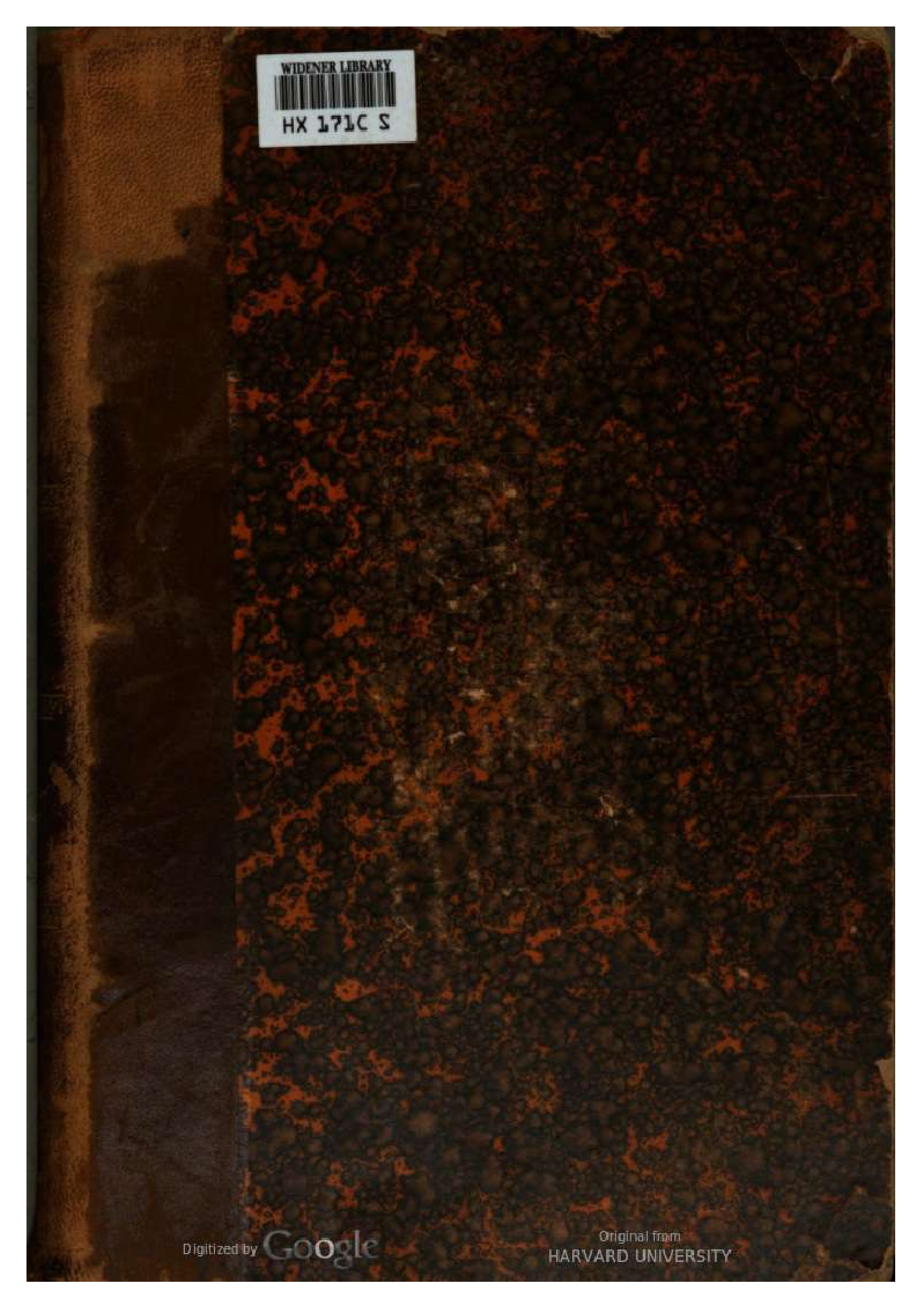
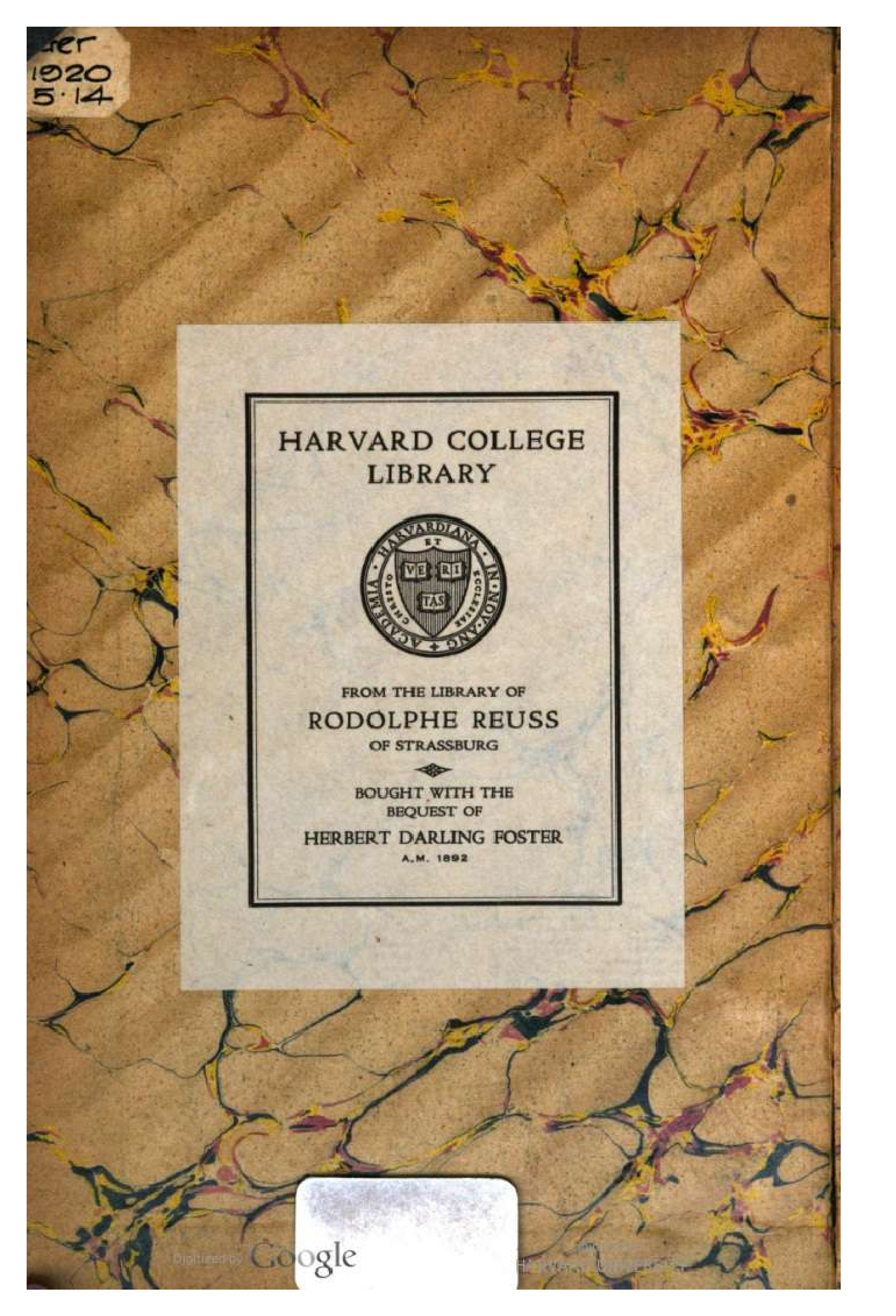

WIDENER LIBRARY
HX 171C S



ger
1920
5.14
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
HARVARDIANA IN NOV·ANG
ACADEMIA
VE RI TAS
ET
CHRISTO
ECCLESIAE
FROM THE LIBRARY OF
RODOLPHE REUSS
OF STRASSBURG
BOUGHT WITH THE
BEQUEST OF
HERBERT DARLING FOSTER
A.M. 1892
Google



Paris, 1866 (Cadeau d'auteur Aug. Himly)

Rud Rauss

ERNEST DE MANSFELDT.



Bruxelles. — Comptoir universel, imp. J. DAUBY, rue Saint-Jean, 26.



ERNEST DE MANSFELDT

PAR

Le Comte DE VILLERMONT.

TOME DEUXIÈME.



BRUXELLES,
COMPTOIR UNIVERSEL D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE,
VICTOR DEVAUX ET Cie,
RUE SAINT-JEAN, 26.

1866



ERNEST DE MANSFELDT.

CHAPITRE XIV.

L'Infante se prépare à la guerre. — Les électeurs ecclésiastiques. — L'archiduc Léopold. — Le comte Henri de Bergh. — Cordova. — Énergie de l'Infante. — La guerre au bas Palatinat. — Le margrave de Bade Durlach. — Échec éprouvé par Tilly. — Efforts de Frédéric pour obtenir les secours de la Hollande et de l'Union. — Grandeur d'âme de Cordova. — Il fait sa jonction avec Tilly. — Bataille de Wimpfen. — Mansfeldt assiége et prend Ladenbourg. — L'archiduc Léopold attaque Haguenau. — Il est battu par Mansfeldt. — Le marquis de Monténegro. — Le landgrave Louis de Hesse-Darmstadt. — Perfidie de Frédéric et de Mansfeldt à son égard. — Invasion du landgraviat. — Fuite du landgrave. — Son arrestation. — Intervention des princes allemands en sa faveur. — Sa délivrance. — Conditions qui lui sont imposées.

L'arrivée du Palatin à l'armée de Mansfeldt dissipait toutes les chances de paix et marquait nécessairement le commencement d'une nouvelle ère de luttes et de guerres. Dès la première rumeur de cet événement, on en comprit à Bruxelles toute la portée. « Il faudra désormais, écrivit le marquis de Bedmar, renforcer l'armée de V. M. au Palatinat, non par choix, mais



par nécessité, car il est notoire et indubitable que si on la laissait dépérir ou s'affaiblir en ce moment, il en résulterait grand préjudice non-seulement au bien public, mais surtout aux affaires de par deça. Aussi la sérénissime Infante a-t-elle résolu de dépêcher un courrier extraordinaire pour informer V. M de ce qui se passe et lui représenter l'urgente nécessité d'envoyer ici plus de secours, et je me vois obligé de faire le même, voyant de si près combien il importe de prévenir le péril (1). » Spinola se prononçait avec plus de force encore : « La guerre a éclaté au Palatinat. Don Gonzalès de Cordova écrit que le margrave de Durlach, qui tient de nombreuses troupes ensemble, s'est joint au Palatin et je ne doute pas un moment que celui-ci n'aura l'assistance de tous les princes protestants, qui ont levé grand nombre de gens de guerre, évidemment pour cette éventualité. Don Gonzalès de Cordova a passé le Rhin à Oppenheim et cherche à opérer sa jonction avec le baron de Tilly. Force est bien de s'avouer que nous aurons la guerre toute cette année, car en admettant même qu'on veuille essayer de faire la paix universelle dont parle le Palatin, avant qu'on ait organisé le congrès futur, qu'on se soit mis d'accord sur les personnes qui doivent en faire partie, sur le lieu de la réunion, sur les points à traiter, l'année entière sera assurément écoulée. Il faut donc que V. M. trouve moyen de nous envoyer 150,000 écus par mois, somme absolument nécessaire pour entretenir cette armée et faire la guerre jusqu'à ce que les choses s'arrangent, ce à quoi tendront tous nos efforts (2). »

L'Infante faisait plus qu'avertir, elle agissait. Depuis un mois déjà elle avait fait donner par le comte d'Onate aux troupes espagnoles qui servaient dans l'armée de l'Empereur, l'ordre de « se rendre en droiture » au Palatinat, et sollicité l'archiduc Léopold de faire joindre sa petite armée à celle de Cordova, « car, disait-elle, il est bien de suyvre l'ennemy avec les forces là

(1) Archives de Simancas. Estado 2139, f° 92. Lettre du 2 mai 1622.
(2) Id. Estado 2139, f° 91. Lettre du 2 mai 1622.



où on peut le surprendre (1). » Son énergie croissait avec la gravité des circonstances et elle luttait contre les embarras de la situation avec un courage qu'on ne saurait assez admirer. Caractère fortement trempé, fermement attaché à ses devoirs, elle ne se dissimulait ni les difficultés qui l'entouraient, ni les périls qui la menaçaient, et son regard embrassait sans présomption, mais sans faiblesse, toute l'étendue de sa détresse. « Que V. M. me permette, écrivait-elle le 1er mai 1622, de lui exposer la peine et le mauvais état dans lequel sont nos affaires de par deça, puisqu'on manque de moyens de pourvoir au soutien de l'armée, pour autant qu'il y a quatre corps à soutenir, celui de par deça partagé en deux, l'un en Flandre, l'autre du côté du Rhin, un troisième contre Halberstadt, et le quatrième dans le Palatinat. Les recrues que l'on a levées, on ne les met pas à la solde, parce qu'on a pas d'argent, ainsi ils demeurent dans les quartiers, endommageant le pays sans servir, ni sans nous pouvoir valoir d'eux, ce que supposé et la nécessité des rêmèdes que les affaires de par deçà requièrent, je supplie instamment V. M. d'ordonner que promptement on y porte remède.

« V. M. ordonna de m'écrire qu'elle avait commandé qu'on m'envoyât ici quelque somme d'argent d'Italie, et jusques à présent il n'est rien du tout arrivé (2). »

En vain, elle avait cherché quelque appui dans le voisinage. L'électeur de Cologne, évêque de Liége, ayant demandé aux États de ce dernier pays une levée d'hommes, avait éprouvé un refus, malgré le saisissant tableau des excès de Mansfeldt et d'Halberstadt (3). L'électeur de Mayence, loin de songer à donner quelque assistance à Isabelle, sollicitait d'elle « une bonne somme de deniers » pour mettre sur pied le régiment d'infanterie et les quatre compagnies de cavalerie qu'il était

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 210, nº 33. Lettre du 6 avril 1622.

(2) Archives de Simancas. Estado 2139, fº 87. Lettre du 1er mai 1622.

(3) Archives de Simancas. Lettre du 7 janvier 1622.



obligé de fournir à l'armée de la Ligue (1). L'électeur de Trèves réclamait de son côté un subside de 4,000 philippes d'or (2). L'archiduc Léopold accablait la cour de Bruxelles de ses demandes de secours (3). Enfin, l'Empereur, préoccupé de ses propres embarras, avait cru faire un grand sacrifice en envoyant à l'archiduc Léopold 2,000 hommes d'infanterie, 1,100 chevaux et 1,000 mousquetaires. A chaque instant surgissaient des difficultés imprévues. C'est ainsi que le comte Henri de Bergh, commandé pour soutenir le baron d'Anholt contre Halberstadt, refusait de se mettre en marche, « tant qu'il n'aurait pas reçu la résolution de l'Infante touchant certaines prétentions dont dépendaient sa ruine et celle des siens (4). » Du Palatinat pleuvaient des plaintes contre Cordova qu'on accusait de torpeur et d'inertie (5). Au milieu de tous ces embarras, Isabelle conservait la sérénité de son esprit et son énergique fermeté de caractère. En même temps qu'elle exposait au roi d'Espagne, avec autant de netteté que de franchise, la situation des choses aux Pays-Bas, elle ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à relever le moral de ses armées, à leur fournir les moyens de résister à leurs ennemis et même de les vaincre. Spinola la secondait activement, et son entourage, animé par sa vigueur de volonté, se maintenait à la hauteur de l'épreuve.

Cependant la paix était la préoccupation constante de l'auguste princesse, la principale de ses aspirations. Alors même que les nécessités de la guerre et les besoins de sa défense semblaient devoir absorber ses soins et son attention, elle dirigeait d'importantes négociations, nouées par Jacques I[er], roi d'Angleterre, pour arriver à une paix définitive par la voie préliminaire d'une suspension d'armes.

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence. Lettre du 13 février 1622.

(2) Id. Correspondance de l'électeur de Trèves. Lettre du 23 avril 1622.

(3) Id. — Lettre du 31 janvier 1622.

(4) Id. — Lettre du 25 mars 1622.

(5) Id., *ibid.*



Mais avant de retracer l'historique de ces débats diplomatiques, il est nécessaire d'exposer les événements et les faits militaires qui, se produisant parallélement, exercèrent sur eux leur influence naturelle.

Pendant les premiers mois de l'année 1622 et tandis que Mansfeldt étendait ses ravages jusque sur l'Alsace, Cordova et Tilly s'étaient tenus dans une apparente immobilité. Le premier, campé sur le Rhin au-dessous de Worms, y attendait les renforts qui lui étaient annoncés de Bohême; le second, cantonné dans les évêchés de Wurzbourg et de Bamberg, réunissait les éléments d'une puissante armée. Plus au nord, Anholt surveillait les mouvements de Christian d'Halberstadt. A la fin de mars, Tilly entra le premier en campagne, et descendant le Neckar, enleva successivement Wimpfen, Neckargmund et Ladenbourg, surprit et tailla en pièces un corps de cavalerie appartenant à l'armée de Mansfeldt, força Eppingen et Hilspach et mit le siége devant Dilsberg. Son intention était de faire le vide autour de Heidelberg, dont il comptait se rendre plus facilement maître, après l'avoir complétement isolée.

Cette série de succès fut d'autant moins contrariée par Mansfeldt, qu'il traitait alors sérieusement avec Raville. L'arrivée soudaine du Palatin parut lui rendre toute son activité. Il lui était plus facile de faire du zèle que de donner des explications sur sa conduite, et de son côté le Palatin, peu soucieux d'interroger de trop près son irritable lieutenant, préféra le pousser à l'action. Le lendemain même du jour où Frédéric était entré à Gemersheim, Mansfeldt fit passer le Rhin à son armée, forte de 11 régiments d'infanterie et de 48 escadrons, et dirigea ses opérations de manière à se poster entre Tilly et Cordova. Fidèle à ses habitudes, il lança de virulents manifestes dans lesquels il sommait les prélats, les chapitres et la noblesse de lui faire leur soumission et de lui apporter en toute hâte leur rançon. On remarqua que dans la pièce adressée à la chevalerie du cercle de Franconie, il s'intitula fastueusement « généralissime du roi de Bohême, de la seigneurie de Venise et aussi de la couronne de France sur ses gens de guerre des Flandres. »



Cordova fut amèrement critiqué de n'avoir rien fait pour gêner le passage du Bâtard sur le Rhin (1) et de laisser Tilly exposé seul aux attaques de l'ennemi. Les plaintes de Maximilien à cet égard trouvèrent de l'écho à Vienne, d'où elles furent renvoyées à Madrid. Il ne paraît pas que Maximilien se soit jamais rendu bien compte de la véritable position de l'Espagne et des graves lésions de ce prétendu colosse de puissance. Aveuglé par le préjugé général, il écoutait d'autant plus ses susceptibilités trop vite excitées, que ses relations avec les Espagnols étaient tendues sur certains points. En réalité, il se plaignait à tort. Cordova attachait la plus haute importance à faire sa jonction avec Tilly et, dans sa pensée, le point de réunion devait être Ladenbourg. Vers la fin du mois d'avril, il franchit le Rhin à Oppenheim et marcha vers Ladenbourg (2).

Mais un nouvel ennemi venait d'entrer en lice et de compliquer la situation. Depuis longtemps le margrave de Bade Durlach faisait des préparatifs de guerre assez ostensibles pour que la sollicitude de l'Empereur fut éveillée. Mis en demeure, à plusieurs reprises, de donner des explications sur ses armements, il avait multiplié les protestations de loyauté et de fidélité avec tant de chaleur et d'abondance, que le comte de Hohenzollern y fut trompé et se porta son garant auprès de l'Empereur. Dans les transactions privées, ces procédés sont généralement flétris ; transportés dans les hautes sphères de la politique, ils trouvent d'exaltés admirateurs et se décorent de noms pompeux. Au fond le margrave, prince ambitieux, obstiné et orgueilleux, se trouvait à l'étroit dans ses petits États et, à l'exemple du Palatin, rêvait quelque couronne prise à l'emporte-pièce dans les évêchés du Rhin. Il se croyait grand général et

(1) Archives de Simancas. *Avisi di Vienna*, 2 mai 1622.

(2) « Don Gonzalès a commencé à passer le Rhin. Il se propose de se réunir à M. de Tilly. » (Archives de Simancas, Estado 2139, f° 87. Lettre de l'Infante, du 1er mai 1622.)

« Don Gonzalès de Cordova à passé le Rhin à Oppenheim; il se propose de se réunir au baron de Tilly » (Archives de Simancas. Estado 2139, f° 7. Lettre de Spinola du 2 mai 1622.)



dédaignait Mansfeldt, en même temps qu'il s'en défiait. Il attendit donc quelque temps l'occasion et mit l'intervalle à profit pour s'assurer contre les conséquences possibles de sa perfide entreprise. Il désirait s'agrandir, mais il entendait éviter par tous les moyens l'ombre d'un sacrifice. Le 22 avril, un courrier envoyé par le Palatin lui apprit l'arrivée de ce prince à Gemersheim. « Demain, écrivait Frédéric, Mansfeldt conduit ses troupes au-delà du Rhin, et s'il vous plaisait joindre les vostres le jour d'après, vous m'obligeriez extrêmement et il y aurait autant de tems gaigné. Je m'estime bien heureux de pouvoir avoir le bonheur de vous voir (1). » Un avis de Mansfeldt, expédié le 23 à minuit, confirma celui du Palatin et informa le margrave que le passage du fleuve était commencé (2). Georges-Frédéric crut enfin le moment venu de jeter le masque. Le 25 avril, il publia un acte authentique par lequel il cédait ses États à son fils aîné, écrivit au duc de Wurtemberg, pour lui recommander le jeune margrave, une lettre qu'il termina par ces mots textuels : « Il faut avoir une bonne et seure paix avec l'aide de Dieu, ou crever, » et entra en campagne, suivant de près Mansfeldt, sans pourtant se joindre à lui.

La nouvelle de la prise d'armes du margrave parvint à Tilly devant Dilsberg, à peu près en même temps que celle de la marche de Mansfeldt. Tilly en saisit toute la gravité. Il pouvait, sans aucun doute, se rapprocher du Neckar et aller donner la main à Cordova, pour revenir ensuite en force attaquer Mansfeldt et Durlach. Mais, par ce mouvement, il abandonnait la plus grande partie du Palatinat, il perdait tout le fruit de ses premières opérations et, considération plus puissante que toutes les autres, il donnait toute liberté au margrave de se rapprocher du Wurtemberg, dont le duc n'attendait qu'une occasion favorable et l'apparence d'avoir la main forcée pour faire aussi sa levée de boucliers. Comme une traînée de poudre l'insurrection eût embrassé les états des anciens membres de l'Union,

(1) Dujarry de la Roche, *Dreissig jæhriger Kriëg*, t. I, p. 88.
(2) Id., *loco citato*.



qui tous s'étaient secrètement préparés à l'éventualité. Sans balancer, il s'avança hardiment contre l'ennemi et prit position entre Visloch et Mingolsheim. Le 27 avril, une fausse attaque des gens de Mansfeldt entraîna les catholiques dans une embuscade où ils perdirent 2,000 hommes, 4 pièces de canon et nombre de drapeaux. Le début était brillant pour le Palatin, glorieux pour Mansfeldt. Tous deux s'efforcèrent immédiatement d'en tirer parti. Le Bâtard écrivit en Hollande que Tilly était mort ou blessé. « Si nous avions eu de la campagne, ajouta-t-il, nous l'eussions défait à plate couture (1). » Le lendemain, tirant les conséquences de ces prémisses, il écrivait aux États Généraux : « Nous vous prions d'estre asseurez que nos espées seront prestes et trancheront tousjours pour votre service. Faites nous l'honneur de nous conserver votre bonne volonté et de nous rendre jouissants des fraicts que nous en espérons par l'octroy des 100,000 florins pas mois, demandez par mes précédentes... A deffault, tous les effects que les armes de par deça produiront ne seront que feu de paille.., ce que je vous en escript, c'est affin qu'à l'advenir et à tout événement ma conscience me rende tesmoignage de n'avoir rien obmis de ce qui pouvoit estre de mon debvoir (2). »

Le 30 avril, Frédéric appuya, mais plus modestement, ces hautaines sollicitations, si différentes dans leur ton, des précédentes suppliques : « Je vous prie de m'obliger tant que d'accroistre les subsides qu'il vous pleu m'accorder et d'y joindre ce que la seigneurie de Venise vous a promis pour moi (3). » En même temps une circulaire fut adressée à tous les anciens membres de l'Union, afin de les stimuler par l'annonce de la victoire de Mingolsheim et de provoquer leurs adhésions armées. Mais quelque fut le bruit fait par Frédéric et Mansfeldt de leur succès, nul de ceux qu'ils espéraient entraîner ne se hasarda encore à sortir de la réserve. Le duc de Wurtemberg fut tellement effrayé

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre du 28 avril 1622.
(2) Id., *ibid*. Lettre du 29 avril 1622.
(3) Id., *ibid*. Lettre du 30 avril 1622.

à la seule pensée que sa réponse put être interceptée, qu'il n'osa ni donner à Frédéric le titre de Majesté, ni sortir des généralités pacifiques. Il se borna à charger un agent obscur, le sieur Lemblin, son conseiller, de quelques communications secrètes des plus vagues (1). Le margrave d'Anspach, saisi des mêmes frayeurs, ne se montra pas plus explicite (2).

Sans doute la pusillanimité naturelle à ces princes jouait un grand rôle dans les motifs de leur conduite, mais d'autres circonstances contribuaient singulièrement à paralyser leur bon vouloir envers le Palatin. Après le combat de Mingolsheim, Tilly, fidèle à son plan de campagne, s'était retiré lentement sur Wimpfen où il établit son quartier général. Si alors Mansfeldt et Durlach, unissant leurs forces, l'eussent poursuivi avec vigueur, ils auraient, sans nul doute, réussi soit à le battre, soit le forcer de se replier sur les Espagnols encore éloignés de lui et, dans tous les cas, ils eussent enlevé au Wurtemberg et aux princes protestants voisins l'unique frein qui les maintint encore dans la neutralité. Mais Mansfeldt et Durlach, aussi vains, aussi présomptueux l'un que l'autre, étaient incapables de se sacrifier mutuellement leurs prétentions au commandement. La présence de l'électeur palatin ne put imposer silence à leur rivalité et ils ne se mirent d'accord que pour se séparer. Mansfeldt, trainant avec lui Frédéric, entreprit de chasser les catholiques de toutes les places de la Bergstrasse et d'occuper Cordova. Le margrave se donna, de son côté, la mission d'attaquer Tilly.

Lorsque parvint à Cordova la nouvelle du combat de Mingolsheim, elle avait déjà subi de grosses exagérations et entre autres celle-ci que Tilly était blessé ou prisonnier. L'impression

(1) « Je veux espérer que les raisons représentées par le sieur Lemblin, vous auront donné telle satisfaction qu'approuverez et trouverez vous-mesme plus convenable et utile le chemin que j'ay choisi pour arriver à la mesme intention, qu'une aultre déclaration qui pourroit plus aigrir le cours de ce que nous désirons. » (Archives du royaume de Belgique. Collection de Routard, t. X, p. 544. Lettre du 6 mai 1622.)

(2) Archives du royaume de Belgique. Collection de Routard, t. X, p. 543. Lettre du 3 mai 1622.



qu'elle causa au général espagnol fut voisine de la consternation. Néanmoins il ne se laissa pas abattre. Persuadé que Tilly aurait dirigé sa retraite sur Ladenbourg, il envoya de ce côté don Alvaro de Losada avec 11 bataillons et s'avança lui-même jusqu'à Berghes. Le retour de Losada, qui n'avait pas rencontré les Bavarois, augmenta ses inquiétudes. Toutefois, bien qu'il ne put s'expliquer les raisons qui avaient décidé Tilly à se retirer sur Wimpfen, il eut assez de grandeur d'âme pour admettre qu'elles devaient être bonnes. « Tilly est un soldat, écrivit-il à Spinola, et il sait mieux que moi ce qu'il doit faire (1). » Sur ces entrefaites, il reçut du général catholique la pressante invitation de le venir joindre. « Le salut de l'Empire est en jeu, » lui faisait dire Tilly, et aussitôt il se mit en route avec 4,000 hommes d'infanterie et 21 escadrons pris dans l'élite de son armée. Par des mouvements habiles, il réussit à dérober sa marche à Mansfeldt et, le 5 mai, il arriva au camp bavarois. Cette généreuse conduite eut sa récompense. Le 6 mai, Tilly remporta sur le margrave de Bade Durlach, une victoire brillante, à laquelle les troupes espagnoles prirent une part des plus glorieuses. Georges-Frédéric, entièrement défait, ne dût son salut personnel qu'au voisinage de la frontière wurtembergeoise. Il se réfugia à Stuttgart et y demeura plusieurs jours dans un état de prostration complète.

Il n'y avait cependant en lui ni regret, ni repentir, mais simplement déception, chute de ses vues ambitieuses. Dès qu'il fut sorti de son abattement, il se mit en quête des débris de son armée et ne se laissa pas plus toucher par la magnanime clémence de l'Empereur pour son fils, que par la rude leçon que lui avait infligée Tilly. Peu lui importait que Hohenzollern, au désespoir de la tache imprimée à son honneur par l'indigne duplicité de son compagnon d'enfance, le couvrit de ses mépris. Il s'obstina dans sa rébellion et rejoignit Mansfeldt à Sinsheim, dès qu'il eût pu ramasser quelques milliers d'hommes.

(1) Archives de Simancas. Estado 2133, f° 90. Lettre de Cordova à Spinola, du 29 août 1622.



L'incurie du Bâtard n'avait cependant pas peu contribué aux désastres de Durlach. Lors de leur séparation, le premier s'était mis en devoir d'aller assiéger Ladenbourg, afin de couper les communications de Cordova et de Tilly. Conduite rapidement, l'opération eut probablement épargné au margrave sa défaite de Wimpfen. Mais tandis que Mansfeldt retardait sa marche pour piller et incendier les villages placés sur son chemin, Cordova avait eu le temps de rejoindre Tilly. Le Bâtard arriva donc trop tard; il n'en attaqua pas moins Ladenbourg. La place, vaillamment défendue par le lieutenant-colonel Adolphe d'Eynatten, fut emportée par surprise, presque sous les yeux des armées de l'Espagne et de la Ligue, auxquelles des ordres péremptoires, venus de Munich, avaient interdit toute opération offensive après la bataille de Wimpfen.

La prise de Ladenbourg pouvait avoir des conséquences graves et ce n'était pas sans raison que le Palatin se vantait qu'il prendrait en 1622 une revanche éclatante de la bataille de Prague. Il comptait sans Mansfeldt. Comme on débattait dans le conseil de guerre palatin la suite à donner au plan de campagne, le Bâtard apprit soudainement que la ville de Haguenau, sa principale place d'armes, le chef-lieu de sa future principauté, courait fortune de tomber au pouvoir de l'archiduc Léopold. Tout s'effaça aussitôt dans son esprit devant ce péril, et sourd aux instances de Frédéric, il courut au secours de Haguenau avec 12,000 hommes d'infanterie et 3,000 chevaux. La ville allait capituler lorsqu'il apparut. Léopold, stupéfait de voir surgir devant lui l'aventurier qu'il croyait bien loin et trop faible pour songer à lutter, décampa avec une telle précipitation qu'il abandonna ses bagages et son artillerie et ne s'arrêta qu'à Drusenheim. Il exhala son dépit en reproches amers contre Cordova et Tilly, qu'il accusa de l'avoir en quelque sorte livré à Mansfeldt. Pendant qu'il faisait chercher de tous côtés des bateaux, afin de passer le Rhin, Mansfeldt, à qui le soin de ses propres intérêts semblait cette fois donner des ailes, attaqua Dusenheim, dispersa les milices de l'archiduc, et s'empara de la ville avec tous les approvisionnements qu'elle renfermait. A peine le bruit de cet

exploit était-il parvenu aux oreilles de Cordova, que l'aventurier se présentait devant Manheim et y entrait aux applaudissements des habitants (1).

Les plaintes de l'archiduc n'étaient pas sans fondement. Les rapides mouvements de Mansfeldt avaient été favorisés par les dissentiments survenus de nouveau entre les deux généraux catholiques; à la suite des ordres d'inaction envoyés de Munich. Cordova eut voulu attaquer vigoureusement le Bâtard, après la défaite du margrave; Tilly, paralysé par Maximilien, se renfermait dans un rôle passif. Ils descendirent lentement le Neckar, jusque près de Heidelberg, virent prendre Ladenbourg, sans pouvoir s'y opposer et se séparèrent encore une fois. Cordova se dirigea sur Oppenheim, afin de chercher les renforts que lui conduisait le duc Frédéric de Saxe; le second opéra de manière à couvrir la Bavière et à se rapprocher autant que possible des troupes qu'amenait de Bohême le général Thomas Caracciolo. Cette manière d'agir isolément pouvait leur devenir fatale et elle occasionna de vives inquiétudes à Vienne. L'Empereur crut remédier au mal en conférant au marquis de Monténegro, qui commandait un corps de troupes impériales destiné à marcher en Alsace, le titre de lieutenant-général. En cette qualité, le marquis avait le pas sur Tilly et Cordova, et, par conséquent, les devait avoir sous ses ordres (2). Le duc de Bavière accepta cette disposition, mais l'Infante la repoussa énergiquement. « Ce serait, répondit-elle à l'Empereur, une triste manière de récompenser les services de don Gonzalès, un moyen assuré de mécontenter son armée autant que lui (3). » Ferdinand, qui tenait à ménager Isabelle autant qu'à s'assurer la direction unique de la guerre, sacrifia Monténegro et lui substitua l'archiduc Léopold dans la lieutenance générale (4). Le refus devenait plus difficile pour l'Infante, d'autant plus que l'Empereur avait pris soin

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'archiduc Léopold.

(2) Id. Correspondance de Ferdinand II. Lettre du 11 mai 1622.

(3) Id. Lettre du 24 juin 1622.

(4) Id. Lettre du 20 juillet 1622.



d'ajouter que Léopold prendrait les avis de Cordova, de Tilly et de Monténegro. Néanmoins Isabelle persista et consentit seulement à transiger en ce sens, que si l'Alsace devenait le théâtre de la guerre, l'armée espagnole obéirait au commandement en chef de Léopold (1).

Les démarches de Ferdinand, malgré leur insuccès apparent, atteignirent cependant un résultat essentiel. Cordova reçut l'ordre de se joindre de nouveau à Tilly et les événements qui survinrent lui firent une nécessité d'obéir le plus promptement possible.

Depuis longtemps le landgrave Louis de Hesse-Darmstadt s'était attiré la haine des princes calvinistes par sa fidélité inébranlable envers l'Empereur et ses efforts aussi constants que loyaux pour amener une conciliation générale. L'occasion de lui faire expier sévèrement cette conduite, qualifiée de trahison envers les amis du libre examen, était impatiemment attendue par les chefs avides et sanguinaires qui dirigeaient alors le parti. La cupidité de Mansfeldt convoitait les richesses du landgrave, les rancunes du Palatin déchu et du margrave vaincu guettaient dans ce même prince une victime sur laquelle elles pussent s'assouvir à leur aise. Le droit des gens, la neutralité, les constitutions de l'Empire étaient des considérations de trop médiocre valeur pour arrêter des hommes qui n'avaient reculé ni devant l'apostasie, ni devant l'usurpation, ni devant le parjure, quand leurs passions y trouvaient leur compte.

Or, Christian d'Halberstadt, après avoir saccagé l'évêché de Paderborn et augmenté son armée jusqu'à 12,000 hommes de pied et presque autant de cavaliers, se rapprochait sur l'appel de l'ex-roi de Bohême, qui lui avait donné Darmstadt pour point de rendez-vous. Déjà il avait franchi le Weser et envahi les terres de l'abbaye de Fulde; sa route était d'autant plus libre que le comte Henri de Bergh, rappelé subitement aux Pays-Bas par une diversion hollandaise, avait laissé le baron d'Anholt seul

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Ferdinand II. Lettre du 20 juillet 1622.



avec des forces insuffisantes pour s'opposer aux progrès du féroce routier (1). Le moment semblait donc plus propice que jamais et l'acte de haut brigandage s'accomplit avec des circonstances tellement odieuses que l'Europe, alors peu familiarisée avec le droit nouveau du plus fort et du plus fourbe, en fut émue et soulevée.

Toujours en quête de moyens de pacification, le landgrave Louis de Hesse avait employé les premiers jours de mai à parcourir les cours des principaux princes de l'Empire, afin de solliciter leurs concours en faveur de ses projets conciliateurs. Revenu le 24 mai à Darmstadt, il se rendit le 27 à Mayence pour communiquer à l'électeur les résultats de son voyage et solliciter ses conseils. Le prélat fut d'avis que, pour gagner du temps et avancer les négociations, le landgrave fit venir chez lui l'un des conseillers du Palatin et tâchât de le sonder. Louis y consentit, et comme les chemins étaient sans cesse battus par des partis espagnols, il crut prudent de commencer par communiquer son intention à Cordova et lui demander un passe-port destiné à l'envoyé éventuel du Palatin. Cordova, alors à Oppenheim, s'empressa de satisfaire aux désirs du landgrave, « avec congratulacion que ceste négociation réussit à quelque bonne fin, adjoutant en outre qu'il ne désirait rien tant que d'estre une fois délivré de la charge qu'il avait. » Aussitôt en possession du passe-port, Louis l'expédia par un trompette à Heidelberg. Le messager surpris en route par des cavaliers de Mansfeldt, fut emmené à Manheim, près de l'électeur palatin, qui, après avoir pris connaissance de ses lettres, chargea le colonel Poeblitz de se rendre à Darmstadt. Poeblitz, familiarisé de longue main avec toutes les ressources de la ruse et de l'intrigue, était plus propre que tout autre à la mission d'endormir le landgrave dans une fausse sécurité. Admis aussitôt après son arrivée devant ce prince, il se contenta d'abord de répondre aux communications qui lui furent faites « qu'il en ferait rapport au roy son maistre ; » puis, invité à faire connaître son opinion

(1) *Tilly*, t. I.



personnelle, il dit en riant : « Cestuy là sera bon Esculape qui pourra trouver la médecine de ceste maladie et icelle bien préparer. » Ces mots prononcés, la scène changea tout à coup. Poeblitz présenta au landgrave, étonné, des lettres de créance de Frédéric, en vertu desquelles, « il remonstra que comme le roy son maistre était contraint de passer avec son armée par dessus les terres de S. A. le landgrave, pour aller chercher ce dont pour lors elle avait de besoin, il priait sa dite Altesse de permettre que la soldatesque y prit quartier, et mesme pour empêcher que les soldats ne s'élargissent de donner ordre que les vivres fussent à temps menez et conduits auxdits quartiers. S. M., dit Poeblitz en terminant, ne peut plus changer cette sienne résolution, combien qu'elle l'eut volontiers fait. » Ce qu'il avançait était d'autant plus vrai que l'armée de Mansfeldt devait quitter Manheim dans la nuit même pour marcher sur Darmstadt. Louis, qui, dans sa candeur, était loin de soupçonner l'infâme guet à pens préparé contre lui, fut fort effrayé de la déclaration de Poeblitz. Néanmoins il se contint et fit dire le soir même au colonel palatin « que combien cela foulerait et chargerait grandement ses pauvres sujets, à cause des divers passages de gens de guerre et grandes incommodités, cependant il était content de permettre ce dont on le venait prier. » De fait, il délégua deux de ses gentilshommes, Louis Wolf de Garsbach et le baron de Weckenheim, afin de s'entendre avec Poeblitz sur les quartiers et de prendre les mesures nécessaires pour la fourniture des vivres. Le lendemain, 2 juin, à 5 heures du matin, Garsbach et Weckenheim montèrent à cheval, en compagnie de Poeblitz, et sortirent de la ville. Une terrible surprise les attendait. Quelques heures auparavant, à l'entrée de la nuit, l'armée de Mansfeldt, le Palatin à sa tête, était sortie de Manheim et avait pénétré, sans aucune préalable déclaration de guerre, sur les terres neutres de Hesse-Darmstadt. Elle s'avançait rapidemement, semant, selon ses habitudes, la ruine et la mort sur son passage, car Mansfeldt avait déclaré à ses routiers que « tout leur serait de bonne prise, sauf les meules de moulin et le fer rouge. »



Garsbach et Weckenheim, ne se doutant de rien, chevauchaient depuis quelque temps avec Poeblitz, lorsqu'à l'issue d'un bois un spectacle effrayant s'offrit à leurs yeux. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la route était couverte de gros de cavalerie s'avançant en bon ordre. Quelques détachements parcouraient la campagne, chassant devant eux une foule de paysans, hommes, femmes, enfants à demi-vêtus, éplorés et gémissants. Derrière ces groupes lamentables, des colonnes de fumée rougeâtre indiquaient les lieux où la veille encore se voyaient de riants villages, devenus la proie des flammes. A cette vue, les cavaliers s'arrêtèrent, frappés de stupeur. Poeblitz, interpellé vivement, s'efforça de calmer les deux gentilshommes hessois. A l'entendre, Darmstadt n'avait à craindre aucune voie de fait et ce qu'on voyait n'était que le désordre de quelques traînards, qui seraient bientôt châtiés. Sur ces entrefaites la tête de colonne de la cavalerie palatine se rapprocha et le colonel Obentraut, qui la commandait, vint confirmer les paroles rassurantes de Poeblitz. Le mensonge coulait de ses lèvres, car sa mission réelle était de sonder les intentions des habitants de Darmstadt et, en cas qu'il rencontrât des velléités de résistance, de s'emparer d'un poste avantageux pour y attendre le reste de l'armée de Mansfeldt. Pendant les explications qu'il échangeait avec Garsbach et Weckenheim, des habitants de Darmstadt survinrent qui, dans leur bonne foi et dans l'espoir de se concilier leurs incommodes visiteurs, saluèrent les officiers palatins et leur souhaitèrent le bonjour.

Obentraut, remarquant ces avances, fit ce qu'il put pour que ses soldats y répondissent et n'inquiétassent pas des bourgeois aussi avenants. Tandis qu'il se dirigeait avec ses gens vers la ville, Garsbach, Weckenheim et Poeblitz poussèrent leurs chevaux jusqu'à Eberstadt, petite ville située à une lieue de Darmstadt. Ils y rencontrèrent les colonels de Waldmanshausen et de Golstein, avec de nouvelles troupes, et leur demandèrent où se trouvait le Palatin. « Fort loin d'ici, répondirent les deux officiers supérieurs, et nous ne pouvons que vous engager à venir l'attendre avec nous au rendez-vous qu'il nous a assigné entre Eber-

stadt et Darmstadt, car autrement vous courreriez risque de faire trop forte journée. »

Le ton dont ces mots furent dits leur donnaient une allure impérative, devant laquelle les gentilshommes hessois crurent devoir plier. Ils tournèrent bride, et revinrent vers Darmstadt, accompagnés de Pœblitz, de Waldmanshausen et de Golstein. S'étant arrêtés au rendez-vous, ils ne tardèrent pas à voir arriver Frédéric, qui descendit de cheval et s'entretint à part avec Pœblitz. La conférence terminée, le Palatin s'apprêtait à se remettre en selle, lorsque Garsbach et Weckenheim s'approchèrent de lui et lui dirent « qu'ils avaient charge du seigneur landgrave, leur maître, de venir parler à S. M. pour entendre d'icelle comment et là où on désirait de prendre les quartiers, afin que l'on y put conduire les vivres et autres choses nécessaires pour empêcher les désordres, qui autrement pourraient survenir. » Mais Frédéric ne daigna pas répondre un seul mot et, remontant à cheval, ordonna de continuer la marche.

S'il était resté dans l'esprit des envoyés hessois quelque doute sur les intentions du Palatin, ils durent en être bientôt délivrés. Ils remarquèrent, en effet, que le groupe qui escortait l'ex-roi de Bohême, au lieu de suivre la grand'route de Francfort, prenait un chemin latéral conduisant au village de Messingen, très-voisin de Darmstadt. Ils prièrent un officier d'en aller faire l'observation à Frédéric, ajoutant « qu'ils n'espéraient pas que S. M. avait l'intention de prendre ses quartiers dans la résidence du landgrave, vers laquelle sadite Majesté marchait. » Telle était la manie de duplicité et de dissimulation du Palatin, qu'en ce moment où certes l'astuce était inutile et sans but, il fit demander « si ce n'était donc pas là la grand'route de Francfort. » — « Mais non, répliquèrent les hessois, la route de Francfort tire un peu plus bas, à gauche. » — « Oui, reprit Frédéric, mais il y a longtemps qu'elle n'a été fréquentée. » Et sur ce propos, il continua à se diriger vers Messingen. Lorsque les deux gentilshommes, de plus en plus inquiets, entrèrent dans le village à la suite des troupes palatines, il le trouvèrent complétement pillé ainsi que l'avait été derrière eux Eberstadt. Voyant que l'armée

faisait halte sur la campagne, ils se hasardèrent à demander encore une fois « où l'on faisait état de prendre les quartiers. » Mais tout était muet autour d'eux et les plus loquaces des officiers palatins répondirent par signes qu'ils n'en savaient rien. Ce silence inexplicable cessa cependant aux approches de Darmstadt. Comme Garsbach et Weckenheim étaient presqu'au pied des murailles, ils virent venir à eux les comtes Ernest et Philippe de Mansfeldt, avec le colonel Waldmanshausen. Ernest les aborda en disant, « qu'il fallait nécessairement que S. M. prit son quartier principal dans Darmstadt. » Les fidèles gentilshommes s'élevèrent vivement contre cette prétention. « Nous prions grandement S. M., répondirent-ils, d'en vouloir exempter S. A., notre maître, et elle permettra assurément que nous lui fassions ses quartiers dans le village d'Arheiligen.» — « Impossible, s'écria Ernest de Mansfeldt, Arheiligen est du tout brûlé et partant nous sommes bien contraints de prendre Darmstadt. » A cette brutale réplique, Garsbach et Weckenheim, consternés, demandèrent à en référer au landgrave. Ernest y consentit et leur adjoignit Pœblitz, dont le rôle, dans toute cette répugnante comédie jouée par la force aux dépens de la faiblesse, fut celui du cynisme dans l'impudence. Le landgrave les reçut immédiatement, et comme les deux commissaires hessois, en proie aux plus poignantes émotions, gardaient le silence, Pœblitz prit la parole : « Monseigneur, dit-il, j'ai fait rapport au roi, mon maître, de ce que V. A., m'a enchargé de luy dire. Mais d'autant que c'était en pleine campagne et qu'il en convenait communicquer avec le sieur général, S. M. m'a dit que tout aussitost que ladite communication serait esté faite, Elle y donnerait sa déclaration. Et au surplus, Elle m'a donné en charge de prier V. A., qu'il luy fut permis de prendre quartier pour sa cour et garde ordinaire dans la ville de Darmstadt. » Le landgrave, bien que très-saisi de cette déclaration, qui, sous une certaine forme courtoise, cachait une sommation ou pour mieux dire un ordre péremptoire, ne perdit cependant pas contenance. « Le lieu est incommode, répondit-il, d'autant qu'il a ja logé une compagnie de cavalerie et une d'infanterie, outre le train ordinaire de ma



cour et de mes enfants. Partant, il y fait fort étroit et il y a peu de place de reste. Toutefois en tant le seigneur mon cousin se déclare s'il y vient comme amy ou comme ennemy, je me résoudrai plus outre. » Pœblitz sortit aussitôt comme s'il allait prendre les ordres de Frédéric, et rentrant peu d'instants après : « Monseigneur, dit-il, le roy, mon maître, vient comme amy et ne se souvient d'aucune inimitié qui soit entre V. A. et luy. Il m'a enchargé d'ajouter que puisque V. A. s'employait au rétablissement de la paix, qu'il s'aboucherait avec Elle, et, par ce moyen, beaucoup de prolixité pourrait être évité et le temps gagné. » Dans l'impossibilité de s'opposer davantage à ce que Pœblitz demandait, le landgrave accorda son consentement. Incontinent l'électeur palatin et les deux ducs de Saxe-Weimar furent logés au château. Ernest de Mansfeldt s'établit à l'hôtel de ville et le reste de l'état-major dans les hôtels de la noblesse. Quant à l'armée, elle fut logée dans les villages voisins.

Malgré la signification menaçante des étranges procédés suivis à son égard, les yeux du landgrave ne s'étaient pas dessillés. Il croyait fermement à la sincérité du Palatin et était loin de se douter du complot tramé contre lui. Il comptait que ses hôtes forcés le quitteraient après « une nuictée, » et que sa délivrance était proche. Mais la matinée du 3 juin se passa sans que personne fit mine de bouger et que les princes, logés dans le château même du landgrave, témoignassent la moindre attention pour ce dernier.

Sans doute, Frédéric pouvait arguer de sa prétendue qualité de roi, de son titre réel d'électeur pour interpréter en sa faveur les lois de l'étiquette. Ma sa réserve hautaine avait d'autres causes. Un reste de pudeur ne lui permettait pas de se trouver en présence de l'homme qu'il était venu surprendre traîtreusement et qu'il voulait dépouiller, en graduant savamment son œuvre de perfidie. Vers midi le général Straiff et le colonel Pœblitz firent demander audience au landgrave et ce fut comme d'ordinaire Pœblitz qui porta la parole. « Il déclara au landgrave que le roi, leur maître, leur avait donné en charge de lui souhaiter le bonjour, lui présenter son service et eux après le



prier, d'autant que S. M. était avertie que S. A. avait à son service quelques officiers de guerre qui aimeraient mieux servir en campagne que de demeurer en garnison, qu'il lui plût leur permettre de servir sadite Majesté.

« En second lieu, sadite Majesté ayant affaire d'environ quarante chariots pour conduire et mener les vivres et autres choses nécessaires, il lui plût de consentir qu'iceulx fussent pris et choisis par les villages de sa juridiction.

« En troisième lieu, comme S. M. avait besoin de quelque bonne somme de deniers pour contenter aucuns régiments de son armée, il plût à S. A. de, pour témoignage de sa bonne affection, lui vouloir faire délivrer en prêt jusqu'à 200,000 reichsthalers, moyennant s'en obligeant et lui donnant assurance suffisante. » En d'autres termes, le Palatin voulait fondre le petit corps d'armée du landgrave parmi ses troupes, enlever ses chevaux et charriots et lui imposer une ruineuse contribution.

Le landgrave comprit parfaitement la portée des demandes de Pœblitz et, sans opposer une résistance inutile, il borna ses efforts à essayer de sortir d'embarras au meilleur marché possible et en sauvegardant sa dignité. « Il remercia les deux officiers du bonjour qu'ils lui venaient de souhaiter de la part du roi, et quant aux autres points, il déclara qu'il les trouvait de tel import qu'il ne se pouvait point prononcer sur iceulx, sans préalablement en avoir pris un peu d'avis, et qu'il leur ferait aussitôt savoir sa résolution, les priant d'un peu patienter. » Sur cette réponse il se retira, et quelque temps après fit remettre à Straiff et à Pœblitz la résolution suivante :

« Que pour le regard des officiers que l'on disait vouloir sortir de son service pour prendre parti auprès d'un autre, il désirait qu'ils fussent nommés et qu'alors il se déclarerait en telle sorte que, combien que pour le temps présent on ne se put bonnement passer de telles gens, néanmoins on aurait sujet de s'en contenter, aimant mieux délaisser un officier qui n'aurait volonté de le servir de bon cœur, que de le retenir pour le faire servir malgré lui et par contrainte.

« Et quant aux chariots et chevaux demandés de la part du



roi, comme S. A. était avertie qu'on avait déjà robé et pillé à ses sujets quasi tous leurs chevaux, elle ne pouvait ni voulait empêcher que les chariots en fussent attelés.

« Et pour le regard du prêt d'argent à elle demandé, que la faute et nécessité étant présentement ès pays et États de S. A. causée par tant de passages de gens de guerre et autres inconvénients, était tellement connue et manifeste que tant s'en faut que S. A. puisse prêter aucun argent, que même à grande peine pouvait-on satisfaire aux frais requis et nécessaires, tant pour la paye et entretien de l'infanterie et cavalerie qu'elle aurait fait lever, que pour les notables sommes qu'il lui convenait payer annuellement pour les apanages de messieurs ses frères, sans parler de ce qu'il lui convenait débourser journellement pour l'entretien tant de sa cour que du train de ses jeunes princes et princesses. Toutefois, afin que la bonne volonté de S. A. fut par effet reconnue, elle se déclarait que, en tant le sieur son cousin voudrait prendre à gré son prêt de 200,000 florins, elle mettrait ordre de les lui faire délivrer, en s'obligeant envers elle, priant de se contenter de cette sienne déclaration. »

Straiff et Pœblitz portèrent sur-le-champ à Frédéric la réponse du landgrave et revinrent au bout de quelques instants « faire entendre à Louis que, quant au premier point, le roi, leur maître, s'était fait à croire qu'il pourrait y avoir quelques officiers qui aimeraient mieux servir en campagne qu'autrement, ne sachant toutefois en nommer aucun. Et pour le second point, qu'on était d'accord et qu'il s'en fallait contenter. Quant au troisième point, il semblait que l'offre faite par S. A. était bien éloignée et peu convenable à la notable somme à elle demandée, priant pourtant S. M., son dit cousin, de s'approcher un peu davantage. Et en tant elle ne pourrait avancer toute la somme, qu'à tout le moins elle en dut fournir une plus notable et singulièrement de ne plus parler de florins ains de thalers en espèces. » Frédéric battait donc en retraite sur ses deux premières prétentions, mais il n'en insista que plus sur la troisième. Louis sentit que contester plus longtemps serait dangereux et qu'un pas de plus dans la voie des sacrifices était indispensable. Il



chargea Garsbach et Weckenheim de déclarer aux négociateurs palatins « qu'il offrait, outre les 200,000 florins déjà proposés, 200,000 autres florins, lesquels toutefois S. A. n'avait pas en caisse, ains lui convenait les faire lever et emprunter à Francfort pour de là les faire tenir à S. M. »

Straiff et Pœblitz rapportèrent la réponse du landgrave au Palatin, « lequel, par manière de réplique, fit entendre à S. A. que, puisqu'elle était en volonté de faire lever et emprunter de l'argent audit Francfort, autant valait lever tout d'un coup une bonne et plus grande somme, ajoutant toutefois que ces offres étaient des préparatifs et que quand les deux princes viendraient à se parler, ils pourraient entrer un peu plus avant et tomber d'accord. »

Cette fois le landgrave s'abstint de faire aucune réponse et se borna à protester par la silencieuse résistance de l'inertie. Comme il arrive souvent, le moyen lui réussit et il n'entendit plus parler de prêt d'argent.

Cependant Frédéric était visiblement embarrassé de sa position dans le château de Darmstadt. Après s'être avancé à la légère, il hésitait devant les conséquences nécessaires de l'acte qu'il avait posé. Il était venu perfidement, en se couvrant du masque de l'amitié, mais avec les intentions les plus hostiles contre le landgrave, et ses premiers pas sur le territoire de ce prince avaient été marqués par le fer et le feu. Ce rôle équivoque et bas pesait sur lui et le paralysait. Il avait espéré intimider Louis de Hesse et conserver certains bénéfices d'apparences, tout en recueillant ceux de l'oppression. Or, son calcul échouait devant l'attitude prise par le landgrave. User ouvertement de violences sur sa personne offrait le péril de soulever immédiatement contre l'agresseur tous les princes neutres ou hésitants de l'Allemagne. Dissoudre l'armée hessoise, l'incorporer dans celle de Mansfeldt, se pouvait colorer de l'entraînement spontané et enthousiaste des soldats hessois. Dévaster le pays, brûler les villages, se mettait facilement à charge de l'indiscipline de l'homme de guerre mal payé, enclin de tout temps au désordre. Ruiner le landgrave, lui extorquer de l'argent, se justifiait par la



forme d'un emprunt. Mais tout cela devenait impossible du moment que la personne même du landgrave était atteinte, et il fallait renoncer à faire considérer comme volontaires les concessions ostensiblement arrachées par la force. Si habitués que fussent Frédéric et ses conseillers à se couvrir du mensonge comme d'un bouclier, à le manier comme leur arme familière, ils vivaient cependant à une époque où la vérité exerçait encore un certain empire de décence sur le monde politique et où l'outrage patent au droit d'un seul était regardé comme un attentat au droit de tous. La force brutale n'avait pas encore trouvé la formule qui, de nos jours, sanctifie aux yeux de la foule énervée les plus monstrueux abus, et se croyait obligée à certains ménagements. L'opinion publique, puissance toujours respectable et respectée, ne se créait pas alors dans les ténébreuses officines d'un journalisme soudoyé et conservait encore une certaine rectitude d'idées dont notre siècle semble avoir perdu la notion. En un mot, 1622 était loin de 1789, la date fatidique des lumières et du droit modernes.

Ainsi gêné par le milieu même dans lequel il était placé, Frédéric ne voulait ni renoncer à sa vengeance, ni en braver ouvertement l'odieux. Ses premiers essais d'astuce avaient échoué devant la fermeté calme du landgrave, il tenta d'atteindre son but par des voies encore plus détournées.

Le samedi 25 mai, au sortir de table, le duc Jean-Ernest de Saxe-Weimar, colonel dans l'armée de Mansfeldt, aborda l'un des officiers du landgrave et, après avoir tenu quelque temps la conversation sur des sujets indifférents, prit occasion de « toucher ce point, qu'on voulait presque prendre en mauvaise part, de ce qu'au fait du traité de paix négocié par le landgrave de Hesse-Darmstadt, l'on pressait tant sur la déprécation (amende honorable), à faire à S. M. I., vu qu'au traité auquel on était entré avec le comte de Mansfeldt, on n'en avait fait aucune mention, ains offert au contraire à iceluy le titre de prince, le baillage de Haguenau et l'entretien de la garnison qui y serait nécessaire comme aussi la paie de la soldatesque que ledit comte avait sur pied. »



L'officier répondit « que le landgrave, son maître, pour ce point, se réglait et avait pris égard aux instructions que les rois d'Angleterre et de Danemark avaient donné à leurs ambassadeurs envoyés à la cour de S. M. I. et à celle de l'électeur de Saxe, estimant partant, puisque ceux-là mêmes avaient mis en terme ce point de la déprécation qu'il pouvait aussi être agréé et accepté du côté du Palatin. » La réplique était péremptoire. Néanmoins l'officier s'étant offert à rendre compte au prince son maître de « ce propos, » le duc, qui n'avait soulevé la question qu'à cette fin, se hâta d'accepter et rompit l'entretien.

Le landgrave, mis au courant de cette conversation, conçût l'espoir peu justifié d'intéresser le duc Jean de Saxe en sa faveur. Il lui fit dire « qu'il lui donnerait à connaître en temps et lieu convenables les résolutions qui s'ensuivraient, estimant au surplus que, si on commençait seulement d'entrer au traité, il se pouvait présenter à l'une ou l'autre des parties des moyens et expédients auxquels on n'avait pas songé et par lesquels on pourrait terminer à souhait les affaires ; priant ledit duc de Saxe bien fort de, pour son regard, aider à disposer les affaires en telle sorte que l'on puisse une fois parvenir au rétablissement d'une bonne paix. »

Les termes de cette réponse plus que réservée n'offraient rien à Frédéric qui put lui faire espérer des dispositions plus humbles et plus faciles du landgrave. La situation ne pouvait cependant se prolonger, et il en fallait sortir par une issue quelconque. Un conseil fut tenu à ce sujet chez l'ex-roi de Bohême et on s'arrêta au plan d'imposer définitivement au landgrave, par la force même en cas de besoin, les articles suivants :

« *Articles et poincts que seront proposez à S. A. Monseigneur Louys, landgrave de Hesse, de la part de S. M. en Bohême, avec déclaration que comme la nécessité du tems present a contrainct sadite Majesté de les requérir de sadite Altesse, aussy veult-elle esperer qu'ils ne lui seront deniez, ains sans difficulté accordez.*

« 1. Premièrement, que sadite Altesse promectra de, en qualité de commissaire de sadite Majesté Impériale, s'employer



de tout son pouvoir envers sadite Majesté Impériale et aultres Estats interessez pour moyener une paix generale et ferme en Allemagne et procurer que les terres, pays et dignitez appartenans à sadite Majesté de Bohême, signament ceulx qu'elle a hérité, luy soyent plainement restituez ès mesmes droictz et qualité que ses predecesseurs les ont tenu et possédé, comme aussy de tenir la main à ce que, comme ses dites terres et pays sont entièrement ruinez, il luy soit faict une telle recompense que sadite Majesté de Bohême et sa postérité puissent à l'advenir s'entretenir convenablement et suivant leur estat.

« 2. Secondement, ne sera faict mention audit traicté d'aulcune deprecation, d'aultant que par tel moyen ce seroit advouer et justifier le prétendu arrest de ban precipitamment rendu contre sadite Majesté Royale, ains sera parlé en iceluy seulement d'une restitution condigne.

« 3. Tiercement, sadite Majesté Royale veult esperer que, pour sa plus grande asseurance, sadite Altesse ne fera difficulté de luy donner une promesse par escrit, que pendant ces troubles et remuements de guerre, elle n'entreprendra non-seulement rien contre sadite Majesté, soubz quelque couleur et prétexte que ce soit, mais aussy que que sadite Altesse ne sortira de ceste ville, lieu de sa résidence ordinaire, sans son préalable sceu et consentement et, en cas que la nécessité le requerrant, il luy conviendrait aller ça et là en ses terres pour y donner l'ordre requis selon les occurrences et que de ce faire elle en eust obtenu permission de sadite Majesté, icelle sadite Altesse se debvra rendre en ceste dite ville aussitost qu'elle sera appelée.

« 4. En quatrième lieu, d'aultant que l'expérience a faict veoir jusques icy, au grand préjudice et interrest de sadite Majesté Royale et de plusieurs aultres Estats innocents, que le party contraire s'est toujours emparé et servy de tous advantages qui luy sont venuz à propos, sans aulcung respect, sadite Majesté prie bien affectueusement sadite Altesse pour obvier à ce à l'advenir, et afin que sadite Majesté puisse avoir un passage libre sur la rivière du Main, pour joindre ses armées, de mectre



pour quelque temps en sa puissance et garde la forteresse de Russelsheim, moyennant s'obligeant de la luy rendre et restituer en bon et deu estat cy-après.

« 5. En cinquième lieu, sadite Altesse est requise de pourveoir et donner ordre à ce qu'il y ait toute provision nécessaire de pain et de vin, (d'aultant qu'il se recognoist qu'il y en a en grande abondance en ce pays), pour en cas de besoin s'en servir, dont l'on s'accordera pour le payement avec elle.

« 6. En sixième lieu, que sadite Altesse licentiera ses capitaines et aultres officiers et soldats qu'elle a levés et receu à son service, lesquels n'ont encore faict monstre, et leur permectra d'entrer au service de sadite Majesté et prendre en son armée tel party que bon leur semblera.

« 7. En septième lieu, qu'elle ne fera aulcune nouvelle levée de gens de guerre sans le sceu et permission de sadite Majesté.

« 8. En huitième lieu, qu'elle pourvoiera à ce que toutes les garnisons qu'elle a en quelques forteresses, villes, bourgs et places que ce soit, ne puissent en aulcune façon préjudicier et porter dommage à sadite Majesté.

« 9. En neuvième lieu, d'aultant qu'il pourroit arriver que, sadite Majesté seroit contraincte de, à son retour, repasser par ce pays, il plaira à sadite Altesse de lui donner asseurance que, en ce cas, le passage sera libre et ouvert à sadite Majesté et à ses gens toutes et quantes fois que la nécessité le requerra, soit qu'ils passent en gros ou par trouppes et sans qu'en ce il y soit mis ny donné aulcun empeschement, ains plutost prestée aide, faveur et assistance.

« 10. Et d'aultant qu'il y a des garnisons espagnoles et du duc de Bavière en quelques villes et places voisines, sadite Altesse asseurera semblablement sadite Majesté, que lesdites garnisons n'empescheront icelle sadite Altesse d'effectuer et accomplir de poinct en poinct ceste sienne promesse en quelque manière et soubz quelque prétexte que ce soit.

« 11. Et afin que sadite Majesté puisse être tant plus asseurée de l'accomplissement des susdictz poincts et articles et d'un chacun d'iceulx, l'on requiert sadite Altesse de permectre que



l'un de ses fils suive sadicte Majesté, luy commandant extrêmement de ne pas se départir d'auprès d'icelle que préalablement tous les avant dits poincts et articles ne soient approuvez, ratifiez et soubsignez tant par sadite Altesse que par les Estats de ses pays.

« Donné à Darmstadt, le $\frac{26^e \text{ de mai}}{5 \text{ juin.}}$ »

On le voit, Frédéric et ses conseillers s'étaient attachés à imprimer à cet acte, constituant une véritable déchéance du landgrave, un caractère apparent de convention amiable qui put en sauver, dans les limites du possible, ce qu'il avait de violent et d'abusif. Ils ne doutaient pas que le landgrave ne s'y soumit. Or, extérieurement il était libre, il ne pouvait donc arguer de contrainte, pas plus que crier à la pression morale contre le fait d'avoir été très-affectueusement prié de souscrire à certaines demandes.

L'exécution du plan ainsi arrêté fut confiée à Pœblitz. Le 26 au soir, après le souper, le colonel se présenta chez le grand maréchal de la cour du landgrave et sollicita la faveur d'être admis en présence du prince. Sur l'observation qui lui fut faite que le landgrave était déjà déshabillé et prêt à se mettre au lit, il n'insista pas, mais il pria le maréchal de porter incontinent à S. A. le projet de convention et de lui dire « que le roi, son seigneur et maître, souhaitait bien le bonsoir au seigneur landgrave et, avec ce, lui envoyait quelques articles, lesquels il le priait de lire, puis de se reposer et de faire savoir le lendemain sa résolution sur iceulx. » Louis trouva la commission étrange, prit les papiers, les jeta sur la table et, sans les ouvrir, donna brusquement l'ordre de répondre à Pœblitz « qu'il était content et ferait ce qu'on lui demanderait. »

Peu après cependant il se ravisa et voulut prendre connaissance des articles qu'on lui proposait. Dès le premier coup d'œil, l'indignation le saisit et sa conscience se souleva contre le lâche et hypocrite attentat dont il était menacé. Sa résolution fut prise à l'instant. Il fit appeler son second fils, le prince Jean de Hesse, le grand maréchal et le vice-chancelier, et après leur



avoir donné lecture des articles, il leur déclara qu'il aimait mieux s'en aller à pied et quitter le pays que de condescendre au déshonorant traité qu'on lui proposait. Frappés de stupeur, les deux fonctionnaires ne surent que supplier le prince de ne point abandonner ses États dans un moment si critique. Mais la patience de Louis était à bout, le machiavélisme sans pudeur de ses hôtes le révoltait et il n'eut pas de peine à démontrer à ses deux fidèles serviteurs que sa fuite était l'unique moyen qui lui restât d'empêcher la ruine entière du pays et d'éviter pour lui-même le déshonneur. Le voyant inflexible dans sa détermination, ils cessèrent leurs instances et ne s'occupèrent plus que de l'aider à exécuter son projet. Les préparatifs ne furent pas longs. Louis prit son jeune fils par la main et se glissa hors du château par une allée secrète ouvrant sur les remparts. La nuit sombre et noire semblait devoir favoriser ses desseins. Malheureusement il n'avait pas eu le temps de prendre les précautions convenables et, se fiant sur sa connaissance approfondie des moindres détails locaux, il n'avait pas tenu compte des obstacles accidentels. Comme il longeait les murailles, marchant presque à tâtons, il se heurta contre une des sentinelles qu'avait fait poser le margrave de Bade. Le soldat appela aux armes, le caporal de garde accourut, arrêta le landgrave comme personne suspecte et le remit aux mains d'un officier de l'armée badoise. Louis s'étant fait reconnaître, le capitaine envoya prévenir le margrave. Ce ne fut cependant que le lendemain dans l'après-midi que le prince Charles de Bade vint chercher les deux prisonniers dans une voiture et les amena au quartier général du margrave. Louis et son fils furent aussitôt enfermés dans une chambre, avec un factionnaire sous leurs fenêtres. Peu après leur arrivée, ils reçurent la visite du margrave qui les aborda par de vifs reproches. « Je suis peiné, dit-il, que V. A. ne soit pas demeurée à Darmstadt, car vous avez gâté vos affaires en essayant de vous enfuir. Si V. A. au lieu de se séparer des réformés s'était jointe à eux, elle se serait épargnée bien des chagrins. — Mais, répondit le landgrave, si je me suis enfui, c'est qu'on a voulu me contraindre à ce qu'il ne me convenait pas d'accorder. Je n'ai, quant



à moi, jamais eu que des pensées de paix et je persiste dans les mêmes dispositions. — S'il en est ainsi, c'est la perte et la ruine de V. A., de ses enfants et de toute la ville. — Je suis prêt à tout ce qui peut être honorable et avouable, mais céder, par exemple, ma citadelle de Russelsheim m'est de tout point impossible. — Que voulez-vous ? Ce sont les nécessités de la guerre. — Mais si quelqu'un devait demander à V. A. une forteresse ou une ville du margraviat de Bade, sous prétexte de nécessité de guerre, est-ce que V. A. la lui livrerait ? » Cette question embarrassa le margrave qui se tut et sortit (1).

Cependant on avait gardé au château le silence le plus absolu sur le départ du landgrave. Dans la matinée du 27 et vers l'heure à laquelle la réponse aux articles devait être rendue, le prince Frédéric de Hesse, fit avertir le duc Jean-Ernest de Saxe que son frère avait disparu, sans qu'on sut où il était allé. Ce fut grand émoi dans l'entourage du Palatin, qui comptait si bien sur les défaillances du landgrave, que l'ordre de départ avait été donné à l'armée. Déjà les troupes étaient sous les armes, prêtes à se mettre en marche et l'on n'attendait plus que de voir paraître le Palatin et son état-major. A la nouvelle de la fuite de Louis, les troupes furent renvoyées dans leurs quartiers, et le duc de Saxe dépêché incontinent chez le prince Frédéric de Hesse, lui vint déclarer « que S. M. était fort marrye d'avoir entendu le départ subit du seigneur landgrave, le priant, s'il était possible, de le faire retourner, sinon d'en avertir sadite Majesté et si les conseillers et officiers de Darmstadt, estant pour lors au lieu, ne pourraient pas entrer en quelque traité. » Le prince répondit qu'il n'avait aucune espèce de pouvoir et pria le duc de notifier lui-même ce dont il était chargé aux ministres de son frère. Ceux-ci étaient précisément réunis, fort en peine du départ de leur souverain, mais bien décidés à ne rien sacrifier de leurs devoirs. A la communication du duc de Saxe, ils répondirent qu'ils ne savaient ou était allé le landgrave, que ne connaissant rien des articles dont on leur parlait, ils ne pouvaient se

(1) Khevenhuller, IX, p. 1724.



prononcer à cet égard. Le duc s'éloigna pour aller chercher une nouvelle copie du projet de traité et revint bientôt annoncer aux ministres la nouvelle de l'arrestation du landgrave qu'ils ignoraient encore. Il leur remit en même temps la copie qu'il s'était procurée et les somma de se prononcer sans délai sur les articles. Mais loin de se laisser intimider, les fidèles conseillers puisèrent dans l'exemple même de leur souverain la force de résister à la pression qu'on s'efforçait d'exercer sur eux. Ils répliquèrent avec infiniment de sens et d'à-propos « que puisqu'on savait où S. A., leur maistre, estoit, ils ne doubtoient aulcunement que l'affaire ne se peult accommoder par quelque composition amiable et qu'il se pourroit bien faire que leur dict seigneur et maistre leur pourroit demander leur advis sur iceulx articles, auquel cas ils ne manqueroient d'en dire ce qu'ils en trouveroient pour la raison, priant S. A. le duc Jean-Ernest se souvenir de l'estroite alliance et confédération héréditaire qu'estoit entre les deux illustres maisons de Saxe et de Hesse et d'ayder à accommoder et pacifier l'affaire au mieulx qui luy seroit possible. »

Le duc, interdit de cette fermeté digne sans hauteur et de l'appel direct fait à son amicale intervention, balbutia quelques vagues promesses de concours et sortit précipitamment. Son rôle lui devenait pénible et il n'eut pas le courage de le pousser jusqu'au bout. Peu d'instants après son départ, un de ses gentilshommes vint réclamer de sa part le projet de traité. Les ministres le rendirent après en avoir toutefois pris copie.

Le mardi 7 était le jour définitivement fixé pour le départ de l'armée qui devait se diriger sur Dieburg. Peu d'instants avant que les tambours donnassent le signal de la marche, le colonel Pœblitz se rendit chez le grand maréchal et lui présenta de la part du Palatin une pièce contenant, à peu de chose près, les mêmes clauses que le projet de traité, repoussé la veille et qu'il prétendit faire signer par ce fonctionnaire, ainsi que par tous les conseillers du landgrave. Le maréchal convoqua immédiatement le conseil et lui fit part de ce qu'on attendait de ses membres. Tous refusèrent unanimement leur signature et deux des



conseillers furent députés au colonel pour lui faire entendre « qu'ils n'esperoient pas qu'on vouldroit les presser à signer ledit escrit, prins esgard au serment de fidélité qu'ils avoient prêté à S. A. leur maître ; qu'ils n'avoit jamais rien entreprins, soit par conseil ou en aultre manière contre S. M. et à quoy aussy S. A., leur maistre, ne les auroit jamais poussé ou sollicité. D'aultre part lesdits conseillers craignoient que encor que par leur advertissement et advis ils conseilleroient le bien et prouffict de l'électeur palatin, on le leur pourroit interprester aultrement et tout au contraire de leur bonne intention, selon qu'il advenoit mesme desja à sadite Altesse, leur maistre, adjoustant de plus que quand il seroit question d'accommoder quelque différend de voisinage et que l'on ne feroit aultre chose sinon de maintenir et deffendre les droictz des terres et Estatz de S. A., leur maistre, ladite souscription leur pourroit toujours estre opposée. Et quand au faict du passage demandé de la part de S. M., que puisqu'il falloit que les trouppes que S. A., leur maistre, avoit fait lever pour la deffense de ses Estatz, demeurassent nécessairement dedans ses forteresses et que ces trouppes là, n'estant de beaucoup bastantes pour empescher le passage à toute ceste armée, il étoit bien forcé de leur permectre, mais que d'aultre costé, il étoit à craindre, quand la dicte armée vouldroit cy-après retourner et reprendre le mesme passage et le party contraire en estant adverty leur viendroit coupper chemin pour les en empescher, qu'alors on en pourroit donner la coulpe auxdits conseillers et les accuser d'avoir donné les advertissements aux ennemys. Et pour le regard des vivres demandez, on ne leur en pouvoit envoyer aulcuns, quand bien on vouldroit, pour avoir lesdites trouppes tout saccagé, pillé et ruiné par là à l'entour, priant de rechef bien humblement sa dite Majesté de ne les vouloir davantage contraindre à signer ledit escript, avec déclaration que, en tant on continueroit à les presser de ce faire, ils seroient contrainctz d'en advertir les seigneurs landgraves Georges, Philippe et Maurice de Hesse, ains aussy les deux maisons électorales de Saxe et de Brandebourg et d'en attendre leurs résolutions. »



La menace qui terminait cette énergique réponse était de nature à faire une vive impression sur l'électeur palatin et atteignit pleinement son but. Frédéric recula devant les périlleuses conséquences de son système de violences morales et, rendant malgré lui hommage à la courageuse attitude des conseillers du landgrave, leur fit dire « qu'il se contentait de l'excuse par eulx faite et qu'il ne désiroit plus qu'ils signassent ledit escript (1). »

Mais il avait été trop cruellement froissé par cette série d'humiliantes défaites pour ne pas en tirer une cruelle vengeance. Le landgraviat tout entier fut livré à la licence de la soldatesque, mis à feu et à sang. La rage des destructeurs s'acharna surtout sur les châteaux et les domaines privés du prince et ne laissa rien debout. Les malheureux habitants, chassés de leurs demeures incendiées, n'eurent de refuge que les bois. Tout ce qui pouvait être de prix fut enlevé pour être vendu à Francfort, où le bétail devint tellement abondant qu'il ne trouvait plus d'acheteurs. La ville même de Darmstadt n'échappa à une ruine complète que par l'intercession du duc Jean-Ernest de Saxe-Weimar. Louis put être témoin du désolant spectacle de cette horrible dévastation, car il suivit l'armée dans le carrosse du margrave. Lors de son départ de Darmstadt, le Palatin s'approcha de lui en balbutiant quelques expressions de regret sur ce qui s'était passé, assurant que les articles qui avaient motivé la fuite du landgrave n'étaient cependant pas un ultimatum. La conversation s'étant engagée, Louis, toujours préoccupé de ses idées de paix et de conciliation, crut saisir un moment favorable et engagea le roi à écrire à l'électeur de Saxe « qu'il était content de se soumettre à l'Empereur, pourvu qu'il put être assuré de ses États. » Mais à cette ouverture, le Palatin se redressant, répondit : « Que désormais il était pourvu d'une bonne et puissante armée et partant non plus en tel état qui lui permettrait de demander pardon, et que quand même il voudroit écrire,

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Carton 193. Relation particulière de ce qui s'est passé à Darmstadt, etc., envoyée par Louis-Frédéric, duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard, au comte de Champlitte, gouverneur de la Bourgogne.

cela ne demeureroit secret, ains ses assistans viendroient à le savoir et par conséquent seroient rebutez de l'assistance dont autrement il était assuré d'eux, en cas de nécessité, dont partant il priait le landgrave de ne plus faire mention de cette déprécation, d'autant qu'il n'avait à faire contre un empereur, ains contre un archiduc et qu'il espérait de maintenir ce qu'il avait commencé. » A ces mots, il piqua des deux et s'éloigna (1).

Le 8 juin, l'armée ayant commencé sa retraite, le landgrave fut emmené sous bonne escorte à Gerau, où le Palatin porta son quartier général. Dans la soirée, Pœblitz vint lui présenter au nom de Frédéric une pièce contenant onze articles, presque tous empruntés au premier projet et dont les principales clauses portaient que le landgrave livrerait sa forteresse de Russelsheim, sur le Mein, à l'électeur et s'engagerait sur sa parole d'honneur à ne pas s'enfuir. Le landgrave refusa absolument le premier point et ne consentit à donner sa parole qu'au milieu des plus énergiques protestations. Cette concession partielle ne satisfit pas le Palatin. Il s'emporta jusqu'à faire menacer Louis de le mêner de force devant Russelsheim et de le placer en avant des troupes, afin que le commandant n'osât tirer. Mais le prince hessois, inébranlable dans le courage de son devoir, se contenta de répondre froidement : « Je ne puis rien contre la force; mais l'électeur répondra devant Dieu de ma mort et je serai heureux de sortir de ce monde pervers. Le commandant a ordre de n'ouvrir la forteresse à qui que ce soit et il saura remplir son devoir. »

On aime à croire que Frédéric eut reculé devant l'exécution de son inhumaine menace. Il n'eut cependant pas ce mérite. Le 9, il apprit que Tilly approchait, et oubliant aussitôt ses projets sur Russelsheim, il leva promptement le camp. Malgré l'engagement pris par Louis de ne pas s'enfuir, on lui donna pour campagnon de voiture le comte de Schlick. Peu s'en fallut du reste qu'il ne fut délivré ce jour-là par la cavalerie de Tilly,

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence. Lettre du 9 juin 1622.



qui surprit l'arrière-garde de l'armée, entre Bensheim et Lorsh. Il arriva le même jour à Manheim, où on le logea dans la maison de l'architecte de la ville. Le Palatin n'eut pas le bon goût de lui ôter ses gardes, mais il le fit du moins dîner tous les jours avec lui et se montra infiniment plus prévenant et amical que par le passé.

Cependant tous les princes allemands étaient intervenus en faveur du malheureux prince avec une énergie et une unanimité rares. L'électeur de Saxe se montra surtout actif. Non content de s'adresser directement au Palatin, il écrivit au landgrave Maurice de Hesse-Cassel, dont la haine contre son cousin était notoire « qu'il s'estonnoit comme il s'estoit laissé vaincre plus tost par la passion que par l'esgard qu'il devoit avoir à la consanguinité, qui estoit entre luy et son cousin, et que s'il ne faisoit effort pour le retirer de captivité, il (l'électeur de Saxe) le tiendroit pour ennemy. » Sur quoi Maurice répondit brutalement « qu'un chacun avoit assez à faire de soy mesme et de sauver sa peau (1). »

Louis resta à Manheim jusqu'au 26 juin. Le 25, le Palatin, sur le point de suivre Mansfeldt en Alsace, était venu prendre congé de lui. Le 26, il le fit amener à Landau sous une escorte de 100 chevaux. Là, le prince hessois se trouva en butte aux obsessions les plus pressantes des conseillers de Frédéric, qui présentèrent à sa signature une pièce dont ils firent la condition de sa mise en liberté. Louis résista d'abord énergiquement ; les conseillers firent alors intervenir l'envoyé de Wurtemberg, Beninghausen, qui représenta au landgrave le péril que sa vie courait au milieu d'une soldatesque mal payée et sans frein, et lui fit observer qu'aucun article ne donnait au Palatin le titre de roi de Bohême. Bien qu'ébranlé, Louis exigea des modifications de rédaction, qui, après quelques pourparlers, furent accordées et enfin il signa le *revers* suivant :

« 1° Le seigneur landgrave taschera de moyenner et advancer

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience. Lettre de Strasbourg, du 27 juin 1622.



auprès de S. M. I. et ailleurs à une générale et constante paix en Allemagne et à la restitution des appartenances du Palatin, et particulièrement des pays et dignitez héréditaires, en tant qu'il lui sera possible.

« 2° Il n'attentera rien d'hostile contre le Palatin, ni ses pays et subjects, pendant cette guerre, ainsi que le même luy a esté promis et advoué.

« 3° Il ne se vengera ni ressentira en rien de ce qui s'est passé jusqu'à ceste année.

« 4° Il n'entend pas déroger aux accords et pactes héréditaires qu'il a avec d'autres électeurs et princes (1). »

Quel bénéfice l'électeur palatin comptait-il retirer de ces engagements arrachés par la force? Il avait dans sa vie fait assez peu de cas de ses propres serments pour ne pas ajouter une foi sans bornes à ceux d'autrui. Aussi faut-il voir dans sa conduite un hommage involontaire et marquant de son respect pour le noble et chevaleresque caractère du landgrave. Sa joie fut grande lorsqu'il apprit que le *revers* était signé et il fit immédiatement inviter Louis à sa table. Louis accepta, ne se doutant pas qu'il courait au devant d'une dernière et pénible humiliation. Halberstadt se trouvait au nombre des convives. Son humeur naturellement brutale, excitée par les fumées du vin, aigrie par les événements que nous allons raconter, ne sut respecter ni le caractère, ni le rang, ni le malheur de l'hôte de Frédéric. Il harcela le landgrave de mots injurieux et de propos insultants, sans que Frédéric, oublieux des plus élémentaires devoirs de l'hospitalité, osât intervenir. Louis se sentit profondément blessé, mais il demeura maître de lui-même et se contenta d'opposer aux lâches agressions du grossier convive le silence du dédain.

Le 27 juin fut enfin le jour de sa délivrance. Après un grand dîner d'adieu, le Palatin reconduisit lui-même le landgrave jusqu'à la porte de la maison qu'il occupait et prit congé définitif

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence, du 20 juin 1622.



de lui avec les plus grandes protestations d'amitié. Louis partit aussitôt pour Spire, sous l'escorte d'un escadron de cavalerie, passa la nuit dans cette ville et le lendemain, après s'être arrêté quelques instants à Manheim, fit sa rentrée à Darmstadt.

Ainsi se termina, à la honte du Palatin et de ses adhérents, « un acte du tout extraordinaire et sans exemple, de grande conséquence et d'autant plus inexcusable qu'il avait été commis sous couleur d'une amitié feinte et palliée, et qui excita un ressentiment très-vif et très-juste dans tout l'Empire (1). » Frédéric y perdit le peu de considération qu'il avait conservée jusque là et l'expiation ne se fit pas attendre.

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 530. Lettre du duc Louis de Wurtemberg au comte de Champlitte, du 23 juin 1622.

CHAPITRE XV.

Dispositions pacifiques du roi Jacques et de l'Empereur. — Obstination de Frédéric. — Ferdinand donne plein pouvoir à l'Infante pour négocier avec le roi d'Angleterre. — Projet de congrès à Bruxelles. — Satisfaction de Jacques. — Démarches du comte de Schwartzenberg auprès de l'électeur de Mayence. — Dissentiment entre le duc de Bavière et le roi d'Espagne. — Jacques I[er] et Mansfeldt. — Le congrès de Bruxelles. — Son insuccès. — Dissentiment entre la cour d'Espagne et l'Empereur. — Caractéristique du condotiérisme allemand. — Cynisme de Mansfeldt. — Sa requête aux États Généraux.

Une nouvelle évolution s'était produite dans l'esprit toujours inquiet du roi Jacques d'Angleterre. La pression qu'exerçait sur lui l'opinion publique de son peuple, très-sympathique à la cause du Palatin, ne lui permettait pas d'arrêter subitement les levées d'hommes qu'il avait ordonnées, ni de paraître moins résolu à prendre les armes. Mais le projet de mariage qu'il avait imaginé entre son fils et une infante d'Espagne avait suscité en lui un nouveau et vif désir d'arriver à un accommodement des affaires d'Allemagne. Or, plus encore que Jacques, et en cela constant dans ses sentiments, l'Empereur désirait la paix. Malheureusement les engagements qu'il avait pris vis-à-vis du duc de Bavière lui liaient les mains et formaient obstacle à l'accomplissement de ses désirs. Cependant la difficulté n'était pas insurmontable et déjà le duc s'était montré disposé à accepter des



tempéraments honorables pour les deux parties. Mais Frédéric, obstiné dans ses idées étroites, aveuglé par sa présomption, se refusait aux concessions les plus simples, les plus légitimes. Il ne rêvait que guerre, troubles et révolutions, se plaisait à faire avorter sans cesse les efforts de son beau-père et n'admettait pas qu'après avoir bouleversé l'Allemagne, violé ses devoirs de vassal, ruiné tant de pays et versé tant de sang, il put ne pas être rétabli dans l'intégrité de ses droits héréditaires et traité enégal par l'Empereur. L'émigration qui l'entourait, composée de brouillons ou de rêveurs, l'entretenait soigneusement dans cet ordre d'idées et l'entraînait de plus en plus dans une voie sans issue. Avec un peu plus de bon sens et de jugement, il eut obtenu de l'Empereur des conditions avantageuses et trouvé des alliés dans ceux qu'il accusait, en les calomniant, d'être les principaux fauteurs de la guerre. L'Espagne, en effet, souhaitait la paix avec passion et s'était déjà faite l'avocat du Palatin auprès de la cour de Vienne. Elle s'efforçait de tout son pouvoir d'aplanir le terrain des négociations et de là naissait son opposition à la translation de la dignité électorale du Palatin en faveur du duc de Bavière. Fidèle écho de la politique de son royal neveu, l'infante Isabelle ne négligeait aucune occasion de seconder les démarches de Jacques en vue d'une suspension d'armes. Déjà, en 1621, une trêve avait eu lieu au Palatinat et l'Infante ne l'avait rompue que, lorsque pressée par l'Empereur et le duc de Bavière et contrainte par les nécessités de la situation, elle ne pouvait plus résister sans trahir les intérêts de l'Église et de ses États. Quand, après l'invasion de Mansfeldt au bas Palatinat, le roi d'Angleterre signifia son ultimatum à la cour impériale, Ferdinand, rendant un hommage éclatant à la haute et juste réputation de l'illustre princesse, ne crut pouvoir mieux témoigner de son inclination conciliatrice qu'en confiant à l'Infante ses pleins pouvoirs pour négocier avec l'Angleterre les conditions de l'armistice et les préliminaires de la paix (1).

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Ferdinant II. Lettre du 13 janvier 1622.



Trois semaines plus tard, l'Empereur chargea le comte Georges-Louis de Schwartzenberg d'aller communiquer cet acte au roi d'Angleterre et de s'entendre avec ce monarque sur l'époque, le lieu et les circonstances préparatoires d'un congrès auquel Ferdinand se réservait de faire intervenir les ambassadeurs de l'électeur de Saxe et du duc de Bavière. Il lui donna ordre de passer par Bruxelles, de prendre les instructions de l'Infante et d'y conformer exactement sa conduite. Un passage de la lettre que Ferdinand écrivit à cette occasion à la Princesse, montre combien était vif son désir d'arriver à un résultat utile. Après avoir prié Isabelle d'ouvrir les conférences « incontinent arrivé l'ambassadeur du roi d'Angleterre, » il ajoutait : « Et si ne se pouvaient obtenir les conditions proposées et que pour ceste cause tout le présent traitté se viendroit à défaire, nous serions contents que, de notre part, il fust accordé que le départ des gens de guerre et ce que davantage appartient à la déposition d'armes fut entreprins et effectué des deux costez en ung mesme temps, comme aussy nous remectons entièrement à V. A. S. quand icelle remarqueroit que le but proposé de la déposition enthière ne se pourroit obtenir de traitter la suspension d'armes de sorte et à telles conditions comme icelle trouvera convenir à nostre dignité impériale et au plus grand prouffict du bien commun, de prendre particulier esgard à ce que la suspension d'armes soit establie pour quelque long temps, comme pour un an entier, affin que le pays dégasté se puisse tant mieulx redresser (1). »

Le choix fait par l'Empereur dans la personne de l'Infante se trouva pleinement justifié. En l'apprenant, Jacques témoigna la plus vive satisfaction. Le monarque anglais professait la plus respectueuse et la plus sincère estime pour l'auguste princesse, et lui gardait une reconnaissance profonde des marques d'intérêt et de bienveillance qu'elle avait données à plusieurs reprises aux exilés de la Haye. Afin de mieux faire éclater ses

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Carton 183. Lettre du 3 février 1622.



sentiments, il pria l'Infante de désigner elle-même le personnage qui lui serait le plus agréable comme ambassadeur, n'ayant rien tant à cœur, assura-t-il, que de « lui donner plein contentement (1). » Isabelle s'excusa d'accéder à cette marque de déférence, mais ce fut avec l'avis du comte de Gondamar que Jacques nomma sir Thomas Weston pour le représenter au futur congrès (2). Les lettres-patentes de l'Empereur n'étaient pas encore arrivées à Bruxelles que Schwartzenberg avait déjà commencé son voyage, malgré les rigueurs de la saison. Le 5 février, il se trouvait chez l'électeur de Mayence, qui écrivait en ces termes à l'Infante :

« Le roi d'Angleterre propose une suspension d'armes. L'Empereur et les États catholiques préféreraient quelque chose de plus, une *depositio armorum* et le licenciement des troupes des deux côtés.

« Si les conditions proposées pour la paix ne peuvent être acceptées, l'Empereur consentirait volontiers à ce que l'on convînt de faire retirer les armées de chaque côté et, en général, à tout ce qui peut constituer le *depositio armorum*, pour un temps déterminé. Il accepterait au pis-aller une suspension d'armes que V. A. fera la plus convenable et la plus utile possible au bien de l'Empire, tâchant que ladite suspension soit stipulée au moins pour un an, afin de laisser reposer les pays épuisés, et que l'on soit obligé de chaque côté de dénoncer cette suspension au moins trois mois d'avance (3). »

L'accord entre l'Empereur et les princes catholiques était donc parfait, et c'est avec juste raison que Ferdinand remontrait au roi d'Angleterre que, si la paix n'était pas encore faite, la responsabilité devait en retomber tout entière sur le Palatin qui, sourd à toutes les propositions d'accommodement, ne cessait d'attiser le feu de la guerre au moyen des subsides de la Hol-

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience n° 528. Lettre de lord Digby, du 15 février 1622.

(2) Id., *ibid.* Lettre de l'Infante du 23 février 1622.

(3) Id. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence. Lettre du 5 février 1622.



lande, des intrigues de ses agents et des encouragements donnés aux Mansfeldt, aux Halberstadt et à leurs dignes compagnons (1).

Maximilien ne sentait pas moins que ses alliés de la Ligue la nécessité de la paix, mais il différait d'eux en ce qu'il ne partageait pas leur confiance dans le succès du futur congrès. Le choix de Bruxelles, comme lieu de réunion des négociateurs, de l'Infante, comme plénipotentiaire de l'Empereur, lui portait ombrage. Il supposait les Espagnols peu disposés en sa faveur et ne se trompait assurément pas, en ce qui touchait le point de la translation. A son sens, l'Empereur eut mieux fait de prendre lui-même les négociations en main, de concert avec un certain nombre de princes de l'Empire, tels que les cinq électeurs, l'Infante, l'évêque de Wurzbourg, le landgrave Louis de Darmstadt, les ducs Frédéric et Ulrich de Brunswick et Frédéric-Jules de Poméranie (2). Ce fut probablement à son instigation que, lors de l'arrivée de sir Thomas Weston à Bruxelles, l'Empereur, prenant prétexte de ce que le roi Jacques insistait pour le rétablissement du Palatin dans sa dignité électorale, écrivit à l'Infante « qu'ayant promis au duc de Bavière la dignité électorale et les choses étant au point que les patentes de translation avaient été délivrées et qu'il restait seulement à procéder à l'investiture solennelle, il la priait de veiller à ce que la parole impériale ne fut pas compromise (3). » Ferdinand avait déjà adressé les mêmes recommandations au roi d'Espagne sur le bruit, fondé d'ailleurs, que lord Digby était arrivé à Madrid, avec la mission expresse de soutenir la cause du Palatin, quant à la translation (4).

Les craintes et les méfiances de Maximilien étaient singuliè-

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Lettre de Ferdinand, du 31 janvier 1622.

(2) Hurter, *Ferdinand II*, t. IX, p. 147.

(3) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'Empereur. Lettre du 4 mai 1622. « *Quemadmodum publicæ privatimque interest verbi nostri fidem constianter observari.* »

(4) Id., *ibid*. Lettre du 11 mai 1622.



ment exagérées. Loin d'élever des objections contre la réunion d'une diète impériale, plus ou moins complète, Philippe IV l'appelait de tous ses vœux ; il recommandait à son ambassadeur à Vienne, le comte d'Onate « de n'omettre aucune occasion de détruire le préjugé que l'Espagne serait jalouse de l'agrandissement de la Bavière, » il approuvait d'avance la cession éventuelle au duc du marquisat de Burgau et d'autres domaines autrichiens, il se déclarait enfin prêt à évacuer le bas Palatinat, si cette concession pouvait aider à la pacification de l'Allemagne (1). Plus tard, il suggéra au comte d'Onate quelques expédients propres à le rapprocher du duc de Bavière, sur cette même question, et, dans une instruction des plus remarquables, il exposa nettement le fond de sa pensée :

« Renouvelez une troisième fois la proposition que vous avez déjà faite une et deux fois au duc de Bavière, touchant le bas Palatinat, parce que je n'ai d'autre vue en cette affaire que de sortir du bas Palatinat pour l'arrangement des affaires d'Allemagne, le service de Dieu et le bien de la maison d'Autriche. Et puisque le duc de Bavière s'est remis entre les mains de l'Empereur, pour qu'il mette ordre aux affaires d'Allemagne, le mieux est que se réunisse le congrès dont il a été question. Vous aiderez de tous vos soins à ce que ce congrès ait lieu le plus tôt possible, car si cette négociation prend une bonne tournure, il vaudra mieux qu'elle se fasse avant la Diète, attendu qu'il y a lieu de croire que l'électeur de Saxe applaudira à tout ce qui mettra un terme aux embarras actuels et, quelque parti que vous preniez, il faudra entretenir la correspondance que de raison avec ce prince et sa maison (2). »

Certes il était difficile à Philippe de se montrer plus conciliant, de se conduire avec plus de ménagements envers le duc de Bavière. Néanmoins Maximilien s'abstint de se faire représenter aux conférences de Bruxelles. Cette abstention, peu bienveillante, ne découragea pas le roi et ne le fit pas sortir de

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État espagnole, n° 8. Lettre de Madrid du 24 janvier 1622.

(2) Id., *ibid*. Lettre du 15 mars 1622.



ses résolutions désintéressées. Le comte d'Onate avait insinué que, si le duc de Bavière obtenait le bonnet électoral pour les services par lui rendus à l'Empereur, il était juste que l'Espagne, qui avait non moins de titres à la reconnaissance impériale, obtînt l'investiture du bas Palatinat. Il reçut une mercuriale sévère. « Vous ne devez, lui écrivit le Roi, parler de ce projet en aucune manière, puisque, comme on vous l'a déjà écrit, tout le fruit qu'on prétend tirer n'est pas autre qu'un bon accommodement des affaires, à l'avantage de l'Empereur, des princes catholiques et de la paix publique et ainsi vous le donnerez à entendre par toutes les voies (1). »

De son côté, Jacques fit des démarches directes auprès de Mansfeldt, dans l'espoir de le faire entrer dans ses vues. Ces démarches étaient les préliminaires des négociations, car Mansfeldt était un obstacle vivant à la paix. Trève, suspension, déposition d'armes, traité définitif, toutes ces variantes de la pacification ne pouvaient que lui être odieuses. La guerre était son élément, sa force, sa raison d'être. Il n'y pouvait renoncer sans décheoir, ni briser son épée sans disparaître dans la foule. Trop adroit cependant pour rompre en visière à Jacques et repousser de prime abord ses avances, il tourna la difficulté.

« J'ai receu, écrivit-il au Roi, celle qu'il a pleu à V. M. m'honorer et par là entendu la volonté d'icelle pour une suspension et déposition d'armes, à quoy je ne souhaite autre sinon que ce soit au contentement de V. M. Mais, Sire, V. M. peut voir qu'en une telle affaire, il y a de grandes considérations. En premier lieu, il faut satisfaire la soldatesque. Le deuxième, il se faut bien assurer de l'état dont il est à cette heure question et aussy satisfaire aux intéressez qui ont despendu le leur et hazardé leur vie, comme ils sont encore désireux de le faire pour le service du Roi, mon maître, y étant obligés. Voilà pourquoi, Sire, je supplie V. M. en toute humilité d'y vouloir avoir égard, tant en l'un qu'en l'autre point, et ce que, pour moi, je ne serai jamais diffi-

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, n° 14. Lettre du 18 mai 1622.



cile à apporter tout ce qui peut être profitable à une paix, pourvu qu'elle soit stable et honorable. Voilà pourquoi je supplie de rechef V. M., en toute humilité, qu'il lui plaise de commander à son ambassadeur de me faire ouverture comme on pourrait contenter l'un et l'autre et étant la chose aussi qui nous touche de si près; si c'était la volonté de V. M. que je puisse envoyer quelqu'un à Bruxelles près de son ambassadeur, pour entendre de lui ce qui est de l'intention de V. M. et y demeurer jusqu'à la fin du traité, je n'omettrai d'y apporter tout ce qui sera possible pour le bien de la cause (1). »

L'astucieux aventurier voulait donc avoir la tutelle de l'ambassadeur du Roi au congrès et se réserver ainsi les moyens soit de faire échouer les négociations, soit de stipuler pour lui-même dans le traité, comme partie contractante. Il prévoyait le pis aller de la paix et se prémunissait contre cette éventualité. Calcul adroit, qui ne l'empêchait pas de prendre toutes ses mesures pour la guerre. Par ses ordres, le comte de Solms et Ferentz sommèrent les États Généraux de se montrer moins avares de leurs subsides. « Il y a des gens, disaient-ils dans leur altière requête, qui croient que M. le comte de Mansfeldt attendroit de vos seigneuries plus d'égards à remédier à ses nécessités, ou qu'ils s'imaginent que l'entière connaissance que vous avez de ses extrémitez, le grand intérêt qu'à votre État à la conservation de son armée et l'espérance, qui lui a été faite par bonnes raisons, l'ont fait attendre une plus favorable décision (2), pour pouvoir faire un certain fondement sur quelque chose pour l'avenir, et que le moindre que vous voudriez faire seroit de lui continuer vos subsides, sans vous arrêter au terme seulement de trois mois, tellement qu'on commence, non sans occasion, de craindre quelque grand désastre... C'est pourquoi de rechef nous vous supplions de mettre la main, à bon escient, à la roue favorable de la fortune qui commence à tourner en faveur du Roi notre

(1) Archives du royaume de Belgique. Collection Routard, t. X, p. 119. Lettre du 3/13 mai 1622.

(2) Les États Généraux venaient d'accorder 50,000 florins par mois, mais pour une période de trois mois.



maître, en donnant ordre promptement pour le payement des 150,000 florins que vos seigneuries ont maintenant contribuez à la guerre (1). »

La prétention de Mansfeldt, soutenue par le Palatin, fut acceptée par le roi Jacques, qui désirait trop vivement la conclusion de la paix pour reculer devant aucune concession. Sa condescendance parut cependant causer plus de surprise que de plaisir au Bâtard et à l'ex-roi et ils montrèrent si peu d'inclination à en profiter que Jacques s'irrita. « Quant à ce qui est du traité, écrivit-il à l'Infante, nous sommes infiniment marri qu'il ait reçu aucune accroche ou empêchement de la part de notre gendre, comme nous craignons qu'il ait fait depuis peu, par le retardement qu'il a apporté à l'expédition des choses qui dépendaient de son pouvoir pour l'acheminement d'icelui. Le zèle que nous avons à la pacification projetée et l'humeur des gens parmi lesquels il se trouve maintenant engagé, nous suggèrent assez de quoi faire une douteuse quoiqu'assez probable construction de ses intentions. Toutefois, pour prévenir le mal qui en pourrait arriver, nous l'avons envoyé sommer encore une fois pour toutes de remplir son devoir et donné charge et commandement exprès à nos ministres, qui sont au Palatinat, s'ils l'y trouvent réfractaire, de licencier sans délai l'armée que nous y avons à notre solde et de s'en revenir près de nous (2). »

En attendant l'effet de ces menaces, les conférences commencèrent. Aussitôt après son arrivée, Weston écrivit à l'Infante « que le roi de la Grande-Bretagne, ayant entendu le pouvoir qu'elle avait d'accorder et conclure une suspension et déposition d'armes, et espérant qu'elle ferait paraître sa bonne inclination et prudence à cet égard, l'avait envoyé, lui Weston, par-deça en grande diligence et avec pleins pouvoirs pour traiter de ladite suspension et déposition. » Il invita en conséquence la princesse à nommer ses commissaires.

(1) Archives de la Haye. Duitslandt. Lettre du 1/11 mai 1622.

(2) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience. Lettre du 3 juin 1622.



L'Infante désigna pour la représenter le conseiller d'État Peckius et Ferdinand de Boischot, baron de Saventhem et mit une des salles de son palais à la disposition des négociateurs. La première séance eut lieu le 22 mai (1). Weston y parut accompagné « d'un personnage de la profession de robe longue nommé Dickson, » et du sieur Trumbul, agent anglais près la cour de Bruxelles. Cette première réunion fut entièrement absorbée par l'examen des pouvoirs de Weston, lesquels furent déclarés valables. Le lendemain l'ambassadeur anglais demanda communication des pouvoirs donnés par l'Empereur à l'Infante, et comme on lui montra simplement une lettre de l'Empereur du 13 janvier 1622, il déclara ne pouvoir s'en contenter, et ne passa outre que sur l'assurance formelle que l'Infante enverrait immédiatement un courrier exprès à Vienne pour réclamer de l'Empereur une commission en due forme. Cette difficulté écartée, une autre surgit. Weston ayant fait connaître que le roi Jacques n'entendait s'obliger que pour son gendre le Palatin, et non pour aucun autre, les commissaires espagnols exigèrent qu'il envoyât sur-le-champ demander des pouvoirs suffisants à l'électeur palatin, au comte de Mansfeldt, au margrave de Bade Durlach et à Christian d'Halberstadt. Weston accepta sous la condition que, si Mansfeldt, Durlach et Halberstadt prétendaient envoyer des agents pour conférer avec lui, licence leur en fut accordée.

Ce point réglé et pour ne pas perdre de temps en attendant le retour des divers courriers dépêchés à Vienne et au Palatinat, Weston proposa aux commissaires espagnols d'examiner « s'il ne conviendrait pas d'accorder, par manière de provision, une cessation et abstinence de tout acte d'hostilité. » Invité à développer sa pensée, le diplomate anglais exposa que l'intention du Roi son maître serait de commander la cessation des hostilités au colonel Veer, commandant les troupes anglaises au Palatinat, et d'écrire à Mansfeldt et aux autres généraux pour les engager à suivre cet exemple, pourvu que l'Infante donnât

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, n° 38. Lettre du 23 mai 1622.

des ordres formels dans le même sens, tant à don Gonzalès de Cordova qu'au baron de Tilly et à l'archiduc Léopold. Il fallait quelque naïveté pour espérer qu'une proposition qui plaçait les deux parties intéressées sous le poids d'obligations inégales, put jamais être acceptée. Peckius et Boischot la repoussèrent avec énergie et, se basant sur le principe de la réciprocité parfaite, déclarèrent « que tout ce qu'on pourrait faire serait d'écrire des lettres aux chefs de guerre de part et d'autre, afin de voir et aviser s'ils pourraient trouver moyen de s'entr'accorder de ladite cessation d'armes provisoire. » Pour ne pas demeurer en reste de propositions, ils ouvrirent ensuite l'avis de choisir « quelques princes ou seigneurs de marque pour s'entremettre à procurer ladite cessation. » Weston admit d'abord cette idée, mais on ne put s'entendre sur les personnes et l'on se sépara sans avoir conclu.

Le jour suivant, Weston informa les commissaires que le roi son maître avait envoyé en Allemagne le baron de Chichester, avec ordre de s'arrêter au Palatinat et de se rendre ensuite à Vienne; il offrit d'employer l'intermédiaire de ce diplomate pour négocier la cessation des hostilités. Les commissaires, avant de se prononcer, demandèrent s'il était entendu que Christian d'Halberstadt, compris la veille par Weston parmi les princes auxiliaires du Palatin, serait obligé de quitter la Westphalie et de subir les conditions communes. Sur la réponse peu satisfaisante de l'envoyé anglais, qui prétendait laisser Christian en dehors de la médiation de Chichester, sa proposition fut rejetée. Weston abandonna aussitôt le terrain des questions préjudicielles et s'offrit à commencer la négociation principale, sans attendre le retour des courriers.

Les commissaires ayant accepté, Weston demanda que l'Infante voulut bien signer un acte contenant promesse de faire agréer et ratifier par l'Empereur tout ce qu'elle aurait conclu et arrêté en cette matière. Après un échange d'observations, il se contenta d'une « lettre de S. A. écrite au Roi de la Grande-Bretagne, contenant, en substance, qu'il se peut assurer et tenir, certain de ladite ratification à faire par S. M. I. » Ce prélimi-

naire posé, Weston remontra qu'avant tout il importait « de traiter du lieu où la suspension d'armes devait être observée » et déclara que le roi son maître entendait que ce fut seulement aux deux Palatinats.

A cette étrange déclaration, Peckius et Boischot furent tellement saisis d'étonnement qu'ils ne voulurent pas en croire leurs oreilles. Ils firent répéter à l'ambassadeur anglais sa proposition et ne lui dissimulèrent pas l'impression fâcheuse qu'ils en ressentaient. Concentrer les effets du traité dans les bornes étroites du Palatinat, n'était-ce pas en réalité simplement déplacer la guerre et créer pour les domaines de l'électeur une situation privilégiée, exceptionnelle que rien ne justifiait? Une telle proposition ne pouvait être sérieuse et indiquait suffisamment le peu de fondement des déclarations pacifiques de Jacques. Était-ce un piège? C'était difficile à croire, car la ruse eût été grossière, peu digne d'un souverain et dépourvue de toutes chances de succès. Peckius et Boischot rompirent la séance et allèrent faire leur rapport à l'Infante. L'espérance de paix, dont ils s'étaient nourris jusqu'à ce jour, était singulièrement affaiblie. Isabelle ne fut pas moins émue que ses commissaires de l'incident étrange soulevé par Weston. S'appuyant sur les lettres mêmes de Jacques, elle défendit à ses négociateurs de consentir à aucune restriction quelconque de la portée du traité de paix et manifesta l'intention positive d'en étendre le bénéfice à toute l'Allemagne. Lorsque, le 2 juin, les membres de la conférence se réunirent de nouveau, une vive discussion s'éleva entre eux sur la proposition de Weston. Enfin celui-ci, pressé par les arguments péremptoires de ses adversaires, mit un terme au débat, en annonçant qu'il demanderait de nouvelles instructions du roi son maître (1).

Les conférences furent interrompues pendant presque toute la durée du mois de juin. Dans l'intervalle arriva à Bruxelles la nouvelle de l'odieux attentat commis par le Palatin contre les États et la personne du landgrave Louis de Hesse-Darmstadt.

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience n° 530.



L'irritation y fut plus vive que partout ailleurs, en raison des assurances que Jacques n'avait cessé de donner sur les intentions conciliantes de son gendre. Quelle confiance pouvait-on désormais accorder à la parole de ce monarque? Car, de deux choses l'une, ou il était le jouet de son gendre, ou lui-même avait voulu tromper impudemment l'Empereur, l'Infante et les princes catholiques. Ainsi que le faisaient remarquer l'Empereur et l'électeur de Mayence, « de tels actes et les propos du Palatin au landgrave Louis ne concordaient nullement avec les déclarations faites au nom de Frédéric par le roi d'Angleterre, et obligeaient l'Infante à porter la plus grande prudence dans la suite des négociations. »

Isabelle n'hésita pas à communiquer ces avis à sir Thomas Weston (1). Elle écrivit à Jacques une lettre pleine d'indignation et d'incisive ironie; elle le somma énergiquement de forcer Frédéric à faire réparation au landgrave.

« V. M., écrivit-elle, aura sans doute eu nouvelles comme quoy le Palatin votre gendre a depuis peu de jours en ça hostilement envahy le pays du landgrave Louis de Darmstadt, y fait saisir sa personne avec ses enfants et les mener prisonniers où il a voulu, choses que je ne puis à la vérité trouver sinon bien étranges contre un prince qui, jusqu'à présent, n'a jamais porté les armes, n'y fait aucun acte d'hostilité contre ledit Palatin n'y les siens, ains s'est toujours montré ami de la paix et même singulièrement désireux de voir ledit Palatin réconcilié à l'Empereur et remis en ses États, en considération de quoi il est aussi arrivé qu'en la conférence commencée en cette ville sur la suspension et déposition d'armes entre l'Empereur et ledit Palatin, votre ambassadeur, le chevalier Weston, a, ces jours passés, proposé ledit landgrave pour l'un des plus propres d'entre les princes d'Allemagne que l'on eut pu choisir pour s'entremettre comme médiateur à procurer une cessation et abstinence provisoire de tous actes d'hostilités, sans préjudice

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Ferdinand II. Lettre du 18 juin 1622.



dudit traité principal, de manière que l'on a beaucoup de sujet de s'émerveiller qu'environ le même temps ledit landgrave ait, d'un côté, comme prince neutre, été proposé comme médiateur de ladite cessation d'hostilités, et de l'autre côté, été assailli et offensé par le Palatin et les siens comme ennemi. C'est pourquoi trouvant cette action fort contraire aux bons desseins de mettre l'Allemagne en repos et qu'autres princes en prendront aussi juste occasion et matière de défiance à l'endroit dudit Palatin et de ceux de son party, je n'ai voulu différer de requérir et prier V. M. qu'il plaise à icelle d'y faire pourveoir et apporter remède convenable, en sorte que le landgrave et les siens soient au plus tôt remis en liberté et le tout réparé comme la raison le veut (1). » L'honneur de Jacques était en jeu. Il le sentit et s'exécuta avec une netteté et un empressement remarquables : « Nous avions été avertis, écrivit-il à l'Infante, avant la réception de votre lettre, du traitement fait par notre gendre au landgrave Louis de Hesse-Darmstadt et à son fils, et avions délibéré de nous en intéresser et lui faire sentir le dégoût et déplaisir que nous avions conçu de cette action-là. Ce que nous nous sommes d'autant plus hâté de faire pour le ressentiment que témoignez aussi en avoir, et lui avons écrit bien vivement sur ce sujet, lui faisant entendre combien ce procédé nous est odieux et désagréable, et le sommant de mettre promptement, sans delay et condition, ledit landgrave et son fils en liberté, et de les laisser en l'état auquel ils étaient auparavant, comme nous ne doutons pas qu'il ne le fasse, et ferons en sorte que vous verrez à la fin que notre dit gendre se rangera bon gré mal gré au but de nos bonnes intentions, et pourrez être assurée qu'à ce fait, comme en toutes autres choses, nous ferons tout ce qui dependra de nous tant pour l'avancement de la paix que pour votre contentement particulier (2). »

Malgré les protestations du roi Jacques, les ministres de l'In-

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 530. Lettre du 16 juin 1622.

(2) Id. Liasses de l'audience. Lettre du 17 juin 1622.



fante n'étaient nullement rassurés sur les intentions du Palatin et n'avaient qu'une très-médiocre confiance dans le succès des conférences. Les faits venaient sans cesse se poser en contradiction des promesses royales, et plus on parlait paix à Londres, plus on commettait d'hostilités en Allemagne. Aussi l'Infante sentait tous les jours davantage la nécessité d'exiger des garanties sérieuses pour le traité qu'on lui proposait, et des délibérations de son conseil sortit la décision suivante, destinée à servir de règle immuable aux commissaires espagnols, dès que serait abordée la question essentielle du traité.

Conditions sur lesquelles le traicté de la déposition des armes se doibt fonder et conclure.

« 1° Premierement que l'aultre partie aura à commencer à déposer premierement les armes sans aulcun delay ou prolongation et de faire en sorte qu'en deans deux mois tous ses gens soyent licenciez, separez et sortyz, et que l'on les donnera suffisante assecuration de ce costel de faire par apres le mesme;

« 2° Que l'aultre partie aura à se deporter de toute hostilité, pillage, saccagement, bruslement et ratzions quelconques, sans attenter plus rien, moings occuper quelque place, ou exercer quelque acte d'hostilité, ou offenser quelque Estat ou ses subjects par le passage, en retirant, amenant ses gens hors du Palatinat; et que le mesme s'observera par S. M. I. et tous electeurs, princes et Estats obeissans de l'Empire; excepté les gens dont S. M. I. aura affaire pour l'asseurance de ses royaulmes et pays héréditaires nouvellement ramenez à son obeissance, et des places qu'elle tient aux Palatinats superieur et inferieur, et contre les desseings du Turq, et dont la maison de Bourgogne a besoing de s'en servir ailleurs;

« 3° Et particulièrement de faire que le Mansfeldt et le duq Christian de Brunswig, la jeusne, et les aultres officiers de guerre declarez au ban, s'y conforment et l'accomplissent endéans ledit terme, et que la ville de Haguenau et aultres places occupées au pays d'Alsace soient par lui restituées et remises en leur premier estat, et qu'il retire et même ses gens hors l'Alsace,



l'archevesché de Mayence, l'evesché de Spire et les pays de tous aultres obeissants Estats sans intéresser personne, et que le Palatin ait à révoquer et casser les plénipotences, charges et aultres données au dit Mansfeldt et à Jagerndorf, en faisant luy et le roy d'Angleterre qu'ils aient à y renoncer;

« 4° Que les affaires aux Palatinats supérieur et inférieur ayent à demeurer en mesme estat qu'elles sont à présent, et seront conservées en leur estre, sans aulcune innovation, jusques au traicté de la paix et pendant qu'iceluy durera;

« 5° Que le principal traicté de la paix se fera le plus tost possible et, à cest effect, dénommé jour et temps avec convocation des intéressez;

« 6° Puisque le Palatin n'a encor donné response au roy d'Angleterre (ce que l'on sçait), ny obéy jusques à présent aux admonitions d'Angleterre, touchant de se déporter de la couronne de Bohême, que tant le Palatin que le roy d'Angleterre ayent à se déclarer sur le poinct de l'observation de ces conditions et d'en donner suffisante asseurance à S. M. I.

« 7° Que de tous deux costels le tout sera fidèlement et sincèrement pensé et faict, tant sans fraude, tromperie et menterie (dont naguères on a veu le Mansfeldt user) exclus, ce que S. M. I. et le roy d'Angleterre auront à advouer par leur parole impériale et royale, et le Palatin et ses adhérents en auront à prester et faire serment (1). »

Cette espèce d'ultimatum ne laissait rien à désirer pour la précision, mais il avait peu de chances d'être accepté du roi Jacques, parce qu'il mettait le Palatin entièrement à la merci de l'Empereur. Sous ce rapport, sa rigueur, justifiée d'ailleurs par tous les faits antérieurs, prouvait le peu de foi qu'ajoutait l'Infante aux résultats de la médiation anglaise. Elle avait été trop souvent trompée pour ne pas mettre Jacques en demeure de se prononcer à son tour, nettement et sans ambages. Elle fut cependant encore une fois déçue dans son attente.

Vers la fin de juin arrivèrent à Bruxelles le sieur André

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 534.



Pauwel, fondé de pouvoir de l'électeur palatin et du margrave de Bade Durlach, et un certain sieur Weiss, se disant capitaine et conseiller de Mansfeldt, chargé de le représenter auprès de l'envoyé anglais. Il semblait que l'apparition de ces personnages, si secondaires qu'ils fussent par leur position, dut activer la marche des négociations. L'illusion, s'il y en eut, ne fut pas de longue durée. Dès la première reprise des conférences, Weston présenta aux commissaires une lettre du Palatin, en date du 16 juin, « contenant entre autres points qu'il (l'électeur) était résolu à se conformer en tout aux résolutions du roi de la Grande-Bretagne, son beau-père, et particulièrement aux décisions qui seraient prises et adoptées touchant la matière de la conférence. Il exhiba encore trois autres lettres, l'une du margrave de Bade Durlach, en date du 15 juin, qui n'était qu'une créditive pour André Pauwel, les deux autres écrites par Mansfeldt, les 12 et 15 juin, lesquelles contenaient créance pour Weiss, avec déclaration dudit Mansfeldt « qu'il se contentait de se conformer aux conclusions de ladite conférence, en confiance qu'il avait qu'on aurait égard à ses prétentions et à ses intérêts. »

L'occasion était belle pour les commissaires espagnols de prendre leur revanche des difficultés soulevées par Weston au sujet des lettres de l'Empereur à l'Infante. Ils y étaient d'autant mieux fondés qu'ils se trouvaient en mesure d'exhiber des pouvoirs réguliers, expédiés par l'Empereur le 4 juin 1622. Rappelant donc, avec une certaine ironie, ce qui s'était passé lors de la première conférence, ils traitèrent avec dédain les documents présentés par Weston et prétendirent « qu'il était plus que de raison et tout à fait nécessaire qu'on fit de l'autre côté ce qu'ils avaient fait du leur. »

Weston se débattit vainement contre cette juste prétention. Il s'était désarmé d'avance par ses scrupules hors de propos et avait livré la partie à ses adversaires. Enfin, après plusieurs séances entièrement employées à discuter la question, il céda, pour ce qui concernait le margrave de Bade et Mansfeldt, et borna ses efforts à obtenir une exception pour le Palatin. Mais



c'était temps perdu, car Weston s'était placé sur un trop mauvais terrain pour espérer quelques succès. Se voyant battu, il abandonna bravement sa malheureuse tactique et finit par où il aurait dû commencer, c'est-à-dire par aborder de front la grosse difficulté qu'il avait essayé vainement de tourner. « Il est clair, dit-il, que si l'électeur palatin est mis en demeure de dresser des pouvoirs réguliers, il y fera inscrire les titres de roi de Bohême, margrave de Moravie et autres que S. A. l'Infante ne voudra admettre. En insistant donc sur la production de ces pouvoirs, MM. les commissaires font surgir un obstacle insurmontable à la continuation des conférences. » Mais l'incident prouva une fois de plus qu'il n'existe pas d'obstacles insurmontables entre négociateurs qui ont le ferme vouloir de traiter, et fournit occasion aux princes catholiques de mettre au grand jour la sincérité de leurs dispositions pacifiques.

Les commissaires proposèrent d'abord un expédient qui consistait à remplacer les titres en litige par un *et cætera*. Le moyen était quelque peu naïf et Weston se hâta de répondre que le Palatin ne l'accepterait en aucune façon. On comprit alors la nécessité de demander à la réflexion ce que le premier jet d'esprit des membres de la conférence n'avait pu leur donner. Au bout de quelques jours Peckius et Boischot crurent avoir trouvé un biais acceptable, qui fut en effet agréé par l'ambassadeur impérial et par les électeurs de Mayence et de Cologne, consultés à cet effet.

« C'est à savoir qu'en les lettres de pouvoirs que donnera le roi de la Grande-Bretagne, après la clause dans laquelle il promet de faire approuver et ratifier par le Palatin, son gendre, ce qui sera approuvé et conclu dans ladite conférence, touchant à la suspension d'armes, on ajoutera une autre clause, contenant que ledit Palatin lui-même a promis de le faire ainsi et le promet de nouveau, apposant de nouveau sa signature au pied desdites lettres de pouvoirs, et signant seulement : « Frédéric, » sans autre chose.

« Et l'ambassadeur d'Angleterre ayant déclaré qu'il ne trouvait pas cet expédient mauvais, si toutefois le Roi, son



maître et le Palatin venaient à s'en accommoder, on a relu les copies desdites lettres de pouvoirs, pour savoir en quelle partie et en quels termes on pourrait poser ladite clause. Et l'on a convenu qu'on ne pourrait la placer en lieu plus convenable qu'après les paroles de la clause finale : *per omnia sufficienter impleatur,* et que les termes latins de ladite clause additionnelle devaient être ceux-ci : *id quod et ipse se facturum promisit ac promittit manus suæ subscriptione hicce apposita.* Et en effet cette clause fut mise en note sur les marges respectives desdites lettres de pouvoirs, qui sont en mains dudit ambassadeur et des commissaires. Et bien plus, comme en ladite clause de la promesse dudit roi de la Grande-Bretagne de faire ratifier les conclusions dudit traité de suspension d'armes, se trouvaient ces mots : *Ut melius æquiusque erit,* qui pourraient renfermer quelque restriction à ladite promesse, on a décidé que dans la rédaction des nouvelles lettres de pouvoirs que le Roi aurait à signer, on retrancherait lesdits mots. Conformément à ces résolutions, ledit ambassadeur a donné sa parole d'employer tous ses bons offices et toute promptitude pour que lesdites lettres de pouvoirs soient rédigées en la forme ci-dessus, forme qu'il faudra aussi observer aux lettres dans lesquelles ledit Roi et ledit Palatin confirmeront et ratifieront le traité de la suspension et déposition d'armes, si on arrivait à conclusion et accord. »

Heureux d'être si facilement délivré d'une difficulté dont il s'était extrêmement effrayé, Weston ne crut pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance aux commissaires qu'en écrivant de suite à Durlach, à Mansfeldt et à Christian d'Halberstadt pour réclamer la prompte expédition des pouvoirs demandés par les commissaires. Et, toujours sous prétexte de ne pas perdre de temps, il souleva de suite une question qui devait nécessairement en consommer beaucoup et retarder bien plus qu'avancer le succès des conférences. Il proposa d'examiner les prétentions de ceux qu'il nommait les auxiliaires du Palatin et les conditions auxquelles ils entendaient être compris dans le traité. Ainsi qu'il aurait dû s'y attendre, la motion fut d'abord assez mal accueillie. Les commissaires arguèrent de leur incom-



pétence et firent observer « que les prétentions desdits auxiliaires ne concernaient pas S. M. I., mais ceux qui les avaient employés (1). »

Suspendues de rechef, en attendant que de nouvelles instructions arrivassent à l'ambassadeur anglais, les conférences ne furent plus reprises. Elle avaient duré près de cinq semaines, sans avoir même un commencement de résultat, et leur importance avait été singulièrement amoindrie par le refus de l'électeur de Saxe et du duc de Bavière d'y prendre part.

Qu'était-ce, en effet, que ce congrès où ne paraissait presque aucun des intéressés? L'Infante, si empressée dans le principe, alors qu'elle espérait en faire sortir les bases d'une paix solide, était profondément découragée et dégoûtée. L'insistance de l'Empereur sur le point de la translation avait achevé de la rebuter, et nous allons la voir épancher ses douloureuses impressions dans le cœur de son royal neveu :

« L'Empereur m'écrivit l'autre jour que dans le traité qu'on fait ici, il supposait que les Anglais presseraient sur la restitution des états et dignité électorale au Palatin, comme ils l'ont fait à diverses reprises, et que dans ce cas je ne promette rien au sujet de l'électorat, pour l'avoir donné au duc de Bavière par des patentes et des écrits... J'ai répondu à l'Empereur qu'il pouvait être assuré que je ne promettrai ici aucune chose dans ladite dignité, pour être un point qui doit être traité dans l'assemblée finale, que l'on traiterait seulement de la suspension d'armes plus particulièrement, de quoy j'écrirai au comte d'Onate qu'il serait bien qu'il dirait à l'Empereur de ma part, que s'il est résolu et fixé d'ôter effectivement au Palatin la dignité électorale, il est clair qu'en tel cas il n'y a pas d'apparence que l'on doive faire une paix, que ni l'Angleterre, ni ledit Palatin, ni les siens se tiendront en repos, et qu'ainsi bien que l'on conclurait la suspension des armes, le terme en étant fini, on tournera une autre fois à la guerre, et que selon cela l'on doit faire tout son compte.

(1) Archives de Simancas. Estado 2403, f° 178. Relation des conférences, etc., jusqu'au 4 juillet 1622.



« J'avoue à V. M. que ces affaires d'Allemagne me donnent un grand soing, parce que je les vois tous les jours plus difficiles, puisque le duc de Bavière persiste fort sérieusement pour l'investiture solennelle de l'électorat et ne montre aussi aucune inclination à la suspension des armes (1). »

Les prévisions de l'Infante n'étaient que trop justes. Elle voyait clairement ce que ni le duc de Bavière, ni l'Empereur, éblouis l'un par son ambition, l'autre par ses scrupules de conscience ne voulaient apercevoir (2). Mais le fait que les événements lui ont donné raison, ne doit cependant pas nous rendre injustes pour Ferdinand et Maximilien. L'incompréhensible obstination de Frédéric à se parer de titres ururpés, acquis en violation de tous les droits, par la trahison et la violence, sa duplicité, sa mauvaise foi et la persistance de ses haines ne justifiaient-elles pas toutes les méfiances, toutes les précautions contre lui? N'était-ce pas à lui, l'aggresseur et le vaincu, à faire les premières concessions, à offrir les premiers sacrifices? Et à ce faux roi de Bohême, à ce promoteur de la guerre et de ses calamités, convenait-il de laisser impunité complète? La dignité électorale n'avait été entre ses mains qu'une arme dangereuse et malfaisante : qui pourrait faire un crime à l'Empereur et au duc de Bavière d'avoir tenu à la lui enlever? Ils ont pu manquer de sagesse politique, mais à coup sûr, ils étaient logiques et dans leur droit.

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, n° 20. Lettre du 4 juillet 1622.

(2) Ces scrupules sur l'honneur de la parole donnée, seront mal compris de nos jours et n'ont en effet rien de commun avec les idées modernes. Le passage suivant d'une lettre du comte d'Onate du 20 juin 1622 nous montre qu'ils étaient singulièrement ancrés dans le caractère de Ferdinand. « Discurriendo en las nuebas que ay... le « represente el peligro en que estavan todos los catolicos de alemania « y la nécessidad que por esto travia le tratar de una buena composi- « cion, me répondio S. M., era verdad, mas que esparava en Dios se « saldria bien de todo y que era menester hazar lo possible por l'eneffizio de la religion y por rumplir loque tenia prometido al ducque di « Baviera. » (Archives de Simancas. Estado 2403, f° 177.)



L'avortement des premières conférences de Bruxelles fournit au duc de Bavière et à l'électeur de Saxe, l'occasion de renouveler leurs instances près de l'Empereur, afin qu'il évoquât la suite des négociations à la diète de Ratisbonne; ils y réussirent avec d'autant moins de peine que l'Espagne, loin d'y mettre opposition, intervint près de l'Empereur dans le même sens.

La cour de Madrid fut moins froissée, en effet, de la rupture passablement brusque des conférences de Bruxelles, que de la ténacité des prétentions du duc de Bavière. Soit ressentiment, soit espoir de peser sur l'Empereur et de le forcer par la crainte à des concessions qu'elle ne pouvait en obtenir par les raisonnements et les prières, elle prit une résolution des plus graves. Au mois de juillet 1622, sur l'ordre du roi, l'Infante signifia à l'Empereur que désormais l'Espagne, obligée de concentrer toutes ses forces et toute son attention à la guerre de Hollande, renonçant d'ailleurs à tout espoir de paix pour l'Allemagne, cesserait de prêter aux armées impériale et catholique une assistance dont elle ne pouvait plus comprendre l'utilité et le but. Isabelle termina cette communication par le conseil ironique à l'Empereur « de faire et procurer une bonne paix (1). » Le coup porta, sans toutefois ébranler la volonté de Ferdinand de tenir ses engagements envers Maximilien. La convention de la Diète ayant même subi quelque retard, Philippe IV menaça l'Empereur de l'abandonner, si la Diète n'avait pas lieu dans un temps déterminé (2).

En dépit des dissidences et des divergences partielles entre les princes catholiques de l'Allemagne et de l'Espagne, un fait ressort éclatant de tout ce qui précède : c'est que le désir de la paix était ardent et sincère chez l'Empereur, chez le duc de Bavière, chez le roi d'Espagne, autant que chez l'Infante et les électeurs ecclésiastiques. Tous appelaient de leurs vœux la fin de

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Ferdinand II. Lettre de l'Empereur, du 30 juillet 1622.

(2) Id. Cartulaires et manuscrits vol. 211, nº 5. Lettre au comte d'Onate, du 12 août 1622.



la guerre et se montraient disposés à toutes les concessions compatibles avec les nécessités les plus strictes de leur sécurité et du respect de l'ordre social. Sans doute, Jacques était aussi sincère de son côté, mais loin d'avoir des vues larges et généreuses, il concentrait toute la portée de ses efforts sur le coin étroit où régnait son gendre. L'intérêt général ne le regardait pas ; l'intérêt égoïste de son gendre était seul le mobile de ses efforts. Peu lui importait que la guerre ravageât l'Allemagne, pourvu que le Palatinat demeurât calme, tranquille, abrité sous le sceptre de ses enfants. Les tergiversations de sa politique mesquine et bornée nuisirent autant au succès de ses plans que l'inepte légèreté de Frédéric et l'implacable avidité des Mansfeldt et des Halberstadt. Longtemps on a accusé le bigotisme de Ferdinand, l'ambition de Maximilien de Bavière, la soif de domination de l'Espagne, des malheurs de la guerre de Trente ans. Aujourd'hui les archives livrant à l'histoire leurs secrets longtemps cachés, rétablissent hautement la vérité des faits, refoulent les préjugés, imposent silence aux récits menteurs des passions anticatholiques. Qu'on parcoure la correspondance intime de Ferdinand II, de Philippe IV, de l'infante Isabelle, des princes catholiques de l'Allemagne, et l'on y trouvera inscrit à chaque page le désir sincère et absolu de la paix, le respect de l'adversaire et des droits d'autrui, et le véritable esprit de tolérance.

Ici les écrits sont conformes aux paroles, comme l'étaient les actes. Chez Frédéric au contraire, comme chez les tristes personnages de son parti, que le protestantisme allemand à travestis en héros, la parole écrite, intime, confidentielle, dément à chaque instant les actes et contredit la parole publique. La fausseté, la duplicité, la cupidité jusque dans ses plus bas instincts se montrent à nu dans les correspondances intimes. La haine, le mépris furieux de l'ennemi s'y étalent sans vergogne et l'on sent que tous se méprisent entre eux. Lorsqu'ils se louent, c'est toujours avec exagération, à grand renfort d'hyperboles, et l'on ne trouve guère de document qui n'ait une sorte de piqûre de mensonge.



Ainsi, tandis que Frédéric et ses auxiliaires sollicitaient bruyamment l'intervention du roi Jacques et affectaient de ne vouloir poursuivre que la paix, rien n'était plus éloigné de leur esprit. Leur aggression contre le landgrave Louis de Darmstadt, acte aussi insensé qu'odieux, peut faire apprécier et la valeur morale de ces bruyants défenseurs de la liberté, et la loyauté de leur caractère, et la portée de leur intelligence politique. Le moindre succès les enflait outre mesure, le plus mince échec les jetait dans le désarroi.

Chacun d'eux cachant sous le drapeau trompeur d'une cause commune, — celle d'une religion dont ils ignoraient les premiers principes, — des visées différentes, ils se trompaient mutuellement. Tous voulaient commander, nul ne se souciait d'obéir. Mansfeldt ne put jamais s'accorder même avec Halberstadt, et le Palatin était le jouet de ceux qui l'appelaient leur maître. S'ils avaient réussi à renverser l'Empereur, ils se seraient massacrés entre eux, au partage des dépouilles de l'Église vaincue. L'amitié, pour eux, était un vain mot, comme ceux de religion, de patrie, de liberté, utile à ses heures, bon à oublier dès la première occasion. Ils formaient un ensemble de convoitises alliées, que la victoire eût tournées les unes contre les autres, aussi facilement qu'elles furent dissoutes par la défaite. Chacun de ces aventuriers, princes ou comtes, seigneurs ou parvenus, était un instrument que faisait jouer à son profit l'étranger; aujourd'hui le Hollandais, demain le Suédois ou le Français. Il le savaient et leur âme vénale se glorifiait de cette turpitude qu'elle essayait à peine de déguiser. Bas et rampants vis-à-vis de la main qui les soldait dédaigneusement, ils avaient l'art de faire pénétrer l'insolence dans la louange et se vengeaient de leurs humiliations volontaires par le cynisme de la mauvaise foi. Les preuves abondent, mais il n'en est guère de plus concluante par le fond et l'intention, ni de plus curieuse par la forme et le style que la requête suivante, présentée par Ferentz, sur l'ordre de Mansfeldt, aux États Généraux, le jour même où l'aventurier signait ses lettres de créance pour le capitaine Weiss, chargé de le représenter près l'ambassadeur anglais à Bruxelles.

Illustres, haults et puissants seigneurs, messeigneurs les Estats Generaux des provinces-unies des Pays-Bas.

« Ceux-la qui sont recerchez de quelque Estat ou Prince pour luy assister en une guerre, ont accoustumé de considerer premierement du costé du demandant, si les instruments desquels il se sert sont qualifiés d'entendement, fidelité et courage, pour parvenir au but et obtenir la chose desirée; et puis après, si avec la bonne cause il y auroit apparence d'un bon succès; secondement, considèrent-ils de leur costé mesme, si donner l'assistance demandée leur pourroit servir ou pour éviter quelque mal, ou pour avancer quelque bien de leur estat. J'ai bien veu par ces quatre ou cinq mois que je suis icy que VV. SS. ont esté retenues des mesmes considerations de s'elargir en leurs favorables resolutions pour assister a l'armée de Monseigneur le comte de Mansfeldt. Mais j'espere que desormais, ces obstacles levées et les motives augmentées, leurs SS. nous monstreront encor de plus grands et prompts effets de l'affection qu'ils portent à la dernière armée et à toute la cause, car quand à la qualité des instruments, monseigneur le comte de Mansfeldt, par le traité avec les impérialistes en Bohême et avec le duc de Bavière au hault Palatinat, s'il a si bien monstré son entendement, qu'il a gené les uns pour leur faire perdre toute l'été és montaignes, et l'autre jus'ques à sauver son armée d'un danger evident d'entre ses mains, au bas Palatinat et joinctement avec M. le general Veer chasser Don Gonzalo honteusement du siége de Frankendhal.

« Sa fidelité vers le Rôy son maistre, il l'a tesmoigné en avoir tousjours en son service pour le seul fin et limites de les actions et intentions, luy ayant dressé et suscité, comme Hercules, des dents des dragons, une armée grande, belle et victorieuse, y ayant mis tout ce qu'il a, comme tout le monde le void et le scait; et de son courage il a fait preuve en ayant le dernier traitté avec l'Infante, conclu par le sang de Tilli, signé à la prise de Ladenbourg, et publié par la suite de l'archiduc Leopold,



avec l'entiere route de tout son armée; la justice de la cause est desja longtems publiée, et il n'y a personne impassionée qui ne la cognoisce; le bonheur s'est tousjours arresté avec cestuy de qui tout le reste depend, car non seulement on n'a veu qu'un exploit d'armes auquel la personne de la Majesté du roy de Boheme s'est trouvée soit mal reussi, mais aussi ayant sadite Majesté courageusement entrepris un hazardeux voyage pour trouver ses pays et armées, et, echappés les dangers de la mer et des mains de l'ennemi, on a veu clairement que par la présence de sa Royale personne Dieu a fait plus de miracles *pragueliques* à Wisloch, Ladenbourg et à Haguenau, en l'armée du comte de Mansfeldt, que n'a fait le moine Jacobin en l'armée du duc de Bavière. Puis donc que le bon Dieu ne nous laisse plus douter du bon succès de S. M., et que la souvante preuve des qualitez des instruments font esperer le bien que l'on souhaite, on ne doibt pas aussi douter que VV. SS. ne voudront persister à donner des faveurs à ceux qui continuent en furieuse et sanglante guerre contre les ennemis communs. Puis que cela faisant, ils aydent à maintenir la religion qu'on tasche d'esteindre; ils souccourront leurs amis et alliez, qui combattent pour la liberté de leurs corps et consciences, et qui n'ont jamais laissé ni laisseront de faire ce qui leur est possible pour avancer le bien de ces provinces; ils s'acquerront de l'honneur, au pareil de tous les anciens monarques, princes ou Estats, car, comme là, leur gloire est fresche encor, aujourd'hui pour avoir chassé les tirans et les monstres de la terre, ainsi sera la gloire de VV. SS. fraische jus'ques à la fin des siecles, assistants selon leur exemple une cause juste contre ces Espagnols, qui ont toujours pris partie en guerre poussés de leur ambition d'esclaver tout le monde : ils procureront ainsi beaucoup de bien à leur propre Estat et provinces, car, puisque l'ennemi de S. M. de Boheme et de VV. SS. est tout un et le mesme, il revient aussi à un et à le mesme, en quel lieu qu'on lui face guerre ou dommage; ce qu'il pert en Allemagne amoindrira les forces qu'il peut avoir icy; ce qu'il y gaigne, il le peut employer pour endommager cest Estat icy; tandis qu'on luy pourra faire la guerre de trois costés en Alle-



maigne, ou l'en chasser du tout, il ne pourra decharger sa furieuse colere contre ces provinces, il ne pourra effectuer les machines qu'il a mené pendant les trevfes pour frapper cest Estat, il sera continuellement exposé de recevoir de nouveaux affronts, comme desja la cavalerie de VV. SS. le luy a donné, tel qu'il n'a receu de semblable en toutes ces guerres; s'il veut maintenir le Pays-Bas, il perdra ce qu'il a en Allemagne; or, ce qu'est plus, c'est l'occasion d'avoir une paix generale en toute l'Europe, mais celle-ci ne ce fera jamais avant que ceste race de Mores, avec leurs Jésuites, soient renvoyés en Affrique d'où ils sont sortis, car aussi, on le voit, que Dieu commence à preparer le chemin, pour affranchir l'Europe du barbare dominat d'une nation cruelle et d'une compagnie qui soubs pretexte de son nom, veult faire porter un joug diabolique à toute la chrestienté; or, il ne faut pas perdre du temps, mais prendre par le front les occasions que Dieu donne, si ce n'est que l'on ayme mieux l'eviter pour punir derechef nostre nonchalance et mespris des biens qu'il nous presente; despuis de cent ans en ça que les Espagnols ont commencé à planter leur grifves hors d'Espagne, ni eux, ni leur sainte ligue ont esté en pire estat; ils sont espuisés de deniers par les grands gastos et despens qu'ils ont fait depuis quatre ans de par tout, et leur crédit, s'il n'est par terre, il chancelle; ils ont perdu les fleurs de leurs meilleurs officiers de guerre. Voici la base de leur fortune, et de ceux qui vivent il y en a qui voudroyent estre à la place des morts, pour ne voir la pleine lune de leur reputation en decroissant, leur plus brave et vieille soldatesque tant à pied qu'à cheval, par tant de travaux ruinée; que de vingt il ne restera guere que deux. Don Cordua, qui jamais n'a eu son esperance en cieux, et ayant perdu celle qu'il avoit en le marquis, n'en retient que pour un peu en la terre de ses retranchements, et Tilli, ayant perdu plus de 2,000 hommes et quatre canons à Wisloch, encor qu'il a racheté par le sang de ses officiers et un nombre incroyable de ses meilleurs gens, quelques canons du marquis de Baden, neanmoins il est tellement affoibli que là où ledit seigneur marquis s'est remis en campagne, guere moins



fort qu'il n'estoit auparavant, il s'est retiré en montagnes attendant ce que le jeusne duc de Brunsvic luy amenera : l'archiduc Leopold ayant avec toutes ses forces (qu'on a tenu plus de 10,000 hommes) furieusement assailli Haguenau, s'en est retiré laissant artillerie, ammunitions, armes et bagages en arrière et toute son armée en route, laquelle est en partie massacrée, partie dissipée et partie retournée en service et solde de S. M. de Boeme. Les Grisons armés de furie et la sérénissime Republique de Venise, en l'occasion, ne perderont ceste commodité de mettre leur liberté en saulve, toute la clerisée d'Allemaigne si espuisée des deniers qu'ils ne peuvent plus suppediter aux fraix de la guerre ; le duc de Bavière destitué d'eux à tout son espoir en une feinte paix ou accomodation et en sa main des gens nouvellement levés et mal payés de mauvais argent.

« L'Empereur en grand doute s'il doibt défendre les frontières de Hongrie, ou les places au dedans du pays, pour empescher ceux là qui voudroint reprendre les armes pour leur Roy; le Roy de Hongrie pour retourner en campagne, s'il n'y est; la garnison de Glatz renforcée et courant partout, l'électeur de Saxe sans gens, sans argent et sans affection de ses sujects, outre de tout cela tant de princes et Estats en Allemagne qui n'ont attendu que la bonne fortune commence desja se déclarer pour leur religion et amis, mesmes les moyens d'argent se retrouvent aucunement et peu à peu pour entretenir les armées : ayant acquis force ammunitions et armes en divers endroits de l'ennemi, c'est l'Estat en quel la bonté divine a remis les affaires desespérées. Mais on dit que les recheutes sont ordinairement la mort des malades, si nous laissons une fois gaigner l'avantage, l'ennemi prendra sa bisque : il faut faire provision par l'esté et en graisser la campagne, ou nous serons surpris de l'hyver d'une longue misère et perpétuelle servitude. *Assai ben balla a chi fortuna suona*, mais ayant achevé à chanter, on ne scaura plus trouver la cadence; tout à son tour. Or, puisque non seulement des princes et Estats d'Allemagne se sont déclarés contre les Espagnols, mais aussi la Majesté du roi de la Grande-Bretaigne s'en est meslé jusque à prendre la protec-



tion du palatinat, et puisque je m'asseure que VV. SS. ayant contribué tant du leur pour redresser les affaires, qu'ils vouldront non seulement maintenir ce que se trouve en estre, mais aussi ne perdre ce qu'il y va du leur, ains qu'ilz voudront voir le Roy et les siens en estat de pouvoir, par aggreables offices, meriter les faveurs de VV. SS. receus. C'est pourquoi je m'imagine aussi que VV. SS. ne voudront perdre une occasion si belle, bonne et commode de servir la religion, gratifier la liberté et le publicq, s'obliger leurs amis, avancer le bien et proffit de leurs estats, et s'acquerrir une gloire et renommée immortelle; pour tant je prends l'hardiesse d'importuner de rechef VV. SS. avec mes tres humbles prieres, les suppliant qu'il leur plaise, pour le bien de S. M. le roy de Boëme et pour l'entretien de l'armée de Mgr le comte de Mansfeldt, continuer les déjà commencés subsides de 50,000 florins par mois et les augmenter par benefices et offices dedans et dehors le pays, selon que VV. SS., en leur prudence, comprendront estre l'importance de l'affaire, tant pour le bien publicq comme pour le particulier de leur estat. Ce que sera le surcroit des obligations ja dites que vous en auront à jamais les interessez, en recompense desquelles Dieu benira leur estat et armes, la chrestieneté s'en tiendra obligée et la posterité en chantera les louanges jusques à la fin de longues annéez.

« Messeigneurs,

« De VV. Ill. haultes et puissantes seigneuries, plus que tres humble et obeissant serviteur.

« V. FERENTZ (1).

« De la Haye, le 7/17 juin 1622. »

Un tableau si brillant, si chargé de couleurs et de faux ornements, pour arriver à solliciter le modique subside de 50,000 florins par mois, fait plus d'honneur à la puissance d'imagination et de coloris de Ferentz qu'à son habileté politique. Il est vrai que, à cette époque, les Hollandais, fort préoccupés de leurs

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



propres armements contre l'Espagne, montraient peu de générosité envers leurs alliés d'Allemagne. Ils avaient laissé tomber les Bohêmes, après les avoir surexcités par de fallacieuses promesses, et ils paraissaient devoir agir de même envers Frédéric et ses auxiliaires. Il fallait donc les tromper à leur tour et tâcher de les éblouir par la fantastique peinture de triomphes présents ou prochains des aventuriers, qui se faisaient honneur de leur solde. D'ailleurs, dès qu'il s'agissait d'argent, rien n'était à dédaigner aux yeux de Mansfeldt et de ses amis. Ils avaient vainement essayé d'obtenir le plus, ils se contentaient du moins, sans autres réserves que celles nécessaires pour les dispenser de reconnaissance. Ils soufflaient la paix à Bruxelles et la guerre à la Haye, suivant en cela le simple instinct de leur intérêt, et prêts à se démentir dès que l'exigeraient les nécessités du moment. Bien mieux encore, Mansfeldt, comme on le verra plus tard, ne se contentait pas de cette double action contradictoire et menait secrètement, dans le même temps, une intrigue destinée à lui donner la satisfaction monstrueuse de tromper à la fois le Palatin et l'Empereur, le roi d'Angleterre et la Hollande.

CHAPITRE XVI.

Fautes de Mansfeldt et d'Halberstadt. — Siége de Diebourg. — Retraite précipitée de Mansfeldt. — Habiles manœuvres de Tilly. — Combat de Lorsch. — Halberstadt, battu à Hœchst, se réfugie à Manheim. — Querelle des deux aventuriers. — Abattement du Palatin. — Défection du margrave de Bade Durlach. — Dissidences et périls à Manheim. — Abandon de Manheim. — Marche en Alsace. — Inquiétudes et doléances de l'archiduc Léopold. — Ravages en Alsace. — Indécision de Mansfeldt. — Rupture entre Frédéric et ses généraux. — Le Palatin se refugie à Sedan. — Mansfeldt et Halberstadt offrent leurs services à l'Empereur. — Invasion de la Lorraine. — Alarmes en France et aux Pays-Bas. — Le duc de Bouillon et Mansfeldt. — Le duc de Nevers et Mansfeldt. — Mansfeldt à Mouzon. — Le duc de Nevers rassemble rapidement une armée en Champagne. — Mesures de défense prises par l'Infante. — Démêlés de Mansfeldt et d'Halberstadt. — Halberstadt veut retourner en Allemagne. — Il est repoussé. — Mutinerie de la cavalerie de Mansfeldt. — Cruelles déceptions de Mansfeldt. — Espérances des Espagnols. — Malentendus entre la France et l'Espagne. — Explications diplomatiques. — Fluctuations religieuses de Mansfeldt. — Il se jette sur le Hainaut. — Épisode de Chimay. — Bataille de Fleurus. — Charité de l'Infante et de sa cour. — Juste sévérité contre les ecclésiastiques infidèles à leur devoir. — L'armée de Cordova est passée en revue à Malines par l'Infante. — Récompenses. — L'armée est envoyée au siége de Berg-op-Zoom. — Mansfeldt et Halberstadt en Hollande. — Spinola lève le siége de Berg-op-Zoom. — Affliction de l'Infante. — Triomphe du prince d'Orange. — Nouvelles menées des États Généraux contre l'Espagne. — Les ambassadeurs hollandais à la cour de France. — Velléités belliqueuses de Jacques Ier. — Mansfeldt au service de la Hollande. — Ses armements. — Plans de campagne.

Si après l'invasion du landgraviat de Hesse-Darmstadt Mansfeldt et Halberstadt eussent uni leurs forces, la situation des



catholiques en Allemagne aurait été des plus critiques, et l'on ne peut guère douter que l'issue de la campagne n'eût été toute en faveur du Palatin. Or, cette jonction paraissait inévitable et elle ne manqua, en effet, que par les cupides lenteurs de ces deux condottieres, bien plus préoccupés de piller, de rançonner et de faire amas de dépouilles, que du succès stratégique de leur association. Le 8 juin seulement, Mansfeldt sortit de Darmstadt et marcha sur Diebourg, avec intention de poursuivre sa route vers Aschaffenbourg, où il comptait passer le Mein. Il discutait avec les habitants de Diebourg du prix de leur rançon, lorsqu'il apprit que Tilly, qu'il croyait bien loin à l'est, menaçait Manheim. Ce fut un coup de foudre pour l'aventurier. Manheim était, comme Haguenau, le dépôt de ses richesses, le refuge des trésors arrachés aux malheureux habitants de l'Alsace, du Palatinat et de l'évêché de Spire, et, de plus qu'Haguenau, le pivot de ses mouvements, l'arsenal de son armée. Dès lors il oublia tout, même la rançon de Diebourg qu'on se disposait à lui payer, et tourna tête vers Manheim. Les instances du margrave de Bade, les supplications de Frédéric pour le retenir furent inutiles. Qu'importait au Bâtard la cause d'autrui, la liberté allemande, l'intérêt même du calvinisme, quand son avoir était en jeu? La retraite fut hâtive et précipitée, car il voulait gagner Tilly de vitesse.

Le général de la Ligue, qui, dans cette circonstance, déploya avec éclat ses grands talents d'homme de guerre, avait précisément basé ses calculs sur le caractère de son adversaire, et Mansfeldt, aveuglé par les conseils passionnés de son étroit égoïsme, joua pleinement dans le jeu de Tilly.

A la nouvelle de l'invasion du landgraviat de Darmstadt, ce dernier quitta les frontières de la Bavière sans attendre les renforts que lui amenait Caracciolo, rallia un corps de 12,000 hommes avec lequel le comte d'Anholt avait jusqu'alors surveillé les mouvements d'Halberstadt, puis, descendant le Mein, joignit, entre Rolheim et Heyborch, la cavalerie espagnole, qu'à sa demande Cordova s'était empressé de lui envoyer, et se dirigea à marches forcées sur Manheim, tandis que Cordova,



remontant le cours du Rhin d'Oppenheim à Stein, semblait manœuvrer pour le rejoindre sous les murs de Manheim.

Le mouvement de Tilly avait été si prompt que Mansfeldt, éperdu de crainte de ne pouvoir le prévenir, oublia les règles de la prudence et ne songea qu'à courir le plus vite possible avec les plus lestes de ses soldats. Son arrière-garde, sous les ordres du margrave de Bade, suivait péniblement et sur de longues files cette course désordonnée. Tout à coup, dans les défilés de la forêt de Lorsch, ces bandes attardées sont chargées par la cavalerie de Tilly. En un clin d'œil elles sont dispersées et taillées en pièces. Le lieutenant-général de Golstein, qui veut les rallier, est blessé à la tête, jeté par terre et fait prisonnier. Avec lui sont pris un comte de Mansfeldt, de la branche allemande de cette maison, et un jeune comte palatin de Birkenfeld. Les régiments les plus rapprochés du théâtre de la lutte font volte-face et cherchent à rétablir le combat; mais ils sont culbutés, et presque toute l'armée du Bâtard eût été détruite, si Cordova avait passé le Rhin à Stein au jour marqué. Malheureusement il perdit du temps et son infanterie n'arriva que pour voir fuir les derniers soldats de l'aventurier. — Dans cette affaire, Mansfeldt perdit 3,000 hommes et, ce qui dut lui être encore plus sensible, la plus grande partie de l'immense butin fait dans le pays de Darmstadt. La perte des catholiques fut insignifiante, quant au nombre, mais un de leurs meilleurs officiers, le capitaine d'Aubremont, fut tué, et le comte d'Haunapes (Alexandre de Robles) blessé au visage (1).

Le lendemain de ce glorieux combat, Cordova et Tilly opérèrent leur jonction près du château de Staukenberg (2). Mans-

(1) Péricard raconte dans une de ses lettres que Cordova envoya à Bruxelles deux cornettes, l'une de taffetas incarnat, bleu et jaune, l'autre brodée avec la représentation d'une roue, sur le haut de laquelle il y avait trois hommes armés debout et au-dessous une rivière dans laquelle se voyaient deux autres hommes à la nage, avec cette inscription, en italien : *Cosi va in mundo, che non sa natar va in fundo.* — (Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 39.)

(2) Archives de Simancas. Estado 2139, f° 100. Rapport de Spinola, du 6 juillet 1622.



feldt s'était enfui en désordre vers Manheim, poursuivi par la cavalerie croate. Il était malade et tellement maltraité de la goutte, que le bruit courut qu'il avait été frappé de paralysie. A son entrée dans la place, il apprit l'arrivée du baron de Chichester envoyé au Palatinat par le roi Jacques (1). La réception à faire à ce diplomate fut une heureuse diversion pour cet esprit chagrin et abattu que le remords de ses irréparables fautes militaires aigrissait au plus haut degré. A peine avait-il commencé à s'en occuper, que la nouvelle du péril dans lequel se trouvait Christian d'Halberstadt le rappela à d'autres soins. Il se hâta de partir à la tête de plusieurs milliers d'hommes, pour aller secourir en personne son digne émule en brigandages. Mais parvenu à Bensheim, il vit arriver l'administrateur lui-même, à peine accompagné de quelques centaines de cavaliers. Halberstadt s'était fait écraser par Tilly à Hoechst, près Francfort, au passage du Mein, et, comme Mansfeldt, ayant perdu tous ses bagages, tout le fruit de ses rapines, il s'enfuyait désespéré vers Manheim. La rencontre des deux aventuriers ne fut nullement amicale. Ils s'accablèrent mutuellement de reproches. Mansfeldt surtout se montra exaspéré: « Bien que j'ai commandé une armée bien supérieure à celle de V. A., dit-il à Christian, je n'aurais certainement pas hasardé une bataille avec Tilly, car je ne connais que trop bien le vieux renard. V. A. aurait du reste bien mieux fait de ne pas tant s'amuser à Hoechst et de s'avancer plus rapidement (2). » Ils passèrent deux jours à Bensheim, occupés à rallier les débris de l'armée de Christian et retournèrent ensuite à Manheim près de l'électeur palatin. L'abattement et la consternation régnaient chez tous ces princes naguère si présomptueux et si téméraires dans leurs projets. Tous avaient été successivement broyés sous la main de fer de Tilly, tous se pouvaient reprocher leur défaite comme la suite naturelle de leur insatiable égoïsme. Ils s'accusaient et se méprisaient mutuellement. Chichester, à son tour, ne leur épargnait

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre de Veer à Carleton, du 15 juin 1622.

(2) Hurter, *Ferdinand II*, t. IX, p. 130. Archives de Vienne.

pas les récriminations et blâmait en termes amers leurs attaques contre le landgrave de Hesse-Darmstadt. Déjà le margrave de Bade Durlach avait disparu. On apprit bientôt qu'il licenciait ses soldats et qu'il cherchait à se reconcilier avec l'Empereur. Cette défection acheva d'anéantir le Palatin. « Je laisse au Roi, écrivit-il à Chichester, le soin de décider si je dois abdiquer en faveur de mon fils et je me rendrai partout où il plaira à S. M. que j'aille (1). » Plus que jamais incapable de dominer ceux qui le nommaient leur maître, il attendait docilement qu'ils prissent un parti. Le temps pressait cependant, car Tilly se rapprochait et attaquait déjà Ladenbourg. Les vivres manquaient ; rester plus longtemps à Manheim, devenait impossible. L'armée était nombreuse, car, malgré ses défaites multipliées et le départ du margrave, les deux aventuriers comptaient encore sous leurs ordres 21,000 hommes d'infanterie et 8,000 chevaux avec 16 pièces de canon. Ces forces eussent certainement semblé suffisantes à d'autres pour tenter une revanche éclatante sur Tilly, dont Cordova s'était de nouveau séparé (2). Mais Mansfeldt redoutait le terrible Tilly et se faisait peu d'illusions sur la valeur morale de ses troupes, ramassis de bandits, de pillards, de misérables perdus de débauches et de dettes. Hors d'état de leur fournir une solde régulière, il ne pouvait les maintenir autour de lui qu'à condition de leur donner occasion de faire du butin. La retenue que leur imposait le séjour de Manheim leur était insupportable et de graves symptômes de mécontentement se manifestèrent. Force était donc de trouver un exutoire à la soif de licence qui était l'unique cause afférente de cette armée. L'intérêt personnel des chefs s'accordait d'ailleurs avec ces besoins généraux de la circonstance. L'Alsace était ouverte devant les aventuriers, ils n'en avaient encore ravagé qu'une partie et Mansfeldt estimait plus important de sauver, si possible, sa principauté d'Haguenau que les domaines de Frédéric.

(1) Hurter, *Ferdinand II*, t. IX, p. 132. Archives de Vienne.

(2) Archives de Simancas. Estado 2139, f° 300. Rapport de Spinola, du 6 juillet 1622.



Il traitait encore avec l'Infante et se réservait dans le secret de sa conscience d'accepter les conditions de l'Espagne comme pis-aller. Christian, de son côté, exclusivement épris d'aventures et peu coutumier de songer au lendemain, préférait tout hasarder que de se laisser enfermer dans une place forte. Il s'était pris d'aversion contre l'ex-roi et ne se gênait pas pour dire « que son armée n'était pas pour le service de ce prince, mais pour celui de la grande et brave princesse, la Palatine, à laquelle il avait l'honneur d'appartenir (1). » Frédéric fut donc obligé de courber la tête (2) et d'accepter comme un ordre la décision que lui soumirent, pour la forme, ses généraux. Le 23 juin, il sortit de Manheim avec l'armée de Mansfeldt et de Christian. Les troupes anglaises à la solde du roi Jacques, demeurèrent seules chargées de la garde de la place et de celle des villes de Franckenthal et d'Heidelberg.

La brusque invasion de Mansfeldt en Alsace était si peu prévue, que l'archiduc Léopold se trouvait sur les frontières de la Suisse (3), encore occupé à lever quelques troupes. Le marquis de Monténegro, que l'Empereur avait envoyé à son aide avec quelques régiments, n'avait pour défendre le pays que 16,000 hommes environ, répandus pour la plupart dans une infinité de garnisons (4). Dans l'impossibilité de tenir tête aux forces supérieures des assaillants, il se jeta dans Brisach, où l'archiduc vint bientôt le rejoindre. Léopold n'amenait avec lui que 3,000 fantassins et 300 chevaux. Tous deux étaient désespérés et se plaignaient avec vivacité de l'abandon où les laissait l'Infante. En effet, rien n'est plus naturel à l'homme que de tenir uniquement compte de ses propres embarras et de ne pas

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 42.

(2) « Le Palatin se laisse conduire par le conseil du comte de Mansfeldt, qui ne regarde que ses intérêts particuliers. » Péricard à Puisieulx. Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 44. Lettre du 20 juin 1622.

(3) Archives de Simancas. Estado 2312. Lettre de Thomassin de Lucerne, du 9 juillet 1622.

(4) Id. *Avisi di Vienna,* 16 juillet 1622.



voir ceux de ses voisins. Léopold et Monténegro semblent avoir été persuadés que l'Infante n'avait d'autres ennemis sur les bras que le Palatin et Mansfeldt. Écoutons l'Archiduc : « Je n'en serais pas réduit à pareille extrémité, écrivait-il au roi d'Espagne, si les troupes de Bohême m'étaient arrivées, comme V.M., sur mes instances réitérées, me les avait promises (1). » Monténegro ne récriminait pas moins. « Il serait très-important, mandait-il au marquis Spinola, qu'en Flandres on jugeât les choses autrement qu'à cette heure. Pour tout dire, je supplie V. S. qu'elle ne me laisse pas succomber dans tout ce qui est équitable et utile au service de S. M. Je n'ai jamais eu d'ambition désordonnée et je n'ai jamais désiré que de vivre dans mes limites (2). » « Si l'on avait observé, écrivait-il encore au Roi, les ordres très-prudents de V. M., du 15 mars, l'Alsace, province si importante pour les Flandres et l'Italie, ne se trouverait pas sur le point de se perdre. Et avec tout cela, je demeure avec seulement 1,500 piétons et 650 chevaux, avec lesquels je me porte aux points nécessaires (3). »

Les plaintes de Monténegro eurent, à la vérité, pour effet de faire examiner par le conseil d'État de Madrid la question de savoir si Cordova ne méritait pas d'être blâmé pour n'avoir pas suivi Mansfeldt de plus près (4), mais elles ne suppléèrent pas au défaut de troupes, et l'Alsace se trouva livrée sans défense à ses agresseurs.

Les aventuriers avaient d'abord remonté le cours du Rhin, semant sur leur passage le sang et les ruines. Ils assiégèrent Reishofen sans pouvoir le prendre, puis se jetèrent sur Saverne. La place était faible, la garnison petite, le bourgeois fort effrayé. On composa : la bourgeoisie offrit de payer une contri-

(1) Archives de Simancas. Estado 2403, f° 109. Lettre de l'archiduc Léopold, de Brisach, le 8 juillet 1622.

(2) Id. *Ibid*. Lettre de Monténegro, de Brisach, du 28 juillet 1622.

(3) Id. *Ibid.*

(4) Id. Consiglio d'Estado. Estado 2413, f° 102. 27 juillet 1622. — Cordova trouva de chauds défenseurs dans le marquis d'Aytona et le duc de l'Infantado, et sa conduite fut approuvée.



bution de 100,000 thalers, de fournir grosse provision de vivres à l'armée palatine affamée et de recevoir garnison (1). Mansfeldt et Halberstadt acceptèrent les deux premières propositions, dédaignèrent la troisième et se mirent en marche vers Molsheim. Ils errèrent ainsi pendant quelques jours autour de Strasbourg, mettant à contribution les villes sans défense, les abbayes, les châteaux, enlevant gentilshommes et bourgeois pour en tirer rançon, brûlant et détruisant pour le seul plaisir de la destruction, tuant et massacrant les malheureux dont ils n'avaient rien à extorquer, se livrant, en un mot, à tous les excès que pouvait inventer la bestiale imagination de soudards abrutis et sans frein. Que voulaient-ils? Ils l'ignoraient eux-mêmes. Tandis qu'à Bruxelles, à Nancy, à Paris, à Madrid on leur attribuait des desseins tantôt sur l'Italie, tantôt sur la Bourgogne ou le Luxembourg, ils s'acharnaient sur la malheureuse Alsace, comme le vautour sur sa proie, et n'obéissaient, dans leurs nombreuses marches et contre-marches, qu'aux caprices de leur cupidité.

Quelque fut le peu de sens du Palatin, il ne pouvait ne pas sentir tout ce que sa position, à la suite de cette horde de Vandales et de Huns modernes, faisant une guerre désormais sans but et sans raison, avait de faux et d'avilissant. Chaque jour lui apportant la nouvelle de quelque succès de Tilly dans le Palatinat, avivait ses regrets et sa douleur. Ses plaintes furent très-mal accueillies de Mansfeldt, qui, las d'ailleurs de ce maître dont il n'avait plus rien à tirer, exigea son congé. Ce fut le dernier coup pour le misérable Frédéric, car, tout en gémissant des horribles ravages qu'il sanctionnait de sa présence et de son nom, il regardait Mansfeldt comme son unique et fidèle appui. Il supplia vainement l'aventurier de prendre encore patience. Celui-ci demeura inflexible ; Frédéric lui était devenu à la fois une gêne et une tentation : une gêne, s'il répondait à l'appel de Maurice de Nassau, qui le pressait de venir au secours de Berg-op-Zoom, assiégé par Spinola ; une tentation, s'il traitait

(1) Archives de Simancas. Estado 2403, f° 144. Lettre de Brisac, du 16 juillet 1622.



avec l'Empereur ou l'Infante, auxquels il avait fait entrevoir la possibilité de leur livrer l'ex-roi de Bohême. Il désirait donc s'en débarrasser, d'une part, parce qu'il voulait être plus libre, de l'autre, parce que ses premières ouvertures aux Espagnols n'avaient pas eu assez de succès pour qu'il se sentit fortifié contre les reproches de sa conscience, — si peu qu'il en eut encore! Les circonstances devenaient tous les jours plus difficiles. Tilly avait détaché le baron d'Anholt, avec un corps de 12,000 hommes, pour soutenir la petite armée de l'archiduc Léopold, et ce prince, prenant aussitôt l'offensive, était sorti de Brisach et descendait le long du Rhin, chassant devant lui ou détruisant toutes les garnisons laissées par Mansfeldt. Le Bâtard lui-même avait reculé jusqu'à Saverne. Il importait de prendre un parti.

Le 13 juillet, Frédéric releva ses généraux, officiers et soldats du serment qu'ils lui avaient prêté, par une proclamation ainsi conçue :

« Nous, Frédéric, etc.

« Savoir faisons que les puissants princes (1), nos généraux et lieutenants, le prince comte Ernest de Mansfeldt et le duc Christian de Brunswick, administrateur d'Halberstadt, ainsi que tous leurs colonels, lieutenants-colonels, capitaines, officiers de tout rang, à pied et à cheval, soldats, etc., Nous ont rendu de fidèles services de guerre, dans la pleine mesure de leurs forces.

« Mais attendu que les moyens de les entretenir Nous font désormais défaut, et que Nous ne pouvons les garder à Notre service sans les exposer à une ruine complète, que Nous ne pouvons ne pas trouver juste et légitime leur désir d'être relevés de leurs obligations envers Notre personne, Nous leur accordons par grâce spéciale, amicalement, leur congé et leur laissons toute liberté de chercher leurs intérêts le mieux possible ailleurs de la manière qui leur paraîtra la plus avantageuse (2). »

(1) D'après le registre noir (Londorp, II, p. 927) il avait déclaré Mansfeldt prince du ban d'Haguenau.

(2) Khevenhuller, t. IX, p. 1730.



Le même jour il annonça à Jacques l'acte qu'il venait de poser, quitta l'armée et prit, sous un déguisement, la route de Sedan. Le duc de Bouillon, prévenu, vint le chercher sans bruit à Douzy. Malgré ces précautions, le secret fut découvert, parce qu'un parti de cavalerie, envoyé par le gouverneur de Mouzon, pour battre l'estrade, enleva le valet de chambre du Palatin, qui révéla l'arrivée de son maître à Sedan. Frédéric emportait un violent dépit contre le roi Jacques et surtout contre les États Généraux (1). Mais ses chagrins disparurent bientôt au milieu des plaisirs de la petite cour de Sedan : « Je passe mon temps, écrivit-il, à l'Électrice, au bal et au bain. Si l'un échauffe, l'autre rafraîchit. Du reste, je me porte à merveille et je serais parfaitement heureux si mes affaires marchaient bien (2). »

A peine libéré de ses obligations envers l'Électeur, Mansfeldt offrit ses services et ceux de Christian à l'Empereur. Le 14 juillet, un trompette porta au général de la Ligue, la lettre suivante :

« Monsieur, nous ne pouvons vous céler que nous, ainsi que le duc Christian de Brunswick et toute l'armée, avons été licenciés par le roi de Bohême, dans la forme et manière que vous pourrez voir par la lettre ci-jointe. Dans le cas où il plairait à S. M. I. de se servir de nous, nous sommes prêts à entrer à son service de préférence à tout autre, pourvu que les arrérages dûs à nos soldats soient payés, et comme la présente n'est autre fin, nous demeurons, etc.

« P. S. Dans le cas ou S. M. I. ne jugerait pas à propos de se servir de nous, qu'il lui plaise du moins de cesser l'arrêt de proscription lancé contre nous et accorder une amnistie générale aussi bien aux chefs qu'à tous les soldats de l'armée. Par contre, nous sortirons aussitôt de l'Empire, ce que nous ferons même de suite, si vous engagez votre parole de nous obtenir cette

(1) « On ne me blâmera pas à la Haye d'avoir abandonné le Palatinat. C'est la lenteur et l'indécision des États qui en sont cause. » (Soeltl. t. I, p. 269.)

(2) Soeltl., t. I, p. 269.



faveur, vous priant, pour éviter tout ultérieur inconvénient, de nous faire réponse le plus tôt possible (1). »

Cette lettre était à peine entre les mains de Tilly qu'un second exprès du Bâtard arrivait chargé de représenter au général catholique « qu'il était besoin d'user de diligence, d'autant qu'il (Mansfeldt) était recherché et sollicité de divers côtés (2). »

Tilly était assurément l'homme du monde que ces offres de service devaient le moins toucher. Et d'ailleurs quels services les bandes des deux aventuriers pouvaient-elles rendre à l'Empereur? Contre qui les aurait-il employées, et n'eussent-elles pas pesé plus lourdement encore sur les princes sujets de l'Empire, comme alliés à ménager, que comme ennemis à détruire? Tilly eut regardé comme un déshonneur de les commander, comme une honte de se trouver dans les mêmes rangs que l'apostat Mansfeldt et l'incendiaire Halberstadt. Leur proposition subsidiaire d'évacuer les terres de l'Empire, s'il consentait à engager sa parole de faire casser l'arrêt de proscription lancé contre eux, ne pouvait séduire davantage le vieux général. Il savait parfaitement que leur retraite serait bientôt forcée, et que, chassés par la faim d'un côté, par l'épée des Impériaux de l'autre, ils n'avaient plus deux jours à passer sur les terres de l'Empire. Il repoussa laconiquement les offres des deux aventuriers.

Mansfeldt et Halberstadt n'avaient plus qu'un parti à prendre: chercher fortune au hasard et la chercher promptement, car leurs troupes étaient décimées par la faim, et la désertion en vidait les rangs. Ils étaient aux portes de la Lorraine; sans avoir de dessein bien arrêté, ils se décidèrent à se diriger sur la France, soit pour tenter un coup de main en faveur des Huguenots, soit pour se rapprocher de la Hollande, où ils étaient appelés. Chose étrange, ces hommes qui se faisaient un jeu de leur parole, vis-à-vis de l'Empereur, qui déchiraient sans pitié

(1) Khevenhuller, t. IX, p. 1730.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 47. — 25 juillet 1622.



le sein de leur patrie et laissaient froidement commettre les plus monstrueux excès contre leurs compatriotes, changèrent tout à coup devant l'étranger. Avant de pénétrer sur les terres de la Lorraine, ils prévinrent courtoisement le duc de leur intention et s'engagèrent à tenir aussi bonne discipline que possible, s'il consentait à leur fournir des vivres. La lettre écrite à cette occasion par Mansfeldt est des plus curieuses et montre le jugement qu'il portait lui-même sur sa propre armée :

« Monseigneur, à mon grand regret suys-je constrainct de faire la présente à V. A. sur tel subject qui est pour la requerrir de me permettre le passage par ses terres pour tirer vers France. Or, pour l'affection que je porte au bien d'icelle et de ses Estats, j'ay bien voulu l'en advertir, afin qu'elle chemine au devant pour pouvoir scavoir où l'armée pourra passer en touchant le moins que faire à ses Estats, et d'autant que nos soldatz, à cause du mauvais payment, se donnent licences et commettent des excès du tout contre ma volonté, je n'ay voulu obmettre d'advertir V. A. qu'elle fera bien de commander par les lieux où il nous faudra passer, de faire retirer ès villes et places de seureté ce qu'il sera de plus précieux à ses subjets, en fortifiant les places d'autant de gens qu'elle jugera nécessaire, afin que si elles etoyent attaquées par les soldatz, ils puissent faire résistence à l'encontre d'eulx, mais aussy d'autre costé V. A. peult aysément considerer que sans la munition de bouche, il est impossible qu'on retienne les soldatz en debvoir, et partant je la prie de donner ordre par tout où l'armée, qui est de 15,000 hommes de pied et 10,000 chevaulx, sera constrainte de passer, que la munition de bouche y soit suffisamment préparée, pour par ce moyen tenir les soldatz en leur debvoir et prevenir les inconveniens que sans cela ne sera possible d'empescher. Je prie doncq V. A. d'avoir esgard à cecy et de croire qu'ayant esté, je suis, etc. (1). »

En même temps qu'il écrivait cette lettre, Mansfeldt donnait

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasse de l'audience. Lettre du 25 juillet 1622.



ordre au gouverneur de Haguenau, l'un de ses lieutenants-colonels, de lever une dernière contribution de 10,000 thalers sur la ville et de le rejoindre en toute hâte avec sa garnison (1). Craignant d'être suivi de trop près par les troupes d'Anholt, il fit monter ses fantassins en croupe de ses nombreux cavaliers et pénétra en Lorraine. Le duc avait à peine eu le temps de prendre les mesures de précautions que Mansfeldt lui avait recommandées et il s'attendait aux plus grandes calamités. Mais par une singularité bien plus extraordinaire encore que leur courtoisie préventive envers le duc, Mansfeldt et Halberstadt tinrent parole et firent tout ce qui était en leur pouvoir pour contenir la licence de leurs gens. A la vérité, ce pouvoir était très-limité, par la raison que, ne payant pas les soldats, ils ne pouvaient leur imposer de frein. Néanmoins le duc, agréablement surpris de ne voir ses États qu'à moitié ravagés, tint compte aux deux aventuriers de leur bonne volonté.

« Les dégastz que l'armée de Mansfeldt et d'Halberstadt fait dans mes pays, écrivait-il au duc de Croy le 29 juillet, ne sont pas petits, comme vous pourrez juger, car encore que l'intention des chefs se montre bonne et que le corps d'icelle armée vist avecq règle, si est ce que les coureurs, pressez par la nécessité des vivres, font de grands maux et ont forcé quelques chasteaux et maisons fortes, comme entre autres Luc, et entrepris celles de Buzemont et Serre, dont ilz ont esté repoussez avecq perte de quelques-uns des leurs et ont aussy bruslé la basse-cour du dit Buzemont et quelques maisons du village, tué hommes, femmes, filles et enfants, tant en ce lieu qu'en quelques autres, emmené le bétail qu'ils ont pu prendre partout et commis plusieurs autres excez, pour lesquels réprimer j'ay commandé à ma cavalerie de costoyer et empescher les ditz coureurs (2). »

Le duc espérait que le fléau destructeur passerait rapidement, et ses inquiétudes furent extrêmes lorsqu'il vit Mansfeldt

(1) Bibliothèque de Bourgogne. Manuscrits n° 15912, p. 74.

(2) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience n° 531.



s'arrêter pendant près de huit jours dans le voisinage de Nancy, au grand détriment des campagnes et surtout des châteaux, objet tout particulier de la haine des bandits du Bâtard. Ce fut avec un indicible soulagement qu'il apprit enfin son départ. Il s'empressa de fournir nombre de barques et de pontons pour lui faire traverser la Moselle à Corny.

L'Europe entière s'épuisait en conjectures sur les desseins des deux aventuriers. Les plus contradictoires étaient également bien accueillies par l'opinion publique, complétement déroutée. A Paris, on crut à une véritable invasion et la terreur fut si grande que plusieurs, craignant d'être assiégés, firent provision de blé et que d'autres, pour se mettre en sûreté, s'enfuirent à Orléans (1). A Vienne, on croyait, non sans quelque raison, à un complot ourdi entre le duc de Bouillon, les Huguenots et le comte de Mansfeldt. C'est ce qui résulte de la correspondance du comte d'Onate. « Le baron d'Eggenberg, écrivit-il le 10 août, m'a dit, par ordre de l'Empereur, que le duc de Bavière avait informé S. M. I. que l'administrateur d'Halberstadt et le comte de Mansfeldt, sont passés en France avec leurs troupes, dans l'intention de forcer le Roi Très-Chrétien à composer avec les Huguenots, puis de revenir mettre ordre aux affaires d'Allemagne, avec l'aide des mêmes Huguenots (2). » Un avis secret, envoyé à Vienne, allait plus loin et affirmait que le roi de France trempait dans le complot, mais qu'il voulait garder l'apparence d'avoir la main forcée et qu'il nourrissait de vastes desseins sur l'Allemagne et l'Italie (3). Quelques jours plus tard, la version était toute opposée. On mandait à Madrid que Mansfedt, ayant reçu de l'Infante la promesse d'être grâcié par l'Empereur, allait, du consentement de la princesse, se mettre au service du Roi Très-Chrétien pour l'aider à écraser les Huguenots, et que si le baron d'Anholt lui donnait la chasse c'était parce que le duc de Bavière n'était pas dans le secret (4).

(1) *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 218.

(2) Archives de Simancas. Estado 2403, f° 198. Lettre du comte d'Onate, du 10 août 1622.

(3) Id. *Avisi di Vienna*, du 6 août 1622.

(4) Id. *Ibid.*, du 13 août 1622.



Les craintes étaient grandes aussi à la cour de Bruxelles et l'on s'attendait à chaque instant à apprendre l'entrée des bandes de Mansfeldt et d'Halberstadt dans le Luxembourg. On aurait vivement désiré que Cordova et Tilly eussent poursuivi l'ennemi avec plus de vigueur, on leur reprochait de rester inactifs (1). Le reproche était mal fondé. Tilly et Cordova avait tenu conseil sur le parti à prendre. Ils jugèrent que l'envoi du baron d'Anholt avec 12,000 hommes à l'archiduc Léopold, suffirait pour mettre ce prince en état de reprendre hardiment l'offensive contre une armée affamée et déjà en dissolution.

Tilly se chargea d'opérer, de sa personne, dans le Palatinat contre les trois villes de Heidelberg, Manheim et Franckenthal, dont il était dangereux de laisser derrière soi les nombreuses garnisons. La délivrance de l'Alsace, dont Monténegro, naguère si peu heureux, se proclamait avec emphase le héros (2), lui permit d'envoyer Anholt renforcer l'armée espagnole avec deux régiments de cavalerie et de détacher encore trente-sept escadrons et un régiment d'infanterie sur les frontières de la Lorraine.

Le temps d'arrêt fait par Mansfeldt en Lorraine, était motivé par ses négociations avec le duc de Bouillon. Ce grand seigneur calviniste, retiré depuis longtemps dans sa principauté de Sedan, méditait de venir en aide au duc de Rohan, chef du parti huguenot, qui, serré de près par les troupes victorieuses du roi, n'avait plus que l'alternative d'une soumission humiliante pour son orgueil ou d'une ruine complète. Mansfeldt lui avait paru un instrument précieux pour ses desseins et il se résolut de l'utiliser. Dès l'arrivée du Palatin, il expédia à Montpellier, où Rohan était enfermé, un gentilhomme porteur des propositions suivantes : le duc de Bouillon s'engageait à faire une diversion à main armée dans la Champagne, à condition : 1° que le duc de Rohan et les autres chefs huguenots lui donneraient plein pouvoir de traiter avec Mansfeldt ; 2° qu'ils s'obligeraient

(1) Archives de Simancas. Estado 2403, f° 144. Lettre datée de Brisach, le 16 juillet 1622.

(2) Id. Estado 2403, f° 185. Lettre de Monténegro, du 20 août 1622.



à fournir aux frais nécessaires pour faire subsister l'armée allemande autant qu'il serait nécessaire ; 3° qu'on lui donnerait une assurance positive de ne point faire la paix sans que lui, duc de Bouillon, y fut compris.

Dans la situation où se trouvait le duc de Rohan, il ne pouvait qu'accepter toutes les propositions et les conditions possibles, dut-il même prendre des engagements au-dessus de ses forces, et il n'hésita pas à promettre à l'envoyé de Bouillon tout ce que celui-ci lui demandait, ne réclamant de son côté qu'une chose, la promptitude de la diversion. Le duc de Bouillon dépêcha aussitôt des guides à Mansfeldt, en l'invitant à venir s'entendre avec lui (1). Mais dans l'intervalle, le duc de Nevers, gouverneur de la Champagne, accouru en toute hâte dans son gouvernement, avait déjà fait proposer à Mansfeldt « de se faire serviteur du roi, qui prendrait une partie de ses troupes à son service et lui donnerait de l'argent pour licencier le reste (2). » Ces offres parurent infiniment plus séduisantes et solides au Bâtard que celles d'un infime souverain comme le duc de Bouillon, déjà fort empêché de se maintenir lui-même dans ses petites possessions. Halberstadt, plus ardent, plus présomptueux et plus aventureux encore que Mansfeldt, s'y montra fort hostile. Néanmoins, après quelques scènes vives, ils s'accordèrent à se rapprocher des terres de Bouillon, moyen terme, qui ne préjugeait rien et facilitait toutes les combinaisons (3).

Passant entre Metz et Verdun, ils franchirent la Moselle à Stenay, le 8 août, et s'établirent aux environs de Beaumont en Argonne, leur infanterie bivaquant en pleine campagne, leur cavalerie logée dans les villes voisines. Le duc de Bouillon les excita à attaquer Mouzon, petite place forte occupée par une garnison française, sous le commandement du comte de Grandpré, et leur offrit dans ce but du canon et des munitions. Mansfeldt comprit qu'on voulait le compromettre et répondit évasi-

(1) *Histoire du duc de Bouillon*. Marsollier, 1719. Livre VIII, p. 95 et suiv.

(2) *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 219.

(3) Marsollier, p. 96.

vement. Bouillon lui fit alors proposer une entrevue dans la prairie de Douzy, car il se flattait de posséder en perfection le grand art de la négociation et ne doutait pas d'entraîner Mansfeldt dans ses plans. La conférence eut lieu à ciel ouvert ; Bouillon épuisa toutes les ressources de son éloquence pour persuader l'aventurier d'opérer en faveur des Huguenots une diversion du côté de la Champagne. Il eut beau argumenter, prêcher, se montrer tour à tour pressant, caressant, presque menaçant, il ne put obtenir du Bâtard que la simple promesse de ne pas se presser de quitter les frontières de France, afin que les Huguenots pussent se prévaloir de cette circonstance pour porter le roi à la paix (1). Le duc de Bouillon rentra dans Sedan profondément froissé de l'insuccès de ses démarches. Mansfeldt reprit avec ardeur ses négociations avec le duc de Nevers.

Par un singulier et juste retour, ordinaire châtiment des parjures, cet homme qui se faisait gloire d'avoir trompé, de tromper encore l'Empereur, l'Infante et le duc de Bavière, se laissait jouer comme un enfant. Pendant qu'il s'endormait sur la foi de promesses d'autant plus belles qu'on comptait moins les tenir, le duc de Nevers concentrait avec une diligence et une promptitude remarquables de nombreuses troupes près de Montcornet, le duc de Chaulnes et le marquis de Cœuvres lui amenaient chacun « 5,000 bons hommes de pied et 1,500 bons et braves cavaliers, » le duc d'Angoulème accourait avec « quantité de gendarmerie, » et le maréchal de Cadenet arrivait de Picardie avec tout ce qu'il avait pu ramasser de gens. Derrière Mansfeldt, le duc de Lorraine fermait tous les passages à l'aide d'une levée de 12,000 hommes, spécialement faite dans ce but et soutenue par les 37 compagnies de cavalerie et le régiment d'infanterie envoyés par Tilly (2). Chaque jour, le cercle se resserrait insensiblement autour de l'aventurier, de ce « voleur » comme le nommait sans détour l'ambassadeur français à Bruxelles ; car

(1) Marsollier, livre VIII, p. 96.

(2) Archives de Simancas. Estado 2303, f° 185. Lettre de Monténegro, du 20 août 1622.



Cordova, longeant les frontières du Luxembourg, s'approchait rapidement, prêt à l'attaquer sur quelque point des Pays-Bas qu'il se hasardât.

Sur l'ordre impératif de Spinola (1), ce général avait passé le 23 juillet le Rhin à Stein, avec la majeure partie de son armée et s'était dirigé sur Keyserlautern, où il arriva le 27, ayant perdu quelques jours à s'emparer de différents châteaux et places fortes. Informé que Mansfeldt s'attardait en Lorraine et semblait menacer le Luxembourg, il dépêcha sur Thionville le général de sa cavalerie, don Philippe de Sylva, avec 25 compagnies de cavalerie et 1,000 mousquetaires, afin d'assurer contre une attaque possible, ce poste important. Le 12 août, il arrivait en personne à Thionville, avec un peu plus de 9,000 hommes d'infanterie et 2,000 chevaux. Il y fut rejoint par le baron d'Anholt (2), s'arrêta quelques jours, afin de donner du repos à son infanterie et de ramasser les traînards, puis reprit sa marche vers Ivoy.

Bientôt le Luxembourg tout entier fut sous les armes (3). L'Infante, énergiquement secondée par Spinola, déploya pour la défense des Pays-Bas une activité et une vigueur admirables. Tout ce qui était en âge de porter les armes sur les frontières fut mis en réquisition. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, 4,000 paysans, commandés par des gentilshommes, rompirent les routes menant vers la France, bouchèrent les moindres avenues d'abattis de bois et se répandirent dans les forêts pour surveiller l'ennemi. Des mesures furent prises pour détruire le pont de Dinant. Le prince de Chimay (Alexandre d'Arenberg) quitta le siége de Berg-op-Zoom pour se mettre à la tête de ses vassaux et couvrit de tranchées ou de haies toute la frontière depuis Landrecies

(1) Archives de Simancas. Estado 2139, f° 281. Lettre de Spinola, du 25 juillet 1622.

(2) Id. Estado 2403, f° 185. Lettre de Monténegro, du 20 août 1622.

(3) « Je n'ay creu hors de propos de faire tenir apperceuz quelques francs hommes que je pourrois mettre ensemble jusque à 1,000 ou 1,200 mousquetaires. » (Le comte de Berlaymont à l'Infante, 13 août 1622. — Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État.)



jusqu'à Chimay. Les gouverneurs du Cambrésis et de la Bourgogne ne se montraient pas moins actifs et en peu de temps toute la grande ligne frontière des Pays-Bas du côté de la Lorraine et de la France se trouva formidablement défendue.

Au milieu de ce patriotique mouvement d'un ensemble admirable, un désaccord isolé faillit gravement compromettre l'armée de Cordova. Le munitionnaire général de cette armée, le sieur Couwerbourg, refusa de livrer des vivres, sous prétexte que son contrat ne l'obligeait plus en dehors du territoire de l'Allemagne. Or, les grains étaient rares, l'argent plus rare encore. Cordova, campé dans une contrée ruinée et sans ressources, courait risque de se voir forcé par la famine à battre en retraite. L'intelligence et l'activité des ministres de l'Infante parèrent à ce péril, et, aidés du concours généreux des habitants du Namurois, ils réussirent à maintenir l'abondance parmi les troupes espagnoles (1).

Les divisions de l'ennemi vinrent aussi à son aide. Halberstadt voyait avec indignation Mansfeldt s'engager de plus en plus avec le duc de Nevers et il refusa de le suivre dans cette voie de trahison. Cédant enfin à sa colère, il se sépara de celui qu'il maudissait du nom de traître et reprit, avec sa cavalerie, la route de l'Allemagne. Mais il se heurta contre les troupes catholiques postées sur les frontières de la Lorraine et fut rejeté sur les campements de Mansfeldt, avec une grande perte d'hommes (2). Dans l'intervalle, le Bâtard, après avoir apaisé avec peine une révolte de ses cavaliers, qui voulaient savoir qui payerait leurs services passés et à venir, fut forcé, par la pénurie de vivres, de repasser la Meuse, et porta son camp sous les murs de Mouzon. De là ses bandes se répandirent sur le pays environnant, « saccageant avec une rage particulière les villages appartenant aux seigneurs du Pays-Bas, commettant tous les maux et excès imaginables sur les personnes qu'elles attrapaient, dont jamais per-

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 352. Lettre de Berlaymont, du 14 août 1622.

(2) Archives du royaume, de Belgique. Liasses de l'audience, 352. Lettre de M. d'Abencourt, gouverneur d'Avesnes, du 13 août 1622. Lettre du gouverneur d'Aubenton à M. d'Abencourt, du 20 août 1622.



sonne ait ouy parler et dont le seul récit fait horreur aux gens de bien (1). » La disette, provoquée par ces ravages continus se mit de nouveau dans son armée et le retour d'Halberstadt fut le signal de graves mutineries. Un corps de 44 cornettes de cavalerie, commandé par ses officiers, se souleva et sortit du camp en bon ordre, dans l'intention d'aller offrir ses services à Cordova, alors à Ivoy. Cet exemple faillit entrainer l'infanterie, que Mansfeldt ne put retenir qu'à force de promesses et d'engagements. N'osant user de force contre la cavalerie révoltée, il eut recours à la ruse et fit courir après elle deux officiers, qui, sous prétexte de mécontentement, se glissèrent dans les rangs des mutins. A quelque distance d'Ivoy, un envoyé de la troupe se détacha et vint avertir Cordova « que ces 44 cornettes désiraient prendre service tant en son armée que sous la charge du comte Henri de Berg et que le reste voulait retourner en leurs maisons (2). » Cordova, charmé de la nouvelle, donna mission au comte d'Isenbourg d'aller traiter avec les arrivants. L'accord se fit promptement, l'on convint que la troupe entrerait le lendemain, 19 août, à Ivoy, et Isenbourg se retira sur la foi des paroles échangées. Mais dans la nuit, les deux affidés de Mansfeldt parvinrent à faire croire aux soldats qu'on les trompait, que le général espagnol refusait obstinément leurs services et qu'ils auraient infiniment plus d'avantages à profiter de l'accord conclu entre leur ancien général et le roi de France. C'en fut assez pour décider la cavalerie mutinée à reprendre la route de Mouzon. Cordova, se croyant à son tour trahi, la chargea si furieusement qu'il lui tua 800 hommes, fit 300 prisonniers et dispersa le reste (3). Si grave que fut ce revers, il était loin d'égaler l'échec

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, 352. Lettre du gouverneur d'Hirson à M. d'Abencourt, du 21 août 1622.

(2) Id., *ibid.* Lettre du comte d'Isenbourg, du 18 août 1622. Lettre du gouverneur d'Hirson, du 21 août. Bibliothèque de Bourgogne nº 15440.

(3) Un petit épisode pourra faire apprécier, la force de convictions de certains princes allemands, glorifiés aujourd'hui comme grands patriotes, et l'une des causes de la longue durée de cette guerre de Trente ans, si féconde en aventuriers de tous les rangs.

Dans la rencontre d'Ivoy, le capitaine Dimanche, du régiment du



moral qui frappa presque en même temps le Bâtard et le poussa au désespoir. Lors de ses premiers pourparlers avec le duc de Nevers, on lui avait à peu près promis qu'il recevrait 300,000 écus, dont 200,000 pour le licenciement de son armée, 100,000 pour lui-même, et que le roi prendrait à son service 6,000 hommes de pied et 2,000 chevaux. On conçoit que le duc de Bouillon ne put équilibrer des offres aussi brillantes et que Mansfeldt s'empressa de traiter sur ces bases. Nevers l'entretint soigneusement dans ces dispositions tant qu'il ne se crut pas assez fort pour lever le masque, et les choses furent poussées si loin que Mansfeldt crut l'accord parfaitement établi. Dans cette conviction, il n'hésita pas à donner aux Français toutes les garanties qu'ils lui demandèrent, échangea des ôtages avec le duc de Nevers et livra son artillerie en dépôt au comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon. Inquiet du voisinage menaçant de Cordova, il dépêcha un de ses officiers à Ivoy pour lui faire part de son accord avec le roi de France. Mais, dans

colonel Gaucher, fit prisonnier un duc de Saxe-Lauenbourg. Il le mena peu après à Bruxelles et le présenta à l'audiencier Verreyken. Ce fut tout un travail à la cour, pour se rendre compte de l'identité de ce prince, ce qui prouve qu'on y était peu familier avec la généalogie des familles princières d'Allemagne. Un duc de Saxe-Weimar avait déjà été fait prisonnier par le comte Henri de Bergh, un autre avait été tué à la bataille de Fleurus, enfin, un duc de Saxe-Lauenbourg avait accepté du service dans l'armée de Tilly et était attendu dans celle de Cordova avec un régiment de cavalerie. L'Infante et ses ministres eurent beaucoup de peine à se reconnaître parmi tant de ducs de Saxe. A la vérité, la chose était pardonnable, car le prisonnier du capitaine Dimanche, jeune homme de 20 ans, était le cadet de huit frères. Verreyken lui trouva bonne mine, malgré les sordides vêtements qu'il portait et l'entretint quelque temps. Voici comment il rend compte de sa conversation : « Je demandai au duc qui il était, et comme il me répondit qu'il était de la maison de Saxe-Lauenbourg, luy disant qu'il y venait par deça un duc de Saxe de la même maison de Lauenbourg avec un régiment, il montra en être fort aise, disant qu'assurément c'était son frère qui venait servir par deça. En outre il me dit qu'il était aussi délibéré de servir le Roy et Votre Altesse. » (Liasses de l'audience, 538. Lettre de Verreyken à l'Infante, du 8 septembre 1622.)



l'intervalle, les troupes françaises s'étaient concentrées en force sur la frontière et l'officier ne devait pas être encore fort éloigné de Mouzon, lorsque le duc de Nevers fit savoir à Mansfeldt que, par des motifs tirés de la situation générale de ses finances, le roi ne pourrait prendre à sa solde que 3,000 hommes de pied et 1,000 chevaux. Cette dépêche fut bientôt suivie d'une autre qui réduisait, par les mêmes raisons, les 300,000 écus promis à 60,000. Les offres baissaient à mesure que montait le flot de l'armée française. Mansfeldt comprit tardivement qu'il était joué; mais enfermé dans un cercle de fer, menacé d'être écrasé entre Cordova et Nevers, il accepta, sous la condition toutefois que le roi payerait le premier mois de solde, sans préjudice des 60,000 écus. Sacrifices inutiles! Nevers était assez fort pour n'avoir plus besoin de feindre. Il rejeta tout amendement à ses propositions et, rompant les négociations, somma Mansfeldt et Halberstadt d'évacuer le territoire français. Le comte de Grandpré restitua néanmoins l'artillerie de Mansfeldt, les ôtages furent rendus des deux côtés, et les deux aventuriers s'éloignèrent vers Sedan (1).

Grandes étaient les espérances des Espagnols: « Cet enfant de perdition, écrivait Antoine de Montmorency, faisant plus particulièrement allusion à Halberstadt, est pour recevoir le juste châtiment de ses forfaitz, pourvu que l'armée de France fasse son devoir, et sans doute, si elle le fait, ils sont perdus. Mais j'ay ouy murmurer de plusieurs qu'on craint entre eux (les Français) la trahison et qu'aulcuns, voire des grands, n'aient beu en cette coupe de ceste . . . . . . babylonique de Sedan et l'on croit qu'ils ont humé de ce mauvais *bouillon*, lequel est bien pour attacher la peau du renard là où celle du lion ne peut arriver. Il (le duc de Bouillon) est maintenant logé chez Guillot le Songeur et se trouve avoir plus d'estouppes en sa quenouille qu'il n'en sçaura dévider, mais qui fait le brassin le doibt boire. Il se trouve embrazé, luy et son pays de Sedan, du feu qu'il a pensé jeter en France, son pays brûlé et ravagé par ceulx-là

(1) *Mémoires de Richelieu*, t. I, p. 219.



mesme qu'il a appelés. Voilà comme se vérifie ce que dit le Psalmiste : *Mentita est iniquitas sibi* (1). » L'Infante croyait avoir en effet le droit de compter sur la coopération de la France contre Mansfeldt. C'est ce qui ressort d'un rapport du marquis de Bedmar au roi d'Espagne, en date du 8 septembre 1622. « Le 19 août, écrivait ce seigneur, l'ambassadeur de France, qui réside ici, parla à Madame l'Infante sur l'ordre du Roi et lui remettant une lettre de la Reine Très-Chrétienne, demanda qu'avec les forces des deux couronnes on tentât de détruire Mansfeldt. Son Altesse y consentit avec empressement et depuis envoya ordre à don Gonzalès de Cordova de s'entendre avec le duc de Nevers, gouverneur de la Champagne et qui commande l'armée du roi de France, afin que tous deux ils agissent au mieux des intérêts communs. Mais peu après les Français écrivirent à don Gonzalès de Cordova que Mansfeldt était accepté au service du roi de France et que, par cette raison, don Gonzalès ne devait pas lui nuire. Mansfeldt écrivit dans le même sens, et à cette époque on pouvait tenir l'accord pour certain, parce que Mansfeldt déposa son artillerie à Mouzon, place française. Mais plus tard commença à courir le bruit du contraire et don Gonzalès envoya un capitaine au duc de Nevers pour savoir ce qui en était. Avant que le duc eut envoyé réponse, Mansfeldt sortit de Mouzon avec toute son armée et toute son artillerie, que les Français lui rendirent, et il se mit en marche pour entrer dans ce pays. Afin d'éviter la rencontre de don Gonzalès, il s'en fut à Sedan (2). »

Le marquis de Bedmar était parfaitement fondé dans son raisonnement et l'accusation qu'il portait contre le gouvernement français était justifiée par les apparences. Mais les choses ont des faces différentes, selon le point de vue auquel on se place, et les meilleures intentions se trouvent souvent obscurcies et

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience n° 352. Lettre d'Antoine de Montmorency au secrétaire Della Faille, du 22 août 1622.

(2) Archives de Simancas. Estado 2405.



paralysées par les événements. En fait, l'idée de prendre Mansfeldt entre les armées française et espagnole et de l'écraser dans cette pression formidable, émanait de la France. Le 24 juillet, M. de Péricard, ambassadeur de France à Bruxelles, vint trouver Spinola. Après quelques propos sur le Bâtard, pour lequel il témoigna un mépris profond, il dit « comme de lui-même, que comme les esprits étaient unis de toutes parts pour courir sur les pirates en mer, ce *voleur* étant un vrai pirate en titre, mériterait qu'on s'accordât de France, d'Allemagne, des Pays-Bas et de Lorraine de l'investir d'un commun accord, de le défaire et prendre vif, s'il se pouvait, pour en faire un châtiment exemplaire, étant homme sans suite et qui se montrait si impudent que d'offenser et attaquer sans respect l'Empereur, les rois de France et d'Espagne et tous les princes et seigneurs de la chrétienté. » Spinola accueillit avec empressement cette ouverture et déclara « qu'il consentirait de bon cœur, pour sa part, à ce concert et que ce serait un acte dont les histoires parleraient à jamais. » Péricard transmit cette conversation au cabinet de Paris, avec cette observation philosophique qui devait s'appliquer, mieux qu'il ne le pensait lui-même, à sa propre négociation : « Mais le malheur est que chacun pense à ses affaires particulières et à sa propre conservation, renvoyant l'orage à son voisin, et les raisons d'État arrêtent l'exécution de telles propositions et forment la désunion (1). »

Mansfeldt semblait être alors le bouc émissaire d'iniquités sur lequel se concentraient toutes les colères. Le jour même où Péricard abordait Spinola, l'ambassadeur anglais, répondant aux ministres de l'Infante, qui opposaient à sa demande d'une suspension d'armes au Palatinat, « les ravages, désordres et brûlements du comte de Mansfeldt sur les terres des amis et alliés de l'Espagne, » n'hésitait pas à affirmer « que le Roi son maître tiendrait la main pour faire désavouer ledit comte et que si le Palatin venait à en faire quelque refus, il donnerait ordre et commandement exprès au colonel Veer, commandant les Anglais entre-

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 46. Lettre du 25 juillet 1622.



tenus au Palatinat, de le contraindre par la force à poser les armes. » Les ministres de l'Infante ajoutèrent peu d'importance à cette déclaration, cependant si formelle, car ils étaient persuadés que la séparation du Palatin et de l'aventurier n'était qu'une comédie jouée peut-être de concert avec le roi d'Angleterre. Mais ils l'accueillirent comme symptôme du désarroi dans lequel se trouvait Frédéric (1). Qu'avaient-ils besoin d'ailleurs du roi d'Angleterre? Ils comptaient sur la France et croyaient savoir que la Reine, régente du royaume en l'absence du Roi occupé à guerroyer contre les protestants, avait écrit à Tilly « qu'il lui serait agréable qu'en poursuivant Mansfeldt, il put entrer en armes et le suivre dans la France (2). »

Ce beau jour de concert et d'union fut troublé, dès son aurore, par des nuages inattendus. Péricard crut voir dans les événements du Palatinat, dans la conduite de Gonzalès et de Tilly, trop peu ardents, selon lui, à poursuivre Mansfeldt, l'indice de quelque traité secret « dont l'intelligence lui était célée. » Il demanda le 1er août à l'Infante une audience qu'il obtint immédiatement et lui exposa très-franchement ses méfiances. Il rappela « ce qu'il avait dit au marquis Spinola, que la tante et la nièce, par commune intelligence, pourraient châtier ce voleur de Mansfeldt, l'enfermant entre leurs armées, et en faire une justice exemplaire qui serait mémorable à la postérité. » L'Infante affirma à l'ambassadeur français qu'il n'y avait aucun traité secret, cita à l'appui de son assertion la prise de Neustadt par Gonzalès, qu'on venait d'apprendre à l'instant, et entra dans des explications que Péricard trouva tout à fait rassurantes. Quelques moments plus tard, le sieur de Boischot, secrétaire de l'Infante, entretenant le diplomate français des mêmes affaires, lui dit : « que si la Reine se voulait laisser entendre, en cas que M. de Bouillon s'engageât en France avec les Hugnenots contre le service du Roi, d'entreprendre le siége de Sedan par force commune et qu'il plût à S. M. de s'en ouvrir

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 47. Lettre du 25 juillet 1622.

(2) Id., *ibid.* p. 50. Lettre du 29 juillet 1622.



à l'Infante, par son représentant à Bruxelles, la princesse s'en concerterait volontiers avec S. M. et que la place, qui ne pouvait longtemps subsister, étant prise, il serait à propos de la raser pour le bien de la France et des Pays-Bas. » Il semblait si naturel, dans les relations d'amitié qui unissaient alors la France et l'Espagne, que ces deux puissances s'entendissent contre Mansfeldt et profitassent de l'occasion pour purger la terre de cet « Attila » au petit pied, que l'idée en naissait naturellement dans l'esprit de tous. On était généralement convaincu que la France avait plus d'intérêt encore que l'Espagne à cette action commune et on ne redoutait d'obstacles que des Espagnols. Le 1er août, le nonce du Pape se trouvant dans une grande cérémonie à laquelle assistaient l'Infante et tous les ambassadeurs, aborda l'ambassadeur d'Espagne et « le sondant avec dextérité » lui dit par forme de discours, que « si la Reine et l'Infante étaient inspirées de Dieu de prendre ensemble une bonne et solide intelligence et résolution pour poursuivre Mansfeldt, elles le réduiraient aux abois. » L'ambassadeur répondit que « si la Reine voulait en écrire à l'Infante, il ne doutait pas que des ordres ne fussent donnés à Gonzalès de s'entendre avec le duc de Nevers et les généraux français et de rejeter ce *voleur* et ses adhérents dans les filets de la France, où ils feraient leur tombeau. » Enchanté de cette adhésion, le nonce n'eut rien de plus pressé que de courir chez Péricard, car il considérait l'union des deux cours, dans la circonstance, « comme l'acte le plus mémorable et le plus utile tant pour la France que pour les Pays-Bas et la religion, qui se fut vu ou se verrait dans le siècle. » Péricard partagea les sentiments du nonce et dépêcha son secrétaire à Paris pour y porter ces importantes communications et demander des instructions aux ministres du Roi (1). Le secrétaire fut croisé par un courrier de Paris portant l'ordre à Péricard de demander de nouvelles explications à l'Infante sur le traité secret, qu'on supposait rapporté par le comte d'Henin. Péricard obéit et voici le tableau que nous trace de son audience

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 53.



ce diplomate, évidemment élevé à l'école de l'hôtel Rambouillet.

« Sur le retour du duc de Bournonville (comte d'Henin) d'auprez Mansfeldt, j'ay pris l'occasion de voyr l'Infante et luy ay dit, avec ma liberté accoustumée, les effectz paroissant évidemment de la retraite de Mansfeldt du Palatinat et de toute l'Allemagne, fondant l'orage impétueux, non de ses armes, dont le nom ne luy est deu, mais de sa babarye et de son lieutenant Halberstadt sur la France où il s'est abattu, l'on ne faisoyt plus de doubte d'un traicté secret, lequel, en tous cas, seroit désormais inutile, puisque l'exécution a précédé la parole et la signature, Sa Majesté ne s'estant aulcunement étonnée de l'entrée de ce diable en son royaume, qui lui sera un tombeau indubitable et à M. le duc de Bouillon. Ce discours que j'ay estendu en plus longues paroles a esté interrompu par Son Altesse à plusieurs reprises, m'ayant de nouveau juré qu'il n'y a un traicté secret avec Mansfeldt, et que rien autre chose que la faim ne l'a faict retirer, que son armée a esté quatre jours sans manger, ne vivant que de fruictz dont la saison abonde, qui causent de grandes maladies, qu'à sa table où le duc de Bournonville a mangé, il n'est servi que du pain bis et que son extrémité ayant esté recogneue par ledit duc et le desbandement de plus de 2,000 hommes, il l'avoit laissé dans l'incertitude et expectative d'une autre réponse de Son Altesse qu'Elle tiendra en longueur, ne doubtant nullement de sa ruyne, sur quoy Elle a desserré les dents avec une extrême affection envers le roy et la reine, désirant que M le duc de Nevers, d'un costé, avec l'armée de Sa Majesté, M. le duc de Lorraine, de l'autre, don Gonzalès de la part de S. A..., s'accordant par une commune intelligence, enfermeroyent Mansfeldt, qui est déjà demy mort, incommodé de diverses maladies..., et que ce seroyt un effet notable que deux femmes eussent obtenu une victoire tant signalée. Ces paroles, prononcées avec tant de franchise par cette bonne princesse, sont capables de lever la créance ou plus tôt le doubte que les apparences forment en l'esprit (1). »

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 14.



Le 17 août, Péricard renouvela ses instances auprès du secrétaire d'État Puisieulx, et le même jour il en reçut une dépêche qui approuvait complétement le plan d'une action commune des armées de France et d'Espagne. Mais la joie qu'il aurait ressentie en toute autre circonstance d'un succès dont il s'attribuait tout le mérite, était empoisonnée d'avance par la nouvelle apportée la veille à Bruxelles par le capitaine Flament, secrétaire de Mansfeldt, que le duc de Nevers avait admis ce *voleur* au service du roi de France (1). L'irritation était d'autant plus grande chez l'Infante que cette princesse était informée qu'on l'accusait à Paris d'avoir lancé le Bâtard contre la France (2). Elle laissa éclater son ressentiment devant Péricard et lui dit « qu'elle ne pouvait comprendre les motifs de cette conduite, estimant qu'un pareil traité aurait dû être écrit du sang de ces barbares, n'y croire qu'il y eût autre chose que des promesses verbales, Gonzalès le lui ayant mandé ainsi » Puis se radoucissant, elle ajouta « qu'elle croyait que le Roi Très-Chrétien n'avouerait pas les entreprises que ces *bandouliers* pourraient faire aux pays de deça, maintenant qu'ils avaient trouvé refuge sous la bannière de la France, à l'extrémité où ils se trouvaient réduits, sans vivres, secs et languissants de faim, entourés de trois armées dont ils ne pouvaient échapper, s'ils n'eussent rencontré la facilité de M. de Nevers, qui avait pensé bien faire de leur fournir vivres et argent et de réchauffer et nourrir un serpent qui lui fera sentir le venin de sa tromperie. »

Ce fut en vain que l'ambassadeur, désolé lui-même du bouleversement de ses plans, lui affirma que le Roi avait déclaré à M. de Nevers qu'il ne voulait pas des services de Mansfeldt. Isabelle se contenta de répliquer « que puisque M. de Nevers avait manqué à ce glorieux concert, chacun jouait désormais de son côté à sauve qui peut (3). » La position de Péricard devint fort difficile à Bruxelles, où il ne cessait de recevoir des plaintes

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211. Lettre du 16 août 1622.

(2) Archives de Simancas. Estado 2507, f° 203.

(3) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 56. Lettre du 25 août 1622.



de l'Infante et de ses ministres sur la conduite du duc de Nevers, à qui seul, disait-on, Mansfeldt et Halberstadt devaient leur salut. Les griefs articulés par « un chacun » étaient nets, précis. Ils portaient sur ce que Nevers n'avait donné aucune réponse aux offres que Gonzalès lui avait fait faire par le capitaine de Contreras, d'après les ordres de l'Infante, qu'il n'avait pas même avisé Gonzalès du départ de Mansfeldt, qu'il avait rendu au Bâtard son canon et ses bagages et lui avait donné retraite dans Mouzon, qu'il l'avait protégé du nom du Roi, qu'il lui avait fourni vivres, argent et hommes. Dans l'impuissance de répondre, Péricard s'adressa au duc de Nevers, qui dépêcha à Bruxelles le sieur de Bayes, porteur de sa justification. Nevers prétendit qu'il avait été trompé par Mansfeldt, que le comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon, avait agi sans ordre, en rendant les canons et les bagages du Bâtard, que Mansfeldt était parti plus vite qu'il ne l'avait supposé et rejeta en général la responsabilité de tout ce qui s'était passé sur le duc de Bouillon. L'Infante daigna recevoir le sieur de Bayes et accepta les explications du duc de Nevers sans objection, mettant ainsi un terme à l'incident (1). Au fond, la cause des funestes malentendus qui sauvèrent Mansfeldt, provint de la méfiance que les cours d'Espagne et de France nourrissaient l'une envers l'autre et du point de vue exclusif adopté par le duc de Nevers, qui se préoccupa uniquement, pour employer l'expression de Péricard, « de détourner l'orage de la France, sans s'inquiéter s'il n'irait pas frapper le voisin. » Le duc réussit pleinement, mais on ne peut l'absoudre d'avoir poussé la ruse jusqu'à l'astuce, car il trompa à la fois et Mansfeldt et l'Infante.

La déception éprouvée par le Bâtard était d'autant plus amère que, dans la persuasion qu'il allait entrer au service de la France, il avait, d'une part, laissé tomber certaines négociations secrètes renouées depuis deux mois avec l'Infante et, de l'autre, négligé de répondre aux pressantes instances que lui adressaient les Hollandais de venir les aider à faire lever le siége de Berg-op-Zoom. Ses opinions religieuses en avaient même subi une cer-

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 59. Lettre du 7 septembre 1622.



taine modification. Tandis qu'il était encore à Mouzon, il fit venir son neveu, Guillaume Verdugo, causa longuement avec lui et laissa entrevoir, dans la conversation, qu'il n'avait jamais cessé au fond d'être catholique (1). Lorsque Nevers eut rompu avec lui, il dépêcha précipitamment le capitaine Flament à Bruxelles et son agent Dolbier en Hollande, afin d'offrir ses services, d'une part, à l'Infante, de l'autre, aux Hollandais, et de se donner au plus fort enchérisseur.

Sur ces entrefaites, poussés peu à peu d'un côté par l'armée française, de l'autre par Cordova, Mansfeldt et Halberstadt étaient acculés à Sedan, d'où le duc de Bouillon, aussi consterné qu'il était naguère présomptueux, souhaitait passionnement les voir s'éloigner, par la crainte d'être entraîné lui-même dans leur ruine. La désertion, provoquée par des émissaires du duc de Nevers et aidée par la disette et les maladies, éclaircissait chaque jour davantage les rangs de l'armée allemande. Dans ces conjonctures critiques, arrivèrent de Hollande de nouvelles offres aux aventuriers, avec la promesse que les États enverraient 5,000 chevaux au pays de Liége, pour se porter au devant d'eux et favoriser leur passage à travers les Pays-Bas. Mais comment arriver jusqu'au pays de Liége? Plusieurs tentatives faites par Mansfeldt et Halberstadt pour se dégager et pénétrer dans l'Entre-Sambre-et-Meuse avaient échouées. « Ils sont serrez auprès de Sedan, écrivait le 21 août le gouverneur d'Hirson, et n'en bougent à présent. Ils sont en telle crainte de l'armée du Roi qui se rapproche d'eux, que le plus hardi d'entre eux voudroit estre quitte pour son équipage et estre en sa maison. Leur espérance défaut de pouvoir retourner en leur pays pour l'armée du Roy d'Espagne qui leur bouche le passage avec les paysans du pays de Luxembourg et d'aultre costé l'espoir aussy leur défaut d'entrer plus avant en France, pour la crainte de l'armée du Roy qui sera dans trois ou quatre jours composée de plus de 30,000 hommes et fort bonne gendarmerie conduite par M. d'Angoulesme. L'on tient que Sedan sera bientost assiégée par ladite armée et que les chefs ont commandement de ruiner

(1) *Acta Mansfeldica*, p. 145.



par feu et autrement les terres du duc de Bouillon et mesme nous augurons qu'ils seront ruinés sans coup férir, et mesme il est mort bien trois mil de maladie et pauvreté à l'entour de Mouzon (1). »

A bout de ressources, Mansfeldt ne songea plus qu'à s'offrir à l'Infante et il dépêcha son secrétaire Flament à Bruxelles, avec des propositions si humbles qu'il ne pouvait douter de leur acceptation. L'inflexible nécessité ne lui permit pas même d'attendre une réponse. A la veille de périr misérablement, les deux aventuriers se décidèrent à se jeter tête baissée dans les hasards d'une trouée de vive force. Le 25 août, le jour même où Flament communiquait à l'Infante les propositions de son maître, ils brûlèrent leurs équipages, afin de monter leur infanterie, laissèrent à Sedan une partie de leur artillerie, que le colonel Tournon alla offrir en leur nom au roi de France, et, abandonnant à la fureur des paysans ceux qui ne savaient les suivre, ils s'ébranlèrent avec 12,000 hommes environ, les fantassins en croupe des cavaliers. Ils traversèrent la Meuse près de Mézières, se dirigeant sur Rumigny et Aubenton, comme si leur intention était de se jeter sur le Cambrésis. Après avoir pillé et brûlé Aubenton, ils arrivèrent le soir à Hirson. A la première nouvelle de leur marche, le gouverneur de Beaumont, le sieur de Robaulx, fit partir des courriers pour l'armée de Cordova et s'efforça, avec quelques milliers de paysans, d'entraver leurs progrès, en les harcelant sur leurs flancs (2).

Un singulier épisode signala la journée du 26. A peu de distance d'Hirson, entre la Fagne et la Thiérache, est la petite ville de Chimay, chef-lieu de la principauté de ce nom. Faiblement gardée, médiocrement fortifiée, elle offrait, à cause de son château et de l'aisance de ses habitants, plus d'appâts à l'attaque que de moyens de résistance. De même que de Mouzon, Mans-

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, nº 352. Lettre du gouverneur d'Hirson, le sieur de Courcelle à M. d'Abencourt.

(2) Id. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence. Lettre du sieur de Robaulx, du 25 août 1622.

feldt s'était particulièrement appliqué à dévaster les terres de la comtesse de Solre, de même il ne voulut manquer l'occasion attrayante de ruiner la principale propriété du prince de Chimay. Il supposait d'ailleurs que le château renfermait de grandes richesses et c'en était assez pour le pousser à l'une de ses ordinaires expéditions. Un fort détachement de ses gens se présenta devant la ville et la somma de se rendre. Quelques bourgeois pusillanimes prétendirent qu'il serait inutile, imprudent même de se défendre; mais la réputation de férocité et de brutales passions des soudards de l'aventurier inspira aux femmes tant de courage qu'elles s'ameutèrent et obligèrent le magistrat de répondre par un refus. Elles se répandirent sur les murailles, barricadèrent les portes et travaillèrent avec ardeur à réparer les lacunes des fortifications. La résolution de ces vaillantes amazones imposa à l'ennemi, qui, au lieu d'attaquer la ville, se répandit dans les environs pour s'y livrer à ses instincts de pillage et de destruction. Le temps lui manquait pour faire une attaque en règle, même pour tenter un coup de main. Au moment où cette horde de pillards allait se retirer, l'un d'eux découvrit l'ouverture d'un égout, qui débouchait non loin des murailles dans un pli de terrain masqué par des arbres. Il fit part de sa découverte à son chef, qui crut avoir trouvé le moyen de pénétrer par surprise dans la ville. Reconnaissance faite à la hâte, on constata que l'égout était assez grand pour qu'un homme put s'y glisser et qu'il servait d'exutoire au trop-plein d'une fontaine formant lavoir. Les soldats s'y engagèrent aussitôt l'un à la file de l'autre, sans que les sentinelles des remparts pussent se douter du danger qui les menaçait. Cette fois encore la ville fut sauvée par le sangfroid et le courage de ses habitants féminins. Le soldat qui rampait le premier dans l'égout commençait à peine à passer la tête au déversoir de la fontaine pour sortir et prendre pied, lorsque des femmes, qui lavaient en cet endroit, l'aperçurent. Au lieu de s'enfuir, elles coururent bravement à lui et se faisant une arme de tout ce qu'elles trouvèrent sous la main, le tuèrent avant qu'il fut en mesure de se défendre. Aidées de quelques bourgeois accourus à leurs cris,



elles tirèrent le cadavre hors de l'égout; un second soldat qui se présenta peu après eut le même sort, et un certain nombre de ces bandits avaient péri lorsque les assaillants, déjà inquiets de n'entendre aucun tumulte dans la ville, s'aperçurent que l'eau sortant de l'égout était rougie par le sang. Ils donnèrent l'éveil aux derniers engagés et se retirèrent aussi confus que furieux de leur honteuse défaite (1).

Les aventuriers passèrent la Sambre à gué entre Avesnes et Maubeuge et vinrent loger à l'abbaye de Bonne-Espérance. Par la plus inattendue circonstance, ils ne commirent aucune violence, ni « brûlement » et payèrent tout ce qu'ils prirent. Mansfeldt avait soudainement établi cet ordre, « afin que sa route et ses logements ne fussent trahis et découverts de si loin (2). » S'ils avaient poussé leur marche rapidement, ils auraient traversé les Pays-Bas sans encombre et accompli glorieusement une des plus belles expéditions de l'époque. Mais ils perdirent du temps à ramasser des vivres, à faire des sommations à la ville de Binche, qui leur répondit à coups de mousquets, et à visiter, sans y faire le moindre dommage, le château de Mariemont, appartenant à l'Infante. Le dimanche 28 août, ils reprirent leur marche, par la route dite la grande chaussée de Brunehaut, avec l'intention de gagner Berg-op-Zoom, par la Campine, et atteignirent, vers six heures du soir, un village distant d'une demi-lieue de Fleurus.

Déjà le chemin leur était barré. A la première nouvelle de leur départ, Cordova avait levé précipitamment son camp et pris en toute hâte la direction du Hainaut. Le 27, il passa la Meuse à Givet, laissa dans cette ville ses bagages et sa grosse artillerie et arriva le même soir avec sa cavalerie à Pont-de-Loup,

(1) Manuscrit conservé dans la bibliothèque du château de Chimay.— Nous n'osons garantir l'authencité de cet épisode, bien qu'il soit passé en tradition dans le pays et qu'il soit extrait d'archives respectables. Mais il fait trop d'honneur au courage et à l'énergie des femmes belges, pour que nous nous soyons cru permis de le passer sous silence.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 58. Lettre du 2 septembre 1622.



village situé à huit lieues au delà de Givet. Son infanterie le suivit à distance et ne le rallia que le lendemain. Le 28, il envoya Philippe de Sylva pousser de fortes reconnaissances dans la direction de Binche, avec ordre d'obliger les paysans à prendre les armes et à harceler l'ennemi. Il s'occupait à faire avancer son infanterie, lorsqu'il reçut avis que les aventuriers marchaient vers Fleurus. Bientôt cette nouvelle fut confirmée par Sylva, qui, prévoyant une bataille, s'était hâté de ramener sa cavalerie vers le gros de l'armée. Cordova se mit immédiatement en mesure de fermer la route à l'ennemi. Laissant à Diego de Ibarra et à Guillaume Verdugo le soin de hâter la marche de l'infantrie, il prit l'avance avec tous ses escadrons et alla prendre position sur une éminence entre Fleurus et Saint-Amand, le dos appuyé sur Fleurus, la face tournée vers la grande chaussée de Bru-nehaut. Vers cinq heures et demie, il fut rejoint par son infanterie qu'il rangea sans désemparer en ordre de bataille, malgré une pluie d'orage violente. Il partagea son armée en quatre colonnes. La première, aux ordres d'Ibarra et de Verdugo, était presque entièrement composée d'Espagnols, de Bourguignons et de Wallons : elle fut placée à l'aile droite ; la seconde comprenant le régiment d'Isenbourg, la compagnie d'Emden et quatre compagnies franches, forma le corps de bataille, avec la troisième colonne, sous les ordres du marquis Campolataro ; la quatrième, commandée par le lieutenant-colonel Camargo, et consistant uniquement dans le régiment du comte Otto-Henri Frugger, occupa l'aile gauche (1).

Ces dispositions étaient à peine achevées que Mansfeldt et Christian apparurent à la tête de leurs bandes. Étonnés à la vue de Cordova, ils s'arrêtèrent, firent mine de vouloir forcer le passage par la droite des Espagnols, mais ne tentèrent cependant rien de sérieux. Leurs forces consistaient en 60 escadrons

(1) Un rapport officiel attribue 2,000 chevaux et 8,000 hommes de pied à Cordova. L'armée de Mansfeldt est évaluée par le marquis de Bedmar à 6,000 chevaux et 6,000 à 7,000 hommes de pied. Son bagage était réduit à 300 chariots.



de cavalerie et 8,000 hommes d'infanterie. Afin de les faire croire plus considérables à Cordova et de tenir les Espagnols, déjà fatigués et battus de la pluie, en constante alarme, ils ordonnèrent d'allumer de grands feux de tous côtés et firent battre le tambour à plusieurs reprises dans la nuit. Lorsque se leva l'aube du lundi 29 août, les Espagnols découvrirent à leur gauche, près de Fleurus, un gros de cavalerie manœuvrant de manière à les déborder. Cordova renforça précipitamment l'aile menacée et fit tirer quelques coups de canon contre les masses ennemies. Comme si c'eût été pour elle un signal, la cavalerie d'Halberstadt, forte de 3,000 chevaux, s'avança au petit pas sur celle des Espagnols, qui ne comptait pas plus de 1,200 chevaux. Prenant le galop à courte distance, elle chargea avec furie, culbuta les Espagnols et pénétra jusqu'aux bagages, qu'elle se mit à piller. Pendant qu'elle enlevait le carosse du comte d'Isenbourg, la caisse et les papiers de Cordova, le colonel Gaucher, qui, bien que fort incommodé d'un bras, était arrivé la veille à franc étrier du fond du Luxembourg, pour ne pas perdre si belle fête, reforma les escadrons espagnols rompus, tomba sur les cavaliers d'Halberstadt et les ramena l'épée dans les reins, sans pouvoir néanmoins leur arracher leurs trophées. Trois fois Halberstadt rallia, à son tour, ses cavaliers et chargea Gaucher, trois fois il fut repoussé. Blessé lui-même d'un coup de feu au bras droit, il refusa de se laisser panser et de quitter le champ de bataille. De son côté, Mansfeldt avait attaqué le centre de Cordova et la mêlée y fut si chaude que « l'on se rompait le pistolet l'un à l'autre dans le visage, après avoir tiré. »

Si l'armée espagnole n'eut été harassée par des marches forcées, nul doute que les deux « bandoulliers » n'eussent été écrasés. L'espérance n'abandonnait cependant pas Cordova, car il comptait voir apparaître d'un instant à l'autre une troupe de quelques milliers de paysans, levés et commandés par le comte de Solre, grand bailli du Hainaut. Il ignorait que le comte de Solre les avait fait descendre la veille sur Mons, d'après des renseignements erronés. La bataille durait depuis cinq heures, avec un acharnement « tel que de longtemps on n'en n'avait vu de pareil, » sans que de



part et d'autre on eut cédé un pas. Enfin vers onze heures, Mansfeldt et Halberstadt, réunirent toutes leurs forces, se jetèrent avec l'impétuosité du désespoir sur l'extrême droite de Cordova, y firent une trouée et continuèrent leur course en toute diligence vers le pays de Liége. Ils laissaient derrière eux 3,000 hommes tués, blessés, prisonniers, ou incapables de suivre, et 18 étendards. Cordova ne pouvait songer à les poursuivre. Ses troupes épuisées avaient besoin de repos et il leur donna haleine jusqu'à trois heures et demie. A l'entrée de la nuit, il arriva aux portes de Gembloux et y fit halte. On lui donna avis que Mansfeldt et Halberstadt avaient pris les devants avec leur cavalerie, dans la direction de Saint-Trond, et que leur infanterie était fort en arrière avec les bagages et le canon. Gaucher sollicita aussitôt la permission de faire une pointe sur cette troupe avec ses cuirassiers. L'ayant obtenue, il partit aussitôt, marcha toute la nuit et à l'aube atteignit l'ennemi vers Hannuyt. Il le tailla en pièces. « Si les chevaux de ma troupe, écrivit-il le même jour, ne fussent été tant harassés, je puis assurer qu'il ne s'en fut pas sauvé beaucoup. » Il ramena quantité de prisonniers, deux canons et de nombreux chariots de bagages (1).

(1) Voici la relation que l'Infante adressa au comte Henri de Berg :

« Mon cousin,

« Depuis mes dernières, Mansfeldt s'estant advancé avec sa trouppe à travers du pays de Haynaut jusques à derrière Fleru sur la chaussée de Brunehault, et don Gonzalo de Cordua s'estant aussi rendu avec son armée en grande diligence audit Fleru sur le mesme temps, assavoir dimanche dernier au soir, le lendomain l'un et l'aultre ont de bon matin tiré leurs armées en campaigne entre ledit Fleru et Saint-Amand, et après que Mansfeldt a premier attaqué par les deux bouts notre armée, il s'y est combatu fort furieusement par diverses charges, qui ont esté données de part et d'aultre day le matin à cinq heures jusques à onze heures devant mydi, et en a le succès, Dieu grâces, esté tel que l'ennemy après y avoir laissé grand nombre de ses gens avec dix huyt partie cornettes, partie enseignes, s'est retiré par ladite chaussée. Le champ nous estant demeuré et sans qu'il ait sceu rompre aulcuns de nos esquadrons qui ont tousjours tenu ferme quoy que sa cavallerie estoit de trois contre un. Aussy se sont les chiefs, officiers et soldats de notre armée conduits avec tant de valeur et de courage que nous en avons toute



Les Espagnols prétendirent n'avoir perdu que 300 morts et 900 blessés. Ce chiffre étonne au premier abord, si on le compare à la perte de Mansfeldt ; mais il faut tenir compte de cette circonstance, notée dans le rapport de Cordova, que ce fut surtout dans leur marche, après la bataille, que les aventuriers eurent à souffrir. Parmi les morts se trouvaient dom François de Ibarra, mestre de camp de la cavalerie espagnole, le vicomte d'Emery, le seigneur d'Ivoy et 13 capitaines de différentes nations ; parmi les blessés, le comte d'Hannapes, frappé d'une balle au visage, le sieur d'Henricourt qui eut les deux bras cassés et dom Gabriel de Cordova. Les cadavres étaient répandus sur un si long parcours de terrain, qu'il fallut couper les grains afin de les découvrir et d'empêcher qu'ils ne viciassent l'air. Le comte de Solre fut chargé de ce soin et requit tous les paysans du roman pays de Brabant pour le prompt enterrement des morts.

Dès les premières nouvelles de la bataille, Isabelle n'eut plus d'autre pensée que le soin des blessés et s'occupa d'eux avec la plus maternelle sollicitude, sans acception de parti. Gembloux, alors « l'une des plus pauvres villettes du pays, » était encombré de malheureux qui n'y pouvaient trouver un asile convenable.

sorte de satisfaction. Il est vray que des notres il en est demeuré quelque nombre, mais à beaucoup près point tant que de l'ennemy. Ledit ennnemy retiré, don Gonzalo, après avoir fait repaistre les chevaux environ trois heures, le suyvist jusques à Gembloux, d'où il envoya le coronnel Gaulchier avec les chevaulx de sa trouppe pour le suyvre et voir s'il lui pourroit donner une main, que l'on estoit informé marcher en grand désordre. Et ayant ledit Gaulchier attrapé l'arrière garde de l'infanterie, l'a tellement chargée qu'il ne s'en est pas sauvé beaucoup. Aussi leur a il osté deux pièces de canon et leurs munitions de guerre, la cavallerie estant ja tant advancée qu'il ne la sceust atteindre.

« De tout quoy j'ay bien voulu vous advertir, afin que vous sceussiez ce qui s'est passé, et y adjousteray que comme depuis j'ai entendu que la pluspart de la cavallerie qui est échappée se seroit retirée vers Grave, que je désire que vous me faciez scavoir tout ce que vous en pourrez apprendre.

« A tant, etc., de Bruxelles, le 3 de septembre 1622. »



Elle y envoya l'audiencier Verreycken et le sieur de Spangen, pour organiser les secours médicaux et faire évacuer sur Bruxelles tous les blessés en état d'être transportés (1). Elle les visita et fit distribuer indistinctement à tous des vivres, du vin et de l'argent. Excitées par son exemple, les dames de Bruxelles rivalisèrent de dévouement. Elles réunirent d'énormes approvisionnements de linge et de charpie et se partagèrent le soin des hôpitaux. Ceux-ci devenant insuffisants, la comtesse de Berlaimont ouvrit son hôtel aux blessés et se fit, jusqu'à leur entier rétablissement, leur garde la plus assidue. D'autres dames de la cour agirent de même et il y eut, dans tout le noble entourage d'Isabelle, une rare émulation de dévouement. Les Allemands de Mansfeldt, presque tous protestants, furent tellement touchés de ces soins délicats et empressés de la charité catholique, si nouveaux pour eux, que la plupart se convertirent (2).

Cordova envoya à Bruxelles les étendards conquis sur l'ennemi. Dans le nombre étaient ceux d'Halberstadt et de Mansfeldt. Le premier, qui fut apporté par le comte de Henin, portait un bras sortant du ciel, avec cette inscription : *Pro libertate*. On considéra comme un châtiment providentiel que le prince incen-

(1) Isabelle raconta elle-même à l'ambassadeur de France que « Comme l'on ammenait dans un charriot trois soldats blessés de l'armée et trois blessés de Mansfeldt, ces derniers s'étaient avisés de crier en route : « Vive Mansfeldt, » sur quoi les trois Espagnols, irrités, se traînèrent jusqu'auprès d'eux et les ayant tués, les jetèrent à bas de charriot. » — Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 58. Lettre du 2 septembre 1622.

(2) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, nº 538. — Deux lettres de la liasse 538 nous révèlent des détails intéressants sur les coutumes militaires relatives aux prisonniers.

Un Rhingrave avait été pris à Fleurus. Halberstadt écrivit à l'Infante pour solliciter sa mise en liberté. Mais avant que la lettre ne parvint à Bruxelles, le Rhingrave, impatient, avait offert mille écus de rançon à Philippe de Sylva dont il était le prisonnier et Spinola s'opposa à ce qu'il fut relâché avant d'avoir payé cette somme. Le duc de Saxe qui n'était pas dans le même cas fut renvoyé sans rançon. Les comtes d'Egmont et d'Emden se disputèrent le plaisir de lui donner l'hospitalité et il fut traité à Bruxelles bien plus en hôte qu'en prisonnier.



diaire eût été justement frappé au bras. Le second avait la même devise et fût présenté à l'Infante par le capitaine qui l'avait enlevé, après avoir tué celui qui le portait.

La nuit qui suivit la bataille de Fleurus, Cordova reçut ordre, s'il n'était trop engagé dans la poursuite de Mansfeldt, de mener sans délai son armée à travers le Brabant pour rejoindre le marquis Spinola au siége de Berg-op-Zoom. Il obéit et le dimanche 4 septembre, à 4 heures du soir, ses troupes arrivèrent en bel ordre de bataille aux environs de Malines. Elles se composaient de 12 escadrons, formant 1,500 chevaux, et de 5 gros bataillons d'infanterie, de 1,000 hommes chacun. Cordova les développa dans une plaine et l'Infante, suivie de toute sa cour, vint les passer en revue. La princesse parcourut les rangs, parlant gracieusement aux officiers, adressant des remercîments aux soldats, trouvant pour tous un mot heureux. Elle alla ensuite se placer sur une petite éminence qui dominait la plaine, fit dételer par précaution les chevaux de son carrosse et ceux de sa suite, et reçut le salut de l'armée, sous forme d'une triple salve générale de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Elle prit plaisir à examiner deux pièces de campagne et un mortier, gagnés sur Mansfeldt et, après avoir assisté au défilé des troupes, retourna à Bruxelles. Le même soir, elle se fit représenter tous les drapeaux et étendards pris à Fleurus et donna l'ordre de les suspendre dans la chapelle du Saint-Sacrement, en l'église de Sainte-Gudule (1).

Aussi prompte à punir la pusillanimité qu'à récompenser le courage, elle obligea les archevêques de Malines et de Cambray et l'évêque de Namur à sévir contre les ecclésiastiques, qui, lors du passage de Mansfeldt, s'étaient montrés plus soigneux de

(1) Bibliothèque de Bourgogne. Manuscrits n° 15912, f° 94 et suiv. — Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 538. Lettres : du colonel Gaucher à Verreycken, du 31 août 1622 ; — de l'Infante au comte Henri de Berg, du 3 septembre 1622. — Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 59. Lettre du 7 septembre 1622. — Henne et Wouters, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 40.



sauver leurs personnes et leurs biens que le Saint-Sacrement (1).

La nouvelle de la bataille de Fleurus fut accueillie à Madrid avec moins de joie qu'on n'eût pu le supposer. L'allégresse de la victoire était mêlée d'amertume et d'irritation contre les Français « qui avaient assez fait connaître leur mauvais vouloir, en ne tenant pas leurs promesses et en postposant la gloire de le défaire à la satisfaction de voir l'aventurier causer des maux infinis dans les pays du roi (2). » Néanmoins le roi s'empressa de récompenser les principaux acteurs de la lutte. L'Infante et le marquis de Bedmar avaient signalé au premier rang Cordova, Philippe de Sylva, Balthazar de Santander et le colonel Gaucher. Tous reçurent des marques de la munificence royale. Don Francisco de Ibarra était mort, ce fut sa famille qui recueillit l'héritage de faveurs accordées au souvenir de cet intrépide officier (3). Son père et son frère reçurent chacun une commanderie. Déjà au commencement de la campagne, Cordova avait été élevé au grade de mestre de camp général (4). On se borna cette fois à le combler de louanges. Il paraît que Spinola, déjà mécontent de ce que les ordres du roi étaient adressés directement à Cordova, au lieu de passer par son intermédiaire, trouva que la cour mettait de l'excès dans ses faveurs (5). L'Infante ne

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 538. Lettre aux archevêques de Malines et de Cambray et à l'évêque de Namur, du 13 septembre 1622.

(2) Archives de Simancas. Estado n° 2035, f° 13; n° 2139, f° 252.

(3) Archives de Simancas. Estado 2024, f° 13. Madrid le 11 mai 1622. — La séance du Conseil d'État dans laquelle fut discutée la question des récompenses, offre un intérêt de curiosité assez vif. Le duc de l'Infantado ayant appelé l'attention du roi sur les services rendus par don François et sur la convenance de les reconnaître en donnant la commanderie de François à son frère, fut vivement appuyé par don Pedro de Tolède. Diego de Ibarra, père de celui qui avait été tué à Fleurus, prit alors la parole, disant que la succession proposée n'était pas à proprement dire une récompense, qu'il fallait y ajouter quelque autre chose, donner par exemple une commanderie nouvelle à lui don Diego, et faire passer celle qu'il avait déjà sur la tête de son second fils.

(4) Archives de Simancas. Lettre du 10 juin 1622.

(5) Id. Cartulaires et manuscrits. Vol. 210, n° 40.



négligea rien pour calmer l'ombrageux général. Elle ne crut pouvoir mieux faire qu'en pressant Cordova d'aller rejoindre l'armée avec laquelle Spinola assiégeait Berg-op-Zoom (1). Le nouveau mestre de camp général y mit tant de diligence qu'il arriva le 7 septembre devant la place. Sa conduite vis-à-vis du marquis lui regagna bientôt la faveur de ce général, mais il ne put empêcher de regrettables conflits parmi ses subordonnés. Sa cavalerie refusa d'obéir au comte de Salazar, qui commandait celle du marquis, et il fallut l'envoyer à Stabroek, à deux lieues d'Anvers, pour empêcher une entreprise imputée au prince d'Orange contre ce poste (2).

Les ennemis de l'Espagne célébrèrent la bataille de Fleurus comme un triomphe pour Mansfeldt. En réalité le Bâtard se fraya passage et, bien qu'il eût été obligé de renoncer à son premier dessein qui était de traverser la Campine, il n'en arriva pas moins sur les terres de Hollande. Mais le prix énorme dont il paya ce médiocre succès ne permet guère de parler de victoire. Sa route fut semée de cadavres, ses nombreux traînards assaillis par les paysans furent massacrés en grande partie, et le 9 septembre, le comte de Berlaymont envoyait encore à l'Infante une cornette aux armes de Christian, prise par des villageois sur une troupe de 100 chevaux qu'ils avaient détruite (3). Des centaines de déserteurs se présentèrent au comte Henri de Berg, sollicitant d'être admis à servir sous les drapeaux espagnols (4). La garnison de Maestricht enleva quantité de soldats attardés, et lorsque le Bâtard arriva aux frontières de la Hollande, il n'avait avec lui que ses cavaliers et 1,500 hommes d'infanterie. Il était absolument dénué de tout et fut obligé de solliciter des autorités hollandaises des chariots de transport, du linge pour

(1) Archives de Simancas. Cartulaires et manuscrits. Vol. 211, n° 9.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 65. Lettre du 23 septembre 1622.

(3) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 538. Lettre du comte de Berlaymont, du 9 septembre 1622.

(4) Id., *ibid.* Lettre du comte Henri de Berg, du 10 septembre 1622.

ses officiers et des fourrages pour ses chevaux épuisés (1). Dès que tout ce qu'il put ramasser de débris de son armée fut réuni, il les passa en revue et compta péniblement 2,000 hommes de pied et 4,000 chevaux (2). Les États Généraux prirent immédiatement ces troupes à leur solde pour trois mois, et firent distribuer aux fantassins des armes, aux cavaliers dix écus chacun (3). Mansfeldt s'occupa aussitôt d'ordonner de nouvelles levées et, sans les attendre, mena sa petite armée à Grave.

Halberstadt se trouvait alors à la Haye. Pendant sa marche forcée, après la journée de Fleurus, sa blessure, peu grave dans le principe, s'envenima par le défaut de soins et la gangrène se mit au bras malade. Il fallut le lui amputer (4). Christian exigea que l'opération se fit au bruit des fanfares guerrières et la supporta courageusement. Un habile artiste de la Haye lui fabriqua un bras d'argent, dont l'ingénieux mécanisme suppléa, dans une mesure remarquable, à l'absence du membre perdu.

Depuis le 28 juillet, Spinola assiégeait l'importante ville de Berg-op-Zoom. La courageuse énergie de sa garnison, l'habileté du prince d'Orange, qui était parvenu à y faire entrer jusqu'à trois régiments, et l'indomptable persévérance des habitants avaient longtemps arrêté les efforts des Espagnols. Cependant les progrès des assaillants devenaient inquiétants et Maurice d'Orange voyait approcher avec une vive inquiétude le moment où la place serait obligée de se rendre. Immobile dans son camp de Rees sur le Rhin, il était tenu en respect par le comte Henri de Berg, qui, posté un peu plus bas vers Nimègue, entre la Meuse et le Rhin, manœuvrait de manière à couper ses communications avec Berg-op-Zoom. L'arrivée de Mansfeldt à Grave lui vint à propos. Les bandes de l'aventurier se mutinaient contre

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre de Mansfeldt, du 16 septembre 1622.

(2) Archives de Simancas. Estado 2312, f° 89.

(3) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 533.

(4) D'après le rapport du marquis de Bedmar, l'amputation eut lieu dans une campagne du pays de Liége, pendant la fuite des aventuriers vers la Hollande.



leur chef et refusaient de marcher en avant, sans avoir reçu un nouvel à-compte sur leur arriéré de solde. D'autre part, les habitants se montraient peu disposés à tolérer leur présence (1). Le prince d'Orange intervint. Il s'empressa de fournir aux gens de Mansfeldt des habits, des souliers, des armes, des munitions, de l'argent, les fit engager pour six mois au service des États Généraux, les emmena avec lui, franchit la Meuse, et s'avança jusqu'à Gertruidenberg, près du Moerdyck. Là, ralliant les garnisons de toutes les places fortes, qui n'étaient pas immédiatement menacées par l'ennemi, il réunit une force de 30,000 hommes, avec 30 pièces de canon, et pénétra dans le Brabant jusqu'à Hoogstraete. Son principal but était de détourner l'attention de l'Infante du siége de Berg-op-Zoom. Mais Spinola ne s'y laissa pas tromper. A peine informé des premiers mouvements du prince et de l'aventurier, il avait pris ses dispositions pour en prévenir les conséquences. Il envoya ordre au comte de Berg d'accourir immédiatement sur Rosendael, et sollicita de l'Infante l'envoi de prompts secours sur le même point. Le comte de Berg, qui dès lors fut soupçonné de trahison, obéit avec une insigne lenteur et l'Infante était hors d'état de donner au général espagnol l'assistance qu'il réclamait. Il n'y avait pas dans tous les Pays-Pas 1,500 hommes d'infanterie espagnole, la seule sur laquelle on put compter avec assurance. Les troupes italiennes, loin d'être de quelque secours, compliquaient de leur mutinerie les difficultés extérieures. Une de leurs bandes s'était emparée du château de Genappe et y avait levé l'étendard de la révolte. Les ressources manquaient au point qu'une somme de 108,000 ducats, qui arriva en ce moment du royaume de Sicile, fut regardée comme une goutte d'eau dans la mer. A la vérité, l'Empereur et la Ligue avaient détaché quelques troupes pour agir contre Mansfeldt, mais elles étaient insuffisantes. Le baron d'Anholt, commandant du corps d'armée catholique, n'avait avec lui que 3,500 hommes de pied et 2,000 chevaux. De plus, on ne savait trop jusqu'où l'on pou-

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse nº 538.



vait compter sur son concours. « Je crains, écrivait l'Infante au Roi, qu'ils ne voudront pas s'engager dans la guerre contre les Hollandais. On tâche cependant avec adresse de les faire marcher en avant, avec le prétexte que c'est contre Mansfeldt qui est mêlé avec les Hollandais, et qui, si on ne le rompt pas ici, retournera en Allemagne faire plus de mal qu'il n'a jamais fait. Il sera nécessaire aussi de donner de l'argent à ce monde, et il est nécessaire que cet argent vienne le plus tôt possible, sinon je crains vraiment un grand désordre. »

La cavalerie impériale, sous les ordres des ducs de Saxe-Lauenbourg et de Holstein, moins scrupuleuse qu'Anholt, créait d'autres embarras. Lorsqu'à Diest les commissaires de l'Infante voulurent la passer en revue, elle refusa d'y consentir avant d'avoir reçu un à-compte. Si habile qu'eut été l'adresse des ministres d'Isabelle, ils ne purent réussir à faire avancer Anholt assez vite pour qu'il occupât en temps utile le poste de Rosendael. La lenteur bien moins excusable encore du comte de Berg permit à l'avant-garde hollandaise commandée par le comte Henri de Nassau de s'emparer de la ville le 2 octobre. Le lendemain, le comte Henri livra une double attaque aux lignes de Spinola. Il fut repoussé. Malgré son succès, Spinola comprit l'impossibilité de continuer le siége, car la seule occupation de Rosendael par l'ennemi lui enlevait tout moyen de se procurer des fourrages pour sa cavalerie, des vivres pour ses hommes. Le 4, il assembla les principaux chefs de l'armée et les mestres de camp. « Tous unanimement jugèrent qu'il fallait assembler d'abord les quartiers et lever le siége, ce qui se fit à 2 heures dans la soirée, en retirant tout le monde, l'artillerie et tout le reste en bon ordre et sans perte, en allant à Putte, qui est un endroit entre Anvers et Berg-op-Zoom, où le comte Henri de Berg avec son monde se joignit le 5, et y reste avec le même dans la pensée d'examiner ce qu'il conviendra de faire. » Ainsi écrivait l'Infante au roi d'Espagne, sous la date du 8 octobre. Son grand cœur était cruellement blessé par l'humiliant revers de ses armes. « Voilà, ajoutait-elle, l'état dans lequel sont les affaires d'ici jusqu'au 5 du présent, dont je rends compte à V. M. avec une

profonde douleur. Mais je supplie V. M. qu'elle considère que les accidents de la guerre sont changeants et l'effort que l'ennemi a fait est très-grand, et il est certain que si on s'était obstiné pendant quelques jours de plus dans l'entreprise, toute l'armée se seroit abymée par le grand monde qui désertoit et devenoit malade, pour être des nouvelles troupes que ceux du dedans tuaient et blessaient en foule, et enfin de deux armées on ne se trouve plus qu'avec 7,000 hommes de pied qui se sont retirés du siége, que si on les eut défaits tous, je laisse à V. M. à considérer dans quel danger le tout eut été (1). »

Aussitôt le siége levé, le prince d'Orange était revenu sur ses pas. Le 4 octobre, il fit, accompagné de Mansfeldt, son entrée dans Berg-op-Zoom, aux acclamations enthousiastes des habitants. Le même jour, il visita les fortifications et donna ses ordres pour faire opérer les réparations nécessaires. Dans la soirée eut lieu un prêche d'actions de grâces. C'était en effet un beau triomphe pour la Hollande, un humiliant échec pour les armes espagnoles et les conséquences s'en firent immédiatement sentir. Écoutons l'ambassadeur de France à Bruxelles, diplomate personnellement plein d'admiration pour l'Infante. « Le lèvement du siége, écrivit-il le 25 octobre, a été autant glorieux et avantageux pour Hollande qu'il est reconnu honteux et préjudiciable aux Espagnols, qui prennent sujet d'exercer leur envye et mauvaise volonté contre le marquis Spinola et rejettent sur lui touts les défaults, encore que le principal et le plus inévitable soyt attribué au comte de Salazar, qui fut envoyé prieurement et ne s'empara de plein saut des dehors, qui n'étaient lors gardez, ni en état de défense, n'y ayant que 500 hommes de guerre dans la place, et y laissa au contraire travailler à sa vue sans les incommoder ni empescher. Je leur en laisse le débat et aux habitants de tout le Brabant la plainte de voir les grandes sommes de deniers, qu'ils ont levés sur eulx-mêmes, si mal employés. Les villes d'Anvers, Malines, Bruxelles et aultres estant

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits. Vol. 211, nos 48 et 49. Lettres des 30 septembre et 8 octobre 1622.



d'ailleurs tellement infectées du mauvais air que les malades et les blessés y ont apporté, que les esprits du peuple comminent des paroles pleines de mécontentement, secondant ceulx de Flandre, qui ressentent les incursions de la garnison de l'Écluse, au lieu de l'espérance qu'on leur avait donnée de la prise de la place, moyennant une notable somme de deniers qu'ils levèrent sur cela. Le mécontentement des soldats de l'armée du marquis a excité une mutination, dont le prince d'Orange a sceu tirer profit, et les ayant recueillis avec tout bon traitement et donné retraite dans la ville de Gennep, m'ayant été dit qu'ils sont maintenant plus de 1,200, grossissant à toute heure comme une pelotte de neige. Ledit marquis s'est tout à coup résolu de s'avancer de ce costé là avec ses troupes et marche vers Maestricht pour s'opposer aux progrez de ladite mutination et favoriser le passage du comte d'Anholt en Westphalie. » Le 30, il complétait ses renseignements. « Il y a trois jours, on fit partir d'icy environ 500,000 francs pour porter en l'armée dudit marquis, afin de contenter les soldatz qui se laissaient attirer à la mutination de ceulx de Gennep. Leur nombre accroist tous les jours, mais n'y ayant que de l'infanterie (à cause que la cavalerie est punctuellement payée pour obvier à telz désordres) l'on n'y fait par icy tant de compte. Toutefois les Hollandais font ce qu'ils peuvent pour inviter et en débaucher d'autres (1). »

Les 500,000 francs furent insuffisants à calmer le mécontentement des soldats. La désertion prit des proportions inquiétantes. Spinola, exaspéré, eut recours à une de ces mesures violentes qui caractérisent si tristement les rudes mœurs militaires de l'époque. Il promit 1,000 philippes de récompense et une compagnie d'infanterie à quiconque tuerait l'un des quinze principaux fauteurs de la mutinerie, nommés dans sa proclamation. Alléché par cette perspective, un Espagnol se glissa à Gennep, sous les dehors d'un mutiné, poignarda l'un des quinze et en fit périr un second par le poison. Revenu heureusement au camp de Spinola, il réclama 2,000 philippes, mais on ne voulut lui en

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f°s 78 et 79.



accorder que 1,000, sous prétexte que la proclamation portait expressément le mot *tuer* et ne parlait pas d'empoisonner. Le misérable fut ainsi frustré par une fourberie du prix de ses meurtres. Péricard, qui rapporte le fait, s'élève avec vivacité, non contre les moyens employés par Spinola, mais contre le procédé des Espagnols envers l'assassin, et le qualifie « d'indigne et infâme. »

Cependant la reconnaissance des Hollandais envers Mansfeldt, mise à une trop rude épreuve par l'indiscipline de ses soldats et par ses propres exigences, commençait à se lasser. D'ailleurs, l'hiver approchait et l'on savait, à la Haye, les Espagnols hors d'état de tenter la moindre entreprise. Loin de se croire assez riches pour entretenir inutilement des étrangers, les États se plaignaient de leur pauvreté. Leurs ambassadeurs fatiguaient de leurs demandes de subsides, les rois de France et de Danemarck, la république de Venise et jusqu'au duc de Savoie. L'un d'eux, qui vint en France et qui poursuivit le Roi à Lyon et à Avignon, paraît avoir été quelque professeur émérite, incapable de prononcer une phrase sans citer les Grecs et les Romains. C'était d'ailleurs un homme habile, dont l'exemple nous montre quelle souplesse subite, quel art de courtisanerie superlative avaient acquis ces fiers républicains et ce qu'ils savaient dépenser de louanges pour arriver aux fins et leur diplomatie financière. « Nous ne respirons que vos lauriers, écrivait-il à Louis XIII, et de seconder de tout notre pouvoir vos légitimes intentions au bien de la chrestienneté, dont le tiltre d'*arbitre* ne vous appartient pas moins que celui de *juste* (1). » Et ailleurs : « En sorte, Sire, qu'il est tems ou jamais que le bon plaisir de V. M. soit de penser à notre conservation si importante au repos de vostre royaume, pendant que nous subsistons encore vigoureusement soubs la sage conduite de cet incomparable chef, monseigneur le prince d'Orange, duquel je puis asseurer V. M. que les ardents souhaits, comme ceux de messeigneurs les Estats, sont portez à

(1) Archives de la Haye. Duitsland. « Ma proposition faicte au roi à Lyon, » du 15 décembre 1622.



l'accroissement de vostre empire, soubs les auspices de vostre ferme alliance et confédération (1). » L'envoyé près du duc de Savoie va plus loin. Il déplore amèrement le malheur qui l'a privé d'arriver à Turin avant le départ de Charles-Emmanuel, se confond en remercîments « des honorables réception, logement et traictement royal » qui lui ont été faits, et se glorifie « d'avoir baisé, de la part des hauts et puissants seigneurs, ses maîtres, en la personne de l'heureux fils, les mains du très-haut et très-puissant prince, son glorieux père (2). »

Sur ces entrefaites, le roi Jacques, irrité des progrès de Tilly au Palatinat, envoya 100,000 livres sterling en Hollande pour l'entretien des troupes de Mansfeldt. Il s'offrit de plus à entretenir 2,000 hommes et fit entrevoir au Bâtard l'ordre de la Jarretière. A son commandement, Frédéric quitta Sedan et revint en toute hâte à la Haye, se croyant enfin au moment d'une nouvelle et sérieuse tentative de restauration. Son plus vif désir et celui de son entourage étaient que Jacques lui remit exclusivement le soin d'organiser et de conduire la future expédition. On croyait savoir aussi à Madrid que le dessein du roi d'Angleterre était de forcer l'Empereur à céder l'une de ses couronnes de Hongrie et de Bohême au Palatin et que le rôle de Mansfeldt se réduirait à faire des courses sur les Pays-Bas, afin d'empêcher les Espagnols de porter secours à la Ligue catholique (3). Mais les espérances du Palatin furent encore une fois trompées.

En dépit des intrigues de la petite cour, l'étoile du Bâtard, loin de pâlir, brilla d'un nouvel éclat et ce fut entre ses mains que Jacques et les États Généraux concentrèrent les ressources qu'ils consacraient à entretenir la guerre d'Allemagne. Il déclara aux États qu'il ne leur demandait que trois mois de paye, distribua ses patentes de tous côtés et donna même commission au co-

(1) Archives de la Haye. Duitsland. « Ma proposition faicte au roi en Avignon, » du 19 novembre 1622.

(2) Id. *Ibid.* « Ma proposition faicte au duc de Savoie, » du 13 novembre 1622.

(3) Archives de Simancas. Estado 2037, f° 3.



lonel Frenck, réconcilié avec lui, de lever un régiment de 2,000 hommes. Halberstadt, bien que souffrant encore de sa blessure, accepta de mettre sur pied 3,000 cavaliers et 10,000 fantassins (1). Des placards nombreux furent répandus dans les Pays-Bas. Ils portaient que tous les gens de guerre qui avaient à réclamer des arriérés de l'Empereur ou du roi d'Espagne n'avaient qu'à venir se présenter devant les officiers de Mansfeldt et qu'ils seraient immédiatement payés et enrôlés (2). Le Bâtard comptait tellement sur le succès de ses publications, qu'il se vantait hautement de réunir 40,000 hommes avant le mois de mai 1624 (3).

Les États Généraux avaient non moins lieu d'être satisfaits. Les Vénitiens leur avaient accordé 400,000 florins, le Danemarck en promettait 300,000 et les consistoires flamands d'Angleterre avaient réuni entre eux 200,000 florins. Fiers de ces richesses, ils proposèrent d'abord à Mansfeldt d'entreprendre une expédition contre la ville de Hulst et lui offrirent à cette fin 5,000 hommes de pied et 2,000 marins, outre les fournitures et munitions de guerre, puis ils s'arrêtèrent à la pensée d'attaquer Bois-le-Duc (4). Mais ces deux projets furent écartés devant un troisième plan de campagne, depuis longtemps couvé dans l'ombre par les principaux meneurs des États, et qui, à peine exposé, réunit tous les suffrages.

(1) Archives de Simancas. Estado 2139, fº 244.
(2) Id. *Ibid.*
(3) Id. *Ibid.*
(4) Id. *Ibid.*

CHAPITRE XVII.

La Frise orientale. — Emden. — Le comte Enno d'Emden. — Vues des États Généraux de Hollande sur la Frise. — Préparatifs de l'expédition de Mansfeldt. — Dévastation de l'évêché de Munster. — Invasion de la Frise orientale. — Emprisonnement du comte Enno. — Horribles excès des troupes de Mansfeldt. — Plaintes du comte Enno et des États. — Politique des États Généraux. — Leurs rapports avec Mansfeldt. — Inutile intervention du roi de Suède. — Halberstadt dans la Frise orientale. — Guerre en Allemagne. — Levées en France pour Mansfeldt. — Le sieur de Montherot. — Réclamations de l'Infante. — Le sieur de Péricard, ambassadeur français à Bruxelles. — Nouvelles exactions de Mansfeldt. — Ses démêlés avec Emden. — Tragique épisode de Carpezan. — Le comte Antoine Gunther d'Oldenbourg. — Halberstadt reparaît en Frise. — Tilly. — Les ambassadeurs hollandais à Venise, à Turin et à Paris. — Négociation pour la délivrance de la Frise. — Péricard et la cour de Bruxelles. — Soulèvement des Frisons. — Position désespérée de Mansfeldt. — Tentative sur Friess-Oyta. — Défaite des Mansfeldiens. — Les troupes françaises au service de Mansfeldt sont rappelées. — Traité entre Halberstadt et le comte d'Oldenbourg. — Halberstadt licencie ses troupes et se retire en Hollande. — Les Hollandais négocient un traité entre Mansfeldt et les États de la Frise. — Départ de Mansfeldt. — Ruine de la Frise. — Réaction. — Mansfeldt en Hollande.

A l'est de la Hollande et à l'extrémité de l'Allemagne, sur la mer du Nord, s'étendait le fertile comté de la Frise orientale. Ce petit pays, l'une des plus minces principautés de l'Empire, sous le rapport de l'étendue, en était cependant l'une des plus

riches et des plus populeuses. Longtemps sa situation écartée l'avait préservée des calamités de la guerre et ses heureux habitants, consacrant leurs forces aux luttes ardues contre les flots, montraient avec orgueil les utiles conquêtes de leur vaillante industrie sur la mer. Emden, leur capitale, comptait au nombre des plus florissantes villes de l'Allemagne; son port, neutre et ouvert à tous les vaisseaux, offrait un abri sûr contre les tempêtes, les pirates et les exigences du fisc impérial. Pendant de longues années, il servit d'entrepôt central aux draps anglais, qui de là s'écoulaient en Allemagne, au grand désespoir des villes hanséatiques en décadence. La Pologne y envoyait ses blés, la Suède ses fers, la Norwége ses bois et ses poissons secs, la France ses vins, l'Espagne et le Portugal les mille produits de leurs colonies. Aussi la ville d'Emden étaitelle parvenue, vers le milieu du XVI[e] siècle, à la hauteur d'une puissance maritime. Malheureusement son orgueil suivit sa fortune et causa sa ruine. Sa prospérité avait attiré sur elle les regards jaloux des Espagnols et des Hollandais Elle eut néanmoins conservé longtemps encore son indépendance, sous la facile suzeraineté de ses comtes, à l'abri de l'aigle impériale, respectée des uns, redoutée des autres, si elle n'avait provoqué elle-même sa servitude et par suite sa décadence. Des dissentiments religieux, envenimés par des froissements mutuels d'amour-propre, amenèrent de graves querelles entre la ville et ses comtes. Les Hollandais, qui depuis la conquête de Groningue épiaient anxieusement l'occasion, intervinrent spontanément, sous l'apparence de pacificateurs. Les comtes, comptant sur l'appui de l'Empire et de l'Espagne, repoussèrent cette médiation dont ils comprenaient tous les périls. Emden menacée se jeta dans les bras de ses puissants voisins et reçut d'eux le *bienfait* d'une garnison. L'Empereur lança des décrets, les chancelleries allemandes firent couler l'encre à grands flots, l'Espagne annonça des armées, mais tout se borna à de vaines démonstrations et le comte Enno II, successeur d'Edzard II, se vit peu à peu dépouillé de tout ses droits réels de souveraineté, non-seulement sur Emden, mais sur la Frise entière.



En 1602, à la suite d'une tentative mal conçue de soumettre la ville d'Emden, Enno fut forcé de livrer aux Hollandais sa forteresse de Leerort, qui passait pour inexpugnable. A dater de ce moment, les États Généraux se posèrent comme les maîtres et les véritables gouvernants du pays.

Bien que constamment malheureux dans tous ses essais de révolte contre le joug de plus en plus pesant qu'il était contraint de subir, Enno conservait toujours dans son cœur l'espoir de se relever. Les succès des armes impériales en Allemagne, les défaites multipliées de Mansfeldt, d'Halberstadt et de tous les protégés de la Hollande, et surtout la prise de Lingen par les Espagnols, réveillèrent toutes ses illusions et surexitèrent son imagination. Dans son impatience, il ne sut même pas attendre le moment favorable et, après plusieurs sollicitations inutiles auprès des Hollandais, pour obtenir la retraite des garnisons d'Emden et de Leerort, il osa les menacer d'appeler à son aide ses puissants amis de l'Empire et de l'Espagne. Ces allures altières blessèrent les États Généraux. Toutefois, ils n'en firent rien paraître et répondirent à Enno par des promesses et des paroles dorées, se réservant de choisir l'heure de la vengeance. Un incident imprévu hâta la catastrophe.

Pendant le siége de Berg-op-Zoom, une lettre du comte à Spinola fut interceptée et confirma les soupçons, depuis longtemps conçus par les Hollandais, des relations secrètes d'Enno avec l'Espagne et de ses intentions hostiles contre la Hollande. C'en fut assez pour fixer les irrésolutions des États Généraux à l'égard de Mansfeldt. Le Bâtard fut choisi pour l'exécuteur de leurs hautes œuvres. Sa mission consistait à châtier Enno et à préparer la voie à la domination définitive des Hollandais dans la Frise orientale. Les victimes devaient elles-mêmes en payer les frais. A la satisfaction de la vengeance et à celle de leur ambition, les Hollandais joignaient l'avantage très-apprécié par eux de tenir Mansfeldt et ses troupes à leur disposition, sans la moindre dépense. L'aventurier goûta vivement la proposition qui lui fut faite. Toute perspective de rapines et de dévastation, sans péril, était pleine de charmes pour lui. Le comte était sans



défense, les États, sous l'influence d'une misérable pensée d'économie, avaient repoussé sa demande de lever des troupes pour la protection du pays; Emden et Leerort, aux mains des Hollandais, étaient deux portes qui permettaient l'entrée facile de la Frise. L'entreprise fut organisée en secret et avec toutes sortes de précautions, afin de dissimuler le mieux possible la part qu'y prenait la Hollande. Le 15 octobre, Mansfeldt avait assisté à l'entrée triomphale de Maurice de Nassau à la Haye : dès le lendemain, il partit pour Utrecht; le 17, il arriva à Arnheim, accompagné du duc de Saxe-Lauenbourg, d'un jeune prince de Bade Durlach et d'une suite d'environ 50 personnes, et fut entretenu aux frais du quartier de Gueldre. Le lendemain, il alla conférer à s'Gravenswert avec le comte Henri de Nassau et revint le même soir pour donner l'ordre aux navires chargés de ses bagages de descendre l'Yssel.

L'auteur des mémoires qui nous fournissent ces détails, peint Mansfeldt, à cette époque, comme un homme de taille moyenne et de très-bonne mine, le visage long et maigre, les yeux bruns, la barbe rousse, l'air vif et spirituel, peu loquace et d'abord facile (1). L'ambassadeur français, du Maurier, qui le vit pour la première fois vers le même temps, le représente, de son côté, comme un homme blond, fort ridé et de belle taille, mais un peu courbé. Il portait toujours un chapeau gris sans cordon et disait qu'il n'en mettrait jamais d'autre qu'il n'eût fait fortune (2). S'il ne considérait pas encore sa fortune comme faite, du moins il s'était fait couvrir d'honneurs et avait obtenu d'être traité en Hollande du titre de « Sa Grâce princière. » Les États lui reconnaissaient en effet le rang de prince, à cause du duché de Haguenau, qu'il avait reçu en fief de l'ex-roi de Bohême (3).

Le 19 d'octobre « Sa Grâce princière » s'embarqua sur l'Yssel et se dirigea, avec trois navires, sur Duisbourg, ville où se trouvaient réunis ses principaux officiers, pour recevoir ses ordres.

(1) Alexander Van der Capellen, *Gedenckschriften*, t. I, p. 102.
(2) *Mémoires de Louis Auberi, sieur du Maurier*, p. 194; Paris, 1711.
(3) Alexander Van der Capellen, *Gedenckschriften*, t. I, p. 109.



Le 22, il débarqua à Deventer, lieu du rendez-vous général de ses troupes. Il espérait beaucoup des nombreuses commissions qu'il avait données ; il eut grandement à décompter. Le comte de Styrum, commandant sa cavalerie, n'avait avec lui que quatre mille hommes, montés sur de petits chevaux efflanqués et sans allure, et déjà, dans sa marche, il avait été fort maltraité par la garnison espagnole de Grave. L'infanterie, qui n'était guère plus nombreuse, était dévorée par la misère et la maladie. L'artillerie n'était pas arrivée, l'argent manquait, et les habitants, pillés et rançonnés par ces hôtes sans discipline, jetaient des hauts cris. Obligé d'attendre pendant six jours à Deventer, Mansfeldt lança ses cavaliers dans le pays de Munster, afin de les tenir en haleine, et ils y brûlèrent quantité de fermes appartenant au clergé. L'infanterie profita du délai pour se reposer. Sur ces entrefaites arrivèrent les sieurs Joachim et Bushof, délégués des États Généraux et porteurs de l'argent promis au Bâtard. Celui-ci leur fit naturellement grande chère, mais bientôt sa joie fut troublée par de nouvelles déceptions.

Il croyait en effet recevoir 280,000 florins par mois, aux termes du traité qu'il avait fait avec les États, et s'imaginait être d'autant plus à l'abri de tout mécompte, que les fonds étaient en réalité fournis par la seigneurie de Venise, dont les États Généraux étaient de simples intermédiaires. Aussi, grandes furent sa surprise et sa colère, lorsqu'il entendit les délégués hollandais parler seulement de 200,000 florins, par mois, et déduire, de ce qu'il attendait, 80,000 florins, représentant le prix des armes qui lui avaient été fournies en Hollande. Mais il eut beau s'indigner, se révolter, éclater en reproches, force lui fut de se soumettre à la volonté de ces calculateurs exacts.

Le jour même où arrivèrent les navires chargés de son artillerie, il se mit en mouvement, laissant derrière lui deux cents malades et entra dans l'évêché de Munster. Il se porta sur Meppen, s'empara de cette ville, qu'il fortifia, pour la mettre à l'abri d'un coup de main éventuel de la garnison de Lingen (1) et ravagea tout l'évêché.

(1) Alexander Van der Cappellen, *Gedenckschriften*, t. I, p. 110.



Le titulaire du diocèse de Munster était alors l'électeur de Cologne. Ce prince, en sa qualité de membre de la Ligue et de plus proche voisin des Hollandais, avait été désigné au Bâtard comme la victime destinée à expier le secours porté par le comte d'Anholt à Spinola. Afin de ne lui laisser aucun doute à cet égard, le comte Henri de Nassau l'avait fait sommer de payer aux États Généraux une somme de 500,000 reichsthalers, à titre d'indemnité pour prétendue contravention à la neutralité convenue entre la Ligue et la Hollande. L'Électeur, fort étonné de la réclamation, ne la prit pas au sérieux et la repoussa. Les dévastations de Mansfeldt, sanglante réplique des États Généraux, le tirèrent de son erreur. Il implora aussitôt l'assistance de l'Infante et fit entendre des plaintes fort vives jusqu'à Londres et à la Haye. Jacques écrivit à Mansfeldt « de sa meilleure encre (1). » Mais ce monarque était loin d'avoir assez d'autorité sur le Bâtard pour l'empêcher de faire ce que bon lui semblait. « Et s'il en est ainsi, écrivait l'Infante au roi d'Espagne, que le roi d'Angleterre s'engage pour le moins à ne prêter aucun secours direct ou indirect aux ennemis de l'Empire. » La réponse des Hollandais fut pleine de mordante ironie. « Si Mansfeldt s'attachait à ravager les biens de la noblesse et du clergé, c'était afin que ces deux ordres criassent d'autant plus fort en faveur de la paix (2). » L'inquiétude sur les desseins postérieurs du « bandoulier » gagna Bruxelles, puis Madrid. On y était pleinement convaincu qu'il allait envahir la Silésie et des mesures furent précipitamment prises pour l'arrêter.

Du reste, les rumeurs les plus bizarres trouvaient créance dans le public. Tandis que Péricard, subissant les impressions de la cour de Bruxelles, écrivait à Paris que Mansfeldt se rapprochait des villes hanséatiques pour en tirer assistance et recommencer la guerre en Allemagne (3), on mandait à l'Infante de la Haye :

(1) Archives de Simancas. Estado 2313, f° 30.

(2) Id. Estado 2507, f° 225.

(3) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 85. Lettre de Péricard, du 2 décembre 1622.



« Le bruit court ici que le colonel écossais Grey, qui prit part à la bataille de Prague avec un régiment d'Écossais, fait des levées en Angleterre pour Mansfeldt, qui lui aurait envoyé bonne provision d'argent, et l'opinion commune est ici que Mansfeldt veut aller à Venise se faire corsaire et prendre la mer avec les navires, qui sont déjà équipés dans ces provinces (1). » Isabelle ne se laissait pas abuser par ces étranges indications. Sous prétexte de se livrer au plaisir de la chasse, Spinola se rendit à Ruremonde, d'où il pouvait mieux « tenir l'œil à la mire pour surveiller les Hollandais, qui amassaient quantité de troupes et de munitions, tant à Nimègue qu'à Bréda, » et le comte de Salazar, qui se disposait à aller en Espagne, reçut ordre de « demeurer, pour faire sa charge de général de la cavalerie (2). »

Le Bâtard, trompant toutes les prévisions, descendit l'Ems, s'empara de Cloppenbourg et de Veichsl, et se jeta sur la Frise orientale. « Comme une bande de loups dévorants, dit un historien, ses gens se jetèrent sur le pays sans défense. Et cependant une invasion de loups affamés eût été relativement un bonheur pour la Frise. Hélas! ce n'étaient pas des loups, mais des hommes doués de toutes les forces vives qui élèvent l'homme au-dessus de la bête, brûlant de toutes les passions qui le dégradent au-dessous de la brute. » Mansfeldt, favorisé par la garnison hollandaise de Leerort, s'établit à Leer. De là, il somma le comte Enno, qui s'était refugié avec sa famille à Esens, à l'extrémité nord de la Frise, de lui livrer la forteresse de Stickhausen et 300,000 écus. Il était encore temps de mettre le pays sous eau : Enno n'y pensa pas, ou plutôt n'osa pas. Il répondit que ses domaines étaient protégés par la neutralité, que les habitants étaient prêts à fournir des vivres contre payement, et sollicitait le Bâtard de maintenir meilleure discipline parmi ses soldats.

Mansfeldt, irrité, attaqua Stickhausen, qui ne résista pas, et prit Friedbourg. Le 10 novembre, il fit son entrée à Aurich, en

(1) Archives de Simancas. Estado 2313, f° 33.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 85.



grand appareil de carrosses et de chevaux. Ces faciles succès l'enivrèrent et réveillèrent dans son esprit l'idée fondamentale de sa vie, celle de se créer une principauté. D'Aurich, il expédia quelques escadrons de cavalerie à Esens, afin d'enlever le comte. Celui-ci, surpris, ne put fuir. Obligé de se résigner à son sort, il fut traité en prisonnier, ainsi que sa famille, et on ne lui laissa qu'un domestique pour le servir. Il envoya son chancelier, Wiardo, solliciter son transport dans un autre de ses châteaux. Le Bâtard refusa de recevoir le ministre frison. Enno renouvela sa demande par écrit, ajoutant qu'il considérerait cette faible concession comme un grand service. Mansfeldt se contenta de lui faire dire qu'il le traitait encore bien mieux qu'on ne l'aurait désiré en certain lieu. Enno donna toute son épargne. Cela ne suffit pas. L'aventurier apprit que le comte se disposait à faire passer une somme considérable à son gendre, le prince de Lichtenstein. L'argent, placé dans dix-huit tonneaux, était caché dans un souterrain du château d'Esens. Mansfeldt le fit enlever par un de ses officiers et le déclara de bonne prise.

Après s'être suffisamment assuré de toutes les places fortes, le Bâtard répandit ses soldats dans les villes ouvertes et dans le plat pays. Ils s'y livrèrent à tous les excès d'une licence effrénée. La Frise était alors riche et florissante. Ses immenses ressources eussent suffi pour entretenir longtemps des forces plus considérables et plus affamées. Mais poussés par une rage frénétique de destruction, les gens de guerre de l'aventurier se plurent à gâter tout ce qu'ils ne pouvaient consommer immédiatement, sans prévoir qu'ils se préparaient à eux-mêmes le plus terrible châtiment. Au milieu de leurs orgies, ils brisaient tout ce qui se trouvait sous leurs mains, lançaient le beurre contre les murailles et le fromage par les fenêtres, souillaient ce qui restait. Ils exigeaient qu'on leur servit de l'argent sur les plats, en guise de mets, et emportaient le linge. Les étables regorgeaient de bestiaux. Ils les vidèrent et vendirent les bestiaux hors du pays. La paille débordait des greniers. Ils la brûlèrent et trouvèrent plaisant d'employer le blé non battu comme litière !

Mansfeldt avait tout d'abord frappé le pays d'énormes contri-



butions, qu'il faisait percevoir régulièrement. Ce soin parut bientôt fastidieux. Le colonel Carpezan se présenta chez les receveurs, força leurs caisses et fit main basse sur tout ce qu'elles contenaient. D'autres officiers suivirent cet exemple : partout le caprice et la violenee tinrent lieu de loi.

Aux attentats contre les biens succédèrent les violences contre les personnes. La plume se refuse à décrire les épouvantables crimes, l'imagination à se représenter les tortures sans noms, commises ou inventées par la sauvage soldatesque du Bâtard. La vue de la douleur, du sang, des souffrances les plus cruelles, des plus affreuses angoisses réjouissait seule ces monstres à face humaine; ils rivalisaient de raffinements de cruauté, de recherches et d'activité dans ce qui était devenu pour eux un art : faire durer, en les portant à leur comble, la désolation et le désespoir! Un jour, quelques soldats oisifs entrèrent dans la maison des sœurs du bourgmestre de Norden et, par manière de divertissement, tirèrent les vaches de l'étable, leur crevèrent les yeux et, les plaçant en face d'un mur, les piquèrent avec des aiguillons. Les malheureuses bêtes, folles de douleur, s'élancèrent au hasard et se brisèrent la tête contre la muraille, aux grands éclats de rire de leurs lâches bourreaux. Mais ce n'était là qu'un amusement relativement innocent. Un de leurs plus grands plaisirs était d'approcher les hommes obèses de brasiers ardents, pour voir la graisse leur couler du corps, et de les rôtir jusqu'à ce que mort s'ensuivit. — Le pasteur de Wirdum subit sept flagellations successives avant d'être pendu. Ses convulsions leur parurent divertissantes, et la femme d'un meunier étant tombée entre leurs mains, ils la pendirent et la détachèrent trois fois de suite, afin de se repaître du hideux spectacle de ses tortures. La malheureuse expira à la troisième fois. — A Esens, un homme ayant hésité à livrer son argent, ces misérables lui serrèrent violemment une corde à nœuds autour de la tête jusqu'à ce que ses yeux sortissent de leur orbite.

Un de leurs jeux les plus fréquents était de placer une mère et son nourrisson liés l'un à côté de l'autre et de les laisser mourir : la mère, de l'excès de son lait, l'enfant de faim. A Nor-

den, le mari d'une de ces infortunées ayant voulu faire résistance, fut bâtonné jusqu'à ce qu'il tombât sans connaissance. — Ailleurs, ils firent jouer des fanfares pendant trois jours sur le cadavre d'une de ces pauvres martyres, qui laissait six orphelins. Le quatrième jour seulement, ils cédèrent aux supplications des parents et permirent d'ensevelir leur victime, après s'être fait acheter chèrement cette tolérance. — Non loin d'Osteel, un ménage campagnard s'occupait à extraire de la tourbe. Survint une troupe de soldats de Mansfeldt, qui accusa le couple d'enterrer de l'argent et le somma d'indiquer sa demeure. Les paysans obéirent et menèrent les soldats dans leur chaumière. A peine entrés, ceux-ci lièrent l'homme et firent violence devant lui à sa femme. « Pour l'amour de Dieu, s'écria le malheureux, en se tordant dans ses liens, épargnez-moi du moins cet horrible spectacle! » — « Ah ! tu ne veux pas le voir, répliquèrent ces infâmes brutes, eh bien ! tu ne le verras plus. » Et ils lui crevèrent les yeux !

Pas une femme, pas une fille, de quelque rang, de quelque âge qu'elle fut, n'était à l'abri de leurs outrages, et leur rage bestiale s'attachait surtout aux femmes des pasteurs de la campagne. Nombre de ces infortunées se donnèrent volontairement la mort pour échapper à leurs abominables ardeurs. On raconte encore, à Jemgum, le trait de désespoir de six jeunes filles, qui, se tenant par la main, se précipitèrent ensemble dans la mer, ne voulant pas survivre aux flétrissures que la force brutale leur avait infligées. Les enfants mêmes étaient exposées aux plus cyniques attentats. Beaucoup périrent après avoir servi de jouets aux soldats, et pour rendre les rares survivants à leurs parents, ces exécrables bourreaux se faisaient largement payer. Las de victimes humaines, leur dégradante lubricité s'attaquait aux animaux, moins vils assurément qu'eux-mêmes.

Le Bâtard, entouré de luxe, vivant au milieu d'un harem que peuplait la violence (1), ne songeant d'ailleurs qu'à satisfaire sa

(1) Péricard mentionne sérieusement le bruit que Mansfeldt avait enlevé la fille du comte d'Emden « dans l'intention de l'épouser. » Lettre du 25 avril 1623.



cupidité et son ambition, encourageait par son exemple ces épouvantables excès. Ses officiers imitaient sa dépravation, et un seul parmi eux, le capitaine Samuel Weiss, mérita d'être cité pour sa conduite compatissante envers les pauvres habitants de la Frise. A cette exception, il faut en joindre une autre, d'une importance toute relative. Un soldat ayant tué un habitant de Norden à coups de bâton comme un chien, fut puni de trois jours d'arrêt. Ses camarades lui tinrent compagnie et passèrent ce temps en orgies avec lui. En dehors de ce fait unique, il est impossible de retrouver le plus faible effort de répression de la part de Mansfeldt et de ses officiers.

Les plaintes affluèrent bientôt à la Haye; le comte Enno y envoya son conseiller Amama. Emden et la noblesse y dépêchèrent leurs députés, car nul n'ignorait quelle était la source des horribles calamités de la Frise. Les commandants des garnisons hollandaises d'Emden et de Leerort, indignés de ce qu'ils étaient condamnés à voir passivement, confirmèrent de leurs témoignages les désolants rapports des députés. L'impitoyable Maurice et les États Généraux simulèrent la plus grande compassion pour les malheureux Frisons. Ils déplorèrent leur impuissance. Mansfeldt, dirent-ils, n'était plus à leur service; lui donner des ordres était impossible, des conseils, d'un succès douteux.

Sur ces entrefaites, Mansfeldt fit savoir à Maurice que le débandement de ses troupes était tel qu'il ne pourrait plus les retenir, si les États Généraux ne venaient à son aide. Cette nouvelle émut les Hollandais beaucoup plus vivement que les lamentations des Frisons; ils s'empressèrent, non de venir en aide à ces derniers et de les débarrasser de leurs oppresseurs, mais, au contraire, d'engager Mansfeldt à augmenter ses forces et à demeurer dans la Frise. Ils firent plus. Christian d'Halberstadt et ses bandes étaient restés en Hollande. On lui signifia l'ordre d'aller rejoindre le Bâtard. Halberstadt obéit avec d'autant plus de promptitude qu'il craignait de ne plus rien trouver à piller. Il arriva cependant à temps. Les baillages d'Emden et de Gretsiel avaient été respectés par Mansfeldt, parce que leurs



revenus servaient à payer la garnison hollandaise d'Emden. Christian, autorisé probablement par les États Généraux, y mit sa cavalerie en quartiers.

Mansfeldt vit de fort mauvais œil l'arrivée de Christian. Celui-ci s'était vanté à la Haye d'avoir charge de prendre le commandement des troupes du Bâtard, Mansfeldt s'en offensa, et trouvant que les États Généraux ne ménageaient pas suffisamment son amour-propre, il menaça de s'embarquer pour Venise. La rodomontade effraya les Hollandais, qui jugeaient le Bâtard plus utile à leurs desseins qu'Halberstadt et ils enjoignirent à ce dernier de quitter la Frise. Soit dépit, soit simplement ruse de guerre, Christian affecta de vouloir se réconcilier avec l'Empereur et dépêcha au comte d'Anholt, « un trompette pour l'assurer de son affection et bonne amitié. » Anholt ne se laissa pas prendre au piége et redoubla de surveillance sur la frontière allemande. Halberstadt trompa néanmoins sa vigilance et pénétra dans la Wesphalie, puis dans la basse Saxe (1).

La ruine générale du pays, loin de ramener les esprits divisés à l'union, augmenta leurs dissentiments. Enno ayant convoqué les États de la Frise à Emden, le 28 décembre 1622, Mansfeldt leur fit connaître qu'il consentait à se retirer, sous la condition qu'on lui donnerait 600,000 écus. Les États répliquèrent qu'ils n'étaient pas en mesure de fournir cette somme et, au lieu d'en débattre l'abaissement avec Mansfeldt, ils accusèrent le comte d'être la cause des calamités du pays par ses relations secrètes avec l'Espagne (2) ; ils prétendirent l'obliger à payer seul les frais de la retraite du Bâtard. Le comte résista, les esprits s'aigrirent et la Diète se dispersa sans avoir produit de résultat.

Enno, désespéré, dépêcha son fils aîné, Rodolphe-Christian, à la Haye, afin de solliciter de nouveau l'intervention des États Généraux. Le jeune comte y fut accompagné de quelques députés

(1) Archives de Simancas. Estado 2313, f° 62. — Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 22.

(2) Archives de Simancas, *ibid*.



des États et soutenu par l'ambassadeur anglais Carleton Ses démarches furent vaines. On traita ses plaintes d'exagérées, on lui énuméra les immenses services rendus par Mansfeldt à la Hollande et aux protestants d'Allemagne et ceux que le Bâtard pouvait rendre encore ; on lui fit remarquer le péril de blesser un homme aussi utile. Il paraît du reste que le Bâtard ne dédaigna pas de venir plaider lui-même sa cause, dans une courte excursion à la Haye. Le sieur de Franchemont, qui le vit, « le trouva avisé et de bons discours, » et témoigne « qu'il fut caressé d'un chacun. » L'admiration que Franchemont vouait au chef ne s'étendait cependant pas jusqu'aux soldats, car il les traitait de « sortes de diables » auxquels il fallait donner de l'occupation (1).

On comprend que, rencontrant de semblables dispositions chez « un chacun » à la Haye, Rodolphe-Christian jugeât inutile de prolonger son séjour. Il revint en Frise le 11 janvier 1623. Il fut cependant suivi par deux délégués des États, chargés d'inviter Mansfeldt à tenir meilleure discipline et d'aviser aux moyens d'augmenter ses forces. Un mois après, ces commissaires mandèrent qu'il n'y avait aucun espoir d'améliorer la discipline et que les désordres augmentaient journellement. On leur répondit qu'ils devaient se conduire de manière à ne pas froisser Mansfeldt et à ne pas trop mécontenter cependant le comte Enno. C'était un ordre d'inertie. Au mois de mars, Rodolphe-Christian revint encore à la charge et il obtint, cette fois, non que des mesures de répression fussent prises contre le Bâtard, mais que le commandant de Leerort fut autorisé à ouvrir les portes de la place aux fugitifs. Ceux-ci étaient nombreux, car la tyrannie des gens de guerre de Mansfeldt avait été poussée au point que la fuite devint l'unique moyen de s'y soustraire. Tous cependant ne pouvaient fuir. Ce mode désespéré de salut nécessitait de l'argent, des ressources quelconques. Or, précisément parce qu'il enlevait au Bâtard ses victimes les plus

(1) Archives de la Haye. Lettre de Franchemont au commissaire Heinsius, du 9 janvier 1623.



riches, il le mit en fureur. Des placards menacèrent les fugitifs des peines les plus sévères. A Leer, le capitaine Bekan fit annoncer à son de trompe qu'il ferait raser les maisons des émigrés qui ne reviendraient pas à sa première sommation. Tous ceux qui purent être atteints furent flagellés, hommes et femmes, trois jours de suite. Malgré ces exemples, la campagne devint de plus en plus déserte. Les terres abandonnées demeurèrent sans culture et les soldats firent manger à leurs chevaux, comme verdure, la récolte naissante des semailles d'hiver. L'été arriva et avec lui la famine. Halberstadt s'était éloigné depuis plusieurs mois, Mansfeldt resta (1). Les Hollandais tenaient à le garder sous la main et n'avaient cessé de l'entretenir de tout ce qui lui était nécessaire.

Le 19 janvier 1623, le Bâtard avait fait présenter aux États Généraux un mémoire contenant les points suivants :

« 1° Ne se trouvant le seigneur general fourny de pouldre, balles et mesches pour resister dignement aux desseings des ennemys dont il est freschement menacé, et n'ayant d'ailleurs les moyens pour en faire la provision necessaire, il prie humblement messieurs les Estatz Generaulx qu'il leur plaise luy faire avoir au plus tost bonne quantité de telles munitions, tant pour le canon que pour les mousquets ;

« 2° Mesme puisqu'il est mal fourny de canon, il prie messieurs les Estatz Generaulx qu'il leur plaise l'assister promptement de quelques pièces legères et propres pour la campagne, à bon compte du nombre par luy dernièrement demandé ;

« 3° Et d'autant qu'il luy convient armer ses troupes pour s'en pouvoir servir au besoin, il prie aussi bien humblement qu'il plaise à messieurs les Estatz Generaulx ou de donner la parolle à Loys de Guerre, marchand à Amsterdam, pour la somme de 150,000 escuz que ledit sieur general a encore à demander, afin que pour autant qu'elle se pourra entendre, il puisse tirer de luy des armes pour lesdites trouppes, ou bien, si cela ne leur plaist,

(1) Tout ce qui précède, d'après Onno Klopp ; *Histoire de l'Ostfrise*, pages 245 et suivantes.



de trouver bon de l'assister d'armes par la voye telle qu'ils trouveront estre convenable a la necessité urgente que l'on a de present.

« Et finalement, qu'il leur plaise quant et quant donner ordre que ceux qui devront conduire les armes soyent pourveus de passeports necessaires pour couper bresche à toute longueur (1). »

Dès le 24 janvier, les États Généraux « ayant mûrement considéré les points du mémoire présenté de la part du seigneur prince de Mansfeldt, » décidèrent :

« 1° Que serait donné ordre à la plus prochaine province d'assister et furnir à Son Excellence de Mansfeldt, en cas de besoing, la quantité de 12,000 livres de pouldre, plomb et mesches à l'avenant.

« 2° Que sur ce point serait examiné de plus près s'il y aurait moyen de pouvoir assister ledit seigneur remonstrant de quelques pièces d'artillerie légère telles qu'il requiert.

« 3° D'aultant que les deputez des Provinces-Unies ne se trouvent authorizés par leurs principaulx, que ne se pourrait presentement resouldre sur ceste assistance des 150,000 florins mentionnés en ce point, mais pour faire paroistre audit seigneur prince que lesdits seigneurs Estatz desirent seconder la *bonne cause*, consentiraient par provision d'interposer leur credit à Loys de Guerre, marchand d'Amsterdam, jusques à la somme de 50,000 florins, pour l'achapt des armes pour ses soldats, de payer icelle somme endeans six mois prochains, advenant cependant que ledit seigneur remonstrant ne les payât lui mesme.

« 4° Que seraient accordez les passeports nécessaires pour lesdites armes (2). »

Il serait difficile d'établir un rapport plus complet entre les États et Mansfeldt. En dépit des déclarations de Maurice d'Orange, le Bâtard était bien réellement à la solde de la Hollande, qui lui fournissait tout, jusqu'à l'argent, à la seule excep-

(1) Archives de la Haye.

(2) Id.



tion des vivres, dont Mansfeldt n'aurait jamais eu besoin, sans son imprévoyance brutale. Certes, il eût été facile aux États d'ajouter à leurs concessions quelques mots, qui eussent suffi pour épargner à la Frise d'indicibles souffrances. Mais il entrait dans leur implacable politique de ruiner ce malheureux pays, objet de leurs convoitises, pour en avoir meilleur marché et le forcer à se jeter de lui-même dans leurs bras.

La criante oppression que subissait Enno émut le roi de Suède, Gustave-Adolphe, en sa faveur, et nous trouvons dans la lettre que ce monarque adressa, à cette occasion, aux États Généraux, une preuve nouvelle de la connivence des Hollandais avec l'oppresseur et une appréciation de la conduite du Bâtard qui contraste étrangement avec celle des écrivains protestants.

« Nous avons appris, écrit le Roi, que Mansfeldt a attaqué notre cousin, le comte Enno d'Ostfrise, et non-seulement s'est emparé de son comté, a pris possession de ses terres, villes et forteresses, mais encore lui a extorqué, par violence, les choses les plus nécessaires à son entretien et l'a dépouillé de tout ce qui appartenait à sa famille. On ajoute même qu'il a attenté à sa personne, sans motif et sans déclaration de guerre, qu'il ne lui a épargné aucun outrage, aucune extrémité... Notre parenté avec ledit comte et le fait qu'il a été attaqué par Mansfeldt, au mépris des droits les plus élémentaires, nous ont fait juger à propos d'intervenir auprès de vous en faveur dudit comte, ne voulant pas croire cependant que Mansfeldt commet ces iniquités par votre ordre, espérant au contraire qu'il a simplement agi *selon ses habitudes*. Mais comme ledit Mansfeldt se vante d'avoir agi d'après vos ordres, il est à craindre que cette conduite ne soulève contre vous le cercle de la Basse-Saxe et tous les princes protestants, etc. (1). »

Est-il nécessaire d'ajouter que la démarche de Gustave-Adolphe fut aussi infructueuse que les plaintes des États de la Frise? Loin même de se refroidir, les relations des Hollandais avec Mansfeldt se resserrèrent davantage. Le 29 janvier, Mansfeldt

(1) Archives de la Haye. Lettre du 10 février 1623.



sollicita et obtint, par l'intermédiaire du sieur Soost de Blewe, la permission de lever, sur les terres des Provinces-Unies, « quelques matelots et semblables gens et conducteurs, servant pour l'artillerie (1). » Il envoya, vers le même temps, au colonel Grey, à Londres, une lettre pour le roi d'Angleterre. Dans cette missive que le Roi montra, en affectant de s'en moquer beaucoup, à Charles Coloma, ambassadeur de l'Infante, à Londres, l'aventurier mettait en avant de vastes projets pour lesquels il demandait un corps de 6,000 Anglais, payés pendant plusieurs mois par le Roi, et 120,000 écus de subsides par mois, s'engageant à s'emparer tout au moins du duché de Bavière. En outre, Mansfeldt conseilla au monarque anglais de prêter au roi de Danemark 100,000 livres sterling, « et le bon, dit Jacques à Coloma, est que le Danemark ne m'a pas encore rendu 100,000 livres qu'il m'a déjà empruntées, Dieu sait pourquoi (2). »

Repoussé sur ce point, le Bâtard n'en devint que plus importun auprès des États Généraux. C'est ainsi qu'il envoya, le 24 mars, le colonel de Golstein à la Haye pour y réclamer des fonds (3), et que peu de jours après, il exigeait avec hauteur le remboursement d'une somme de 40,000 florins qu'il s'était fait avancer par Dolbier (4). Le 14 avril suivant, il chargea ce même Dolbier de représenter aux États Généraux « la détresse de l'armée » et de solliciter de nouveaux subsides (5).

C'était son quatrième député à la Haye, où négociaient déjà, en son nom, Grey, revenu d'Angleterre, Golstein et le sieur Schaffer. « Par le retardement, manda-t-il à cette occasion, le tems se perd inutilement (6). » Peu après, l'impatience le prit,

(1) Archives de la Haye. Lettre de Mansfeldt; Strikhausen, le 19/29 janvier 1623.

(2) Archives de Simancas. Estado 2313, f° 120. Lettre de Carlos Coloma, de Londres, du 1er février 1623.

(3) Archives de la Haye. Lettre de Mansfeldt du 14/24 mars, de Stickhausen.

(4) Id. Lettre de Mansfeldt du 18/28 mars, d'Oldersum.

(5) Id. Mémoire du 4/14 avril.

(6) Id. Lettre du 18/28 avril.



et il interpella les hauts et puissants seigneurs avec arrogance : « Le desir, écrivit-il, et l'affection que je porte au bien de vostre Estat me convient à vous faire la presente et donner à entendre que le tems s'ecoulant et la saison s'avançant pour se mettre en campagne, je suis fort étonné que le colonel Golstein, lequel j'ai expressement envoyé vers vous, ainsi qu'avez particulierement entendu de luy, n'a peu tirer jusqu'aujourd'huy aucune resolution sur un subject de telle importance. C'est pourquoy je vous prie de me faire entendre, au plus tost que faire se peult, ce qui est de vos intentions, car cela n'estant promptement mis à effect et le service que je vous desire rendre ne reussissant pas à vostre service, je n'en veux estre blasmé ni chargé. C'est ce dont je vous ay bien voulu advertir, comme aussy prier, puisqu'ay encore besoing d'armes, de vouloir respondre de la somme de 200,000 francs pour l'achapt d'icelles. En attendant une bonne et prompte solution, conforme à mon intention, je finiray en demandant, etc. (1). »

Les Hollandais, pour le ramener à plus de modération, n'eurent qu'à montrer un semblant de bienveillance aux Frisons. L'effet de cette tactique fut immédiat. Mansfeldt se radoucit, et dès le 25 mai-4 juin, écrivant à la Haye en faveur du colonel Golstein, qui demandait deux compagnies de nouvelles levées, il excusa ses importunités sur « l'affection ardente qu'il portait au service de messieurs les États. »

La Hollande avait eu, pour le printemps de 1625, de grandes intentions de campagne, dans lesquelles Mansfeldt jouait un rôle considérable. Pendant l'hiver, l'agent Berck avait fait de pressantes démarches à Venise et à Turin, afin d'obtenir des subsides. Un traité d'alliance, signé antérieurement entre les États Généraux et la seigneurie, obligeait chaque partie contractante à assister d'une manière déterminée « celle qui serait invadée à guerre ouverte, un mois après due sommation. » Or, les Hollandais calculaient que la dette de Venise à leur égard avait commencé le jour de l'expiration de la trêve. Venise, de

(1) Archives de la Haye. Lettre du 2/12 mai, datée de Leer.



son côté, prétendait ne devoir ces subsides qu'à dater du jour où l'armée espagnole avait attaqué Bréda, et s'était exécutée en conséquence. La différence portait sur une somme très-forte. En vain Berck représenta sous les plus noires couleurs la position critique des États, menacés de tous côtés par les inombrables forces de l'Espagne et de l'Allemagne, s'épuisant pour tenir sur pied une armée de 60,000 hommes, une flotte de cent vingt navires de guerre; en vain fit-il ressortir le besoin « d'agrandir les forces par une armée extraordinaire pour faire la guerre avec vigueur, prévenir l'ennemi en campagne et, par l'attaquement de quelque place d'importance, luy donner la loy et le réduire à la défensive (1); » les Vénitiens demeurèrent sourds à ses instances. Berck ne réussit pas mieux à Turin; Charles-Emmanuel n'avait pas oublié les dures leçons de 1621, et il refusa très-poliment, mais aussi très-nettement, le concours qu'on lui demandait (2).

Les Hollandais s'étaient aussi adressés à Gustave-Adolphe; mais ce prince, fort occupé par ses guerres de Pologne, ne leur donna que de stériles encouragements (3).

Plus heureux en France, les États Généraux avaient trouvé le cabinet présidé par Richelieu disposé à les aider efficacement. Le 22 avril, le Roi fit payer à leur ambassadeur à Paris, la somme de 60,000 livres (4) et autorisa quelques-uns de ses officiers à lever sur ses terres 3,000 hommes d'infanterie, destinés à être joints aux troupes de Mansfeldt. Le sieur de Montherot, mestre de camp dans l'armée française, eut la charge de commander ce petit corps. Malgré le secret recommandé sur cet acte d'hostilité formelle contre l'Espagne, on connut aussitôt à Bruxelles ce qui se passait. Une lettre de Montherot

(1) Archives de la Haye. Mémoires de Berck, des 11/21 janvier et 1/11 février 1623.

(2) Id. Lettres de Charles-Emmanuel, des 7 et 20 avril 1623.

(3) Id. Lettre de Gustave-Adolphe, du 27 mars 1623.

(4) Id. Lettre de Louis XIII, du 17 mai 1623.

interceptée fit même connaître les détails (1). La levée fut faite rapidement, le départ fixé au 8 juin. Mais à mesure que les soldats arrivaient, ils commettaient tant de désordres et soulevaient tant de plaintes, qu'on se hâta de faire embarquer les 1,200 ou 1,300 hommes qui se trouvaient déjà réunis. Encore fallut-il employer le bâton pour les y forcer, car ces gens, écume des villes et des grand'routes « eussent été plus contents de courir les vaches d'Artois (combien qu'elles fussent bien maigres) que de boire de l'eau salée de la mer. » Un colonel, le marquis de Bonnivet, qui avait accepté une commission de Montherot, dans la croyance qu'il s'agissait d'une guerre contre les Espagnols, apprenant la véritable destination de la levée, refusa de partir, disant : « Qu'il ne tirerait jamais l'épée pour un rebelle (2). » Le 11, les détachements qui restaient en arrière furent entassés sur des bateaux hollandais et le chiffre total des soldats envoyés en Hollande dépassa un peu 4,000 (3). « Charité peu chrestienne, écrivait-on de Bruxelles, et de laquelle on espère que Dieu paiera le Roi en son temps! »

L'Infante ne se borna cependant pas à compter sur l'infail-

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 545.

« Monsieur,

« Ayant receu au retour de mon voyage que S. M. avoit faict faire ordre de trois mil hommes de pied françois que j'ay charge de commander et conduire quelque part et secrètement pour son service, j'ay sceu que vous auriez agréable une compagnie de deux cents hommes dont vous pouldrez asseurer vos chefs et vos soldats, incontinent la présente receue. Je m'en vais à Paris recevoir l'argent pour la levée et incontinent je vous advertiray du lieu où vous prendrez la peine de me venir trouver, pour vous donner de l'argent. Il faut faire la levée sans bruict et à la sourdine, d'autant qu'on ne veult faire connoistre le dessein.

A... De Calais, le 16 d'apvril 1623.

« *A Monsieur de Rincourt.* »

(2) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 545. Lettre du comte de Bonnières, gouverneur de Saint-Omer, du 15 juin 1623.

(3) Archives de Simancas. Estado 2313, f° 244.



lible justice de Dieu. Le 31 mai, le marquis Spinola se présenta, en son nom, chez l'ambassadeur de France et lui dit : « Que l'avis avait été donné depuis peu de jours des levées qui se faisaient en France pour le comte de Mansfeldt, que la princesse n'en avait rien voulu croire, connaissant la piété et le naturel du Roy, qui ne voudroit avouer un voleur public, reconnu tel par tout le monde, mais que la vérité en ayant depuis peu manifesté les effets, elle ne pouvoit retenir sa juste plainte de ce que S. M. déclarait ouvertement son intention et la faveur et assistance qu'il donnait aux ennemys de l'Empereur, du roy d'Espagne et de S. A.; que S. M. étoit assez informée de la qualité de l'homme qui avait trompé tout le monde, ayant premièrement recherché l'archiduc Léopold, puis S. A., et offensé S. M. T. C. et menacé la France par ses intelligences avec ses sujets rebelles, ruiné et ravagé sans aveu l'Allemagne, de sorte que l'on ne le pouvait qualifier que du nom de voleur et de bandoulier; que l'Infante priait S. M. de bien considérer l'importance de l'affaire et ne permettre que Mansfeldt, avec son nom royal, continuât ses ravages et embrasements ordinaires dans la Germanie, dont le démérite et les plaintes se retourneroient contre la réputation de S. M. »

Péricard, bel esprit, un peu suffisant, mais habile et plein de ressources, répondit au marquis « qu'il n'avoit aucun avis des levées de Mansfeldt et qu'il pouvoit bien assurer S. A. que s'il passait quelques soldats hors du royaume, c'étoit sans la permission du Roi; que maintenant que la paix était générale en France avec une parfaite obéissance, le Roi avait licencié une partie de son armée victorieuse, et que les soldats et gens de guerre cherchoient l'emploi là où ils pouvoient, que l'on avait témoigné par deça une telle méfiance des Français que l'on aimait mieux se servir d'Anglais, Écossais et Irlandais hérétiques et en former des régiments, que de suivre la considération plus apparente, pour affaiblir leurs ennemys et se fortifier en faisant des levées françaises et catholiques, plus enclines à servir aux catholiques qu'aux héritiques. A quoi j'ajoutai,



rapporte Péricard, tout ce que j'estimai être du service du Roi (1). »

Quelques jours plus tard, l'Infante témoigna elle-même à Péricard combien « elle étoit marrye du mauvais conseil que le Roy avoit pris d'abandonner à un voleur sans religion et recogneu par tout le monde, sa réputation, son honneur. » L'ambassadeur français se trouva tellement embarrassé qu'il ne sut rien répondre. Mais rencontrant Spinola, au sortir de l'audience, il affecta de lui parler de « certaines levées sourdes, qui se faisaient jusque dans Paris et dont le rendez-vous serait à Cambray, déclarant que le Roy dissimulait pour les favoriser. » Spinola bondit sous le trait. Il nia formellement le fait des levées, s'indigna que le Roi prétendit mettre en même balance la considération de l'Infante et celle de Mansfeldt, et renouvela ses plaintes sur les recrutements autorisés en France en faveur du Bâtard (2).

Le 12 juin, Péricard eut « pleine audience » de l'Infante.

« Quant à Mansfeldt, écrivit-il le même jour à Puisieulx, je luy ay dit que le Roy me mande qu'il est bien connu et qu'on a esprouvé aux despens du public ce qu'il scayt faire, et Sa Majesté ne s'y fie que de bonne sorte, néantmoins souffre que les soldatz aillent servir selon leur humeur hors du royaume, estant bien ayse qu'il se purge par ce moyen des ruynes et voleries qu'ils commectoient sur les chemins. » L'Infante parut goûter médiocrement l'excuse, et Péricard étant revenu, pour donner le change, aux prétendues levées des Espagnols en France et spécialement sur les frontières de la Bourgogne, Spinola, qui était présent, se permit de rire et de faire remarquer à l'ambassadeur les étranges contradictions dans lesquelles il tombait, en accusant l'Espagne, tantôt de mépriser les Français, tantôt de les embaucher. Péricard ayant insisté sur ce qui se passait en Bourgogne, Spinola le mit au défi de fournir la moindre preuve

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 126. Lettre du 1er juin 1623.

(2) Id., *ibid.*, f° 139. Lettre du 6 juin 1623.



à l'appui de son allégation (1). Sur ces entrefaites, un certain La Valade, originaire du Poitou, vint à Bruxelles et se présenta chez le marquis Spinola, auquel il conta « qu'ayant amené jusqu'en Boulonnois une troupe de bons soldats et voyant que c'estoit pour passer en Hollande, au service des hérétiques, il n'y avoit voulu aller et s'étoit résolu au contraire à venir offrir ses services. » Spinola déclinaces offres et fit donner à La Valade 100 philippes. Il ne manqua pas de saisir la première occasion pour se prévaloir du fait contre Péricard. L'ambassadeur, piqué au vif, fit venir La Valade et l'accabla de reproches. Il l'eut volontiers traité d'aventurier, mais La Valade prouva par un passe-port de son colonel, le sieur de la Roulière, la vérité de ses dires, et déclara que l'unique mobile de sa conduite était « qu'il ne voulait pas servir des hérétiques. » Péricard « ne jugea pas à propos d'éclaircir davantage l'affaire, pour plusieurs considérations, » et laissa aller La Valade.

Il était mal à son aise, et ce fut avec un véritable bonheur qu'il vint annoncer, le 1er juillet, à l'Infante, « que le Roy, voulant estre tres soigneux de donner aulcun ombrage à S. A., avait commandé la publication des deffenses de toutes levées et de sortir et aller servir hors du royaume. » Les troupes destinées à Mansfeldt étant alors toutes parties, la défense royale était simplement un leurre. Néanmoins l'Infante en témoigna une grande reconnaissance, que Péricard s'empressa de faire valoir à Paris (2).

Cependant Mansfeldt, non content des renforts qu'il avait reçus de France, fit répandre de nouveau dans les Pays-Bas un appel à la désertion. Par une singulière présomption, ce chef de bandes, si peu habitué à payer ses soldats, promettait à tous ceux qui viendraient à lui « le résidu de ce que leur devait le roi d'Espagne. » Il annonça hautement dans ses placards l'intention d'attaquer les villes de Lingen et d'Haselune et, d'avance, provoqua les garnisons de ces places à se rendre « sous cette condition

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 142 et suiv.
(2) Id., *ibid.*



que personne n'en sortirait sans être payé entièrement (1). » Ses proclamations demeurèrent sans effet et l'Infante jugea avec raison que Mansfeldt faisait trop de bruit de ses intentions contre Lingen, pour ne pas avoir d'autres projets.

On lui prêtait celui de se joindre à Halberstadt. C'était ce que la France désirait, et le Roi, qui regardait Mansfeldt comme étant à son service, lui en avait envoyé l'ordre formel. Le prince Maurice, au contraire, voulait que l'aventurier attaquât Hulst ou Bois-le-Duc et fut soutenu par l'armée hollandaise (2). Il se promettait beaucoup de ce plan de campagne et la meilleure preuve de la justesse de ses vues, c'est qu'en transmettant ce renseignement à Madrid, l'Infante ne pouvait s'empêcher d'ajouter : « et s'ils le font, nous aurons fort à faire (3). » Elle se rassurait à peine, en donnant l'ordre d'amasser des munitions dans les places menacées et en apprenant que les projets de Maurice rencontraient une forte opposition de la part de certains membres des États (4). Spinola s'établit en permanence sur la frontière, tandis que le prince d'Orange se tenait à Bréda, où le Palatin et la Palatine le suivirent. « On ne parle là que de passetemps, écrivit alors Péricard, et le Palatin a fait marché pour la clôture d'un bois de haute futaie (5). »

(1) « Tous braves soldatz, de quelque nation qu'ils soient, qui auront envie de servir fidèlement le prince de Mansfeldt, comme aussy ceux qui désirent recevoir le résidu que leur est redevable le roy d'Espagne ou quelque autre seigneur, scauront par la présente que le susdit prince marchera en brief avecq toute son armée vers les villes de Haselune et Lingen, amènera quant et luy argent pour contenter tous ceux qui auront envie de le servir loyalement. Désire aussy que les places susdites se rendent avecq cette condition que personne n'en sortira qu'il ne soit payé totalement, sur quoy ung chascun se peult et doibt asseurer. » (Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 546.)

(2) Archives de Simancas. Estado 2140, f° 132. Lettre d'Emmanuel Sueyro, la Haye, 4 avril 1623.

(3) Id. Estado 2140, f° 175. Lettre de l'Infante, du 19 avril 1623.

(4) Id. *Ibid.*, f°s 191 et 199. Lettres de Saint-Juan, du 28 avril, et de Sueyro (Anvers), du 6 avril 1623.

(5) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 182.



Les anxiétés de l'Infante augmentèrent, sur l'avis que Mansfeldt et Halberstadt, unis aux Hollandais, projetaient de se jeter sur les Pays-Bas (1). D'une part, le comte de Salazar lui mandait que les forces des deux aventuriers se montaient à 10,000 hommes de pied et 7,000 chevaux (2) ; de l'autre, l'électeur de Cologne la faisait avertir par le mayeur de Liége, Bockholt, qu'Halberstadt commandait seul à 23,000 hommes de pied et à 7,000 cavaliers, avec 30 pièces d'artillerie (3). Sueyro l'informait d'Anvers que les Hollandais mettaient à la disposition du Bâtard 800 voiles, pour qu'il fit une descente dans les Flandres (4). Enfin, le 23 juin, Mansfeldt adressa à Anholt une lettre où, déclarant « qu'il venait d'être admis, avec son armée, au service du Roi très-chrétien, du duc de Savoie et de la seigneurie de Venise, il sollicitait le libre passage sur les terres de l'électeur de Cologne et du duc de Bavière, afin de pouvoir se rendre sans encombre là où ses maîtres l'appelaient (5). »

Toutes ces nouvelles contradictoires pouvaient avoir un certain fond de vérité relative, dans les projets de Maurice et de ses partisans aux États Généraux, mais elles avaient plus d'apparence que de réalité. Mansfeldt, de sa personne, n'entendait nullement quitter la Frise et méditait secrètement de s'emparer d'Emden. L'importance de cette ville, la seule qu'il eut été contraint de respecter, alléchait son ambition et sa cupidité. D'immenses richesses y étaient accumulées, et alors que le pays entier, pillé et dévasté, n'offrait plus de prise de quelque valeur, Emden devait tenter d'autant plus les aventuriers campés dans son voisinage. Ils essayèrent d'abord de pousser leurs déprédations jusque sous les murs de la place. Les magistrats se plaignirent. Mansfeldt répondit que sans argent il ne pouvait maintenir la discipline. Les habitants d'Emden employèrent

(1) Archives de Simancas. Estado 2140, f° 120. Lettre d'Isabelle, du 2 juin 1623.

(2) Id., *ibid.*, f° 122. Lettre du 3 juin 1623.

(3) Id., *ibid.*, f° 144. Lettre du 4 juin 1623.

(4) Id., *ibid.*, f° 154. Lettre du 1er juillet 1623.

(5) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, 228, 16.

alors la force et nettoyèrent leur banlieue de tous les pillards. Mansfeldt jeta les hauts cris et menaça. Emden fit acheter de la poudre et des munitions. Les États Généraux, craignant quelque éclat, intervinrent et prièrent le Bâtard d'éloigner ses gens de la ville et de leur en interdire les abords. Mansfeldt parut se résigner. Mais un jour les sentinelles des remparts signalèrent l'approche d'un navire aux allures suspectes et sur lequel se montrait un petit nombre d'hommes armés. Salué par une volée de boulets, le bâtiment étranger aborda à l'île de Nesse, située en face du port d'Emden, et y débarqua Mansfeldt avec ses gens, venus, allégua-t-il plus tard, pour visiter l'île, par partie de plaisir. Les forts de la place, qui commandaient l'île, ouvrirent aussitôt le feu, en manière de sérénade, et l'aventurier se retira précipitamment au milieu d'une grêle de boulets, en vomissant mille impuissantes menaces de vengeance. Les bourgeois d'Emden, loin de s'en effrayer, provoquèrent leur vindicatif ennemi ; un parti composé des plus résolus d'entre eux pénétra jusqu'à Esens, délivra le comte Onno et le ramena à Leerort. Le Bâtard dévora cette nouvelle humiliation en silence.

Sa tyrannie n'en devint que plus pesante sur les malheureux habitants des campagnes et ses colères avides de destruction ne rencontrèrent que de trop complaisants instruments dans le cercle de princes sans États et de comtes sans terres, qui composaient son état-major. Jamais courtisans ne furent plus dignes du maître qu'ils s'efforçaient d'égaler en licence et en immoralité.

Un incident tragique, qui fit alors beaucoup de bruit, peint au naturel cette étrange cour d'aventuriers, aussi cruels que dépravés. Un jour du mois de juillet 1623, Mansfeldt étant à Leer, invita ses principaux officiers à un grand festin. Son plus intime affidé, Carpezan, était au nombre des convives. Comme d'habitude, on but beaucoup et, selon le terme de l'époque, on fit la débauche. Comme d'habitude encore, la conversation roula sur les sujets les plus lubriques et l'un des conviés, ne sachant plus trop ce qu'il disait, s'étendit complaisamment sur certaines aventures dont l'héroïne était la femme de Carpezan. Ces propos



firent le tour de la table. D'autres invités y placèrent leur mot, et on en vint à plaisanter directement l'un des officiers présents de ses succès actuels près de madame Carpezan. Interpellé formellement par Carpezan, l'officier confirma, en riant, la vérité des anecdotes que l'on venait de conter, tant pour lui-même que pour plusieurs autres. Carpezan se leva aussitôt de table sans mot dire, au milieu des ricanements grossiers de l'assemblée et se rendit droit à l'appartement où sa femme se tenait en compagnie d'autres dames de son rang. Il lui ordonna de s'habiller sur l'heure, pour retourner avec lui à Jemgum, où étaient ses quartiers. Le voyage se passa silencieusement et la jeune femme, inquiète, chercha inutilement à faire parler son mari. Dans la soirée, la voiture atteignit Jemgum. Dès que les deux époux se trouvèrent seuls, Carpezan déclara à sa femme terrifiée qu'elle devait se préparer à mourir. A cet arrêt, la malheureuse éclata en pleurs et en sanglots, elle se jeta aux pieds de son mari, embrassa ses genoux, implora son pardon, invoqua le souvenir des cinq enfants qu'elle lui avait donnés, frappa le parquet de son front, se roula convulsivement dans la chambre, et, rebutée, s'abandonna au plus affreux désespoir. Immobile et muet, Carpezan contemplait sa victime et semblait jouir des cruelles tortures de cette âme désolée et frémissante à la pensée de la mort. Lorsqu'il se fut rassassié de cet affreux spectacle, il la livra aux mains des pasteurs chargés de la préparer à la mort. Ces hommes s'émurent et intercédèrent pour la pauvre condamnée. Ils n'obtinrent qu'un répit de quelques heures. Le lendemain matin, l'infortunée fit la communion protestante à l'église. A peine était-elle rentrée dans son appartement, que Carpezan y introduisit lui-même le bourreau. Sur l'ordre réitéré de trancher la tête de la femme du colonel, l'exécuteur se troubla, trembla de tous ses membres et bégaya un refus. Carpezan irrité, fit mettre sa victime à genoux, lui découvrit le cou et ordonna au bourreau de frapper. Celui-ci, hors de lui d'épouvante et d'horreur, balbutiait des représentations sans bouger. Le colonel exaspéré sauta sur lui, arracha le glaive de ses mains et se mit en devoir d'exécuter

lui-même sa femme. A cette vue, le bourreau, craignant pour lui-même, se remit, arrêta le bras du colonel et, s'emparant du glaive, trancha d'un seul coup la tête de la condamnée; immédiatement après, le cadavre fut placé dans un cercueil préparé d'avance et porté au cimetière. Cet acte de justice à la turque excita un sentiment de réprobation universelle et le cri de l'indignation publique éclata avec tant de force, que Carpezan se crut obligé de publier une brochure justificative de sa conduite. Mansfeldt ordonna une enquête à Leer et les résultats ne laissèrent aucun doute sur la culpabilité de la victime. Mais ce qu'elle constata d'étrange, c'est la part directe de Mansfeldt à la catastrophe. Il fut en effet démontré que le Bâtard l'avait sciemment préparée. Informé de l'inconduite de madame Carpezan, et les preuves lui en ayant été données, il trouva bon, de concert avec ses plus intimes officiers « pour l'honneur de la justice et la réputation du nom du colonel, de faire connaître à celui-ci les écarts de sa femme et de le mettre en demeure de la faire exécuter sur l'heure. » Mansfeldt promit à Carpezan de le garantir contre toute conséquence quelconque de ce crime et proclama ainsi sa complicité dans l'action lâchement cruelle du colonel. A ses yeux, au jugement de sa morale particulière, Carpezan avait bien agi. Cette opinion ne rencontra pas plus d'approbateurs que sa morale. Quelques mois plus tard, Carpezan étant venu en Hollande, les femmes et les enfants s'ameutèrent contre lui, le poursuivirent à coups de pierres, en l'accablant d'injures, et ce justicier de son propre honneur n'échappa qu'avec peine à la justice non moins sommaire de la foule (1). La justice divine devait intervenir à son tour, et plus lente en apparence, elle préparait le châtiment par la main même des coupables.

Peu après son entrée dans la Frise orientale, Mansfeldt songea à étendre ses exactions sur le comté voisin d'Oldenbourg et fit signifier au comte qu'il eut à autoriser le recrutement dans ses États et à lui payer une contribution de 150,000 thalers. Mais

(1) Onno Klopp, *Ostfriesland*, p. 257.



ce comte était Antoine Gunther, prince dont l'énergie égalait la prudence et qui, dans ces temps difficiles, avait dû constamment parer aux dangers sans nombre de sa situation et sauvegarder son indépendance. Il adressa au Bâtard un refus déguisé sous les plus mielleuses paroles. Mansfeldt parut d'abord s'en contenter, mais il chercha à surprendre cauteleusement la digue d'Ellense, qui lui eut ouvert les portes de la seigneurie de Jever et du comté d'Oldenbourg. Antoine Gunther avait heureusement pris ses précautions, et lorsque les gens du Bâtard se présentèrent devant le fort qui défendait la digue, ils se trouvèrent en présence de forces nombreuses, à l'attitude résolue. Ces amis des faciles conquêtes n'osèrent aller plus avant et se retirèrent Toutefois, lorsque la disette qui se manifesta au printemps dans la Frise, à la suite des dévastations insensées des bandes de Mansfeldt, eut commencé à sevir, le Bâtard tourna de nouveau ses vues sur le comté d'Oldenbourg, dans lequel il espérait trouver de nouvelles ressources. Un fort détachement de ses gens envahit à l'improviste la seigneurie de Jever et s'empara du Garner Siel. Ce fut le signal d'un soulèvement général de la contrée. Les paysans, instruits du sort qui leur était réservé par l'exemple des malheureux Frisons, étaient décidés à périr jusqu'au dernier plutôt que de permettre à un seul des féroces soudards de l'aventurier de prendre pied dans le pays. Ils entourèrent en masses profondes le Garner Siel et sommèrent les Mansfeldiens de décamper sur l'heure. Des paroles insultantes s'échangèrent, puis, à la suite de provocations mutuelles, un dragon déchargea son arme sur un des paysans et le tua raide. Aussitôt la foule, emportée par la fureur, se rua sur les Mansfeldiens et les tailla en pièces. 2 capitaines, 150 fantassins et 60 dragons demeurèrent prisonniers ; le reste fut massacré.

A la nouvelle de cet échec, le Bâtard entra dans une violente colère et parla d'en tirer une vengeance éclatante. Mais l'attitude de Gunther et l'arrivée de quelques troupes danoises, envoyées à son secours, calmèrent subitement l'aventurier. Il se contenta des explications qu'on jugea à propos de lui donner



et que Gunther appuya du renvoi sans rançon des prisonniers et de l'offre d'une somme de 12,000 thalers (1).

Bientôt après la sanglante défaite de Christian à Stadtloo, Tilly vint camper avec 25,000 hommes à Meppen, s'apprêtant à attaquer le Bâtard et à délivrer la Frise de ses bourreaux. Il écrivit au comte Enno et à la ville d'Emden pour les engager à faire cause commune avec lui. Enno était impuissant, la ville aux mains d'hommes hostiles aux catholiques et à l'Empereur. Au lieu d'accepter les propositions de Tilly, les magistrats d'Emden firent passer ses lettres à la Haye. L'inquiétude saisit les États Généraux, et peu de jours après, le comte Ernest Casimir de Nassau se présenta devant la ville avec 1,600 soldats et un convoi d'artillerie, d'armes, de munitions et de vivres destinés à Mansfeldt. En même temps une escadre hollandaise fut envoyée en observation à l'embouchure de l'Ems. La majorité des habitants d'Emden accueillit avec méfiance le renfort de garnison que lui amenait le comte de Nassau. Afin de donner quelque satisfaction à l'opinion publique, les magistrats mirent arrêt sur le convoi et firent placer dans leurs arsenaux les 39 canons, les armes et les munitions amenés pour le Bâtard. Les Hollandais n'osèrent s'y opposer et toutes les réclamations de Mansfeldt furent infructueuses. Tilly, déçu dans ses espérances, ne pouvait plus avoir recours qu'à la force. Il se décida à pénétrer dans la Frise par le comté d'Oldenbourg et porta son quartier général à Wardenbourg. Gunther, redoutant de voir ses États devenir le théâtre de luttes sanglantes, supplia Tilly d'attendre le résultat des ouvertures qu'il désirait faire à Mansfeldt. Le général de la Ligue y consentit.

Gunther connaissait trop bien Mansfeldt pour compter sérieusement sur ses dispositions pacifiques; mais il fondait ses calculs sur l'extrême détresse de l'imprévoyant aventurier. Déjà, au commencement de 1623, il lui avait offert de le réconcilier avec l'Empereur. Le Bâtard avait feint d'accepter cette médiation avec reconnaissance, mais sa duplicité le trahit et

(1) Onno Klopp, *Ostfriesland*, p. 263.



Gunther renonça à continuer plus longtemps d'inutiles pourparlers. Comment attendre en effet la moindre récipiscence d'un homme qui se jouait des engagements les plus formels et dont l'unique règle de conduite consistait à suivre aveuglement les capricieuses impulsions du plus étroit égoïsme? Aux termes des stipulations qui le liaient avec la France, la Hollande et Venise, il aurait dû entrer en campagne au mois de juin 1623, soutenir Halberstadt, porter la guerre sur les terres de l'Empire et jusqu'en Bohême. C'était pour le mettre mieux en mesure de se conformer à cette convention, que la France lui avait envoyé hommes, armes et argent. Or, loin de commencer même l'exécution du plan de campagne, il avait lâchement abandonné Christian et était demeuré confiné dans la Frise, exclusivement occupé de ses exactions et de ses vains projets de se créer une principauté. Afin d'excuser son apathie, il ne cessait de se plaindre de son « peu de moyens de subsister vigoureusement, » envoyait Ferentz à la Haye déclarer aux États « qu'il n'attendoit qu'un mot d'eux pour sortir de la Frise et attaquer l'ennemy selon qu'il serait trouvé bon par eux, en luy subministrant seulement les moyens proportionnés au nécessaire de l'un et de l'autre (1). » D'accord avec lui, les Hollandais chargèrent leur ambassadeur à Paris de solliciter du Roi un subside supplémentaire de 40,000 à 50,000 écus par mois et le prompt payement d'une autre somme de 200,000 écus déjà promie par le monarque français pour la fin de l'année. On voit par la note du diplomate néerlandais que « les deux armées de Christian et de Mansfeldt se devaient seconder l'une et l'autre, sans se séparer trop longtems ny ès lieux divers et trop esloignez. » Pour appuyer leur requête, les Hollandais ne craignirent pas de se représenter comme « ayant sur les bras tout seuls toutes les armes et armées d'Allemagne, Italie et Espagne et consacrant *tous leurs petits moyens* à réformer l'armée d'Halberstadt (2). » Ils tenaient

(1) Archives de la Haye. Mémoire de Ferentz, du 19/29 août 1623.

(2) Id. « Ma proposition au Roy estant à Saint-Germain en Laye, » 29 août 1623.



le même langage à Venise, exagérant encore plus leur péril, en raison sans doute de l'éloignement, et leurs envoyés peignaient à la sérénissime République, la Hollande luttant contre « 150,000 hommes de pied et 50,000 chevaux, choc, certes, dont les mémoires ne portent pas de semblable. » Ces agents rachetaient leurs mensonges intéressés par une franchise plus grande sur le compte de Mansfeldt « duquel, disaient-ils, on a espéré quelque chose pour le temps qu'il a esté au service des confédérez, mais on en voit de pauvres effects (1). »

L'approche de Tilly put seule en effet tirer le Bâtard de son inertie, et encore déploya-t-il son activité à sa manière. Il mit le feu aux villages occupés par son armée, détruisit les moulins, emmena ce qui restait de troupeaux, innonda le pays et se retira sur Leer. Il y était, à la vérité, à l'abri des attaques des forces de la Ligue, mais non des ravages de la disette. La nécessité brutale lui fit comprendre qu'il ne pourrait se maintenir encore longtemps et il offrit lui-même aux États de la Frise de quitter le sol de leur pays, s'ils voulaient lui faire donner 300,000 florins et restituer le matériel de guerre saisi par ceux d'Emden. Les États étaient sans argent. Emden se souciait peu d'en avancer pour eux. Elle déclara, de plus, ne vouloir rien rendre à Mansfeldt, par la raison qu'elle ne pouvait avoir en lui la moindre confiance. Ce fut à ce moment qu'intervint Gunther, appuyé par le roi de Danemark. Ses envoyés pressèrent les États de la Frise d'accepter l'offre de Mansfeldt et proposèrent de leur faciliter les moyens de payement. L'accueil favorable qu'ils reçurent des États souleva de vives anxiétés chez les Hollandais qui n'entendaient pas que la Frise put se tirer d'affaire sans eux. Ils effrayèrent les États du fantôme de la réaction catholique qu'ils leur montrèrent dans la personne de Tilly, derrière Gunther; ils firent jouer les ressorts des passions religieuses et laissèrent entrevoir que si les Frisons leur témoignaient de la confiance, ils se montreraient généreux. Le moyen réussit d'autant mieux

(1) Archives de la Haye. « Ma proposition à la seigneurie de Venise, » 23 septembre 1623.



que le projet d'accommodement avec Mansfeldt était peu sympathique au comte Enno et à la ville d'Emden. Enno désirait par-dessus tout que l'armée de la Ligue se chargeât elle-même de l'expulsion de Mansfeldt, et ses vœux étaient conformes à ceux de la cour de Bruxelles, très-opposée à l'accommodement. Les magistrats d'Emden ne portaient qu'un très-médiocre intérêt au sort des campagnes et, confiants dans la force de leurs murailles, avançaient mille prétextes pour éluder une convention dont les frais devaient naturellement retomber sur eux. Gunther découvrit sans peine d'où venait l'obstacle principal au succès de ses négociations et s'en expliqua sans détour avec les États Frisons. « En quoi, leur fit-il remarquer, les Hautes puissances vous ont-elles jamais servi, de quelle extrémité vous ont-elles jamais tirés ? n'est-il pas insensé de vous imaginer qu'elles vous délivreront gratuitement de Mansfeldt et que leur médiation ne vous sera pas mille fois plus chère et plus coûteuse que la mienne ? Plaise à Dieu que l'issue ne vous fasse pas cruellement sentir l'inanité de vos illusions, le mensonge des espérances dont on vous leurre ! »

Gunther parlait à des hommes prévenus et que leur égoïste avarice rendait sourds à ses avis. Il comprit à la lenteur calculée des négociations qu'elles n'aboutiraient pas et en avertit loyalement Tilly. Le général catholique songea aussitôt à faire entrer son armée dans la Frise. Gunther l'en détourna : « La Frise, lui dit-il, est un désert à demi-noyé, qu'il vous faudra traverser dans toute sa longueur avant d'atteindre Mansfeldt, retiré dans quelque coin, à Greetsiel peut-être. La faim est le seul ennemi contre les atteintes duquel ce Mansfeldt ne puisse s'abriter, c'est aussi le seul qui le forcera de reculer, sans le secours d'aucune armée. » Cette observation était juste et puisée dans la connaissance exacte des faits. Gunther savait en effet que le Bâtard « était en grande perplexité pour ne savoir quasi où se tourner et la plus forte partie de ses gens fort mal contents à faulte de paiement, que les Hollandais pensaient même à lui envoyer de nouvelles provisions d'argent et à lui fournir les bateaux nécessaires pour le retirer de là et l'employer



ailleurs (1). » De plus, en se retirant à Leer, Mansfeldt avait fait percer les digues et lever les écluses sur une partie du pays; au premier mouvement de Tilly, il pouvait continuer le même système de défense et, se retirant sur quelque point comme Greetsiel ou Norden, transformer la Frise en un vaste lac, inaccessible aux troupes catholiques. Avancer eut donc été périlleux, demeurer à Wardenbourg devenait critique, à cause de la difficulté de nourir l'armée. En conséquence, malgré les instances d'Enno et de la cour de Bruxelles, Tilly se décida à ramener ses troupes en Westphalie, et, peu après, leur fit prendre des quartiers d'hiver dans les États du landgrave de Hesse-Cassel, ne laissant derrière lui qu'un petit corps d'armée, chargé, sous les ordres d'Anholt, de surveiller Mansfeldt.

Un moment, Mansfeldt se crut délivré. Il se trompait cruellement. Si Tilly était loin, cet autre ennemi, si bien signalé par le comte d'Oldenbourg, la faim, l'attaquait dans son propre camp. L'effroyable désordre qui régnait parmi ses bandes sans frein en favorisait les ravages. Effrayé des progrès du mal, l'aventurier revint sérieusement à la pensée de battre en retraite et, persuadé que les États Généraux tenaient la clé de la situation, il dépêcha Dolbier à la Haye pour solliciter la remise des 300,000 florins (2) et la conclusion du traité.

Mais tandis que Dolbier s'efforçait d'aplanir les voies au départ de son maître, l'ambassadeur de France à la Haye, le sieur du Maurier, se plaignait amèrement de ce que les États Généraux laissaient périr une armée formée à l'aide des subsides de la France, et ne lui faisaient rendre aucun des services qu'on attendait de sa position (3). Il leur remit, à ce sujet, une note passablement aigre, et, peu de jours après, une lettre du Roi signifia aux Hollandais « qu'ayant su le peu d'effet que faisaient maintenant les troupes françaises employées à l'armée de Mansfeldt, S. M. avait estimé à propos de les retirer à l'hiver, pour

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 547.

(2) Archives de la Haye. Duitsland.

(3) Id., *ibid.*, 3 octobre 1623.



ne souffrir que la rigueur de la saison et l'incommodité qu'ils recevaient en Frise ne les fit périr entièrement sans aucun profit pour la cause commune (1). »

Cette sollicitude était tardive, car déjà le corps de Montherot était fort réduit par la maladie et la désertion. On le savait parfaitement à Bruxelles et la communication que l'envoyé de France fit de la lettre du Roi aux États Généraux y produisit par conséquent peu d'effet (2).

Spinola rappela à Péricard « ce qu'il lui avait dit, lorsqu'il vit Mansfeldt enfermé dans les marais du comté d'Emden, combattu de la faim, du desordre, de la necessité, assez puissants ennemys pour le reduire à l'extremité, en sorte qu'il se deferoit de soymesme et que ce chatiment, venant de la main de Dieu, luy estoit inevitable, comme à Halberstadt; que Mansfeldt avoit grandement offensé le Roy, d'avoir pris la qualité de general de S. M., pour en user avec honte, toutes ses troupes françaises l'ayant abandonné par compagnies entières, aucunes s'estant retirées par mer a Dunkerke, où le gouverneur les avait favorisées de libre passage et d'autres ayant joint le baron de Tilly et tous les capitaines ayant voulu tuer Montherot, leur mestre de camp, à ce qu'il dit, que Mansfeldt avait mal employé l'argent de la France. » L'Ambassadeur, à défaut de bonnes raisons, opposa au marquis quelques phrases ronflantes. « J'ay reparty, écrivit-il, que ce qu'il disoit étoit sans apparences et portoit en soy une preuve certaine du contraire, et que si le Roy eut advoué et soudoyé Mansfeldt, il est assez puissant pour le maintenir et preserver de telles extrémités. » « J'en suis sortis au myeux que j'ai peu, ajoutait-il, comme d'une mauvaise cause (1). »

Péricard ne se découragea cependant pas. Sur l'ordre de son gouvernement, il vint trouver, le 27 octobre, le marquis Spinola et lui confia avec grand mystère que « S. M., ayant voulu tesmoigner une surabondance de son affection veritable,

(1) Archives de la Haye. Duitsland. 11 octobre 1623.

(2) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, nº 547. Lettre du 14 octobre 1623.

(3) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, fº 151.



par la revocation immediate des trouppes estant pres du comte de Mansfeldt, envoyait expres le sieur de Craville, avec les ordres et commandements nécessaires. » Il aurait désiré que le marquis voulut bien se charger de communiquer cette nouvelle à l'Infante. Mais Spinola éluda la commission, et le 28, Péricard obtint de l'Infante « une audience, en laquelle il employa les termes et les discours propres pour faire valoir le procedé liberal et les franches intentions de S. M. » — « Imaginez, monsieur, écrivit-il le même jour à Puisieulx, les honnestes et cordiales paroles de ceste bonne princesse et les asseurances que je luy ai confirmées d'une vraye affection et bonne voysinance reciproque et estant difficiles à exprimer par lettres. Je vous diray seulement que S. A. me dit, en riant, que Mansfeldt ne pouvoit avoir refuge propre à son humeur que Bethlen-Gabor et se faire Turc, estant homme sans foi et sans religion (1). »

Le 1er novembre l'ambassadeur français, allant visiter le Père Hyacinthe, capucin, fort mêlé aux négociations politiques du moment, fut très-étonné de le trouver possesseur du fameux secret qu'il avait appris de M. de Puisieulx même et « fort ayse de l'avoir connu tout à propos pour l'ecrire à l'Empereur, à l'electeur de Cologne et ailleurs par un courrier qui retournait en Allemagne. » Les vives félicitations du Père Hyacinthe furent insuffisantes à consoler Péricard profondément mortifié de l'incident. Mais le désapointement de Péricard fut plus grand encore, lorsque, huit jours après, le Père Hyacinthe, le tirant à part, lui dit « ses regrets des bruits qui couraient au desavantage du Roi Tres-Chretien, que par son intervention les Estatz Generaux avaient donné asseurance à Mansfeldt pour sa conservation, attendant le printemps et que S. M. luy auroit promis par la bouche

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harley, f° 151. — Dans la même lettre se trouve un détail qui peint vivement les mœurs profondément empreintes de foi de l'époque. « Elle m'a dit qu'Elle avait commandé au sieur de Melvède de faire entendre à Leurs Majestez une dévotion à saint Sébastien tous les mardis, qu'Elle avoit instituée contre la peste, sur quoy je luy ay dit les *fleches* que je vous ay envoyées et les oraisons qu'Elle m'a fait l'honneur de me donner et qui sont en vérité fort efficaces. »



de M. de Chatillon de luy fournir 10,000 hommes de pied françois, ou luy en permettre la levée. » Péricard « ayant refuté ces dires par la verité et autorité de l'ordre envoyé en Hollande, » le Père Hyacinthe répondit que « l'on savoit certainement que les troupes françoises s'estoient desfaites elles-memes et que la revocation du Roy estoit superflue (1). » L'ambassadeur de l'électeur de Cologne, le sieur de Wachtendonck, doyen de l'église de Liége, tint le même langage à Péricard. Il ne lui cacha pas, « que la misere extreme du Bastard, abandonné des François avant que le commandement du Roy arrivast, estant sue d'un chacun, obscurcissait un peu la grace de tout ce que le gouvernement françois pouvoit faire dire. » Enfin, l'Infante, recevant Péricard et l'entendant vanter « la generosité du roy de France et l'abandon qu'Il faisoit envers Mansfeldt, surmonta sa discretion ordinaire et laissa entendre que le Bastard n'estoit pas du tout abandonné. » Péricard ayant relevé le propos « avec tout respect, » la princesse déclara « qu'Elle entendoit ce qu'Elle avoit dit des Venitiens et que Mansfeldt et Halberstadt n'avoient autre passage que Brême pour se retirer, n'y autre refuge que Bethlen-Gabor, estant tous de la même farine (2). »

Malgré les dispositions de méfiance et d'incrédulité contre lesquelles il avait à lutter, Péricard, il faut lui rendre cette justice, ne cessa pas un seul instant de soutenir son rôle et d'affirmer les loyales intentions de son souverain. Le 11 décembre, dans une réception à la cour, l'Infante eut occasion de lui dire, « qu'elle avoit reçu advis de Paris qu'il estoit arrivé quelques capitaines de la part de Mansfeldt pour demander argent au Roy pour luy mesme et pour les troupes françoises estant avec luy, et qu'elle ne croyait pas que le Roy voulust le donner. Sur quoy, Péricard l'assura de la continuation de la resolution absolue de S. M., qui vouloit estre obeye en cela, ayant envoyé une depesche à son ambassadeur en Hollande pour la faire executer (1). »

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 157.

(2) Id., *ibid.*, f° 159.

(3) Id., *ibid.*, f° 164. Péricard, rendant compte de son entretien avec



Autant le cabinet de Bruxelles insistait pour le rappel des Français au service de Mansfeldt, autant la Hollande s'efforçait de l'empêcher. Dans l'espoir de regagner les bonnes grâces des ministres de Louis XIII, les États Généraux s'empressèrent d'envoyer des secours à Mansfeldt. Mais loin d'aider l'aventurier, ces mesures eurent pour unique résultat de mettre le comble à sa détresse et aux souffrances des Frisons.

Après sa défaite de Stadtloo, Christian d'Halberstadt avait rallié les débris de son armée, au nombre de 6,500 hommes environ, et les avait fait admettre à la solde de la Hollande. C'était moins un corps d'armée qu'un ramassis de gens sans aveu, capables de tous les crimes et complétement indisciplinables. Deux mois s'étaient à peine écoulés que de toutes parts des plaintes s'élevèrent avec tant de force contre ces bandits, que les États Généraux crurent urgent de s'en débarraser. Ordre leur fut donné d'aller rejoindre Mansfeldt. Christian, mû par ses profonds ressentiments contre le Bâtard, refusa de les conduire lui-même en Frise et en laissa le soin au comte Hermann de Styrum, qui arriva effectivement au camp de Mansfeldt, vers la fin d'octobre. La résistance de Christian déplut aux États. Ils pesèrent sur lui. Le prince brunswickois cédant enfin à la nécessité, prit son parti et, suivi d'un millier d'hommes qui lui restaient, s'avança jusqu'à Greetsiel.

Le but ostensible des Hollandais était de fournir au Bâtard de nouveaux moyens d'envahir l'évêché de Brême et de tenter quelque expédition. Ils n'avaient guère plus besoin de lui en Frise et ils pensaient faire un coup de maître, en secouant sur l'Allemagne, à la satisfaction de la France, les deux aventuriers

l'Infante, cite le trait suivant de l'horrible barbarie des Turcs, alors en guerre avec l'Empire et alliés du Palatin. « Sur quoy elle m'a conté amplement la barbarie et cruauté que les Turcs ont exercées en Moravie, ayant tué inhumainement tous les vieillards et arrestés ceulx qui estoient en âge et force de servir, lesquels ils ont rendu esclaves, et ont coupé la teste à tous jeunes enfants, puis fait couper en quartiers et saler dans des barriques qu'ils ont envoyé vendre en Tartarie où ils usent de chair humaine, comme anthropophages. »



accrochés à leur bourse. Cette préoccupation ne leur laissait pas assez de liberté d'esprit pour se rendre compte des obstacles suscités par la nature de ces hommes et par la situation des choses. Mansfeldt et Halberstadt n'étaient pas des instruments commodes, ni faciles à manier ; eux-mêmes ne disposaient pas de leurs troupes comme ils voulaient et ne s'entendaient nullement ensemble ; eussent-ils été parfaitement d'accord et maîtres de leurs bandes, la force leur manquait et la terre se dérobait sous leurs pas.

Dès le milieu de l'été et alors que partout ailleurs le grain était abondant et à bon marché, la pénurie de vivres existait à tel point dans la Frise, que les États Généraux avaient été contraints d'ordonner à la province de Groningue de fournir aux soldats de Mansfeldt 20,000 livres de pain et 100 tonnes de bière par jour. C'était trop pour la province. Elle ne tarda pas à souffrir elle-même de la disette et à se plaindre. Les fournitures se firent mal, inexactement et, finalement, cessèrent. Le roi de France envoya bien quelques navires chargés de grains à Norden, mais il ne renouvela pas cette dépense. L'arrivée des soldats de Christian, en augmentant les forces numériques de Mansfeldt jusqu'au chiffre de 19,000 hommes, eut pour effet principal d'accroître la détresse générale des troupes. L'hiver était proche. Nul ne s'était inquiété de se prémunir contre ses rigueurs, que l'inondation calculée du pays rendit plus précoces. La faim et le froid amenèrent l'épidémie, et dans la seule ville d'Aurich, on enterra jusqu'à 18 cadavres par jour.

D'autre part, la patience des habitants, déjà si fortement éprouvée, avait trouvé un aliment dans les espérances, sans cesse entretenues, du prochain départ de leurs féroces bourreaux. Mais lorsqu'au lieu de les voir disparaître, ils se virent accablés d'un nouveau flot d'envahisseurs, leur désespoir éclata avec toute la fureur de la vengeance, et ils engagèrent avec leurs oppresseurs une lutte d'extermination sans pitié, lutte d'abord restreinte et clandestine, mais bientôt générale et ouverte. Mansfeldt prévit qu'il ne pourrait tenir longtemps encore, et songea à mettre sans retard la meilleure partie de ses rapines

en sûreté. Cette opération demandait d'autant plus de mystère que les soldats, exaspérés par leurs propres souffrances et irrités de n'être pas payés depuis longtemps, s'y seraient violemment opposés et auraient pillé sans vergogne leur propre général. Le Bâtard fit donc répandre le bruit que deux vaisseaux hollandais devaient lui apporter de l'argent, envoyé par le roi de France pour payer ses troupes. Les deux vaisseaux apparurent en effet à Leer ; ils étaient frêtés par Mansfeldt, qui s'empressa d'y faire transporter son or et ses effets les plus précieux, sans compter quantité de cloches entières ou brisées, destinées à servir de lest, puis à être vendues. Les soldats, comptant sur une paye prochaine, laissèrent faire, et les deux bâtiments mirent à la voile. Mais le secret fut trahi au comte Enno, qui s'empressa de le communiquer aux magistrats d'Emden. Ceux-ci arrêtèrent les navires hollandais au passage, firent débarquer la cargaison et la mirent en lieu sûr, sous bonne garde. Mansfeldt éclata en menaces. Pour toute réponse, ceux d'Emden équipèrent six navires qu'ils envoyèrent sur les côtes pour enlever toutes les provisions de guerre et de bouche qui arrivaient au Bâtard par eau et firent vendre les prises publiquement dans la ville. Mansfeldt attaqua Larrelt à la tête de 300 hommes et y fit élever des retranchements. Ceux d'Emden les détruisirent. L'aventurier revint en force, canonna un navire d'Emden qui passait devant Larrelt et lui abattit le grand mât. Le navire échappa, grâce à l'énergie de ses matelots. Mansfeldt écumant de colère, mit le feu à Larrelt et à toutes les habitations de la côte jusqu'à Emden. Les citadins s'en vengèrent par une sortie, dans laquelle, sans perdre un seul homme, ils tuèrent 36 cavaliers.

La guerre était déclarée de fait entre la ville et le Bâtard. Les États Généraux craignant que les choses n'allassent trop loin, s'offrirent à avancer les 300,000 florins exigés par Mansfeldt, sous la condition que tous les revenus du pays leur seraient hypothéqués et que les châteaux du comte seraient remis entre leurs mains. Ils envoyèrent même à Delfzyl des députés, porteurs de l'argent. Les États de Frise trouvèrent la première de



ces conditions trop dure et le comte Enno se refusa formellement à admettre la seconde. Les Frisons commençaient à voir clair dans la conduite des Hollandais à leur égard. Ils se montrèrent pleins de fiel envers les députés : « Nous ne saurions, dirent-ils, nous justifier devant Dieu, devant le monde, devant le Saint-Empire allemand, de nous laisser humilier jusqu'à payer et rémunérer le féroce exterminateur de notre patrie. Qui donc consentirait à nourrir dans son propre sein la vénimeuse vipère qui lui piquerait la gorge ? »

A force de démarches, les Hollandais parvinrent à obtenir que la paix entre les Frisons et Mansfeldt fut proclamée et observée, du moins officiellement. A leur instigation, le Bâtard fit afficher des placards rappelant ses soldats à une meilleure discipline, et en envoya quelques exemplaires aux États. Ceux-ci répondirent que Mansfeldt savait encore mieux qu'eux-mêmes que ce n'étaient là que des paroles creuses et vides. Ils ajoutèrent : « Nous croyons bien que Votre Grâce princière ne demande pas mieux que de retirer son armée insubordonnée de notre pays ; mais l'unique espérance, la seule certitude qui nous reste, est d'être débarrassés de nos oppresseurs par la peur, le froid, la peste et la famine. »

En énonçant le mot de « peur, » les États faisaient allusion à la guerre sourde et acharnée que les habitants faisaient aux bandits de l'aventurier. Partout, les soldats isolés disparaissaient, les détachements trop faibles étaient massacrés, et nulle part cependant on ne retrouvait la trace des meurtriers. Un jour, sept soldats, à-demi morts de faim, étant entrés dans une grange de paysan, se couchèrent, l'un à côté de l'autre, sur la paille et s'endormirent. Le paysan les guettait. Dès qu'il se fut assuré qu'ils dormaient, il alla chercher une échelle, l'apporta doucement, aidé de son fils, et, la balançant au-dessus des dormeurs, il la laissa tomber de telle sorte que chacune des sept têtes se trouva prise entre deux échelons. Tandis que le père à un bout, le fils à l'autre, maintenaient solidement l'échelle, la femme survint, armée d'un large coutelas fraîchement aiguisé, et égorgea froidement les sept soldats l'un après l'autre.



Ces scènes horribles se répétèrent avec une fréquence menaçante. Les bandes de Mansfeldt et de Christian, en proie aux tourments de la famine, fruit amer de leur stupide rage de destruction, erraient dans les campagnes, cherchant à arracher, par la torture, aux paysans, le secret de quelque cachette de pain ou de blé, couvraient les routes de leurs cadavres hideusement amaigris, et tombaient sous les coups des vengeances populaires. Chaque jour, des centaines d'hommes mouraient de faim, de misère ou de la peste, et l'armée des aventuriers fondait à vue d'œil. Il fallait absolument que le Bâtard prît un parti, sous peine de périr ignominieusement dans quelque coin obscur de la Frise; plus encore que lui, Halberstadt sentait la nécessité de sortir de cette impasse de hontes. Christian reprochait avec amertume à son compagnon d'armes sa préjudiciable inertie. Les ressentiments qu'il avait conservés de sa défaite de Stadtloo, due à l'abandon dans lequel l'avait laissé Mansfeldt, étaient ravivés par les froissements que, chaque jour, lui faisaient éprouver les calculs avides et l'impudent égoïsme de l'aventurier. D'après lui, il aurait fallu quitter la Frise, alors qu'ils avaient encore quelques milliers d'hommes valides, se jeter sur l'évêché de Brême, de là sur le duché de Lunebourg, passer dans le Brandebourg et aller donner la main à Bethlen-Gabor, à travers la Silésie (1). Ce plan était devenu évidemment plus que téméraire, eu égard aux faibles moyens des deux condottieri, qui tenaient peu compte des obstacles. Christian oubliait, dans sa fougue, les dures leçons de l'expérience et, parce que Tilly était éloigné, il se croyait hors de son atteinte. Mansfeldt avait la mémoire moins courte. Il connaissait trop bien les talents militaires du général catholique, pour ne pas craindre et sa prévoyante prudence et son activité. D'autre part, il ne pouvait se résigner à renoncer au bénéfice du marché par lui proposé aux Frisons. Cependant, poussé à bout par Christian et stimulé par l'absolue nécessité de tenter quelque effort pour se procurer des

(1) Archives du royaume de Belgique. Correspondance de l'Empereur. Lettre du 22 décembre 1623.



vivres, il résolut de faire une pointe dans l'évêché de Munster, tant pour sonder les chances que lui laisseraient ses adversaires, que pour opérer une sorte de razzia sur les terres des évêchés de Munster, d'Osnabrück et de Minden. L'expédition, composée des quatre régiments d'infanterie de Limbach, Lawich, Golstein et Mansfeldt-Rouge, était dirigée par le colonel Limbach, routier féroce et impitoyable, que ses exactions et ses cruautés sans nombre avaient depuis longtemps signalé à la haine des populations. Elle partit le 18 décembre et se présenta le 19 devant Friess-Oÿta, petite ville de l'évêché de Munster. Il n'y avait là que 200 Bavarois ou Espagnols, mais ils étaient commandés par un des plus braves officiers de Tilly, le colonel wallon Blancart. Aux sommations de Limbach, ils répondirent qu'ils n'avaient à lui donner que de la poudre et du plomb. Deux assauts successifs, livrés dans la soirée même par le lieutenant de Mansfeldt, furent repoussés. Un troisième, qui eut lieu dans la matinée du 20, n'eut pas plus de succès. Limbach fut contraint de se retirer à Olden-Oyta, pour y attendre du secours. Cependant, le comte d'Anholt ayant appris ce qui se passait, envoya en toute hâte 300 hommes de renfort à Friess-Oyta, et ordonna au colonel Erwitte d'attaquer l'ennemi avec son régiment de cavalerie et quelques compagnies d'infanterie. Erwitte obéit immédiatement et fit tant de diligence que, le jour de Noël, il se présenta devant Olden-Oyta. L'attaque commença le soir même. Les gens de Limbach, maltraités, mirent le feu au village et se réfugièrent dans le cimetière, qui était enclos d'une bonne muraille. Ils avaient déjà perdu 250 hommes, outre une centaine de prisonniers, parmi lesquels était le lieutenant-colonel du régiment de Lawich. Le lendemain, Erwitte fit venir de Friess-Oyta plusieurs chariots de foin avec une pièce de campagne. Son dessein était de faire approcher ces chariots de la muraille du cimetière, par les prisonniers de la veille, et de livrer l'assaut à l'abri de ce rempart de nouvelle espèce. A peine les préparatifs étaient-ils faits, que les assiégés demandèrent à être reçus à merci, ce qui leur fut accordé, moyennant la remise de leurs armes et bagages. Au nombre des prisonniers se trouva le



colonel Limbach, son lieutenant-colonel Bellesheim, un jeune comte de Solms et le colonel Lawich. Erwitte leur reprocha avec indignation d'avoir brûlé, sans nécessité, le village d'Olden-Oyta. Limbach, que la conscience des forfaits qu'il avait à expier inquiétait pour sa vie, corrompit un de ses gardiens et s'échappa avec sa concubine. Mais la neige le trahit. Il fut arrêté de nouveau avec sa compagne et ramené au camp, les fers aux pieds.

Certaines des enseignes prises avaient des devises en singulier désaccord avec les mœurs de ceux qui les suivaient. L'une d'elles, entre autres, portait : « Il est doux et honorable de mourir pour la patrie. » Sans doute; mais on se demande en vain quelle pouvait être la patrie d'un Mansfeldt et de ses bandits (1)!

L'échec de Limbach anéantissait les dernières espérances du Bâtard. Une gelée intense vint épuiser les forces de ses gens et augmenter les périls de sa position. Tandis qu'Anholt, profitant des routes que la glace lui ouvrait sur les cours d'eau gelés, descendait les bords de l'Ems, massacrant tout ce qu'il rencontrait d'ennemis, les soldats de Mansfeldt, à moitié nus, dépourvus de tout, périssaient par escouades. Ils cherchèrent à se réchauffer en brûlant le bois tiré des maisons démolies, mais ce faible adoucissement ne pouvait durer. On trouva de ces malheureux morts ayant encore dans la bouche des morceaux de houille qu'ils avaient mordus dans les dernières convulsions de leur agonie. Les Français furent les plus maltraités par le froid et, des milliers d'hommes venus avec le sieur Montherot, il en échappa à peine un septième (2). Le sort de ces malheureux n'avait pas cessé de préoccuper le cabinet de Paris, et, par les ordres du Roi, l'ambassadeur du Maurier avait insisté avec force et importunité près des États Généraux, pour qu'on leur fournit les moyens de rentrer en Hollande par mer et, qu'en attendant, on les entretint de vivres. Les Hollandais y mirent cependant si peu d'empressement que l'ambassadeur s'en indigna et fit

(1) Klopp, *Histoire de la Frise orientale*, p. 272.
(2) *Tilly*, t. I, p. 259.



entendre des menaces. Les États, pour se justifier, produisirent une attestation signée de leurs délégués en Frise, constatant que des ordres avaient été donnés bien réellement pour « accommoder les troupes françaises de vivres et navires nécessaires pour leur sûreté et commodité, comme étant vrais sujets et fidèles serviteurs de S. M., qu'Elle désire entièrement faire revenir, à leurs continuelles instances (1). » Enfin, le 14 décembre, Montherot amena les débris de son corps à Norden, pour les y embarquer pour Delfzyl. Mais les dispositions avaient été si mal prises, qu'une partie seulement des Français pu s'embarquer : le reste fut obligé d'attendre le retour des bateaux qui avaient transporté leurs compagnons et se trouvait encore à Norden le 29 décembre. Au commencement de janvier, les derniers soldats français quittèrent la Frise et retournèrent en France (2).

Le jour où Péricard put annoncer ce départ à Bruxelles, fut un jour de triomphe pour lui. Il avait trop longtemps souffert de sa position équivoque, des sorties de Spinola, des discrètes allusions de l'Infante, pour ne pas avoir le cœur profondément froissé. C'est par ses mains qu'était passée la dépêche intimant à du Maurier l'ordre absolu de rappel des troupes de Montherot. Il ne put en tenir sa joie et courut l'épancher : « J'ay esté, écrivit-il, veoyr cette apres-disnée le bon père Hyacinthe avec qui j'ay formé une conversation familière, par dévotion et pour son agréable et utile entretien et l'affection que j'ay recogneue en luy tres-grande au service du Roy. Je luy ay dit ceste despeche de Sa Majesté tres-expresse pour le lieutenant des troupes françoises estant avec Mansfeldt, dont il a donné des louanges infinies à Sadite Majesté et luy ay fait advouer les deux inconvénients provenant de l'ambition espagnole, favorable pour les Huguenots et les Turcs (3). »

Le lendemain, il revint sur le même sujet, annonçant son impatience d'apprendre « les fruitz de la dernière despesche du

(1) Archives de la Haye. Lettre de du Maurier, du 18 décembre 1623.

(2) Id., *ibid.*, 29 décembre 1623.

(3) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 169. Lettre du 16 décembre 1623.



Roy, dont les seuls effectz pouvaient démentir les bruits, la crainte et les défiances provenant de l'artifice de Mansfeldt. » Ses tribulations n'étaient cependant pas encore finies. Le comte d'Emden, capitaine des archers de l'Infante et frère du comte Enno, le rencontrant à la cour, lui reprocha amèrement « les ruynes que le Roy avait faîtes en leur comté, sans qu'on luy en eut donné subject, attribuant à Sa Majesté toutes les malversations du comte de Mansfeldt. » Péricard « ne fut pas sans repartie, » mais le comte ayant affirmé « qu'il savait de source certaine que le Roy avait envoyé bonne somme d'argent à Mansfeldt depuis trois semaines, » l'ambassadeur, fort embarrassé, jugea « que la négative était la démarche en quoy il devait rester et resta, en effet, ferme (1). » Péricard eut sa revanche lorsqu'il apprit les négociations entamées, comme on le verra plus tard, par l'Infante avec Mansfeldt, en 1624. Son cœur déborda.

« Nous avons, manda-t-il à Paris, ample matiere pour tourner contre l'Infante et les Espagnols les reproches dont il nous ont combattus sur le subject de Mansfeldt. J'en parle hault et signale par la verité la honte que ce leur est de rechercher maintenant cet homme que le Roy a genereusement abandonné, ayant retiré et révoqué les troupes françoises qu'il avoit pratiquées sans adveu ni commission de S. M., desquelles il s'est servy artificieusement et du nom de son général pour couvrir et autoriser les pilleries et pirateries qu'il a exercées dans le comté d'Emden, car il est vray que se trouvant a l'extremité dans les eaux et les marais dudit comté, grandement affoibly et desnué de tout moyen et de forces, blocqué de tous les ports où il désignoit son passage, l'assistance de Gabor luy manquant, ce renard s'est servy de ses ruses ordinaires et a fait porter paroles a l'Infante, par l'organe d'un marchant, de quelques offices et submission. Elle luy a despesché un sien frère aumonier et chapelain de S. A., avec charges et instructions secrètes. Le Nonce et le Père Hyacinthe, avec qui j'en ay devisé, blasment infiniment ceste

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 169, 29 décembre 1623.



action, tesmoignant apparemment que l'insterest sert de fanal aux Espagnolz au lieu de religion, observant contre raison la maxime que tout ce qui leur est utile est honneste (1). »

Christian d'Halberstadt quitta la Frise presqu'en même temps que les Français. La petite armée qu'il avait amenée de Hollande avait disparu, minée par la famine, décimée par la désertion. Il conservait à peine 2,000 hommes, qu'il ne pouvait même pas payer et son entourage se composait presqu'exclusivement d'émigrés bohêmes. Brouillé plus que jamais avec Mansfeldt, il était devenu le point de ralliement des ennemis du Bâtard et se plaignait à tout venant de l'ingratitude des Hollandais « *pour les vaines espérances d'une soulde et gages étrangères avec lesquelles ils l'avaient entretenu* (2). » Son inaction, la position subordonnée qui lui était faite, révoltaient son orgueil et il brûlait du désir « de sortir une fois du trou, et de donner bon commencement à son entreprise, en allant rejoindre la gendarmerie du landgrave de Hesse-Cassel (3). » Sur le bruit que Tilly s'était retiré en Bohême, il dépêcha le capitaine Bautzen dans le comté d'Oldenbourg, afin de s'assurer de la vérité. Bautzen put se convaincre que Tilly était encore trop près pour le succès des plans de Christian. L'administrateur prit alors un parti désespéré. Il fit demander passage au comte d'Oldenbourg, afin d'aller licencier ses gens au pays de Brunswick. Gunther, instigué par Anholt, répondit par un refus formel, « sur quoy Christian requit le comte de luy vouloir donner un pret de quelque bonne somme d'argent, pour donner quelque contentement à la soldatesque, afin de les pouvoir licencier en Frise même, promettant assurance suffisante pour la restitution, disant qu'il se voulait separer de Mansfeldt, auquel il donna mille maledictions, se retirer chez soi et rechercher de procurer, par l'intercession et assistance de ses parents et alliés, sa reconciliation avec l'Em-

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, f° 228/41.

(2) *Tilly*, t. I, p. 259.

(3) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'Empereur. Lettre du 2 janvier 1624.



pereur (1). » Gunther, pressé de purger ses états d'un voisinage aussi dangereux, offrit à Christian 9,000 thalers. Celui-ci accepta toutes les conditions qu'il plut au comte de lui imposer et signa la convention suivante :

« 1° Ledit comte comptera à Sa Grace princiere, sur due obligation, 9,000 thalers ;

« 2° Il taschera d'induire et disposer madame la mere et les seigneurs freres de S. G. P., d'encor fournir deux mois de gages pour les officiers ;

« 3° Il procurera aux soldats licenciez libre et franc passage.

« Le Ducq a l'encontre, s'oblige :

« 1° Après la reception des 9,000 reichsthalers, incontinent congedier et licencier ses soldats, avec petites troupes et tellement qu'ils ne se pourront nulle part rassembler ;

« 2° Se soubmettre en toute obeyssance a S. M. I. et tascher, avec ses effectifs services, de gagner la faveur et grace de S. M. »

Christian accomplit ponctuellement la première condition, mais au lieu de se rendre dans sa famille, comme on le croyait, il retourna en Hollande, où il passa l'hiver, en conspiration permanente contre l'Empereur (2).

Mansfeldt restait dans la Frise, isolé, poursuivi par les reproches de ses anciens compagnons d'armes, par la haine du peuple et le mépris de ses ennemis, mais toujours cupide, cruel insatiable, fort de l'appui obligé des États Généraux. Il ne disposait plus que de quelques milliers d'hommes, amaigris, affaiblis, rongés de maladie, à peine en état de tenir les armes. Avec un peu de persévérance, les Frisons en eussent été facilement débarrassés, par la seule pression de la misère ; mais l'intérêt hollandais exigeait que la retraite de Mansfeldt fut achetée. Les États Généraux insistèrent avec tant de force et d'importunité auprès des États de Frise, que ceux-ci, de guerre lasse, consentirent enfin à accéder au traité dressé par les commissaires

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Carton n° 196. Lettre de Pierre de Vischer, ancien bourgmestre d'Emden, du 9 février 1624.

(2) *Tilly*, t. I, p. 259.



hollandais, de concert avec Mansfeldt. En voici les articles :

« 1. Que le prince de Mansfeldt debverat sincerement et en bonne foi, incontinent après la conclusion de ce traicté, se retirer avec bon ordre et quitter avec son armée, dans le terme de dix jours plus ou moins, sans aulcune exception ou délay le comté d'Ost-Frise, semblablement la seigneurie d'Esens, Stickhausen, Witmond, et les autres maisons et forts avec tous leurs appendances et dépendances, sans piller, brusler, exiger, rançoner et amener les gens prisonniers, bestiaulx ou aultres biens, ny pouvoir plus retourner audit comté, ains de s'absenter si loing d'iceluy, que l'on ne puisse plus craindre aulcun logement ou incommodité de ce costé et, avant tout, demeurer hors les Provinces-Unies, de leur district et places frontieres.

« 2. Et sera audit prince, avant cestuy son départ, compté par les puissants seigneurs Estats Generaulx, ou leur commis, la somme de 300,000 florins, à scavoir la moitié incontinent après avoir quitté et delibvré ès mains desdits Estats ou de leurs commis les places de Gretziel, Stickhausen Fridenbourg et toutes les aultres places et forts d'Ost-Frise, appendances et dépendances, sans exception, et se retirer avec le bon ordre susdit, et l'aultre moitié lorsqu'il aura du tout vuydé ledit comté de sa gendarmerie : le tout en bonne et coursable monnoye, selon le présent cours d'Ost-Frise.

« 3. Ce que touche la restitution de l'artillerie, munitions de guerre et aultres bagages du prince et de ses officiers arrestez auprès de la ville d'Embden, que tels biens soyent, incontinent après la conclusion et subscription de cestuy accord, restituez et que l'artillerie et munitions de guerre avec toutes les appartenances, harnaschures et attelles, soyent livrez audit prince en Leerort, le tout en conformité de l'inventaire lors fait par le magistrat d'illecq, parmy toutes fois que l'on fasse restitution aux juges curials ou assesseurs d'Ost-Frise, ou à leurs commis, tous les prothocoles, livres, actes, papiers et pièces de ladite cour.

« 4. Et lesdits commis d'Ost-Frise admonesteront sérieusement et tiendront la bonne main que le prince de Mansfeldt ne reçoive aulcun tour, biais ou empeschement, en sadite sortie, ains ait ayde et assistence, affin qu'il puisse paisiblement marcher



et sortir du pays, de mesme que l'on lui subministre aultant de vivres pour son argent, que ladite armée aura de besoing et que les subjects pourront en ces temps et conjunctures fournir, parmy que le prince donne ordre que les marchands desdits vivres ne soyent spoliez, forcez, ou aulcunement endomagez.

« 5. Finalement, concernant les soldats, mariniers et gardes de ladite artillerie du prince qui sont retirez en la ville d'Embden et aultres places de ce comté, lesdits deputez d'Hollande employeront tout leur mieux afin, d'avec le magistrat d'Embden et les aultres Estats de ce comté, obtenir le pardon dudit prince qu'il les veuille tous licencier sur eau et sur terre, ou publier que tels se pourront de rechef mettre au service dudit prince et que cy en après l'on ne donnerat aulcun passage à personne par la ville d'Embden (1). »

Comme si la prise de possession réelle du pays ne suffisait pas à leur ambition, les Hollandais exigèrent et obtinrent de plus une hypothèque sur les moyens de *consomption et de contribution*. Sur les instances du Bâtard et contrairement à la condition expresse, qui exigeait que l'évacuation fut commencée avant tout payement, ils remirent à Dolbier les 300,000 florins promis par la convention (2) Mais Mansfeldt fut moins heureux près de la ville d'Emden. Elle se refusa obstinément à lui restituer quoique ce fut et résista aux prières du prince Maurice, comme aux démarches officieuses des rois de France, d'Angleterre et de Danemark. Mansfeldt parut enfin renoncer à ses réclamations. Il réunit ce qui lui restait de gens à Stickhausen, leur distribua 150,000 florins et les licencia. Ce n'était plus qu'une poignée d'hommes et, sur le refus du comte d'Oldenbourg et d'Anholt de les laisser passer, les États Généraux les prirent à leur service. Mansfeldt se rendit de sa personne en Hollande, avec le comte de Nassau, emportant la honte d'une trahison, qui coûtait

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Carton 196, nº 59.

(2) Duitsland. Lettre de créance donnée par Mansfeldt le 3/13 octobre 1622 à Dolbier pour les États Généraux.



à l'Empire une de ses provinces, et laissant derrière lui la douleur, la ruine et le désespoir.

« Jamais, dit un historien distingué, jamais homme n'a en si peu de temps (14 mois) causé tant de calamnités à une contrée, que Mansfeldt à la Frise orientale. Sans doute, les oppresseurs expièrent largement leurs excès. Le nombre de troupes entrées dans la Frise depuis le mois de novembre 1622 jusqu'en octobre 1623 s'élevait à 20,000 hommes, sans compter les levées faites par le Bâtard dans les premiers mois de son séjonr. Il en sortit de 6,000 à 8,000. Tout le reste avait péri.

« Mais la perte éprouvée par le pays fut incomparablement plus grande. Pewsum, Surrhusen et d'autres villages avaient été entièrement brûlés. A Leer, il y avait encore 300 maisons en ruine, au commencement de 1629. Les bois avaient été abattus pour être employés au chauffage ou pour être vendus à Emden, au profit des envahisseurs. Les quatre cinquièmes des habitants avaient disparu, il ne restait plus une maison sur six. La perte en argent et en objets précieux fut évaluée à 10,000,000 de florins; mais qui pourra évaluer les larmes des opprimés, les tortures des victimes, les souffrances de la population? L'œuvre de destruction dépassa tous les antécédents connus et ne s'arrêta que devant l'impossible. Elle fut accomplie perfidement, de sang-froid et avec une sorte d'insouciance révoltante, une cruauté de détails inouie jusqu'alors. Et cependant de ce destructeur impitoyable l'intérêt de parti a fait un héros encensé. Mais l'histoire impartiale renverse ce héros de son piédestal mensonger, elle livre son nom au mépris des cœurs honnêtes et, en cela, elle fait justice (1). »

Après le départ du Bâtard, une réaction se manifesta et une enquête fut ouverte contre les Frisons qui avaient donné leur concours à Mansfeldt. Huit d'entre eux furent marqués sur la joue des lettres O. F. M. (Ost-Frisons Mansfeldiens); d'autres, furent déclarés ennemis publics et mis au ban de l'Empire.

Il semble étrange qu'en présence d'une pareille surexcitation

(1) Onno Klopp, *Histoire de la Frise orientale*, p. 259.



de l'opinion publique, les Hollandais aient pu songer à employer à la garde des places fortes de la Frise les troupes qu'ils avaient recueillies de Mansfeldt. Il n'en est pas moins certain qu'ils en manifestèrent l'intention. Mais les États de la Frise se soulevèrent à cette nouvelle et déclarèrent qu'ils recevraient assurément des soldats pour garder leurs villes, mais qu'ils n'avaient pas besoin de routiers uniquement bons à ruiner leur pays (1).

Mansfeldt fut personnellement mal accueilli en Hollande. La plupart des membres des États étaient fatigués de lui et niaient qu'il fut besoin de l'entretenir autrement que comme simple colonel d'un régiment. Ses querelles avec Halberstadt, qui était revenu plein de fiel et de colère à la Haye, contribuaient à le déconsidérer. Un mouvement offensif du comte Henri de Berg, du côté du Rhin, vint à propos le tirer d'embarras. L'alarme fut grande en Hollande, le prince d'Orange et le comte Henri de Nassau coururent au point menacé et Mansfeldt se joignit à eux (2). Le comte de Berg trop faible se retira. Mais Mansfeldt eut le bénéfice de son empressement à courir aux armes et remonta de quelques degrés dans l'estime des États.

(1) Archives de Simancas. Estado 2141, f° 263. Lettre d'Emmanuel Sueyro, du 9 février 1624.

(2) Id. Estado 2314, f° 29.



CHAPITRE XVIII.

Nouvelles négociations de Mansfeldt avec l'Infante. — Le comte de Henin. — Il est chargé avec Jacques Bruneau de traiter avec Mansfeldt. — Instructions données par l'Infante. — Défiances qu'inspire Mansfeldt. — Première rupture. — Mansfeldt envoie le capitaine Flamant à Bruxelles pour reprendre les négociations. — Ses propositions. — Seconde rupture. — Flamant revient à Bruxelles avec le colonel Tournon. — Nouvelles propositions de Mansfeldt. — Réponse de l'Infante. — Les négociations se poursuivent. — Elles aboutissent à un traité. — Le capitaine Bonnet est chargé de porter le traité à la ratification de Mansfeldt. — Mansfeldt traite avec les Hollandais et fait tuer secrètement Bonnet. — Son hypocrisie. — Troisième rupture. — Mésaventures du colonel Tournon. — Nouvelles ouvertures de Mansfeldt. — Ses prétentions. — Indignation de l'Infante. — Correspondance de Mansfeldt avec le comte de Henin. — Rejet définitif des propositions de Mansfeldt. — Dernière et infructueuse tentative de Mansfeldt.

L'un des traits assurément les plus singuliers de la vie de Mansfeldt est l'état permanent de négociation personnelle, dans lequel il se maintint avec l'Infante, pendant une longue série d'années. On ne sait ce qui doit le plus étonner : ou de la persistance de l'aventurier à se mettre en vente, ou de la robuste foi d'Isabelle dans les propositions de ce maître expert en trahison, et un seul point ressort bien clairement de ces pratiques, c'est l'importance qu'on attribuait bien faussement, ainsi que la



suite le prouva, à l'acquisition du Bâtard. Ce dernier était-il sincère dans ses démarches? Et s'il ne l'était pas, à quelle fin tendait-il? Quel bénéfice pouvait-il trouver à entretenir l'Infante d'illusions qui n'arrêtèrent jamais les armes espagnoles? Et s'il était sincère, pourquoi ces négociations n'aboutirent-elles pas? Répondre nettement à ces questions est difficile et, malgré le peu d'estime qu'inspire Mansfeldt, l'accuser de mensonge continu serait courir le risque, certainement étrange, de le calomnier. Nous nous bornerons donc à faire remarquer que, si la légèreté de Mansfeldt s'accommodait de démarches téméraires, et que si son caractère, éminemment impressionnable, l'emportait parfois à des résolutions extrêmes et éphémères, d'autre part, les circonstances purent faire obstacle à l'exécution de ses projets, ou les modifier sensiblement. Il agissait selon l'intérêt du moment et la perspective d'être commandé par le marquis Spinola, se présentant à son imagination effrayée, l'arrêta plus d'une fois sur la pente où il s'était placé lui-même.

Lorsque Raville revint du Palatinat, il rapporta et fit partager, à l'Infante, au moins pour le moment, la conviction de la profonde inanité de toute négociation ultérieure (1).

L'initiative de nouveaux pourparlers entre la Princesse et le Bâtard ne pouvait donc venir que de celui-ci. Il n'est pas inutile de faire observer, pour la juste appréciation de l'homme, que les premières démarches émanèrent constamment de lui. Ce ne fut pas, comme le reprochait Frédéric à Raville, la cour d'Espagne qui chercha à « débaucher le bon serviteur, » mais bien « le bon serviteur » qui s'offrit.

Raville, comme Châlon, avait été vainement usé dans la poursuite de ces négociations. Mansfeldt chercha donc quelque autre intermédiaire et sa pensée se porta sur un de ses anciens compagnons d'armes, le sieur de Marmier, baron de Longwy. Il lui dépêcha un de ses agents et le baron, s'étant empressé de transmettre l'ouverture du Bâtard à l'Infante, en reçut ordre de

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Lettre de l'Infante, du 23 mai 1625.



continuer la pratique. Une lettre que M. de Marmier adressa, le 2 juillet 1622, au secrétaire d'État della Faille, nous éclaire parfaitement sur la situation des choses à cette date. Mansfeldt, pressé par Cordova et Tilly, fatigué du Palatin et à bout de ressources, se trouvait dans la nécessité de prendre un parti décisif, et cependant il flottait entre mille résolutions. Le moment dut sembler favorable à Bruxelles pour le gagner et inspira quelque espoir de succès. De là, l'ordre transmis au baron de Longwy.

Voici comment le baron rendit compte de ses actes :

« En suitte du commandement qu'il vous a pleut m'envoyer de la Sérénissime Infante, j'ay parlé à cet homme de Mansfeldt, par deux fois, la premiere je ne jugeay pas son discours de consequence, à la seconde il me dit qu'il escriproit, par le premier courrier, à son maistre, les trois points que je proposais pour luy faire avoir pardon de l'auguste maison d'Autriche et quelque recognoissance du service qu'il rendroit, selon la qualité d'iceluy.

« Le premier, de nous donner les trouppes qui dependent de son credit et authorité ;

« Ou de nous rendre la ville de Franckenthal ;

« Ou de nous livrer la personne du Palatin.

« Executter l'un ou l'autre promptement, et, pour sa personne, se retirer.

« Il m'asseura qu'il en auroit response de la propre main de Mansfeldt. Reste à ceste heure que S. A. ordonne, si telle proposition luy plaist, à qui elle veult que l'affaire en soit confiée, parce que je doibs sortir pour faire ma revue en Bourgogne, dont j'attens l'ordre. Et cet homme ne prendra confiance qu'à la personne que je lui adresseray, à cause de la cognoissance qu'il sçait que j'ay avec son maistre (1). »

Le temps absorbé par la correspondance du baron de Longwy avec la cour de Bruxelles parut sans doute trop long à l'impatience de Mansfeldt, car, sans attendre la réponse de son agent, il sollicita les bons offices du comte de Henin. On a déjà

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 407, 3°.



vu le nom de ce seigneur mêlé aux querelles d'Ernest avec la comtesse de Berlaymont. Sans être précisément parent du Bâtard, il lui était allié de très-près. Alexandre, duc de Bournonville, en France, et comte de Henin, aux Pays-Bas (1), était en effet, le fils de Marie-Christine d'Egmont (fille de Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, et de Sabine de Bavière), qui épousa successivement : 1° Oudard de Bournonville, baron de Capres, de Barlin et d'Houllefort, seigneur de Ranchimont, etc., créé comte de Henin-Liétard, par lettres de Philippe II, du 7 septembre 1579, gentilhomme de la bouche de S. M. C., chef d'une bande d'hommes d'armes, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, gouverneur d'Arras, conseiller d'État d'épée et chef des finances aux Pays-Bas; 2° Guillaume de Lalaing, comte d'Hoogstraten et de Rennebourg, gouverneur de la Frise; 3° Charles, prince et comte de Mansfeldt. Il avait donc connu Ernest enfant et il était demeuré en relations avec lui, bien qu'il eut pris part à la guerre de Bohéme, où il fut grièvement blessé au visage. Rien de plus naturel que l'aventurier, placé dans une position critique, et préoccupé de se ménager un accommodement éventuel, eut recours au comte de Henin. Nous trouvons le récit de ses premières démarches dans une lettre de l'Infante au roi d'Espagne.

« L'autre jour il vint icy un homme envoyé par Mansfeldt,

(1) Ce titre de duc de Bournonville lui avait été donné, avec la pairie, par le roi Henri IV de France, en 1600, mais il ne fut reconnu par l'Espagne qu'en 1658, encore le fut-il sous la forme d'une nouvelle érection. Oudard se qualifiait alors duc de Bournonville, comte de Henin, baron de Barlin et de Houllefort, sire de Capres, seigneur de Ranchicourt, Divion, Mesnil, Bondu, Wasquehal et Tournes, seigneur encore de Tamise, Buggenhout, Basserode, Saint-Amand, Saint-Gilles et Belle, chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'empereur Rodolphe et de l'archiduc Albert, capitaine de gens d'armes ou lanciers, colonel de 3,000 Wallons qu'il conduisit en Allemagne pour l'Empereur, mestre de camp du plus ancien terce wallon aux Pays-Bas, gouverneur de la province de Lille, Douay, Archies ou autrement de la Flandre wallonne. (Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, n° 524, f° 127.)



adressé au comte de Henin, avec une lettre pour moy, à signifier combien il souhaitoit de se réduire au service de V. M. et ainsy je résolus d'envoyer ledict comte de Henin pour traicter cet accomodement et avec luy je fis aller le secrétaire Jacques Bruneau, afin qu'il l'assistât, luy ayant donné une instruction dans la forme convenable.

« Dès le chemin, le comte m'écrivit qu'il avait eu réponse de Mansfeldt par la personne qui s'avança pour luy parler, à quoy je luy répondis ce que V. M. ordonnera que l'on voie par la copie cy joincte. Depuis, ledict comte m'a averti par la lettre qu'il écrit à l'audiencier ce qui se verra par la copie pareillement joincte icy. A quoi je luy ai repondu que je ne puis pas me mettre à ce que Mansfeldt offre, touchant les villes impériales, pour être une affaire qui causeroit grand bruit dans l'Empire et que je n'avais rien à faire en cela, et qu'il accompliroit son instruction (1). »

Or, voici la correspondance qui avait eu lieu entre l'Infante et le comte de Henin. Le lecteur nous pardonnera ces citations, dans un sujet si important pour l'étude du caractère de Mansfeldt et de son époque. L'historien pourrait être suspecté de partialité ou d'exagération, et le respect même de l'histoire lui commande parfois de laisser la parole aux archives du passé,

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, nº 43. Lettre du 27 juillet 1622,

Il est probable que c'est à « l'homme envoyé par Mansfeldt au comte de Henin, » que se rapporte le passage suivant d'une lettre de Péricard à Puisieulx : « Il est arrivé, depuis trois jours, un homme qui ne s'est voulu déclarer au marquis Spinola, ni se faire connaître à personne qu'à l'Infante, et ayant eu audience d'elle, il lui a présenté une petite lettre; l'ayant pressée de la lire sur-le-champ, contre sa coutume, et étant de créance du comte de Mansfeldt de qui l'on dit qu'il est l'envoyé et natif de Luxembourg. Il a entretenu S. A. à l'oreille plus d'un gros quart d'heure, et la substance de sa légation est interprétée favorable pour S. A., encore que l'humeur variable dudit comte n'en fasse rien espérer de bon. » Aujourd'hui les gens, qui ne veulent faire se connaître qu'aux princes, risqueraient fort d'être mis en prison. — (Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, 44. Lettre du 20 juin 1622.)



plus éloquentes dans leur sincérité souvent naïve, qu'il ne le peut être lui-même.

Le 16 juillet, le comte de Henin écrivait de Creuznach à l'audiencier Verreycken :

« Monsieur, nous nous sommes retardés à dessein par le chemin, mesurant le temps et attendant nouvelles du confident d'Ernest de Mansfeldt, et sommes arrivés à Creuznack quasi à la même heure. Il m'a apporté une lettre de créance de son maistre, en forme assez ample, et en vertu d'icelle nous a proposé les poincts en suyvants :

« Il offre de prendre et accepter le service de S. M. C. et de la Sérénissime Infante avec toute son armée, en laquelle est incorporée celle du duc de Brunswick, et servira fidellement contre tous, en tout et partout qu'il luy sera commandé, tant dedans l'Empire que dehors, nommément en Savoye et Piedmont, si tant est que le Duc entreprenne quelque chose au desservice de S. M. C., et asseure qu'il le réduira à la raison. Et s'il est employé soubs l'Empire pour réduire ce qui reste en désobeyssance et chastier les villes de Worms, Nuremberg, Ulm, Strasbourg et autres qui ont fort offensé l'Empereur et se sont renduz coupables en ces derniers troubles, et, si elles demeurent sans aucune punition, assurément en causeront d'autres dedans deux ou trois ans, et il entretiendroit toute ladite armée avec la contribution desdittes villes et pays, sans qu'elle coustat une seule chose à Sadite Majesté ou à l'Infante et, afin que ce qu'il fera contribuer et le payement qu'il en feroit soit sceu, S. A. pourroit commettre quelque personnage pour en avoir la cognoissance.

« Ayant accepté ledit service, ledit Mansfeldt fera quelques réformations des régiments de son armée, les uns dedans les autres, en quoy il se servira des colonels qui affectionnent le party et, venant cy-après à concevoir quelqu'ombrage d'eux, les ostera et conférera telles charges à gens de mérites, tels que la Sérénissime Infante désirera.

« Et affin de donner quelque contentement à ladite armée et les encourager au service, ledit Mansfeldt demande : trois cent mille escuz ; — que ledit Mansfeldt soit recogneu et receu pour



prince de l'Empire ; — que la pension qu'on luy promettait (l'homme ne sçait pas combien, ny nous non plus) cy devant, soit accordée et luy soit donnée la jouissance et possession de la comté de Vyanden et des seigneuries en dépendant, ou quelqu'autre possession, pour y avoir un domaine asseuré.

« Voilà les propositions dudit Mansfeldt que nous avons escoutées et ouyes *ad referendum*, n'ayant instruction ny pouvoir pour y respondre. S. A. pourra considérer l'importance d'icelles et le fruict qu'on en pourroit retirer selon l'estat présent des affaires.

« Après l'avoir ouy, nous luy avons parlé clair, touschant le dessein de saisir et nous délivrer la personne du Palatin et les villes de Manheim et Franckenthal. Il respond que son maistre pondère fort les difficultés qu'il y auroit pour donner couleur et s'excuser devant le monde, s'il livroit ledit Palatin. Sur quoy nous avons répliqué le mieux qu'il nous a esté possible, proposant aussy des moyens que le sien confident trouve bons et tant qu'il s'incline à persuader à son maistre l'entreprise et espère qu'il le fera moyennant l'asseurance que luy a donné d'une très-grande récompense.

« Et avec ceste response, l'ay despesché ce matin vers son maistre et m'a promis de me venir trouver dedans cinq ou six jours, avec ample pouvoir, esclaircissement et résolution surtout. Je serois fort ayse de le voir retourner au mesme avec une response sur ceste et la résolution de S. A.

« Touschant lesdittes villes de Manheim et Franckenthal, Mansfeldt dit qu'elles ne sont pas en son pouvoir, mais bien celle de Haguennau et autres qu'il tient.

« Ledit confident m'a dit que, discourrant son maistre ces jours passez avec le Palatin, luy demanda quels moyens il (le Palatin) avoit pour payer son armée, lequel luy respondit avec assez de perplexité qu'il falloit voir ce que négocieroient les ambassadeurs d'Angleterre, sur quoy Mansfeldt luy conseilla de s'en aller jetter aux pieds de l'Infante, à quoy il ne respondit mot. Mais le confident croit que son maistre le fera faire (et sans le sceu des ambassadeurs d'Angleterre) au Palatin, si l'on le



trouve bon et estime ce service quasi aussy grand que l'autre, pour la grande réputation que ce coup donneroit. S. A. pesera avec sa grande prudence l'importance du faict et les utilités qu'on en pourroit tirer, entr'autres que le Palatin demeureroit obligé de laisser à Mansfeldt quelques places en gage pour ce qu'il luy doibt et, estant S. A. d'accord avec Mansfeldt, ce seroit comme si elle les avait elle-mesme.

« Enfin, à ce que nous entendons de cest homme, Mansfeldt tient le Palatin entre ses mains comme un enfant et a toute l'autorité sur l'armée, et le Brunswick a aussy juré fidélité à Mansfeldt, mesme en cas qu'il voulust se rendre au service du Roy, ou à qui et contre qui que ce soit. Il désire qu'il soit compris dans l'accord et veut servir à S. M. Et ainsy il seroit bon que nous sçussions ce que nous luy pourrons respondre, quel offre luy faire et avec quelles troupes il pourroit servir soubz la charge dudict Mansfeldt. Il est prince, jeusne et, ainsi, croyons qu'il se contenteroit avec une charge médiocre. Il est aussy considérable que son frère n'a pas d'enfants et qu'il importe gaigner telz personnages, et le confident nous a dit qu'il est luthérien à la vieille mode et qu'il se persuade qu'il se pourroit aisément faire catholique.

« Mansfeldt m'escript de Saverne du 12 du courant, mais son homme m'asseure qu'il n'a aucun dessein de la prendre, ains seulement de se pourveoir de vivres aux environs. Mais sondit homme ajoute expressément que, si don Gonzalo et Tilly le poussent et pressent avec leurs armées, qu'il est résolu de monter toute la mousquetterie qu'il pourra, outre environ 10,000 chevaux qu'il dit avoir encore et, avec toute ceste cavalerie et armée volante passer par un costé de la Lorraine (ayant desja demandé passage au Duc) et se jeter au pays de Luxembourg et plus avant qu'il pourra, ravageant et endommageant le pays. Je rencontray hier don Alvaro Rosaola qui me dit qu'il alloit trouver M. le marquis Spinola, pour luy faire rapport des difficultez nées entre don Gonzalo et Tilly, sur le faict des marches, néantmoings à ce que j'entends par deça, ledit sieur don Gonzalo et Tilly se pourroient bien accorder et marcher, ce que j'adverty



afin qu'à tout événement l'on soye sur ces gardes audit pays de Luxembourg (1). »

Évidemment le comte de Henin croyait à la sincérité de Mansfeldt, les détails caractéristiques, qui émaillent les déclarations du confident, lui en donnaient le droit. La même conviction se forme à la lecture de cette lettre, jusqu'à son dernier paragraphe, et la situation perplexe dans laquelle se trouvait alors le Bâtard, la confirme. Mais l'insinuation relative à Cordova et Tilly fait naître subitement le doute, éveille la méfiance. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à Madrid ce fut, comme on le verra, ce dernier sentiment qui prévalut.

L'Infante éprouva une impression analogue et la manifesta clairement à l'ambassadeur de France, disant qu'elle connaissait l'humeur variable et incertaine de Mansfeldt et qu'elle ne s'y fierait jamais qu'à bonnes enseignes (2).

Le 17 juillet, le comte de Henin et Jacques Bruneau arrivèrent au camp de Cordova, et, dès le lendemain, ils écrivirent de nouveau à l'Infante par l'intermédiaire de l'audiencier. Leur dépêche était ainsi conçue :

« Monsieur, nous arrivasmes icy hier fort tard, et ce matin nous avons parlé au sieur Don Gonçalo, et luy communiqué nostre mission et l'instruction de S. A., et ce qu'en suyte d'icelle nous avons traitté avecq le confident de Mansfeldt, luy lisant la copie de la lettre que je vous escrivis avant hier, et comme ledit sieur Don Gonçalo fait beaucoup de reflexions et estime de l'offre que iceluy Mansfeldt faict d'ayder à reduire les villes imperiales, tant celles qui sont situées sur le Rhin, à savoir : Strasbourg, Spire et Worms, comme Nuremberg, Ulm et aultres, qui ont si grievement offensé l'Empereur, et ont fomenté les derniers troubles et animé les princes séditieux, et le feront encore à l'advenir, si elles eschappent ceste fois de la punition meritée, le sieur Don Gonçalo en a voulu escrire son opinion à

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits; vol. 211, nº 3.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, page 45. Lettre de Péricard à Puisieulx, du 22 juillet 1622.



S. A., par cest expres, et nous n'avons pas voulu laisser d'accompaigner sa despesche avecq ces lignes, sans nous mettre toutefois à donner conseil, seulement à faire rapport de ce qui se passe despendant de nostre commission. Je suis, etc.

« 18 juillet 1622, du camp entre Worms et Manheim (1). »

Avant que cette seconde lettre parvint à Bruxelles, l'Infante avait déjà donné ses instructions pour répondre à la première, et voici dans quels termes elle accueillit les propositions du Bâtard :

« Tres chier et bien amé. Nous avons reçeu, par la lettre que vous avez escrit à l'audiencier, ce que vous a dict la personne qui est venue à Creuznach, de la part de Mansfeldt, et pour response vous dirons que ja que ledict Mansfeldt ne peult effectuer ce que premierement il avoit practiqué, quoique l'estat de ses affaires soit beaucoup deterioré de ce qu'il estoit lorsque dernierement Raville a traicté avec luy, que, ce neantmoings pour prouver la bonne volonté que nous avons de le veoir reçeu en la grâce du Roy, nous nous contentons de demeurer ès termes dudict traicté, et que ainsy, au cas qu'il se veuille reduire au service de S. M. et mettre au pouvoir de l'archiduc Leopold les places qu'il a en Alsace, nous le recevrons avec mille chevaulx et trois mille hommes de pied, qui seront soubz sa charge, payez des deniers de S. M., que nous luy donnerons pour le licenciement du reste de ses gens cent mille philippes, qui est ce que nous avons lors fait compte de donner de nostre part, d'aultant que le reste se donnoit par les evesques, qui maintenant ne donnent rien. Et pour sa personne un entretenement de 12,000 philippes par an, à bon compte desquelz on luy transportera la terre de Vianden, luy payant desdits 12,000 philippes autant moins que se trouvera le revenu de ladite terre monter. Et quant au tiltre de prince, nous ferons tous les bons offices que pourrons, afin que l'Empereur luy donne le tiltre de prince du Saint-Empire, et au cas qu'iceluy ne se donne, nous nous obligerons que le Roy luy donnera un tiltre de prince.

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits; vol. 211, f° 83.



« Et que s'il prétendoit traiter avec le prince d'Orange pour le transport de ladite terre dez maintenant, pour lors que ledit prince en pourroit cy après, au moyen de quelque traicté, obtenir la main levée, nous y consentirons au nom de S. M.

« Si vous advertissons nous que, si ledit Mansfeldt insistoit tellement à ce que nous reçeussions plus grand nombre de gens en service que lesdits 3,000 hommes de pied et 1,000 chevaulx, en ce cas, plustost que de laisser passer oultre, vous pourrez venir jusqu'à 1,000 hommes de pied et 500 chevaulx.

« Pour ce qui touche de venir le Palatin icy se mettre entre nos mains, il n'est convenable que nous, ni aulcun de nostre part parle de cela. Et quant au duc Chrestien de Brunswick, s'il veut venir servir avec quelques gens, que nous le recepverons aussy avec 3,000 hommes de pied et 1,000 chevaulx et, au cas que ne puissiez accorder aultrement, avec le mesme nombre que ledit Mansfeldt, ce que vous pourrez quant et quant faire entendre (1). »

L'Infante croyait donc aussi à la bonne foi de Mansfeldt. La loyauté native de cette illustre princesse répugnait naturellement à ne supposer que vol et fourberie, même chez ses ennemis. Mais à Madrid on était loin de partager ces sentiments. A la réception des lettres d'Isabelle, le conseil d'État s'assembla. Après un rapport succinct sur le contenu de ces lettres, la discussion s'ouvrit. Le duc de l'Infantado, qui opina le premier, s'étonna des offres de l'Infante, et émit l'avis « qu'il serait dur de voir Mansfeldt et Brunswick-Halberstadt entretenir, aux dépens du Roi, autant de gens que l'Infante le proposait. »

Don Pedro de Tolède fit remarquer que tout vote du conseil arriverait trop tard aux Pays-Bas, et ajouta qu'il serait à désirer que le Palatin ne fut pas compris dans le traité à faire avec Mansfeldt.

Don Augustin Messia, qui parla en troisième lieu, dit que si Mansfeldt se trouvait en marche pour le Luxembourg ou la

(1) Archives de Simancas. Estado 2139, f° 276. Lettre du 23 juillet 1622.



Bourgogne, il ne voyait pas comment on pourrait continuer à traiter, et que, selon toute probabilité, Mansfeldt ne négociait que pour gagner du temps et envahir le Luxembourg.

Le grand commandeur de Léon proposa d'attirer l'attention de l'Infante sur la fausseté bien connue de Mansfeldt et sur la nécessité de prendre des précautions à son égard.

Don Diego de Ibarra signala le peu de confiance qu'on devait avoir en Mansfeldt et le danger d'admettre le Bâtard et Brunswick au service du Roi, avec 8,000 hommes de pied et 500 chevaux (1).

Les sentiments de défiance, partagés par tous les membres du conseil d'État, trouvèrent leur expression dans une lettre du Roi à l'Infante, en date du 28 août 1626 :

« J'ai reçu la lettre de V. A., du 27 du passé, qui traite des pratiques que l'on tenoit pour faire un accord avec Mansfeldt, et l'ordre que V. A. donna au comte de Henin, qu'elle avait envoyé pour le faire, et il m'a paru de devoir mettre en consideration à V. A. qu'il faut agir avec un grand soin avec Mansfeldt à cause de ses manieres trompeuses dont il s'est toujours servi, et, supposé que ledit accord ait son effet, il sera bon de continuer dans ledit soin et precaution (2). »

La parole du Roi trouva, dans le marquis Spinola, principal ministre de l'Infante, un écho fidèle, car ce seigneur ne cessait de répéter que Mansfeldt tromperait certainement l'Infante et qu'on ne pouvait en attendre rien de bon (3).

Mais pendant que l'on se consultait à Madrid et que l'on considérait l'affaire pour prendre une résolution, le comte de Henin et Bruneau revenaient dans le Luxembourg, sans avoir pu voir Mansfeldt, qui venait de commencer sa marche vers la Lorraine et la France, et attendant toujours de ses nouvelles.

Le 11 août, ils se trouvaient à Bruxelles et allèrent, ce jour-

(1) Archives de Simancas. Estado 2030, f° 12.

(2) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits; vol. 211, n° 3.

(3) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, p. 46. Lettre de Péricard à Puisieulx, du 25 juillet 1622.



là, rendre visite à l'ambassadeur de France. La conversation roula naturellement sur le Bâtard. Henin raconta qu'il avait promis à Mansfeldt de lui faire tenir une réponse finale de l'Infante dans la huitaine, mais qu'on n'avait pas jugé à propos d'aller plus avant, parce qu'on croyait que son armée se débanderait d'elle-même. Le comte altérait sciemment la vérité, mais il ne se croyait pas tenu à être sincère vis-à-vis d'un diplomate étranger. Il fut d'ailleurs bref sur ce point et s'étendit avec plus de développement sur la peinture de la détresse de Mansfeldt, « ayant parlé à plusieurs chefs qui sont fort las de la mauvaise conduite de leur général, se plaignant de leur misère, aussi bien que quelques seigneurs de Bohême ou d'Allemagne qui le suivent, lesquels avaient dit au comte que, s'ils étaient assurés de l'Empereur pour leur pardon, ils s'estimeraient heureux de se retirer, n'étant que par force à l'armée, qui est autant remplie de....... et de goujats que de soldats (1). »

Henin ajouta que le secrétaire intime de Mansfeldt lui avait témoigné un grand dégoût de son maître et de la licence de l'armée, qui était si grande que, peu auparavant, une troupe de ces routiers avait enlevé 60,000 livres qu'on portait à leur maître, sans que le Bâtard eut osé rien dire. Parlant ensuite d'Halberstadt, Henin conta que ce prince avait bien de la peine à réformer ses actions, qu'il avait tué récemment un soldat qui voulait incendier un village, et qu'il lui avait dit un jour : « Vous serez bien étonné de me voir capucin (2) ! »

Le seigneur belge se consolait par ces propos de sa déconvenue et la cour estimait à suffisante compensation l'espoir d'être prochainement délivrée des appréhensions que lui causait le Bâtard (3). L'Infante fut donc très-surprise de recevoir tout à

(1) Pendant la guerre de Trente ans, il n'y eut guère d'armée qui ne fut dans les mêmes conditions. Pour n'en citer qu'un exemple, un corps de 900 soldats au service de l'archiduc Léopold, qui passa le 26 juin 1626 à Weissenbourg, traînait avec lui 700 femmes. (Westenrieder, I, p. 171.)

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre de Péricard à Puisieulx, du 11 août 1622.

(3) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Lettre de della Faille au baron de Grobbendonck, du 12 août 1622.



coup de Mansfeldt des ouvertures d'apparence plus sérieuse que jamais.

L'un des secrétaires du Bâtard, le capitaine Jean Flamant, arriva en poste à Bruxelles, à la fin d'août, avec mission de conclure définitivement au nom de son général. Afin de donner le change au public, il avait écrit, au moment de partir, à son frère, une lettre que celui-ci montra au comte de Berlaymont et qui était de nature à confirmer le bruit déjà répandu d'un accord intervenu entre Mansfeldt et la France.

« Mon frère, je m'en vay en toute diligence à Bruxelles, de la part de monsieur le comte de Mansfeldt, pour donner avis à la Sérénissime Infante de la résolution et acceptation qu'il a faite du service de S. M. T. C., avec 6,000 hommes de pied et 2,000 chevaux, et quelques piétons mutinés qui courent fortune d'estre mis en déroute, car ils ne peuvent retirer ni advancher, et après la réformation qui se fera bientost de ce qui se trouvera de superflu, sera par commissaires envoyés en Allemaigne, après qu'ils seront désarmez, de sorte que dores en avant vous pourés estre en asseurance et chascun se doibt resjouir que le dit sieur comte a print ceste résolution, car elle est très-bonne pour les deux couronnes qui sont en très-bonne correspondance et amitié (1). »

En réalité Flamant avait mission de renouer la pratique entamée par le comte de Henin et d'en pousser vigoureusement la conclusion. Il était porteur d'un projet de traité, en douze articles, que voici :

« Ayant, sur la remonstrance faite par M. le comte Ernest de Mansfeldt à madame la Sérénissime Infante, envoyé S. A. vers icelluy monsieur le duc de Bournonville (le comte de Henin) pour entrer en quelque traitté avecq icelluy comte de Mansfeldt, qui propose audit sieur duc qu'il désire grandement se réconcilier avec S. M. C. et avec S. A., et ce aux conditions qui s'ensuyvent :

« 1° Que la personne dudit comte de Mansfeldt soit rescue

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État, n° 533. Lettre du 19 août 1622.



en la grace de l'Empereur, du Roy et de madame l'Infante avec les collonels, chefz, capitaines, officiers et soldats qui jouyront aussy de ladite grâce, comme aussy feront ceulx qui se retireront chez eulx, moyennant qu'ils ne prennent party contre eulx ;

« 2° Qu'il puisse retenir pour leur service 1,500 chevaulx et des meilleurs et affectionnez au service de sadite Majesté ;

« 3° Item 6,000 hommes de pied semblablement des meilleurs ;

« 4° Qu'il aye le commandement sur lesdites troupes, sans obligation d'obéyr à autres qu'au Roy et à S. A. et au maistre de camp général de son armée aux Pays-Bas ;

« 5° Qu'en son absence, il puisse mettre un lieutenant capable et bien affectionné audit service, lequel néantmoins devra obéyr à ceulx qu'il plaira à S. A. ;

« 6° Que pour faciliter le licentiement des dittes troupes, l'on luy donne de la part de S. A. la somme de . . . . . dedans le terme de . . . jours ;

« 7° Qu'il commencera à licentier les dittes troupes dès maintenant, acheminant celles qui veulent entrer au service du Roy sur le lieu et estapes qu'on leur déclarera ;

« 8° Qu'après avoir fait la monstre et presté le serment à sadite Majesté, ils touscheront promptement un mois de gages ;

« 9° Présupposant que M. le duc de Brunswick est content de s'en retourner à son pays avec ses troupes, sans autre prétention, luy donnant seullement le passage libre et asseuré, comme à tous autres qui voudront retourner à leur pays, sans prendre party, sans endommager les subjectz et paysans, auquel effect debroit estre desputé un personnage ou deux aux frontières pour y donner ordre et les acheminer ;

« 10° Que pour les prétentions que ledit sieur comte de Mansfeldt a en Savoye et quelques affaires en Venise, il puisse faire un voyage auxdits lieux, en quoy il faut compter environ trois mois ;

« 11° Que dez que l'accord sera résolu, il joyra de 12,000 phylippes d'entretenement par an, à bon compte desquels luy soit transportée la terre de Vyanden, rabattant desdits 12,000 phylippes ce que montera le revenu de ladite terre ;



« 12° Que S. A. fera bons offices afin que l'Empereur luy donne tiltre de prince du saint Empire, et au cas que l'Empereur ne luy donne pas, S. A. s'oblige à luy faire avoir du Roy le tiltre de prince. »

En rapprochant ce projet de ceux qui l'ont précédé, on voit clairement que Mansfeldt faisait de larges concessions. De plus, le chiffre de l'argent à donner aux troupes, point délicat pour les finances obérées de l'Espagne, était laissé en blanc et Mansfeldt n'avait stipulé un chiffre précis que pour lui-même. Aussi les propositions de Flamant furent-elles accueillies avec empressement. Comme le temps pressait, le comte de Henin reçut ordre de se rendre immédiatement près de Mansfeldt, afin de le recevoir au service du Roi, et il partit si précipitamment qu'il ne put prendre avec lui Parisot, l'un des anciens adjoints de Raville, dont il avait réclamé le concours. Parisot se mit en route le 26 août pour rejoindre le comte; mais il avait à peine quitté Bruxelles, qu'il apprit que les deux aventuriers étaient entrés à main armée sur le territoire des Pays-Bas. L'heure de négocier était passée et l'épée allait remplacer la plume. Isabelle ne pensa plus qu'à prendre les mesures nécessaires pour arrêter et détruire les barbares envahisseurs, et le comte de Henin courut faire office de brave soldat à la bataille de Fleurus (1).

Tout paraisait donc rompu entre l'Infante et Mansfeldt, lorsque, au mois de décembre, le capitaine Flamant parut de nouveau à Bruxelles, accompagné du colonel Daniel de Tournon. Tous deux étaient porteurs de nouvelles propositions du Bâtard, mais combien ces propositions différaient des dernières, et que lourdes étaient ses exigences! Le lecteur en pourra juger par lui-même.

« Propositions et demandes faites de la part de M. le prince et comte Ernest de Mansfeldt, par ses envoyez le collonel Tournon et le capitaine Jean Flamant, avec la Sérénissime Infante.

« La demande et prétention est d'estre créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Que l'armée qui est présentement sur pied et

(1) Archives de royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 557.



dont il a la disposition enthière, il en demeurera gouverneur et capitaine général pour estre employé au service de S. M. C. en états, lieux et pays qu'Elle trouvera convenir, et à laquelle armée se pourra joindre telle autre troupe que S. M., la Sérénissime Infante ou le seigneur marquis (Spinola), commissaire mareschal général, trouveront convenir, le tout néantmoings sous le commandement dudit seigneur prince de Mansfeldt, estant icelles jointes aux siennes.

« Luy sera baillé 15,000 escuz tous les mois pour subvenir à la despence de sa maison, de ses gardes et tous extraordinaires de ladite armée, durant qu'il sera employé en ladite charge.

« Item. La Sérénissime Infante pourra, s'il lui plaist, députer commissaires, lorsque le tems le requerra, pour faire monstre à toutes les trouppes qui seront traitées à l'advenant des aultres gens de guerre estantes au service de S. M. C., lorsqu'elles ne recevront plus les contributions du pays où elles sont et voisins.

« Que les princes, comtes, barons, gentilshommes, collonels, capitaines, officiers, soldatz et aultres, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, estant présentement soubz sa charge, y continueront pour le service de S. M., seront remis en leurs biens et possessions comme ils estaient auparavant, soit soubz l'empire, ou aux provinces et pays appartenant à S. M. C. Aussy tost que celluy qui sera député de la part de la Sérénissime Infante sera arrivé auprès dudit prince de Mansfeldt, avec les despesches susdites, il (Mansfeldt) prestera serment de fidélité à S. M. C. et donnera tout bon commencement à l'acheminement des affaires, attendant le temps et l'occasion propre pour faire prester serment à touts ceulx de son armée, lorsqu'il plaisra à S. M. ou à S. A. L'intention dudit sieur prince estant de mettre au pouvoir de Sadite Majesté une place principalle et de grande importance, oultre cinq à six aultres où il a desjà le pied, comme aussy de quelques ports de mer, surtout quoy les Hollandois ont l'œil et cherchent moyen de s'en emparer, s'ilz peuvent, soubz prestexte de quelque division ou mésentendu

qu'il y a entre le seigneur direct et les subjects (1), et, dont lesdits Hollandais veullent connoistre et s'attribuer la judicature et décision dudit différend, auquel effect ils ont desja semon et interpellé ledit seigneur pour respondre et subir par devant eulx pour la troisième fois, sans que neantmoings il ayt jusques ores voulu entendre.

« Et, après ceste exécution et qu'il aura rendu ladite place principalle, comme aussy les aultres au pouvoir de S. M. C., il se portera avec son armée à quelques aultres bonnes exécutions et se saisira des passages les plus importants des rivières qui coulent aux villes de Brême et de Hambourg, ce qui donnera grande incommodité aux Hollandais d'aultant que la plus grande partie des blez qui sont menés en Hollande passent par lesdites rivières, ce qui se peult faire sans que le roy de Danemarck en reçoive aucun intérêt.

« Quant au passage des navires par mer, exportants en Hollande blez et bois pour faire navires et aultres usages, venant de Norwége, Dantzick, Prusse, Poméranie, Meckelbourg et Holstein, conviendrait faire provision de quelques navires pour fortifier lesdits ports de mer et empescher les advenues et passages, aultant que se pourra, espérant qu'avec quinze navires on pourra empescher lesdits passages. Au moyen de quoy les Hollandais n'y pourront avoir sy libre accès ou du moins leur conviendra avoir quantité de navires, ce qui tournera à grands frais.

« En temps de paix ledit seigneur prince prestend et supplie qu'il lui soit accordé et assigné une pension ou traitement de vingt mille escuz par an, soit en argent comptant ou fonds de terre, afin de se pouvoir entretenir selon ses qualitez, considéré que tenant le parti et servant Sadite Majesté, il se deffera et quitera absolument toutes aultres pensions qu'il tenoit d'ailleurs, savoir de France 8,000 escuz, et des Vénitiens 12,000 ducatz d'or, sans ce qu'il pourroit tirer et recouvrer tant de l'Angleterre que de la Hollande, outre plusieurs aultres et grandes prétentions qu'il a sur le Palatinat, montant à plusieurs millions

(1) Le comte d'Embden.



et dont il espere avec le temps pouvoir jouyr du moins d'une bonne partie, par la protection et faveur de ladite Majesté, après qu'il aura donné quelques preuves et effets de tout ce que dessus pour le service de S. M. et du bien publique. S. M. est suppliée de vouloir honorer ledit seigneur prince de Mansfeldt du tiltre de grand d'Espagne, à l'exemple de feu son père, en regard mesme qu'il l'a recommandé par son testament à Sadite Majesté, afin qu'Elle fut servie de le promouvoir à quelques honorables charges, selon sa qualité et respect, et pour considération des grands et signalez services que son père a renduz tant à LL. MM. d'Espagne qu'à toute la Maison d'Austriche, à laquelle il a toujours été zéleux et affectionné, comme il est connu à S. M. et à S. A., estant chose certaine que d'ores en avant le filz, à l'imitation de son dit père, fera paroistre le mesme, puisqu'il y est entièrement porté et dont il taschera de donner des preuves sy suffisantes qu'on aura subject de contentement de son costel, à tout quoy il supplie de rechef d'avoir toute bonne considération.

« Les soubsignez députez certifient par leurs signatures icy mises, que les points et articles cy-dessus sont en substance selon les intentions de mondit seigneur prince et comte de Mansfeldt, et suyvant la charge et commission qu'ils ont de luy.

« Faict à Bruxelles le 21e de décembre 1622 (1).

« (*Signé*) TOURNON. « JEAN FLAMANT. »

L'audace de Mansfeldt à invoquer la mémoire de son père, type de chevaleresque fidélité à ses souverains, a quelque chose de cynique et de révoltant. A Bruxelles, on y vit une preuve de la bonne foi de ses avances, une marque éclatante de son repentir, comme si le Bâtard avait la notion du remords et de la conscience.

Ses prétentions, mises en balance de la conquête de la Frise orientale et d'Embden, depuis si longtemps convoitée par les Espagnols, parurent d'un poids léger, et soit que le souvenir de l'occasion perdue au mois d'août précédent servit de leçon, soit

(1) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Wallenstein, t. II, p. 390.



qu'on crut devoir saisir la circonstance au vol, dès le 22 décembre, l'Infante transmit sa réponse aux députés de l'aventurier. Elle cédait à toutes les prétentions émises, mais elle entoura ses concessions de prudentes réserves.

On remarquera que, dans cette réponse, elle ne donne à Mansfeldt que le titre de comte, et que, dans les notes échangées entre les deux parties contractantes, il n'est plus question du titre de prince. Selon toute probabilité, le Bâtard le considérait comme définitivement acquis, ou tout au moins se le voulait faire offrir, et ce n'est pas une des moins curieuses différences entre ses nouvelles prétentions et celles infiniment plus modestes de la requête du 25 août 1622.

« S. A. S. ayant eu particulier rapport de la proposition faicte par le colonel Tournon et le capitaine Jean Flamant, de la part du comte Ernest de Mansfeldt, et sur le tout meurement advisé, a, pour et au nom de S. M., accordé et accorde par ceste les points et articles suyvants :

« 1° Que ledit comte Ernest de Mansfeldt aura les tiltre et charge de gouverneur et capitaine général de l'armée qu'il a presentement sur pied et qui est à sa disposition ; le tout soubz le commandement de S. A. et du marquis Spinola, comme mareschal general, et point d'aultres.

« 2° Sera baillé audit comte de Mansfeldt 15,000 escuz par mois, avec quoy et les contributions qu'il tirera, pourra entretenir son armée. Mais venant à cesser lesdites contributions et n'ayant plus moyen d'entretenir ladite armée, il en advertira S. A., afin d'y estre ulterieurement pourveu.

« Bien entendu toutefois qu'aux personnes et pays que S. A. ordonnera d'estre libres et exemptes desdites contributions, il debvra les en exempter, sans qu'il leur puisse estre demandé quelque chose.

« 3° Que cestuy accord sera tenu secret jusqu'à ce que ledit comte aura advisé des moyens qu'il aura de faire quelque entreprise et service signalé contre les Hollandais, nos ennemis, d'aultant que si ledit accord venait à se descouvrir, le succès seroit tant plus difficile et pourroit avoir quelques inconvenients,



ou bien ledit traicté demeura secret tant qu'il plaira à S. A., ne soit que le service de S. M. le requière aultrement.

« 4° Sytost que ledit accord sera publié du sçeu et consentement de Sadite Alteze, S. M. créera et honnorera ledit comte de chevalier de son ordre de la Toison d'Or. Que sy cependant se presente de faire quelqu'execution ou exploict, il pourra se servir du temps et de l'occasion, afin de l'effectuer pour le service de S. M.

« 5° Et en cas que ledit comte puisse se saisir et mectre au pouvoir de S. M. ou de S. A. les villes et fortifications d'Embden, avec aultres places qu'il occupe presentement et celles dont il pourra cy après s'emparer, S. M. le fera grand d'Espagne. Sy pourra aussy tascher de gaigner, s'il le peult, les forteresses de *Bertang* (?).

« Estant à entendre toutefois que de toutes les places qu'il occupera et gagnera, elles seront remises au pouvoir et à la disposition de S. M. ou de S. A., ou de telles personnes qu'Elle commectra et ordonnera.

« Bien entendu que s'il y a quelques places que Sadite Alteze ne desire point de retenir, à cause qu'elles pourroient appartenir à quelques uns des amis et confederez de Sadite Majesté ou de la maison d'Autriche, que sur ordonnance de S. A. lesdites places debvront estre rendues libres aux proprietaires, sans difficultez.

« 6° Et pour le regard d'aulcuns princes, comtes, seigneurs, gentilshommes, capitaines, officiers et soldats qui ont servy ou tenu le parti dudit comte de Mansfeldt, et y continueront encor presentement, ils seront remis en leurs honneurs, biens et possessions en tout ce qui touche S. M. C. et ses pays ; mais quant aux aultres qui sont soubz l'Empire, S. A. intercedera et fera tous les bons offices que se peult vers l'Empereur et aultres princes d'Allemaigne, pour leur faire avoir la mesme grâce.

« 7° En temps de paix et lorsqu'il n'y aura occasion de se servyr du comte de Mansfeldt à la guerre, luy sera baillé et assigné 20,000 escuz à 50 solz piece, monnaye du Roy, comme il a demandé, afin de se pouvoir entretenir honorablement, selon



sa qualité. Et au reste, Sadite Majesté et Sadite Altesse l'auront en toutes aultres choses en particuliere recommandation, soubz espoir et asseurance que dores en avant il leur rendra tout bon service, à l'imitation de son bon père, dont la mémoire est encore recente.

« Faict à Bruxelles, le 22e de décembre 1622 (1). »

Tournon et Flamant partirent aussitôt pour l'Ost-Frise, afin de communiquer à Mansfeldt le résultat de leur mission.

Ernest remarqua dès l'abord le soin avec lequel on avait évité de lui donner le titre de prince et, renonçant de l'obtenir par surprise, en inscrivit la demande expresse. Du reste, il parut prendre la négociation plus au sérieux qu'il ne l'avait jamais fait, et comme il était alors mécontent des Hollandais et irrité contre le Palatin, sa résolution fut vite prise. Après avoir longuement délibéré avec ses confidents sur les détails du projet d'accommodement et sur les garanties qu'il avait intérêt à se faire donner, il renvoya Tournon et Flamant, vers la fin de janvier, à Bruxelles. Ces deux officiers étaient porteurs d'une série de demandes d'éclaircissements sur lesquelles ils reçurent réponse immédiate. En voici l'exposé :

« 1. *D.* Au premier article le prince et comte de Mansfeldt se conformera au contenu d'icelluy, saulf qu'il desire que son armée soit qualifiée l'armée allemande ou estrangere au service de S. M. C., avec patente et commission de Sadite Majesté, et ladite armée retenue en service aussy longtemps que la guerre durera.

« *R.* On baillera audit comte de Mansfeldt patente de S. M., de capitaine general de l'armée estrangere ou allemande, qui est en sa charge, laquelle patente se despechera et lui sera envoyée au plus tost.

« 2. *D.* Pour le deuxieme article supplie par esclaircissement de ceulx qu'il doibt exempter de contributions.

« *R.* On lui donnera sur ce l'esclaircissement et advis, selon les occasions et temps.

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Wallenstein, t. II, p. 394.



« 3. *D*. Sur le cinquieme article il supplie tres humblement qu'il puisse avoir le tiltre de gouverneur general des places et pays qu'il pourra conquester, demeurant au pouvoir de S. M. C. et de S. A., pour y mectre telles personnes et nations aux gouvernements desdites places et garnisons qu'Elles trouveront convenir.

« *R*. Luy sera donné le tiltre de gouverneur et capitaine general des places et pays qu'il conquestra et occupera, demeurant neantmoins icelles au pouvoir et obeyssance de S. M., en la manière que luy mesme propose, excepté celles qui sont du patrimoine hereditaire de S. M.

« 4. *D*. Et comme sur l'article 6 par où S. M. et S. A. accordent la grâce à tous princes et seigneurs et aultres qui ont suyvi et tenu et tiennent encore son party, n'est parlé de sa personne, il supplie qu'il y soit aussy compris et que S. A. soit servye de moyenner vers l'Empereur, afin qu'il puisse obtenir semblable grâce, et ce tant pour luy que pour touts princes et seigneurs et aultres, vassals et subjects de l'Empire, estant soubz sa charge, et que tous soient remis ès honneurs, biens et possessions, veu qu'il importe beaucoup pour remectre les affaires en bons termes et se prevaloir des moyens necessaires pour le service de S. M., et sy supplie aussy pour la grâce des seigneurs comte de Hollach (Hohenlohe), Ruppa et Berkert, comme pour aultres trois seigneurs d'Austriche et de Bohême, desquelz les noms sont hors de sa memoire, estant neantmoins de moindre condition et qualité que les susnommez suppliants, tous tres humblement pour la grâce et pardon.

« *R*. Quant au pardon general icy mentionné, il est tout cler et s'entend que la personne dudit comte y doibt estre comprise le premier, mais on escript pour tous au comte d'Onate, ambassadeur de S. M. pres l'Empereur, presentement à Ratisbonne, duquel il sera adverty de la resolution de S. M. I.

« 5. *D*. Quant aux 20,000 escuz promis en temps de paix, les accepte et en remercie très-humblement S. M. et S. A. les suppliant avec la mesme humilité qu'icelle somme soit assignée et hypothequée sur quelques maisons et terres où il se puisse retirer pour en jouyr et posseder au temps de paix, sa vie durante.



« *R.* Lui sera baillé hypothèque asseurée pour percepvoir les 20,000 escuz par an en temps de paix.

« 6. *D.* Quant à l'armée présentement en pied, lorsque les contributions viendront à cesser, et que le payement sera à la charge de S. M., Icelle pourra augmenter ou diminuer ladite armée, comme Elle trouvera convenir, pour s'en pouvoir servyr, soit de 8,000, 10,000 ou 12,000 hommes. Et par conséquent, les 15,000 escuz par mois luy estant retranchez, désire que l'on déclare quel traitement luy sera donné comme gouverneur et capitaine général de l'armée et des places et pays qu'il conquestera.

« *R.* Venant les contributions à cesser et par conséquent les 15,000 escuz par mois dont il est icy faict mention, sera donné pour sa personne 24,000 escuz par an, faisant 2,000 escuz par mois, qui est le mesme traitement que S. M. donne à ses capitaines généraulx et tel que jouyt le marquis Spinola.

« 7. *D.* Supplie très-humblement S. A. qu'Elle soit servye d'intercéder vers S. M. I. afin qu'il puisse estre honoré du tiltre de prince de l'Empire.

« *R.* Se faict toute instance envers l'Empereur afin qu'il luy veuille donner lettres de prince de l'Empire.

« 8. *D.* Et afin que la chose soit tant plus asseurée de part et d'aultre, il sera bien (soubz très-humble correction et dont il supplie très-humblement) que tout le susdit traicté soit ratifié par S. M. C. endéans les trois mois, ou plus tost, sy faire se peult, et le plus bref délay sera le meilleur; cependant il ne cessera de mesner, conduire et disposer le tout pour le service de S. M. C.

« *R.* S. A. promect que S. M. ratifiera le traicté dedans trois mois.

« Les soubscritz ont signé le tout cy-dessus à Bruxelles, le xe de febvrier 1623, en vertu de la charge et pouvoir a eulx donné par ledit sieur prince et comte Ernest de Mansfeldt.

« TOURNON, Jean FLAMANT.

« Faict à Bruxelles le dixiesme febvrier 1623 (1).

« ISABEL. »

On était d'accord sur tous les points, et il ne restait plus qu'à

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Wallenstein, t. II, p. 404.



procéder aux mesures d'exécution. On débattit d'abord la forme et la teneur du serment que Mansfeldt devait prêter au roi d'Espagne et à l'Infante (1). Ce point réglé, l'Infante dépêcha le capitaine Bonnet au comte d'Onate, afin de négocier près de l'Empereur, avec le concours de ce diplomate, la grâce de Mansfeldt et de ses amis. Les instructions de Bonnet lui enjoignaient de se rendre près de Mansfeldt, aussitôt qu'il aurait obtenu les lettres de grâce, et de recevoir le serment du Bâtard. Elles prévoyaient le cas ou celui-ci souleverait encore quelques difficultés sur certains articles encore un peu obscurs et l'autorisaient à donner au Bâtard les satisfactions les plus complètes.

Le jour même de la signature du traité, Flamant avait écrit un billet à Mansfeldt pour l'informer de l'heureuse issue de sa mission. Le 5 mars, Henin reçut de ce dernier un papier chiffré portant ces mots : « Je suis étonné de n'avoir nulles nouvelles seures pour traicter au nom de l'Infante. Il est de besoing que je l'aye promptement, car les Hollandais et le duc de Brunswick me pressent de me resouldre (2). »

Cependant l'inquiétude commençait à régner à Bruxelles. Bonnet avait quitté Ratisbonne pour se rendre, muni de ses pleins pouvoirs, auprès de Mansfeldt, et depuis qu'il était arrivé chez le Bâtard, on n'avait plus entendu parler de lui. Les espérances d'abord si vives s'étaient affaisées sous le poids du doute, et Sueyro ne craignait pas d'écrire au Roi : « La garantie qui repose sur des documents signés n'en est plus une, dès qu'on traite avec des fourbes. Ce ne sont jamais les signatures qui font défaut de leur part, témoins M. de Raville, M. le comte de Henin et le secrétaire Bruneau. Ils échangèrent avec Mansfeldt force compliments et force papiers, ce qui n'empescha pas ledit Mansfeldt de faire ce qu'il fist, et ce qui ne le discréditera pas le moins du monde parmi les siens (3). »

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Wallenstein, t. II, p. 398.

(2) Archives de la maison de Bournonville. Lettre en chiffres de Mansfeldt, sans date, et réponse du comte de Henin, datée de Bruxelles, le 5 mars 1623.

(3) Archives de Simancas. Estado 2313, f° 203.



A la fin de juillet, Flamant reçut une lettre émanant d'un des affidés de Mansfeldt, et dans laquelle on le pressait « d'user de toute diligence » pour obtenir une résolution, de crainte « que le retardement n'apportât quelque changement aux affaires. » Le signataire de la missive annonçait en même temps que Mansfeldt désirait vivement « s'embouscher avec ses frères les comtes Charles et Philippe de Mansfeldt (1). »

Au fond, ces instances n'étaient déjà plus qu'un leurre et Mansfeldt avait traité avec les Hollandais. On croyait le savoir à Bruxelles et le désappointement des ministres de l'Infante était plein d'amertume. « Terrible est l'obstination de Mansfeldt, écrivait le secrétaire Don Juan au Roi, car après avoir négocié un accommodement par l'intermédiaire de personnages qu'il envoya ici et obtenu tout ce qu'il demandait, il a tout laissé tomber. Cependant il faut convenir que si on pouvait l'attirer au service de S. M., on enlèverait à nos ennemis la plus grande partie de leurs forces (2). »

L'inexplicable disparition de Bonnet confirmait toutes les craintes, soulevait les plus sinistres conjectures. Flamant se rendit à Lingen et ne put rien apprendre, sinon que le capitaine y était passé peu de jours auparavant, se rendant à Bruxelles. Il écrivit à l'un des familiers du Bâtard, qui lui répondit que Bonnet devait être à Bruxelles « mais que peut-estre l'on ne vouloit pas que cela fust sceu (3). »

L'anxiété du comte de Henin était d'autant plus vive qu'il s'était porté fort pour Mansfeldt. Il s'adressa directement à ce dernier qui lui répondit en ces termes :

« Monsieur,

« J'ai bien reçeu la vostre par le trompette present porteur, concernant le capitaine Bonnet. En response, je ne puis vous dire

(1) Archives de la maison de Bournonville. Lettre du 19/29 juillet 1623, datée « du lieu où vous m'avez laissé. »

(2) Archives de Simancas. Estado 2313, f° 203.

(3) Archives de la maison de Bournonville. Lettre signée « celluy que vous scavez, » datée « du lieu où vous m'avez laissé, le 14 d'aoust 1623, » et adressée à Monsieur Flament, « la part où il sera. »



aultre chose sinon que je tiens fermement et pour asseuré qu'il est longtemps ja de retour près de vous, l'ayant à son départ fait conduire jusques à Lingen, lieu duquel le trompette m'a rapporté qu'il estoit passé, de sorte que je n'ay peu faire davantage pour luy que de l'avoir rendu en lieu de sureté, ne pouvant me persuader le contraire qu'il ne soit pieça arrivé chez soi (1), etc.

« *P. S.* J'eusse bien desiré d'avoir ce bonheur que de parler à monsieur le comte Philippe de Mansfeldt.

« De Liehr ce 41/4 aoust 1623.

« MANSFELDT. »

La froideur de cette lettre, le ton de scepticisme qui y régnait relativement à Bonnet, loin de calmer les inquiétudes de Henin, les portèrent au plus haut degré. Il résolut déclaircir nettement la situation, car seul, de toute la cour, il croyait encore à la bonne volonté du Bâtard et lui écrivit en hâte.

« Monsieur, J'ay receu la vostre du 14 d'aoust, et je voys que vous croiez que le capitaine Bonnet se soit retourné. Il est vray qu'il est arrivé à Lingen, et de là nous ne savons ce qu'il est devenu. Il n'est point arrivé en notre ville, où l'on fait une recherche fort exacte. Je crains qu'il luy soit arrivé un malheur, de sorte que si vous voulez faire quelque service à S. M. et vous accorder, il faudra envoyer quelqu'un avec votre resolution finale, pour en faire une fin en bref, et je vous asseure qu'on le recevra fort bien avec tous bons traitements, et je tiendrai la main qu'il retournera satisfait, si faire se peut. Faites donc ce coup là, il est temps, et vous en serez loué et estimé (2). »

Les illusions que nourrissait encore le comte furent cruellement déçues. Mansfeldt, feignant toujours de croire au retour de Bonnet, s'excusa et prétendit n'avoir personne à envoyer (3).

(1) Archives de la maison de Bournonville.

(2) Id. Minute du comte de Henin, sans date.

(3) « Monsieur, J'ay bien reçeu celle qui vous a pleu de m'escrire, vous remerciant de l'affection qu'il vous plaict m'y tesmoigner, que portez à l'advancement de mon bien : je crois qu'aurez particulièrement apprins l'estat de nos affaires par le sieur Bonnet, qui cause que



Bonnet ne reparut plus. Le bruit courut que Mansfeldt l'avait fait tuer, et on ne peut se dissimuler que l'affectation du Bâtard à maintenir que cet agent était à Bruxelles, donne un certain poids aux accusations dont il fut alors l'objet.

Flamant et Tournon, sentant la fausseté de leur position, quittèrent Bruxelles sans bruit. On n'entendit plus parler du premier. Le second eut des aventures diverses. Mansfeldt le dépêcha à Paris avec mission de réclamer le payement de 60,000 écus, qu'il prétendait lui avoir été promis par le Roi. La cour, pour se débarrasser de ses importunités, le fit partir pour la Hollande avec le sieur de Montherot. Il en revint bientôt pour faire des levées de cavalerie en France. Il s'endetta si fort dans ce recrutement qu'il se vit poursuivi judiciairement. Ne pouvant rien obtenir de Mansfeldt, dont il prétendait une restitution de 40,000 florins, il se réfugia à Nancy. En janvier 1624, Mansfeldt l'invita à le venir trouver en Angleterre, en promettant de lui donner de l'argent. Tournon partit aussitôt pour Calais. Il y rencontra Halberstadt qui lui « commanda de séjourner dans cette ville et de s'embarquer avec luy, luy faisant entendre qu'il luy feroit faire ces affaires aussitost son arrivée près du comte de Mansfeldt. » Tournon se laissa d'autant mieux persuader qu'il reçut grand accueil du duc de Chaulnes, gouverneur de la province, qui se trouvait alors à Calais. Cinq à six jours s'étaient ainsi passés, lorsqu'un matin, le sieur de la Rivière, sergent-major de Calais, vint trouver Tournon et lui exhiba un ordre du Roi de se rendre immédiatement à Paris, pour y être confronté avec un sieur de Lalande, qui avait été jeté à la Bastille sur une plainte en concussion de Mansfeldt. L'hésitation était d'autant moins possible qu'une escorte de cavalerie, commandée par le sieur de Bonnivault, attendait Tournon dans la rue. Celui-ci partit donc sur l'heure avec ses gardiens. Ils n'étaient plus qu'à

je ne vous en entretienderay pas. Quant aux ouvertures que vous me faictes touschant l'envoy, je ne scay quelle personne que j'y puisse envoyer ou qui voulut entreprendre ce voyage, tellement que je vous prie de m'excuser, etc. » De Gritzil ce 11/21 septembre 1623. (Archives de la maison de Bournonville.)



deux lieues de Pecquigny, quand ils croisèrent plusieurs cavaliers qui paraissaient se diriger sur Calais. On s'arrêta et on prit langue. Les cavaliers racontèrent que le grand prévôt de Paris était à Pecquigny, avec une suite de 30 à 40 chevaux, et qu'il attendait l'arrivée des personnes amenées par le sieur de Bonnivault. Sur cette donnée, Tournon s'imagina que Mansfeldt le faisait arrêter pour se défaire de lui et que la confrontation avec l'accusé Lalande n'était qu'un piége. Il profita de la nuit pour se glisser sur l'accotement du chemin et gagna Hesdin, ville de l'Artois espagnol. Sa qualité d'ancien colonel de Mansfeldt attira sur lui l'attention de Spinola et, sur l'ordre de l'Infante, le comte d'Hoogstraten le fit mener à Bruxelles pour y être interrogé. Il sortit probablement de cette épreuve à son avantage, car peu après Spinola lui donna de l'emploi dans son armée (1).

On sut par lui combien Mansfeldt avait été de mauvaise foi dans ses négociations, mais déjà l'Infante était parfaitement édifiée à cet égard.

La mystérieuse rupture des négociations engagées par l'intermédiaire de Tournon et de Flamant avait excité autant de regrets à Madrid qu'à Bruxelles. Dans une séance du conseil d'État, le comte de Gondomar dit hautement qu'il ne pouvait se résoudre à regarder comme impossible la réduction de Mansfeldt au service du Roi, et conseilla d'inviter l'Infante à user de tous les moyens en son pouvoir pour atteindre ce but. A ses yeux, quelque fut le prix que se fit payer Mansfeldt, le sacrifice serait léger en comparaison des dépenses énormes imposées par la nécessité de le combattre, et puisqu'il avait été plusieurs fois sur le point de conclure, le gouvernement de l'Infante ne devait rien négliger pour renouer le fil des négociations et mener celles-ci à bonne fin (1).

L'occasion de mettre ces conseils à profit ne tarda pas à se présenter. Les mauvais jours étaient venus, avec l'hiver, pour

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasses 565, 566, 567, 573.

(2) Archives de Simancas. Estado 2107, fº 20.



Mansfeldt, et de nouveau il tendit la main à l'Infante. Revenant sur la lettre que le comte de Henin lui avait écrite au mois d'août précédent, et à laquelle il avait répondu avec tant de dédain, il expédia au comte un sieur Daniel Bittor, marchand de Strasbourg, avec mission de renouer les pourpalers d'accommodements. Bittor était porteur d'instructions particulières et d'un projet d'accord entièrement nouveau. Sa lettre d'introduction près du comte est curieuse par la désinvolture avec laquelle le Bâtard, ne tenant aucun compte du passé, dictait ses conditions :

« Monsieur, écrivait-il, depuis ma dernière response à celle que vous m'avez envoyée, ou vous aurez entendu que pour ce temps-là, je ne me pouvois résouldre qu'à ce que j'avois desclaré au capitaine Bonnet, considerant ce que vous m'avez mandé, à scavoir : que je vous envoyasse par escrit des demandes légitimes et équitables, et que sans doute, elles me seroient accordées, j'ai estimé vous debvoir tracer ces lignes et y joindre quelques articles, lesquels vous trouverez, a ce que j'espere, raisonnables. Que si on les veult accepter et les nous accorder, aussy y conviendrons-nous selon que l'honneur et debvoir nous y oblige. Vous prians de moyenner que je puisse avoir prompte response la-dessus, je me signe

« Votre très-humble serviteur,

« E. MANSFELDT.

« De Gritzil, 4/14 de novembre 1623. »

Le projet que le marchand strasbourgeois remit au comte de Henin, était ainsi conçu :

« Articles suyvant lesquels nous désirons traitter, y comprins tous les haults et bas officiers et soldats, qui ont été ou sont encores du corps de ceste armée, duquel estat, qualité qu'ils soient ou puissent estre ;

« Que nous aurons un général pardon de S. M. I., tant pour les haults que bas officiers et soldats duquel estat, qualité et condition qu'ils soient ou puissent estre, sans exception quelqu'une, et la restitution de touts biens, dequels noms ils puissent



estre gisant ou non gisant, qui seront remis en mains à ceulx qu'ils appartiennent, soit qu'ils ayent esté alienés à d'aultres, ou non, soubs quelque prétexte que ce puisse estre, mesme avant l'accomplissement ou confirmation de l'accord, et posséderont et jouyront de l'un et de l'aultre paisiblement, sans molestation, ni aulcune recherche, comme auparavant, en sorte que le passé ne sera plus renouvelé, ny n'en sera fait mention quelconque à l'advenir, ains sera oublié et mis soubs pieds pour jamais;

« Que S. M. I. permettra non-seulement que tous ceux qui sont de ceste armée généralement, sans exception, ayent à rechercher, demander et recepvoir leurs arriérages et gages, qu'ils ont déservy, tant au royaulme de Bohême que pays d'Austriche, hault et bas Palatinat, et aultres lieux de l'Empire, ains commandera qu'ils leur soient payez, mesme aussy qu'un chascun qui nous est redevable, soit Estats, villes ou bourgeois, chrestiens ou juifs, et nommément les villes de Haguenau et Obernahe, et aultres, comme aussy les juifs d'icelles et de Francfort et d'aultre part pareillement ce que le pays d'Eichsfeldt demeure redevable et tous aultres, soit par promesses, contrainctes ou non contrainctes et aultrement, de quoy que ce puisse estre, seront tenus de nous payer et satisfaire avant que nous licentions ou désarmions, ou bien sera l'argent, tant de nos gages cy devant mentionnés que desdites debtes, mis en dépost en lieu neutre, comme est S. M. de Danemark, afin qu'après le licentiement nous le puissions aussitost touscher. Toutefois pour donner satisfaction à la soldatesque, nous sera délivré une partie de cest argent avant le licentiement;

« Et d'aultant que durant la guerre quelques vexations, exactions et dommages, qui n'ont peu estre empeschez, peuvent avoir esté commis en pays et lieux divers, que nous aurons semblablement asseurance de S. M. I. que aulcuns de ceste armée ou intéressez d'icelle, qui y ont cy-devant servy et servent encores, soit haults ou bas officiers et soldatz, de quelle qualité ou condition qu'ils soient, n'en seront recherchez n'y molestez des électeurs ou princes ecclésiastiques ou séculiers, États, républiques, villes, moins faict desplaisir par aulcun d'iceulx, lesquels



pourroient prestendre réparation ou restitution de semblable dommage ;

« Veu aussy que pour l'entretenement de ceste armée, il nous a fallu lever et recueillir des deniers de part et d'aultres, en divers lieux de l'Empire et aultres points, où nostre crédit est jusques icy attaché et celuy de nos officiers, que nous aurons pareillement asseurance de S. M. I. que personne de ceste armée n'en sera recherché ny molesté, ny les intéressez, et que personne, quel qu'il soit, n'aura rien à prétendre ny demander sur nous, ny nos officiers ou soldatz, pour telle ou semblable debte en façon quelconque ;

« Que tout ce qui a esté baillé en garde par ceulx de nostre armée indifféremment en quel lieu que ce soit, entre les mains de quelques amis, quelque chose peu ou beaucoup, de quel nom que ce puisse estre, soit restitué ou rendu à qui les aura baillé en garde sans contredit, et de ce, nous aurons asseurance certaine ;

« Qu'au licentiement de nostre armée, nous serons conduictz en lieu libre et seur, de là ou chascun qui aura esté en icelle, sans exception, pourra se retirer là où bon lui semblera, franc et libre, sans empeschement quelconque, ny aulcune molestation ;

« Qu'au désarmement ou licentiement de ceste armée, ces articles cy-dessus mentionnés, et nommément le général pardon pour tous ceulx de ceste armée, sans exception, restitution des biens indifféremment tant pour l'une que pour l'aultre nation qui ont esté et sont encores des corps de ceste armée, que nos gages et ce qui nous est deu, tant d'un que d'aultre costé, icy spécifiés, nous seront payés, et que nous serons quittes de toutes les prétentions qu'on peut avoir sur nous, tant d'une que d'aultre part, dans l'Empire, comme aussy qu'un chascun pourra aller, après le licentiement, où bon lui semblera, seront publiez à son de trompe par toutes les principales villes de l'Empire, et signifié en touts endroicts que le commandement de S. M. I. est tel. Et en cas que quelques entreprinses ou voyages se fissent contre les infidèles, Turcs ennemys de la chrestienté, que par la bonne



entremise de S. M. I. nous sera donné la charge et qualité de général pour le Pape sur toutes les troupes qu'il y enverra, où nous espérons nous en acquitter avec honneur, réputation et au contentement de la chrestienté (1). »

On croit rêver en lisant ces insolentes prétentions que couronne, en les couvrant de ridicule, l'aspiration hypocrite à guerroyer contre les infidèles et à remplir la charge de généralissime des troupes du Pape. Il faut relire ces articles et la correspondance qui en suivit l'envoi pour se figurer que Mansfeldt les ait écrits sérieusement, qu'il ait réellement pensé à les proposer à l'Infante. Le cynisme d'avide cupidité qui règne au fond de chacun d'eux, entremêlé d'une crainte basse des châtiments si justement mérités, est le signe unique qui en puisse faire constater l'authenticité, en dehors des preuves matérielles. Ainsi donc, ces hommes qui pendant six années avaient pillé, ravagé, incendié, désolé la Bohême et l'Allemagne, allaient s'abriter derrière l'Empereur contre les plaintes des malheureux et des faibles ruinés ou déshonorés par eux. Et ce n'était pas assez pour eux de jouir en paix du fruit de leurs vols et de leurs rapines, il fallait que l'empereur se fît l'exécuteur de leurs hautes œuvres contre les villes ou les princes qui avaient su se soustraire à leurs exactions, et proclamât la légalité de leur banqueroute vis-à-vis de leurs créanciers! Et pour ces actes d'infamie qui eussent couvert le nom de Ferdinand de honte et d'exécration, que daignait promettre le misérable chef de bandes, que la Frise épuisée, exaspérée, se disposait à rejeter de son sein par un dernier effort? Rien, si ce n'est de daigner prendre au nom du Pape, le commandement des armées chrétiennes contre les Turcs. Singulier général chrétien, que cet homme assez taré pour qu'à sa mort le bruit de son apostasie au mahométisme ait trouvé créance en Allemagne!

Une indignation profonde dut saisir l'Infante à la lecture de ces monstrueuses exigences. Son premier mouvement fut de les repousser sans y répondre, mais sur les instances du comte de

(1) Archives de la maison de Bournonville.



Henin, qui fit remarquer que les articles proposés par le Bâtard concernaient exclusivement l'Empereur, elle fit expédier le projet purement et simplement à ce souverain. Mansfeldt étonné de ne pas recevoir de nouvelles du comte de Henin, lui écrivit de nouveau le 22 décembre en lui envoyant copie de ses propositions. Sa lettre était sèche et quelque peu impérieuse (1).

Le même jour il s'adressa à son frère Phillipe, en le priant de faire instance pour qu'il lui fut fait réponse sans délay, et de tâcher de venir lui-même à Lingen (2).

(1) « Monsieur, Je vous ay desjà escrit par deux fois et envoyé des articles sur lesquels je désirerois traitter. Or, doubtant si mes lettres vous seront parvenues par la voye des marchants, ainsy que je vous les ay mandé, je vous ay bien voulu faire encor la présente et y joindre les mesmes articles, en l'envoyant par la voie de Lingen, afin qu'elle vous parvienne tant plus seurement et promptement; vous priant, en cas que l'on désire de traitter de la part de la Sérénissime Infante de moyenner que l'on envoy subitement vers Lingen authorisé à ce faire, afin que l'on n'arrive trop tard, ainsy qu'est arrivé la dernière fois en l'envoy du capitaine Bonnet, et qu'en tirant l'affaire à la longue, je n'accepte d'aultres conditions qui me sont proposées et qui ne permettent pas de délay, et attendant, etc. » De Gritzil ce 12/22 décembre 1623.

(2) Monsieur, Escrivant à monsieur le duc de Bournonville, luy envoyant quelques articles sur lesquels je me déclare de traitter, si la Sérénissime Infante se veult entendre, je n'ay voulu obmettre de vous tracer ces lignes sur le mesme subject et faire entendre qu'au cas que l'on désire de traitter, qu'il sera expédient que l'on envoye promptement à Lingen quelqu'un bien authorisé sur ce subject, afin qu'il n'arrive comme est dernièrement le capitaine Bonnet et qu'en tirant l'affaire à la longue je n'accepte aultres conditions qui me sont présentées. Je désirerais fort que vous vinssiez jusqu'au dit Lingen avec ceux ou celuy qui seront envoyez au dit lieu pour ce subject. Vous priant de me conserver vos bonnes grâces, je demeure,

« Monsieur,

« Vostre très-affectionné frère,

« Er. MANSFELDT.

« De Gritzil ce 12/22 décembre 1623.

« Suscription :

« *A Monsieur mon frère,*

« *Le comte Philippe de Mansfeldt.* »



Déjà le comte de Henin avait avisé, le 19 décembre, le Bâtard de l'envoi des articles à l'Empereur, en se bornant à ajouter « qu'il tiendrait la main en tout ce qui serait de son pouvoir pour qu'il put estre content (1). »

Peu satisfait de cette réponse vague et tout à fait évasive, et ne voyant arriver personne au nom de l'Infante, Mansfeldt mit son noble correspondant en demeure de se prononcer immédiatement : « Celle qu'il vous a pleu me rescrire du 19 du présent, lui manda-t-il, ma esté bien rendue. Je vous remercie bien affectueusement de la peine qu'il vous a pleu prendre. Mais comme je vous ay mandé qu'il fault user de diligence en cest affaire, aussy vous diray-je d'abondant, que je ne puis attendre longtemps après la response des articles envoyés, ou bien me faudra accepter les conditions qui me sont présentées, mes moyens ne me permettant pas d'entretenir une armée à mes frais et despens. Et combien que cesdites conditions que l'on me présente pour tenir cest armée sur pied sont acceptables, si est ce que j'aimerois mieulx m'en deffaire avec bonne manière suyvant lesdits articles que la maintenir plus longtemps ensemble, afin qu'un chascun puisse aller où le désir et volonté l'induira, vous priant, etc. (2). »

Enfin une dernière lettre chiffrée et sans date, portant sur sa suscription les recommandations de la plus grande urgence, parvint à Henin. Ce n'était plus le ton hautain du superbe qui se sent redouté et qui exploite le péril dont il menace lui-même le faible, mais le cri de désespoir de l'homme acculé à ses dernières ressources. « Je vous ay fait scavoir que j'étois pressé de Hollande et de Brunswick et je le suis encore plus que devant, principalement, que tout me manque. Par nécessité il faudra que je face ce que je ne voudrois et par conséquent je ne pourroy faire ce que j'ay promis. Faites donc qu'on remedie au plus tost, ne le faisant je suys exempt de blasme (3). » Mais la mesure était

(1) Archives de la maison de Bournonville. Minute datée du 19 décembre 1623.

(2) Id. Lettre datée de Gritzil, le 4 janvier 1624-25 décembre 1623.

(3) Id. Lettre sans date en chiffres (signée général).



plus que comble. Le vase avait débordé. On savait enfin à ne plus pouvoir en douter que Bonnet avait été assassiné par les sicaires du Bâtard (1), et le comte de Henin, profondément froissé et humilié du rôle que celui-ci lui avait fait jouer, refusa de le continuer plus longtemps.

Quelle autre réponse pouvait-on faire d'ailleurs aux extravagantes propositions de l'aventurier que celle d'un silence méprisant? Alors que, pour la première fois peut-être, Mansfeldt désirait sincèrement un accord, il vit échouer toutes ses démarches, sans avoir même pu obtenir la grâce de voir ses offres discutées et prises au sérieux. Désormais il était jugé et ne pouvait plus tromper personne à Bruxelles. Cependant son frère Charles, alors aumônier général de l'armée espagnole aux Pays-Bas, étant allé le trouver, le bruit courut qu'il avait été chargé par l'Infante d'instructions secrètes. L'ambassadeur de France à Bruxelles, repétant ce que déjà il avait signalé, saisit la rumeur au bond, et joua l'indignation. « L'Infante, écrivit-il, a dépesché à Mansfeldt un sien frère, aumosnier et chapelain de S. A., avec charges et instructions secrètes. Le Nonce et le Père Hyacinthe, avec qui j'en ay devisé, blasment infiniment ceste action, tesmoygnant apparemment que l'hostilité et interest sert de fanal aux Espagnols, au lieu de religion, observant contre raison la maxime que tout ce qui leur est utile est honneste. Nous verrons les fruictz de cette négociation et sonderont directement le dessein qu'ils pourraient concevoir et projecter, à quoy ce bon Père ne pénètre nullement par les discours qu'il a eu avec le marquis (Spinola) et le cardinal (de la Cueva) (2). »

Charles de Mansfeldt n'avait aucune mission, Péricard se scandalisait inutilement et les efforts du Père Hyacinthe pour sonder les noirs desseins des Espagnols étaient faits en pure perte. La vérité est que l'Infante, le marquis et le cardinal ne

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse n° 565.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay, 228/41.



pensaient absolument plus à traiter avec le Bâtard. Seul de toute la cour d'Isabelle, Jacques Bruneau, l'ancien compagnon du comte de Henin, conservait l'espoir d'amener Mansfeldt à récépiscence.

Au mois de décembre 1625, il écrivit au Roi « que Mansfeldt se trouvant en ce moment delaissé par la France et dégoûté de l'Angleterre, mal satisfait de la Savoie et brouillé avec Halberstadt, il jugeait l'occasion favorable pour essayer de le gagner, et que s'il n'y avait personne aux Pays-Bas pour traiter cette affaire, on pourrait trouver quelqu'un en Angleterre, ayant la permission de promettre à cette personne une bonne récompense (1).

Philippe IV communiqua cet avis à l'Infante, en la priant « d'examiner s'il n'y auroit pas moyens de gagner Mansfeldt, et les ayant, de le faire, et au cas que Jacques Bruneau se trouvât à Bruxelles, de lui ordonner qu'il dit ce qu'on pourrait faire en cela (2). »

Un projet de lettre dans ce même sens au comte d'Ossone, ambassadeur d'Espagne à Vienne, fut en même temps soumis à l'Infante. Mais cette princesse avait perdu toutes ses illusions sur la possibilité de traiter avec le Bâtard, et sa réponse, aussi nette que sensée, clora dignement ce chapitre.

« Et quant à tacher de réduire Ernest de Mansfeldt au service de V. M., on a traité différentes fois de cela, et lui a déclaré de consentir à différentes choses, et puis, ayant arrivé au point où cela aurait dû se faire, il n'en a rien fait, et quand même il voudrait le faire à présent, les conditions seraient telles qu'il faudrait les luy octroyer, ce qui monteroit à des plus grands frais qu'il n'en viendroit de profits (3). »

(1) Archives de la maison de Bournonville. Lettre en chiffres sans date.

(2) Archives du royaume de Belgique, vol. 212, nº 39. Lettre de Madrid, du 4 janvier 1626.

(3) Id. vol. 212, nº 42. Lettre de Bruxelles, du 16 février 1626.



CHAPITRE XIX.

Opinion de Camerarius sur Mansfeldt et Halberstadt. — Dissentiments entre la cour de Frédéric et le prince d'Orange. — Efforts des Hollandais pour former une coalition contre l'Empereur. — Ambassade du sieur de Sommelsdyck en Angleterre. — Jacques Ier d'Angleterre et son Parlement. — Rupture du mariage espagnol. — Tendances et aspirations pacifiques de la cour d'Espagne. — Incidents diplomatiques. — Le marquis de la Jnojosa et don Carlos Coloma. — Politique de la France. — Mansfeldt entre en relations secrètes avec le gouvernement français. — Aventure de Mansfeldt à Compiègne. — Ses propositions. — Il va à Londres. — Jacques lui fait un brillant accueil et le prend à son service. — Halberstadt à Londres. — Mansfeldt retourne en France. — Mission du sieur de Sommelsdyck en France. — Traité de Compiègne. — Ambassade du sieur d'Espesses en Hollande. — Plans de campagne. — Mansfeldt à la Haye. — Son naufrage. — Mansfeldt et Halberstadt à Londres.

Lorsque l'on considère Mansfeldt à la lumière des documents contemporains, il est difficile de s'expliquer l'engouement et l'admiration dont il a été l'objet de la part de certaines écoles historiques qui, pour être aveuglées par la passion, n'étaient cependant dépourvues ni d'intelligence, ni de savoir. Le parti pris de forger un héros, en dépit de l'histoire, les nécessités du système de dénigrement suivi contre Ferdinand II, Maximilien de Bavière et Tilly, et enfin la présomption aveugle entretenue par les haines de sectes, ont seuls pu amener une si étrange aberration. Faute de saints, la passion révolutionnaire se crée des dieux, trop souvent pétris de fange et de sang, dont le mérite



se mesure aux calamités qu'ils ont causées, aux ruines qu'ils ont faites. Faute de légendes, elle se forge des fables historiques dont les héros, coulés en bronze ou taillés dans le marbre, attestent avec éclat l'abaissement du siècle qui les dressa sur leur piédestal. C'est ainsi que la glorification de Mansfeldt témoigne autant de l'ignorance volontaire de ses apologistes que de la crédulité prodigieuse de notre époque. De son temps, on ne l'admirait guère, et le mépris formait le fond du sentiment général à son égard. La correspondance du fanatique Camerarius, cet infatigable artisan de conspirations et de machinations contre l'Empereur et sa propre patrie, nous fournit de précieux renseignements sur le degré d'estime dont le Bâtard jouissait soit près des États Généraux, soit à la petite cour de l'ex-roi de Bohême.

Le 28 février 1622, il exprimait déjà ses inquiétudes sur la conduite de Mansfeldt, qu'il croyait prêt à abandonner la cause de Frédéric (1). « On a lieu, écrit-il un peu plus tard, d'être en souci du comte de Mansfeldt, et le roi de Danemark n'a pas la moindre confiance en lui. On ne peut voir, selon ce prince, dans l'armée du Bâtard qu'une aggrégation de furieux (2). »

Le 28 avril, informé du départ secret de Frédéric pour le camp du Bâtard, il s'écrie : « Dieu veuille que l'armée de Mansfeldt n'agisse pas en présence du Roi, comme elle l'a fait en Bohême, sinon tout est perdu (3). »

Ce vœu, qu'il répète six mois plus tard (4), montre combien les excès de Mansfeldt et de ses bandes les avaient rendu odieux à leurs propres amis. Aussi Camerarius mandait-il encore le 26 novembre : « Je crains que les affaires de Mansfeldt n'aient une issue fâcheuse (5), car il est sans ressource pour les soutenir. »

Il n'est pas hors de propos d'ajouter que Christian d'Halberstadt inspirait non moins de répulsion au fougueux conseiller de

(1) Soeltl, *Der Religions-Krieg*, t. III, p. 144.
(2) Id. *Ibid.*, p. 151, 25 mars 1622.
(3) Id. *Ibid.*, p. 153.
(4) Id. *Ibid.*, p. 167.
(5) Id. *Ibid.*, p. 169.



Frédéric. « Il s'est commis ici par l'ordre du duc, un fait grave que je regrette vivement et qui a motivé l'arrestation de son premier domestique. Nous faisons en secret tous nos efforts pour qu'il n'en rejaillisse rien sur le duc (1), s'il ne se convertit et s'il n'apprend à craindre Dieu, nous n'avons rien à espérer de lui. »

Ainsi s'exprimait Camerarius le 22 juin 1623, sur le compte du féroce routier, qui fut l'émule jaloux de Mansfeldt. Impatient de jouer un rôle, irrité de ne compter pour rien dans les événements, plein d'illusions et mécontent du Roi lui-même, il exhalait ses plaintes avec une amertume dont le fiel n'épargnait personne.

« Quoique nous entreprenions, écrivait-il le 21 août, nous ne réussirons à rien tant que le roi d'Angleterre ne donnera pas directement à notre Roi l'argent qu'il prodigue à Mansfeldt, et tant qu'il n'abandonnera pas ce dernier à ses destinées. Mais s'il fait ce que je souhaite, et si le roi de Bohême peut s'approcher de la Silésie, ne fût-ce qu'avec une petite armée, nul doute que la Bohême entière et les autres provinces ne se soulèvent en notre faveur. Écrasées par une odieuse tyrannie, elles n'aspirent qu'à secouer le joug. Du moins nous ferions sortir le Roi des appartements des femmes, où il passe sa vie dans l'oisiveté, et il laisserait à ses enfants quelque exemple de vertu à imiter (2). »

A la Haye, on ne partageait ni les illusions de Camerarius à l'égard de la Bohême, ni les antipathies contre Mansfeldt et Christian. Le prince d'Orange ne faisait aucun cas de Frédéric et lui préférait les deux aventuriers, instruments plus dociles entre ses mains et qu'il pouvait briser à son gré. Les émigrés allemands ne s'entendaient que sur un seul point avec les Hollandais; à savoir, la nécessité de déterminer Jacques Ier à des mesures plus énergiques pour alimenter la guerre d'Allemagne.

Les victoires de Tilly, la progression ascendante de l'autorité impériale inquiétaient vivement les États Généraux. En vain

(1) Soeltl. *Der Religions-Krieg*, t. III, p. 190.
(2) Id. *Ibid.* p. 193, t. III.



Ferdinand et Maximilien s'efforçaient-ils, par leurs lettres comme par leurs actes, de rassurer les Provinces-Unies sur leurs intentions, en vain se montraient-ils sourds à toutes les démarches de l'Espagne, qui ne cessait de leur signaler avec raison la Hollande comme le foyer de la guerre et de la révolte, rien ne pouvait calmer les anxiétés des Hollandais. Ceux-ci sentaient parfaitement le péril dont les menaçait l'unité de l'Allemagne et leur esprit positif ne se rendait pas compte des calculs égoïstes et étroits qui empêchaient les princes de la Ligue de faire cause commune avec l'Espagne contre eux. Ils ne croyaient pouvoir vivre en sûreté qu'à la condition de jeter tout autour d'eux des brandons incendiaires. La puissance espagnole leur apparaissait encore avec son ancien prestige de force et de grandeur, et ils craignaient d'en être écrasés, s'ils lui permettaient de s'abattre de tout son poids sur leur pays.

D'ailleurs, la guerre était nécessaire à la maison d'Orange, pour affermir son influence et produire dans les esprits, alors profondément divisés par des questions religieuses, une diversion salutaire. De là, l'infatigable activité de ses membres et de ses partisans à susciter partout des ennemis à l'Espagne et à l'Empereur, de là, l'incessant travail de leur diplomatie près de toutes les cours de l'Europe pour amener une coalition contre leurs ennemis, de là enfin, la facilité prodigue avec laquelle ils fournissaient constamment de nouvelles ressources à Mansfeldt et à Christian, qui ne se lassaient pas plus de se faire battre que les États Généraux de leur fournir de nouvelles armées.

La fâcheuse tournure des projets de mariage, longtemps nourris entre l'Angleterre et l'Espagne, leur offrait une occasion trop séduisante, pour qu'ils ne la saisissent pas. Dès le 9 février 1624, ils députèrent les sieurs de Sommelsdyck et Joachim en Angleterre, avec mission de ne rien ménager pour entraîner Jacques Ier à déclarer formellement la guerre à l'Espagne.

La circonstance était d'autant plus favorable que l'opinion publique en Angleterre était fort échauffée dans ce sens. Les ambassadenrs hollandais furent munis de lettres pour les princi-



paux personnages de la cour, les ducs de Buckingham et de Leicester, le marquis de Hamilton, les comtes de Pembroke, d'Arundel, de Carlisle, de Southampton, etc., et eurent ordre de s'entendre avec le sieur Valerezzi, ambassadeur de Venise à Londres (1).

Le succès de cette ambassade était regardé comme certain à la Haye : on y disait que le Roi avait reconnu qu'il se couvrirait de honte en abandonnant ses alliés d'Allemagne et ses propres enfants, et qu'à Rome même on flétrissait le duc de Bavière comme une pierre de scandale pour le christianisme entier, à cause de sa passion de régner (2).

Sommelsdyck et Joachim s'embarquèrent le 26 février. Lorsqu'ils arrivèrent à Londres, le Parlement était réuni, et dans son discours d'ouverture, Jacques avait annoncé la rupture du mariage espagnol, excusant la persistance de ses négociations par son amour pour la paix. Il ajouta que le duc de Buckingham ferait au Parlement une relation détaillée de tout ce qui s'était passé à cet égard, et termina par un appel aux bons conseils de ses communes. « Comme un bon jardinier, dit-il, je m'efforce d'arracher les mauvaises herbes, pour laisser mieux pousser les bonnes et je serais heureux de faire disparaître tout ce qui peut être une cause de dissentiment entre vous et moi. »

Quelques jours plus tard, les communes lui présentèrent une adresse indiquant les différents griefs dont elles sollicitaient le redressement. Le Roi s'empressa d'y faire droit, et Buckingham vint, par son ordre, lire aux deux Chambres réunies l'exposé

(1) A M. Valerezzi, ambassadeur de la S. République à Londres :
« Messieurs, Les interestz de votre République et de la nostre estant uniz et communs aux délibérations qui se font en la cour du Roy de la Grande-Bretagne, sur les importantes matières que le retour de monsieur le Prince de Galles de son voiage d'Espaigne semble avoir produittes... nous avons commandé aux sieurs de Sommelsdyck et Joachim, nos ambassadeurs... de saluer Votre Excellence de nostre part et de vous prier de vouloir contribuer vostre expérience, conseilz et adresse à la direction et facilitation de leur besoigne. » (Archives de la Haye. Duitsland).

(2) Archives de la Haye. Duitsland, 15 janvier 1624.



officiel de la marche des négociations matrimoniales avec l'Espagne et des causes qui avaient amené leur rupture. Ce document contenait les accusations les plus graves contre l'Espagne et un réquisitoire en règle contre l'ambassadeur anglais à Madrid, lord Digby, qu'il signalait comme ayant trahi les intérêts les plus chers du roi. Le marquis de La Inojosa, ambassadeur d'Espagne à Londres et don Carlos Coloma, envoyé de l'Infante, protestèrent avec énergie et se plaignirent au roi des attaques calomnieuses du favori. Mais le Parlement, dans une nouvelle adresse, déclara que le duc n'avait rien dit qui put blesser le roi d'Espagne, et par une série de votes arrêta : 1° Qu'il ne serait plus prononcé un seul mot sur le mariage du prince de Galles avec l'Infante d'Espagne ; 2° que les négociations relatives à la restauration du Palatin seraient rompues et que la restitution du Palatinat serait désormais poursuivie par les armes ; 3° qu'il y avait lieu de déclarer la guerre à l'Espagne. A l'appui de ses votes, le Parlement se déclara prêt à tous les sacrifices financiers qui seraient jugés nécessaires.

Jacques s'effraya de cette fougue belliqueuse et, pour la calmer, attira adroitement l'attention des communes sur les énormes dépenses qu'entraînerait la guerre. La réponse aux députés des communes est trop intéressante par le fond, trop curieuse par le style pour que nous n'en donnions pas quelques extraits (1).

« Il est vray qu'ayant esté tous le cours de ma vie un Roy paisible et ayant eu l'honneur, en mon tiltre et devise, d'estre nommé *Rex pacificus*, de m'aller embrouiller en une guerre sans nécessité, c'est chose si esloignée de mon naturel et de l'honneur que j'ay eu au dedans et au dehors, pour avoir tasché d'eviter l'effusion du sang chrestien, duquel il s'en est tant versé, tant contre mon cœur, que n'est qu'elle soit de si grande nécessité que je la puisse appeler comme d'autres disent plaisamment des femmes : *Malum necessarium*, j'y entreray mal volontiers.

« Et il faut que je vous die qu'on m'a présenté de nouvelles offres pour la restitution du Palatinat, et icelles depuis l'ouverture du Parlement, beaucoup meilleures que jamais auparavant.

(1) Archives de Turin. La réponse royale est du 5/15 mars 1624.



« Mais ne m'estimez pas un Roy tel, que, en vérité d'affection, voulusse demander vostre advis, et puis estre si insolent de vous charger d'un si grand mespris que de le desdaigner ou evitter. Mais comme en l'Evangile la règle est, si un Roy veut faire la guerre, il doibt projetter avant, voir comment il en pourra venir à bout, ainsi faut-il que je prevoye premièrement qu'il y ait un juste subject de guerre, et secondement comment j'en puisse sortir avec honneur.

« Quant à la cause de mes enfans, je suis maintenant agé et pourroys avec Moïse, me resjouir de veoir la terre de promission du haut de la montaigne, descouvrant quelque esperance de la restitution du Palatinat, autrement j'en auray un très-grand regret et finiroys ma vie avec un cœur triste et desconforté. Et au dernier Parlement, j'ay souvent repété une particularité et seray toujours de la mesme opinion, que je ne desire pas un sillon de terre en Angleterre, Escosse ou Irlande, sans la restitution du Palatinat.

« Mais que je vous informe un peu des difficultez de l'affaire, et c'est icy le propre but et définition d'un Parlement, qui prend son nom de la consultation et de la communication d'advis entre le Roy et son peuple.

« C'est un malheureux homme qui conseillera au Roy, et c'est chose non chrestienne, de rechercher par du sang ce qui se peult avoir par voye de paix. Et je pense que vos intentions ne sont pas de m'engager en une guerre, que quant et quant vous ne consideriez combien elle requiert. Mes propres nécessitez sont assez cogneues : j'ay eu la moindre assistance de Parlement, d'aucun Roy qui ait tant regné.

« A présent il faut que je vous fasse scavoir que mes impuissances se sont accreues par la despense du voyage de mon fils en Espagne, que j'ay portée pour son honneur et pour l'honneur de ceste nation, outre l'envoy des ambassadeurs et l'entretien de mes enfants.

« En assistant le Palatinat je me suis chargé d'une grosse debte sur le roy de Danemarq, que je ne scauroys payer. Les Païs-Bas qui, pour le regard du voisinage, sont les plus propres



à servir pour le recouvrement du Palatinat, sont réduits à une marée si basse, que si je ne les assiste, ils ne seront pas capables de subsister.

« Mes enfans (je proteste devant Dieu) ne mangent aucun pain que par mes moïens. Il faut que je les entretienne et ne puis les laisser en besoin.

« Cependant, jusqu'à ce que le Palatinat soit recouvert, mes douanes sont la meilleure part de mon revenu, et, en effet, tout ce que j'ay de quoy vivre. Toutes lesquelles sont baillées en ferme et s'il y a besoin, ces contracts doibvent estre annulez, ou bien il faudra faire de la defalquation.

« Un subside requiert un long temps à estre fourni ; et si vous m'assistez par ce moïen là, je ne puis le prendre par avance, car ce seroit en manger une grande partie. Le cas estant tel, d'entrer en guerre, ce seroit monstrer nos dents, sans faire autre chose.

« Je vous remercie de vostre avis et y veulx penser serieusement, vous priant d'en faire de mesme à ces points. Mon trésorier, à l'office duquel il appartient, vous informera plus amplement de mon Estat. Voyci comme librement j'ouvre mon cœur devant vous, car je tasche de gagner vos cœurs. Ayant vos cœurs, vos aides ne me scauroient manquer, car c'est le cœur qui ouvre la bourse et non pas la bourse le cœur.

« Je veux traicter franchement avec vous : monstrez moy les moïens de faire ce que vous désirez. Et si je manque de résolution pour entrer en guerre sur voz advis, vous aurez vous mesmes la disposition de l'argent par vos propres députez, je ne m'en meslerai point, mais vous appointerez vos propres trésoriers. Je ne vous dis pas ceci pour vous faire ouvrir vos bourses, puis vous vilipender de la sorte, que de ne point suivre vostre conseil. »

Les esprits étaient trop exaltés pour se laisser toucher par les sages avertissements d'un prince que l'on trouvait trop pacifique et, malgré de nouvelles déclarations de Jacques dans le même sens, le Parlement vota trois subsides et ordonna de grands armements. Les catholiques, et surtout les Jésuites, ne



pouvaient manquer de ressentir le contre-coup des colères populaires. Les vieilles lois antipapistes furent remises en vigueur et de nouvelles décrétées, afin d'adapter le système de persécution aux nécessités du jour. Ces rigueurs ne suffirent pas à l'orgueil britannique froissé et exaspéré contre l'Espagne. Un habitant de Londres, protestant, ayant fait entendre quelques paroles irrévérencieuses sur l'Électrice palatine, fut mis en prison, condamné à 5,000 livres d'amende et eut en outre les oreilles coupées (1). Walter Aston fut chargé d'aller dénoncer officiellement au roi d'Espagne le traité de mariage et celui de la suspension d'armes que négociait alors l'Infante Isabelle.

Loin de désirer la guerre et la domination universelle, comme les Hollandais et les calvinistes se plaisaient à l'en accuser, la cour de Madrid n'aspirait à rien tant qu'au repos et à la paix qu'elle considérait, avec raison, comme les seuls remèdes capables d'arrêter la décadence croissante de ses ressources et de sa puissance. Dans toute sa correspondance avec l'Infante, Philippe ne cessait de recommander à cette princesse de ne rien négliger pour atteindre ce but, et on pourra juger des dispositions réelles de ce prince par quelques extraits de ses dépêches confidentielles.

Le 18 mars, à propos de certaines démarches diplomatiques faites par la France auprès du duc de Bavière, il écrivait à l'Infante :

« Par la lettre du marquis de Mirabel (ambassadeur à Paris) en date du 26 février, j'ai vu que le Roi Très-Chrétien se dispose à envoyer un résident près de la personne du duc de Bavière et qu'elle fait à ce prince les plus belles protestations d'amitié. Il me paraît bon de faire remarquer à V. A. que cette circonstance tire une grande gravité de ce que jamais ce Roi n'a eu de résidents que dans les cours hérétiques, tandis que j'ai toujours eu les cours catholiques sous ma protection. Si le duc de Bavière veut se séparer de moi, comme il y semble disposé, ce sera une perte sensible, et la prudence avec laquelle il procède montre

(1) *Theatrum Europæum*, t. I, p. 805.



assez ses intentions. Il s'est rapproché de la France et y a envoyé le Père Valentin, capucin. Cette intimité de correspondance est d'autant plus extraordinaire que ses relations avec la France ont été jusqu'ici très-froides. Si l'on ajoute à cela les diligences que fait aussi, à notre su, en Angleterre, un compagnon du Père Hyacinthe, qui s'y est rendu pour traiter des convenances du duc, il en résulte pour moi l'obligation de faire tout mon possible pour gagner et conserver ce prince par des moyens de prudence qui me permettent d'atteindre le but, sans préjudice de l'arrangement des affaires générales d'Allemagne. Et considérant que cette négociation directe avec le duc de Bavière pourrait porter ombrage au roi d'Angleterre, j'écris au comte d'Onate de faire des efforts extraordinaires pour que l'Empereur envoie à V. A. les pouvoirs qu'il lui a déjà offerts pour la composition des affaires d'Allemagne (1). »

Voici encore dans quels termes il exprimait, le 30 mai, à l'Infante les sentiments qu'avaient fait naître en lui la mission de sir Walter Aston. « J'ai été informé de ce qui s'est passé en Angleterre, et j'envoie aujourd'hui à V. A. copie des documents que m'a remis dernièrement Walter Aston, ambassadeur du roi d'Angleterre, et où sont relatées les causes qui ont déterminé son maître à rompre le double traité du mariage et du Palatinat. Je fais ajouter copie de la réponse que j'ai commandé d'y faire, afin que V. A. connaisse, comme de juste, en quel état se trouvent ces affaires et puisse se gouverner selon les circonstances qui se présenteront. V. A., en ce qui la concerne, sait que le but principal que je poursuis est de pacifier les affaires d'Allemagne, en tâchant d'arriver à de solides bases d'accommodement et en donnant au roi d'Angleterre, relativement à son gendre, toutes les satisfactions auxquelles je puis consentir sans risque de plus grands inconvénients (2). »

Et quant à la réponse à laquelle il est fait allusion, la voici :

« Que S. M. C. a vu l'écrit que le seigneur don Gualterio

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État espagnole. Lettre du 18 mars 1624.

(2) Id. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, n° 16. Lettre du 30 mai 1624.



lui donna, au nom de S. M. le très-sérénissime roi de la Grande-Bretagne, et que pour être une résolution et non une proposition, rien ne se présentait à dire, sinon qu'Elle aurait été charmée, qu'elle aurait été aussi bien et prudemment faite pour le bien et l'augmentation de la chrétienté, que celle qu'Elle a prise dans les deux traités, comme on doit le souhaiter : et que ce que S. M. doit approuver, Elle l'approuve très-volontiers, parce que Dieu à qui rien n'est caché, sait que, dans l'un comme dans l'autre traité, Elle n'a jamais envisagé aucun intérêt ni convenance, ni de sa personne, ni d'autre, mais seulement le plus grand bien de la chrétienté et de la paix d'Allemagne, avec une attention particulière de donner satisfaction à Sadite Majesté de la Grande-Bretagne et de disposer les affaires de sorte qu'Elle put les tenir.

« Et que si toutefois Sadite Majesté persiste dans la même résolution que ledit don Gualterio a présentée à S. M. C. dans le traité d'Allemagne, S. M. C. gouvernera ses actions et ses armes dans la même vue et dessein que S. M. B. et le monde verront, sans prétendre à aucune fin particulière que seulement pour satisfaire à l'obligation dans laquelle Dieu l'a mis, de souhaiter la paix et le repos de la chrétienté et de l'Église. »

Un incident remarquable fournit encore à Philippe IV l'occasion de montrer que son désir de la paix n'était pas accidentel et procédait d'un jugement ferme et refléchi.

Le marquis de la Inojosa et Charles Coloma, irrités contre Buckingham et guidés par la fausse idée, qu'en faisant tomber le favori, ils changeraient la situation et feraient prédominer l'influence espagnole, eurent recours à une intrigue de cour. Profitant d'un moment où ils étaient seuls avec le Roi, ils lui remirent un pli contenant une accusation contre le duc, rédigée en termes propres à inspirer au défiant monarque des craintes pour sa propre sûreté. Il y était affirmé : que le Roi était entouré de gens dévoués au prince de Galles et à Buckingham, ce qui l'empêchait d'être informé de ce qui se passait au Parlement et même à sa propre cour, où il était aussi prisonnier que François Ier à Madrid; — que le prince et Buckingham avaient résolu de le priver du trône et de commencer par



l'engager dans une guerre, qui leur fournirait un prétexte pour lever des troupes ; — que les émissaires de Buckingham faisaient leurs efforts pour rendre S. M. odieuse à ses sujets et avaient déjà corrompu le Parlement ; — que non-seulement Buckingham avait rompu le mariage, mais qu'il avait de plus divulgué les secrets de son maître et cherchait à le brouiller avec les Hollandais ; — qu'il s'était laissé corrompre par plusieurs ambassadeurs étrangers, etc.

La prétendue révélation se terminait en invitant le roi à faire venir, pendant que le prince et Buckingham seraient à la chambre des pairs, le secrétaire de l'ambassadeur, qui lui donnerait de plus grands détails.

Jacques, sérieusement alarmé, manda aussitôt le secrétaire et eut avec lui un entretien, dont il sortit le front chargé de nuages et l'humeur fort aigrie. Pendant le repas, il ne cessa de soupirer et traita Buckingham avec une froideur marquée. Le favori se retira chez lui, accablé de noirs pressentiments. Mais sur le conseil de l'évêque de Lincoln, il revint à la cour et, aidé du prince de Galles, parvint enfin à arracher à Jacques son secret. Il ne lui fut pas difficile de faire tomber les alarmes du faible monarque et d'exciter sa colère contre les envoyés espagnols. Ceux-ci, sommés de nommer les personnes dont ils tenaient les dénonciations par eux remises au roi, s'en excusèrent et, leur position devenant de plus en plus difficile, ils demandèrent audience de congé. Elle leur fut refusée, néanmoins, ils renouvelèrent leurs sollicitations « prétendant qu'ils avaient quelque chose à dire au roi, qui touchait le bien public et menait à l'entière restitution du Palatinat. » Jacques, à l'instigation du favori, répondit qu'il ne les recevrait pas avant qu'ils eussent nommé les auteurs de la prétendue conspiration. Sur leur refus, il les força de quitter l'Angleterre et chargea Aston de demander à Philippe IV satisfaction éclatante de la conduite de ses ambassadeurs (1).

(1) *Theatrum Europæum*, t. I, p. 811. — Lingard, t. XII, p. 168. — Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, nº 5.



Bien qu'au moment où la note d'Aston lui fut remise (septembre 1624), Philippe ne put ignorer les mesures d'hostilité déclarée prises contre la maison d'Autriche par le roi d'Angleterre, sa longanimité ne fut pas ébranlée et, sans sacrifier ses mandataires plus maladroits que coupables, son principal soin fut de ménager la susceptibilité froissée de Jacques. Il ordonna à La Inojosa de ne pas se présenter à la cour et à Coloma de s'arrêter à Anvers ou à Gand, jusqu'à ce qu'ils eussent donné des explications satisfaisantes de leur conduite (1).

Au risque d'allonger encore cette sorte de digression, nous ne pouvons résister au désir de citer ici une lettre d'Isabelle qui montre la sagesse de cette auguste princesse et le peu de fondement des banales accusations d'insatiable ambition lancées contre l'Espagne par les écrivains protestants.

« J'ai reçu la lettre de V. M. du 16 du mois passé, dans laquelle Elle est servie de me dire, que d'après les avis qu'Elle reçoit du marquis de La Inojosa, il paraît que l'Angleterre a l'intention de rompre la paix avec V. M., à cause des affaires du Palatin, auxquelles V. M. me mande de procurer un arrange-

(1) « Don Gualterio Aston m'a donné, au nom de son maître, l'écrit ci-joint, par lequel V. A. verra qu'il se plaint de l'accusation que le marquis de La Inojosa et don Carlos Coloma ont faite contre le duc de Buckingham, qu'ils traitaient de retirer le Roi (ne venant pas à la rupture) des deux traités du mariage et du Palatinat, me demandant très-instamment que je les châtiasse pour avoir impliqué dans cette accusation le prince de Galles et la noblesse d'Angleterre.

« Et bien qu'il est à croire que le marquis et don Carlos ont procédé avec bonne intention en cela et en toutes les affaires qui se sont présentées, toutefois souhaitant de témoigner à ce roi et au monde entier la sincérité et la candeur de mon cœur et combien tout ce qu'ils pourraient avoir fait est contre ma volonté, j'ai ordonné au marquis de La Inojosa qu'il ne vienne pas ici, jusqu'à ce qu'il satisfasse à ce dont on le charge, de quoi j'ai voulu avertir V. A. afin qu'envoyant une copie de l'écrit de l'ambassadeur à don Carlos, V. A. lui ordonne qu'il ne vienne pas à sa cour, mais reste à Anvers ou à Gand et que de là il réponde à ce dont on le charge. » — Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, nº 6. Lettre du 4 septembre 1624.



ment solide. Il est notoire et bien connu que j'ai déjà fait au royal nom de V. M. les démarches les plus pressantes dans ce but, de concert avec l'Empereur, les électeurs et tous les princes, et V. M. connaît les dispositions qu'a manifestées le duc de Bavière, dispositions que tous connaissent et en particulier le roi d'Angleterre et le Palatin. Ceci posé, si ledit Roi veut rompre la paix, il est à espérer, que vu l'injustice dont il se flétrit, Dieu aidera les armes de V. M. Et puisque V. M. m'autorise à lui dire ce que je pense sur ces affaires, je lui dirai que malgré que les Anglais parlent de rupture, ils n'ont pas effectivement rompu et tant qu'ils ne le font pas, il n'est pas bien que V. M. commence, car tout en se livrant à un flux de paroles, il pourrait bien se faire qu'ils ne rompissent pas, et, en ne rompant pas Elle-même, V. M. évitera une guerre nouvelle, tandis que si la rupture vient d'eux, la cause de V. M. sera bien mieux justifiée que si Elle rompait la première. Car en voyant V. M. remplir ses États de troupes, le monde s'imaginerait qu'Elle rêve de nouvelles conquêtes, et beaucoup qui sont actuellement neutres se rangeraient plus facilement parmi ses ennemis (1). »

L'Espagne souhaitait donc ardemment la paix et, résolue à pousser l'esprit de concession jusqu'à ses dernières limites, elle dirigeait sa politique dans le sens de ce qu'on a appelé de nos jours « la paix à tout prix. » Mais les passions s'agitaient autour d'elle en sens opposé et ne cessaient d'attiser le feu de la guerre, sous les vains prétexte de liberté et de défense contre une ambition imaginaire.

En même temps qu'ils cherchaient à soulever l'Angleterre contre l'Espagne et l'Empire, les Hollandais imploraient avec instance l'appui de la France. A Bruxelles, on sentait déjà que le principal péril venait de ce côté : « En effet, écrivait Sueiro, à la date du 2 mai, les États rebelles se promettent plus du côté de la France que du roi d'Angleterre, pour être celui-ci peu enclin à la guerre et il ne prendra les armes que forcé par le peuple,

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État espagnole. Lettre du 20 mai 1624.



et dans la crainte du soulèvement que pourraient susciter les Hollandais. Le Français est plus bouillant et, quand il ne pense pas à mal, les politiques l'excitent à faire la guerre à S. M. avec raison d'État, lui représentant qu'il ne peut souffrir qu'Elle se rende si puissante en Allemagne et Elle se verra attaquée quand Elle y pensera le moins (1). »

Cependant le cabinet de Paris comprenait la nécessité de procéder avec prudence. L'état de troubles dans lequel se trouvait alors la France, les luttes du pouvoir royal avec les grands vassaux, les soulèvements des Huguenots, ne lui permettaient pas d'entrer ouvertement en lice. Il fallait agir avec mystère et par personnes interposées. Richelieu jeta les yeux sur Mansfeldt.

Le Bâtard était demeuré à la Haye, après son retour de la Frise orientale, mal vu de la petite cour de Frédéric, suspect à un bon nombre d'officiers (2), et l'œil au guet, prêt à se porter partout où son inquiète activité trouverait occasion de s'employer. L'appel de Richelieu le transporta d'aise. Mais il n'avait pas d'argent. N'osant en demander directement aux États, il fit intervenir l'ambassadeur de Venise, qui sollicita pour lui une avance de six mois de paye, remboursable sur le premier subside qu'enverrait la seigneurie de Venise. Les États s'excusèrent sur leur pauvreté, et le bruit courut que loin d'être invité à venir en France, le Bâtard avait éprouvé une sorte de refus.

« Il se confirme, mandait à Madrid le cardinal de la Cueva, que Mansfeldt, refusé par le roi de France, cherche à profiter des occasions que peuvent lui offrir les troubles de ce royaume. J'ai une lettre d'une personne intelligente, bien qu'hostile, et qui se trouve en Hollande, où l'on blâme beaucoup les rebelles de l'avoir laissé licencier son armée, sinon de l'y avoir forcé, dans le but de s'emparer de la Frise orientale, et l'on ajoute que les alliés qui sont, dit-on, France, Venise et Savoie, ont résolu de lui donner 30,000 écus pour trois mois, afin de l'entretenir jusqu'à ce que l'on voie la tournure que prendront les affaires.

(1) Archives de Simancas. Estado 2314, f° 80.

(2) Van der Capellen, t. I, p. 25.



Ce qui paraît le plus certain, c'est qu'ils n'aiment pas de l'avoir chez eux, et qu'ils comptent se servir de lui comme d'un instrument pour de nouvelles vues révolutionnaires en Allemagne (1). »

Le doute ne fut plus longtemps permis. Au moment où l'envoyé de Venise revenait à la charge près des États Généraux, l'ambassadeur de France, du Maurier, offrit à Mansfeldt tout l'argent qui lui serait nécessaire. Le Bâtard se mit immédiatement en route avec du Maurier, et tous deux débarquèrent à Calais, le 1er avril. Ils se dirigèrent sur Compiègne où la cour se trouvait réunie, sous prétexte de chasse. Par une rencontre étrange, ils croisèrent en route un détachement de 900 hommes, anciens soldats de Mansfeldt, qui descendaient dans le Boullenois « en assez mauvais équipage (2). »

Le Bâtard fut bien accueilli des ministres, mais le Roi ne le vit qu'à la dérobée et hors de Compiègne (3). Une aventure, qui lui arriva, pendant son séjour à Compiègne, lui fit quelque tort aux yeux de la noblesse. Il avait avec lui un officier nommé La Roulière, qui avait servi sous ses ordres en Frise, à la tête d'un des régiments français de Montherot. Ce La Roulière, fils d'un riche marchand de Lyon, était fanfaron de nature et abondant en paroles. Il dînait tous les jours avec le Bâtard, faisait état de lui être dévoué, et, derrière lui, ne cessait de le dénigrer et de rappeler sa trahison de l'année 1610. Ces propos furent rapportés à Mansfeldt, qui en fut extrêmement irrité. Un jour que La Roulière se disposait à prendre place à la table du Bâtard, celui-ci l'apostropha vivement.

« Vous êtes un méchant, dit-il, vous me venez voir et dites mille calomnies de moi partout où vous allez par la cour, vous méritez que je vous fasse donner cent coups de bâton. »

La Roulière demeura d'abord interdit, puis, frappant sur la garde de son épée : « Souvenez-vous, répondit-il, des paroles que vous me dites. Vous aurez de mes nouvelles, et bientôt. »

(1) Archives de Simancas. Estado 2141, f° 155.

(2) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, n° 552. Lettre de M. de Souastre, du 2 avril 1624.

(3) *Mémoires de Bassompierre*, t. I, p. 7.



Il sortit à l'instant et s'en alla trouver le marquis de Rouillac, gentilhomme fort connu à la cour par son humeur ferraillante et en réputation de bravoure. Il lui conta ce qui venait de se passer et le pria d'aller appeler immédiatement Mansfeldt. Le marquis, enchanté de l'aventure, accepta sans plus d'explications et s'en vint trouver le Bâtard. Après l'échange des politesses usuelles, le marquis interpella Mansfeldt :

« Vous avez offensé La Roulière, lequel m'a prié de vous mener au lieu où il vous attend l'épée à la main, afin que vous lui fassiez raison. Je vous y mènerai de ce pas, s'il vous plaît.

« Je ne me battrai pas avec La Roulière, répliqua Mansfeldt, parce qu'il n'est pas gentilhomme, mais bien avec vous-même, monsieur, si vous le désirez.

« Monsieur, reprit le marquis, venez contenter mon ami, à quel effet je suis venu ici. Après l'avoir fait, s'il vous reste de la vie, nous aurons bientôt fait ensemble. »

Mansfeldt persista dans son refus, et Rouillac lui ayant dit quelques insolences, il en fit porter plainte auprès du Roi. L'affaire fit grand bruit et la conduite du Bâtard fut diversement jugée. A cette occasion, un baron allemand donna « quelque peu hâtivement » un soufflet à un gentilhomme français, et nombre de duels s'en serait suivi, si Richelieu n'avait éteint ce feu naissant par sa menaçante intervention (1).

L'incident ne troubla en rien les négociations de Mansfeldt avec le cabinet de Paris. Il offrit au cardinal d'entretenir une armée de 25,000 hommes de pied et de 7,000 chevaux, sous le nom du Palatin, à condition que la France lui payerait ou lui procurerait 360,000 livres par mois (2). Richelieu parut disposé à accepter ces propositions. Il en fit valoir les avantages aux ambassadeurs de Venise et de Savoie, avec lesquels il s'occupait de conclure une ligue contre l'Espagne. Toutefois, il déclina toute réponse positive, avant que le roi d'Angleterre n'eut fait

(1) Archives du royaume de Belgique. Correspondance historique. t. V, f° 48.

(2) Bibliothèque de Turin. Histoire manuscrite du ministère du cardinal de Richelieu.



connaitre ses intentions. Mansfeldt se déclara prêt à se rendre à Londres et partit pour Boulogne, où il devait s'embarquer. Mais au moment où on le croyait déjà en mer, il sembla avoir conçu tout à coup un autre projet.

« Le 14 de ce mois, écrivait le sieur de Souastre, gouverneur de Saint-Omer, le comte de Mansfeldt est parti de Boulogne entre 11 et 12 heures, avec un grand attirail de bagages, tirant (ce disait-il) la route des Alpes, pour aller en Italie. Plusieurs ne le pensent, ayant opinion qu'il n'ira pas si loin, et qu'après avoir traité avec le duc de Bouillon ou la ville de Sedan, il s'approchera de la frontière d'Allemagne pour y brouiller les cartes. s'il y trouve les esprits disposez, n'estant aulcuns sans ombrage que, quelque bonne mine que nous facent les Français, ledit Mansfeldt ne sortira dudit royaume sans instruction secrète des moyens propres pour nous tailler de la besogne, quelque part que ce soit. Tant ont de force les vieilles jalousies de nos mauvais voisins, lesquelles ne mourront qu'avec eux (1). »

Le véritable but de cette subite excursion demeura inconnu. Peut-être n'était-il autre que celui de réclamer au duc de Bouillon l'artillerie que le Bâtard avait laissée à Sedan en 1622 et qui lui fut effectivement envoyée peu de temps après à Calais. Quoi qu'il en soit, il est certain que Mansfeldt ne se rendit pas en Italie, car peu de jours après, il rentra à Boulogne et s'embarqua pour l'Angleterre, accompagné du comte de Solms, d'un duc de Saxe-Weimar, du colonel Carpezan et d'autres officiers (2).

Arrivé à Londres, il fut « caressé et régalé » par Jacques et son fils (3). Le Roi affecta de lui assigner pour logement le palais primitivement destiné à l'Infante, lui donna l'usufruit d'une terre de 30,000 florins de revenu et le nomma général de

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience, nº 553. Lettre du 15 mai 1624 à l'Infante.

(2) Id. de Simancas. Estado 2314. Lettre du cardinal de la Cueva du 23 mai 1624.

(3) Id. du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, nº 47. Lettre de l'Infante, du 23 mai 1624.



l'armée à envoyer au Palatinat (1). La teneur de la patente royale dressée pour le Bâtard, prouve clairement que Jacques avait la prétention de ne paraître faire la guerre que pour la restitution du Palatinat, prétention difficile à concilier avec le traité qu'il négociait alors avec les Hollandais et la France.

« Nous déclarons d'abord ne permettre ni vouloir que vous attaquiez les terres ou seigneuries de nos alliés, que vous causiez foules ou dommages à aucun d'eux, et nous vous commandons spécialement de n'attaquer, fouler ou envahir, en quoique ce puisse être, les pays, terres, seigneuries et sujets appartenant par droit légitime à S. M. le roi d'Espagne ou de S. A. l'Infante des Pays-Bas. En cas contraire, nous protestons d'avance contre tout ce que vous auriez pu entreprendre ou commettre avec votre armée, au mépris de nos défenses formelles ; nous révoquons tout paiement ou commission auxquels nous aurions donné notre consentement, déclarant ce consentement nul et de nul effet. D'autre part, nous vous souhaitons plein succès pour tout ce que vous entreprendrez dans le but de reprendre le Palatinat et de rétablir la paix en Allemagne, etc. (2). »

Cette singulière réserve, précaution prise pour le cas de besoin, moyen de faire la guerre en gardant une sorte de paix superficielle, n'avait rien que d'ordinaire pour l'époque. Depuis longtemps les protestants allemands conspiraient et combattaient contre l'Empereur, en affectant les formes du plus profond respect pour sa personne et son autorité ; en France, les grands vassaux et les Huguenots n'avaient pas agi et n'agissaient pas autrement ; les Hollandais, en paix apparente avec l'Empire, ne cessaient d'y fomenter des troubles, de lui susciter des ennemis. La France se disposait à suivre la même politique vis-à-vis de l'Espagne et de l'Empereur, et cette situation explique l'existence d'aventuriers tels que Mansfeldt, Halberstadt et autres moins connus, qui désolèrent si longtemps l'Europe centrale et faillirent livrer l'Allemagne aux mains de Gustave-Adolphe, ce roi aventurier par excellence. Aujourd'hui la plume a remplacé

(1) *Theatrum Europæum*, t. I, p. 817.
(2) Id. t. I, p. 736.



l'épée, et les princes de l'écriture ont succédé aux Mansfeldt et aux Halberstadt. Mais au fond la situation est exactement la même qu'au XVII[e] siècle, et la guerre hypocrite qui ravage les intelligences et ruine les âmes a déjà plus de *trente ans* de durée.

Au milieu des fêtes dont il était l'objet, Mansfeldt n'oublia pas le but de son voyage. Il obtint du roi l'autorisation de lever une armée de 16,000 hommes et un subside mensuel de 200,000 florins (1). La somme était minime, mais le Bâtard déclara qu'il saurait bien se procurer par les contributions ce qui manquerait. Pendant qu'il traitait avec le Roi, Halberstadt arriva en Angleterre. Ce prince avait d'abord songé à offrir ses services à Gustave-Adolphe et commencé des démarches dans ce but (2). Puis il avait paru écouter les conseils de sa famille, qui désirait le réconcilier avec l'Empereur, toujours disposé aux actes de clémence. Lorsqu'il apprit les succès de Mansfeldt en Angleterre, il rompit les pourparlers, déjà entamés, et alla solliciter à Londres quelque emploi dans la future expédition. Son départ causa une véritable terreur aux amis du Palatin, qui, tout en faisant peu de cas de Mansfeldt, comptaient cependant beaucoup plus sur lui que sur Halberstadt : « Il faut, écrivit à cette occasion Rusdorf, il faut faire tous nos efforts pour que Christian ne trouble pas les négociations de Mansfeldt. S'il prétend servir avec ce dernier et commander la cavalerie, tout est perdu. Ces deux hommes ne peuvent se supporter. Leur jalousie et leur haine mutuelle gâteront tout (3). »

Les efforts demandés par Rusdorf réussirent et Christian se hâta de passer en France. Mansfeldt l'y suivit et se rencontra avec les ambassadeurs de Jacques chargés de négocier le mariage du prince de Galles avec Madame Henriette-Marie, sœur du Roi (4), ainsi qu'avec les envoyés de Savoie et de Venise, occupés

(1) Van der Capellen, t. I, p. 285.

(2) Id. t. I, p. 25.

(3) Id. t. I, p. 41.

(4) En dépouillant la correspondance de Henri de Vicq, envoyé de l'Infante à Paris, nous y avons trouvé une lettre qui, bien qu'étrangère à notre sujet, offre un intérêt si vif que nous n'avons pas cru pouvoir



à jeter avec Richelieu les bases d'une ligue contre l'Espagne et la maison d'Autriche. Le Roi jugea prudent de ne le point recevoir et lui fit faire les honneurs de sa cour par le duc d'Angoulème, qui l'hébergea magnifiquement.

Depuis quelque temps les Hollandais, effrayés des grands armements de l'Infante et des manœuvres inquiétantes de Spinola, sollicitaient le renouvellement du traité qu'ils avaient fait l'année précédente avec la France. Sommelsdyck et Joachim, chargés de cette nouvelle négociation, arrivèrent à Paris dans le courant de juin, pourvus de présents précieux pour le Roi. Outre quantité d'armes magnifiques, damasquinées ou montées en or de ducat, ils offrirent à Louis XIII une couverture de lit d'une valeur de 200,000 florins, et

manquer l'occasion de la publier. Elle eut été mieux placée comme appendice au « *projet de mariage royal,* » de M. Guizot, et aurait pu lui servir d'épilogue.

Le 1er octobre 1626, Henri de Vicq écrivit à l'Infante : « Entretant la Royne d'Angleterre est bien désolée, comme V. A. Sérénissime pourra voir par la copie ci-joincte d'une sienne lettre que de sa propre main elle a escrite au Père Suffren, confesseur de la Royne sa mère.

« *Copie d'une lettre de la Royne d'Angleterre au Père Suffren, escrite de sa main propre, le* 12 *de septembre* 1626.

« Mon Père, je vous prie de prier Dieu pour moy. Je croy que vous « aurez sceu tout ce qui s'est passé icy, et comme je suis la plus misé- « rable créature qui soit et sera au monde de n'avoir personne auprès « de moy et d'estre dans un pays barbare, comme cestuy où je suis. Je « n'ay d'espérance qu'en Dieu et à la Royne ma mère. Mon Père, mon- « très luy la misère et l'affection où je suis et que je seray toute ma vie, « si je n'ay l'honneur de la voir. Ils pressent ma conscience qui souffre « de n'avoir que des Huguenots auprez de moy, ce n'est pas ma faute, « car je me meurs de désespoir. Je espère que Dieu m'assistera. Je croy « bien que l'on faict tout ce qu'on peut pour troubler ma conscience, « et tant plus ils me feront estre bonne catholique. Pries Dieu pour « moy. Je ne puis finir, les larmes m'empeschent. Je vous dis seule- « ment à Dieu. « HENRIETTE-MARIE. »

(Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Négociations de France, t. VI.)



que l'empereur de la Chine avait donnée peu de temps avant au prince Maurice (1). Malgré cette habile entrée en scène, ils rencontrèrent de sérieuses difficultés. Richelieu exigeait, d'une part, que l'ambassadeur de France eut l'autorisation de faire dire la messe chez lui et que les troupes françaises au service des États eussent leurs aumôniers, de l'autre, que certaines stipulations favorables au commerce de la France fussent insérées dans le nouveau pacte d'alliance. Les envoyés des Provinces-Unies se montraient faciles sur le second point, intraitables sur le premier. Mais Richelieu persistant avec opiniâtreté dans ses exigences, et le péril de Bréda devenant plus pressant, ils cédèrent enfin, promirent en outre de ne pas faire la paix avec l'Espagne, sans le consentement de la France, et obtinrent à ce prix, le 4 août 1624 (2), la signature du traité qu'ils désiraient. L'unique obligation formelle du Roi consistait à leur fournir un subside annuel d'un million de francs; mais, bien que décidé à ne pas s'engager en ce moment dans une guerre déclarée avec l'Espagne, Richelieu ne craignit pas de les leurrer de grandes espérances. Ils y répondirent par des démonstrations inusitées.

Le 14 août, le sieur d'Espesses, nommé ambassadeur en Hollande, en remplacement de du Maurier, quitta Paris, s'embarqua, le 22, à Calais sur un bâtiment de guerre hollandais, et, le même jour, à 10 heures du soir, toucha à La Brille. Le lendemain matin, malgré les instances des magistrats de la localité qui le voulaient festoyer, il fit voile vers Rotterdam, escorté « par un grand nombre de noblesse. » A Rotterdam, les bourgmestres le reçurent à son débarquement, « et l'ayant conduit en son logis, lui firent un somptueux festin. » Le 24, d'Espesses poursuivit son chemin vers la Haye et, au delà du pont de Riswyck, il rencontra le prince d'Orange, qui venait au devant de lui avec une suite aussi brillante que nombreuse. « Incontinent que je l'eus salué, écrit d'Espesses, et après luy avoir dit quelques

(1) *Theatrum Europæum*, t. I, p. 817.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay.



paroles de courtoisie de la part de V. M. et qu'il m'y eust respondu, il me fist monter en son carrosse et aussitost commença à s'enquérir particulièrement de la disposition de V. M., du lieu de son séjour et de ses occupations et divertissements, et luy ay fait response que j'avois laissé V. M. en bonne santé, grâces à Dieu, et à Saint-Germain, employant une partie de son temps qui luy restoit après les affaires, à la chasse, et que nous étions maintenant en la saison de courre le cerf. Ensuite, il me donna occasion de luy entamer quelque chose des affaires et entr'aultres des jalousies causées par le comte de Tilly à leurs frontières voisines du Rhin, et des pratiques du comte d'Onate touchant les places de la Frise orientale que le Mansfeldt a remises entre les mains de messieurs les Estatz, de la résolution que V. M. avait de les en délivrer par son intervention auprès des électeurs catholiques et du duc de Bavière. Il me tesmoigna très-grande reconnaissance de ceste bonne volonté, mais enfin me dit qu'il avoit esté d'adviz de raser ces places pour éviter querelle, et depuis j'ay appris que l'ordre en avait été donné, et cest entretien nous ayant conduit jusqu'à la Haye, il fist toucher vers mon logis, où il me laissa (1). »

Dès le 29 août, d'Espesses présenta aux États une « première proposition » dans laquelle il prit des airs quelque peu protecteurs et présomptueux : « Le Roy mon maistre, y disait-il,... a eu agréable... de m'envoyer vers vos seigneuries, avec charge expresse de vous asseurer de la continuation de sa bienveillance... Je vous en avoys donné naguerres les dernières asseurances par l'octroy du libéral et ample secours de deniers qu'il vous avoit accordé, à la réquisition de MM. vos ambassadeurs... ensemble la réception dont ils ont esté recueilliz par S. M., en reconnaissance de quoy elle se promet que vous serez disposés à luy donner contentement sur les propositions que j'auroy à vous faire de sa part, principalement il n'exige rien de vous que ce qui vous est non-seulement utile, mais comme

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 2 septembre 1624.



nécessaire et très-honorable, estant chose claire que vous ne scauriez parvenir à une paix asseurée, qui doibt estre votre but, qu'en faisant perdre à l'ennemi l'espérance d'effectuer les desseings qu'ils ont depuis sy longtemps professez et continuez à notre ruine, et cela ne se pouvant que par une vigoureuse résistance, s'il y eut jamais tems de le faire, c'est à ceste heure que se voyant menassez de la plus part de la chrestienté, ils sont contrainctz de se tenir dans la crainte et irrésolution, sans oser rien entreprendre, ou, s'ils entreprennent, c'est hors de temps et comme par desespoir de leur honte avec des redoutables armées, grandes, à la vérité, à ce qu'il en paroist par les débris et par ce que j'en ay appris icy mesme de soldatz dont tous les chemins sont couvertz, et capables de faire peur à qui n'en auroit pas vu périr tant de semblables, prévoyant bien ce qui se peut réussir du traicté d'Angleterre, qui est, Dieu mercy, très-advancé et au point que vous ne pouvez ignorer, et les forces de Venise et Savoye estant prestes à faire effectz, et, ce qui importe plus, S. M. ayant desja dressé trois armées, l'une pour Picardie, soubs la conduite du duc de Guize, l'autre pour Champagne, commandée par le duc d'Angoulesme, et la troisième vers la Bresse où monsieur le Connestable s'est acheminé, vers le mois passé, duquel il semble que l'espée ayt quelque fatalité à réprimer l'ambition et les entreprises de ceux qui ont osé attenter sur la France et ses alliez. Le comte de Mansfeldt, duquel vous connaissez la diligence et la dextérité au fait des armées, ayant desja tousché à Paris l'argent du roi de la Grande-Bretaigne, pour se tenir prest au premier commandement, S. M., en outre, estant résolue par son intervention envers les électeurs catholiques et le duc de Bavière de deslivrer vos provinces des soupçons que vous pourriez avoir des armées de Tilly et des menées et des pratiques du comte d'Onate, lesquelles Elle a la volonté de traverser puissamment, ayant jeté ses yeux et ses pensées royales sur le rétablissement des affaires de Germanie (1). »

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. — Archives de la Haye. Duitsland.



La cour de Madrid était exactement informée de ce qui se passait à Paris. Elle savait « que Savoie et Venise sollicitaient instamment l'envoi de Mansfeldt aux environs de Genève, afin de se pouvoir porter sur la Valteline ou l'Allemagne, selon que les nécessités du moment l'exigeroient, » elle savait, de plus, qu'il avait été question de lancer le Bâtard sur le comté de Bourgogne, dont la position avancée et isolée rendait la défense très-difficile à l'Infante. Le marquis de Mirabel fut, en conséquence, chargé de formuler des plaintes sur l'appui donné par la France à ces projets. Le cabinet français répondit que, Mansfeldt ayant simplement demandé l'autorisation de traverser la France pour aller à Venise, il n'avait pas cru pouvoir la lui refuser. Sur quoi le marquis de Mirabel fit observer, avec raison, que le Bâtard aurait eu plus facile de s'embarquer à Hambourg qu'à Boulogne (1).

Les méfiances de l'Espagne, au point de vue des relations de Mansfeldt avec la France, n'étaient que trop fondées. Le 27 septembre, le secrétaire d'État d'Ocquerre, annonçant à M. d'Espesses le prochain départ de l'aventurier pour la Hollande, lui écrivit : « Si M. le comte de Mansfeldt vous va visiter et qu'il desire de vous de bonnes paroles auprez de MM. les Estatz, rendez-lui tous bons offices (2). » Deux jours après, le 29 septembre, une lettre officielle du roi au même ambassadeur, confirma les recommandations du secrétaire d'Ocquerre, en indiquant, toutefois, quelques mesures de prudence jugées encore nécessaires :

« Le comte de Mansfeldt s'estant retiré sur l'occasion des affaires présentes d'Allemagne, pour y chercher de l'emploi, je desire, pour plusieurs considerations importantes, que cela se fasse soubz le nom du roi de la Grande-Bretagne, mon bon frère, et du prince Palatin, son gendre, comme il a esté convenu avec luy que ce m'assure qu'il se conduira en cela en la forme qui luy

(1) Archives de Simancas. Estado 3038, f° 14. Consiglio d'Estado, 9 juin 1624.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay.



a esté prescrite, de quoy je vous ay voulu advertir, afin que vous en informiez MM. les Estats Generaux et mon cousin, le prince d'Orange, envers lesquels vous ferez toute instance de ma part pour faire que les canons et l'attirail qu'il a laissés à Embden luy soient renduz, luy faisant connoistre que j'auray à plaisir que ledit comte de Mansfeldt soit assisté en ce qui dependra d'eux pour l'execution de ce que j'ay arresté avec luy (1). »

Le 30 septembre, on insistait encore de Paris : « Je vous ay donné advis, écrivait d'Ocquerre à d'Espesses, de la retraite du comte de Mansfeldt, de son passage en Angleterre et de son retour en Hollande. Son desseing a esté approuvé et s'approuve comme utile à une diversion. S'il vous fait parler pour faire instance pour luy près de MM. les Estatz, je suis chargé de vous mander de le faire puissamment pour sa personne de paroles favorables, comme aussy pour la restitution de son equipage et canon que ceux de la ville d'Embden lui prinrent (2). »

Ces pressantes recommandations prouvent que Mansfeldt était beaucoup moins apprécié à la Haye qu'à Paris, et que lui-même sentait son crédit près des États Généraux fort ébranlé. On voit aussi que, avant de quitter la France, il avait établi les bases de ses plans de campagne. En effet, son premier soin, en revenant d'Angleterre, avait été de produire la copie authentique des engagements pris envers lui par le roi d'Angleterre. — Voici le texte de cet acte :

« Ernest declare par la presente qu'ayant pleu à S. M. de la Grande-Bretagne m'accorder et promettre l'entretien de 10,000 hommes de pied, 3,000 chevaux et 6 pièces de canon, j'offre, de mon costé, de tascher et moyenner, tant qu'en moy sera, près de S. M. très-chrestienne, la Serenissime Republique de Venise et S. A. Serenissime de Savoie, d'obtenir d'eulx l'entretenement d'encores aultant, le tout pour la liberté publique et le recouvrement du Palatinat et de la Valteline, promettant, au deffaut de cela, de restituer laditte promesse de S. M. de la

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay.
(2) Id. *Ibid.*



Grande-Bretagne, et qui, en ce cas, sera tenue, comme si oncques n'eust esté faitte, en foy de quoy j'ay signé la presente et fait sceller de mon cachet accoustumé.

« Ernest comte de MANSFELDT (1). »

Puis il fit présenter au Roi, par le duc d'Angoulême, le mémoire suivant : « M. le duc d'Angoulesme est supplié, de la part du comte de Mansfeldt, de representer à S. M. qu'estant ledit comte à Boulogne et si proche d'Angleterre, il a creu estre à propos, pour le service de S. M., de faire un tour jusqu'en Angleterre pour fortifier les bonnes resolutions que se devoyent prendre, comme il est advenu, et S. M. conoistra de plus en plus, et nommement par la promesse que le roy de la Grande-Bretagne luy a faitte, selon les copies que ledit comte a remis ès mains de M. le duc d'Angoulesme, qui est de lui fournir 10,000 hommes de pied, 3,000 chevaux et 6 pièces de canon, avec ses appartenances, pour remettre au dessus la liberté publique et du Palatinat, chose qui ne se peult faire que avec l'avantage de S. M, et de ses confederez, les Grisons et aultres. Sur quoi sera S. M. suppliée qu'il luy plaise, avec ses alliez, donner entretenement pour le nombre de gens et de canons que M. le duc d'Angoulesme dira plus particulierement de bouche.

« Et est très-necessaire, pour plusieurs importantes raisons, de s'aider de tous costés, afin de prevenir les ennemys et empescher que, par leurs ruses accoutumées, ils ne facent rallentir l'affection des amis, et affin de fortifier ceux qu'avec nous travaillent à même fin. Que si S. M. tardoit ou ne se vouloit en rien resouldre, Elle n'en peult attendre que de très-pernicieuses consequences. L'Angleterre pourra entrer en traitté avec la partie adverse, qui ne se peult faire qu'au prejudice de la France, Bethlen-Gabor, qui ne remue rien que soubz les esperances qu'on luy donne de par deça, infailliblement s'accomodera, les Allemans et surtout les villes, force principale de l'Empire, desesperans du secours étranger, ploieront et se laisseront aller au plaisir de la maison d'Autriche, qui, en peu de tems, les peult

(1) Archives de Turin.



tellement brider et s'establir en telle façon, qu'il sera très-difficile, voire impossible par après, de relever les affaires de ce costé là, sans toucher aux consequences que cela produira aux aultres provinces et Estatz, de sorte que la France estant par ce moyen bloquée de tous costés, privée de l'assistance de ses amis et hors d'esperance de s'en pouvoir prevaloir, S. M. peult juger en quel danger elle sera reduitte, et si elle seule pourra, par après, resister à une si grande force. Or est-il que s'il plaist à S. M. T. C. d'embrasser ceste occasion pour relever ses armes et nommement les Grisons, il semble cela pouvoir se faire commodement soubz le pretexte d'Angleterre et du Palatinat, mesme pourra S. M. se saisir des terres et places que M. le duc d'Angoulesme luy fera entendre de bouche.

« Que si S. M. trouve bon de faire une armée, comme veritablement c'est chose très-necessaire pour son service, il semble n'y avoir que deux lieux propres pour s'assembler : l'un proche de la mer (1), l'autre près des montagnes (2), comme elle entendra de M. le duc d'Angoulesme. Quant au premier, il en faudroit tirer les advantages selon le temps, que si S. M. trouvoit celuy des montagnes plus à propos, il seroit requis qu'elle permit le passage aux gens de guerre pour y aller en trouppes. D'avantage pour faciliter le tout et donner tant plus de besoigne aux adversaires, il seroit extremement à propos, voire necessaire, que oultre l'armée que le comte de Mansfeldt meneroit, il y eust

(1) Dans une note écrite en marge de cette pièce par les ministres du duc de Savoie, on lit : « Le sieur comte de Mansfeldt entend débarquer près de Gravelines les troupes que lui donnera le roi d'Angleterre et celles qu'il tirera d'Allemagne. Il les fera marcher par les frontières de la France et de la Flandre jusqu'en Alsace. Voyage assez long, auquel on consentira difficilement, mais plus aisé pour le comte, qui entretiendra mieux ses gens. »

(2) « Ce lieu près des montagnes, » est-il encore dit en marge, « est dans l'esprit du comte de Mansfeldt et avoisine l'Alsace où il doit faire la guerre. Mais il désire faire passer par la France ses troupes anglaises et allemandes et l'on ne voit pas comment la France peut lui permettre de se choisir une place d'assemblée en Alsace, si elle ne veut pas se déclarer hautement. »



une aultre sur les frontières, au lieu et comme M. le duc d'Angoulesme dira à S. M.

« Que si, contre toute esperance, S. M. ne vouloit entendre à aulcun armement, il plaira à M. le duc d'Angoulesme luy declarer, comme c'est, que le comte de Mansfeldt est obligé, en tel cas, de renvoyer au roi de la Grande-Bretagne la promesse, estant ledit Roi resolu de ne rien faire au cas que la France ne se veuille joindre.

« Conclusion : Ledit comte de Mansfeldt proteste de n'avoir aulcun interest en cecy, que la liberté commune, et particulierement le service de S. M., pour l'advencement duquel il offre d'employer tout ce qu'il peult, et tout ce qu'il at, voire jusques à la derniere goutte de son sang, de quoy il supplie M. d'Angoulesme d'en assurer S. M. Encore est prié M. d'Angoulesme de supplier S. M. au nom dudit comte de Mansfeldt, d'escrire aux Estatz de Hollande et mesme faire parler icy à leurs ambassadeurs, pour la restitution de ses canons, armes et bagages, tant de ceulx qui sont dettenus par ceux d'Embden, que les autres qui sont en autres places de l'Ost-Frise, et pareillement aussy qu'ils veuillent permettre, en cas que S. M. arme, que les trouppes qui seront logées ailleurs puissent se rassembler en leurs terres en payant jusqu'à ce qu'ils soient embarqués (1). »

Les propositions du Bâtard furent goûtées. Bien que la situation intérieure de la France obligeât Richelieu à garder encore une certaine réserve vis-à-vis de l'Espagne, il désirait vivement profiter des circonstances favorables qui se présentaient. En conséquence, il fit encourager Mansfeldt par le duc d'Angoulême, s'étaya du traité qu'il venait de conclure avec la Hollande et promit, outre son concours, celui de ses alliés de Venise et de Savoie. L'aventurier, invité à développer de nouveau ses plans, adressa au duc d'Angoulême une seconde note conçue dans les termes suivants :

« Par cecy, le comte Ernest de Mansfeldt entend que de la part de S. M., de la Sérénissime République et de S. A. S. de Savoie

(1) Archives de Turin, 3 septembre.



soient fournis 200,000 escuz par mois, de quoy il supplie S. M. de lui en donner, 120,000 par mois, et que les aultres 80,000 se pourroient employer à une aultre armée. S. M. feroit de telle sorte qu'Elle ne lui donneroit que 20,000 escuz et Venise et Savoie les aultres 100,000 escuz. Pour fortifier les amis, seroit bon que S. M. voulust envoyer quelque gentilhomme secrètement sans aulcun tiltre, avec lettres, vers les princes d'Allemagne comme vers les rois de Danemarcq et Suède, comme aussy vers Bethlen-Gabor, vers le ducq de Wurtemberg et aultres, S. M. leur signifiant d'entendre par lettre l'affection qu'Elle porte à leur conservation, c'est-à-dire, de l'evesché de Strasbourg, Haguenau et lieux circonvoisins et de la haulte Alsace, et nommément de Brisach, lieu propre pour le passage, pour se rendre maitres des places d'entre le Rhin et le Danube, le comté de Bourgogne et le marquisat de Brisgau, pour, de là, aller vers le Tyrol et couper le passage aux Espagnols et reconquérir la Valteline.

« Ledit comte entend par cest article qu'ayant les trouppes qu'il prétend lever en Allemagne et Angleterre, lesquelles monteront à plus de 20,000 hommes, sans ceulx qu'il plaira à S. M. qui soient levés en son royaume, il pourroit venir désembarquer à Gravelines (1), et si les occasions se présenteront, tenter quelque chose sur la place et faire joindre son armée toute ensemble. Pour ce qui touche les montagnes, c'est à son advis, la chose la plus difficile à cause qu'il faudroit faire passer trop de trouppes par la France et même à cause de l'attirail du canon. Quant à ceste armée, il entend qu'elle pourroit toujours côtoyer la sienne, soubs prétexte de méfiance, comme si on doubtait de luy pour conserver les frontières de ses trouppes, jusques à ce que S. M. en ordonne aultrement.

« Cecy se peult veoir par la copie de son revers qu'il a remis à M. le duc d'Angoulesme.

« Pour le nombre des armes, canons et ammunitions, ce qu'en peult estre est de 16 pièces de canon de fonte détenues à Emden,

1) Note du cabinet de Turin.



avec leurs charriotz et choses nécessaires, l'attirail de 40 canons avec un bon nombre d'ammunitions et plusieurs aultres choses, comme aussy un pont de barques, toutes lesquelles choses, apartenant audit comte, ils détiennent encore.

« Item à Gretsiel il y a pour armer 3,000 hommes de pied et 1,000 chevaulx et toutes sortes d'armes et d'ammunitions, comme aussy des charriotz et plusieurs aultres armes qui sont démeurés en divers lieux de la Frise et que les Estats de Hollande, par un revers que ledit comte at reçu, ont promis de luy rendre, toutes les fois et quant il luy plaira (1). »

Ces propositions furent envoyées à l'avis du duc de Savoie et de la seigneurie de Venise, qui, par traité en date du 7 février 1623, avaient formé avec la France une ligue pour arracher la Valteline aux Espagnols. Venise les approuva, mais elle déclara vouloir circonscrire à la Valteline sa part dans la guerre. Elle trouvait fort à propos l'intervention de Mansfeldt, pourvu qu'elle se fit à sa guise et ne lui coutât rien.

Charles-Emmanuel, cédant aux entraînements de son caractère, prit feu, en apprenant les offres de Mansfeldt. Selon lui, il fallait les accepter, la France devait donner à l'aventurier 25,000 hommes, et soulever les Grisons; l'Angleterre armer une flotte formidable, afin d'attaquer les Espagnols à la fois en Alsace, en Italie et en Flandres. Il invita le Roi à nommer Monsieur, duc d'Orléans, général de l'armée chargée d'opérer en Valteline, dans le but de le placer, à la suite des triomphes infaillibles des alliés, sur le trône de Naples, offrant de lui donner en mariage une de ses filles. Son imagination l'emporta jusqu'à proposer un partage anticipé des dépouilles du vaincu et il retint pour lui l'État de Gênes et la moitié de celui de Milan, dont il réserva la seconde moitié aux Vénitiens (2).

Dans une seconde note, il pressa Richelieu de commencer sans délai l'attaque de la Valteline, de déclarer hautement la guerre à l'Espagne, et de donner à Mansfeldt les moyens d'en-

(1) Archives de Turin.
(2) Id.



valfir l'Alsace. Toutefois, il eut soin de faire des réserves pour les dépenses de l'expédition du Bâtard, qui, d'après lui, devaient incomber au roi d'Angleterre seul, car, disait-il, je n'ai pas les ressources des grands rois, je contribue pour ma part à la ligue et j'ai une armée à entretenir en Piémont. Il signala au ministre français l'importance de s'attacher le Pape, alors en froid avec la cour de Madrid et proposa de le gagner par un bon mariage pour quelqu'un de ses neveux (1).

Mais autant les moyens diplomatiques et les voies ténébreuses des alliances secrètes convenaient à Richelieu, autant le cardinal se sentait peu disposé à attaquer l'Espagne de front. De même que pour empêcher la ruine de Bréda, il se bornait à subsidier les États Généraux et à leur prêcher la nécessité de faire des efforts extraordinaires, de même, tout en acceptant le concours de Mansfeldt, il tenait à demeurer en bons rapports avec la Ligue catholique (2). Les plans de Charles-Emmanuel furent donc considérés comme impraticables, et partant écartés. Toutefois ce prince ne se considéra pas comme battu, et, revenant à la charge sur un terrain plus circonscrit, il résuma ses idées dans les propositions suivantes :

« 1° S'il est possible que le roi d'Angleterre fasse la diversion pour le Palatinat en Alsace, tandis que la Ligue fera la même chose pour les Grisons, et de cette manière les deux parties atteindront leur but sans traité formel, et ce dans un mois.

« 2° En cas que le premier moyen ne soit pas accueilli, si le roi d'Angleterre ne veut pas supporter toute la dépense, la Ligue contribuera pour quelque chose, au seul égard de la Valteline, sans traité avec le roi d'Angleterre, mais en s'entendant avec Mansfeldt, qui s'engagera à entrer en Alsace et à se porter de manière à ce que la Ligue puisse tirer parti de lui pour la Valteline et en faveur des Grisons soulevés, à condition que le roi d'Angleterre prenne sous sa responsabilité la levée de l'armée pour le Palatinat, et que le concours de la Ligue soit caché (3). »

(1) Archives de Turin.
(2) *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 405.
(3) Archives de Turin.



Ce n'était assurément pas sans bonnes raisons que le duc de Savoie voulait assigner l'Alsace comme but aux opérations de Mansfeldt. Les vues de Richelieu se portaient aussi sur l'Alsace, mais le cardinal n'entendait pas que la France servit de passage au Bâtard. En le tolérant, il posait un acte d'hostilité contre l'Epagne, et sa politique lui commandait d'éviter l'extrémité d'une rupture. De plus, les habitudes violentes des gens de Mansfeldt étaient trop connues pour que le Roi exposât ses plus belles provinces aux rapines de ces routiers. Richelieu évita de révéler prématurément ses desseins, et se borna à donner à Mansfeldt l'autorisation de lever, en France, 2,000 chevaux. Halberstadt eut vent de la mesure, et fit aussitôt solliciter le commandement de cette cavalerie par M. d'Espesses. Il « promit d'estre bien sage à l'advenir » et de se soumettre à Mansfeldt. La sagesse, comme le fit remarquer d'Espesses, arrivait tardivement ; néanmoins on crut à la conversion du prince aventurier, et il obtint l'emploi désiré (1).

La formation d'une armée sur les frontières de la Lorraine et de la Champagne, sous le commandement du duc d'Angoulême, secondé par Marillac, fit cependant croire un moment que la cour de France était disposée à entrer, d'une manière plus ouverte, dans la lutte qui se préparait contre l'Espagne. Des contradicteurs éloquents s'élevèrent contre la politique nouvelle que Richelieu commençait à faire prévaloir, et en firent remarquer les périls et les contre-sens. Il paraissait monstrueux que la France, sous la direction d'un cardinal de la Sainte-Église romaine, foulât aux pieds tous ses précédents, toutes ses traditions, pour s'allier aux révolutionnaires calvinistes, soutenir la cause inique d'un usurpateur inepte, et ruiner le catholicisme en Allemagne. Mais la voix de ces sages importuns, dominée par le bruit des passions et le tumulte des armes, s'éteignit dans l'impuissance. La jeunesse belliqueuse applaudissait à toute perspective de guerre, la noblesse divisée s'épuisait en luttes

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 19 octobre 1624.



stériles, et les hommes d'État, absorbés par des intrigues d'influences rivales, courbés sur le présent, ne songeaient guère à interroger l'avenir.

En réalité, la mise sur pied de l'armée du duc d'Angoulême n'était qu'une démonstration à laquelle le Roi se crut obligé pour donner quelque satisfaction aux Hollandais, qu'on avait bercés de promesses plus grandes encore. Mais l'effet produit fut tout autre que celui qu'on devait espérer. Les États Généraux, si obstinément aveugles sur les dévastations de Mansfeldt et les désordres de ses soldats, quand il ne s'agissait pas de la Hollande, eurent un éclair de mémoire. Ils se souvinrent que l'aventurier avait toujours été la plaie des pays occupés par ses troupes, et, croyant avoir moins besoin de lui, songèrent à l'éloigner. Ils écrivirent au roi d'Angleterre pour le supplier de ne pas faire débarquer dans leur voisinage l'armée qu'il se proposait de faire passer sur le continent, sous les ordres du Bâtard, sous prétexte que la présence de cette armée sur leur territoire, leur attirerait infailliblement sur les bras toutes les forces de l'Empereur et de la Ligue, irriterait contre eux le Danemark et soulèverait le cercle de la Basse-Saxe, qui s'était toujours plaint avec amertume des incursions barbares de Mansfeldt (1).

A la fin de septembre, Mansfeldt se trouvait en Angleterre, où il organisait son armée par le système anglais de la presse, tandis que ses officiers faisaient des levées en Allemagne. Au milieu de ses actives occupations, le souvenir de l'humiliante issue de ses démêlés avec la ville d'Embden ne cessait de l'assiéger. Il se savait moins en faveur que jamais à la Haye, car les États Généraux commençaient à soupçonner quelque mésaventure de son côté, et déjà il avait fait intervenir la France en sa faveur. Non content de ce puissant appui, il sollicita une démarche de Jacques dans le même sens. Le monarque anglais s'y prêta facilement (2), et, à l'instigation du Bâtard, demanda en outre aux Hollandais qu'ils voulussent bien lui faire expédier,

(1) Uitzema, t. I, p. 907.
(2) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre du 2/12 octobre 1624.



par le marchand Louis de Guer, 80 quintaux de grains, 80,000 pains de six livres, des munitions et des armes (1). Mansfeldt espérait ainsi rassurer les États sur ses desseins de débarquement, et les trouver mieux disposés à seconder les réclamations. Sa ruse n'eut qu'un très-médiocre succès. Les États Généraux écrivirent aux magistrats d'Emden, comme Jacques le désirait, mais ils se contentèrent du premier refus qui leur fut opposé, et n'insistèrent pas.

D'Espesses n'avait cependant pas menagé ses efforts et ses démarches pour rendre les États Généraux tout à fait favorables à Mansfeldt. A cette fin, il multiplia les visites au prince d'Orange et aux principaux députés, et ne négligea rien de ce qui était en son pouvoir. S'il n'obtint rien des habitants d'Emden il aida Pœblitz à toucher l'argent nécessaire à la levée de 4,000 à 5,000 hommes d'infanterie vers Brême et Hambourg (2).

Le 26 octobre, Mansfeldt débarqua en Hollande, avec un brillant état-major. « Il vist le jour mesme l'ambassadeur de France, et communiqua amplement avec luy, et particulièrement de ce qu'il désiroit de MM. les Estatz, où il trouva les choses bien acheminées (3). » Dans la conversation, il revint encore sur son artillerie d'Emden et pressa d'Espesses de lui remettre une lettre pour les magistrats de cette ville. L'ambassadeur, fatigué de ses instances, répondit par un refus péremptoire. Il trouvait cette obstination puérile, car ce n'était assurément ni canons ni munitions qui pouvaient manquer au Bâtard.

Mansfeldt rencontra aussi à la Haye Halberstadt. Les deux

(1) Alexandre Van der Capellen, t. I, p. 320.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 12 octobre 1624. — Dans cette lettre se trouve un passage qui fait apprécier la réputation que s'était déjà acquise l'infanterie française : « Le prince d'Orange voudroit qu'il se fist monstre de ceste infanterie allemande en Angleterre, et que le nombre nécessaire fut supplé par des gens de pied français dont il fait plus de cas que des Anglais. »

(3) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 28 octobre 1624.



aventuriers affectèrent la plus cordiale intimité, « et semble, manda d'Espesses, qu'ilz n'aient jamais eu de différends et ne bougent d'ensemble, en quoy ilz ont plus de raison que le comte de Wittgenstein et l'un des Rhingraves, cousins, qui se sont battus en duel, et le premier a été tué, pour une querelle d'Allemand, meue sur la différence des trompettes et des tambours(1). »

L'influence de Mansfeldt à la cour de Paris était si grande, que l'ambassadeur français fut blâmé de lui avoir refusé la lettre pour les magistrats d'Emden. La réconciliation du Bâtard et d'Halberstadt causa une très-grande et très-agréable surprise, et, mis en belle humeur par cette nouvelle, le secrétaire d'Ocquerre fit remarquer à d'Espesses « que le comte Rhingrave avait montré que les Français n'étaient pas seuls extravagants, puisque la froideur allemande se portait à ces mesmes accez de courage (2). »

Le 1er novembre, Mansfeldt se rendit à Rosendael, où Maurice de Nassau avait campé son armée. Il exposa ces projets au prince et lui annonça qu'en trois mois il aurait sous ses ordres 20,000 hommes, que la Suède et le Danemark lui fourniraient 3,000 fantassins et 2,000 cavaliers, que la seigneurie de Venise avait pris à sa charge l'entretien de 3,000 hommes et lui avait déjà fait remettre à cette intention 300,000 florins. Selon d'autres renseignements il aurait dit à Maurice que l'Angleterre lui donnait 120,000 écus par mois pour l'entretien de son armée, la France 60,000, Venise 20,000 et la Savoie 10,000 (3). Il proposa à Maurice d'opérer une invasion dans la Campine brabançonne, d'y porter le fer et le feu, et de forcer ainsi par la famine l'armée espagnole à lever le siége de Bréda. Le prince ne crut pas pouvoir accueillir ce plan, bien qu'il fut persuadé de la nécessité d'une diversion et décidé à tout tenter pour sauver

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 31 octobre 1624.

(2) Id., *ibid*. Lettre du 19 novembre 1624.

(3) Archives de Simancas. Estado 2838, fº 24. Lettre de Sueyro, du 21 novembre 1624.



Bréda. Mais il se réservait de choisir l'heure et le but de ses propres mouvements et il exhorta Mansfeldt à porter ses efforts sur l'Alsace et la Bourgogne, atteignant ainsi le double but d'utiliser au profit de la Hollande les troupes de l'aventurier et de lui en épargner l'incommode voisinage. Pendant que le Bâtard essayait vainement d'entrainer le prince d'Orange dans ses vues, d'Espesses était plus heureux à la Haye. « J'apprends, écrivait-il le 11 novembre, qu'on s'est relaché de deça à donner à Mansfeldt quelque ayde pour lever 1,000 chevaux en Allemagne, et mesme à leur donner retraicte, à quoy MM. les Estatz et le prince d'Orange avaient toujours resisté, parlant de diversion en pays ennemy, mais de ne point charger le leur de pareilles milices. Cela n'exclut pas de plus solides préparatifs, car ces gens-ci ont à cœur de sauver Bréda, mais le prince d'Orange, connaissant le fond de leurs finances et leur humeur esloignée de nouvelle despense, ménage tous les deux et les engage peu à peu (1). »

Un incident inattendu permit aux Hollandais de revenir sur leur concession. L'Infante Isabelle, fort en peine de compléter les cadres de son armée, avait envoyé le chancelier Peckius à Cologne, avec mission de solliciter l'électeur de licencier son contingent à l'armée de la Ligue, formé de deux régiments d'infanterie et d'un de cavalerie, lesquels auraient été immédiatement pris à la solde de l'Espagne. L'électeur se montra de bonne composition, il devait beaucoup à ses soldats et espérait s'acquitter sans bourse délier. Son calcul ne se trouva cependant pas juste. Aux premiers mots de ce qu'on leur demandait, les soldats « se mirent à crier après l'argent, faisant entendre que le changement de service ne leur tiendrait pas lieu de solde. » Peckius manquait de ressources pour les satisfaire. Il essaya de négocier en promettant des termes. Mais des émissaires hollandais intervinrent, l'argent à la main, et n'eurent pas de peine à se faire écouter. Le régiment de cavalerie, fort de 1,000 chevaux, et une partie de l'infanterie passèrent au service

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay.



des États Généraux. On cantonna la cavalerie dans le duché de Berg, au lieu de l'entretenir en Hollande, selon l'engagement pris envers Mansfeldt, et on se borna à loger un millier de gens de pied (1).

Le 10 novembre, Mansfeldt quitta Rosendael pour aller s'embarquer à Flessingue sur une galère anglaise, escortée d'un bâtiment hollandais. Le pilote, soit ignorance, soit ivresse, longea la côte de si près que des navires de guerre hollandais, qui observaient ses mouvements, lui firent des signaux pour l'avertir du péril. Il s'obstina dans sa téméraire navigation et, près de Scheuss, le vaisseau toucha sur des brisans. Déjà Mansfeldt s'était jeté dans un canot avec quelques hommes, emportant ses papiers et abandonnant son argent, ses bagages et ses compagnons de voyage. Une chaloupe du bâtiment convoyeur le recueillit, lui quatrième (2). Pendant ce temps, les pêcheurs de la côte organisèrent le sauvetage des malheureux qui étaient restés à bord du vaisseau anglais. Mais à peine avaient-ils commencé à embarquer quelques-uns des naufragés, que le vaisseau, mis en pièces par la violence des vagues, sombra, entraînant dans l'abîme tous ceux qu'il portait encore (3).

Le Bâtard arriva à Londres le 17 novembre. Quelques jours

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay.

(2) Alexander Van der Capellen, t. I, p. 325.

(3) *Theatrum Europæum*, t. I, p. 818. — Voici comment d'Espesses raconte le même accident :

« Il y a aujourd'huy huict jours que le susdit comte, estant embarqué à Flessingue dans un des vaisseaux du Roy de la Grande-Bretagne, avec plus d'esgards aux intérêts de ses desseings qu'aux remontrances des pilotes, après avoir esté quatre heures en mer par un gros temps, enfin fust jeté sur le banc de Raem, où ledit vaisseau est péry. Et s'estant remis dans un autre de pescheurs, de ceux qu'ils appellent *Pinasse*, auroit gagné le port de Margat. Aucuns disent qu'il n'y a eu de perdu avec *la Roberge* que le capitaine et le patron, qui ne l'ont voulu jamais abandonner, les autres que 70 ont esté retirez et 200 noyés. Hier, parmy force débris dont la plage estoit couverte, l'on voyait des chapeaux de castor et des manteaux qui faisaient soupçonner perte de gens de qualité. »



après, Christian d'Halberstadt, venant de France, le rejoignit; les deux aventuriers furent fort fêtés par l'aristocratie anglaise, mais ils crurent remarquer quelque refroidissement de la part du roi, et ce n'était pas sans raisons.

A la nouvelle des levées qu'Ernest faisait en Angleterre, l'Infante avait donné l'ordre à ses agents, Jean-Baptiste Van Male et le secrétaire Jacques Bruneau, de demander des explications au roi. Les deux diplomates obéirent, et interpellèrent Jacques « à quelle fin et intention, il faisoit lesdites levées en saison si malpropre, et en temps qu'il n'avait guerre à personne. » Le monarque anglais répondit « qu'il le faisoit contre le duc de Bavière et pour récupérer le patrimoine de ses enfants et petits-enfants, protestant bien expressément qu'il n'avoit aucune pensée, ni dessein d'offenser les pays de S. M. C., parce que son intention avoit toujours été et étoit d'observer inviolablement la paix et bonne correspondance avec Sadite Majesté et Altesse, que cesdites levées iroient se désembarquer en France et, par iceluy royaume, avec aucunes troupes françoises, vers l'Allemagne (1). » Pour confirmer cette déclaration, il fit remettre à l'ambassadeur d'Espagne une note très-explicite.

« S. M. a presté une aide de 12,000 hommes, soubs la conduite de M. le comte de Mansfeldt, à sa très-chère fille pour le recouvrement de l'héritage de ses enfants, dont ils ont été deshéritez, lesquelles troupes doibvent estre employées soubs les limitations déclarées par S. M. et receues et acceptées par ledict comte de Mansfeldt, respectivement soubs leurs seings et sceaux, savoir : qu'il n'entreprendra avec lesdictes troupes sur aucun des domaines de son très-cher frère le roi d'Espagne ou de la Sérénissime Infante, ny commectra aucun acte d'hostilité contre leurs héritages ou possessions légitimes, et que s'il est faict au contraire, S. M. desadvoue, et ledict comte de Mansfeldt renonce à toute protection et assistance de S. M.

« Le soing infini de l'intégrité de S. M. ne luy permect pas de

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 532. Lettre de Van Male, du 30 novembre 1624.



demeurer là, mais passe outre et employe son auctorité royale à l'endroit de ses subjects, leur commandant de ne suyvre pas ledict comte de Mansfeldt en telles actions, au contraire les descharge de leur obeyssance aux directions et commandements dudict comte en tel cas. Et de peur qu'on ne donne l'alarme de l'équipement des navires de S. M., elle a commandé de signifier audict ambassadeur les vrayes causes d'iceluy, sçavoir : que n'ayant pas reçeu la satisfaction qu'elle se promectoit de l'excès commis par la Compagnie hollandaise des Indes Orientales en Amboyna, S. M. ordonna que (si dans un tel cas on n'en faisait réparation) on eust à se saisir et arrester leurs navires allans et revenans des Indes, et à cest effect donna ordre de préparer quelques navires, outre lesquels on en appreste d'autres pour l'honnorable et seure conduicte de Madame en Anlgeterre, lorsque le temps sera venu.

« Ce sont les vrayes causes de ce que dessus, lesquelles ont esté signifiées audict ambassadeur avec ceste asseurance que S. M. demeure ferme en sa résolution de maintenir une amitié avec son bon frère, sinon que les actions publiques dudict Roy donnent subject à S. M. de faire au contraire (qui sera tousjours avec regret), ou que S. M. trouve juste cause de déclarer une cessation des termes d'amitié, son cœur vrayment royal ne pouvant endurer les surprinses d'inimitiés, soubs prétexte et couleur d'amitié (1). »

Ces protestations répétées étaient loin de paraître satisfaisantes aux agents espagnols, « car, écrivait Van Male, Mansfeldt ayant toutes les troupes à sa charge et estant passé la mer, taschera de faire des siennes et effectuer les desseings et ordres du Palatin et des Hollandais, comme n'espérant plus que de faire susciter une guerre entre ce Roy et S. M. pour son prouffict particulier (2). » Il recommandait donc aux ministres de l'Infante d'avoir l'œil au guet, ajoutant qu'il avait eu avis qu'aux Dunes

(1) Bibliothèque de Bourgogne, n° 15911, p. 74. Advertissement, etc.

(2) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liassse 562. Lettre du 30 novembre 1624.

étaient arrivés 60 navires avec 6,000 hommes de Mansfeldt, tous vieux soldats « et entre iceulx y auroit quelque cavalerie. » Quinze jours plus tard, il envoyait des détails très-intéressants sur ce qui se passait en Angleterre.

« On ne parle icy que de mettre en combustion tout le monde et de subverser la monarchie espagnole, se persuadant le duc de Buckingham qu'il n'y a rien de plus facile à exécuter et que ces troupes de 12,000 Anglais sont suffisantes pour conquérir toute la Flandre en quinze jours, estant gouvernées et soubs la conduite de Mansfeldt, qui a apporté toutes ses instructions de Hollande. La levée se fait par la force et, selon le dernier commandement, toutes les troupes se doibvent assembler au port de Douvres, le 6 de janvier. Cependant, il y a grande division et mescontentement, non-seulement entre les plus grands du royaume, mais aussi entre les colonels et capitaines qui se plaindent de ce que le Roy leur commande de servir sous un étranger comme Mansfeldt, et que l'on a résolu de mettre entre ses mains tout l'argent qui est pris de trois subsides accordez par le royaume pour le payement des soldats. De sorte que je croys que le bonhomme ne zera pas trop asseuré, parmy un peuple désespéré comme cestuy-cy, et beaucoup moins, s'il pense gouverner et traiter les insulaires comme il a fait cy devant les Allemands. L'opinion qu'on a de lui est qu'il taschera de bénéficier des 200,000 escuz qu'il a déjà en bourse pour l'entretènement de ses troupes et que, se trouvant en liberté, il taschera de suivre les pernicieux conseils du Palatin et d'autres qui désirent administrer quelque subject pour parvenir à une rupture ouverte, et ainsy il fait accroire qu'au lieu de passer par la France vers l'Allemagne, il se jettera sur la province de Flandres ou Artois, avec intention d'y hyverner en l'un ou l'autre quartier. Cependant je suis aux écoutes pour descouvrir ses intentions et menées, m'asseurant que ses troupes feront plus de bruict que de mal, et que le roy de la Grande-Bretaigne se ressentira plus tard des troubles et misères qui tomberont sur ses espaulles, en ses vieux jours, par les practiques de ceulx là mesmes qui ont plus d'obligation de procurer la conservation de



la paix et tranquillité publique (1). » Van Male voyait clair et dans le présent et dans l'avenir. Son regard démêlait déjà la triste issue de l'expédition de Mansfeldt et les malheurs qui devaient frapper l'héritier de Jacques Ier. Il pénétrait avec non moins de sagacité les secrets desseins du Bâtard, qui, pour rassurer le Roi ébranlé par de sages conseils, lui disait qu'en réalité il n'avait besoin d'appui que jusqu'au jour où l'armée serait sur pied.

(1) Archives de royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 563. Lettre du 14 décembre 1624.

CHAPITRE XX.

Alarmes aux Pays-Bas. — Mesures de défense de l'Infante. — Siége de Bréda. — Le prince d'Orange veut attirer Mansfeldt en Hollande. — Obstacles qu'il rencontre. — Il parvient à ramener le gouvernement français à ses vues. — Moyens présentés à la France par les États Généraux. — Conditions auxquelles les États Généraux acceptent la descente de Mansfeldt en Hollande. — Cruelle mésaventure du commissaire Doublet. — Ses suites. — Dissimulation du gouvernement français. — Ce qu'on appelait des *pratiques*. — Mansfeldt essaie de prendre Arras par trahison. — Il est lui-même l'objet d'une tentative de trahison. — Irritation de l'Espagne et des princes catholiques allemands contre la France. — Projet d'invasion en France. — Offre de Wallenstein.

L'effroyable réputation que s'étaient faite Mansfeldt et Halberstadt suffisait pour que la seule annonce de leur approche remplit de terreur les contrées menacées de voir s'abattre sur elles les bandes impitoyables des deux routiers. Aussi n'était-ce, à la fin de 1624, qu'un cri d'angoisse en Flandres et en Artois, aussi bien que dans le comté de Bourgogne. Ces provinces, complétement dépourvues de troupes, étaient presque sans défense et réduites à lever des milices à moitié désarmées et tout à fait insuffisantes. L'incertitude du point d'attaque augmentait l'anxiété et tournait toutes les têtes. Les nouvelles les plus absurdes étaient reçues et transmises avec d'autant plus de confiance qu'elles étaient plus alarmantes, et, à force d'interroger l'horizon, le regard toujours tendu des gouverneurs des



villes espagnoles perdait de sa lucidité. Tout le monde écrivait, et Bruxelles était encombrée de courriers arrivant de tous les points du pays.

Tantôt c'est le gouverneur d'Arras, le comte d'Hoogstraete, qui écrit le 31 octobre : « Mansfeldt se délibère de passer à Boulogne avec les levées qu'il a faites en Angleterre et les volontaires qu'il trouvera, et il luy sera facile de faire un corps d'armée. Nous n'avons rien pour luy résister (1) ; » — tantôt c'est le gouverneur de Saint-Omer, le sieur de Souastre, qui mande le 12 décembre, « que Mansfeldt et Halberstadt sont accordez pour passer en France. Plusieurs croient, ajoute-t-il, que ce ne sera pas sans nous donner une allumette (2) ; » — ailleurs c'est le gouverneur de Bapaulme, le sieur Le Prévost, qui rend compte d'une excursion qu'il a été faire à Péronne, pour recueillir des nouvelles, et qui en a tant recueilli, en effet, qu'il ne sait plus auxquelles croire : « Il n'y a autre garnison à Péronne que les gardes du Roy à l'ordinaire. Un des capitaines, logé dans la même hôtellerie que moi, qui retourna de Paris à mon arrivée, assura qu'on n'y parlait que de rire, faire festins et ballets en toute réjouissance pour l'alliance d'Angleterre et nullement de la guerre. On disait qu'il ne se fait levée aucune ès environs de Paris, ni de là icy, et que les uns tiennent que le Roy a donné passage à Mansfeldt par Calais pour 12,000 Anglais et 4,000 chevaux, les autres le contraire qu'il y a mandement exprès du Roy d'empescher ledit passage et qu'il ne voulait la guerre avec la maison d'Autriche (3). »

Il n'est pas jusqu'au gouverneur de Thionville, le baron de Wiltz, qui ne fournisse son contingent de nouvelles des côtes, et naturellement ce sont les plus extraordinaires. Le 22 décembre, il a reçu et il transmet en toute hâte l'avis « que l'armée du comte de Mansfeldt est débarquée à Calais avec 14,000 hommes de pied, qu'il va être rejoint par le comte de

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 562. Lettre du 31 octobre.

(2) Id. *Ibid.* Liasse 564. Lettre du 12 décembre.

(3) Id. *Ibid.* Liasse 564. Lettre du 14 décembre.



Roucy avec 2,000 chevaux, et qu'il compte aller rejoindre les Hollandais, en traversant le Hainaut, aux endroits mêmes où il a passé en 1622 (1). »

Le 29, le comte de Kiévrain signale également, de Mons, de nombreux débarquements de troupes de Mansfeldt à Boulogne (2).

Mais tandis que les uns voient Mansfeldt à Boulogne, ou à Calais, d'autres assurent qu'il débarquera à Gravelines, à Dunkerke, ou à Etaples. Le gouverneur de Béthune, le sieur de Coupigny, assure que Mansfeldt n'attend pour s'embarquer que l'arrivée des troupes de Danemark et de Suède (?), et qu'après s'être joint aux Français, il disposera de 40,000 hommes.

Tous s'accordent pour signaler de nombreux rassemblements de troupes françaises dans le Boullenois et sur les frontières de l'Artois. Tous se plaignent aussi d'être sans troupes, sans armes et sans argent. Dans ces circonstances critiques, l'Infante déploya une rare activité et la vigilance de l'homme d'État. Attentive à tous les événements, calme devant toutes les alarmes, infatigable dans sa sollicitude, fertile en ressources, elle avait l'œil constamment ouvert sur les points menacés, animait les chefs, rassurait les habitants, multipliait les ordres, les conseils, les avis, les démarches, suppléait par l'énergie des mesures à la faiblesse des moyens, et faisait face au danger avec le courage et le sang-froid de la femme chrétienne.

Elle envoya ses instructions au marquis de Mirabel et à Henri de Vicq, l'un, ambassadeur d'Espagne, l'autre, son propre agent à Paris, à Van Male et à Bruneau, pour que, « ensemble et de nouveau, ils parlassent, les uns au roi de France, les autres au roi d'Angleterre. » Elle donna ordre aux compagnies de gens d'armes de monter à cheval, aux gouverneurs de compléter leurs compagnies ou de faire de nouvelles levées; elle demanda des armes à Madrid et fit instance auprès de l'Empereur pour

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 564. Lettre du 22 décembre.

(2) Id. *Ibid*. Liasse 564. Lettre du 24 décembre.



en obtenir l'envoi de quelques troupes aux Pays-Bas, ce qui lui fut accordé « jusqu'au nombre de 6,000 hommes de pied et 2,500 à cheval, sous le commandement du marquis Charles Spinelli. » Elle put espérer ainsi se mettre en état de résister à Mansfeldt, sans rien retirer de l'armée occupée au siége de Bréda (1).

Dès le 27 juin, à sa demande, Philippe avait tourné son attention sur la Bourgogne et donné ordre à Spinola de prendre des mesures de précaution (2). La situation isolée de cette province rendait sa défense difficile. Elle pouvait à peine fournir 6,000 à 7,000 hommes de milice, et ses arsenaux étaient vides. Or, pour y faire passer des armes des Pays-Bas, il fallait les embarquer à Wesel ou à Rheinberg, leur faire remonter le Rhin jusqu'à Breisach, et de là, les charrier jusqu'à destination, à travers l'Alsace. Mêmes difficultés pour l'envoi des troupes. Isabelle fit assembler « les bons hommes » (les notables) de la province, pour organiser un service de milice; elle acheta des armes et fit proposer à l'archiduc Léopold de lui donner une somme suffisante pour la levée et l'entretien d'un régiment de 3,000 soldats, à employer en Bourgogne.

L'archiduc se trouvait alors à Vienne, fort inquiet pour ses propres États, et demandant à l'Empereur de l'argent pour mettre des troupes sur pied. En place d'argent, qu'on n'avait pas, on lui offrit des soldats qu'on ne savait payer, en lui laissant le droit de choisir les régiments. Léopold, qui connaissait, par expérience, le peu de discipline de l'armée impériale, s'effraya de tels défenseurs et hésita. Mais l'Infante, qu'il consulta, lui fit observer que mieux valait encore être incommodé par quelques soldats, que de perdre ses États ou les laisser dévaster par Mansfeldt. Cette réflexion le décida, et il accepta de l'Empereur 6,000 hommes de pied et 1,000 chevaux. Néanmoins, espérant, on ne sait sur quel fondement, que les levées de Mansfeldt s'en iraient en fumée, il ne se

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, n° 35. Lettre de l'Infante au Roi, du 10 décembre 1624.

(2) Archives de Simancas. Estado 2508, f° 20. Lettre du Roi à l'Infante, du 27 juin 1624.



pressa pas de faire acheminer les régiments impériaux vers l'Alsace (1).

Ces illusions n'étaient nullement partagées à Bruxelles, et sans attendre le secours promis par l'Empereur, l'Infante ne négligeait aucun effort pour se mettre en mesure de repousser l'invasion éventuelle du Bâtard. Le baron d'Inchy, fils du comte de Frezin, de la maison de Gavre, reçut l'ordre de lever, dans le Hainaut, quelques compagnies ; le comte d'Embden fut chargé d'inspecter les places frontières ; le mestre de camp de Fontaine eut mission de surveiller Dunkerque et Gravelines, avec un corps de 1,800 fantassins et de 120 chevaux (2), les seules troupes qu'on eut à la main, et les différents gouverneurs eurent commandement de lui envoyer le plus de renforts possible. D'autre part, l'Infante chargea le comte d'Hoogstraete d'envoyer vers la Flandre et les frontières de l'Artois toute la cavalerie disponible, et, non contente d'autoriser le comte de Chamlitte, gouverneur de la Bourgogne, à lever dix compagnies, elle le recommanda à la protection du duc de Feria, vice-roi du Milanais. Enfin, le Luxembourg fut mis dans l'état de défense le plus convenable. On rompit les ponts, on barra les chemins, on fit des abattis d'arbres, on hérissa la côte de vedettes.

Les terreurs augmentaient dans les campagnes, à mesure qu'approchait le moment critique, et se propageaient au loin. Le désir de se rendre important et de jouer un rôle concourait à les répandre : « Nous sommes toujours menacés du Mansfeldt, écrivait le gouverneur de Longwy, Jean d'Allamont, et l'on assure que son assemblée et rendez-vous de son armée se doibt faire à Abbeville, et de là doit tirer à Aubenton. Ici les plus clairvoyants ne savent que juger de son dessein, et disent qu'étant difficile, en cette saison, de secourir Bréda, comme aussi d'entrer dans le Palatinat pour l'obstacle qu'il trouveroit de l'armée de Tilly, il seroit plus vraisemblable qu'il tireroit de là droit à Bruxelles, ou

(1) Archives de Simancas. Estado 2508, f° 125.
(2) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 567.
(3) Id. Cartulaires et manuscrits, vol. 211, n° 21.



bien entrera droit dans le pays de Luxembourg, pour, par ce moyen, faire déplacer l'armée du marquis. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'obstacle, ce semble, qui le puisse empêcher de prendre quel chemin il voudra, et, selon les advis que nous avons de toutes parts, se fera en bref (1). »

Le même jour, le gouverneur de Saint-Omer informait l'Infante que Mansfeldt était débarqué, la nuit précédente, à Gravelines ou Dunkerque, avec 12,000 Anglais et 4,000 à 5,000 Allemands (2). Or, le 3 février, le comte d'Embden, revenu de Mons de sa tournée d'inspection, écrivait : « Je reviens à l'instant de la visite aux places frontières, où j'ai reconnu les passages être de très-difficiles accès pour une armée, tant à cause des eaux que pour les chemins estre en ces quartiers si fort rompuz, qu'il n'est possible d'y habiter, tellement qu'en ayant communiqué avec les gouverneurs de Quesnoy, Landrecies, Avesnes, le prévost de Maubeuge et le lieutenant de Bouchain et autres, qui ont particulière connaissance de ces lieux, ils sont tous d'opinion que Mansfeldt n'entreprendra jamais de hasarder son armée par ces détroits, vu qu'il n'y pourroit attendre que toutes sortes d'incommoditez, mais bien croient, avec plus de raison, qu'il a dessein d'entrer en ce pays, qu'il viendra par l'arbre de Guise, entre Cambrai et Cateau-Cambresis, et entre Quesnoy et Valenciennes, le long de la chaussée, où la campagne est tellement ouverte et large, qu'il n'y a nul moyen de l'en empescher, qu'en luy opposant une bonne armée (3). »

Les avis transmis du côté de la France étaient plus exacts mais non moins inquiétants. « Un personnage venu de Calais, le 21 janvier, » annonça qu'il y avait 2,000 chevaux en Boulenois, « que le Français même confessait être prêt pour le service de Mansfeldt » et que plusieurs navires attendaient à Calais l'ordre d'embarquer cette cavalerie. Ce personnage ajouta que, le dimanche précédent, on avait fait commandement, dans

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 567. Lettre du 20 janvier 1625.

(2) Id. *Ibid.*

(3) Id. *Ibid.*



toutes les églises et les temples du Boulenois à tous les fermiers d'amener leurs grains à Calais, et que la veille un convoi de poudre venant de Hollande avait été emmagasiné dans la dite ville (1). Le même jour, le mestre de camp de Fontaine confirma cet avis et le compléta en ce sens qu'il signala des levées de chevaux en France, au nom des Vénitiens (2). Effectivement, la cavalerie dont parlait Fontaine était celle que devait commander Halberstadt. Payée au nom des Vénitiens, conduite par des gentilshommes français, tels que le comte de Candale, fils du duc d'Épernon, qui, peu après, se retira, le comte de Roucy « et autres gens de même farine et condition, » elle fut passée en revue le 30 janvier par les commissaires de Mansfeldt (3).

Les sollicitudes de l'Infante n'étaient pas moins éveillées du côté de Bréda, où se jouait alors le grand acte de la lutte entre l'Espagne et la Hollande. Au printemps de l'année 1624, l'Infante avait réuni, comme par un effort suprême, toutes ses forces, afin de réduire la Hollande à l'impuissance et d'éteindre à jamais ce foyer alimentaire de tant de troubles et de guerres sanglantes pour l'Europe. Le 16 juillet, le marquis Spinola entra en campagne avec une armée de 15,000 fantassins et de 4,000 chevaux, et alla camper entre Turnhout et Hoogstrate, tandis que le comte Henri de Berg, à la tête d'un corps de 10,000 hommes, se dirigeait sur Clèves, prenait cette ville et se postait à Marck, cherchant à attirer sur lui l'attention des Hollandais. L'art des siéges formait alors le fond de l'art de la guerre. Des campagnes entières se passaient à prendre ou à ne pas prendre une ville forte. Les parties belligérantes s'épuisaient l'une à assiéger, l'autre à délivrer la place, et souvent le vainqueur sortait de son expédition plus maltraité que le vaincu. On évitait autant que possible les batailles rangées et, depuis le renouvellement des hostilités entre la Hollande et l'Espagne, la guerre s'était bornée à des

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 564. Lettre du 21 janvier 1625.

(2) Id. *Ibid.*

(3) Id. *Ibid.* Lettre du 30 janvier 1625.



siéges plus ou moins heureux. Or, depuis longtemps, le regard de Spinola était fixé sur Bréda. Cette ville, composée de 1,600 maisons et peu importante par elle-même, passait pour un chef-d'œuvre du génie de la fortification. On venait la voir, l'étudier de loin, et tout ingénieur qui ne pouvait en détailler le plan, s'appuyer sur ce qui y avait été fait, passait pour un ignorant. La ville, située au milieu d'une plaine basse, dans une contrée riante, entourée de prairies et de bosquets, avait reçu le nom mérité de *Paradis du Brabant*. Les approches pouvaient être facilement inondées et Maurice y avait placé ses meilleurs officiers et ses plus braves soldats. Spinola pensait que la prise de cette place admirée relèverait le prestige en décadence des armes espagnoles, et aurait des conséquences morales plus grandes encore que les avantages matériels. Après quelques mouvements destinés à masquer ses intentions et à donner le change à l'ennemi, il investit enfin Bréda, le 27 août. Pendant près d'un an, tout ce que la science militaire peut offrir de ressources, tout ce que la bravoure peut inspirer d'élan, l'espérance d'opiniâtreté, la fidélité au drapeau d'intrépidité et d'abnégation, fut mis en œuvre par les défenseurs de Bréda, par les soldats de Spinola et par les troupes de Maurice. Autour de Bréda, le général espagnol construisit des retranchements, non moins savamment dessinés et exécutés que les meilleurs ouvrages de la place. Vainement les Hollandais épuisèrent les moyens en leur pouvoir. Ni vingt assauts répétés, ni d'innombrables attaques contre les convois, qui, d'Anvers, amenaient les vivres et les munitions aux assiégeants, ni les stratagèmes les mieux combinés, ni les diversions les plus sagement organisées n'avaient pu vaincre la ténacité des Espagnols, lasser la persévérance de Spinola. Les apparences de la victoire étaient donc du côté de l'Infante, car Bréda était à bout de vivres, sa garnison affaiblie et livrée à ses seules forces. Dans ces conjonctures, il était de la plus haute importance pour l'Infante que l'armée formée par Mansfeldt en Angleterre, ne vint pas jeter son poids dans la balance et rétablir l'équilibre en faveur des Hollandais. Sans doute, Isabelle s'inquiétait des périls dont Jacques menaçait le



Palatinat par l'épée du Bâtard, mais elle savait que Mansfeldt y rencontrerait toutes les forces de la Ligue catholique et de l'Empereur, qu'il se briserait encore une fois contre la prudence et l'habileté de Tilly. Elle se sentait moins rassurée du côté de Bréda, soit que Mansfeldt, par une diversion dans les Pays-Bas, contraignît Spinola à partager ses forces et à fournir une occasion opportune d'attaque sur ses lignes, soit que l'aventurier vînt directement opérer sa jonction avec les troupes hollandaises. Tout l'intérêt de la campagne était concentré sur Bréda, et l'Europe entière fixait les yeux sur cette place, autour de laquelle les deux plus grands capitaines du siècle épuisaient, pour se combattre, toutes les ressources de l'art militaire et les combinaisons diverses du génie des batailles. L'honneur de chaque nation semblait attaché à l'issue de ce grand duel, et Maurice y avait mis toute son âme. Tournant sans cesse autour des lignes espagnoles, l'œil au guet pour saisir le moindre joint par où il pût y pénétrer, essayant successivement d'affamer, de noyer, de surprendre le camp espagnol, mais rencontrant toujours la froide et active vigilance de Spinola, il avait imaginé de tenter un coup de main hardi sur Anvers. Cette entreprise, deux fois commencée, deux fois manquée, lui laissa un chagrin mortel. A bout de voies, il rentra à la Haye, laissant son armée campée à Rosendael, près de Berg-op-Zoom et ne songea plus qu'aux moyens d'attirer Mansfeldt en Hollande, car il plaçait désormais dans l'armée du Bâtard sa dernière espérance de salut pour Bréda.

Mais de graves obstacles se présentaient devant lui. Il n'ignorait pas que Jacques n'accepterait aucune modification à ses plans de campagne; il savait que Mansfeldt était mal vu, surtout mal famé en Hollande. Enfin, il n'osait pas compter sur le concours de la France. Il avait donc à se concilier la France, à tromper Jacques, à forcer la main aux Hollandais. L'entreprise était ardue. Son esprit froid et obstiné n'hésita pas devant les difficultés. Son premier soin fut de se mettre secrètement d'accord avec Mansfeldt. Il sonda ensuite les intentions du cabinet de Paris. La première réponse qu'il en reçut était de nature à



le décourager. Le gouvernement français fit mine de diminuer ses subsides, et le 26 novembre il expédia à d'Espesses des instructions qui révélaient un vif mécontentement.

« Et pour tesmoigner à messieurs les Estaz que nous sommes aussy ponctuels en noz promesses que véritables, quelque nécessité que nous ayons, je vous envoie deux lettres de change, l'une de 300,000 livres, payable à Amsterdam, à Pierre Réal, trésorier de messieurs les Estatz, l'autre de 120,000 livres au 11 janvier suivant, lesquelles vous présenterez à messieurs les Estatz et leur ferez valoir, autant que possible, l'effect de la parole du Roy et le tesmoignage de son affection envers eux, quelque diversion qu'il fasse ailleurs, lesquels ne se font pas sans se surcharger de dépenses et d'affaires pour rendre les leurs en meilleure condition. Vous trouverez à redire que la solde de 600,000 livres ne soit entière, pour l'inégalité des dictes deux lettres, puisque par nos articles de Compiègne, les 1,200,000 livres doivent estre fournies en deux paiemens. Vous donnerez à entendre à messieurs les Estatz que le Roy a jugé à propos de retenir sur icelles, 120,000 livres, pour estre employées à la levée de 2,000 chevaulx français, soubz la conduite du comte de Mansfeldt, pour se joindre aux 12,000 Anglais et 5,000 Allemands, pour prevenir le manquement de Venise qui debvoit fournir une pareille somme, ne l'ayant pas encore fait, mais qu'elle le sera en peu de jours, ainsy que l'ambassadeur nous l'a promis, ce que faisant, ladite somme de 120,000 livres leur sera remplacée, et s'il arrivoit (ce que je ne croy pas) qu'ils y manquassent, S. M. satisfera de ses propres deniers dont vous les pourrez assurer; vous leur ferez conjointement entendre que le Roy leur promet ce remplacement, en cas qu'ils ne voulussent se servir de l'armée dudit Mansfeldt pour le lèvement du siége de Bréda, ou pour quelqu'autre diversion trouvée à leur avantage particulier, car s'ils s'en veulent servir, il est plus que raisonnable que, divertissant l'exécution des desseings de la Ligue pour l'attacher aux leurs, et que le Roy leur ayant accordé cette somme de 1,200,000 livres pour l'effort de la guerre, S. M. désire qu'elle le soit utilement, ce qui ne peut estre en meilleure occa-



sion qu'en celle du passage du dict Mansfeldt, puisque de celui-cy dépend leur bonheur par la diminution que le marquis Spinola peut recevoir dans le progrez de ses desseings, qui le divertira totalement avec l'Espagne, et sera plainte par les Flandres qui se ressentent de sa part trop chargées de contributions ; enfin, exagérant toutes ces considérations, vous leur direz nettement qu'ils se doibvent, pour le présent, contenter des 480,000 livres portées par lesdites deux lettres de change et que pour les 120,000 restant, le Roy leur fera rendre, s'ilz le veulent, par ledit comte de Mansfeldt, mais que s'ilz laissent passer les troupes pour estre employées là où elles ont été destinées par le traicté de la Ligue, en ce cas, S. M. leur fera rendre lesdits 120,000 livres de l'argent de Venise ou du sien mesmé. Il laisse le surplus de ceste proposition à votre bonne conduite, estant bien asseuré que vous vous en desmelerez très-prudemment (1). »

D'Espesses, très-lié avec le prince d'Orange et familiarisé avec ses desseins, n'exagéra que la latitude qu'on lui laissait. Le projet de faire passer l'armée de Mansfeldt en Hollande n'existait que dans la tête de Maurice, et tombait à néant, s'il était prématurément découvert aux États Généraux. D'Espesses se garda donc bien de suivre ses instructions à la lettre et de parler avec la netteté qu'on lui recommandait. Au contraire, il s'enveloppa de brouillards et se contenta d'expliquer la retenue des 120,000 livres par le retard de la seigneurie de Venise à payer sa part contributive, par le mauvais gouvernement des finances françaises et par l'excuse des 2,000 chevaux levés dans le Boulenois pour Mansfeldt (2). Il espérait, non sans raison, que

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Ambassade du sieur d'Espesses.

(2) « Quatriesme proposition de M. d'Espesses, faite à messieurs les Estatz des Provinces-Unies des Pays-Bas, le lundy 9 décembre 1624 :

« Messieurs, le Roy, mon maistre, duquel le soing veille sans cesse à votre conservation, m'a envoyé deux lettres de change que j'ay en main pour vous deslivrer de sa part, par le mesme gentilhomme qui apporta naguères la ratification du traicté de Compiègne, auquel vous

ses efforts, joints à ceux de Mansfeldt et de Maurice changeraient les dispositions de son gouvernement, et il évita de le compromettre dans un sens opposé à ses vues personnelles. Déjà Dolbier intriguait à Paris. Le 4 décembre, un courrier espagnol, chargé de dépêches, fut intercepté à point pour donner à d'Espesses l'occasion d'informer sa cour de la détresse qui régnait aux Pays-Bas catholiques, mais aussi « de la merveilleuse constance des habitants, avec proposition de manger plutôt les excrémens de chevaux que de lever le siége (1). » La conclusion rigoureuse de ces renseignements était que la diversion projetée en Flandres n'atteindrait pas le but désiré et qu'il valait mieux attaquer directement Spinola (2). D'Espesses ne pouvait manquer de convaincre, car il avait lui-même foi pleine et entière dans les combinaisons militaires du prince d'Orange et dans la fortune de Mansfeldt. L'insuccès de la double tentative des Hollandais sur Anvers ne l'ébranla pas plus que le

ne jugerez pas qu'il soit desrogé, bien qu'elles ne soient que de 480,000 livres, s'il vous plaist d'en considérer les raisons. S. M. s'est trouvée en mesme temps surchargée de plusieurs despenses inopinées de paix et de guerre, ses finances dissipées par l'infidélité et mauvais gouvernement de ceulx qui les ont cy devant mandées, de sorte qu'il est contraint de les rechercher avec plus de sévérité que son naturel ne porte.

« La seigneurie de Venise n'a pas fourny à point nommé ce qui avoit esté stipulé et s'est à S. M. à porter le principal faix de la ligue, les forces de laquelle son autorité fait tourner à vostre secours, car les 120,000 livres qu'elle a esté obligée de vous retenir sont employées pour les 2,000 chevaulx qui seront bientost en estat de faire la diversion que vous sçavez avec l'infanterie anglaise et allemande, et je croy qu'il n'y a personne de vos seigneuries qui ne les tienne bien employez à cest effect et qui n'en préfère une sy utile destination à la deslivrance de la somme totale, c'est ce que S. M. a bien creu et que vous apporterez autant de sincérité à interprester ses bonnes intentions que S. M. a d'affection à ce qui est advantageux pour le bien de vostre République. »

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre de M. d'Espesses, du 6 décembre 1624.

(2) Id. *Ibid.*



découragement de Maurice lui-même. Il voyait tout en beau, il ne rêvait que triomphes, il se consolait de tous les échecs. Sa plume y gagnait même une certaine aisance d'allures qui ne lui était pas habituelle.

« Les adviz nous viennent d'Angleterre, écrivait-il le 8 décembre, que l'embarquement se fait... Cette puissance ne sera pas petite et capable de faire un grand effort, pourvu que chacun de son côté y travaille utilement. C'est un malheur très-grand que le manquement de la seconde entreprise d'Anvers, et la faute première debvoit estre réparée. Dieu ne l'a pas voulu et a réservé M. le prince d'Orange pour une gloire plus advantageuse. Mansfeldt en Allemagne, chacun se réveillera de ceste occasion, et les plus tardifs tesmoignent maintenant une chaleur extresme (1). »

Huit jours plus tard, il mandait de Rotterdam qu'il y avait vu, ainsi qu'à Dordrecht, de « grands préparatifs, tant par eau que par terre. » Il s'extasiait devant les recrues allemandes du Bâtard, « lequel, disait-il, est de cette espèce de gens que le prince d'Orange appelle maquignons d'armes. » Il signalait les progrès du siége de Bréda, la mélancolie du prince d'Orange, déjà atteint de la maladie qui l'emporta. En même temps il discutait, avec les États Généraux, sur le meilleur emploi à faire des troupes de Mansfeldt. Les Hollandais proposaient quatre moyens (2), qui, tous, supposaient, comme point de départ, le débarquement de Mansfeldt à Calais. Le premier consistait à faire marcher le Bâtard, le long de la côte, jusqu'à Calais; le second traçait sa route entre la Lys et l'Escaut, ou bien vers les villes d'Ypres et de Bruges; le troisième lui faisait envahir l'Artois et le Hainaut; le quatrième tendait à le pousser dans le Cambrésis, puis droit sur Bruxelles.

Dans les quatre systèmes, Mansfeldt devait faire le dégât dans le pays, porter ses ravages aussi loin que possible, et combiner

(1) Bibliothèque impériale. Ambassade du sieur d'Espesses. Lettre du 8 décembre 1624.

(2) Ces quatre moyens sont longuement exposés dans les *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 453 et suivantes.



ses mouvements avec ceux de l'armée hollandaise, afin d'obliger Spinola, si pas à lever le siége de Bréda, du moins à affaiblir son armée.

Le prince d'Orange, sans méconnaître ce que le quatrième moyen avait de hasardeux, le soutenait « comme le plus expédient, à condition toutefois que la France donnât 1,000 chevaux et quelque infanterie. » Ainsi donc, dans l'esprit des Hollandais, l'action de Mansfeldt se renfermait exclusivement dans les limites d'une diversion, et, en aucun cas, il ne devait atteindre l'Allemagne, sa destination finale, par la voie de la Hollande. Le prince d'Orange, obligé de ménager l'opinion unanime des États, avait affecté de soutenir le plan qui se rattachait le moins indirectement possible au secours de Bréda. Mais « l'adviz des Hollandais, dit Richelieu dans ses *Mémoires*, bon pour leur État, était préjudiciable au Roi, parce qu'il ne pouvait estre exécuté sans rompre avec l'Espagne, puisque cette armée, en partie composée de Français, fut partie de France pour entrer en ses États et les ravager. » Jacques Ier repoussait plus énergiquement encore ces propositions, par des raisons analogues. Il ne voulait ni attaquer les Pays-Bas, ni secourir Bréda, mais simplement reconquérir le Palatinat.

Richelieu n'entendait attaquer les Espagnols que de biais et par personne interposée. Pleinement converti à la nécessité de dégager Bréda et de ne pas aventurer Mansfeldt dans les Pays-Bas, désireux d'éviter à la France la présence des bandes du Bâtard, il se décida à un moyen terme, qui, comme tous les expédients, manqua le but et fit échouer l'entreprise. A son instigation, Mansfeldt, déjà préparé par le prince d'Orange, s'efforça de persuader à Jacques que le détour de son armée, par Calais, entraînerait les plus graves inconvénients, et qu'il serait infiniment plus avantageux de la débarquer en Hollande. Selon lui, la seule présence de cette armée près de Bréda suffirait pour forcer Spinola à lever le siége, et elle pénétrerait rapidement en Allemagne, sans avoir maille à partir avec les Espagnols. Jacques ne repoussa pas l'idée de prime abord. C'en fut assez pour que Mansfeldt la déclarât adoptée et pour que le gouvernement fran-



çais agit en conséquence. Restait à convaincre les Hollandais. Richelieu s'en chargea. Le 2 janvier 1625, une dépêche du roi Louis XIII apporta au sieur d'Espesses les instructions suivantes :

« Ayant eu advis, écrivait Louis XIII, que le roy d'Angleterre, mon bon frère, désire que la descente du comte de Mansfeldt se fasse plustost à Berg-op-Zoom qu'à la rade de France, entre Calais et Boulogne, pour ce qu'il a jugé qu'elle n'y seroit facile, tant pour l'incommodité de l'abord que pour les grands préparatifs que l'on fait en Flandres et en Artois pour empescher son passage, dont je m'asseure que vous avez esté adverty par delà, j'ay approuvé ce changement pour les mesmes raisons, après les avoir bien considérées, jugeant qu'il sera plus facile au comte de Mansfeldt d'exécuter les intentions du prince d'Orange et des sieurs les États Généraux des Provinces-Unies pour le secours de Bréda, parce que, faisant sa descente à Berg-op-Zoom, ce sera surprendre les ennemys par un endroict dont ils ne se défient pas, ayant desgarny toutes les advenues pour faire teste au costé où ils croient se faire ladite descente. Je m'asseure que toutes ces raisons et aultres que vous pourrez y adjouster, bien considérées par eux, les porteront à le trouver bon, désirant que vous fassiez toute instance de ma part pour les y faire résoudre, et, en cas qu'ils y fassent difficulté, vous leur tesmoignerez que, l'intention de mon frère estant telle, je ne la veux pas changer, puisque le comte de Mansfeldt mesme juge cette route plus sûre pour la conduite de son armée, laquelle ne pourroit autrement passer sans un très-grand péril et beaucoup d'incommoditez, les asseurant que les 2,000 chevaux françois s'embarqueront à Calais pour suivre cette sur les vaisseaux que le Mansfeldt fera venir d'Angleterre. »

Un *post scriptum* confidentiel était ajouté à la dépêche royale :

« Vous parlerez à mon cousin, le prince d'Orange, et aux sieurs les Etatz, selon la teneur de cette lettre, mais vous scaurez que la proposition vient du comte de Mansfeldt et qu'elle a esté approuvée du roy d'Angleterre et désirée de moi, pour l'advantage desdicts sieurs Estatz, qui en recepvront infailliblement le



secours de Bréda, qui seroit incertain autrement, et le bien de mes affaires (1). »

Enfin, le 5 janvier, le secrétaire d'Ocquerre compléta ces instructions : « Vous donnerez communication de la dépêche de S. M. au prince d'Orange et à MM. les Estatz, sans y perdre de temps, voyant M. le prince d'Orange, affin de sonder ses sentiments, et l'ordre que vous viendrez à l'audience de MM. les Estatz, pour les porter à l'exécution de la volonté de S. M., de laquelle Elle ne se peut despartir, pour des raisons que vous pourrez bien juger, desquelles leur ambassadeur a esté informé pour en écrire bien amplement. Vous conduirez ces affaires avec industrie et ouvertement, de façon qu'elles puissent réussir au contentement du Roy (2). »

Les dépêches de d'Espesses, dans l'intervalle, ne pouvaient que confirmer le gouvernement français dans sa détermination : « Tous ces bruits (de la ruine du marquis Spinola devant Bréda), écrivait-il encore, le 9 janvier, tendent à mesme fin, d'endormir nos amis, en leur faisant paroistre le peril esloigné, et d'empescher d'agir, comme en occasion très-pressante et qui ne peut attendre de délay d'un secours. Je vous ay par plusieurs fois mandé, sur l'espérance de la durée de Bréda, ce que j'en avois appris du prince d'Orange, et ce qu'il m'en confirma hier, qu'il ne falloit rien espérer passé la fin de mars. Il s'encquit ardemment du temps et lieu de la monstre de Mansfeldt, du nombre et quantité de cavallerie, de la résolution du roy de la Grande-Bretagne, sur l'employ de l'armée, dont on est en peine icy, et d'autres particularités dont il seroit bien qu'il fust esclaircy ponctuellement. Hier encore fust envoyée une despêche fort chaude à ceux d'Emden, lesquelz, oultre la mauvaise volonté qu'ils ont contre le comte de Mansfeldt, sont tenuz pour les plus opiniâtres gens qui soient en Allemagne. Mais ayant supputé avec le prince d'Orange l'artillerie dont le comte de Mansfeldt peut faire estat, en comptant

(1) Bibliothèque impériale. Ambassade du sieur d'Espesses en Hollande.

(2) Id. *Ibid.*



sur les six pièces de Sedan, je trouve qu'il en peut faire rouler jusques à vingt-six, entre lesquelles il y en a six à faire batterie, et d'autres aussy raisonnables, à quoy ne manquera nulle munition de la part de ces gens cy, et pour passer pays en ceste saison, il seroit mieux équipé de la sorte que s'il avait de plus gros canons, mais il ne sera pas marry de faire de ce point un article de dédommagement, et je n'oublieray rien à en prévenir le subject (1). »

D'Espesses fut au comble de ses vœux, quand il reçut la dépêche royale du 2 janvier. Deux heures après, il était déjà en conférence avec le prince d'Orange. Le lendemain, il eut un long entretien avec les sieurs les États, et, en attendant leur réponse, il eut, par une de ces chances heureuses dont il avait le secret, à transmettre l'avis que deux soldats, échappés de Bréda, avaient rapporté « comme quoy après perquisition faite par les maisons, on avait trouvé tant de réserves de vivres que la place pouvait bien tenir le double de ce qu'on estimoit (2). » Le 13 janvier, les membres des États se présentèrent chez lui et « témoignèrent un peu trop de fermeté à s'excuser sur le changement au passage du comte de Mansfeldt, qu'ils avaient tousjours craint, dirent-ils, de recevoir en leur État. » L'ambassadeur, mécontent, alla aussitôt trouver le prince d'Orange, « auquel ayant remontré l'inconvénient de ces excuses, qui estoient fort semblables à un refus, et qui eussent pu accuser le jugement et l'affection du Roy, ce qui leur auroit pu faire courir fortune de perdre, outre Bréda, ses bonnes grâces, et ayant tasché de réfuter les plus importantes objections, il crut reconnaître ne pas luy avoir fait desplaisir (3). » Maurice promit, en effet, de voir les députés le soir même, et le 14, de bonne heure, il vint trouver d'Espesses, et lui dit « que les sieurs Estatz avoient commandé à leur ambassadeur de faire exacte remonstrance au

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Ambassade du sieur d'Espesses en Hollande.

(2) Id. *Ibid.* Lettre du 13 janvier 1625.

(3) Id. *Ibid.* Lettre du 15 janvier 1625.

Roy pour tascher de luy faire trouver bon de faire passer le comte de Mansfeldt par ailleurs que par leur pays. Mais en cas que S. M. y fust résolue et ne s'arrestast auxdites remonstrances, de se conformer absolument à sa volonté, moyennant trois conditions : 1° Que les Anglais eussent faculté de combattre leurs ennemiz, lesquels, sans cela, leur seroit à charge, le texte des commissions du roi de la Grande-Bretagne au comte de Mansfeldt les ayant mis en merveilleux scrupule sur ce subject; 2° que les troupes dudit comte fussent payées pendant le séjour en leurs provinces; 3° que l'infanterie angloise ne passast pas, sans la cavalerie française, laquelle ils avoient contentement à voir aborder la première (1). »

Le gouvernement français prit sur lui d'accepter les trois conditions, et promit d'envoyer un exprès à Mansfeldt pour l'en avertir (2). La négociation mit d'Espesses en grande faveur à Paris, et d'Ocquerre lui écrivit « qu'il y estoit en estime pour sa bonne conduite, et que le Roy étoit fort content du soin et affection qu'il montrait à son service (3). » Mais tandis que l'ambassadeur français à la Haye remplissait sa mission avec tant de succès, un envoyé extraordinaire des Provinces-Unies, à Paris, se heurtait à la plus étrange mésaventure, et trahissait, sans le vouloir, à l'Infante, les secrets dont il était chargé.

Dans l'après-midi du 2 janvier 1625, un cavalier, suivi d'un valet monté et d'un postillon, s'arrêtait devant la porte d'une des hôtelleries les plus en renom de Paris. C'était un homme de cinquante ans environ, d'allures silencieuses, et dont l'accent, fortement accusé, témoignait d'une origine étrangère. A peine descendu de cheval, il demanda qu'on le menât chez l'ambassadeur des Pays-Bas. L'hôtelier, à ce mot, ne douta pas un instant qu'il ne s'agit du résident accrédité par l'Infante, et donna l'ordre à un enfant de sept à huit ans de conduire l'étranger au

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 15 janvier 1625.

(2) Id. *Ibid.* Lettre du 30 janvier 1625.

(3) Id. *Ibid.* Lettre du 5 février 1625.

logis de Henri de Vicq. Celui-ci étant occupé dans sa chambre, le visiteur fut reçu par Mme de Vicq, qui avait alors auprès d'elle son fils et une personne portant le costume ecclésiastique. La conversation s'engagea en flamand et se prolongea quelque temps d'une manière assez vague pour que l'étranger ne put se douter chez qui il était réellement. Sur un avis de son mari, Mme de Vicq fit mener son visiteur dans la chambre où se tenait de Vicq. Il était quatre heures et demie environ. La nuit se faisait et la chambre était obscure. L'étranger, accueilli par quelques paroles de politesse en flamand, dit à de Vicq qu'il « étoit le commissaire Doublet, dépêché en diligence par le prince d'Orange, selon que le portoient ses lettres de créance. » Et tout en parlant, il tendit à l'agent de l'Infante les pièces de sa mission.

De Vicq s'aperçut à l'instant de la méprise de son interlocuteur, qui croyait être chez l'ambassadeur de Hollande. « Il réprima un mouvement commencé pour donner l'ordre d'apporter des chandelles, » bien persuadé que la lecture des pièces de créance de Doublet ne lui apprendrait rien, et jugea plus utile de continuer la conversation dans l'obscurité. — « Soyez le bien venu, monsieur Doublet, dit-il, et, en attendant les chandelles, veuillez me raconter de bouche votre créance et le sujet de votre venue. » — Doublet prit aussitôt la parole, et, convaincu qu'il parlait à l'ambassadeur de sa nation, s'expliqua sans détour. « Vous avez écrit à Mgr le prince d'Orange que le roi de France estoit résolu d'employer Mansfeldt avec une armée, et qu'il seroit à propos que de Hollande on advisât particulièrement les moyens pour pouvoir mettre ces desseins à exécution. A cause de quoy Mgr le prince d'Orange a jugé à propos m'envoyer pour traiter desdits moyens, et m'a enchargé d'en indiquer quatre, et de dire quel est celui qu'il juge plus à propos, s'en rapportant d'ailleurs à ce que par deçà sera trouvé plus conseillable. » Il n'entra cependant pas dans les détails, les réservant pour le lendemain, et se contenta de faire entendre que le moyen préféré par le prince d'Orange consistait à faire fournir par la France à Mansfeldt une armée qui, unie à celle que



le Bâtard venait de lever en Angleterre, irait dégager Bréda. A ce moment « les chandelles » furent apportées. Il est difficile de comprendre comment Doublet ne s'aperçut pas alors de son erreur, car il était déjà venu à Paris quelques années auparavant, il y avait vu l'ambassadeur de Hollande, et il devait, de plus, « savoir ledit ambassadeur estre veuf et vestu de deuil. » Mais rien ne put le tirer de son erreur, et lorsque, l'entretien terminé, il se retira, ses illusions étaient encore entières.

Henri de Vicq, maître de l'important secret, n'eut rien de plus pressé que d'aller le communiquer au marquis de Mirabel et de consulter ce seigneur sur la conduite à tenir. Le marquis fut d'avis que de Vicq, bien que peu éclairé sur les moyens dont avait parlé Doublet, devait s'expliquer avec les ministres français, de manière à leur faire croire que l'Infante connaissait à fond la mission du commissaire, et en avait informé son agent, « afin que ces ministres, étant avertis de ce côté, aussitôt ou même plus tôt que celui de Hollande, ne pussent espérer le tromper. » En conséquence, le lendemain même, de Vicq se présenta chez quelques-uns des membres du conseil, et leur dit : « qu'il avoit advisé l'Infante des devoirs par luy rendus près du Roy et près d'eulx, pour en tirer l'éclaircissement sur la levée de cavalerie faite par Mansfeldt, et des réponses qu'il avait obtenues. Sur quoi S. A. lui aurait commandé d'insister de nouveau ès mesmes remonstrances et plaintes, estant grandement esmerveillée, puisque l'on déclaroit à Paris ne vouloir que toute paix et amitié, pourquoi on excusait d'assurer que lesdites levées ne seroient nullement au secours du siége de Bréda. Que si les Pays-Bas en devaient recevoir hostilité, on se demandait à quoi bon les protestations contraires de paix et d'amitié? Que ce commandement, S. A. l'avait donné pour prouver son désir sincère de la paix et mettre sa conscience à l'abri, et qu'elle ne redoutait rien, connaissant les desseins de ses ennemis et ayant la force suffisante pour les faire échouer. Que, pour preuve, il diroit franchement ce que lui en avoit mandé S. A., à sçavoir que ceste levée de cavalerie ne se pouvoit dire estre faite par simple tolérance ou permission, mais que S. A. savoit très-bien que cela se faisoit par



un accord exprès, non-seulement avec le roi d'Angleterre, mais aussy avec les Hollandais, entr'autres desseins pour lui nuire sous le commandement de Mansfeldt. Que, de fait, la résolution ayant été prise à Paris, en termes généraux, on auroit mandé en Hollande estre le besoin qu'ils advisassent des moyens particuliers pour mettre ces desseins à exécution. Que le prince d'Orange là dessus en avoit résolu quatre, qu'il avoit despesché le commissaire Doublet pour les communiquer au cabinet de Paris, et dire lequel des quatre luy sembloit plus à propos, en se rapportant néanmoins à ce que seroit pardeça trouvé plus conseillable. Que S. A. estoit informée desdits quatre moyens et du choix du prince d'Orange, et qu'elle scauroit fort bien mettre remède à tout, que ce qu'il leur disoit, ils devoient le reconnaître comme véritable, et qu'il n'y avait nulle apparence que S. A. put estre surprise ou trompée. » Après d'autres considérations destinées à faire ressortir la modération de l'Infante, il termina par une sorte de sommation aux ministres, « de lui faire donner réponse franche, et ce au plus tôt. » De Vicq, en parlant ainsi, espérait ou faire revenir les ministres français à de meilleures dispositions pour l'Espagne, ou les obliger, les premiers moyens éventés, à en chercher de nouveaux, « auquel cas beaucoup de temps se perdrait, pendant lequel Bréda pourroit succomber. »

Les ministres de Louis XIII, fort étonnés, protestèrent qu'ils ne savaient rien du voyage de Doublet, non plus que l'objet de sa mission: « Que possible était que le prince d'Orange eut envoyé ou envoyât, mais qu'on ne traitait ni avec lui, ni avec les Hollandais. Que le Roi ne voulait que paix et amitié avec l'Infante, mais qu'il pouvait bien permettre la levée sollicitée par le roi d'Angleterre, sans être obligé de s'enquérir de ses desseins.» Ils promirent d'ailleurs d'en parler de nouveau au Roi et de faire donner à l'Infante toute la satisfaction possible.

Le jour même de cette conférence, le commissaire Doublet disparut. La veille, après sa visite à de Vicq, il était rentré à son hôtellerie et y avait passé la nuit. Le 3, dans la matinée, il sortit en avertissant qu'il ne viendrait pas dîner. Conduit chez le résident de Hollande par un commissionnaire avec lequel il



s'était, cette fois, clairement expliqué, il fut foudroyé en s'apercevant de la funeste méprise qu'il avait commise. Profitant de ce que le résident était absent, ou allait sortir, il envoya son valet chercher sa malle et payer sa dépense. La malle apportée, il l'ouvrit, en tira un sac d'or, et, laissant tout le reste chez l'ambassadeur hollandais, sortit précipitamment, en disant qu'il reviendrait bientôt. On ne le revit plus.

L'aventure s'ébruita avec des détails si précis, qu'il est à croire que Doublet, avant de quitter Paris, avertit le résident de ce qui lui était arrivé. Le valet et le crocheteur qui avaient porté la malle furent arrêtés, mais on n'en put rien tirer. D'autre part, le lieutenant du chevalier du guet vint faire une enquête à l'hôtellerie et après avoir entendu l'hôtelier, s'en alla en disant : « Ils l'auront fait quelque part tuer. » Le bruit courut en effet que le marquis de Mirabel et Henri de Vicq avaient fait poignarder Doublet, et leurs demeures furent l'objet d'une surveillance minutieuse. Deux ans après, alors que tout était depuis longtemps oublié, Doublet reparut, et comme il avait péché plus par maladresse ou distraction que par imprudence ou indiscrétion, les États Généraux, auxquels il demanda humblement la permission de revenir en Hollande, accueillirent sa requête avec bienveillance (1).

Six semaines s'étaient écoulées depuis la mésaventure de Doublet, lorsque le chancelier répondit aux notes répétées de Henri de Vicq. A l'entendre « le Roy n'avait pas et n'avait encore aulcune volonté de rompre avec S. M. C. et avec S. A., ains de vivre en paix et amitié, que néanmoins étant aussy ami du Roy de la Grande-Bretagne, et traitant alliance avec luy, il avait eu raisons de lui pouvoir accorder ladite levée de chevaux pour le fait du Palatinat, mais qu'il avoit refusé le désembarquement et passage par la France à l'armée d'Angleterre et donné ordre de l'empescher au besoin par force, pour le seul respect de S. A., considérant, suivant ce qu'Elle avait fait remontrer, que S. A. auroit eu sujet de se plaindre, si, par aventure, ladite armée, en

(1) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France, t. VI. Lettres de Henri de Vicq, des 2, 4 et 23 janvier 1625.



son passage, fut entrée dedans l'Artois ou autre endroit des Pays-Bas. »

De Vicq répondit que le fait de secourir avec 2,000 hommes une ville assiégée par les troupes espagnoles ne se pouvait concilier avec les protestations de paix et d'amitié de la cour de France. Le chancelier répliqua que c'était à l'Angleterre de justifier l'emploi de cette cavalerie pour le secours de Bréda ou autrement, et non à la France, qui n'avait permis la levée que pour le Palatinat. Sur quoi de Vicq fit remarquer que la France avait sa grande part de responsabilité, attendu qu'elle contribuait positivement audit secours, et rappela au ministre la permission récemment donnée au comte de Candale de faire un nouveau régiment d'infanterie, au duc de Bouillon un de cavalerie, en faveur des Hollandais (1). Le chancelier esquiva l'argument en déclarant que si l'Infante voulait faire des levées en France, on les tolérerait certainement, « le gouvernement étant charmé de se débarrasser ainsi des fainéants et autres mauvais sujets par où que ce fut (2). »

On voit que la diplomatie officielle du XVIIe siècle ne le cédait en rien à celle d'aucune autre époque, dans l'art de cotoyer la vérité et de dissimuler le fonds de sa politique. Déjà alors la franchise et la loyauté passaient pour inhabileté et duperie, et la science suprême consistait à creuser des mines perfides sous les pas de son ennemi, en cachant le travail souterrain sous une

(1) « Les sieurs Estatz ont résolu, soubs le bon plaisir de V. M., de faire un régiment de cavalerie en France, soubz la conduite de M. de Bouillon et un d'infanterie pour estre commandé par M. de Candale, faisant partie des 2,000 chevaux et de 5,000 hommes d'infanterie qu'ils prétendent lever pour les avoir en estat vers le commencement de Mars. Tous les chefs français à qui ces commissaires s'estoient adressés et qui se sont trouvés sur les lieux, sont venus sçavoir de moi, s'ils les accepteraient, ce que, attendu que l'affaire pressait et l'affection que V. M. m'a tousjours tesmoignée à la délivrance de Bréda, je leur ay asseuré que V. M. l'auroit pour agréable. » Lettre d'Espesses du 15 janvier 1625.

(2) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France, t. VI. Lettre de Henri de Vicq, du 12 février 1625.



surface de procédés polis et de phraséologie bruyante. Il en résultait nécessairement que les gouvernements insidieusement attaqués croyaient ne devoir reculer devant aucun moyen de découvrir les plans de leurs aggresseurs ou de contre-miner leurs desseins. C'était le temps par excellence de la foi aux secrets d'État, et quiconque se vantait d'en posséder un, trouvait facilement une oreille complaisante, une main prodigue.

Au commencement de février « un gentilhomme de bon lieu, vassal du roi de France, » mais se disant disposé « à se convertir » fit savoir au comte de Berlaimont, gouverneur du Luxembourg, qu'il était en mesure et en volonté d'éclaircir l'Infante sur les plus secrets desseins de la France et de Mansfeldt. Il assurait être « journellement dans les trappes françaises » et pouvoir découvrir « des entreprises contre le service de S. M. C., importtant par millions. » En garantie de sa sincérité, il offrit de livrer son fils comme ôtage, et consentit à avoir la tête coupée, ainsi que sondit fils, si ses déclarations n'étaient trouvées véritables. Pour prix de ses confidences il sollicita « la mercède » d'une compagnie de cavalerie et la promesse, si ses biens en France venaient à être confisqués, d'en recevoir l'équivalent. Berlaimont accueillit ces ouvertures avec empressement et les jugea si importantes, qu'il dépêcha le capitaine Valentin pour les communiquer à l'Infante (1). L'affaire fut prise tout à fait au sérieux et le capitaine Valentin écouté favorablement. Les ministres de l'Infante furent d'avis de répondre à Berlaimont, en l'autorisant à promettre au gentilhomme français, sinon la première compagnie vacante, — celle-ci était déjà promise, — tout au moins la seconde. Quant à l'équivalent du bien éventuellement confisqué, ils jugèrent prudent que le gouverneur du Luxembourg prît ses informations, à moins qu'il ne déterminât le gentilhomme à accepter une somme d'argent. La dépêche envoyée à Berlaimont, à ce sujet, l'invitait de plus à mettre en considération « s'il ne seroit pas de plus grand service que ledit gentilhomme

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 555. Lettre de Berlaymont, du 7 février 1625.

ne se déclarât point pour le moment, ains qu'il se tint avec l'ennemy et prouvast de gaigner quelques-uns et de livrer la personne de Mansfeldt (1). »

Rien ne paraissait plus légitime, rien n'était plus commun que ces sortes de marchés, et pas un gouvernement ne s'en faisait le moindre scrupule. Cela s'appelait alors des *pratiques,* car les hommes ont toujours eu un mot honnête pour désigner les vilaines choses en vogue parmi eux. Les consciences larges, toujours fort nombreuses, s'en contentent; si la *pratique* du « gentilhomme de bon lieu » n'eut pas de suite, c'est qu'une autre plus sérieuse vint la primer et l'écarter.

Lors de son séjour en France, Mansfeldt avait noué quelques intelligences dans la ville d'Arras. Grâce à la promesse de 1,000 pistoles d'or, il avait corrompu deux frères, l'un chargé du tocsin au beffroi de la ville, l'autre surveillant d'une des portes, et il correspondait avec eux par le moyen d'une de leurs sœurs, mariée à un homme d'Armansel, village situé à deux lieues de la Fère. Au mois de novembre, un des officiers de la cavalerie levée en France pour Mansfeldt, capitaine de 100 chevaux, reçut l'ordre de se rendre déguisé, aux environs d'Arras, pour y reconnaître le terrain et proposer des mesures d'exécution. L'homme d'Armensel le fit conduire jusque dans une hôtellerie du faubourg d'Arras que traverse la route d'Aire. Peu après se présenta un « petit homme grasset, n'ayant guères de barbe et habillé en paysan » qui, après s'être fait reconnaître par certaines signes, mena l'officier inspecter une carrière, située à cinq cents pas de la ville et un petit bois plus éloigné d'un quart de lieue. La promenade terminée, le prétendu paysan fit remarquer à son compagnon qu'il importait d'attendre les gelées avant de tenter l'entreprise, afin que les chemins fussent plus faciles et qu'on ne put remarquer l'empreinte des pas des soldats à dirigeer secrètement vers la ville. Puis tous deux se séparèrent. Par des motifs restés inconnus, l'affaire demeura

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 555. Lettre de Berlaymont, du 10 février 1625.



en suspens durant les mois de novembre et de décembre. Mais dans les premiers jours de janvier, un des frères conspirateurs vint à Armansel, sous prétexte de rendre visite à sa sœur, et s'aboucha avec des officiers de Mansfeldt, en garnison à Abbeville. Il fut convenu que l'expédition serait faite par 2,000 hommes de pied que Mansfeldt devait faire débarquer et les 2,000 chevaux d'Halberstadt, « en une matinée après l'ouverture des portes. L'infanterie devait se tenir cachée dans la carrière, la cavalerie se dissimuler derrière le petit bois. Vingt hommes déguisés en paysans s'approcheraient de la porte, que le surveillant leur aurait livrée et, à un signal donné, cavalerie et infanterie, sortant de leurs embuscades, se seraient précipitées dans la ville. »

Le secret ne fut pas si bien gardé que l'Infante n'eut avis de ce qui se tramait. Les mesures de précaution qu'elle ordonna mirent la ville en alarme. On se racontait qu'un gentilhomme français, nommé Beaumont, était venu reconnaître la place, et de sourdes rumeurs accusaient le gardien du beffroy de tremper dans la trahison. Le sieur de Villers, payeur général de Mansfeldt, pour la cavalerie, crut le moment venu d'agir et en donna l'ordre au capitaine qui avait été chargé d'étudier les avenues de la route d'Aire. Il lui promit de la part de Mansfeldt 2,000 pistoles d'or, dont 1,000 pour lui seul, et 1,000 pour l'homme d'Armansel et ses beaux-frères. Avant d'obéir, le capitaine jugea prudent d'aller demander conseil à Paris. La chose parut assez importante pour qu'on le fit paraître devant le Roi, qui lui déclara sèchement « n'en vouloir point ouyr parler, ny rompre avec l'Infante. » C'était dire assez clairement au capitaine qu'en cas de succès, il seraitt désavoué; que l'entreprise manquant, il serait sacrifié. Il sortit donc de l'audience royale, complétement refroidi, et, en homme prudent, il se résolut de tirer le meilleur parti possible de ce qu'il savait. Le lendemain, 26 janvier, il alla trouver le sieur de Meulevelt, secrétaire de Henri de Vicq, et offrit de lui livrer son secret, moyennant promesse de la vie sauve pour deux conspirateurs à désigner ultérieurement par lui, 10,000 écus et une compagnie

de cavalerie. En vain Meuleveldt chercha à le faire parler. Le capitaine tint bon jusqu'à ce que le secrétaire se fut engagé au moins en termes généraux et, seulement alors, donna tous les détails de la trame.

En transmettant à l'Infante la communication qu'il venait de recevoir, Meuleveldt ne put dissimuler le peu de foi qu'il y ajoutait. La dépêche fut prise plus au sérieux qu'il ne le pensait, parce qu'on connaissait déjà à Bruxelles la conjuration. Déjà même Arras était à l'abri de toute surprise. Il n'y avait donc pas lieu d'accepter le marché proposé par le capitaine. Mais les ministres espagnols crurent de bonne guerre de saisir l'occasion pour retourner la trahison contre Mansfeldt lui-même. « Il sera bon, écrivit-on à Meuleveldt, que vous entriez en discours avec le gentilhomme en question et procuriez dextrement de sçavoir de luy s'il ne se vouldroit résouldre à trouver quelque trace pour nous délivrer de la personne de Mansfeldt, en quel cas vous luy pourriez présenter la somme de 50,000 escuz et une compagnie de chevaulx avecq 2,000 escuz de gaiges par an. »

Meuleveldt se trouva d'autant mieux en mesure de faire la proposition au capitaine que, trois mois avant, le 21 octobre 1624, ce même personnage lui était venu faire dans ce sens une ouverture, qui n'avait pas eu de suite, faute de réponse de Bruxelles, où elle avait été immédiatement transmise. Malheureusement l'officier était retourné à sa compagnie. En attendant l'occasion de la faire revenir à Paris, le secrétaire demanda des instructions pour le cas où « par aventure ledit gentilhomme ne pouvant rencontrer la commodité de livrer vif celluy qui se désire, proposerait de soy mesme de le livrer mort. »

Meuleveldt était évidemment inexpert dans l'art de lire certaines dépêches et sa naïve question demeura sans réponse. Il ne pût d'ailleurs retrouver son capitaine et laissa tomber la *pratique*. Au mois de juin, il fut fort étonné de voir ce dernier reparaître chez lui. Le gentilhomme venait essayer « de tirer quelque reconnaissance de ses avis antérieurs. » Il conta qu'il était allé en Hollande avec la cavalerie d'Halberstadt et qu'il en arrivait sans ressources. Meuleveldt l'accueillit bien et lui dit

« que son absence en Hollande, devant qu'il ne l'eut revu après ledict avis, luy avait par aventure fait perdre l'occasion de faire une bonne fortune pour à jamais, d'autant que moyennant un tel service, on l'eût peut faire fort richement récompenser et pourvoir pour toute sa vie. » Sur quoi le capitaine « fit fort le religieux » et manifesta des scrupules que le secrétaire trouva très-extraordinaires et suspects en un tel homme. La réflexion calma, paraît-il, sa conscience, car il revint chez Meuleveldt et lui confessa « d'avoir pensé de plus près à ses derniers propos et que si le secrétaire voulait en traiter avec lui, il estimoit rencontrer le moyen de livrer cy après Mansfeldt vif entre mains. » Passant au menu de l'exécution, il exposa qu'il était recherché par Mansfeldt, pour lever quelques compagnies de chevaux, et que s'il traitait avec le secrétaire, il en formerait trois, toutes composées d'officiers et de soldats affidés, prêts à tout entreprendre sur son ordre, lesquels saisiraient Mansfeldt, quand il viendrait parmi eux visiter la garde ou pour tout autre objet, et le livreraient à la plus proche garnison espagnole ou impériale. Ce point éclairci, le capitaine en vint à celui des récompenses. Quelle somme me baillerez-vous? dit-il: je ne parle pas de l'entretien de ma compagnie et de ceux qui m'assisteront, ni d'une pension de 1,200 escus qui est bien le moins que je puisse prétendre. — Proposez, répondit Meuleveldt. — Eh bien! reprit l'officier, je vous proposerai de me bailler, avant coup, 6,000 écus pour, avec les 6,000 autres que je recevrai de Mansfeldt, m'aider à faire mes trois compagnies. — Mais, dit Meuleveldt, je vous ferai observer que les affaires sont depuis l'hiver grandement changées de face, et je ne sais pas si S. A. sera encore de la même volonté; je la consulterai pour vous donner réponse endéans le 20 de ce mois; cependant quand bien même elle y aurait encore la même inclination, je vois de la difficulté en une telle avance, sans aucune assurance de l'exploit à venir. Quelles garanties me pouvez vous fournir? — Je n'en saurais donner d'autre que ma parole, répliqua le capitaine, mais je pourrais me contenter de moindre avance, si ma prétention paraissait trop forte, et je ne demanderais même rien, si j'étais certain de pou-



voir faire mes levées sans secours ; je me confie du reste de pouvoir rendre le service. — Là-dessus il prit congé. Meuleveldt s'empressa de demander à l'Infante ce qu'il avait à faire, mais, comme il l'avait fort bien dit lui-même, les choses étaient grandement changées et Mansfeldt ne valait plus, aux yeux de la cour de Bruxelles, le prix qu'on mettait à sa personne au printemps. Le 20 s'écoula sans réponse et la *pratique* ne fut pas poursuivie plus loin (1).

Sans vouloir excuser ce que de semblables menées avaient d'odieux, nous devons à l'équité de rappeler que Mansfeldt était au ban de l'Empire, c'est-à-dire proscrit, et hors les lois humaines. Au premier abord cependant, on s'étonne que Christian d'Halberstadt, plus féroce, plus impitoyable encore que le Bâtard, aussi bien proscrit que lui, n'ait jamais été l'objet de complots analogues. Mais si bas que fut placé Christian dans l'estime publique, si odieux et méprisé que fut son nom, il ne portait pas, comme le Bâtard, le stygmate d'une double apostasie, et bien que sans foi ni loi, il gardait encore au fond de la fange de ses vices, certains débris de qualités natives qui, surnageant parfois, le relevaient un peu aux yeux du monde. Ingrat et traître vis-à-vis de son suzerain, il n'avait cependant pas traîné sa vie à se marchander de tous côtés, à chercher un enchérisseur à son épée. Il la vendait aux ennemis de sa patrie, il eut rougi de l'offrir au roi d'Espagne.

De même, les princes catholiques savaient moins mauvais gré à Jacques I[er], prince protestant, de sa levée de boucliers ostensible en faveur de ses enfants coupables, mais dépouillés, qu'à la France catholique de sa politique à double face. Les tentatives faites par les diplomates français pour séparer la Ligue de l'Empereur et semer la zizanie parmi les États catholiques de l'Allemagne, les subsides fournis secrètement à la Hollande, les vastes intrigues nouées pour enfermer les deux branches de la

(1) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France. t. VI. Lettres : de Meulevelt, en chiffres, du 26 janvier ; — de l'Infante, du 5 février ; — de Meulevelt, du 13 février et du 5 septembre.



maison d'Autriche dans un cercle d'ennemis, tout cela caché sous les protestations les plus explicites de paix et d'amitié, inspiraient à l'Espagne et à l'Allemagne catholique plus d'irritation que les hostilités de Jacques et même des Hollandais. Il y eut un moment, pendant les incertitudes sur la véritable destination de l'armée anglaise de Mansfeldt, où l'irritation des gouvernements intéressés fit naître le projet de porter brusquement la guerre en France. La première idée en fut donnée à l'Infante, par le comte d'Ossona, ambassadeur d'Espagne à Vienne (1). La princesse l'accueillit vivement et adressa aux électeurs de Mayence et de Trèves une lettre, dans laquelle elle leur fit un sombre tableau des calamités que le moindre succès de Mansfeldt pouvait attirer sur l'Allemagne, et les invita à prévenir ces malheurs en écrasant le Bâtard sur le sol français, s'il y débarquait (2). Le duc de Bavière, consulté à son tour, donna son assentiment au projet (3).

La venue de Mansfeldt en Hollande ne changea pas les idées de l'Infante. Elle proposa de réunir, après la prise de Bréda, toutes les forces de la Ligue, de l'Empereur et de l'Espagne pour opérer une invasion formidable en France. Philippe répondit qu'il ne pouvait se prononcer sans connaître les dispositions de l'Empereur et de la Ligue, d'autant que, dans son opinion, ceux-ci ne se décideraient à faire entrer leurs troupes en France que si Mansfeldt leur fournissait un prétexte suffisant, en se réfugiant dans ce royaume (4).

Philippe IV envisageait la question au point de vue des affaires d'Italie, dont il aurait voulu forcer la France à ne plus se mêler (5). Les princes allemands, n'ayant pas le même intérêt, devaient nécessairement être plus circonspects vis-à-vis de leur puissant voisin. Sur ces entrefaites, Wallenstein, qui eut vent

(1) Archives de Simancas. Estado 2039, f° 3.
(2) Id. Estado 2039, f° 70.
(3) Id. Estado 2142, f° 267.
(4) Id. Estado 2234, f° 224.
(5) Id. Estado 2234, f° 430.

de ce qui se passait, offrit à l'Espagne de mettre sur pied une armée de 15,000 fantassins et de 5,000 chevaux, et de l'employer partout où le Roi lui en donnerait l'ordre. L'offre plut à Philippe, mais ses finances ne lui permettant pas de l'accepter, il conseilla à l'Empereur de profiter pour lui-même de l'occasion (1). Il espérait obtenir plus facilement de ce monarque l'assentiment que la Ligue refusait de donner à ses plans contre la France. Les événements déjouèrent ses calculs. Ferdinand accepta les propositions de Wallenstein, mais ses forces se trouvèrent, comme celles de la Ligue, absorbées par la guerre qu'alluma l'ambition du roi de Danemark, et l'Infante, bientôt entraînée elle-même dans la lutte, abandonna ses projets aggressifs.

(1) Archives de Simancas. Estado 2234, f° 243.



CHAPITRE XXI.

Mesures de précaution de Mansfeldt. — Confiance des ennemis de l'Espagne. — Irrésolutions de Jacques Ier. — Lettre de Mansfeldt à l'Infante. — Mansfeldt embarque ses troupes. — Il paraît en rade de Calais. — Son entrevue avec Halberstadt. — Il arrive devant Flessingue. — Ses déceptions. — L'épidémie désole son armée. — Il prend terre dans la Langstraete. — Mauvais accueil des habitants. — Halberstadt embarque, à son tour, sa cavalerie française, à Calais. — Terrible tempête. — Il rejoint Mansfeldt. — Détresse de l'armée des deux aventuriers. — L'armée espagnole redouble d'efforts contre Bréda. — Anholt aux Pays-Bas. — Opinion de Camerarius sur Mansfeldt. — Dissentiment de Mansfeldt et du prince d'Orange. — L'ambassadeur de France, le sieur d'Espesses, intervient entre eux pour les concilier. — Le temps se perd. — Embarras de Mansfeldt. — Son peu de crédit en Hollande. — Mort du prince Maurice d'Orange. — Impatience du cabinet français. — Optimisme de d'Espesses. — Mansfeldt et le prince Frédéric-Henri. — Instructions du cabinet français à d'Espesses. — Tribulations de Mansfeldt. — Ses plaintes. — Les Hollandais, découragés, renoncent à délivrer Bréda. — Capitulation de la place. — Mansfeldt est subordonné au Palatin. — Triomphe de ses ennemis. — Vues des Hollandais sur Mansfeldt. — Nouvelles levées. — Mansfeldt et Halberstadt se dirigent sur le Rhin. — Effroyable misère et débordements de leurs troupes. — Efforts du cabinet français pour rétablir leur armée. — Correspondance de d'Espesses. — Démarches du roi de Danemark pour obtenir l'envoi des gens de Mansfeldt à son armée. — Note du comte de Lœwenstein. — Traité entre le roi de Danemark, les États Généraux et l'Angleterre. — Mansfeldt est placé sous les ordres du Roi. — Son mécontentement. — Obligé de se soumettre, il passe en Allemagne avec son armée, pour se joindre à l'armée danoise.

Tandis que la diplomatie s'agitait en France et en Hollande, Mansfeldt agissait à Londres. Dès la fin de décembre, il avait,



dans l'intérêt du secret de ses intentions, interrompu les communications de Douvres avec le continent et il se permit même d'empêcher le départ du courrier du roi de France et d'un messager porteur de dépêches pour l'ambassadeur anglais à Madrid (1). La mésaventure de Doublet le dispensa de continuer ces mesures excessives et nonsans dangerpour lui-même.

Au commencement de 1625, Halberstadt vint le rejoindre. La réunion des deux aventuriers éveilla de nouvelles craintes à Bruxelles pour les côtes de Flandres. Le commis Kesseler, envoyé par l'Infante à Dunkerque, pour y organiser la résistance, écrivit que bien certainement Mansfeldt débarquerait à Gravelines ou au canal de Mardyck (2). L'avis parut d'autant mieux fondé qu'un édit royal avait défendu à tous les gouverneurs des places maritimes françaises de laisser aborder le Bâtard. L'édit n'était qu'une apparence de satisfaction donnée à l'Espagne, une concession que la décision du débarquement à Berg-op-Zoom rendait peu compromettante. Le bruit courut cependant qu'il était inspiré par la crainte que le Bâtard ne se saisît de quelque place, « pour obliger le roi d'Angleterre, qui prenait le titre de roi de France (3). » Mais l'opinion changea, quand on apprit que, le 20 janvier, un secrétaire de Mansfeldt, accompagné d'un officier allemand, avait débarqué à Calais et s'était rendu en toute hâte à Paris. Dès le 23, cet émissaire retourna en Angleterre et le public des Pays-Bas conclut de ce rapide voyage que le roi de France, ébranlé par de nouvelles sollicitations, avait accordé au Bâtard l'autorisation de descendre en France : on transmit même à l'Infante l'itinéraire qu'il s'était tracé, avec ce détail, « qu'il devait prendre avec lui huit pièces d'artillerie arrivées de Sédan et que le Roi lui avait promis 2,000 chevaux et 8,000 hommes de pied pour la conquête du Palatinat (4). »

(1) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France, VI. Lettre de Henri de Vicq, du 2 janvier 1625.

(2) Id. *Ibid.* Papiers d'État, n° 565.

(3) Id. *Ibid.*, n° 568.

(4) Id. *Ibid.*, n° 568.



Si l'alarme était grande aux Pays-Bas, la confiance gonflait le cœur des ennemis de l'Espagne. « Vous savez devant moi, écrivait, le 18 février, d'Espesses au secrétaire d'Ocquerre, les armées qui vont fondre de toutes parts dans ce pays, qui s'en va estre de nouveau le champ de bataille de toute la chrestienté, où j'estime que le pain et le besoing auront plus de part à la diversion que le sort, et il est vraysemblable qu'en cela ces gens cy se peuvent promettre l'advantage, ayant eu le grenier de la France ouvert, avec le secours de leurs abondantes prairies et leur prévoyance et facilité à faire voiturer et estapper (1). »

Au milieu de ce conflit d'inquiétudes et d'espérances, soulevé autour de lui, le Bâtard se trouvait fort perplexe. Jacques était retombé dans de nouvelles hésitations. Le 13 janvier, il écrivit à l'Infante, une lettre dans laquelle il accentuait sa détermination positive de limiter l'action de ses armes au Palatinat. Puis, comme pour excuser à ses propres yeux l'intervention au moins indirecte de Mansfeldt en Hollande, il obligea le Bâtard à demander à l'Infante l'autorisation de traverser les Pays-Bas catholiques, afin de se rendre au Palatinat (2). Naturellement il s'attendait à un refus qui justifiait le débarquement de Mansfeldt en Hollande. La lettre du Bâtard parvint à l'Infante par une voie assez étrange, et fut accueillie avec beaucoup de méfiance. Le fait parut en lui-même une insolence et scandalisa le premier qui en eut connaissance.

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay.

(2) « Come il a pleu au seigneur Roy de la Grande-Bretaigne me donner la charge et cômandement des trouppes de ses subjectz qui sont destinées au recouvrement des Estatz de messeigneurs ses enfants, et que pour venir et passer, il est expédient et nécessaire qu'ils escornent quelqu'endroict des terres et seigneuries de V. A. S. Par avant que de le faire, j'ai creu que conformément aux intentions et cômandements dudict seigneur Roy, et pour l'acquit de mon debvoir, quy m'oblige de rendre à V. A. S. toutes sortes d'honneur, submission et respect, je désire la supplier très-humblement que son bon plaisir soit de me donner la permission, soubz promesse et protestation que j'ai faict à V. A. S. de ne commettre ny permectre estre commis par les miens aucun acte d'hostilité ou violence, mais gagner pays et suivre notre route,



« Deux gentilshommes de mes amis, manda le comte d'Hoogstraete, gouverneur d'Arras, sous la date du 24 janvier, me sont venus trouver hier, qui m'ont dit avoir trouvé un homme venant d'Angleterre, lequel a fait beaucoup de contes et ce qui me semble plus estrange, c'estoit qu'il avoit une lettre de Mansfeldt pour V. A. Je la supplie humblement de considerer l'humeur du personnage et aussy la meschanceté que l'on peut faire en ces lettres. V. A. me pardonnera si je lui mande cela, c'est la crainte qu'il arrive quelque mal. (1). »

Le comte d'Hoogstraete, selon les habitudes de son temps, craignait sans doute la présence de quelque subtil poison dans la missive du Bâtard. L'Infante, moins soupçonneuse, ordonna d'expédier le messager à Bruxelles et prit connaissance de la lettre. Elle n'y répondit qu'en redoublant ses mesures de précaution sur les côtes de Flandre, et adressa au roi Jacques une lettre, respirant la confiance et la paix, avec certaines réserves que ses agents à Londres furent chargés de développer verbalement (2). L'échange de cette courtoise correspondance n'empêcha nullement Jacques de presser les armements, l'Infante d'activer ses préparatifs de défense.

Mansfeldt passa les premiers jours de janvier à attendre des

avec le plus de diligence que sera possible, et autant que les vivres le pourront le permectre, que j'espère on ne voudra nous refuser, pourveu que réciproquement ceulx de l'obéyssance de V. A. S. ne nous viennent fermer le passage, nous attacquer, molester, ou offenser, car, en ce cas, par la loy de la raison naturelle, accompagnée de la volonté et permission dudict seigneur Roy, il nous seroit licite d'employer les armes pour notre juste et légitime déffense. C'est ce (comme je croy) que n'arryvera pas, mais que V. A. S. ayant esgard à la nécessité de ce passage et à la justice de la cause, accordera ce que demande et requiert de rechef très-humblement de V. A. S. le très-humble et plus que très-obeyssant serviteur,

« Cte ERNEST DE MANSFELDT. »

Papiers d'État. Liasse 564.

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 567.

(2) Bibliothèque de Bourgogne, n° 15912. La lettre du Roi est du 13 janvier et celle de l'Infante du 30 janvier 1625.



instructions de France et des soldats d'Allemagne. Son impatience était d'autant plus grande que ses Anglais se rendaient insupportables, dans leur propre pays, par l'insolence de leurs désordres. Ces hommes, très-inexperts au métier des armes, puisqu'ils remplissaient leurs mousquets de poudre jusqu'à la gueule, étaient fort habiles à pressurer leurs compatriotes. Enfin le 19, les Allemands arrivèrent à Douvres, venant de la Zélande où les vents contraires les avaient retenus pendant douze jours. Ils étaient au nombre de 4,000, « mais tous vieux soldats bien commandés (1). » Le même jour, Mansfeldt expédia un de ses secrétaires à Paris et passa la revue de ses recrues anglaises qui se trouvèrent fortes de 14,740 hommes (2). Le 20, il commença à les embarquer, afin de faire cesser leurs excès et de les habituer au système des rations. Il continua les jours suivants, et l'opération était terminée, lorsque son secrétaire lui rapporta de Paris la nouvelle qu'en vertu des arrangements convenus entre la France et les Hollandais, il devait aller prendre la cavalerie d'Halberstadt à Calais et la transporter en Hollande. Il aurait voulu partir aussitôt, mais le mauvais état de la mer, agitée par d'incessantes tempêtes, le retint dans le port de Douvres. Pendant plusieurs jours, ses malheureux soldats, entassés dans un espace insuffisant, aussi mal entretenus que mal nourris, secoués par les vagues furieuses et violemment ballotés les uns contre les autres, furent en proie à d'indicibles souffrances. Une épidémie meurtrière se déclara parmi eux et fit de nombreuses victimes. Sur 600 hommes que portait un seul navire, 200 moururent, et le capitaine épouvanté s'enfuit, abandonnant les 400 survivants à leur destinée (3).

Parmi les plus impatients à le voir arriver en vue des côtes de France étaient assurément les paysans du Boulenois. La cavalerie d'Halberstadt, massée dans cette contrée, pour être plus à portée du port d'embarquement, employait ses loisirs à

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 573.
(2) Id. *Ibid.* Liasse 564.
(3) Id. *Ibid.* Liasse 568.



tyranniser le « bon homme. » Les « étranges confusions qu'ils commirent » devinrent si criantes que le duc de Chaulnes reçut mission d'y aller mettre ordre (1). « Dieu soit loué, écrivait le gouverneur de Saint-Omer, et le bon gouvernement de S. A., que les subjects de pardeça ne sont pas traitez de la sorte (2). » On conçoit donc facilement que les paysans, foulés et pressurés, fissent des vœux pour le prompt départ de leurs tyranniques hôtes.

Le dimanche 10 février, Halberstadt aborda à Calais. Le lendemain, la flotte de Mansfeldt, forte de huit grands vaisseaux et de deux cents bâtiments de transport, apparut devant le port. Christian se fit conduire à bord du bâtiment qui portait le Bâtard et lui exposa les motifs graves qui ne lui permettaient pas de partir. La conférence terminée, Mansfeldt fit hisser les voiles et cingla vers le Nord. S'il avait eu l'intention de descendre à Dunkerque, il aurait facilement emporté la ville, malgré la présence des troupes de Fontaine. Les fortifications faites avec des terres sablonneuses étaient insuffisantes; lorsque Fontaine voulût faire fabriquer des fascines et des palissades, le commis Kesseler allégua qu'il n'y était pas autorisé et le gouverneur déclara qu'il n'avait pas d'argent pour payer les ouvriers. Fontaine ne trouvant pas assez de crédit pour faire une avance, en référa à l'Infante (3). Heureusement la flotte ennemie se tint au large, passa devant Nieuport, Ostende, Blankenberghe et continua sa route vers la Zélande, saluée sur tout son parcours, par les tambours, les trompettes et l'artillerie, et suivie à vue par la petite armée de Fontaine. Dans la soirée du 11, elle arriva devant Flessingue et mit en panne, en attendant l'autorisation de débarquer.

Une première déception attendait Mansfeldt. Il croyait trouver d'Espesses à Flessingue. Ne l'y voyantpas,il lui écrivit pour le faire venir. D'Epesses avait été retenu à la Haye par la nécessité de travailler les esprits des députés des États Généraux, très-

(1) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France, t. VI.
(2) Id. *Ibid.*
(3) Id. *Ibid.* Papiers d'État. Liasse 536.



mécontents de l'arrivée du Bâtard en Hollande. « J'ay obtenu, écrivit-il le 20 février, force changements et tout ce que le comte de Mansfeldt a désiré jusques à ceste heure pour la commodité de ses trouppes. »

Le prince d'Orange était surtout irrité et aigri. Un ordre formel de Jacques, adressé aux officiers anglais, à leur départ de Londres, leur avait défendu de rien entreprendre contre les états du roi d'Espagne (1). Maurice trouvait avec raison cette interdiction contraire aux conditions sous le bénéfice desquelles le débarquement en Hollande avait été accepté par les États. Sa mauvaise humeur s'en prenait à Mansfeldt, et d'Espesses eut fort à faire de le calmer (2).

En même temps qu'il se mettait en rapport avec l'ambassadeur de France, Mansfeldt avait demandé à la Haye des commissaires pour surveiller le débarquement, le logement et l'entretien de ses troupes. Il y eut du retard dans les nominations, parce que l'opinion publique en Hollande était loin d'être favorable au Bâtard. Si, d'une part, le prince Maurice, préparant la voie à des demandes de subsides, faisait valoir bien haut, près des Vénitiens, les immenses services que l'armée de Mansfeldt allait rendre à la cause commune (3), de l'autre, Camerarius et les amis du Palatin se lamentaient sur la stérilité de tant de grosses dépenses, déploraient le temps perdu et prophétisaient confusion à l'aventurier (4). Pendant ces débats, la flottille fut surprise par de nouvelles tempêtes et subit de grandes pertes. Une recrudescence d'épidémie survint à la suite et enleva les soldats par centaines (5). Enfin, le 20 février, Mansfeldt put s'éloigner des ports inhospitaliers de Flessingue et de Rame-

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 573.

(2) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre de d'Espesses, du 20 février.

(3) Archives de la Haye. Note de l'ambassadeur hollandais à Venise du 10/20 mars 1625.

(4) Soeltl, III, p. 197.

(5) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France. VI. Lettre de Della Faille, du 22 février 1625.



kens et, sous la direction des commissaires hollandais, fit voile vers les terres de la Sweluwe.

Les populations de ces contrées accueillirent mal le Bâtard, et ses soldats eurent fort à souffrir de la faim et du froid, en dépit des efforts de l'ambassadeur de France pour leur faire donner tout ce qui leur manquait. Il y avait deux pieds de neige sur la terre. Faute d'abris et de logements, les troupes furent obligées de se morfondre, exposées à toutes les intempéries de l'air, sur les bateaux qui les portaient. Le 6 mars, le dégel étant survenu, elles commencèrent seulement à prendre terre. Mais de nouvelles calamités les y attendaient. Des pluies torrentielles, brusquement suivies de gelées intenses, leur firent éprouver successivement tous les genres de souffrances. Elles ne tardèrent pas à se démoraliser. L'exemple de leurs chefs n'était pas de nature à les retenir dans la discipline. A peine arrivés à Gertruydenberg, les ducs de Saxe-Weymar et de Saxe-Lauenbourg se battirent et se blessèrent « sur une querelle d'allemand (1). » Comment s'étonner qu'un mois après son départ d'Angleterre, Mansfeldt eut perdu tant de soldats par les maladies et la désertion, qu'il comptât à peine 6,000 hommes valides sous ses ordres ?

Christian ne fut pas plus heureux que son émule. Il avait vu avec dépit Mansfeldt le précéder en Hollande et, dans son impatience de partir, il ne cessait de gourmander le duc de Chaulnes, dont les lenteurs l'irritaient. Mais la difficulté de rassembler les bâtiments de transport, qu'on avait frétés à Rouen, au Havre et à Dieppe, ne put avoir d'autre solution que le temps. Enfin le 20 février, tous étaient réunis dans la rade de Calais. Le 21, les régiments du comte de Roucy, des sieurs d'Inxem et de Rambure, forts de 500 chevaux chacun, entrèrent dans la ville pour s'y loger et se tenir prêts à partir. Un quatrième, celui du sieur du Hamel, arriva le lendemain avec quelques 150 à 200 chevaux de traits destinés aussi à être amenés pour le service de l'artillerie. Le 22, la mer devint si mauvaise que des hésitations se manifes-

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre de d'Espesses, du 27 février.



tèrent dans les rangs des régiments destinés à être embarqués. Un certain nombre de soldats, qui ne s'étaient enrôlés que dans l'espoir d'être conduits au pillage de quelque bon pays voisin, s'enfuirent; d'autres, et avec eux plusieurs officiers, prétextant qu'ils ne s'étaient nullement engagés pour servir sur mer, refusèrent d'obéir. Christian, entraîné par la violence de son caractère, voulut en faire pendre quelques-uns pour l'exemple du reste, mais le duc de Chaulnes lui interdit tout acte de violence, au nom du roi, et la désertion fit de rapides progrès (1). Le 23 février, la mer fut si mauvaise que le vaisseau vice amiral de Zélande qui était venu à Calais avec une escadre hollandaise pour convoyer l'expédition, fut brisé et périt corps et biens (2). D'autres navires éprouvèrent de fortes avaries, force fut de les radouber, ce qui amena de nouveaux retards.

Enfin le 6 mars, le temps paraissant plus calme, les bâtiments de transport se trouvant en état de faire voile, la cavalerie d'Halberstadt fut embarquée sur 52 navires. Elle était bien réduite, car au lieu de 2,000 hommes, elle n'en comptait plus que 1,200 à 1,300 « mieux armez toutefois et montez qu'aulcuns ne le despeignaient (3). » Le 7, le premier convoi prit la mer (4). A peine était-il hors du port, qu'un ouragan effroyable éclata et le dispersa. Quinze navires sombrèrent avec ce qu'ils portaient; d'autres n'échappèrent au même sort qu'en jetant chevaux et munitions à la mer, tous furent plus ou moins maltraités. Quelques-uns réussirent à rentrer à Calais, le reste fut jeté au hasard sur les côtes de Hollande et jusque sur les plages du Texel (5).

(1) Archives du royaume de Belgique Négociations de France, t. VI. Lettre de Bonières, du 21 février 1625.

(2) Id. Papiers d'État. Liasse 573. Lettre de Bonières, du 25 février 1625.

(3) Id., *Ibid.*

(4) *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 457.

(5) *Theatrum Europæum*, p. 457. La tempête du 7 mars 1625 est restée célèbre dans les annales de Calais. La marée fut plus haute qu'on ne l'avait jamais vue, détruisit tous les ouvrages faits depuis nombre d'années et causa des dommages immenses.



Halberstadt était resté à Calais, avec le sieur de Rambure, « vieil Huguenot » dont il avait fait son lieutenant colonel. Il attendait un détachement de 200 cavaliers que lui amenait le sieur de Monceaux Plainville, ancien officier du comte de Bucquoy, qui avait pris la charge de commissaire général de la cavalerie de Christian. En même temps que de Monceaux, devait arriver un grand convoi de 800 chevaux de traits achetés pour le compte de Mansfeldt. Mais les paysans qui les conduisaient et qui étaient obligés de les nourrir, pressés par la nécessité, les vendirent en route. Sans s'arrêter à faire des poursuites contre ces malheureux, Christian s'embarqua aussitôt après l'arrivée de Plainville, le 13 mars. Sa flottille, en y comprenant les navires de la première expédition qui avaient rallié Calais, se composait de 55 bâtiments (1). Pendant toute la journée du 13, elle fut retenu dans le port par la violence des vents contraires; le soir enfin, elle put profiter d'un moment de calme et gagner le large. La tempête ayant recommencé, ce fut à grand peine qu'elle atteignit les côtes de la Zélande. Elle recueillit à Flessingue les débris de la première expédition et rejoignit Mansfeldt vers la fin de mars avec quelques centaines de chevaux.

Ainsi, cette puissante armée anglo-française qui avait tant inquiété le roi d'Espagne et l'Infante, et sur laquelle le prince d'Orange avait placé son dernier espoir de salut pour Bréda, se fondait à vue d'œil. Ce qui en restait, paralysé par les inhibitions de Jacques, n'était d'aucun secours aux Hollandais. Maurice se plaignit amèrement à Paris de ce qu'on l'avait trompé. Le cabinet de Paris, à son tour, accusa les Hollandais de mollesse et d'inertie. Le 8 mars, le roi écrivant à d'Espesses, lui mandait : « Vous les asseurerez (les États Généraux) que je leur désire tout contentement sur l'acheminement de leurs affaires présentement et que je contribuerai de tout ce qui sera en mon pouvoir pour leur en procurer les moyens, remettant à

(1) *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 457. Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 5.



vous de leur faire valoir tout ce que j'ay fait pour eux, tant par le secours d'argent que par celuy qu'ils pourront tenir de mes subjectz. L'on ne doute point que l'intention du roy de la Grande-Bretagne ne soit que le comte de Mansfeldt employe le moins de temps possible pour secourir Bréda, parce que son but est qu'il aille au Palatinat et, pour cette raison, vous pourriez faire entendre aux sieurs Estatz, qu'ils doibvent faire promptement leur effort avecq luy, oultre que l'argent que le dit Mansfeldt a reçu de moy, de l'advance de plusieurs mois qui a esté faite exprès, ne pourra luy suffire longtems à payer ses troupes et qu'il faut ou qu'il faudra que les sieurs Estatz luy donnent de l'argent pour payer ou qu'ils le laissent aller en pays ennemy où elles puissent vivre, sans mettre la main à la bourse (1). »

Le gouvernement français s'était en effet trop avancé en acceptant pour Jacques les conditions imposées par les Hollandais au débarquement de Mansfeldt dans leur pays. Il avait espéré que Mansfeldt, une fois en Hollande, aurait oublié les instructions anglaises et cédé à sa haine contre l'Espagnol. L'aventurier n'avait pas manqué de bonne volonté, mais la résistence des officiers anglais l'avait obligé à se tenir sur la réserve. Dans cette occurence imprévue, la France aurait voulu lui faire forcer la main par les Hollandais. La ruse échoua. La présence des troupes du Bâtard ne produisit pas même l'effet qu'on en attendait. Loin d'intimider les assiégeants, elle releva leur courage (2). Les efforts énergiques de l'Infante avaient d'ailleurs été couronnés de succès. Les anciennes bandes d'ordonnance,

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du Roi du 8 mars 1625.

(2) Nous sommes si bien pourvus de gens et de courage que nous ne les craignons pas, ou qu'ils fussent trois fois plus forts qu'ils ne sont.» (20 février 1625. Liasse 573.) « Aulcune cavalerie française est arrivée en Hollande. Nous verrons ce qu'ils feront. Ce que je n'estime guères que ne soit que gâter le pays à l'entour, empeschant l'entrée des vivres comme ils font. » (Grobbendonck, 19 mars 1625.) — « Ceux qui viennent icy journellement témoignent assez de leur misère. S'ils viennent pour secourir Bréda, ils arrivent trop tard. On les attend icy en bonne dévotion. » (Routard, 18 mars 1625.)



rappelées sous les armes, s'étaient reformées avec enthousiasme, et le secrétaire Della Faille écrivit avec une fierté légitime à Meuleveldt : « Don Carlos Coloma marche vers Santhoven, en la Campine, pour estre à la main, et nos bandes d'ordonnance, qui sont passées par icy lundi dernier, à la vue de S. A., se trouvent en si bon ordre, que l'on s'est émerveillé qu'en si peu de tems, une ancienne milice se soit remis avec telle promptitude et ardeur (1). » En outre des secours approchaient.

Alors que Mansfeldt abordait en Hollande, les troupes détachées par l'Empereur, sous le commandement du marquis Charles Spinelli, et par Tilly, sous les ordres du comte d'Anholt, arrivaient aux Pays-Bas, au nombre de 8,000 à 10,000 hommes. Elles avaient été instamment demandées, impatiemment attendues, et cependant leur approche parut inquiéter l'Infante autant que la réjouir. Elle aurait désiré qu'elles se fussent logées dans l'évêché de Liége, à portée suffisante de Bréda, et prêtes également à entrer dans le Brabant, en cas de besoin. Mais le duc de Bavière n'y voulut point consentir (2). Le 28 février, elles franchirent le Demer et se logèrent aux environs de Heyst, entre Aerschot, Hérenthals et Lierre. Les premières nouvelles qui en arrivèrent à l'Infante ne furent pas tout à fait agréables. « Le comte d'Anholt et tous ses officiers, écrivit le sieur de Custine, capitaine des archers de l'Infante, sont très-mal satisfaits de ce qu'ils ne trouvent point d'hostes, où ils logent, non plus que du pain de munition, duquel ils souffrent grande nécessité. Il m'a aussi tesmoigné avoir fort peu de satisfaction de ce qu'il semble qu'on l'ait voulu obliger à obéir au sieur Charles Coloma, ce qu'il dict ne vouloir faire en aucune façon, pour estre à présent en charge de maistre de camp général des armées de la Ligue catholique et avoir patente. Outre cela, ajouta timidement Custine, je pense estre de mon debvoir de vous dire (encor que peult-estre l'on pourra penser que je

(1) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France, t. VI. Papiers d'État. Liasse 573. Lettre du 22 février 1625.

(2) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Maximilien avec Isabelle. Lettre du 7 janvier 1625.



me mesle de trop de choses) qu'il me semble que toutes ces trouppes ne pourront estre si utiles par delà comme beaucoup présument, car ledit comte m'a asseuré qu'il avait ordre exprès de ne se mesler, en façon quelconque, de ce qui regarde la guerre entre S. M. et les États de Hollande, soit concernant le siége de Bréda ou aultrement, n'est que Mansfeldt s'y retrouve en personne avec ses trouppes, contre lequel il a seulement ordre de porter ses armes, comme un proscrit de l'Empire et banny, de sorte que, (selon mon petit jugement et suivant l'apparence que Mansfeldt pourroit prendre sa brisée ailleurs, sachant tant de trouppes par deça,) je crois que si on avoit affaire promptement dudit comte d'Anholt contre les Hollandais, il s'excuseroit de s'y porter, pour n'avoir ordre ny pouvoir (1). »

Ce que Custine ignorait, et ce qui explique l'attitude de mécontentement hautain et d'aigreur prise par Anholt, dès son entrée dans les Pays-Bas, c'est que ce dernier croyait avoir à se plaindre du roi d'Espagne. Brave soldat, capitaine habile, Anholt était pénétré de son propre mérite, et l'ambition le dévorait. Ce n'était pas assez que l'Empereur l'eut élevé à la dignité de comte de l'Empire, à peu près en même temps que Tilly ; la récompense parut insuffisante à Anholt, qui sollicita du roi d'Espagne la Toison-d'Or, que Tilly n'avait pas et ne demanda jamais. La prétention était inadmissible, parce que la cour d'Espagne, très-judicieusement avare de cette haute distinction, la réservait exclusivement aux services éminents de ses propres sujets. Or, Anholt était au service de la Ligue, et par conséquent ne se trouvait pas dans les conditions requises. Lui donner la Toison-d'Or eût été un affront pour Tilly, une source féconde de jalousies et de récriminations pour les généraux et les grands seigneurs des Pays-Bas. Néanmoins, l'Infante, à sa prière, plaida avec beaucoup de chaleur sa cause auprès du roi. Philippe IV, tout en rendant justice aux titres d'Anholt, fit part à l'Infante des motifs graves qui l'empêchaient d'accueillir sa demande et

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 566. Lettre de Custine à Della Faille, du 1er mars 1625.



la pria de faire en sorte de contenter le comte, en éludant un refus formel de la Toison. Isabelle proposa de donner au mestre de camp général de l'armée catholique une pension sur l'ambassade d'Allemagne ou sur les Pays-Bas. Philippe, qui voyait avec peine son trésor surchargé de pensions, alors qu'il ne pouvait suffire à ses dépenses obligatoires, consentit seulement à accorder une gratification de 2,000 ducats une fois payés. Anholt accepta, mais il ne prit pas la peine de dissimuler sa mauvaise humeur et eut le mauvais goût de mettre peu d'empressement à remercier celle qui l'avait si généreusement appuyé (1). Malgré ce que l'étrange attitude du mestre de camp général de la Ligue pouvait avoir de blessant pour l'Infante, après ces précédents, elle ne s'en émut point. L'âme d'Isabelle était au-dessus de semblables préoccupations, et son unique pensée fut de donner à Anholt toutes les satisfactions légitimes. La plus urgente assurément était celle de son indépendance vis-à-vis de Coloma. Isabelle lui fit dire qu'il n'aurait d'ordre à recevoir que d'elle-même ou du marquis Spinola. En même temps elle commanda de faire grande provision de munitions. Ces points réglés, elle fit remarquer à Anholt, que Mansfeldt étant déjà en Hollande, les réserves faites par le duc de Bavière touchant les Hollandais n'avaient plus de raison d'être, et lui donna l'ordre de faire halte aux environs d'Aerschot, pour laisser reposer ses troupes (2), en attendant de nouvelles instructions.

Ce temps d'arrêt ne dura pas un mois, et il laissa cependant parmi les habitants du pays une impression de souvenirs plus cruelle que n'eussent pu faire vingt ans de misère. Parmi les troupes de Spinelli se trouvaient des Croates, soldats à moitié sauvages, indisciplinés, pillards et féroces, qui jouaient, dans l'armée impériale, le rôle rempli, il y a cinquante ans, par les

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits; vol. 211, n° 9. — Lettre de l'Infante, du 9 décembre 1623; — du Roi du 11 février 1624; — de l'Infante, du 18 avril 1624; — du Roi, du 27 mai 1624; — de l'Infante, du 12 juillet 1624.

(2) Id. Papiers d'État. Lettre de Louis de Custine, du 1er mars 1625; de l'Infante, du 2 mars 1625.



Cosaques dans l'armée russe. Leur nom était la terreur des populations, l'effroi des campagnes. Leur rude ignorance ne faisait aucune acception d'ami ou d'ennemi, leur barbarie ne ménageait ni la femme ni l'enfant. Chargés d'approvisionner la cavalerie d'Anholt, ils se répandirent dans les plaines du Brabant et y commirent tant d'horreurs que les paysans émigrèrent en masse, abandonnant leurs maisons et tout ce qu'ils possédaient pour sauver au moins leur vie (1). Faut-il s'étonner, après cela, qu'Anholt et ses officiers ne trouvassent pas d'hôtes pour leur faire les honneurs de leurs quartiers?

Le 24 mars, le corps d'armée d'Anholt eut ordre de venir loger aux villages de Poerle, Lille et Vorsselaer (2), et, la participation des soldats de Mansfeldt et de Christian aux attaques des Hollandais contre les lignes de siége de Bréda étant constatée, le mestre de camp général de la Ligue ne fit aucune difficulté de joindre ses forces à celles de Spinola.

A mesure que la situation s'améliorait pour l'Infante, les affaires de Mansfeldt allaient en s'empirant. Jacques, mécontent et malade, ne lui envoyait plus d'argent, ses troupes fondaient comme la neige sous l'action du soleil, et il se trouvait sans ressources pour entretenir la poignée d'hommes qui lui restaient, et pour combler les vides produits chaque jour par la faim et la désertion. Le 13 mars, Camerarius écrivait de lui : « Mansfeldt nous obsède. Il prétend que nous lui fassions avancer par les États 200,000 florins que le roi d'Angleterre leur rendra. Il veut faire de grandes levées. S'il ne délivre pas Bréda, ce sera un hôte incommode. Son armée est ruinée par la disette, et jamais il ne pourra la conduire en Allemagne (3). »

Mal avec le Palatin, Mansfeldt était encore plus mal avec le prince d'Orange. La cour de France avait prévu ces divisions, et les instructions envoyées à d'Espesses lui recommandaient instamment de maintenir l'union entre Maurice et l'aventurier :

(1) *Theatrum Europæum*, I, 839.
(2) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 566.
(3) Soeltl, III, p. 197.



« L'on trouve bien, lui écrivait-on le 13 mars, que vous confériez avec le comte de Mansfeldt, sans vous arrester à ce qu'il vous pourra dire, esloigné de votre sentiment, mais surtout de façon à ce que cela ne donne de la peine au prince d'Orange et surtout que nous soyons advertys comme les affaires vont entr'eux, car j'apprends qu'il veut mesnager quelqu'advantage de son passage et de son service. C'est à vous à y veiller et empescher que la jalousie de l'un et l'interest de l'autre ne retardent l'effet que l'on se promet de ceste descente. »

L'avantage que prétendait retirer Mansfeldt de son passage en Hollande n'était autre chose que la réunion de l'armée hollandaise à la sienne, sous son commandement. Le 23 février, l'incorrigible aventurier avait sollicité l'intervention du roi Louis XIII, en faveur de sa prétention. Louis feignit de prendre le change. Il répondit à Mansfeldt, « qu'il était bien aise qu'on luy donnat la satisfaction de *joindre son armée aux forces des États*, pour sauver Bréda, que pour ce qu'il avait fait connoître que sans l'assistance des États il ne pourrait pas, sans trop hazarder son armée, satisfaire à ce que le roy d'Angleterre désirait de son service, c'était à lui à prendre ses mesures avec le prince d'Orange et les États (1). » En même temps, une instruction spéciale fut expédiée à d'Espesses : « Vous déclarerez au comte de Mansfeldt, lui était-il dit, que vous avez ordre et commandement de lui faire connaître que Sa Majesté désire absolument qu'il se *joigne* aux Estatz pour le secours de Bréda et n'omettrez de faire valoir auxdits sieurs Estatz cette bonne volonté et assistance du roy... Cependant pour donner quelque contentement audit comte, vous luy pouvez tesmoigner que le roy approuve ce qui luy sera le plus advantageux. Vous avancerez aussy ledit sieur comte du payement du mois de mars et que toutes instances et efforts se feront près l'ambassadeur de Venise, lequel promet assurément le payement de deux mois, aussitost que ledit sieur comte se mettra en mesure d'en-

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 22 mars 1625.



vahir l'Alsace. Vous ferez entendre tout ce que dessus, laissant à vostre conduite d'estre de vigueur ou de retenue selon l'humeur de ceux avec lesquels vous aurez à traiter, ne faisant connoître à chacuns d'eux que ce qui le regarde seulement (1). » Il faut rendre cette justice à d'Espesses qu'avant même d'avoir reçu ses instructions, il avait activement travaillé dans le sens désiré par la cour. « Le comte de Mansfeldt, écrivait-t-il le 13 mars, arriva hier droit chez moi où je l'entretins fort longtemps et travaillai à rabattre une partie des jalousies et des mécontentements qui s'étaient accrus à tel point dans son esprit et dans celuy du prince d'Orange, que j'aime mieux que M. de la Forest vous fasse entendre ce qu'il a veu et ouy que de vous l'escrire.»

Optimiste par nature et peut-être aussi par position, d'Espesses conservait obstinément les plus belles espérances et montrait tout en beau : « Ce matin, continuait-il dans la même dépêche, ledit comte m'est venu dire adieu, assez satisfait de ses conférences et tesmoignant d'estre en résolution d'agir franchement et avec diligence. Quelque cavalerie du duc de Saxe (au service des Espagnols) se débauche déjà pour le venir trouver. Le marquis (Spinola) à fait pendre seize Italiens pour soupçon d'avoir voulu livrer un fort ; depuis, quatre-vingts se sont venuz rendre avecq leur drapeau : cette disposition un peu cultivée avec les circonstances qui se peuvent rencontrer en ceste saison, l'armée estant promptement mise aux champs, pourra produire quelque mutination chez l'ennemi. »

Le 27 mars, cependant, d'Espesses ne put s'empêcher de trahir certaines inquiétudes : « L'ardeur qui a travaillé le prince d'Orange tout cest hyver, s'est formée en fièvre hier soir ; il n'a pu cependant estre persuadé de se mettre au lit. Ce grand personnage m'a tesmoigné plusieurs fois depuis peu et à ses familiers estre ennuyé de la vie, tant l'affaiblissement où il se voit l'empesche d'agir avec sa vigueur ordinaire, et luy donne de

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 22 mars 1625.



dégoust. Il y a eu à travailler pour que messieurs les Estatz assurassent 200,000 florins d'advance au comte de Mansfeldt, à reprendre sur les deniers qu'il attend d'Angleterre, ce qui est de grande conséquence, tant pour retenir ses gens que pour esbranler ceulx du party contraire. Je ne prétends pas donner plus mauvaise opinion qu'il n'y a subject, mais je suis esmeu et veilleray sur ceste occasion selon l'importance d'icelle. » D'Espesses avait trop vite escompté l'avenir. Les États refusèrent l'avance demandée par Mansfeldt, sous prétexte qu'ils en devaient conférer avec le prince d'Orange, dont la maladie s'aggravait. Mais ils firent lever quelques milliers d'hommes en Allemagne pour renforcer le noyau d'armée que Mansfeldt conservait encore.

Au milieu de ces stériles agitations, le temps se perdait d'une manière irréparable. Aucun effort un peu énergique ne se produisait pour secourir Bréda, dont la position devenait tous les jours plus critique. La maladie du prince d'Orange, les intempestives exigences de Mansfeldt paralysaient toute activité efficace. Les États Généraux se décidèrent a appeler le comte Henri de Nassau, frère de Maurice, au commandement de leurs troupes. Le 31 mars, d'Espesses crut pouvoir annoncer à sa cour que le comte Henri allait épouser, le 2 avril, sa cousine, la princesse de Solms, que trois jours après il partirait pour l'armée, et qu'enfin, vers le 15, on entrerait sérieusement en campagne (1).

Ces retards désolaient le gouvernement français, et pour calmer ses inquiétudes, d'Espesses s'efforçait de multiplier les bonnes nouvelles. Il affirmait que l'on avait la certitude que Bréda tiendrait encore tout le mois de mai, que le prince d'Orange, à la suite d'une cruelle opération, avait été grandement soulagé, que l'armée hollandaise allait se renforçant tous les jours (2). Le 14, alors que Maurice avait refusé de recevoir

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 3 avril 1625.

2) Id. *Ibid.*

son frère et sa nouvelle belle-sœur, « priant qu'on le laissât mourir en paix, » d'Espesses s'obstinait encore à espérer. Sa plus grande préoccupation était de soutenir Mansfeldt, dont le crédit près les États baissait singulièrement. La mort du roi Jacques, survenue le 5 avril, fut funeste au Bâtard, et l'on regarda comme un mauvais signe que l'un des premiers actes du nouveau roi d'Angleterre, Charles Ier, fut de donner au général Veer le commandement de toutes les troupes anglaises (1). Le peu d'assistance que la Hollande avait retirée de ses troupes, leur manque de discipline et d'habitude des armes avaient jeté sur lui une profonde déconsidération. Il passait presque tout son temps à la Haye, assiégeant les États de ses requêtes, d'Espesses de ses plaintes. Il avait envoyé un de ses capitaines en France pour solliciter un don de 50,000 écus. Le maréchal de Châtillon fut chargé de lui en remettre 32,000 (2). Mais qu'était-ce qu'une si faible somme pour cet effréné prodigue? Il chercha des prêteurs et négocia un emprunt de 20,000 livres près de certains marchands d'Amsterdam : Ceux-ci demandèrent des garanties. Le Bâtard, dans l'impuissance d'en donner, eut recours aux États. Dans une requête, où il prenait le titre de prince, mais dont le ton humble et soumis contrastait singulièrement avec ses suppliques antérieures, il sollicita les hauts et puissants seigneurs de vouloir bien se faire sa caution. A l'appui de sa demande, il fit valoir qu'il n'avait rien reçu ni de la Savoie ni de Venise, qu'il attendait de nouvelles levées allemandes et qu'il n'avait pas encore touché d'Angleterre la solde de ses gens pour le mois de février (3). D'Espesses lui-même commença à se lasser de l'aventurier. Le 21 avril, il écrivait à Paris : « Hier M. de Piffons arriva qui apporta la confirmation de quelque mécontentement de la cavalerie du comte de Mansfeldt, bien que le mois soit passé de peu

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 17 avril 1625.

(2) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France. VI. Lettre de Henri de Vicq, du 8 mai 1625.

(3) Archives de la Haye. Note du 27 avril 1625.

de jours et que messieurs les Estatz luy ont fourny depuis 30,000 francs pour appaiser la présente nécessité, outre qu'ils leur fournissent abondamment en nature pour leur entretien, ce qu'ils comptent pour rien, encore que les ennemis manquent des mesmes commoditez. Outre le défaut de payement, la susdite cavalerie ne peut souffrir qu'on luy parle de recevoir sous forme de prest, et le sieur de Piffons m'en a dit les particularitez qui sont pires et que je luy laisserai vous mander. J'attends les députez de messieurs les Estatz que je tascheray d'induire à faire advancement de deniers pour empescher qu'il ne mésadvienne de la susdite cavalerie. Je croy que le meilleur sera que les officiers veillent à la distribution de ces deniers, tant pour rendre les trouppes plus affectionnées à l'exécution de la délivrance de Bréda, que pour empescher que ledit comte de Mansfeldt ne les divertisse à autre usage, comme il s'en murmure. Pendant ces négociations, le temps se perd et la plus belle armée qu'aient eue messieurs les Estatz, et plus forte que celle des ennemis, languist à la Langstraete. »

Le jour même où d'Espesses écrivait cette dépêche, les députés des États vinrent lui demander de vouloir bien leur donner la garantie du roi pour les sommes qu'ils enverraient à Mansfeldt. Ils s'appuyèrent sur ce que la cavalerie mutinée était toute composée de troupes françaises. D'Espesses répondit par un refus hautain. Vers neuf heures du soir, les députés se présentèrent de nouveau chez lui et l'informèrent que les États consentaient à envoyer dès le lendemain 35,000 livres à Mansfeldt, sous la simple condition que l'ambassadeur voudrait bien promettre de « reprendre cette somme sur les premiers deniers qui arriveraient de France pour ledit Mansfeldt. » La condition fut acceptée et l'argent envoyé.

Le 23 avril, le prince d'Orange s'éteignit, entre cinq et six heures du soir. Depuis quelques jours sa fin était prévue. Un médecin juif eut la présomption de prétendre le guérir, en le traitant à l'or potable. Une légère amélioration se produisit, mais ne se soutint pas. Maurice expira en demandant si Bréda tenait encore. Sa mort fut profondément sentie en Hollande ; elle



n'amena cependant de changement ni dans les dispositions du pays, ni dans les interminables préparatifs de la délivrance de Bréda.

Le cabinet de Paris ne cessait de presser son représentant à la Haye pour que quelque chose se fit. « On ne saurait croire, lui mandait-on le 24 avril, que le comte de Mansfeldt perde l'occasion d'effort puisque l'occasion et la saison l'obligent à le faire. Vous y devez contribuer du vostre pour les mettre en chaleur, pour faire que les Français y acquièrent quelque honneur puisque notre cavalerie a esté bien reçue et est en réputation. » Enfin, les dépêches de d'Espesses revinrent à leur optimisme habituel. Le 27 avril, il annonça « que le comte de Mansfeldt, qui est homme de grand ordre, était parti de la Haye pour l'armée, duquel la présence apporterait beaucoup à l'avancement des choses. Le bruit continue, ajouta-t-il, du partement du prince Henry à vendredi et je suis attendant que j'ay subject de vous mander le succès de si grandes forces. » Le lendemain, il prophétisait « le débandement des troupes espagnoles, » et leur affluence sous les drapeaux du comte de Mansfeldt. Le surlendemain, il écrivait triomphalement : « Les armées ont fait monstre et sont près de 40,000 hommes de pied et de 8,000 chevaux, avec 120 canons et l'attirail fort leste et l'on croit qu'aujourd'hui ou demain elles doivent marcher. »

Les troupes de Mansfeldt et des Hollandais s'ébranlèrent en effet et se portèrent sur Venloo-op-Zoom dont elles s'emparèrent, et d'Espesses rêvait les plus brillantes victoires, lorsque de nouvelles incartades de Mansfeldt le ramenèrent brusquement à la triste réalité.

Le Bâtard, déja blessé de l'échec de ses prétentions au commandement de l'armée d'opérations contre Bréda, avait vu avec un amer dépit ce commandement donné, après la mort de Maurice, au prince Frédéric-Henri. Dès lors, tout lui devint matière à critiques et à reproches. Lorsque l'armée se mit en marche, il se plaignit que Frédéric-Henri ne lui eut rien communiqué de ses plans de campagne ; il fit de la dignité offensée, trouva qu'on donnait à ses gens des logements insuffisants, des vivres gâtés ;



et, de l'aveu de d'Espesses, « n'omit aucune subtilité imaginable pour tourmenter le nouveau général (1). » Il peignit à Paris les choses sous l'aspect le plus noir, sa cavalerie française découragée et prête à quitter le camp, et sollicita « la permission de se retirer et porter ses armes ailleurs, à l'exécution des premiers ordres et commandements des deux rois et de leurs intérests (2). » Ses lettres produisirent une impression d'autant plus vive sur le cabinet français qu'on attachait une extrême importance à la délivrance de Bréda et que l'aventurier jouait un grand rôle dans les plans politiques de Richelieu. Un échec au moment où le cardinal faisait ses plus grands efforts pour organiser une puissante coalition contre la maison d'Habsbourg, où la Haye devenait le centre des plus importantes négociations. pouvait compromettre le fruit de tout ce travail, décourager le roi de Danemark, refroidir le roi de Suède, rendre à la soumission les princes protestants de l'Allemagne, amener en Hollande une réaction et fermer la bourse des États Généraux. De plus, l'honneur français était en jeu dans la lutte, car toute la cavalerie de Mansfeldt venait de France. Les dépêches arrivèrent coup sur coup à d'Espesses. Elles portaient l'empreinte d'un sourd mécontentement contre les États, d'une vive impatience de leur lenteur d'action : « Vous vous ressouviendrez, écrivait-on le 7 mai, après les actions de doléances faites, de vous faire entendre sur les autres affaires avec vigueur et chaleur, pour obliger M. le prince d'Orange, messieurs les Estats et M. le comte de Mansfeldt et autres de se porter à quelques bons et prompts effectz pour le service de Bréda. Il n'y a plus de tems à perdre et seroit honteux qu'ayant esté assisté d'hommes et d'argent, et les affaires générales réduites au point où elles sont, ils ne se portassent à quelque bonne et généreuse résolution de laquelle on puisse tirer quelque effet avantageux. »

Le 11 mai, Richelieu insistait encore et donnait l'exemple de l'action. « Le mécontentement que la cavalerie du comte de

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 5 mai 1625.

(2) Id. *Ibid.*



Mansfeldt a tesmoigné pour le peu qui luy estoit deu, fait bien croire qu'ils se porteront à un autre plus grand, s'il n'y est promptement pourveu. Je vous prie faire arranger les choses pour qu'ils ayent à demeurer dans l'obéyssance et qu'ils se souviennent que le chastiment est un souverain remède à telles émotions... Nous travaillons incessamment à leur envoyer argent suffisamment et n'y manquerons pas, non plus qu'à messieurs les Estatz, pourveu qu'ils l'emploient utilement et vous diray en passant que le tems s'écoule et que l'on trouve estrange que de si grandes armées soient languissantes, sans aucun effort, puisque vous reconnaissez en eux une si grande froideur. »

Une lettre de change de 96,000 livres suivit de près cette dépêche.

Le 18 mai, une nouvelle et longue instruction fut encore envoyée à d'Espesses sur le même sujet ; elle trahissait les vives inquiétudes du cardinal et son énergique vouloir. « Il est très-nécessaire de pourveoir aux mécontentements, comme d'iceulx peuvent naistre une dissipation des trouppes et ensuite une ruine de tous les desseins formez de l'Allemagne. Le roy m'a donc commandé de vous escrire que vous fassiez tout vostre possible pour accomoder les difficultez et lever les mauvaises impressions qui pourroient estre entr'eux, faisant entendre au prince d'Orange, combien il importe de ne mescontenter le comte de Mansfeldt, en ceste occasion de Bréda, où il en a affaire et que quand mesme, il ne luy seroit pas nécessaire au service, la considération du Palatin, dont il affectionne les intérests, le doibt porter à le favoriser en ce qu'il pourra, veu qu'il sçait bien qu'aprez l'occasion de Bréda, il n'a d'autre dessein que de servir le Palatin en Allemagne... Vous ferez entendre au comte de Mansfeldt que le roy désire qu'il ait toute satisfaction raisonnable, que l'affaire de Bréda est tellement importante qu'il n'y a pas d'apparence pour son honneur mesme de l'abandonner, tant qu'il y aura lieu de le pouvoir secourir, que cela fait, il pourra suivre ses premiers desseins, au contentement des intéressez, que toutefois il n'entreprendra rien sans en donner advis à S. M., ce que luy ayant vigoureusement représenté, vous le ferez connoistre

avec toute civilité au prince d'Orange et concerterez avec luy quand il désirera qu'on luy donne congé, parce que S. M. n'en fera pas difficulté, quand vous aurez donné advis que le prince d'Orange jugera les troupes du comte de Mansfeldt ne luy estre plus nécessaires. Mais vous demeurerez toujours dans ce sentiment que celuy du Roy est que le prince d'Orange ne doibt pas mescontenter le comte de Mansfeldt, qu'il luy sera très-facile de le retenir, luy faisant part de ses résolutions et conseils de guerre, que ne luy mancquant le payement de ses trouppes et la bonne volonté de servir, il peut tirer de très-grands advantages de ceste armée, que le Roy continuera l'entretien d'icelle, comme il a fait. Après avoir fait entendre aux sieurs le prince d'Orange et le comte de Mansfeldt ce que dessus avec la vigueur et retenue convenables, ainsy que vous sçaurez prudemment faire, vous assemblerez les chefs des troupes françaises et avec l'autorité du Roy, vous verrez ce qui sera utile pour empescher ladite cavalerie française de se desbander, leur faisant cognoistre que S. M. ayant eu jusqu'icy d'eux un très particulier soin, Elle veut qu'ils demeurent dans l'obéissance et le service qu'ils lui doibvent, qu'en cas qu'ils se retirassent sans congé, les gouverneurs des villes françaises ont charge de les arrester et ordre de les faire chastier selon la rigueur des ordonnances... n'estant pas honorable qu'ils usent d'une liberté qui est préjudiciable à leur honneur et qui blesse l'autorité de S. M. »

C'était en vain que la cour de France s'interposait en faveur de Mansfeldt et sacrifiait son or pour le maintenir. Un orage de haine et de mépris s'amassait contre lui, et lorsqu'arrivèrent les dépêches de Richelieu, la chûte du Bâtard dans l'opinion publique était déjà achevée. On se demandait ce qu'était devenu l'argent fourni par l'Angleterre et la France, puisque ses soldats se plaignaient de n'avoir rien reçu depuis leur départ. On s'étonnait d'entendre le Bâtard réclamer sans cesse de l'argent pour payer ses arriérés, de l'argent pour faire de nouvelles levées. Il était devenu fatiguant, importun, odieux, suspect, même à d'Espesses. La petite cour du Palatin put multiplier, sans obstacles, les menées auprès du nouveau roi d'Angleterre, pour le décider



à ôter à l'aventurier le maniement des fonds destinés à l'armée et à la direction des opérations militaires. Charles Ier, sans doute préoccupé de soins plus importants, tarda à se prononcer. Le 30 avril, il n'avait encore envoyé personne à la Haye, et Camerarius se lamentait sur la profonde détresse où on le laissait. Mais il eut bientôt lieu se consoler.

Le 7 mai, d'Espesses écrivait à Paris : « L'ambassadeur d'Angleterre m'a envoyé copie de deux lettres au comte de Mansfeldt, l'une sienne, l'autre du prince palatin, par l'une desquelles il est notifié audit comte, par une expression qui me semble rude mais claire, que les intentions du feu roy de la Grande-Bretagne sont mortes avec luy et que la voie la plus asseurée pour advancer le rétablissement dudit prince palatin, soit par l'effort qu'il aura à faire aux Pays-Bas ou en Allemagne, est celle qu'il doibt suivre et que force braves gens qu'il commande ont ce sentiment. Cette résolution est, à mon advis, un avertissement au lecteur. Une lettre de mon secrétaire dit qu'un certain comte de Glatigny, capitaine de messieurs les Estatz, auroit communiqué avec ledit comte de Mansfeldt et de là auroit gagné Gunken, quartier du marquis, et que le respect de sa maison avait empesché d'user de rigueur. — Bien que les Anglais notoirement eussent tasché de divertir les troupes de leur nation et se fussent retirés à l'armée du marquis, bien que ceste particularité se soit passée, ayant un peu traité avec le comte de Mansfeldt en France et beaucoup dans ce pays, j'estime qu'il a trop d'honneur et d'esprit pour s'abandonner à une perfidie ouverte et mal seure. Bien est-il vray que soit par une qualité née avec luy, ou par une habitude que la condition de sa fortune extraordinaire luy auroit formé en une autre nature, cette vertu est fort à désirer en son procédé que je ne trouve bien exprimée qu'en espagnol, où elle est nommée *Llaneza*. »

Il fallait que Mansfeldt fut tombé bien bas dans l'opinion pour que d'Espesses, l'un de ses plus chauds partisans, s'exprimât sur son compte avec cette désinvolture dédaigneuse. Ce n'était pas un mouvement d'humeur, car le 9 mai, le Palatin étant venu



chez l'ambassadeur français pour « le prier d'écrire aux fins que le comte de Mansfeldt eut à agir en son nom (du Palatin), il n'y trouva nul inconvénient, mais plutôt de l'utilité, parce que c'était une manière de conclure sur des principes tirés des résolutions du conseil du roy (1). »

D'Espesses était parfaitement éclairé sur le compte du Bâtard, et ce qui le prouve, c'est qu'il fit une démarche près de l'ambassadeur d'Angleterre dans le but de l'engager à « contenir le comte de Mansfeldt en devoir (2). » Il ne négligeait rien d'ailleurs pour le mettre en mesure d'accomplir ce devoir. Il lui obtint « et fit acheminer une voiture d'argent en sept heures, style assez peu pratique en Hollande, » et lui adressa une lettre des plus sévères, laquelle, lue aux troupes, produisit quelque irritation parmi les gentilshommes volontaires.

Mansfeldt se révolta contre les humiliations dont on l'abreuvait. Il accabla les États, le Palatin, les ambassadeurs de France et d'Angleterre, de « lettres artificieuses et mordantes, avec menaces de partir dans la quinzaine, pour tout délay et préfixation (3). » Ses rapports avec le prince d'Orange se ressentirent de ses froissements d'amour-propre et toutes les opérations conçues pour délivrer Bréda, traversées tantôt par l'un, tantôt par l'autre, demeurèrent sans résultat. La présence de l'armée de secours à Dunghen, en vue de la place, semblait ne plus être qu'un aveu d'impuissance et de faiblesse. On s'épuisait en projets, on n'aboutissait qu'à d'insignifiantes escarmouches. Des chefs, le mécontentement, la jalousie, le soupçon étaient descendus parmi les diverses nationalités qui composaient l'armée. Une attaque que le prince d'Orange était enfin parvenu à organiser le 15, contre les lignes de Spinola, à Terheyden, échoua par suite de ces désaccords.

« Le colonel Veer, raconte d'Espesses, fit donner les Anglais, ce qu'ils exécutèrent fort bien; ils gagnèrent deux traverses,

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 9 mai 1625.

(2) Id. Lettre du 12 mai 1625.

(3) Id. *Ibid.*



qui flanquoient la digue flanquée de deux grandes redoutes, où ils tuèrent tout ce qui se rencontra, portèrent leurs drapeaux sur une demi-lune, qui estoit à la teste du fort et l'eussent peu emporter, s'ils eussent esté soustenuz et rafraichiz. Mais après avoir espuisé leurs bandoulières et rompu les piques, aucun ne se trouvant ny armes, ny ordres pour les suivre, ils se retirèrent (1). — « Il est demeuré des Anglais vingt officiers tuez ou fort blessez, 80 soldats morts et environ 200 avec légères blessures. Un faux bruit a couru partout que les Français n'avaient pas fait leur devoir et mesme cela s'est dit à Gertruydenberg. Aucuns ont courus fortune d'estre jetés à l'eau. Mais le temps les a bientôt justifiez, ayant appris que lesdits Français s'estoient trouvez les derniers de donner aprez les Anglais, Écossais, Allemands, Frisons et Wallons, et n'y ayant que la première troupe des Anglais qui ayt combattu. » — « Il est aussi à remarquer qu'en mesme temps il ne s'est fait attaque ny donné alarme en nulle autre part et la garnison de la ville n'est pas seulement sortye. Le desgoust est assez grand entre les principales nations et je crains bien qu'une telle épreuve de si belles forces haste la reddition de Bréda. »

Une tentative de ravitailler Bréda ne réussit pas mieux que l'attaque de Terheyden, et le prince d'Orange, complétement découragé, renonça enfin à tout espoir de secourir la place. Il ramena son armée dans la Langstraete, d'où elle était partie. Mansfeldt, sur qui l'opinion faisait retomber tout le poids du triste insuccès de la campagne, jugea à propos de faire arrêter et pendre un certain Legrand Lanoix, originaire des environs de Sédan, qu'il accusa de s'être laissé suborner par le gouverneur de Tournai pour l'assassiner. On ne crut pas à l'attentat et le calcul grossier de l'aventurier se trouva déjoué.

Le 5 juin, Bréda se rendit. Spinola, généreux admirateur de la bravoure des défenseurs de la place, leur accorda les conditions les plus honorables. Le même jour un coup de foudre frap-

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 19 mai 1625.



pait le Bâtard. Le 31 mai, Dudley Carleton était arrivé à la Haye, comme ambassadeur extraordinaire de Charles Ier. Il apportait au prince et comte de Mansfeldt une nouvelle commission de général des « aydes et levées faictes en Angleterre. » Mais les termes formels de cette patente, en louant hautement « la prouesse, expérience, prudence et bonne conduite du Bâtard » changeaient de fond en comble sa position. Et pour que l'aventurier ne put ni s'y tromper ni tromper les autres, Charles Ier avait fait insérer la clause significative suivante :

« Et que tant en l'exécution de la dite commission qu'en toutes autres choses qui seront au bien et advancement des affaires, ledit prince et comte de Mansfeldt *ensuive et se conforme à telles directions et instructions qui luy seront données et signifiées de par nostre très-cher beau-frère de temps en temps.* Si voulons et commandons à touts nos subjectz, colonels, lieutenants-colonels, et autres officiers et soldats, qui sont à présent ou seront pour cy après soubs la charge et conduite dudit Ernest prince et comte de Mansfeldt, qu'ilz ayent à lui prester toute obéyssance requise en l'exécution de ladite commission et *de toutes telles directions et instructions qui luy seront données par nostre très-cher beau-frère de temps en temps* (1). »

Dudley communiqua sa commission aux États Généraux, en leur faisant remarquer que « l'armée de Mansfeldt était désormais soubmise à la direction et aux instructions du roy de Bohême (2). » La cour du Palatin éclata en cris de triomphe, en imprécations contre l'odieux Bâtard. « Voyez maintenant, écrivit Camerarius, le prophète de cette cour, voyez comme nous pouvons peu compter sur Mansfeldt ! Il ne poursuit que son intérêt, cherche à prolonger la guerre plutôt qu'à la conduire, prétend jouer au général, ne rendre compte à personne, et ne pas même dire ce qu'il a fait de l'argent qu'il a reçu. Il a touché des sommes énormes d'Angleterre, et il n'a déjà plus rien, alors que les soldats allemands n'ont encore rien reçu de leur solde.

(1) Archives de la Haye. Duitslandt. Patente royale du 3 mai 1625.
(2) Id. Lettre de Dudley Carleton, du 23 mai-2 juin 1625.

Christian et presque tous les capitaines sont furieux, les États Généraux se défient de lui. S'il va à Clèves, comme il le demande, il foulera les pauvres sujets, comme il a fait dans la Frise orientale, et il poussera à bout l'électeur de Brandebourg et les autres États évangéliques. Une chose est bien certaine : c'est qu'on n'a tiré aucun fruit de son expédition, et qu'il faut s'attendre à une misérable issue, si l'on ne s'y prend pas autrement Avant tout, il faut faire en sorte que les troupes de Mansfeldt ne se dispersent pas, sinon le roi de Danemark et les autres perdront courage. Enfin, notre maître a reçu de l'Angleterre la direction supérieure des affaires. Nous espérons obtenir la même chose de la France, bien qu'à notre connaissance Mansfeldt emploie ses intrigues ordinaires pour y mettre obstacle. Le moindre de ses soucis est d'obéir à notre maître. Il ne lui communique rien de ses plans. Il faut donc tâcher de maintenir cette armée, mais chercher en même temps un autre lieutenant-général, afin que l'honneur en demeure à notre roi. A ce lieutenant il faudra joindre un délégué anglais ou autre à qui on remettra l'argent et qui sera chargé de maintenir la discipline et d'exercer la justice (1).

Le changement ainsi salué par Camerarius ne pouvait être vu que de très-mauvais œil à Paris, où Mansfeldt était regardé comme un agent indispensable entre les mains de la France, et, dans tous les cas, beaucoup plus maniable que le Palatin. Déjà d'Espesses s'était douté du coup qui se préparait. « Ayant su qu'il se tramait quelque chose contre l'aventurier, il avait fait en sorte que messieurs les États vinssent chez luy, afin qu'il saisit l'occasion de leur témoigner de nouveau la volonté du roi à ce que le comte de Mansfeldt les assistât et fut assisté par eux. »

L'homme que naguère il excusait à peine d'une présomption de trahison, et sur lequel sa plume avait peine à ne pas déverser le mépris, devint tout à coup, à ses yeux, une victime intéressante. Il sollicita de sa Cour de l'argent et représenta le

(1) Soeltl, III, p. 199. Lettre du 3 juin 1625.



Bâtard marchant « avec sa petite armée fort leste et bien conduite. » — « Pourvu qu'elle ne soit pas opprimée dès le commencement, ajouta-t-il, elle pourra s'accroistre et produire de bons effets. Il semble que, non seulement à la campagne, mais encore icy, tout soit conjuré contre luy. Je sollicite, tant que je puis, en sa faveur et trouve que ceux mesmes qui sont le plus intéressez à sa conservation, sont portez d'envie et de malignité contre luy, ce qui me donne un grand desplaisir. » — « Tous, écrivait-il le 9 juin, ne peuvent dissimuler la mauvaise volonté qu'ils luy portent et tesmoignent en faire peu d'estime. »

Mansfeldt n'était donc plus pour les Hollandais qu'un hôte incommode dont il était urgent de se débarrasser. Mais l'expulser purement et simplement n'eût satisfait qu'à demi les États. Il fallait lui reformer une armée et envoyer ce fléau exercer ses ravages en Allemagne. Dans ce but, et après s'être préalablement assurés que les garanties qu'ils avaient données au Bâtard seraient sauvegardées par le roi d'Angleterre, ils nouèrent avec ce monarque des négociations, afin d'en obtenir de nouvelles troupes et de nouveaux subsides. Ils offrirent de fournir à l'aventurier dix compagnies, formant environ un millier d'hommes. Cette offre parut insuffisante à Charles, qui exigea que la quote-part des Hollandais en hommes fût fixée sinon à 3,000, du moins à 2,000 (1). Les colonels Grey et Ramsey furent expédiés en Angleterre, sous escorte de bâtiments de guerre hollandais, pour y lever deux régiments d'Écossais, et le plan de campagne fut arrêté en ce sens que, aussitôt l'arrivée des renforts promis, Mansfeldt irait porter le secours de ses armes au roi de Danemark, qui venait de se mettre en campagne contre l'Empereur. En attendant, Mansfeldt et Christian reçurent ordre de se rendre du côté du Rhin avec les restes de leur armée. Ils avaient à peine encore 3,000 Anglais, auxquels se joignirent 2,000 Allemands nouvellement levés et 1,000 chevaux. Comme ils étaient sans artillerie ni choriots, les États leur fournirent quatorze pièces de canon et les équipages de

(1) Archives de la Haye. Lettre de Dudley, du 8 juin 1625.



train nécessaires. Sous prétexte de les protéger contre une attaque éventuelle des Espagnols, un corps d'armée hollandais les escorta jusqu'à Emmerich. En réalité, les États tenaient à s'assurer quel e territoire des Provinces-Unies était débarrassé de cette bande de pillards. Les deux aventuriers laissés à eux-mêmes, passèrent le Rhin, et, remontant la rive droite, établirent un camp fortifié entre Rees et Wesel. De là, leurs bandes se répandirent sur tout le pays avoisinant, y portèrent le fer et le feu, le pillage et la mort, sans trop distinguer entre les possessions de l'électeur de Brandebourg et celles de l'électeur de Cologne, et sans s'inquiéter des ordres de Frédéric (1).

Rien ne peut nous donner une idée plus exacte de la situation de Mansfeldt et de son armée, de l'état de misère et de discrédit où il était tombé, que les lettres de Camerarius. Nous ne craindrons donc pas d'emprunter encore quelques citations à cet enthousiaste ami de l'ex-roi de Bohême. « Tout ce que je t'ai dit sur Mansfeldt, écrit-il le 12 juin à Rusdorf, ne se vérifie que trop. Il n'a jamais pensé qu'à faire ses propres affaires. Sous prétexte de travailler à notre restauration, il ne cherche que son profit. Maintenant, il va retourner ruiner les protestants du pays de Clèves. Et toute la responsabilité en retombe sur nous, malgré qu'il soit loin de reconnaître l'autorité de notre maître. Il a même déclaré hautement qu'il ne s'y soumettrait jamais. Les Hollandais le maudissent. A la vérité, tu as fait près du roi d'Angleterre les représentations les plus énergiques et montré du doigt les suites fatales de la dissolution imminente de notre armée, mais il est encore plus dangereux de la laisser dans l'état de désordre et l'incertitude où elle est. Il est urgent de prendre des mesures vigoureuses et de donner à notre maître non seulement l'autorité supérieure, mais encore l'argent (2).

Le 19, il mandait encore à Rusdorf ce qui suit : « Mansfeldt,

(1) *Theatrum Europæum*, t. I, p. 851.
(2) Archives de Simancas, Estado 2149, f° 5.

en venant ici, n'a fait autre chose que de peser sur les épaules des Hollandais. On ne lui donne pas d'argent; on se décharge sur les États du soin de le payer, sans leur donner aucune garantie qu'ils rentreront dans leurs avances; on exige tout d'eux sans les consulter en rien... Rien ne leur est plus pénible que de voir Mansfeldt ne rien entreprendre contre l'ennemi et dépenser inutilement l'argent. Ils se méfient tellement de lui qu'ils ne l'admettraient dans aucune de leurs forteresses. Voici plusieurs jours que nous négocions avec eux pour en obtenir au moins des vivres pour ses soldats. Pendant ce temps-là, les compagnies se dispersent : il ne reste déjà plus 600 Anglais, et presque tous les cavaliers français sont retournés dans leur pays. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre se bornent maintenant à demander qu'on retienne encore les troupes, ne fût-ce que deux mois. Mais si, d'ici là, il ne survient pas un changement complet, tu peux m'en croire, les rois d'Angleterre et de France ne retireront de tout ceci que honte et confusion. Le remède unique est que les deux rois donnent l'autorité absolue à notre maître, qu'ils lui fassent remettre l'argent au lieu de l'envoyer à Mansfeldt et qu'ils lui adjoignent des hommes de guerre loyaux et expérimentés. »

Le tableau prend des teintes encore plus sombres le 23 juin. « Les choses en sont venues chez Mansfeldt, au point que son armée est à la veille de se dissoudre. J'ai accompli un travail réellement herculéen en obtenant enfin des Hollandais qu'ils donnent leur garantie pour 50,000 écus. Mais ils n'y ont consenti qu'en stipulant expressément qu'ils n'auraient plus rien de commun avec Mansfeldt. Hélas! tout ce que je t'ai dit de cet homme n'est que trop vrai! Bon Dieu! c'est en vain que deux puissants rois ont jeté leur argent et *leur honneur* dans ce tonneau des Danaïdes! Si seulement on avait donné tout cet or au roi de Suède, nous verrions déjà ses armes en Silésie, et ç'eut été une diversion autrement efficace que toutes les belles promesses et les beaux plans de Mansfeldt! Nous nous efforçons maintenant de sauver au moins les misérables débris de nos régiments, et, à cette fin, Carleton ira trouver Mansfeldt demain par



ordre de notre maître. La misère est si grande que je manque de termes pour l'exprimer. Les ennemis rient dans leur barbe. »

Telle était l'armée leste et bien conduite qu'avait vue d'Espesses à la Haye ; « les plus éminents disaient qu'elle ne pourrait subsister jusqu'en automne, les autres que Mansfeldt ne la saurait maintenir passé la susdite saison (1). »

L'ambassadeur français n'avait rien négligé pour empêcher la ruine de l'aventurier, ruine qu'il considérait « comme ne pouvant arriver, sans un notable préjudice au bien public (2). » Il convoqua chez lui les ambassadeurs d'Angleterre et de Venise, les députés des sept provinces, Camerarius, au nom du Palatin, Dolbier, au nom de Mansfeldt, espérant les déterminer « à remettre les États en train d'assister de nouveau l'aventurier. »

La réunion eut lieu. « L'ambassadeur de Venise y dit beaucoup de belles paroles sur les intérêts communs, lesquelles ne conclurent à rien (3). L'ambassadeur d'Angleterre seul appuya d'Espesses, mais ses efforts d'éloquence n'eurent d'autre effet qu'un atermoiement de résolution. Enfin, le 28 juin, d'Espesses, que les lettres de Mansfeldt, criant détresse et famine, rendaient de plus en plus inquiet, « obtint à grand peine des États une avance de 50,000 livres sans espoir de continuation. »

Mais entre la promesse de ce subside et sa délivrance, il s'écoula plusieurs semaines. Dans l'intervalle, les nouvelles les plus fâcheuses arrivèrent du camp de Mansfeldt. Le sieur de Boisemont, capitaine dans la cavalerie française, les lieutenants des sieurs de la Forest et de Mimeux, le cornette de ce dernier, avaient déserté avec 120 soldats environ. Il ne restait plus du corps français que 570 hommes, encore « étaient-ils incommodez par les légèretés et ambitions d'Halberstadt, et partant, disposez aussi à partir (4). » Ces tristes renseignements furent apportés à

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 9 juin 1625.

(2) Id. Lettre du 17 juin 1625.

(3) Id. Lettre du 19 juin 1625.

(4) Id. Lettre du 16 juin 1625.



d'Espesses par le colonel Ferenz, que Mansfeldt dépêchait vers le roi de Danemark « pour communiquer avec ledit roi, prévenir les informations préjudiciables qu'on luy pourrait donner sur sa conduite et sur ses forces, et luy offrir toute conjonction et non seulement l'employ de ce qu'il pouvait présentement, mais aussi de ce qu'il pourroit à l'avenir. »

La conduite des États envers Mansfeldt causa un vif mécontentement au cabinet de Paris et lui fournit l'occasion d'exhaler ses ressentiments de l'inertie des Hollandais devant Bréda. « Je m'étonne, écrivit-on à d'Espesses, de l'envie et du peu de satisfaction que l'on a donnés au comte de Mansfeldt, après l'avoir attiré à un service imaginaire de Bréda, car l'on en jugeait bien dès lors l'événement, cependant ce passage nous a causé une très-grande dépense et causé à lui la ruine de ses troupes, outre des plaintes continuelles de la part d'Angleterre, de Venise et de Savoie, qui l'avaient destiné ailleurs pour agir plus utilement (1)... » — « Il semble que M. le prince d'Orange et Messieurs les États ne désirent que la ruine du comte de Mansfeldt ; s'il eût servi son premier dessein, lorsque son armée estoit en bon estat, et qu'il eust préféré son advantage à leur service, il seroit maintenant en meilleure condition et bien advant dans l'Allemagne. La promesse de l'avance de 50,000 livres de Messieurs les Estatz, sans espoir de continuation, est peu de chose, car l'Angleterre luy manquant, il est nécessaire que Messieurs les Estatz fassent une avance plus forte, étant trèsasseurez que s'ils le font, ils en seront remboursez, ce que vous leur debvez représenter et les obliger à faire davantage (2). »

Richelieu ne s'en tint pas aux dépêches diplomatiques. Les officiers et soldats qui avaient abandonné le Bâtard furent arrêtés aux frontières de France et rigoureusement châtiés, pour l'exemple des autres. Un ordre royal défendit aux colonels de Rambure et comte de Roucy de quitter le camp de Mans-

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 23 juin 1625.

(2) Id. Lettre du 8 juillet 1625.



feldt et leur enjoignit de sévir contre toute nouvelle tentative de désertion. On encouragea le départ de quelques troupes de volontaires pour rejoindre le Bâtard, et plusieurs de ceux-ci s'étant engagés dans les troupes hollandaises, à leur passage à la Haye, des plaintes très-vives furent adressées au prince d'Orange et aux États (1). En dépit de ces démarches, de ces ordres et de ces mesures, la position de Mansfeldt empirait chaque jour. Camerarius, qui alla visiter le camp, le 19 juillet, raconte ainsi ce qu'il vit : « J'ai vu dans le camp de Mansfeldt un véritable spectacle de misère et de détresse. Des Anglais et des Français, il ne reste pas 400 hommes, les autres sont morts ou ont déserté. Des Allemands, 4,000 à peine sont en état de porter les armes. Tous les capitaines disent hautement qu'ils partiront aussi, si l'armée n'est pas transformée et si elle ne prête pas serment au roi Frédéric (2). »

Ce tableau n'avait rien d'exagéré. En cinq jours, Mansfeldt avait perdu 1,500 hommes par la désertion (3). La plus affreuse anarchie régnait parmi ses gens. Nul ne voulait obéir, Christian fulminait contre Mansfeldt, Mansfeldt contre Christian, et, à l'exemple de leurs chefs, les officiers se querellaient entr'eux. Le danger même ne put ramener l'union. Les comtes de Berg et d'Anholt, détachés, après le siége de Bréda, pour protéger le territoire de l'électeur de Cologne et chasser les routiers qui le désolaient, s'approchèrent de Wezel au commencement de juillet. Le 17, Anholt poussa une reconnaissance jusqu'au camp ennemi, et le trouvant trop bien retranché pour essayer un coup de main, tenta, par ses manœuvres, d'attirer en pleine campagne l'impétueux Christian qui commandait le camp en l'absence du Bâtard. Ne pouvant y réussir, il l'affama en lui fermant toutes les communications avec le plat pays. Ce fut un dur moment d'expiation pour ces dévastateurs que le désespoir même ne pouvait pousser à se battre bravement. Dépourvus de toute

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 8 juillet 1625.

(2) Soeltl, III, p. 206 et suiv.

(3) Archives de Simancas. Estado 2039, f° 137.

ressource, dans l'impossibilité de rentrer en Hollande ou de pénétrer plus avant en Allemagne, au milieu d'un pays désolé et ruiné, odieux à tous, ils se trouvèrent en proie à la plus horrible famine. Quantité s'enfuirent au risque de leur vie, car les paysans exaspérés massacraient tous ceux qui tombaient entre leurs mains. A la fin de juillet, les 4,000 Allemands, que Camerarius avait comptés quinze jours auparavant, étaient diminués d'un millier. Leur fureur, impuissante contre l'ennemi, se tourna contre Mansfeldt. Le Bâtard, tremblant de se présenter devant leurs imprécations, se réfugia à Amsterdam. L'animadversion publique le poursuivit dans cette retraite. Il ne pouvait sortir dans la ville sans être salué du nom flétrissant de traître, et la populace ne parlait de rien moins que de le jeter à la mer. Aussi ne pouvait-il plus se montrer.

N'osant plus s'adresser aux États Généraux, afin d'obtenir quelques secours pour ses gens, il recourut à la médiation de Carleton et lui dépêcha le capitaine Weiss, « pour le supplier qu'il lui plust, au nom de Dieu, d'avoir pitié de ses troupes (1). » La justice de Dieu s'appesantissait sur l'égoïste aventurier et l'abreuvait d'humiliations, châtiment plus terrible, pour son orgueil effréné, que les plus cruelles souffrances physiques.

« C'est un homme perdu, écrivait le cardinal de la Cueva (2), » c'était aussi la conviction générale. Seul à la Haye, d'Espesses osait encore le défendre. Il ne craignait pas d'opposer aux détracteurs du Bâtard le misérable état de l'armée hollandaise elle-même que ravageait alors la contagion (3). Le 22 juillet, l'aventurier n'avait encore reçu que 20,000 livres sur les 50,000; sur ses humbles réclamations, l'ambassadeur se mit en campagne,

(1) Archives de la Haye. Lettre de Mansfeldt, du 25 juillet.

(2) Archives de Simancas. Estado 2142, fº 137.

(3) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 14 juillet 1625. D'Espesses racontant la mort du comte de Hornes, général de l'artillerie des États, fait la remarque suivante, qui peut s'appliquer aujourd'hui à tous les pays : « Ce seigneur avait l'esprit très-délié et le procédé fort digne d'une bonne naissance, laquelle en ce pays, plus qu'en aucun autre, ne sert presque qu'à excuser la fougue et légèreté. »



aidé par le comte de Roucy, qui avait suivi à Amsterdam son général. Il obtint, à force d'instances, que les États fourniraient 14,000 florins de vivres aux troupes de Mansfeldt. Une réaction favorable pour l'aventurier se produisit aussi chez les ambassadeurs anglais, et l'on remarqua qu'ils s'excusèrent d'assister à un banquet donné par le Palatin, où se trouvait d'Espesses. Ils appuyèrent les démarches de ce dernier près des États et leur arrachèrent encore 5,000 livres. Ces secours, donnés de mauvaise grâce, n'arrêtèrent pas les mutineries des soldats et leur désertion. Halberstadt, demeuré avec eux, se disposait à mener les débris de la cavalerie au roi de Danemark et l'état de cette ombre d'armée était si misérable, que d'Espesses, « jugeant, sinon impossible, du moins difficile de la remettre en situation de rendre quelque bon service, n'hésita pas à déclarer qu'il serait plus à propos de l'entretenir convenablement ou de la licencier absolument, que de la laisser se dissiper et anéantir, à la honte de la nation (1).

Dans ces circonstances critiques et à la veille de périr moralement, Mansfeldt fut sauvé par la main de Richelieu.

Aux yeux du cardinal, Mansfeldt était encore un instrument précieux qu'il eût été désolé de voir briser. Sa politique s'inquiétait médiocrement du Palatin, qu'il méprisait et qu'il savait aussi nul qu'incapable, elle visait uniquement à humilier la maison d'Autriche, à détruire l'unité de l'Empire. Des aventuriers tels que Mansfeldt et Christian lui paraissaient bien autrement utiles pour cette fin que les plus grands généraux. Ils minaient matériellement et moralement l'Allemagne, nourrissaient la guerre, formaient obstacle à la pacification et entretenaient la fermentation qui précède toute dissolution d'un corps quelconque.

Le Palatin, livré à lui-même, eût fini par accepter quelque accommodement, le roi de Danemark, qui venait de lever l'épée en Allemagne, pouvait être vaincu et faire la paix, jamais des hommes comme Mansfeldt et Christian n'eussent consenti à se

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre du 24 juillet 1625.



soumettre, parce qu'ils auraient perdu, avec la guerre, leur raison d'être. La notion de la paix leur était inconnue et leur nature exigeait impérieusement des actes de destruction. Richelieu n'épargna donc aucun effort pour soutenir et relever le Bâtard. Il voyait avec douleur les Hollandais fatigués de la guerre et disposés, sous l'impression pénible de la perte de Bréda, à écouter des propositions de trève de la part des Espagnols. Il redoubla d'activité et d'énergie pour les faire entrer dans la Ligue au nom de laquelle le roi de Danemark avait déclaré la guerre à l'Empereur et à relever assez Mansfeldt pour qu'il put se jeter de nouveau dans l'arène.

« Il est important de ne pas perdre Mansfeldt, écrivait d'Ocquerre le 24 juillet à d'Espesses. Aussi sera-t-il satisfait de ce qu'on lui a promis. J'ay tiré deux lettres de trente mille escuz que je lui ay envoyées au plutôt payables à Amsterdam. J'apprends que messieurs les Estatz luy tiennent rigueur et semble qu'ils l'ayent à charge, quand ilz n'en ont pas besoin, et semblent changer de résolution pour préférer leurs intérêts à des résolutions concertées entre les intéressés de sa conduite, maintenant qu'ils n'en n'ont plus besoin et qu'ils semblent plus penser au repos qu'à la guerre, ils l'abandonnent et le voudraient esloigner. Toutefois, son employ doibt estre considéré pour une diversion très-utile et que pour cela il s'est logé sur le Rhin et a tesmoigné vouloir se joindre à l'armée de Danemark quoique faible. Vous pouvez, comme de vous mesme, faire savoir ses desseins, tesmoignant qu'il ne doibt estre abandonné desditz Estatz, puisque les deux couronnes unies veulent le relever à leur besoin. »

Tandis que les ordres et les lettres de change du cardinal cheminaient vers la Hollande, d'Espesses désespérait que l'armée de Mansfeldt put se maintenir plus longtemps. « Il serait quasi nécessaire, écrivait-il le 28 juillet, de redresser la dite armée tout de nouveau, à quoy il ne faudroit espargner ny la diligence, ny l'argent, car le peu que nous luy en procurons avec tant de peine ne sert qu'à maintenir petitement la réputation, laquelle, d'un costé, il est fâcheux de voir perdre et, de l'autre, de l'acheter avec si peu d'attente. »



A l'appui du désolant tableau de la détresse du Bâtard, d'Espesses cita un fait qui montre que la délicatesse de ce dernier était singulièrement émoussée par ses nécessités. « Avant hier, ledit comte de Mansfeldt ne s'estait pas vanté, quand il me vint visiter, qu'il eust reçu 12,000 escuz de Bartolotti (banquier d'Amsterdam) sur ma lettre. Depuis, il ne s'est plus laissé voir que jusques à hier soir que je fus chez luy, et tantost où il me pria de m'engager envers ledit Bartolotti, plus que je n'avais pouvoir de le faire, pour inviter celuicy à fournir audit comte 18,000 escuz restant d'une partie de 30,000. Comme je luy ai tesmoigné savoir qu'il avoit déjà touché une portion de ces 18,000 escuz, il s'est ouvert à me dire de combien elle estoit. » L'aveu toucha d'Espesses, qui consentit à donner au banquier sa caution personnelle. Le jour même, les États envoyèrent à l'aventurier les 14,000 livres « restant des cinquante cy-devant specifiez. »

Les maigres subsides des États étaient loin de contenter Mansfeldt. Invité à retourner à son armée, il refusa, sous prétexte « qu'il craignait d'estre livré à l'ennemy par ses soldats et que sa présence, avec si peu de satisfaction, nuirait plus qu'elle ne serait utile. » Sur quoi, d'Espesses fit cette remarque fort juste au fond mais très-embrouillée dans la forme. « Il me semble qu'il arrive audit Mansfeldt, dans ses troupes, comme aux corps étiques, lesquels, à mesure qu'ils déclinent, paraissent plus vouloir après les vivres, qui ne leur profitent de rien. »

Sur ces entrefaites, Halberstadt était parvenu à joindre le roi de Danemark avec 200 cavaliers, n'ayant osé en faire passer davantage, par crainte de Tilly. Le monarque danois parut s'intéresser à Mansfeldt. Il fit savoir à la Haye qu'il entretiendrait la cavalerie arrivée ou à venir d'Halberstadt jusqu'à ce que les affaires du Bâtard fussent en meilleur état, « sur lesquelles, mandait d'Espesses, il semble que l'Allemagne ayt fort les yeux. » Malgré les instances qui lui furent faites, Mansfeldt, qui était venu à la Haye, persista à ne pas retourner près de ses gens, « tant pour éviter les accidents qui pourraient arriver en sa personne, en une armée si mal satisfaite, que les soupçons



auxquels l'extrême misère rend les hommes sujects et principalement ceux qui abondent en industrie et subtilité comme luy. » Il assiégeait constamment l'ambassadeur français de demandes d'argent et de plaintes contre les États, et même contre le Palatin. Trouvant d'Espesses trop peu sensible à ses lamentations, « il luy dit qu'il estoit résolu de s'en retourner le samedi suivant en France, pour, de là, passer à Venise. » C'était là sa menace ordinaire. Le diplomate, qui connaissait l'homme, feignit de prendre ce propos pour une plaisanterie « et de croire qu'un homme qui avoit tant d'honneurs fust pour s'avouer de tel employ, sans avoir commandement de ce faire. » Le Bâtard, déconcerté, répondit « qu'il avoit peur d'une paix générale, dans laquelle il ne seroit pas compris, et qu'il n'y avoit pas apparence qu'on voulut faire un traité exprès pour lui. » D'Espesses répliqua « que jamais les choses n'avoient été plus éloignées et qu'il ne falloit pas s'arrêter aux faux bruits que l'on faisait courir pour décourager ceux qui avaient envie de s'acquitter de leur devoir. » Cette observation sévère fit taire l'aventurier.

Enfin, le 6 août, dans la soirée, les précieuses dépêches envoyées le 24 juillet de Paris, arrivèrent à la Haye. Dès le lendemain matin, d'Espesses, transporté de joie, fit venir Mansfeldt, le comte de Roucy, tous les officiers présents à la Haye, manda même « quelques uns qui étoient déjà à Rotterdam pour s'embarquer » et leur exposa les bonnes nouvelles. « Jamais lettre, dit-il dans sa réponse, n'arriva plus à propos, car tout estoit icy plein de dégoût et de froideur. » La joie éclatait dans le groupe réuni autour de l'ambassadeur, on échangeait des félicitations, on complimentait le Bâtard, on poussait des cris de : Vive le Roi! D'Espesses dépêcha le même jour un courrier au colonel de Rambure, qui commandait le camp de Mansfeldt, et ne manqua pas « de faire valoir la générosité du Roi son maître auprès du prince d'Orange et de quelques uns de messieurs les États. » Le 8 août, accompagné du maréchal de Châtillon, il se rendit chez le prince d'Orange. Celui-ci les accueillit très-courtoisement, mais, dans la conversation, qui fut

très-longue, il laissa comprendre qu'il était très-froissé du retard apporté dans la délivrance du subside échu de 500,000 livres. D'Espesses répondit victorieusement au grief par la production de dépêches nouvelles annonçant l'envoi de cette somme. Le prince, un peu déconcerté, se rejeta « sur l'inutilité tant du passage de Mansfeldt que de son long séjour à l'extrémité des Provinces-Unies, sur lesquelles sa présence ne faisait qu'attirer la fluxion. » L'occasion parut favorable à d'Espesses pour avancer certaines propositions, dont l'aventurier l'avait déjà souvent entretenu, et qui tendaient, assura-t-il « à décharger le pays de messieurs les États de toute peur de ruine en leurs finances et contributions. » Ces propositions consistaient à demander que les États ajoutassent aux 3,500 hommes de pied et aux 900 chevaux formant l'effectif du corps de Mansfeldt, les nouvelles levées allemandes qu'ils voulaient licencier par économie. L'aventurier devait, dans ce système, se trouver « inopinément » à la tête de 8,000 ou 10,000 hommes de pied et de plus de 3,000 chevaux et, dès lors, en mesure d'opérer, en faveur du roi de Danemark, une diversion sur laquelle il pourrait s'entendre avec le prince d'Orange, le Palatin et les ambassadeurs d'Angleterre. Frédéric-Henri approuva, sous réserve de réflexions, les idées de d'Espesses et celui-ci se mit immédiatement en devoir de s'assurer de l'assentiment des États. Revenu chez lui, il reçut une nouvelle visite de Mansfeldt, et lui avança une forte somme en numéraire pour être envoyée immédiatement à l'armée « faute de quoy, manda-t-il, il n'en serait pas demeuré deux hommes ensemble. » Cette précaution urgente prise, il fit demander audience au Palatin. Celui-ci connaissant déjà la grande nouvelle, courut droit chez l'opulent ambassadeur, et « témoigna n'estre pas éloigné de se trouver les deux envoyés d'Angleterre chez luy, comme par rencontre fortuite, pour advancer toujours la matière. » D'Espesses péchait par zèle, car c'était à Paris et non à la Haye que Mansfeldt devait trouver les instructions pour sa conduite à venir. Les conférences avec le Palatin ne pouvaient donc aboutir à d'autre résultat que celui de faire accepter par les États les proposi-



tions de l'ambassadeur. En attendant que ce point fut résolu, l'aventurier, complétement rassuré par la certitude de donner satisfaction à ses troupes, partit le 15 août pour son camp.

Cependant la lassitude et le besoin de repos commençaient à prédominer en Hollande; on aspirait à la paix, on réclamait tout au moins une nouvelle trève. La perte de Bréda, d'autres échecs subis par l'armée hollandaise sur le Rhin et la mutination de quelques régiments, tant d'infanterie que de cavalerie, avaient abattu les plus fermes. Cette réaction de l'esprit public hollandais contraria vivement Richelieu. Les Provinces-Unies jouaient un rôle important dans ses plans, il ne négligea rien pour les exciter à continuer la guerre. Il enjoignit à d'Espesses « de dissuader le prince d'Orange de la trève par tous les moyens, de revenir sans cesse sur ce sujet et de le faire souvenir du traité de Compiègne; » il lui envoya de nouvelles sommes, avec la recommandation de ne les livrer au Bâtard, que dans le cas où ce dernier serait assisté par l'Angleterre et la Hollande, et fit expédier au comte de Roucy l'ordre de ne quitter la Hollande sous aucun prétexte (1).

Le 24 août, Mansfeldt revint à la Haye. En arrivant à son camp, il avait trouvé les Français sur le point de partir pour Rotterdam, où ils voulaient s'embarquer. Son premier mouvement fut de les laisser aller, pensant que dans l'état de démoralisation où ils se trouvaient, l'argent qu'il leur donnerait serait perdu et qu'il valait mieux l'employer à lever des reitres. Mais sur la remontrance d'un des colonels que « la volonté du roy était que les Français restassent, soit qu'il remit ses troupes sur pied, soit qu'il résolut d'effectuer un plus grand corps, » il se ravisa et les paya comme les autres. Le soir même de son retour, il rendit visite à d'Espesses et le fatigua de ses griefs contre la petite cour du Palatin et « la lourde malice d'Halberstadt. » Le lendemain matin, il renouvela sa visite à l'ambassadeur français et lui raconta qu'il avait « encore 700 chevaux effectifs et

(1) Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettres des 6 et 18 août 1625.



300 convalescents, et 4,000 hommes d'infanterie. » D'Espesses, qui, depuis quelques jours, avait reçu de Paris l'ordre de sonder s'il n'y avait pas utilité à diriger les forces du Bâtard sur l'Alsace, crut devoir aborder la question et trouva Mansfeldt très-disposé à entrer dans ses vues. Dans l'après midi, tous deux allèrent chez le prince d'Orange qui « leur exposa que les capitaines d'infanterie et de cavalerie, ces derniers jusqu'au nombre de quatorze, étaient à la Haye, à la charge de messieurs les États et qu'il se fallait résoudre avec eux et avec les ambassadeurs si on les prendroit et à quelles conditions, parce que les États vouloient et pouvoient bien les licencier, mais non pour les violenter, et que quand il s'agiroit d'assurances pour lesdites troupes, ce seroit aux ambassadeurs à parler. Il ajouta que le Palatin avait reçu du duc de Saxe-Weymar des lettres annonçant que le roi de Danemark demandait les dites milices à sa solde permanente ou pour quatre mois. D'Espesses répondit « que c'était au comte de Mansfeldt, selon l'intention des puissances qui l'avaient employé, à servir et non pas à compter avec le roi de Danemark. » Le diplomate, qui avait entendu le matin même Mansfeldt se plaindre de ce qu'Halberstadt avait voulu « emmener ses gens au Weser, fut bien étonné de le voir abonder avec empressement dans les idées du prince d'Orange. Bien qu'il connut « l'humeur et la dextérité de Mansfeldt à varier toujours ses conclusions, en les opposant à tout ce qui lui est offert, » il fut piqué de la contradiction. Frédéric-Henri s'en aperçut. D'Espesses se leva pour sortir, le prince le reconduisit et, en descendant l'escalier, « il blâma le procédé de l'aventurier, trouvant étrange le peu de franchise et de confiance dont il usait envers l'ambassadeur en regard du zèle ardent de celui-ci à le soutenir. » D'Espesses ne crut pas habile de dissimuler. « Ce grand esprit, dit-il, est trop clairvoyant pour ne pas connoître que ce que je travaille et hasarde en ses affaires est pour autre sujet que d'acquérir ses bonnes grâces, et il est peut-être comme cette herbe, qui ne vient pas bien si, en la plantant, on ne la maudit pas. »

Sa mauvaise humeur se déchargea dans la dépêche qu'il écri-



vit le soir même à Paris. Sa plume fut fort aigre pour le Bâtard et il fit observer que si Mansfeldt acceptait le service du roi de Danemark, ce serait aux États à fournir barques, chariots et argent.

Le cardinal, mécontent des lenteurs et de l'interminable diplomatie de d'Espesses, manda brusquement le Bâtard à Paris. Celui-ci se rendit avec empressement à l'appel du puissant ministre et arriva à Paris, au commencement de septembre. Peu après, il expédia le colonel Pœblitz à la Haye. Le voyage du colonel s'accomplit sans encombre. Mais un courrier du roi de France, qui le suivait de près, fut enlevé par un parti d'Espagnols. Les dépêches dont cet homme était porteur, remises entre les mains de l'Infante, dévoilèrent les plans que poursuivait Richelieu et le genre de profit qu'il comptait tirer de Mansfeldt. Voici celle que le roi adressait à d'Espesses :

« ... J'ay à vous dire que je vous sçay gré de ce que vous avez eschauffé les ambassadeurs des princes pour le rétablissement du comte de Mansfeldt, auquel je trouve bon que vous ayez faict advancer de l'argent, vous envoyant des lettres de change pour vous tirer de l'obligation en laquelle vous estes entré pour ce subject. Mon intention est aussy que vous apportiez tout ce que vous pourrez pour empescher que les sieurs Estatz Généraulx des Provinces-Unies n'entendent à la trefve et y s'obligent de nouveau, contre ce qui est porté par le traicté de Compiègne, en leur délivrant les 500,000 livres que l'on leur doibt payer présentement, et pour cela vous leur présenterez qu'encor que l'apparence soit que le particulier puisse espérer repos à la trefve, qu'il en arrivera tout le contraire, parce que s'ils viennent à la faire, le général se ruineroit par les divisions qu'arriveront à leur état, tant à cause de la diversité des opinions en leur religion, que des practiques qui se passent parmy eux par les Espagnols, en sorte qu'ils tomberont en une guerre civile plus ruineuse que la guerre qu'ils font à présent pour leur liberté et grandeur de leur Estat. Vous animerez aussy en particulier mon cousin le prince d'Orange de gloire et de générosité par la mémoire de feu le prince d'Orange son frère et par la jalousie et

réputation du marquis Spinola et empescherez, sy faire se peut, que lesdits sieurs Estatz ne licentient les nouvelles trouppes françoises, veu le secours que je leur donne sur ce subject; néantmoins s'ils s'opiniâtrent, vous travaillerez à faire consentir lesdits Français à aller servir sous le commandement du comte de Mansfeldt qui les payera privativement aux autres trouppes des deniers que je luy feray fournir.

« Vous pourrez aussy asseurer lesdits sieurs Estatz que le traicté de Compiègne sera entretenu en tous les articles, lesquels pourvoyent à leur sureté autant que sçaurait faire une autre Ligue, et que s'il survient quelqu'autre nécessité plus pressante, je me résoudray à tout ce que sera le plus utile et advantageux pour mes alliés et le bien de mon royaume, etc.

« Je juge que l'expédient de faire descendre en Allemagne les gens de guerre qui sont sur la flotte d'Angleterre est très-bon et nécessaire, mais je crains que le roy d'Angleterre n'y veuille entendre ou qu'il refuse de contribuer les 120,000 escus qu'il doibt par mois pour l'entretien de l'armée dudit comte de Mansfeldt. C'est pourquoy envoyant le sieur de Blainville, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, je le chargeray expressément de faire tous les offices convenables pour parvenir à ceste fin et pour vous donner moyen d'estre plus particulièrement informé de tout ce qu'on doit attendre d'Angleterre, j'y feray passer votre dict secrétaire.

« Le péril auquel je juge qu'est maintenant le roy de Danemark (de la subsistance duquel dépend, ce me semble, le salut de l'Allemagne) me faict que je me résous de contribuer les quatre mois que ledict comte de Mansfeldt demande, lesquels seront, pour cet effect, envoyez entre vos mains pour luy estre délivrez, quand le roy de la Grande-Bretaigne contribue aussy les quatre mois qu'il a promis et qu'il s'y est obligé par traicté et que l'armée dudict comte de Mansfeldt se trouve sur pied et en l'estat représenté par la lettre dudict Mansfeldt, escrite au roy de la Grande-Bretaigne, ensuivant son mémoire, d'autant que si lesdites trouppes ou la part d'icelles ne sont sur pied, ce seroit une despense inutile de bailler de l'argent sur le commencement de l'hyver pour faire des nouvelles levées.



« Vous ne ferez rien du payement aux trouppes dudict Mansfeldt que vous ne scachiez que l'argent d'Angleterre ne soit aussy comptant et prest à estre délivré audict Mansfeldt.

« Vous pourrez aussy faire part de ce que je vous mande à mon cousin le prince d'Orange, à messieurs les Estats Généraulx et aux abassadeurs qui sont près d'eux et ferez en sorte que l'ambassadeur de Venise se trouve en l'assemblée, afin que tous ensemble ils leur fassent cognoistre que l' un des plus grands moyens qu'ils puissent avoir pour empescher que l'Empereur n'entreprenne sur leur estat est de l'occuper puissamment en Allemagne, ce que ne se peut aujourd'hui que par la diversion dudict comte de Mansfeldt et la subsistance des forces dudict roy de Danemark qui a ouvertement déclaré qu'il se retirera et accommodera avec l'Empereur, si ledict Mansfeldt ne se met en campagne avec une armée. A quoy vous pourrez encor adjouster l'obligation en laquelle la République de Venise est entrée, ayant promis de contribuer à l'entretenement dudict Mansfeldt lorsqu'il auroit passé le Rhin et pourrez asseurer qu'on n'oubliera pas, pardeça, de presser vivement les ambassadeurs de Venise et celuy de Savoye pour le mesme effect.

« Fontainebleau, 21 septembre 1625 (1). »

Cette dépêche permit à l'Infante de voir clair dans le jeu de la France et d'apprécier d'où venaient les obstacles à ses négociations de trève avec la Hollande. Malheureusement l'avantage était stérile. Épuisée par la conquête de Bréda, elle était hors d'état de sortir du cercle des plaintes et des notes diplomatiques. Tandis que ses envoyés se confondaient à Paris en démarches infructueuses, le roi de Danemark, poussé par la France, envoyait à la Haye le comte de Lœwenstein, avec la mission de négocier près les États Généraux l'envoi de l'armée de Mansfeldt en Allemagne. Lœwenstein eut peu de peine à réussir : les États n'aspiraient qu'à se débarrasser de Mansfeldt et l'argent de la France les rendait dociles aux inspirations du cardinal. Le diplomate danois, après s'être assuré l'appui de l'ambassadeur

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 569.



de France, leur présenta, le 29 septembre, une note contenant les douze points suivants :

« 1° Faire mener les trouppes d'infanterie de M. le prince et général de Mansfeldt jusques dans la rivière de Weser, et, à cest effect, le fournir de navires et de vivres nécessaires.

« 2° Et faire convoyer par terre la cavallerie dudict seigneur jusques au delà de Linghen, luy adjoignant tel nombre de cavallerie que Vos Seigneuries jugeront estre de besoing pour la faire passer, et s'aller rendre en l'armée de Sa Majesté.

« 3° Comme aussi de tenir la main à ce que le régiment de gens de pied du sieur de Hatzfeld, ensemble les quinze compagnies de cavallerie dont Vos Seigneuries firent naguères ouverture, puissent passer à la solde de M. le prince de Mansfeldt.

« 4° Pareillement, d'accomoder Sa Majesté de sept compagnies de cavallerie françoise et de quelque infanterie, pour quelque espace de temps, veu qu'il y a apparence qu'en ceste saison d'automne Vos Seigneuries n'en auront pas besoing pour leur service, et Sa Majesté les renvoyera sans faute, à la première semonce et aussitost que besoing sera.

« 5° Comme aussi Vos Seigneuries sont requises de me permettre ès terres de leur obeyssance la levée de 2,000 hommes de pied, aux fraiz de Sa Majesté et d'autant que j'entends que Vos Seigneuries font estat de licentier leurs Weergelders, il leur plaira tenir la bonne main à ce que je puisse tant plus tost lever ledit nombre.

« 6° Daventage, qu'il plaise à Vos Seigneuries favoriser de mesme le transport desdits 2,000 hommes en leur fournissant des navires et des armes.

« 7° Vos Seigneuries feront une œuvre très-nécessaire de disposer, par les rois de France et de la Grande-Bretagne et autres voyes qu'elles estimeront, le prince de Transylvanie à embrasser vivement le bon parti, et à faire, pour cest effect, quelque gaillarde diversion.

« 8° Sa Majesté a fait parler au sieur Vospius, votre agent à Hambourg, pour luy faire avoir, en payant, la quantité de



3,000 cuirasses et de 1,000 carabines et bandelliers, c'est pourquoy elle prie Vos Seigneuries d'y tenir aussi la bonne main, en recommandant cest affaire audit sieur Vospius, et j'ay commandement exprès de faire le marché avec les marchands.

« 9° Et puisque Sa Majesté a faute de poudres et de mesches, elle désire qu'il plaise à Vos Seigneuries de l'en accomoder.

« 10° Comme aussy de luy fournir quelques chevaux et attirail pour mener les pièces de campagne.

« 11° Aussi plaira-t-il à Vos Seigneuries de pourveoir à ce que Sa Majesté puisse avoir à sa solde quelques connestables, maistres de batterie et conducteurs. Et s'il plaisait à Vos Seigneuries de faire traitter avec iceux aux mesmes gages, conditions et avantages qu'ils ont en l'armée de Vos Seigneuries, Sa Majesté le désireroit fort.

« 12° Finalement, puisque l'armée de Sa Majesté est et sera fort copieuse, et que partant il faut une grande quantité de vivres pour la nourrir, Sa Majesté prie Vos Seigneuries de disposer les rois de France et de la Grande-Bretagne à faire mener desdits royaumes des vins, grains et autres vivres nécessaires en ladite armée, comme aussi qu'il plaise à Vos Seigneuries de donner ordre à ce que de leurs provinces on y mène de mesmes toute sorte de provisions (1). »

Les États Généraux accueillirent favorablement les demandes de Lœwenstein, car rien ne leur paraissait plus conforme à leurs intérêts que d'entretenir la guerre en Allemagne. Mais que devenait alors la restauration du Palatin ! Évidemment, elle passait à l'arrière plan, et l'infortuné Frédéric comprit enfin de quel poids léger il pesait dans la balance politique des Hollandais. Tant qu'il avait pu leur servir de prétexte et d'occasion, on ne s'était fait faute de le caresser et de le bercer d'espérances. Maintenant qu'il n'était plus nécessaire, ni même utile, on l'abandonnait brusquement et non sans une sorte de cynisme. Le faible prince en tomba dans une noire mélancolie, et son entourage prévit le moment où il serait obligé de quitter la Haye. Camera-

(1) Archives de la Haye. Duitslandt.



rius, profondément humilié, se livra aux plus sinistres prophéties et vit tout perdu. Son unique consolation fut de constater que Mansfeldt, en apparence triomphant à son tour, n'avait en réalité rien perdu du mépris qu'il s'était attiré de tous ses protecteurs (1).

Cependant la note de Lœwenstein était devenue le point de départ d'actives négociations entre les ambassadeurs anglais, d'Espesses, les États et Mansfeldt revenu tout exprès de Paris. On tomba bientôt d'accord. Les États Généraux s'engagèrent à donner à Mansfeldt 3,000 hommes d'infanterie et 500 chevaux, le roi d'Angleterre promit de fournir 50,000 livres sterling par mois, dont 30,000 à remettre au roi de Danemark et 20,000 à Mansfeldt, sans préjudice à l'arriéré qu'il reconnaissait devoir au monarque danois et au Bâtard, arriéré qui montait, pour ce dernier, à sept mois de subsides. Charles déclara en outre qu'il enverrait le duc de Buckingham à la Haye, porteur de 30,000 livres pour les Danois et de 40,000 pour Mansfeldt, avec ordre de veiller en personne à ce que ces 40,000 livres fussent réellement employées à solder les gens de guerre. Quant à la France, elle était en avance d'hommes et d'argent.

La dernière recommandation du roi d'Angleterre constituait un véritable outrage pour le Bâtard. Mais que lui importaient ces flétrissures, pourvu qu'il conservât sa position de général indépendant; son orgueil dépassait sa cupidité et lui laissait entrevoir de larges compensations aux insultantes défiances qu'on lui témoignait. Cet orgueil même devait être cruellement flagellé. Buckingham, dont l'humeur changeante s'était tournée contre le Bâtard, obtint du roi que le commandement en chef de l'armée auxiliaire entretenue à l'aide des subsides de la coalition, serait conféré au roi de Danemark, et que Mansfeldt ne conserverait sur elle que l'autorité de lieutenant général.

L'aventurier se sentit atteint. Dans le premier mouvement de sa colère, il résolut de repousser ces conditions et fit des dé-

(1) Archives de Simancas. Estado 2039, f° 44.



marches actives pour entrer au service de la seigneurie de Venise, avec le titre de général en chef. Le peu d'accueil que trouvèrent ses sollicitations le fit revenir à des idées plus calmes. Il se débattit néanmoins pendant quelque temps pour obtenir du moins l'autorisation d'agir isolément. Mais le roi de Danemark, qui n'avait pas plus de confiance en lui que les Hollandais et les Anglais, exigea qu'il vint se joindre à l'armée royale. Désobéir était impossible, car Anholt lui barrait le passage à l'Est. Henri de Berg les avenues des Pays-Bas espagnols. La route du nord seule lui demeurait ouverte et elle conduisait directement au roi de Danemark. Il feignit de plier, et quittant son camp de Bisleik, il descendit le Rhin jusqu'à Emmeric. Après quelque séjour dans cette ville, il se remit en marche et longea, escorté par les Hollandais, les frontières occidentales de l'Allemagne (1). Son armée se composait d'environ 4,000 hommes d'infanterie et de 2,000 ou 3,000 chevaux. Avant de pénétrer en Allemagne, il fit conduire son infanterie à Emden, où elle s'embarqua pour Brême, renforcée de plusieurs milliers d'hommes qui avaient été rassemblés à Gouda et à Harlem. Quant à lui, il se dirigea par Greven, Cappeln et Bransche sur l'armée danoise, qu'il rejoignit à Diepholz. De même qu'avant de quitter le Rhin, il avait ruiné la ville de Santen, de même il signala son dernier passage en Westphalie par une incursion contre Osnabruck. Cette ville fut mise à rançon, et plusieurs de ses chanoines et de ses principaux bourgeois furent emmenés comme prisonniers, parce qu'ils n'avaient pu se racheter au prix que leur imposait le Bâtard.

(1) Archives de Simancas. Estado 2039, fº 79.

CHAPITRE XXII.

Mésintelligence de Mansfeldt et du roi de Danemark. — Mansfeldt entre successivement dans les duchés de Lunebourg et de Saxe-Lauenbourg. — Résistance victorieuse des habitants de Lubeck. — Invasion du Mecklembourg. — Effroi des ducs. — Mansfeldt pénètre dans le Brandebourg. — Prise de Zerbast. — Bataille du pont de Dessau. — Défaite et fuite de Mansfeldt. — Il répare ses pertes. — Il est rejoint par le duc Jean-Ernest de Saxe-Weymar. — Plan de campagne. — Invasion de la Silésie. — Marche de Wallenstein. — — Mansfeldt se dirige sur la Transylvanie. — Détresse de l'armée impériale. — Bethlen-Gabor se détermine à faire la paix avec l'Empereur. — Mansfeldt quitte son armée. — Sa maladie. — Sa mort. — Ce qu'il faut croire de ses derniers moments.

Au mépris de ses engagements formels, Mansfeldt était bien décidé à ne pas demeurer sous les ordres et sous la main du roi de Danemark. Il se montra exigeant, avide, insubordonné. Au bout de peu de jours, le monarque danois fatigué de ses écarts n'aspirait plus qu'à le voir partir. Christian d'Halberstadt ne contribua pas médiocrement, par ses plaintes et ses récriminations, à augmenter cette mésintelligence. Il rompit ouvertement avec Mansfeldt, se sépara de lui, et accepta un commandement du roi de Danemark. Mais sa turbulence et sa hauteur le rendirent bientôt aussi odieux que son ancien chef. Le roi s'empressa de se débarrasser de lui, en l'envoyant faire des levées dans les états de Brunswick. Son départ fut suivi de près par celui de Mansfeldt. L'aventurier s'établit d'abord aux environs de Brême. Il s'y trouva mal à l'aise, à cause du trop proche voisinage du roi. Aussi, ayant reçu de l'argent de France et un corps d'infanterie que les Hollandais lui envoyèrent par mer, il entra dans le duché de Lunebourg et le saccagea. Le duc Christian de Celle, l'un des sou-



verains du Lunebourg, comptait parmi cette foule de petits princes qui, prodigues de protestations de fidélité envers l'Empereur, le saluaient d'une main et, de l'autre, serraient celle de ses ennemis. Il se croyait habile et prudent, alors qu'il n'était que faible et funeste à lui-même. Le spectacle de ses villages en flammes, de ses terres dévastées, de ses sujets pillés, volés, torturés, brulés à petit feu, étouffés dans le fumier, mutilés, ou cruellement massacrés, les plaintes de ses vassaux riches encore la veille et tout à coup réduits à la mendicité, encombrant sa modeste capitale, montrant leurs plaies, vouant à l'exécration les sanguinaires bandits de Mansfeldt, larrons d'honneur et d'argent, le firent bondir de douleur et d'indignation. Il adressa au roi de Danemark une lettre fulminante. Le Roi lui répondit froidement que Mansfeldt n'était pas sous ses ordres. Ne fallait-il pas d'ailleurs supporter quelque chose des défenseurs de la liberté allemande et du pur Évangile? Le duc de Celle n'avait rien à répliquer. Lorsque le Lunebourg n'offrit plus matière à pillage, Mansfeldt traversa l'Elbe et répandit ses routiers dans le duché de Saxe-Lauenbourg, sur les frontières du Mecklembourg et jusque près de Lubeck. Les ducs de Mecklembourg et les bourgeois de Lubeck, saisis de frayeur, écrivirent à leur tour au monarque danois, mais en reçurent la même réponse que le duc de Celle. Eux aussi, par leur faiblesse et leur conduite équivoque, avaient secondé la prise d'armes du Danemark et attiré sur leurs propres états tous les fléaux de la guerre. Vaines furent leurs plaintes, vaines leurs supplications.

Vassaux infidèles de l'Empire, ils avaient appelé l'étranger dans leur patrie, espérant sans doute laisser à d'autres les charges de la lutte et n'en recueillir que les bénéfices. La réalité, bien différente de leurs illusions, se retournait contre eux. A qui donc devaient-ils s'en prendre? Peu importait à l'aventurier que ses victimes fussent protestantes ou catholiques, amies ou ennemies. La guerre n'était pas pour lui une affaire de tactique, de stratégie et de bravoure, mais simplement un métier, un mode de vivre et de s'enrichir. Comme Vespasien, il ne trouvait pas d'odeur à l'argent. Il s'étonna que les marchands de Lubeck



refusassent de lui payer rançon et trouvassent mauvais de voir ses gens arrêter leurs transports de marchandises. N'étaient-ils pas, comme lui, protestants et hostiles à l'Empereur? Et ne devaient-ils donc, comme tels, aucun sacrifice à la cause commune? A ces questions, les bourgeois de Lubeck répondirent par des coups de mousquets, argument qui dispense de tous les autres. Ils organisèrent des sorties pour nettoyer les approches de la ville et firent éprouver au Bâtard des pertes sérieuses. C'est ainsi qu'ils enlevèrent en un seul jour 200 chevaux, avec un butin considérable.

Cependant les tambours de l'aventurier retentissaient dans toute la contrée, appelant sous les drapeaux de nouveaux soldats pour remplir les vides incessamment causés par la faim, la maladie, la misère et la désertion. Jeunes gens ou hommes faits, tous ceux que rebutait la vie régulière, qu'attirait l'appât de la licence, accouraient, et la petite armée s'accrut considérablement. Tout était accepté, même les enfants, et faisait nombre, car il s'agissait moins de combattre que de détruire. A l'exemple de leur chef, qui traînait à sa suite un harem recruté par la force et la violence, les soldats menaient avec eux une innombrable quantité de femmes perdues, de valets et de brocanteurs. Toute cette foule, non inscrite aux rôles, vivait aux dépens du pays et, semblable à une nuée de sauterelles, dévorait tout ce qu'elle touchait (1). Dans de telles données, il était absolument impossible à Mansfeldt de faire un séjour de longue durée dans le même endroit, surtout du moment qu'il rencontrait de la résistance. Il subit la loi de la nécessité, et ses vues se portèrent sur la Silésie, d'où il comptait aller donner la main à Bethlen-Gabor.

C'était le plan de campagne qu'il avait présenté aux États-Généraux et au roi d'Angleterre. Longtemps il avait excusé ses lenteurs d'exécution par le défaut d'argent. A la fin de décembre 1625, il envoya en Angleterre son maître d'hôtel Wolf pour solliciter de nouveaux subsides. Wolf revint les mains vides (2),

(1) *Theatrum Europæum*, I; p. 869. — Klopp, *Tilly*, I; p. 302.

(2) Hurter, *Ferdinand II*, IX; p. 440.



mais il amena au Bâtard 3,000 Écossais, nouvellement levés par Grey et Ramsey. En même temps arrivèrent un régiment de cavalerie recruté en Hollande et un corps danois composé de deux régiments d'infanterie et de deux régiments de cavalerie sous les ordres de Baudissin (1). Ces renforts portèrent son armée à 12,000 hommes au moins. D'accord cette fois avec le roi de Danemark, il modifia son plan en ce sens qu'il se chargea d'opérer sur l'Elbe, afin d'attirer l'attention de Wallenstein, tandis que le roi profiterait de l'isolement de Tilly pour attaquer l'armée de la Ligue.

Au mois de février, il remonta vers le sud et pénétra dans le Mecklembourg, en se dirigeant vers Dœmitz. Il ne s'était nullement inquiété, à son départ, de solliciter l'autorisation des ducs de Mecklembourg. Mais son artillerie s'étant enfoncée dans la boue des chemins défoncés, il se trouva dans l'embarras et réclama des ducs la permission de passer un peu plus haut.

Les deux princes lui promirent de défrayer ses troupes et de les faire accompagner jusqu'aux frontières, à condition qu'elles livreraient leurs armes. Le Bâtard, après quelques hésitations simulées, repoussa cette proposition et menaça de s'ouvrir le passage de force. Les ducs n'étaient pas en état de se défendre. Pressés de se débarrasser des bandes de l'aventurier, ils firent jeter en toute hâte un pont à Garlasen sur l'Elbe, parce que les accès de cette ville étaient plus faciles que la route de Dœmitz. Le Bâtard franchit le fleuve, et ce fut au tour de l'électeur de Brandebourg de trembler.

Georges-Guillaume était un prince fort ami de son repos, de la bonne chère et du plaisir, esclave de ses favoris, et très-habile dans l'art de flatter à la fois l'Empereur et la coalition. Il croyait avoir parfaitement réussi dans ce jeu périlleux et considérait très-platoniquement la lutte dont l'Allemagne était le théâtre. L'approche du Bâtard le jeta dans mille angoisses. Mais au lieu de rassembler des soldats pour défendre ses frontières, il dépêcha à Mansfeldt un de ses conseillers intimes pour

(1) Chlumecky, *Regesten I, brief van Wallenstein*, p. 38.



le dissuader d'entrer dans le Brandebourg. Il estimait que sa qualité de protestant suffirait pour lui servir de sauvegarde. Mansfeldt l'entretint dans cette illusion et répondit qu'il ne pensait nullement à envahir les états de l'électeur. Sur cette affirmation, le conseiller intime retourna à Berlin, parfaitement rassuré. Mais pendant qu'il rendait compte à l'électeur du résultat de sa mission, Mansfeldt pénétrait avec ses bandes dans la Marche de Brandebourg et y portait ses dévastations ordinaires. Après s'être emparé de Havelberg, qu'il occupa militairement, il franchit le Havel et, le 12 mars, parut devant Alt-Brandebourg. Les bourgeois firent mine de résister, mais ils ne pouvaient espérer aucun appui de l'électeur, qui, totalement dépourvu d'armée, ne pouvait que se répandre en stériles lamentations sur le sort de ses sujets. Aussi suffit-il à Mansfeldt de faire approcher ses canons pour déterminer les habitants d'Alt-Brandebourg à déposer les armes et à ouvrir leurs portes. Le pillage de la ville achevé, l'aventurier marcha sur Zerbst qu'il surprit au moment où un détachement envoyé par Wallenstein se disposait à y entrer. La faible garnison de la ville fut massacrée et le détachement impérial revint sur ses pas donner avis au général impérial des exploits de Mansfeldt.

Le Bâtard allait donc se trouver en présence de Wallenstein et ce n'est pas un spectacle médiocrement instructif que celui de leur rencontre. En réalité, Wallenstein n'était qu'un Mansfeldt catholique, avec cette unique différence qu'il appliquait sur une grande échelle le système d'alimenter la guerre par la guerre, inventé par le Bâtard. Comme lui, il favorisait la licence du soldat et l'entretenait aux dépens du pays qu'il occupait, ami ou ennemi. Comme lui, il aimait peu les batailles et considérait moins son armée comme un instrument de lutte et de défense que comme le véhicule de sa grandeur. Comme lui, il ne supportait aucune supériorité et avait la passion du commandement absolu.

De même que le Bâtard, sous le drapeau du Palatin et de la coalition, ne cherchait que son propre intérêt, de même Wallenstein, en se décorant du titre de général de l'Empereur, ne songeait qu'à asseoir les bases de sa propre puissance.



L'armée impériale, qui d'abord avait occupé les évêchés de Magdebourg et d'Halberstadt, n'avait pu s'y maintenir faute de vivres et de fourrages, et s'était rapprochée des duchés de Brunswick. Le quartier général de Wallenstein se trouvait à Aschersleben. L'Elbe couvrait son front, la Mulde servait d'appui à sa droite, et au point de jonction des deux cours d'eau, à Dessau, le général impérial avait fait établir une tête de pont défendue par de formidables retranchements.

Devant une position aussi forte, Mansfeldt jugea convenable d'user de précautions. Il construisit une série d'ouvrages de manière à enfermer les Impériaux dans une sorte de demi cercle partant de l'Elbe et aboutissant au ruisseau de Roslau, travail périlleux et qu'il put achever tranquillement, grâce à Wallenstein. En effet, le généralissime impérial, à l'approche du Bâtard, avait résolu de faire évacuer les retranchements de Dessau. L'ordre en fut adressé à Aldringen, qui avait remplacé le comte de Colalto dans le commandement de ce poste important. Aldringen frémit en recevant la dépêche, car il regardait comme un déshonneur de reculer devant le Bâtard. Grâce à ses instances énergiques, Wallenstein revint sur sa première décision. Dans l'intervalle, les travaux de Mansfeldt, vigoureusement poussés, étaient terminés, et ses soldats, croyant ne rencontrer qu'une molle résistance, réclamèrent l'attaque. Le 12 avril, jour de Pâques, Mansfeldt livra un assaut furieux à la tête de pont. Mais Aldringen était résolu à mourir plutôt que de céder. Ses Wallons, animés par son exemple, se défendirent avec tant de bravoure que les gens de l'aventurier, repoussés sur tous les points, s'enfuirent, laissant les fossés remplis de morts et de blessés.

L'arrivée de l'administrateur de Magdebourg avec 8,000 hommes de troupes fraiches, releva le moral des Mansfeldiens abattus par leur défaite. Ils érigèrent avec ardeur des batteries, et le 21 avril, 30 pièces de canon tonnèrent à la fois contre les retranchements impériaux.

Aldringen, se sentant trop faible, réclama des secours à Wallenstein, qui lui expédia aussitôt quelques troupes sous le



commandement du comte Henri de Schlick et se disposa à venir lui-même, avec sa cavalerie, à Dessau. Pour dissimuler à l'ennemi l'arrivée de ces renforts, Aldringen fit couvrir le pont de toiles. Le 24 avril, le généralissime entra à Dessau, et, le jour même, une sortie habilement conduite par Aldringen eut pour résultat de le mettre en possession d'un poste avancé récemment enlevé par Mansfeldt.

Dans la matinée du 25, la cavalerie impériale traversa le pont, sans être vue, et alla se placer en embuscade derrière des bois épais qui couvraient la rive gauche. Dès la pointe du jour, Mansfeldt avait lancé ses Hollandais à l'attaque du poste reconquis la veille par les Impériaux. La lutte fut longue et sanglante. Une batterie de trois pièces d'artillerie, que Wallenstein fit placer à propos, en décida l'issue en faveur des Impériaux. Les Hollandais écrasés abandonnèrent l'attaque, avec perte de 500 morts, au nombre desquels était leur colonel, le sieur de Neuhof.

L'énergie de résistance des Impériaux convainquit Mansfeldt que ceux-ci étaient plus forts qu'il ne l'avait pensé d'abord. Il résolut en conséquence de se retirer sur Zerbst. Au moment où ses troupes quittaient le camp, l'explosion d'un caisson de poudre jeta le désordre dans leurs colonnes. La cavalerie de Wallenstein saisit le moment et, apparaissant tout à coup, chargea l'ennemi avec impétuosité. Tout plia d'abord sous ce choc formidable, mais les soldats du Bâtard, se ralliant par un effort vigoureux, rétablirent le combat et commencèrent leur retraite en bon ordre. Parvenus à une position avantageuse près de Zerbst, ils tournèrent tête et se mirent en bataille. Le sentiment de Wallenstein eut été de ne pas les poursuivre de peur de compromettre ses avantages. Néanmoins, entraîné par les excitations de ses officiers, il changea d'avis, ordonna l'attaque et la conduisit en personne. Une mêlée horrible s'en suivit. Les Hollandais, brûlant de se venger, font des prodiges de bravoure. Mais ils ne sont plus qu'une poignée d'hommes, et Mansfeldt les a abandonnés pour courir à Zerbst, mettre en sûreté ses papiers et ses trésors. S'ils ne peuvent vaincre, du moins ils savent mourir et tombent à leur place de bataille. Une

trouée se fait et les cuirassiers de l'Empereur habilement lancés par Wallenstein s'y précipitent. Ils coupent en deux l'armée du Bâtard. La cavalerie effrayée tourne bride et s'enfuit vers la marche de Brandebourg. L'infanterie isolée se débande à son tour et les Impériaux en font un affreux carnage. Quelques jours auparavant, le général danois, Fuchs, a massacré de sangfroid des prisonniers impériaux : de terribles représailles sont exercées sur les fantassins de Mansfeldt. En vain, ils se jettent à genoux, joignent les mains, implorent la pitié des vainqueurs. Ils sont égorgés aux cris de : *Point de quartier! tue! tue!* Seul, Kniphausen obtient grâce pour son régiment qui se rend tout entier prisonnier, faveur qui fera accuser cet officier de trahison.

La lutte commencée à neuf heures du matin se termine à trois heures de l'après-midi. « Toute l'infanterie ennemie est détruite, écrit, en racontant cette victoire, le cardinal de la Cueva, sauf 1,500 prisonniers. On a pris 37 bannières, 2 cornettes, 4 mortiers et 2 piéces de campagne. Le colonel Kniphausen est pris, quantité de gens de qualité des deux partis ont été tués, Aldringen a été blessé à l'épaule, Mansfeldt s'est échappé avec une partie de sa cavalerie et 2 pièces de campagne (1). » « Tout un régiment hollandais, dit un autre rapport, a été taillé en pièces, avec son colonel. Mansfeldt s'est enfui avec 4 ou 5 cavaliers, un peu d'argent et quelques papiers. L'infanterie est broyée, la cavalerie dispersée et 1,000 hommes sont prisonniers. De plus, toute l'artillerie a été prise, et avec elle le lieutenant principal de Mansfeldt, homme de grande valeur. »

Aux termes du rapport officiel de Wallenstein, Mansfeldt perdit de 6,000 à 7,000 hommes tués et 2,000 prisonniers, tandis que la perte des Impériaux se réduisit à 100 morts et à 250 blessés; tous ses canons demeurèrent aux vainqueurs, et les Croates enlevèrent la plus grande partie des bagages (2).

(1) Archives de Simancas. Estado 2316, f° 10.

(2) Bibliothèque de Bourgogne. Manuscrit n° 15917. *Relacion particular de la rota de Mansfeldt embiada del campo del ducque de Friedlant, al 28 de april* 1626.



Le généralissime, fier de son triomphe, en fit l'annonce aux principaux membres de la maison d'Autriche, et voici, entre autres, la lettre qu'il écrivit à l'archiduc Léopold, sous la date du 26 avril 1626.

« Je ne puis céler à V. A. que ces jours passés le Mansfeldt a attaqué les retranchements du pont de l'Elbe à Dessau. Sur quoi j'ai aussitôt rassemblé l'armée impériale, je l'ai menée contre lui et le jour d'hier Notre Seigneur nous a fait la grâce de le battre et disperser. Toute son infanterie a été taillée en pièces, à l'exception de quelques prisonniers. La cavalerie s'est très-mal comportée et a pris la fuite. Cependant, quantité d'officiers principaux, tant de la cavalerie que de l'infanterie, sont demeurés morts ou prisonniers. Les colonels Berlin, Ferentz, le commandant du régiment hollandais, avec foule de capitaines et autres officiers sont restés sur le carreau. Kniphausen et plusieurs capitaines sont prisonniers. 17 pièces de campagnes et 4 mortiers sont tombés entre nos mains, ainsi que 36 enseignes et 2 cornettes qu'on a trouvées sur le champ de bataille. Dieu veuille que tous les ennemis de l'auguste maison d'Autriche soient ainsi confondus (1). »

Le jour même de la bataille du pont de Dessau, Wallenstein marcha sur Zerbst. Déjà Mansfeldt s'était enfui, emportant ce qu'il avait de plus précieux, sous l'escorte de la garnison commandée par Carpezan. La ville fut livrée au pillage, en châtiment de la sympathie qu'elle avait témoignée au Bâtard. On peut juger du butin qu'y firent les Impériaux par ce seul fait, que dans le logement d'un simple capitaine de Mansfeldt, le quartier maître général de Wallenstein trouva 6,000 thalers en espèces qu'il s'appropria.

Mansfeldt se réfugia d'abord à Burg, puis à Tangermunde. Il y fut assailli de reproches du roi de Danemark, qui l'accusait d'entêtement et d'imprudence. Le Bâtard rejeta la faute de sa défaite sur Fuchs qui aurait dû le soutenir et qui, par jalousie ou pour tout autre motif, n'en avait rien fait. Son armée était

(1) Hurter, *Wallenstein*; p. 62.



encore une fois dissoute. Il avait à peine sous la main 3,000 fantassins et 2,000 cavaliers. Si Wallenstein l'avait poursuivi, comme il le devait et comme on s'y attendait, l'aventurier était perdu. Mais le généralissime, satisfait de ses lauriers, était retourné dans ses quartiers, après avoir laissé 500 hommes à Zerbst, et Mansfeldt eut tout le loisir de réparer ses pertes.

Le Bâtard trouva plus d'appui qu'il n'eut osé l'espérer chez l'électeur de Brandebourg, mais, d'autre part, il éprouva quelques déceptions. 6,000 hommes à la solde de l'Angleterre attendaient alors en Hollande leur embarquement pour le rejoindre. Faute d'argent pour payer les bâtiments de transport et l'arriéré de la solde, ces troupes ne purent partir à temps (1). Un corps de 6,000 hommes de pied et de 1,000 chevaux lui avait été promis par le roi de Danemark; la moitié à peine lui arriva, sous les ordres de Mitzlaff. Enfin, le margrave de Bade-Durlach, qui recrutait en Suisse pour l'aventurier, fut expulsé du canton de Genève, où il avait établi son centre d'action, et forcé de se refugier en Savoie, d'où il gagna seul le camp du roi de Danemark (2).

A la vérité, le duc Jean-Ernest de Saxe-Weymar, bravant le mécontentement du chef de sa Maison, amena au Bâtard deux régiments d'infanterie; mais ce renfort avait été subordonné à la condition, fort pénible pour Mansfeldt, de partager le commandement avec ce jeune prince. Ainsi le voulait le roi de Danemark. Ce monarque exigea de plus que la direction politique de la campagne fut exclusivement réservée au commissaire Mitzlaff, homme capable, plein de talents, mais hautain, violent et bassement avide.

A la fin de juin, Mansfeldt et Weymar avaient sous leurs ordres une armée de 16,000 hommes, avec 15 pièces d'artillerie. Leur plan de campagne, tracé par le roi de Danemark, consistait à traverser la Silésie pour aller donner la main à Bethlen-

(1) Archives du royaume de Belgique. Négociations de France, VI. Lettre de Henri de Vicq, du 4 juin 1626. — Archives de Simancas, Estado 2316, f° 45.

(2) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État, n° 569.



Gabor, qui s'était engagé à faire une nouvelle levée de boucliers contre l'Empereur. Le 9 juillet, ils firent prendre à leurs soldats des provisions pour quinze jours et, le 10, sortirent de leur camp derrière le Havel. Ils passèrent l'Oder à Francfort et remontèrent vers Crossen. En cet endroit, les deux généraux se séparèrent. Le duc de Weymar, avec deux régiments d'infanterie et quelques escadrons de dragons, se dirigea sur la Bober, pour s'assurer s'il ne pourrait attendre l'arrivée de Bethlen dans quelque poste avantageux. Mansfeldt fortifia le pont de Carolath pour assurer ses communications avec le duc.

Cependant, trois jours après le départ de Mansfeldt, Wallenstein avait lancé à sa poursuite le colonel Pechman avec les cinq régiments Pechman, Balthazar de Marradas, Gonzague, Avandagno et Coronini. Chaque cavalier prit en croupe un fantassin, et ce corps se porta rapidement en Silésie par la Lusace. Son approche suffit pour déterminer Jean-Ernest à se rejeter précipitamment sur Crossen. Le Bâtard, non moins effrayé et croyant avoir toute l'armée impériale à ses trousses, pressa sa marche sur Grosseglogau, n'osant plus camper la nuit qu'à l'abri d'un rempart de chariots. Serré de près par Pechman, dont les coureurs escarmouchaient déjà avec son arrière-garde, il passa la Bartsch. Les populations se soulevèrent contre lui, il les écrasa, enleva Gurow d'assaut et frappa les habitants de cette ville d'une contribution de 12,000 thalers.

Le 1er août seulement, Wallenstein se mit enfin en mouvement avec le gros de son armée. Son inertie avait paru étrange, suspecte même, à Vienne. L'ordre formel d'agir lui fut expédié et l'Empereur laissa entendre qu'une plus longue inaction serait un motif suffisant de donner à l'armée impériale un autre chef. Sa marche fut lente et pénible. Ses 32,000 soldats traînaient derrière eux une foule innombrable de valets, de femmes et d'enfants, et comme les pays qu'ils traversaient étaient déjà épuisés, ils ne se procuraient que péniblement les vivres nécessaires à tant de monde.

Mansfeldt, rassuré par la faiblesse du corps de Pechman et l'excessive lenteur de Wallenstein, n'hésita plus à poursuivre sa route vers la Transylvanie. Il repassa la Bartsch et s'approcha



de Breslau. Arrivé à trois milles de cette place, il envoya aux magistrats un trompette, porteur d'une lettre dans laquelle « il exposait les motifs qui avaient poussé le roi de Danemark à la présente guerre et lui, Mansfeldt, à la présente expédition, savoir : le désir de rétablir les priviléges confisqués aux États, de faire la paix, d'y maintenir les catholiques comme les adhérents de la Confession d'Augsbourg, avec prière à la ville de vouloir bien contribuer au succès de son entreprise par un subside de 30,000 thalers, sous assurance que tous les biens des habitants seraient respectés, et ajoutant qu'en cas de refus il serait impossible de lier les mains aux soldats (1). » Les magistrats de Breslau se contentèrent de renvoyer le trompette avec un récépissé de la lettre du Bâtard et gardèrent un silence dédaigneux. Mansfeldt brûlait de se venger de cet affront. Mais craignant de se laisser atteindre par Wallenstein, s'il perdait du temps, il fit taire ses ressentiments. Cette prudence n'avait rien d'excessif. La cavalerie de Pechman le harcelait sans relâche, enlevant chaque jour vingt, trente et jusqu'à cinquante hommes. Le maraudage était devenu périlleux. Non-seulement les gens du Bâtard n'osant plus se répandre dans les villages, passèrent toutes les nuits entourés de leurs chariots comme d'un rempart, mais le jour même ils n'avançaient que sous la protection de ces mêmes véhicules. Aussi eurent-ils beaucoup à souffrir de la faim. Oppeln leur ouvrit ses portes et ils marchèrent ensuite sur Kosel. Le projet du Bâtard était de s'établir entre l'Oder, la Benzwa et l'Oppa, pour nouer de là ses communications avec Bethlen.

Dans cet ordre d'idées, il chargea le duc de Saxe-Weymar d'aller s'emparer de Troppau. En route, le duc reçut contre ordre, mais comme il se croyait l'égal de Mansfeldt, il n'en prit pas souci et attaqua Neustadt. Cette petite ville lui opposa une résistance énergique à laquelle les femmes elles-mêmes prirent part. Jean-Ernest passa outre, prit Jagerndorf, Troppau, Grœtz sur la Mora, y mit garnison, et mena, vers la fin d'août, le reste de son détachement à Leipnick, où le Bâtard qui avait, dans l'in-

(1) *Theatrum Europæum*, I, p. 929.



tervalle continué sa marche par Teschen, s'était décidé à l'attendre. L'incendie de trente-deux villages, appartenant au cardinal de Dietrichstein, signala au loin la jonction des deux aventuriers.

Ils étaient parvenus en ce moment à réunir jusqu'à 25,000 hommes, car les protestants de la Silésie étaient accourus en foule se ranger sous leurs drapeaux et de nombreux détachements hongrois avaient grossi leurs rangs. La vue de ces forces imposantes réveilla chez le Bâtard les idées d'indépendance que la nécessité seule avait pu momentanément assoupir. La perspective d'aller se mettre aux ordres d'un barbare transylvain lui parut plus insupportable que jamais, et il tenta de s'en délivrer. Dans un conseil de guerre qui fut tenu à Leipnick, il exposa que Bethlen, absorbé par les fêtes de son mariage, n'avait pas fait le moindre armement et que d'ailleurs, il était impossible de tenir sur pied en Hongrie une grande armée, dépourvue de ressources et d'argent. Ne vaudrait-il pas mieux mille fois, s'écria-t-il, se diriger sur l'Alsace par la Bohême, la Bavière et la Souabe? L'aventurier oubliait qu'il avait cessé d'être son propre maître, et lorsque Jean-Ernest lui opposa froidement les ordres du roi de Danemark, un coup d'œil lui apprit que ses officiers même l'abandonneraient. Il courba la tête en silence et se résigna. L'heure des humiliations avait sonné pour lui comme sinistre avertissement de sa mort prochaine.

D'ailleurs, l'armée impériale approchait, péniblement il est vrai, ravagée par la disette et les maladies, mais assez forte pour imposer encore la prudence. Le plan du Bâtard eût-il été adopté, il n'était plus guère exécutable, et Bethlen, encouragé par l'or vénitien, appuyé par les troupes turques, venait d'envahir les états de l'Empereur, sans déclaration de guerre.

Le 13 septembre, il campa près de Debreckzin, d'où il envoya un ordre de route à Mansfeldt et à Weymar. Les deux chefs venaient de tenter inutilement une incursion en Moravie. D'après les instructions de Bethlen, ils se dirigèrent sur Trentschin et, le 14 septembre, franchirent la Waag. Pechman les atteignit au passage. Les dragons de Mansfeldt ayant voulu le repousser,



furent taillés en pièces. Le Bâtard courut lui-même vers Bethlen pour réclamer des secours et trouva le prince transylvain avec toute son armée, à Caschau. Il ramena quelque cavalerie et se posta sur la rive gauche de la Waag. Pendant ce temps, Wallenstein était arrivé à Tyrnau avec toutes ses forces. La Waag seule le séparait de l'ennemi, mais son inconcevable inertie lui fit encore échapper l'occasion d'anéantir les ennemis de son souverain. Le palatin de Hongrie, Esterhazy, lui avait amené 20,000 hommes, impatients de combattre et ne cessait de l'exciter à user de ses avantages. Lui-même se vantait de n'avoir point peur de se mesurer à la fois avec Bethlen, Mansfeldt et les Turcs; malheureusement, les actes ne répondirent pas aux paroles.

C'était en vain que les ordres les plus pressants lui arrivaient de Vienne. Au lieu d'attaquer Bethlen, il écouta les propositions d'armistice du rusé barbare. Esterhazy, frémissant de colère, ne put contenir ses reproches. « Quand même je serais certain, répliqua l'altier généralissime, d'entrer aujourd'hui à Constantinople sur les cadavres des ennemis abattus et de planter l'aigle impériale sur ses murs, je ne livrerai point de bataille. » Dans la nuit qui suivit, du 30 septembre au 1er octobre, Bethlen disparut, abandonnant la plus grande partie de ses bagages. Wallenstein ne le poursuivit pas et se contenta d'établir son armée dans le voisinage de Presbourg et de Tyrnau.

Ce ne fut à Vienne, à Madrid et parmi les fidèles partisans de l'Empereur qu'un cri d'indignation contre lui. On l'accusa d'abord d'avoir laissé échapper volontairement Mansfeldt, et un ministre ne craignit pas de dire hautement dans l'antichambre de l'Empereur qu'il parierait sa tête que si Wallenstein se trouvait avec 100,000 hommes en campagne contre Bethlen avec 10,000, il n'oserait attaquer le barbare et se bornerait à la défensive. Esterhazy et le Ban de Croatie publièrent partout que le généralissime n'était pas à la hauteur de sa charge et, dans une séance du conseil d'État à Madrid, le duc San Lucar exprima l'opinion qu'il ne fallait rien attendre de bon du duc de Fried-



landt contre Mansfeldt, attendu que tous ses desseins tendaient à se créer des amis en Danemark (1).

Bethlen s'était empressé d'ouvrir des négociations directes avec l'Empereur. Néanmoins, encouragé par la faiblesse inexplicable de Wallenstein, il ne cessa pas les hostilités. Ses cavaliers enlevèrent un jour le comte de Schlick, le colonel Pechman et le quartier-maître général Lorenzo del Maestro. Il assigna des quartiers d'hiver à Mansfeldt et à Weymar et conçut le projet d'un hardi coup de main sur l'armée impériale.

Cette armée, que son chef refusait d'exposer aux chances d'une bataille, était horriblement ravagée par la faim et les maladies. Les Hongrois exaspérés lui refusaient des vivres et chaque jour des centaines d'hommes périssaient de misère et d'inanition. Elle offrait donc une proie assurée à l'ennemi. Heureusement pour elle, l'intensité subite du froid força les plus belliqueux Transylvains et les Turcs eux-mêmes à chercher un abri, et la sauva d'une perte certaine. Les conférences préliminaires de la paix commencèrent à Presbourg. Dès l'abord. les commissaires impériaux exigèrent l'expulsion de Mansfeldt et la dispersion de ses gens. Le Bâtard avait prévu cette triste issue de la campagne. Dans l'impossibilité de faire vivre en Hongrie comme en Allemagne ses bandes aux dépens du paysan, il alla au devant du coup dont il était menacé. Il céda ses troupes au duc Jean-Ernest de Weymar, sous le commandement en second de Carpezan, et son artillerie à Bethlen. Le prince transylvain se contenta de lui remettre mille ducats et une lettre de recommandation pour le roi d'Angleterre. L'intention de Mansfeldt était de gagner Venise par la Dalmatie et la Bosnie, puis de se rendre en Angleterre et en France. Vers la fin de novembre, il partit accompagné de douze de ses principaux affidés, et d'une quarantaine de soldats ou domestiques. Le froid était rigoureux et depuis quelque temps le tempérament du Bâtard, usé par les excès de tout genre, était profondément altéré. Une étisie galopante, selon les uns, une dyssenterie,

(1) Archives de Simancas. Estado 2040, f° 42.



selon les autres, se déclara et cloua l'aventurier au lit à Ratona, petit village de la Bosnie. Il ne se fit pas illusion sur son état et dicta son testament le 29 novembre à 8 heures du soir. Telle est la date que porte, en effet, ce document qui s'est conservé jusqu'à nos jours. S'il faut en croire Gualdo Priorato, il ne voulut pas mourir dans son lit. Dans la nuit du 29 au 30, sentant sa fin approcher, il se fit revêtir de ses plus riches habits, et, l'épée au côté, debout, appuyé sur deux de ses officiers, il attendit vaillamment la mort. Peu avant d'expirer, il déclara qu'il mourait dans la religion professée par le comte, son père, le cœur contrit de ses péchés, et confiant dans la miséricorde de Dieu; que s'il avait paru vivre dans la religion de ceux qu'il avait servis, ç'avait été pour tromper le monde et contrairement au cri de sa conscience.

L'opinion qu'il mourut catholique fut en effet très-accréditée parmi les contemporains et nous en trouvons la confirmation, sous une forme très-étrange, dans une lettre envoyée de Nancy au secrétaire de l'Infante, Dellafaille, en date du 1er janvier 1627.

« On croit que Mansfeldt a esté grandement pressé de mourir en la loy de Mahomet, mais qu'il at constamment respondu, les larmes aux yeux, qu'il désiroit mourir en la religion en laquelle il avait esté né et nourri (1). »

La scène théâtrale décrite par Priorato s'allie difficilement avec l'humilité du pénitent et du converti. Si vaniteux et préoccupé de lui-même qu'ait pu être Mansfeldt, on peut douter, pour l'honneur de sa mémoire, qu'il ait posé jusque dans la mort. Ces sortes de choses sont comme beaucoup de mots historiques : elles s'écrivent, s'impriment; mais elles ne se sont pas faites, elles ne se font pas. On ne joue pas de comédie avec la mort. En face des terribles mystères de l'éternité, la main affaiblie de l'agonisant n'a plus la force de tenir un masque. On orne, on décore, on invente certaines fins, comme on habille et arrange certains cadavres. Mais la vérité et la vie en sont

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 587.



absentes et la pompe de ces déguisements fait crier le néant humain. Laissons donc le secret des derniers moments de Mansfeldt entre Dieu et lui, écartons les vaines paroles d'ostentation dont on a voulu les défigurer, et espérons que la miséricorde et la grâce du Sauveur des hommes se seront abaissées sur ce grand trafiquant de guerres, expirant obscurément sur le misérable grabat d'une pauvre cabane bosniaque. Ses restes, pieusement recueillis par ses officiers, furent transportés à Venise et inhumés à Spalatro, ou quelque part dans le voisinage, car on ne connait pas d'une manière précise le lieu où repose le corps de l'ambitieux qui avait tant occupé le monde (1). L'oubli a envahi sa tombe. Son nom, longtemps maudit par les descendants de ses innombrables victimes, est resté dans l'histoire, mais avec les flétrissures que lui infligeaient déjà ses contemporains et que l'esprit de parti ne parviendra jamais à effacer.

On a cherché à l'excuser en le représentant comme un déclassé, victime des préjugés sociaux. Personne ne fut moins déclassé que ce Bâtard comblé de titres, d'honneurs et de dignités, qui dévora et gaspilla, pour la satisfaction de ses viles passions, l'avoir de milliers de familles; personne assurément n'eut moins à se plaindre des préjugés sociaux. Il fut un instrument de destruction dans la main de ceux qui le soldèrent; sans lui, la guerre de Trente ans eût été étouffée à son début, et l'Alle-

(1) P. de Bréderode, qui accompagna, dans un voyage en Allemagne, l'Électrice douairière, née princesse d'Orange, donne, sur la mort de Mansfeldt, les détails suivants, dans une lettre adressée de Bâle à M. de Sainte-Catherine, le 18/28 janvier 1627 :

« Il s'est acheminé avec soixante des siens, tant officiers que serviteurs, par la Bosnie et la Macédoine, vers Venise. Et étant parvenu jusques à Zara, à environ quatre ou cinq journées de Venise, il s'y est laissé mourir par un flux de sang, ayant été enterré en une île près de Spalatro, comme rapportent ses gens arrivée à Venise le 7 de ce mois. Voilà la fin de ce grand cavalier là! Tout le monde est à descouvrir en quoi son voyage a pu tendre, sans que, jusque icy, j'ai pu apprendre quelque chose pour m'en esclaircir. » (Bibliothèque impériale. Fonds de Delamarre, Manuscrits 9291, n° 5). Gualdo Priorato indique positivement Spalatro.



magne n'eût pas été broyée sous les pieds de Wallenstein, de Gustave-Adolphe et de leurs successeurs. C'est là son mérite unique, son incontestable droit à la reconnaissance des ennemis de l'Allemagne. Mais le genre humain est porté par nature à glorifier ceux qui l'écrasent ou l'épuisent de sang et à diviniser ses fléaux et ses tyrans. La renommée faite à Mansfeldt n'a rien de plus étonnant que le culte voué dans tous les temps à une quantité de grands hommes, héros de convention, que la foule ignorante admire et que la vérité condamne. « Plusieurs, dit Gualdo Priorato, l'ont comparé à Attila, et ont même avancé qu'il l'avait surpassé, car si Attila a désolé tant de contrées de l'Europe, il était roi et disposait de forces immenses, tandis que Mansfeldt, pauvre cavalier, n'ayant d'autre capital que son épée et son génie, avait ruiné presque toute l'Allemagne. » C'est la meilleure oraison funèbre qu'on ait faite d'Ernest de Mansfeldt.

ANNEXES.

TESTAMENT DE CARL ERNEST DE MANSFELDT.

(Pièce provenant du cabinet de M. de la Fontaine.)

Sur un petit carré de papier, joint à la pièce, sont écrits ces mots :

N° 3429 Le ci-devant comte de Wiltz.
Testament d'Ernest, comte de Mansfeldt.
de l'an 1626.
N° 189, WILTZ.

Au nom de la Sainte-Trinité,

Nous, ERNEST, comte de MANSFELT, marquis de Castelnuovo et Bentigliero, baron de Heldrungen, et général des Roys Très-Chrestien et de la Grande-Bretagne, savoir faisons à tous qu'il appartient par ce mesme testament militaire, que nous souvenant de nostre mortalité, avons voulu ordonner ceste nostre dernière volonté, laquelle nous voulons estre gardée inviolablement, après nostre mort, si le bon Dieu nous appelle de ceste vie, désirant qu'elle soit vaillable comme testament militaire, encore que toutes les solennités des testaments solennelz ny soient point observez, à cause des incommoditez du voyage, auxquelles nous sommes pñt pour le service de nos maistres.

Nous voulons doncques que si Dieu nous appelle de ceste vie, auquel nous commandons nostre âme, que nostre corps soit transporté aux terres de la sérénissime Respublique de Venise et en icelle enterré, selon les honneurs et estatz que le bon Dieu nous a donnés en ceste vie.



Pour le 2e. Nous commandons que tous nos serviteurs, domestiques qui sont avec nous en ce présent voyage, soient payez et licentiez de leur service, les autres qui sont demeurez en Hongrie seront semblablement licentiez et payez de nos hardes que nous avons laissées au Royaume d'Hongrie.

Pour le 3e, que tous les debtes, pour lesquelles noz serviteurs, comme nostre commissaire général Peblis, et nostre thrésorier sont demeurés caution, doibvent estre payez devant toute aultre chose.

Pour le 4e, nous soubvenant des fidelles services que nos vieux serviteurs, nostre commissaire général Peblis, le maistre de la cavallerie Daniel le Rive, le colonel Ferens, le lieutenant-colonel Orhes de Barnadino, le quartier-maistre de nostre cavallerie, le sieur de Batten, et nostre thrésorier général, le capitaine Dolbier, lesquelz nous ont si fidellement servy, en temps des nécessitez et dangers, voulons qu'à chascun soit payé deux moys de paye; et de mesme aux aultres, que nous avons prins avec nous en ce présent voyage, nous voulons qu'ilz reçoivent aussi deux mois de paye, oultre ce que l'on leur doibt pour leurs descontes et à nostre cirurgien général trois mois de paye pour se retraicter, et au Reingraf, deux cents reichsdallers.

Pour le 5e, nous commandons à nostre commissaire général Peblis, puisqu'il a entière cognoissance de tout ce que s'est passé du temps que nous sommes aux services de leurs Majestez, (principalement de ce que l'on a traicté avec le prince de Transylvanie, où il a toujours été présent, et sur quoy nous avons entreprins ce nostre voyage,) de s'en aller, le plus tost qu'il pourra, après nostre enterrement faict, vers Sa Majesté Très-Chrestienne, et en passant vers le duc de Savoie, pour leur proposer de rendre compte de tout ce que s'est passé, ce que nous avons conclu avec le prince de Transylvanie, et que nous a esmeu de faire ce voyage et nos intentions, finalement tout ce qu'il sçait que nous voulions dire, représenter et proposer à leurs Majestez et Altesse, ains que tout luy est bien cogneu, comme ayant assisté à ces affaires. A nostre thrésorier général, le capitaine Dolbier, commandons d'aller en Angleterre délivrer



nostre lettre crédentiale, laquelle nous lui donnons, aussi bien qu'au colonel Peblis pour France et Savoye, et d'y proposer tout ce que nostre instruction à luy donnée porte, et qu'il tienne entière correspondance avec le colonel Peblis, durant le temps qu'ils seront en France et Angleterre, pour ces affaires, afin qu'il puisse adviser la part où il sera nécessaire l'estat des affaires, et procure que tout aille selon que nous avons eu l'intention durant nostre vie, tant que faire se peut ; tous deux auront soing, tant qu'il sera possible, que nos officiers et soldatz soyent contents de ce que l'on leur doibt pour le service faict aux Couronnes de France et Angleterre, soubz nostre commandement, que nostre réputation soit conservée et les affaires publicques maintenues.

Le colonel Ferens, pendant leur voyage, demeurera à Venise, pour adresser leurs lettres au prince de Transylvanie, et avec luy tenir correspondance sur ces affaires, aussy pour négocier avec la sérénissime Respublique, selon les instructions à luy données.

Les frais de ce voyage, comme aussi la demeure du colonel Ferens, seront prins de nostre argent que nous avons à Venise et de nos biens que nous avons avec nous.

Pour le 6me, nous commandons que les 1,000 ducatz que le prince de Transylvanie nous a prestez, soient incontinent après leur arrivée à Venise, restituez pour retirer nostre obligation.

Nous voulons aussi que les Chiaux turcqs qui nous ont conduit par l'Hongrie et la Bosnie, soyent honnestement récompensez, comme aussi les gentilhommes hongrois.

Pour le 7me, l'on doibt faire payer au lieutenant-colonel Belleshelm un mois de gages, c'est-à-dire 1,500 francqs, ainsi que nous luy avons promis.

L'on doibt tascher, pour le 8me, de tenir toutes noz trouppes que nous avons laissées en Hongrie ensemble, jusques à ce que l'on puisse avoir ordre de noz maistres de ce qu'ils désirent qu'on face d'eux.

Pour le 9me, s'il y a quelque chose de reste de nos biens pré-



sents que ne sera employé pour ce que nous avons ordonné en ce nostre testament, il doibt estre pour payer noz officiers et soldatz avec ce que nos maistres doibvent encore.

Et si, pour le 10me, viendront encore quelques aultres de noz créditeurs ou qui eut raisonnablement à prétendre sur noz biens, il doibt estre remis pour ce que le roi de France et de la Grande-Bretagne nous doibvent encore, en vigueur des traictez avec leurs Majestez.

Pour le 11me, quand nostre commissaire général et thrésorier auront, tant en France qu'en Angleterre, la volonté de leurs Majestez, ils procèderont, avec nos trouppes, selon icelle volonté, les licentier ou leur donneront congé. Et si nos maistres demanderont conte des desniers qu'ilz nous ont donnés, comme ils ont esté employez, ils rendront les dictz contes également, comme il appartient, et garderont en tout nostre honneur et réputation, représentant à nos maistres nostre fidélité et réalité pour leur service.

Finalement, nous commandons à nostre commissaire général, colonel Ferens, et nostre thrésorier d'estre exécuteurs de nostre testament, et de faire tout ce que nous avons ordonné et ordonnons en iceluy, comme ceux à qui nous transportons toutes noz actions, en les constituant comme héritiers, pourveu qu'ils facent tout pour le bien de nos soldatz et public.

En témoignage et meilleure asseurance de tout cela, nous avons confirmé en présence du lieutenant-colonel Wadenbourg et de nostre cirurgien-général, maistre Hans Jacob Anchat, tout ce que dessus, le temps venant trop court pour plus ample confirmation, ce que est fait à Ratona, auprès de Sauray, en Bosnie, estant couché sur mon lit, le 19/29 de novembre 1626, à huict heures du soir.

Nous soubsignez, suivant les instructions de feu Son Excellence Monseigneur le prince et comte de Mansfelt, marquis de Castelnuovo et Bentigliero, baron de Heldrungen, nostre général, qui a toujours travaillé pour le bien public et particulièrement pour le service de Sa Majesté de Bohême, déclarons en



conformité de sa volonté, qu'après l'enterrement de son corps et le renvoye de la maison avec contentement de ses serviteurs, le tout sera remis à Sa Majesté de Bohême, qui sera très humblement priée de prendre la protection de l'armée dressée seulement pour son service, et de prendre sur elle la peine de retirer ce que se trouvera deu de qui que ce soit, afin que assignations faictes et signez à plusieurs officiers et serviteurs puissent estre payez à ceulx qui les ont, et que le reste soit employé pour l'entretien de l'armée et nouvelle levée pour le renforcement d'icelle.

Faict à Venise, le 15 de janvier 1627.

C.-G. Peblis, Th. Ferens, T. Dolbier.

Extrait du registre aux actes de baptême de la paroisse Saint-Nicolas, à Luxembourg, de l'année 1603.

13 september 1603. — Baptisatus fuit Philippus, ut dicebatur, nec tamen ab omnibus credebatur, filius illegitimus Illustrisimi Principis et Comitis Petri Mansfeldii, Gubernatoris Luxemburgensis, et concubinæ ejus procacis Catharinæ.

Patrinus : Jacob, schreiner bey den knodeler, dicti scorti hospes; matrina : Anna filia Theodori Sutart.

Bonus princeps, ut dicebatur, octuagesimum excesserat ætatis annum, debilis valde erat in lumbis, attamen a scorto persuasus patrem se putabat.

(*Registre n°* 1, *folio* 24.)

Au Roy. — Le comte de Mansfelt, chevalier de l'Ordre, supplie très-humblement à Votre Majesté, qu'elle soit servie

d'accorder lettre de légitimation pour ses trois enffans naturelz, Ernest, Anne et Charles, procréez en sa personne de Anne Benzeraedt, fille libre et à marier, comme aussi le supplie en faire expédier les despesches afliantes.

Quoy faisant (1), etc.

(*Fiant lettres de legimation in formâ, faict à Bruxelles le dernier de febvrier* 1590.)

Lettres de légitimation.

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, d'Aragon, de Léon, des Deux-Sicilles, de Jérusalem, de Portugal, de Navarre, de Grenade, de Valence, de Gallicie, de Majorcques, de Pouille, de Sardaigne, de Cordubo, de Corcirque, de Murcie, de Jeaen, des Algarbes, de Algezire, de Gibraltar et des Indes tant Orientales que Occidentales, des isles de terre ferme de la mer Océane; archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres et de Milan; comte de Salsburg, de Flandres, de l'Artois, du Tyrol; palatin de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen; marquis du Saint-Empire de Rome; seigneur de Frise, de Salins, de Malines, des cités du Pays d'Utrecht, d'Overyzelle et du Groeningue; et dominateur de Asie et Afrique, sçavoir faisons à tous présent et à venir que, à l'importante requeste de notre très-cher et féal cousin, chevalier de notre Ordre, de notre Conseil d'État, maréchal de notre host, commandeur et capitaine-général de notre pays et duché de Luxembourg et comté de Chiny, Messire Pierre-Ernest, comte de Mansfelt, nous avons, de notre authorité, plaine puissance, de grâce espécialle, légitimé et légitimons ses trois enfans naturels, à sçavoir Ernest, Anne et Charles, procréez de la personne de Anne de Benzeraedt, fille libre et non mariée, comme il était semblablement, de leur défaut de leur naturalité,

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 1240.



aboli et abolissons et à tousjours, par ces présentes, leur octroyant et accordant, par icelles, qu'ils puissent et pourront, comme personnes légitimes et habiles, succéder à tous biens mobiliers et immobiliers, et aultres quelconques, et à touts droits et selon les coutumes et usages de nos pays, ils pourront succéder comme s'ils étaient nés et procréés de léal mariage, et venir aux successions de leurs pères et mères et aultres, leurs parents et amis, qui leur competent et pourront appartenir à eux cy après, pourvu toutefois que ne se présentent leurs parents et amis plus prochains de lignaige, et que aulcun droit ne soit acquis à aultres, et que, en ce cas, ils puissent et pourront avoir et tenir pour eux, leurs hoirs et successeurs à tousjours, tous les biens qui leur adviendront et escherront des dites successions et que, aultrement, ils acquerront et d'iceulx biens ordonner et disposer par testament ou aultrement, ainsi que bon leur semblera; aussi que dorénavant ils soient reçus à tous honneurs, états, offices et aultres faits légitimes et réputés et tenus, comme s'ils fussent nés en léal mariaige; mesmes que, après leur trépas, iceulx de leur lignaige procréés en léal mariaige leur puissent succéder par droit d'hoirie en tous leurs dits biens, héritaiges par testament, et aultres quelconques acquis et à acquérir, tout ainsi comme ils feraient et faire pourraient s'ils étaient nés et procréez de léal mariaige, sans que, à cause de la diste bastardise ou illégitimation, nous ou nos successeurs y pourront ou doivent quereller, ou demander aulcun droict en temps à venir, nonobstant quelconques statuts, droicts, coutumes à ce contraires, à charge, toutefois, que lesdits Ernest, Anne et Charles, en recognaissance de cette nostre présente grâce de légitimation, seront tenuz payer à nostre prouffict, ainsi qu'il appartiendra, certaine finance et somme à délivrer toute une fois, selon la faculté et qualité de leurs biens, à l'arbitrage de taxation de nos aimez et féaux les présidents et gens de nos comptes du Brabant quecommettons à ce, pourvu aussi que la disposition que lesdits Ernest, Anne et Charles, feront ou voudront faire de leurs immobiliers ou héritaiges, ne vient pas en prouffict à quelque église, monastère ou aultre

main-morte. — Et y donnons en mendement aux diets de nos comptes de Brabant, qu'ils procèdent bien et dûment à la vérification de ces dites présentes et à la taxation de la diste finance. Et sera la diste finance par eux taxée et arbitrée, et, par lesdits Ernest, Anne et Charles, payée à ceux de nos receveurs qu'il appartiendra, qui sera tenu de faire recepte et rendre compte à notre prouffict avec les aultres deniers de sa charge. Ils et tous les aultres, nos justiciers, officiers et subjects présents et advenir, qui se peult et pourra toucher et regarder, laïront lesdits Ernest, Anne et Charles, leurs hoirs, successeurs et ayant droit procréez de léal mariaige, de nostre présente grâce de légitimation et de tout le contenu en icelle, selon et en la forme et manière que dict est, pleinement, paisiblement et perpétuellement joyr et user, sans leur faire mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis et donné, ores ny au temps advenir, aucun trouble, desroute ou empêchement, au contraire, de manière quelconque. Car, ainsy nous plaît-il. Et, affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre notre scel à ces présentes, sauf en aultres choses nostre droit et iceluy d'aultruy.

En tant, donné en nostre ville de Bruxelles, au mois de février, l'an de grâce 1591, de nos règnes : à sçavoir, de Naples, de Jérusalem, le trente-sixième ; de Castille, d'Arragon et des aultres, le trente-sixième ; et de Portugal, le douzième ; et, au bout de la diste lettre, était, en lettres italiennes, sur le reply de la diste lettre écriste en parchemin, escript *par le Roy*, et signé, et paraphé Verreyken, et, à l'aultre, par visa, avec le grand scéau de Sa Majesté en cire violet pendant de soye rouge et verte. — (*Copie des lettres de légitimation accordées par feu le Roy catholique Philippe.*)

Lettre de recommandation du prince de Mansfeldt à l'Archiduc Albert, pour son fils Ernest.

Monseigneur, Le porteur de ceste estant revenu de la guerre d'Hongrie, où il a servy quelques années Sa Majesté



Impériale avec charge de cavaillerie, je l'envoy se présenter à Vostre Altesse avec supplication très-humble, comme je luy fais, voulloir l'employer ainsi qu'elle jugera convenir, et qu'il sera recogneu capable. La mercède qu'il plaira à V. A. de luy faire croistra les obligations que moy et les miens avons à la très-haulte et très-puissante maison d'Austriche, pour l'honneur qu'elle nous a faict de nous maintenir à tant d'années en ça à son service.

Sur ce, monseigneur, je prie Dieu qu'il conserve V. A. pour très-longues années.

De Luxembourg, le Xme de febvrier 1604.

De vostre Altesse Sérénissime,

Très-humble et très-obéyssant serviteur,

Prince de MANSFELT (1).

Rarum ex manusc. D. Joannis Withemii Graph. Luxemb.

Monsieur,

J'ay entendu par celles que m'avez escript, du premier de juillet, le retardement des affaires pour ma compaignie pardelà. Ce néantmoins j'espère, selon que monsieur le marquis m'a escript, que si elles vont en avant il m'en fera part, à quoy je vous prie me prester de vostre faveur et à mes commis, tant auprès de son Excellence qu'autre que vostre prudence jugera estre nécessaire. Touteffois, ne me voulant du tout fier à cela et voyant que je m'estoy beaucoup engagé pardeça et chargé d'une despence très-grande, contrainct par les prières et promesses tant de messieurs du Conseil comme de monsieur le mareschal, j'ay accepté la compaignie des gardes de Son Alteze l'Archiduc Mathias, qui doict estre de cinc cens chevaux allemands, j'ay desja faict ma levée et ma monstre, et prens la rolte d'Hongrie, pour m'aller joindre à nostre camp qui s'assemble vers Strigo-

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 403.



nie. Ceste expédition achevée, je ne mancqueray incontinent de me rendre pardelà pour m'acquitter du service que j'ay promis; j'espère que j'y viendrai encore à temps. Il n'est pas besoing, s'il vous plaist, de dire mon séjour icy à aultre qu'à son Excellence, aux bonnes grâces duquel quand me ferez la faveur de me maintenir, vous me donnerez en superfluité le comble de mes désirs. S'il se passera quelque chose digne d'estre sçeue de vous pardeça je ne manquerai avec plus de loisir vous en adviser, je vous prie faire le semblable, et croire qu'à l'advenir sy jamais j'ay le pouvoir et il s'offre occasion de m'employer pour vous, je ferai paroistre à tous que les faveurs que m'aulrez faict, ne seront conférées à aultre qu'à un quy perpétuellement sera,

Monsieur, Vostre très-affectionné serviteur,

ERNEST DE MANSFELT (1).

A Sainct-Joannes, en Hongrie, 1er augusty, Anno 1603.

N. B. J'escript à Son Excellence, et pour faire les fautes que mon indiscretion commect de par vostre prudence, si elle m'est favorable, bien réparer, de quoy je vous prie très-affectueusement.

A Monsieur,

Monsieur Wilthem, greffier du Conseil provincial du Païs et Duché de Luxembourg et Comté de Chiny, à Luxembourg.

L'Archiduc Albert au comte de Mansfeldt, en réponse à la lettre de recommandation concernant son fils Ernest.

Mon cousin, Me souvenant de ce que nagaires m'avez escrit en faveur et recommandation d'Ernest, vostre filz naturel, j'ay bien voulu estre content pour vostre respect et pour ce qu'il mérite de luy donner charge et le faire chief de mil soldats luxembourgeois, redigez soubz cincq compaignies; toutesfois,

(1) Bibliothèque royale; section des manuscrits, nº 6731.



avant que de luy en faire aulcune ouverture ou déclaration, j'ay premièrement voulu vous en advertir par ce mot, pour entendre ce qu'il vous en semble et la trace que l'on pourroit donner pour haster la dite levée, sur quoy me pourrez reservir au plus tost de vostre advis et, quant et quant, proposer quelques capitaines qu'estimerez plus propres et capables pour servir soubz luy, jectant l'œil par tout vostre gouvernement, signament ès garnisons de Luxembourg, s'il n'y a aulcuns capitaines entretenuz qui vous sembleront ydoines à ceste charge, pour y prendre la résolution que je trouveray convenir.

Au demeurant, vous aurez entendu par ma précédente du 3e de ce mois dont le duplicat vat cy-joint, comme il est besoing de ravoir icy les gens que le conte Fredericq avoit envoyés à St-Veyth, auquel effect j'envoye présentement par delà ung adjudant du quartier maistre general, avec patente pour les ramener et vous en ay bien voulu donner ceste advertence afin que sachiez ce qui se passe et vous puissiez regler selon ce.

A tant, etc.

De Bruxelles, le 3e de mars 1604 (1).

Le comte de Mansfeldt à l'Archiduc. Réponse à la précédente.

Monseigneur, J'ai receu les lettres de Votre Alteze du 5 de ce mois, par lesquelles elle me dict estre content pour mon respect d'accorder à mon filz naturel Ernest la charge de mil soldatz wallons luxembourgeois, soubz cincq compagnies, me demandant Votre Alteze preallablement mon advis. Je ne peux sinon me tenir obligé de l'honneur qu'il luy plaist me faire en ce regard, se pouvant asseurer que je n'ay faict dresser ny habituer ledict Ernest jusques icy aux armes, à aultre intention que pour le dedier au service de Sa Majesté et de Vostre Alteze, mais

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 402.



comme je veois qu'il ne pourroit venir au but de telle levée, ny trouver les hommes en ce dict pays, tant à cause des compaignies y formées par forme d'élection (qui par là se defferoient) comme pour beaucoup d'aultres considérations, je suis meu de remercier très-humblement Vostre Alteze, pour le regard de ceste charge, mais, s'offrant quelconque aultre occasion pour employer ledict Ernest conforme aux charges qu'il a eu, il ne fauldra de s'y rendre capable et faire tous les services possibles à Vostre Alteze, comme y voullant vivre, mourrir et continuer avec moy jusques à noz tombes, de quoy Vostre Alteze se peult bien asseurer, à laquelle je prie Dieu octroyer, Monseigneur, santé et très-heureuse vie.

De Luxembourg, le 10 de mars 1604.

De Vostre Alteze Sérénissime,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

PYTER DE MANSFELT (1).

A Son Alteze Sérénissime.

Accusé de réception et marche à suivre pour la levée à faire en faveur d'Ernest de Mansfeldt; le Comte, son père, à l'Archiduc.

Monseigneur, J'ay receu aujourd'huy un duplicat de celle que V. A. m'a escript du 5e de ce mois et quant à ce qui touche le renvoye des gens que le comte Frederic avoit fait marcher vers S'-Vyth, j'y avois desja donné ordre. Au surplus, je remercy de rechief V. A. très-humblement de la mercède et honneur qu'il lui plaist nous faire en donnant charge à mon Ernest, comme elle m'escript, j'ay mandé à V. A. sur ce sujeet, par mes lettres du xe de cedit mois, ce que je jugeois estre de son service, mais sy, nonobstant cela, elle desire en ceste saison se servir du dict Ernest, et le faire passer oultre avec la levée,

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 402.



V. A. me le commandant et sur quel pied, sera obéye, car je ne désire aultre chose que de finir mes jours sans répréhension, et suyvray en ce mes prédécesseurs, les comtes de Mansfelt, lesquels ont continué par cent années à servir à la maison d'Austriche avec tant de fidélité, n'espargnant ny corps ny biens, comme j'ay faict et feray encor jusques à la fin. Et au cas que V. A. treuve bon que ladite levée se face, l'on pourra, soubz correction, former quatre compaignies, chacune de 250 hommes, et employer pour les trois les capitaines Lamargelle, Jean Bonnet et capitaine Conradt, tous naturelz de ce pays, et la quatrième sera pour le coronel.

Monseigneur, je prie le Créateur qu'il octroye à V. A. ce qu'est de ses très-haultz et vertueux désirs.

De Luxembourg, le 12e de mars 1604.

De Votre Alteze Sérénissime

Très-humble et très-obéissant serviteur.

PIETER DE MANSFELT (1).

A Son Alteze Sérénissime.

Lettre de l'Archiduc au comte de Mansfeldt, en réponse à la précédente.

Au comte de Mansfelt,

Mon cousin, J'ay veu ce que me respondez par vostre lettre du xije de ce mois, endroit la levée à faire par vostre Ernest des mil soldats wallons Luxembourgeois, en suyte de quoy luy ay desja faict declarer mon intention, et ainsi il se va rendre par de là pour incontinent passer oultre à la dicte levée, à l'effect de laquelle je vous prie tenir la main aultant que vous sera possible, mais pour ne faire changement au pied accoustumé entre la dicte nation, je treuve pour mieulx d'en faire cinq compaignies de deux cens testes chacune, dont ledict Ernest aura

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 402.



l'une et, oultre ce, le traittement de soixante escus par mois en qualité de chief avec quelzques officiers majeurs, ainsi qu'en semblable cas s'est accoustumé de faire. Quant aux quatre capitaines, vous y pourrez penser de plus près et m'en présenter ceulx que treuverez les plus idoines et capables, à quoy je prendrai tout favorable esgard. Cependant se dresseront les patentes, et se yra furnissant l'argent pour la dite levée à l'ordinaire qu'est à l'advenant d'ung escu pour chacune teste, et, pour fin, vous repeteray de rechief ne permettre que l'on y perde aulcun temps, pour estre la saison jà fort avancée.

A tant, etc.

De Bruxelles, le xviij de mars 1604 (1).

Le comte de Mansfeldt à l'Archiduc, concernant le retrait d'une des compagnies allemandes du Luxembourg et la nomination des capitaines nécessaires à la levée de son fils Ernest.

Monseigneur, En respons à celle que V. A. m'escript du 18 du présent, touchant les levées que doibt faire mon fils naturel Ernest, ne diray aultre chose sinon que je luy ay baillé quartier et place d'assemblée au moins mal qu'il m'a esté possible, comme se veoit jointement, puisque V. A. commande réiterement de faire haster ses levées, m'en trouvant bien en peine à cause que les recrues pour les trois régiments allemans occupent la plus grande partie du pays et que, d'ailleurs, l'on est chargé et empesché pour la fourniture du fouraige aux deux compaignies de cavaillerie à Marche, Saint-Vith et Briedbourg, de quoy je n'ay relasché de complainctes, cela me faic supplier V. A. d'oster et faire retirer du moins l'une desdictes compaignies, commandant que le fouraige desjà fourny soit payé selon que V. A. l'avoit ordonné, n'y ayant moyen d'en plus recouvrir pour argent, aultrement je crains que toutes ces levées ne viendront en perfec-

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 402.



tion, car la pauvreté et misère est sy très-grande entre le peuple que l'on n'a veu jamais, la plus part allant mendier avec femme et enfans. Et de vray, il importe que V. A. ait de la considération pour apporter soulaigement à l'advenir, usant s'il luy plaist des expediens dont luy ay souvent escript et le faict représenter par quelques ministres, d'aultant que ne le faisant pas, je prévois des inconveniens que je n'ose escripre.

Quant à la dénomination des capitaines dudit Ernest, puisque V. A. a esté servie de l'honorer de la charge, je supplie aussy luy vouloir confier le choix de ses capitaines, et il n'en prendra sans mon sceu et qui ne soyent gens capables.

Monseigneur, je prie Dieu qu'il conserve V. A. en santé et longue vie.

De Luxembourg, le dernier de mars 1604.

De Votre Alteze Serenissime

Très-humble et très-obéissant serviteur,

PETER DE MANSFELT (1).

A Son Alteze Serenissime.

Lettre de l'Archiduc au comte de Mansfeldt, le priant d'accélérer la levée de son fils Ernest.

Mon Cousin, Le désir que j'ay d'entendre l'estat en quoy se retreuve la levée de vostre Ernest me fait vous escrire la présente, à ce que m'en veuillez esclaircir au plustost, et cependant tenir la main que l'on ne perde aulcun temps à la parachever, pour le grand besoing que j'ay de gens en ceste conjoincture, m'envoyant quant et quant les noms de ceulx qu'aurez choisy pour capitaines, avec expression de leurs qualitez et services pour y prendre esgard, et les treuvant qualifiez comme je m'asseure ne m'en vouldrez proposer d'aultres, pouvoir selon ce faire remplir les patentes que je fais encore retenir icy à tel effect,

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 402.



vous recommandant surtout prendre des hommes bien suffisans, vieulx soldatz et experimentez, sachant ce qu'est du fait de la guerre, en quoy, oultre ce que ferez mon service comme tousjours, vous procurerez aussy le bien et advancement dudit Ernest. Cependant estant icy venu presenter son service ung Simon de Naves, gentilhomme luxembourgeois, ayant cy-devant esté capitaine, et de qui j'ay eu fort bon rapport, je me suis resolu de luy donner une place de capitaine soubz votre dit Ernest, de quoy vous ay bien voulu advertir, attendant quant aux aultres votre response, et sur ce, prie Dieu vous avoir, mon cousin, en sa sainte garde.

De Bruxelles, le viij d'avril 1604 (1).

Au comte de Mansfelt.

Le comte de Mansfeldt à l'Archiduc, lui annonçant que la levée de son fils avance rapidement et que quelques embarras sont occasionnés par l'arrivée tardive du capitaine Simon de Naves, nommé par l'Archiduc.

Monseigneur, Vostre Alteze sera advertye que la levée de mon filz naturel, Ernest de Mansfelt, vat de jour à aultre s'advançante comme desja par plusieurs miennes, notamment la dernière du 20 de ce mois, envoyée par un exprès, j'ay escript, advisant aussy V. A. du choix qu'il avoit faict de mon sceu et consentement des capitaines que je tiens pour hommes capables et qui feront bon service à V. A. Et puisqu'icelle désire les cognoistre, ce sont : Gabriel de Fiez, Jean Bonnet, Christhoffe de Cobreville et Nicolas de Gorcy, ayant les deux premiers longtemps porté les armes et y acquis toute plaine et bonne reputation, de sorte qu'il fault espérer bon service d'eulx et des deux aultres de mesme, pour estre valereux soldatz jà, quoique ce soit leur première charge, estans tous de ce pays (saulf

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 403.



ledit capitaine Gabriel), et qui méritent avancement pour la fidélité qui se doibt attendre d'eulx et les services de leurs pères, ilz se sont desja dez le retour dudit Ernest de la court passé un mois mis en debvoir de faire leurs levées sur l'asseurance qu'on leur a donnée que les patentes suyvront, après leur avoir esté baillé argent pour les levées lesquelles ilz ont tellement advancé, que chascun d'eulx se treuvent desja avec bonne trouppe et vont de jour en jour s'augmentant, qu'est la cause que ledit Ernest se treuve en doubte, et ne sçait maintenant comment se conduire à l'endroict de Simon de Naves, arrivé de trois à quatre jours ença pour faire une des compaignies, suyvant l'intention et volonté de V. A., parce qu'en premier lieu l'argent donné pour ladite levée a esté distribué à chascun des dits capitaines choisis et que desjà ilz ont tant advancé leurs compaignies, sur l'espoir et asseurance qu'on leur a donnés qu'ilz auroient bientost leurs patentes, conforme à ce qui fut dict au dict Ernest en partant de Bruxelles, et commandé de la part de V. A., affin qu'il vint incontinent à commencer et haster sa levée sans perdre temps, comme il a faict, et que V. A. m'at, depuis, souvent réhitéré de faire haster ladite levée, remectant néantmoins le tout à la bonne volonté d'icelle.

Monseigneur, je prie Dieu qu'il conserve V. A. très-heureusement.

De Luxembourg, le 24 d'apvril 1604.

De Votre Alteze Serenissime,

Très-humble et très-obéissant serviteur.

Prince et comte DE MANSFELT (1).

N. B. V. A. me pardonne que ceste ne soit signée de ma main, le mal de mon bras et mon indisposition m'en empeschant.

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 103.



L'Archiduc au comte de Mansfeldt. Réponse à la précédente.

Mon cousin, Je vous ay escrit deux fois sur le faict de la levée d'Ernest de Mansfelt, et dit que debviez tenir la main qu'il en fist une fin, m'envoyant icy les noms de oeulx que desiriez advancer aux compagnies d'icelle levée, pour les mectre aux commissions qui en sont esté depeschées en l'audience dès passé plusieurs jours, ce que n'ayant esté faict jusques à maintenant, je desire qu'il se fasse en toute celerité et sans aulcune ulterieure dilation, ce que servira de response à vostre dernière, par laquelle insistez pour l'envoy des dites patentes.

Priant Dieu vous avoir, mon cousin, en sa continuelle garde.

De Gand, le 28 d'apvril 1604 (1).

Au comte de Mansfelt.

Lettre de l'Archiduc au comte de Mansfeldt, l'informant que ses réclamations concernant les compagnies allemandes qui surchargent le Luxembourg, ont été prises en considération; et lui faisant connaître les capitaines choisis pour les compagnies de la levée de son fils Ernest.

Mon cousin, Aujourd'hy me sont esté delivrées voz lettres du 23 et 24 de ce mois, celle-là traictant des recrues des regiments du comte de Berlaymont, Biglia et Wytsleben, lesquelles seroyent desja fort avancées, je vous en ay desja tousché par deux miennes précédentes, et dirai pour fin, de rechief, qu'avecq la première commodité, qui n'est à la main présentement, sera donné ordre à l'envoy de commissaire et argent pour en descharger mon pays de Luxembourg, vous requerant d'avoir soing de donner le meilleur ordre que faire pourrez, pour ne perdre aulcuns soldatz des dictes recrues. Au surplus, je suis esbaby de

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 403.



la difficulté qu'en deux vôtres me dictes rencontrer sur ce que aulcuns capitaines et porte enseignes estans en soulde se font nourrir avecq leurs chevaulx à la charge de noz subjectz, ce que dictes ne sçavoir empescher, car si c'est chose nouvelle et non usitée par cydevant, vous n'y debviez avoir donné lieu dez le commencement, comme ne le devez permectre encore, si faire se peult sans craindre l'inconvenient touché par la dicte vostre.

Par aultre vostre dudit 24e, vous m'advertissez que la levée d'Ernest de Mansfelt est desja fort avancée, m'envoyant une dénomination des capitaines qu'il avoit choisy de vostre sceu et consentement, sur quoy vous diray qu'il vous doibt souvenir que dez plusieurs jours j'ay attendu ladicte denomination, et à tel effect faict despecher les lettres patentes, les noms y laissez en blancq, pour les faire remplir de ceulx par vous à dénommer, si je les trouvois propres, estant esmerveillé que cela n'ait esté faict plus tost, sans permectre que ceulx par vous dénommez n'eussent faict des levées comme m'escripvez qu'ilz ont faict, sans sur ce attendre mon aggréation et avec exclusion de Simon de Naves, que je vous ay escript debvoir estre du nombre des capitaines de ceste levée. Ayant pensé à ceulx-là que maintenant vous me dénommez, je n'ay pour aucunes considérations les sceu approuver tous, ains faict assigner les dictes patentes audict Ernest de Mansfelt, à Nicolas de Gorcy, audict de Naves, à Edouard de Bettencourt, et la dernière à Nicolas du Chastel, ausquelz debvez faire applicquer les soldatz desja levez pourveu que ce ne soyent Français dont j'entends n'avoir grand nombre parmy eulx contre mon intention, vous envoyant à cest effect les dictes patentes pour les leur bailler, et j'auray favorable souvenance en temps et lieu des aultres recommandez par ledict Ernest. Atant, etc.

De Gand, le xxixe d'apvril 1604 (1).

Au comte de Mansfelt.

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 403.



L'Archiduc ordonne au comte de Mansfeldt de rassembler les hommes de la levée d'Ernest dans les villes de Marche et de Bastogne, pour, de là, les diriger sur leur lieu de résidence.

Mon cousin, Comme je désire beaucoup l'accélération de l'encheminement des gens de la levée d'Ernest de Mansfelt, pour en tirer le service que nous en avons promis, et qu'à cet effect il conviendra luy estre assigné deux places closes pour les y assembler tous, et ainsi conduyre par deça, je vous requiers de, pour une ou deux nuicts tant seulement, les faire entrer et accommoder du seul logement ès villes de Marche et Bastogne, vous requerant au surplus d'en charger la diligence audit de Mansfelt. Et je prie, avec ce, Dieu vous remectre, mon cousin, de brief en bonne convalescence (1).

De Gand, le 19e may 1604.

Au comte de Mansfelt.

Les Archiducqz à Ernest de Mansfelt.

Nonobstant que par nos lettres patentes nous avions accordé à Ernest de Mansfelt de faire une levée de cincq compagnies d'infanterie wallone luxembourgeoise, si est-ce que nous ayant iceluy Ernest faict représenter qu'il avoit moyen d'en dresser encore promptement une sixiesme, sans, pour ce, aulcunement retarder l'encheminement d'icelle levée qui est preste à marcher : à ceste occasion, nous avons donné, comme donnons, par ceste, licence et permission audit Ernest de faire ladite sixiesme compagnie, bien entendu que ce doibt estre à ses fraiz selon son offre, aussy à charge expresse que les capitaines d'icelles compagnies seront les ensuyvans : la première pour sa personne, et les aultres pour : Edouard de Bettencourt, Gabriel de Fiez,

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 404.



Christophe de Cobreville, Paul du Chastel et la sixième pour Simon de Naves (s'il la demande) ou pour de Gorcy, père, et non pas à aultres, sans nostre sceu et permission.

Fait à Gand, le 19e may 1604 (1).

Les Archiducqz au Conseil du Luxembourg.

Chers et feaulx, Par la vostre, du 25e de ce mois, avons nous entendu que Dieu auroit appellé à sa part le comte de Mansfelt : Nous Le prions donner repos à son âme, et, en attendant qu'adviserons de nous résouldre d'un successeur à ce gouvernement du pays de Luxembourg, soit en propriété, ou par provision, nous vous ordonnons d'avoir soing dudit pays et de noz bons subjectz d'icelluy, nous donnans continuelement compte particulier des occurrences de notre service, et comme nous sommes advertiz que la levée d'Ernest de Mansfelt (qui doibt desormais estre preste) ne marche pas encore, nous vous enchargeons de l'acheminer par deça en toute celerité, et sans perdre une heure de temps, donnant ordre aussi pour la recreue qui se faict à Aywaille pour le régiment du seigneur de Tilly, qu'il face mesme diligence à l'achevement d'icelle, et si le dit lieu d'Aywaille ne luy souffit, vous adviserez de luy assigner encore quelque aultre des plus voisins, attendu que pour bons respectz nous en avons deschargé la terre de Givet. N'oubliez de nous envoyer au plus tost copie de la liste du pied estably sur la nouvelle milice dernierement conceue pour notre dit pays de Luxembourg, suyvant nos précédentes. Au surplus nous souvenans qu'il y aura differentes personnes qui prétendront des actions sur les biens delaissez par ledit comte, et que pour la seureté d'un chacun soit requis estre faict inventaire de tous les dits biens meubles et immeubles, nous vous commandons de incontinent en faire dresser un bien pertinent, si desja faict ne l'avez, donnans bon ordre

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 404.



que rien ne soit distraict, ni bougé de la maison mortuaire, ny aultres du défunct, nous advertissans aussy s'il a laissé esclaircissement de ses affaires par le testament que nous escripvez qu'il a laissé, puisqu'en avez eu communication estant faict en voz présences.

A tant, chers et feaulx, Notre-Seigneur vous ait en sa sainte garde.

De Bruges, le xxviij^e de may 1604 (1).

Au Conseil du Luxembourg.

Les Archiducqz à Ernest de Mansfelt.

Cher et féal, Vous serez mémoratif de notre ordre du xixe de ce mois sur le faict de votre levée et que par icelluy vous avions permis de, pour les causes y alléguées, pouvoir faire dresser une sixième compagnie par de Naves, s'il la vouloit, ou à faulte de ce par de Gorcy, père, et nous ayant esté représenté qu'icelluy de Naves ne faict estat d'accepter la dite compagnie, non plus que le dit de Gorcy, tant pour son grand eage que pour avoir deservy charge plus advantageuse, si ainsy est et qu'il vous en conste, notre intention est qu'en tel cas Nicolas de Gorcy son fils conduise sa compagnie qu'il nous remonstre estre dressée et complète, dont vous avons bien voulu advertir pour selon ce vous reigler.

A tant etc.

De Bruges, le xxviij^e may 1604 (2).

A Ernest de Mansfelt.

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 404.

(2) Id. *Ibid.*



L'Archiducq au Conseil du Luxembourg.

Chers et feaulx, Comme nous avons ordonné au capitaine Paul du Chastel de dresser en diligence une sixième compagnie soubz la charge d'Ernest de Mansfelt, nous vous ordonnons de, à cest effect, luy assigner quartier et rendévous en notre pays de Luxembourg, et tenir la bonne main que ladicte compagnie soit parfaicte en toute célérité et au plus tard dans quinze jours ou trois sepmaines pour l'encheminer pardeça et mestant diligence pour la joindre aux aultres cincq compagnies.

A tant, n'y faictes faulte, et Dieu vous ait, chers et feaulx, en sa continuelle garde.

De Bruges, le iiij juing 1604 (1).

Au Conseil du Luxembourg.

Les Archiducqs au Gouverneur de Lierre.

Cher et feal, Ayant ordonné à Ernest de Mansfelt d'envoyer en notre ville de Lierre une compagnie de sa levée pour y estre au lieu des deux d'Espagnols de don Inigo de Borgia, qui en sont sorties depuis naguères, nous vous en avons bien voulu advertir, afin que fasciez accomoder de logement ladicte compagnie sans y faire faulte.

De Gand, le 17 de juing 1604 (2).

A don Alonzo de Lunay y Cauamo, Gouverneur de Lierre.

---

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 405.

(2) Id. *Ibid.*



Les Archiducqs à Ernest de Mansfelt.

Cher et feal, Ceste sera pour vous ordonner de incontinent envoyer une de vos compagnies en la ville de Lierre au lieu de deux d'Espagnols au service de don Inigo de Borgia qui en sont naguères sorties, faizant marcher en toute célérité les aultres vers notre camp de vers Ostende, sans y faire faulte.

IX de juing 1604 (1).

L'Archiducq à Ernest de Mansfelt.

Cher et feal,

Comme on me rapporte des bons services que de Beusme, officier de vostre compagnie, vous a rendu et continue encore de vous rendre, nous l'avons promeu à la compagnie du capitaine de Bethencourt naguères décédé ; nous vous ordonnons que le mettiez en possession de ceste compagnie, pendant que les despeches et lettres patentes sont requises.

Cher et feal, Dieu vous ait en sa continuelle garde.

De Bruges, le dernier de juillet 1604 (2).

L'Archiducq au coronel Jacomo de Francesco.

Cher et feal, Ernest de Mansfelt nous a faict remonstrer que grand nombre de soldats de ses trouppes après avoir jouy des nutritions durant la levée d'icelles au pays de Luxembourg, et

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 405.

(2) Id., *ibid.* ; liasse 406.



receu l'argent dudict Ernest et de ses capitaines, l'avoient abandonné pour s'aller s'enroller sous vostre régiment, ce qu'estant contre raison et nostre intention, nous vous ordonnons bien serieusement de faire rendre au dit Mansfelt ou à celluy que pour ce il députera, tous ceulx qu'il fera paroistre estre enrollez dans ses trouppes pour retourner à leurs enseignes et s'y acquicter de leur debvoir.

A tant, n'y faictes faulte, et Dieu vous ait en sa continuelle garde.

De Bruges, le XX[e] d'aoust 1604 (1).

L'Archiducq à ceulx du privé Conseil de Liège.

Très-chers et bons amys, Il est venu à nostre cognoissance que plusieurs soldats residens ès villes de Liège et Huy et aultres lieux de votre jurisdiction, se seroient dernièrement faict enroller en votre service soubz la charge d'Ernest de Mansfelt, et que après avoir jouy des contributions et receu argent et armes, se seroient enfuyz et retirez en leurs maisons, habandonnant nostre service auquel pour lesdites raisons se sont obligez, ce que nous amène à vous requerir que au capitaine Gabriel de Fiefz ou à son commandant pour luy, vous veuillez prester et faire prester par les officiers et gens de loy des lieux de résidence de ces fugitifs estant de vostre obéissance toute l'ayde, adresse et assistence requise pour les reprendre et ramener à leurs compagnies, afin de s'y acquiter de leur serment et debvoir. Et soubz espoir que ne nous voudrez refuser chose si raisonnable, nous finirons ceste, priant Dieu....

De Bruges, ce XX[e] d'aoust 1604 (2).

---

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 407.

(2) Id., *ibid.*



L'Archiducq au comte de Bussy et au sieur Ernest.

Très cher et féal, Estant adverti que l'ennemy fait amas de gens au quartier de Bréda, pour aller, à ce qu'on prétend, à quelque emprinse à craindre, nous avons bien voulu vous en advertir par ceste, afin que soyez un peult sur vos gardes, mais aussy advertissiez tous aultres qu'il appartiendra de ce qu'il en est, etc.

De Bruxelles, le premier de décembre 1604 (1).

Au comte Ernest de Mansfelt.

Monsieur, Ayant S. A. faict mercède à V. S. d'une compagnie de cuyrassiers, à dresser de soldats mutinez à Diest, lorsque l'on les payera, ce que sera dans peu de jours, elle m'a commandé de vous en advertir, afin que y envoyez d'heure et procuriez de furnir la compagnie de bons hommes. Suivant le désir qu'ay de vostre accroissement et advantage, je suis très-aise que S. A. vous ait favorisé de ceste compagnie, espérant qu'elle sera aggreable à V. S. à laquelle je baise bien humblement les mains.

Monsieur, etc.

De Mariemont, le 28 octobre 1607 (2).

---

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 410.

(2) Id., *ibid.*; liasse 431.



A Monsieur Prats, secretaire d'Estat de leurs Altezes Sérénissimes.

(Cito pour le service de Son Alteze.)

Monsieur, A cest instant j'arrive en ceste ville où j'ay entendu qu'il vous a pleu m'escripre lettres, lesquelles dès hier l'on at envoyées à Bruges par homme exprez pensant que j'y estois, et que la chose requeroit haste pour venir de vostre part. Le messager m'a failly en chemin, soit pour ne m'avoir cogneu, ou bien ne m'avoir rencontré, dont suis extrêmement marry. Cause que je vous ai incontinent fait ce mot, afin que je puisse scavoir ce qu'il vous plaisoit par icelles lettres me commander, et que j'aye ce bien de vous pouvoir servir, à quoy me trouverez tousjours prest comme cestuy qui vous est et demorera à jamais,

Monsieur,

Vostre très-humble serviteur et obligé,

ERNEST, COMTE DE MANSFELT.

De Bruxelles, le 26 octobre 1607 (1).

Que Son Alteze les at permis et que ce soit passez les cent soldats.

Monsieur, L'asseurance que j'ay tousjours eu à voz bonnes volontez en mon endroict me fait vous supplier bien humblement me vouloir prester ung mot de faveur vers Son Alteze, à ce qu'elle soit servie vouloir augmenter la compaignie de cuyrasses dont elle m'a nagueres honoré, jusques au nombre de deux cents chevaulx, s'il est possible, et si elle ne vouloit obtemperer à cela, que du moins elle soit servie faire commander au commissaire

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 431.



qui aura charge de la monstre, de me passer aultant de soldats qui se présenteront oultre au nombre de cent, ce que j'espère Son Alteze ne vouldra faire difficulté, moienant que soiez servi me faire ce bien d'y apporter vostre intercession. A quoy vous m'obligeriez infiniment à vous rendre service toutes et quantes fois qu'il vous plaira m'honorer de vos commandements, et demeureray toute ma vie,

Monsieur,

Votre humble et très-affectionné serviteur,
ERNEST COMTE DE MANSFELT.

De Bruxelles, le 3e de novembre 1607 (1).

Les Archiducqs au comte de Berlaymont.

Mon cousin, Ayant trouvé convenir de faire loger en vostre gouvernement une des compagnies de celles nouvellement dressées des mutinez de Diest, j'ay bien voulu vous en advertir, et encharger d'y recevoir celle du capitaine Ernest de Mansfelt, de la faire loger et accomoder de la manière accoustumée.

A tant....

De Bruxelles, le 20 de novembre 1607 (2).

L'Archiducq au comte de Berlaymont ou son lieutenant.

Mon cousin, Le capitaine Ernest de Mansfelt s'en va en notre duché de Luxembourg avecq une compaignie dressée des mutinez de Diest et ung ordre nostre à vous pour la faire loger en quelque

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 432.

(2) Id., *Ibid.*



ville de vostre gouvernement, mais y ayant pensé de plus près, j'ay trouvé que ce sera le meilleur ne me servir de telles gens, ains sans leur faire aultre mal, leur ordonner de deans vingt et quatre heures se retirer hors de tous mes pays, sur paine de la hart, comme vous verrez par l'ordre qui va icy joint. Mon intention est qu'arrivant ladicte compaignie prez ma ville de Luxembourg, vous appeliez ledit capitaine Ernest de Mansfelt, et luy delivriez la lettre que luy escris, de par laquelle je luy ordonne bien expressement de se régler et au mesme instant accomplir mon ordre que luy mectrez en main, afin qu'il l'insinue à ses gens, après avoir desarboré son estandart, de même vous encharge je bien expressement que lesdictes vingt et quatre heures passées, vous fasciez toute extrême diligence possible pour attraper et faire saisir tous ceulx qui ne s'auront retirés, de les chastier conformement ledit ban, sans, pour ce, attendre aultre ordre mien, ce que pareillement je veulx estre observé et executé au regard de tous aultres de l'alteration dudit Diest qui se viendront fourrer parmi les gens de guerre estant de vostre gouvernement, et affin qu'il n'y ailt faulte, je vous ordonne de le faire aussy particullierement executer par tous les officiers et aultres noz subjects de vostre juridiction, sans aulcune dissimulacion ou convenance, à paine de faire proceder rigoureusement contre ceulx qui manqueront à leur debvoir, ainsi que de droit et façon sera trouvé convenir. A tant.

De Bruxelles, le... de novembre 1607 (1).

Le comte de Berlaymont à l'Archiducq.

Monseigneur, Le pays de Luxembourg se retrouvoit ja surchargé de compaignies tant d'infanterye que cavallerye, si que la continuation n'en estoit aulcunement practiquable, ny mesme

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 432.



se pouvoir recouvrer fouraige, pour satisfaire à l'entretennement de la compaignie de don Luys de Velasco. Maintenant que d'abondant V. A. est servye de commander que celle du sieur Ernest de Mansfelt soit encores accomodée par delà, je promets, soubz très-humble correction de V. A., que je n'y scache aulcun moyen, comme j'ay ja preadverty à icelle ces jours passés, combien je m'esforceray jusques au dernier, à ne négliger à ce qu'est du service et de la volonté de V. A., mais comme j'ay dict, il ne se poudra humainement tenir aultre chemin, pour la repartition de ladite compaignie, que de la mettre à Durbuy, Ochain, Huy et Ramelot, lieux ouverts, et encores ne veois-je comme se fera, ne soit en retirant la compaignie de Wallons estant audict Durbuy, et la mettre à Marche. A quoy ne condescendera le comte Guido, ne soit le preallable commandement de V. A. ou de monsieur le marquis Spinola. Je supplye partant à icelle très-humblement, qu'il me soit au plus tost envoyé quelque ordre audict comte Guido, affin que ladicte compaignie de chevaulx ne demeure mangeant le bon homme à faulte de la pouvoir accomoder aillieurs. Et n'allant ceste à aultre fin. supplie le Créateur octroyer à V. A.,

Monseigneur, en santé très-heureuse et longue vye.

De Vostre Alteze Serenissime,

Très-humble et très-obéyssant vassal.

LE COMTE DE BERLAYMONT.

D'Herchyes, le 9e de novembre 1607 (1).

Les Archiducqs à Ernest de Mansfelt.

Cher et feal, Mon cousin, le comte de Berlaymont, vous donnera ceste lettre notre et vous communiquera ung ordre que luy avons envoyé. Notre intention est que promptement et sans

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 432.



replicque vous l'executiez de vostre part, et que en ceste occasion monstriez par effect la volonté qu'avez d'obéir à noz commandemens. A tant, etc.

De Bruxelles, le 4e de décembre 1607 (1).

De Raville aux Archiducqs.

Sérénissimes Princes, Ayant, en l'absence de monsieur le comte de Berlaymont, receu par le sieur Ernest de Mansfelt les lettres qu'il avoit pleu à VV. AA. SS. luy escripre affin d'accommoder la nouvelle levée dudit sieur de Mansfelt en cestuy pays, je trouvay convenir de leur assigner le bourg d'Ayvaille, parce que toutes les villes et bourgs sont chargés et plains de garnisons et que le commandement de VV. AA. ne specifioit aulcun lieu particulier. Depuis, devant aultres lettres de VV. AA. du iiije de ce mois avecq le placcart y joinct, j'ay mandé ledit sieur de Mansfelt vers moy et luy dict de incontinent faire venir ses gens vers ceste ville, sans luy dire pourquoy, gardant vers moy la lettre de VV. AA. à luy venant, jusques à ce qu'ils seroient icy. Sur quoy, il despescha tout aussytost vers eux pour se diligenter, mais il fust depuis trouvé que le lendemain après ces debvoirs faicts ils ont prins le chemin de retraicte sur un Ban qu'avoit esté faict à Maestricht et au pays de Limbourg, emmenant les effects et bagaiges dudit Mansfelt, horsmis la cornette qu'a esté saulvée, ce qu'ayant entendu, j'ay jugé n'estre besoin de luy celer d'avantaige, ains luy délivrer ladicte lettre à laquelle il me dict estre prest d'obéir promptement comme à tous aultres commandements de VV. AA., ayant làdessus prins résolution d'aller trouver icelle avec ladite cornette. Je suis m'informant

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 432.



comme le tout s'est passé à la susdicte retraicte pour en reservir VV. AA.; priant, sur ce, le Créateur,

Sérénissimes Princes, qu'il octroye à VV. AA. en toute prospérité très-heureuse et très-longue vie.

De Vos Altezes Sérénissimes,
Très-humble et très-obéyssant serviteur,
DE RAVILLE.

Décembre 1607 (1).

Le comte de Berlaymont à l'Archiducq.

Monseigneur, achevan de recepvoir advis que le sieur Ernest de Mansfelt se seroit saysy avecq sa trouppe dedans la villette de Schleiden, mon debvoir a esté d'en donner ce mot d'advertissement à Votre Alteze Sérénissime, pour estre esclaircy de ses volontez et commandement de ce que j'aurois à faire à l'endroict du chasteau, lequel, comme Votre Alteze sçait, avecq les villages despendans de la seigneurie et terre de Schleyden, sont tousjours esté tenuz et reputez de la charge de ce gouvernement et duché, tant au faict de garnisons et logement de gens de guerre audict chasteau, ensemble par lesdicts villages en dependans, comme la repartition des ordres à faire sur les subjects de contributions, services et fouraiges necessaires, se trouvant par la copie cy-jointe d'ung advis donné par ceulx du Conseil d'icy en l'an 1595, sur les plaintes du ducq de Juilliers, les droicts et possessions qu'ung ducq de Luxembourg at audict Schleyden, depuis lequel temps l'on at tousjours continué parmy la guerre de mectre et avoir garnison de ce costé audict chasteau de Schleyden, mesmes se treuve qu'ayant le ducq de Juilliers, en l'an 1596, faict plancter ses armoyries en aulcuns villages de la seigneurie de Schleyden, l'on les fist aussytost abattre par la

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 426.



force, pour tousjours nous maintenir en possession, sans que l'on ait oncques voulu ceder audict ducq à ses pretensions, ains luy escript à tout propos, en response de ses lettres, que l'on ne luy cognoissoit rien illecq.

Et comme la prinse de ladicte ville, tandis qu'elle est en debat entre ce pays et celuy de Juilliers, ne peult estre sinon très-prejudiciable, et que n'en faisant aulcune demonstration de ce costé, ce seroit tacitement advouer quelle fust hors dispute, pays de Juilliers, pour, par là, faire ung préjugé de la chose en question, ayant ledict de Mansfelt plusieurs fois interpellé les subjects des villages aux contributions, tant de munitions de guerre que vivres, c'est pourquoy qu'il m'a semblé en debvoir donner part à Votre Alteze, et qu'ayant sur ce communiqué avecq ledict Conseil, il semble Votre Alteze avoir matière *de pas seulement encore representer à l'Archiducq Leopolde, mais aussy au party contraire, pretendant droict audict duché, affin de vouloir laisser la seigneurie, chasteau, ville et terre de Schleyden neutres, du moings durant la dispute,* pour n'estre subjecte en ceste guerre, comme par nous soubstenu, estoy nuement pays de Luxembourg, envoyant à Votre Alteze le project cy joinct de la substance que lesdicts du Conseil, informez de cest affaire de longue main, ont adressé et conceu *d'estre escript* par icelle audict sieur Archiducq, remectant le tout à la volonté de Votre Alteze Serenissime, suppliant le Createur luy octroyer,

Monseigneur, toute prospérité, santé très-heureuse, et très-longue vye.

De Votre Alteze Serenissime,

Très-humble et très-obéyssant serviteur et vassal,

LE COMTE DE BERLAYMONT.

De Luxembourg, le XIII[e] de janvier de l'an 1610 (1).

---

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385.



Le Comte de Berlaymont à l'Archiducq.

Monseigneur, Depuis ce pacquet clos, je reçois nouvelle que les gens du Brandenbourg sont jà arrivez, en bon nombre avecq quelques petites pièces, mardy dernier devant la villette de Schleyden, laquelle ilz ont assiégée en trois endroicts. Il leur arrive encore de jour à aultre nouvels gens sur ceste frontière, dont les subjectz de Votre Alteze Serenissime se retreuvent en peine. J'ay ordonné aux officiers d'estre sur leurs gardes et de ne se mesler en façon quelconque de ces entrefaictes, sans en advertir Votre Alteze, priant le Createur luy octroyer (1).

Monseigneur, toute prosperité très-longue et très-heureuse vye.

De Votre Alteze Serenissime,
Très-humble et très-obéyssant vassal,
LE COMTE DE BERLAYMONT.

De Luxembourg, le XIIIe de janvier de l'an 1610.

Le Comte de Berlaymont à l'Archiducq.

Monseigneur, A cest instant m'arrivent nouvelles que mercredi sur le tard ceulx du party de Brandenbourg en bon nombre de cavaillerye assistez des paysans du quartier de Juilliers se sont faictz maistres de la ville de Schleyden, nonobstant la defence que le sieur Ernest de Mansfelt y ayt sceu apporter avecq la trouppe de trois cents hommes qu'il y avoit dedans tant à cheval qu'à pied, desquelz lesdicts de Brandenbourg en ont massacre sur la place plus de la moictyé et le reste faictz prisonniers. Jour et demy auparavant, ledict Ernest avoit esté sommé de quicter la plaice

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385.



et y laisser armes, chevaulx et bagages, a quoy il n'auroit voullu entendre, et ainsy se retirant l'ennemy sur les villages circonvoysins n'at faict aultre semblant jusques audict mercredy matin qu'il commença à travailler comme dessus. Ledict Ernest, est prisonnier et aultres plusieurs gentilshommes, le capitaine Maure samblablement s'y est trouvé, ayant passez la mesme fortune. Ilz n'ont encores rien attenté sur le chasteau non plus que n'osoyent faire les aultres pour estre nuement pays de Luxembourg, et crois aussy qu'ilz ne le feront point. Toutteffois, s'il advenoit le contraire, V. A. soit servye là dessus me commander ses volontez, les voilà desormais pied dedans pied dehors ce gouvernement. J'ay representé par mes precedentes les necessitez que j'y ay et signament en ceste ville, je le fay derechef, suppliant très-humblement à V. A. y pourveoir puisque le controlleur de l'artillerye, Senft, et le maistre de la Chambre des Comptes, Dennetières, en ont prins les notes. Sur quoy, je prie le Createur,

Monseigneur, octroyer à V. A. en toute prosperité très-longue et très-heureuse vie.

De Votre Alteze Serenissime,

Très-humble et très-obéyssant vassal,

LE COMTE DE BERLAYMONT.

De Luxembourg, ce 16e de janvier 1610 (1).

L'Archiducq à Monsieur le Comte de Berlaymont.

Mon cousin, Vos deux dernieres du XIIIe de ce mois nous ont adverty qu'Ernest de Mansfelt se seroit saisy par dez pettardz de la ville de Schleyden et. . . les villages. . . a le . . . de munitions de guerre et de vivres. Sur quoy il a usé de grande. . . que ladite ville et . . appartenans. . .

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385.



estre tenuz et reputez estre à la charge de vostre gouvernement. Ainsy est nostre intention et volonté que luy ordonniez bien serieusement de se retirer incontinent avecq ses gens, . . jointes requerir. . . le chef et. . . des trouppes des princes de Brandenbourg et Neubourg. . . vous dictes estre arrivez devant ladicte ville. . . mesme estre esloigné. . . de ce que nous avons. . . prétendu que ceste ville, chasteau et villages dependent de nos pays et duché de Luxembourg, et sommes esté en possession comme nous l'escripvons tant à monsieur nostre cousin, l'Archiducq Léopold, ainsy qu'au sieur Prince et Seigneur. . . . .
. . . .

De Bruxelles, le XVIIIe de janvier 1610 (1).

Le Comte de Berlaymont à l'Archiducq.

Monseigneur, Le comte de Solms, gouverneur de Duren, estoit chef à Schleyden, lorsqu'a esté deffaict et rompu Ernest de Mansfelt, lequel desja avoit rançonné et receu sommes d'argent de ceulx de la ville, ayant ceulx dudict comte achevé le surplus. Le chastellain m'escripz que ny l'une ny l'aultre partie n'ont faict aulcun semblant d'attenter chose que ce fut contre le chasteau, ains après avoir faict prisonnier ledict Ernest, ung Merode, capitaine de cuyrassiers (montez et armez qu'il ny mancquoit rien) et aultres gentilhommes et principaulx soldatz de la trouppe, il a laissé aller les communs, sur la parolle dudict Ernest, pour ung mois de gaiges par teste, ont troussé bagaiges et butin, et se sont retirez chacun à leurs chacunes, pour estre ledict Schleyden par trop éloigné du surplus de leurs trouppes, et lieu non tenable. Ce que j'ay cru de advertir a Votre Alteze, n'estant maintenant besoing que je fasse aultres debvoirs que ceulx que

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385.



j'avois faict auparavant, pour la conservation illecq des limites et juridictions d'icelle.

L'on me mande de la frontière vers France, que monsieur de Bouillon a esté mandé de son Roy par trois à quatre couriers successivement et est le bruict, qu'il debvroit estre conestable, et se dict-on aussy que ledict Roy avoit faict appeler touz chefs et gens ayant eu commandement sur gens de guerre, avecq les bans et arrières bans du Royaume pour le quinziesme du mois prochain, sur quoy je prie le Createur,

Monseigneur, octroyer à Votre Alteze Serenissime en toute prosperité, très-longue et très-heureuse vye.

De Votre Alteze Serenissime,

Très-humble et très-obéyssant vassal,

LE COMTE DE BERLAYMONT.

Luxembourg, ce XXIII[e] de l'an 1610 (1).

L'Archiducq au Comte de Berlaymont.

Mon cousin, Nous avons entendu par la vostre du 16 de ce mois le sinistre accident arrivé à Ernest de Mansfelt et ce que de pluz vous nous y representez et que les gens des princes de Brandenbourg et Neubourg attentent ou non sur le chasteau de Schleyden, vous ne laissiez de suyvre l'ordre que sur ce nous avons donné par notre precedente du XIX[e] de ce mois si jà faict ne l'aurez avant l'arrivée de ceste... Et Dieu vous ait, mon cousin, etc.

De Bruxelles, le 23[e] de janvier 1610 (2).

---

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385.

(2) Id., *Ibid.*



Ernest de Mansfelt au baron de Frentz.

Monsieur, Vous aurez desja entendu par monsieur de Cobreville que les capitaines et officiers du regiment du colonel Baur desbauchent presque touts les soldats que s'enrollent tant soubz ledit sieur de Cobreville que capitaine Oberhausen, qu'il at pleu à l'Alteze de Monseigneur l'Archiducq Leopold mectre zoubs ma charge pour servir en ceste guerre de Juilliers, et d'aultant que lesdits capitaines et officiers vont continuant, n'attirant pas seullement à eulx ceulx qui, de ceste province, avaient passé longtemps prins volontairement party avec lesdits deux capitaines de ma charge, ains aussy ceulx qu'ils avoient levé à Coloigne et en aultres quartiers de l'Allemaigne, au grandissime desservice de sa dite Alteze et ruyne des dits deux capitaines qui par telles desbauchemens perdent les armes avecq l'argent qu'ils ont donné sur la main à leurs soldats, je suis constrainct de vous en faire ceste plaincte, et de vous prier très-humblement qu'il vous plaise de remonstrer ce que dessus à leurs Altezes Serenissimes, leur declairant que ce n'est de leur service que lesdits du regiment du colonel Baur aillent attirant et desbauchent les soldats qui ont prins party pour Monseigneur l'Archiducq Leopold, qui neantmoins en est grandement incommodé, et fault croire de vray, que ceulx qui auront quicté leur premier capitaine pour ung second n'observeront plus grande fidélité à l'ung qu'à l'autre, ains qu'après avoir tiré des deux ce qu'ils auront peu, se desbanderont du tout, de sorte que l'ung ny l'autre des deux Princes Sérénissimes n'en tirerat service mais bien plus tost de l'incommodité et desservice notable. Que partant il plaise à leur susdites Altezes pourveoir de remède et deffendre à tous en général, aussy à ceulx qui font et dressent de la cavallerie qu'à ceulx qui ont charge d'infanterie, de ne desbaucher ny attirer à eulx aulcun soldat qui soit desja en service de mondit Seigneur l'Archiducq Leopold, et ce sur telle peine qu'il plairat à leurs dites Altezes y enjoindre, le mesme se ferat de nostre costel, et par ce moyen on previendrat à beaucoup de



confusions et mesentendus qui, à faulte de ce, je preveois surviendront entre les officiers de part et d'autre. Je vous prie tenir la bonne main à ce que quelque bonne résolution se prenne sur ce particulier, et qu'il vous plaise de favoriser ce porteur, le capitaine Piere Henry, en ce qu'il vous priera, je le tiendray à faveur particulière et reservira l'une et l'autre partout où j'en auray le pouvoir, d'aussi bonne affection que je demeure.

De Bastogne, le 21 d'apvril 1610.

Monsieur,

Vostre très-humble et obeissant serviteur,

COMTE ERNEST DE MANSFELT.

A Monsieur le baron de Frentz.

N. B. Puisque Monsieur le baron de Tanneberg ne me respond sur l'offre que je luy avois fait, je ne fais plus estat qu'il doive estre des miens, et pour ce ay-je pourveu toutes les places de mon regiment (1).

Le comte de Berlaymont à l'Archiducq.

Monseigneur, Les diverses et itératives lettres que j'ay escript aux officiers de ce gouvernement, pour n'admectre ny tollerer le coronel Ernest de Mansfelt en leurs districts, me deschargeront, comme je veux esperer, vers Vostre Alteze, sy ès lisieres de la frontière ledit Ernest sortant par ung bout, rentre par l'aultre, chose que bonnement je ne puis remedier, pour estre le pays tout ouvert, et les paysans intimidez de ses menaces. Depuis les dernieres de Vostre Alteze sur ce particulier, j'ay donné ordres nouvelles, pour ne le plus loger en sorte que ce soit. Mais affin qu'icelle soit tant mieulx informée du peu de respect qu'il porte à ce qu'il sçait n'estre de l'intention de

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385, 2°.



Vostre Alteze, elle verra par la copie cy-jointe le contenu des lettres qu'il escript à ceulx de la ville de Schleyden, ausquelz, ay mandé de n'obeyr, mesmes estre sur leur garde, dont n'ay dehu laisser de donner part à Vostre Alteze, priant le Createur octroyer a icelle,

Monseigneur, en toute prosperité, très-heureuse et très-longue vye.

De Vostre Alteze Serenissime,

Très-humble et très-obeyssant vassal.

LE COMTE DE BERLAYMONT.

De Luxembourg, ce vij^e de may 1610 (1).

L'Archiducq au comte de Berlaymont.

Mon cousin,

. . . .

Entretant je ne puis avoir contentement des violences que le coronel Esnest de Mansfelt prétend user contre ceulx de Schleyden, vous enchargeant de ne le souffrir en façon quelconque et faire proceder contre luy par les voyes en tel cas accoustumées.

A tant....., mon cousin (2).....

De Bruxelles, le IXe de may 1610.

Ernest de Mansfelt à l'Archiducq.

Monseigneur, Ayant pleu à l'Alteze de Monseigneur l'Archiducq Leopold m'honnorer de la charge de coronel de cincq compaignies de chevaulx legers et de mil fantassins pour le

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385, 3°.

(2) Id. *Ibid.*



service de Sa Majesté Imperiale en la guerre de Juliers, je m'estois retiré en ceste ville de Bastoigne, soubs le bon plaisir de Vostre Alteze Serenissime, tant pour l'asseurance de ma personne, d'aultant que j'estois advertis les ennemis avoir nouveaux desseings sur moy, que pour donner ordre à l'assemblée de mes trouppes et espier l'occasion pour faire passer en asseurance vers la ville de Juliers un ou deux cents hommes de chevaux et environ cinq cents fantassins, que j'ay desja assemblés à l'effect de ma charge. Or, comme pendant le peu de sejour que j'ay fait icy, il m'est advisé de bon lieu que lesdicts ennemis avoient appostez et envoyez deux de leurs soldats de la nation françoise avec pasport absolut d'eulx, pour venir presenter leur service et prendre party avecq moy, jusques a ce qu'ils auroient recognu mes forces et sondé mes conceptions, qu'ils s'en debvoient retourner en faire relation à leurs chefs, l'un desquels espions m'estant icy venu trouver à l'effect que dessus, avant la reception de cest advis, je le laissai retourner, sans luy faire ny dire chose quelconque; mais comme après avoir eu cest advertissement j'entendis qu'un autre François venant aussy de l'ennemy s'estoit venu loger en ceste ville, l'oppinion qu'on avoit que ce pouvoit estre le compagnon du premier fut cause que mes gens l'arrestèrent en campagne devant ceste ville, le menant avecq eulx au lieu où ils estoient logez, pour tascher d'attirer et apprendre de luy ce qu'il avoit en desseing, ne luy ayant esté faict aulcun tort ny violence non plus en sa personne qu'à ses hardes, qu'on luy promit rendre aussy tost qu'il auroit donné tesmoignage, quel il estoit, ce que je presupposois de faire faire incontinent, et bien que je pensois n'avoir rien forfaict en cela, puis mesmes qu'il n'est sinon très-convenable et requis pendant ceste sayson et dangereuse conjuncture de s'informer de tous passans et gens vacquans par les pays incogneus : sy est ce que le lieutenant de la compagnie de monsieur Don Luys de Velasco estant en garnison en ceste ville s'est formalizé de ce qu'at esté faict en cest endroict. Et pour ce sujet (à mesme heure que j'estois pour aller trouver mes gens, tant pour faire delivrer et restituer ledict François, que



pour les faire sortir de ce pays vers celuy de Liège en approchant Juliers), m'est venu trouver accompagné de bon nombre de soldats armez de pistolets, et m'arreste prisonnier en ma chambre, qu'il faict garder aussy estroictement que sy je fusse un criminel, sans me vouloir dire de quelle auctorité, ou par commandement de quy il me faict cest arrest, chose à la vérité qui me tourne à ignominie et vilipendence, qui me grief comme il doit, pour n'avoir oncques commis ny pensé de faire acte prejudiciant au service de Vostre Alteze pour laquele je me ferois mourir et sacrifier, s'il en fut besoing. Que sy Vostre Alteze fut esté servie se saisir de moy, un seul commandement par escript, m'eust faict aller rendre la part il luy eut pleu m'ordonner, et là attendre ce qu'elle eust esté servie commander que je devinsse, ce que je feray toutes et quantes fois il plairat à Vostre Alteze Serenissime : l'intention et beningne volonté de laquelle je ne peux croire avoir esté que l'on y procédat de la façon, voilà pourquoy je recours à icelle, la suppliant très-humblement vouloir ordonner que je sois eslargi, affin de pouvoir m'en aller rendre le très-humble service que je dois et ay voué à la Majesté Imperiale et Alteze de Monseigneur l'Archiducq Leopold, lesquelz recepvront de l'interest en ceste mienne détention, sy elle est de durée, faisant à craindre que pour icelle, les trouppes que j'ay avecq grands travaux, frais et despens assemblez pour leur service, se viendront à escarter et perdre à ma totale ruyne. Je supplie très-humblement Vostre Alteze estre servie, d'en bref ordonner sa bonne volonté en ce particulier, à quoy je me conformeray et obéiray tant que je vivray.

Monseigneur, je prie le Créateur donner à Vostre Alteze, en parfaite santé, très-heureuse et très-longue vie,

De Vostre Alteze Serenissime,

Très-humble, très-obeissant et fidel serviteur à jamais,

COMTE ERNEST DE MANSFELT.

De Bastoigne, le 9e de may 1610 (1).

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385, 3o.



Ernest de Mansfelt à l'Archiducq.

Monseigneur, Vostre Alteze aura je m'asseure, entendu, tant par le S[r] d'Eltz que par la lettre que j'ay envoyée à icelle, l'injuste arrest et detention, que faict en ma personne, Samorra, lieutenant de la compaignie de monsieur Don Louys de Velasco, et le rude traictement que je reçois, seullement pour avoir permis à mes gens d'arrester proche de ceste ville, en plaine campagne, ung soldat de nation françoise qui venoit du service des princes adversaires de Sa Majesté Imperiale, lequel je n'ay pas consenty sans fondement estre arresté, d'aultant que quelque peu de jours auparavant, il y en avoit eu ung aultre de la mesme nation et qui venoit du mesme service, qui m'estoit venu trouver en ceste ville pour prendre party avecq moy, et après y avoir esté traicté quelques jours, et recognu ce qu'il prétendoit, s'en estoit retourné d'où il estoit venu, faire la relation à ses maistres. De quoy estant bien asseuré et qu'il avoit encor ung compagnon, le soubsçon qu'on avoit que celuy-cy le pourroit estre fut cause qu'on le saisit, pour sçavoir de luy la vérité de son faict, le faisant mener au quartier lez mes gens à cest effect, où il ne luy at esté faict autre chose que tout bon et doulx traictement pour sonder son intention et desseing, et entendant qu'il persévéroit à son dire d'avoir prins congé absolut, j'estois pour le faire relaxer, d'aultant que je prétendois sortir de ce païs, si je ne fus esté prevenu par cest arrest, et non obstant que j'aye fais offre audict lieutenant de luy mectre cedit François entre mains et de luy donner satisfaction, moyennant qu'il me veuille mectre en liberté, de quoy je l'en priois avecq instance, luy remonstrant les inconveniens qui pourroient résulter de ceste mienne détention, a quoy toutesfois il n'at voulu entendre, ny prester l'oreille, ce qu'entendu par les officiers et soldats de ma charge qui estoient en nombre de trois cents chevaulx et de six cents hommes de pied, tous braves et lestes, se voyans privez de leur coronel, qu'on disoit vouloir luy faire mauvais jeu et le mener à Bruxelles, se sont par desespoir mis à la desbandade se retirans qui decy qui delà où bon leur a semblez n'ayant esté aulcunement possible à quelque peu d'officiers restans de les



retenir, ce qui tourne au grandissime desservice de Sa Majesté Impériale, qui en ceste conjuncture debvoit tirer service de ceste gendarmerie, laquelle j'avois assemblez avecq le reste de ma substance qui est maintenant perdue à ma totalle ruyne, n'est qu'il plaise à Vostre Alteze y remedier et proveoir, à laquelle et à sa justice je prends recours, suppliant très-humblement et pour Dieu qu'il plaise à Vostre dite Alteze commander que je sois relaxé et remis en liberté, et que la satisfaction des torts, injures, dommages et interest qui m'ont estez fait, et que m'at apporté cestuy arrest et detention me soit rendue selon qu'icelle trouvera raisonnable, ne permectant que je sois opprimez soubs les seuretez publicques sous lesquelles je suis entré en ceste ville (où toute personne libre at accez) pour y vivre à mes despens, comme j'ay fait quelques jours, sans interrest de personne qui soit, que si bien mes gens ont arresté ce soldat pour le soubsçon qu'on avoit de luy, je crois pourtant n'avoir mérité, et que ce n'at esté la volonté de Vostre Alteze, que je sois sy indignement traicté, puis mesmes que j'ay tousjours offert de le remectre en son entier, ce que j'ay fait le jour d'hier, de quoy il est sy content et du traictement qui luy a été faict, et que luy mesmes n'en feroit pas moins à ung aultre, en ayant autant de suject, s'offrant et presentant de me venir servir et prendre party avec moy incontinent qu'il aurat parachevé quelques voyages de dévotion qu'il at entreprins, par où Vostre Alteze pourrat comprendre qu'il ne luy at esté fait aulcun tort, je reclame et invoque de reschef en sa justice qu'il ne soit permis m'en estre faict davantage, et que la réparation de ce qui m'est arrivé me soit donnée.

Monseigneur, je prie le Créateur donner à Vostre Alteze très-heureuse et très-longue vie (1).

De Bastoigne, le 12e de may 1610.

De Vostre Alteze Serenissime,

Très-humble et très-obeissant serviteur,

COMTE ERNEST DE MANSFELT.

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385, 3o.



L'Archiducq au comte de Berlaymont.

Au demeurant, il ne convient nullement à mon service que Ernest de Mansfelt demeure avec ses trouppes en mon pays et duché de Luxembourg, je vous encharge bien expressement de l'en faire retirer incontinent, aussy ne puis-je assez m'esbahir que l'ayez souffert jusques icy, non-seulement sans mon ordre, mais aussy contre mon intention (1).

A tant, etc.

A Bruxelles, le 12e de may 1610.

Le comte de Berlaymont à l'Archiducq.

Monseigneur, Comme j'estois pour despescher vers V. A., sur le subject des gens de monseigneur l'archiducq Léopold, présentement en ce gouvernement, et déclairer les foulles véritablement exécrables qu'ils y commectent, m'arrivent les lettres d'icelle du XXVe et XXVIe de ce mois, me commandant que jusques au premier de juing inclus, je les admecte sur le pays de ma charge et non plus, à quoy je satisferay ponctuellement; mais sy V. A., en cas de désobeyssance, ne procure de faire chastier les chefs, mes diligences seront en vain, d'aultant qu'ils se rient des commandemens d'icelle, et miens, pour la commodité que la contrée dudict pays leur apporte, d'en entrer et sortir, se placer et desplacer, avant que j'en puisse estre adverty, ny ayant officiers ny paysans qui s'y osent opposer, quel ordre très-exprès que leur en soit envoyé. Que sy la patente publiée à Mastriecht par l'auditeur Romero est fauce, et que par le moyen d'icelle, le coronel Ernest de Mansfelt ait usé de trom-

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385, 3o.



perie en mon endroit, au grandissime lezion des pauvres subjects de Vostre Alteze, icelle jugera et en ordonnera comme son plus grand service le pourra requerir, et en cest endroict je prie le Créateur octroyer à icelle

Monseigneur, en toute prospérité très-heureuse et très-longue vye.

De Vostre Alteze Serenissime

Très-humble et très-obeyssant vassal,

LE COMTE DE BERLAYMONT.

De Luxembourg, le XXIX[e] de may 1610 (1).

Ernest de Mansfelt au duc de Savoie.

Monseigneur, Obligé par mon debvoir j'ay adverty V. A. par une precedente datée ce jourd'huy de ce qui se passe par deça, et par ceste commodité n'ay voulu manquer de reiterer les mesmes advis, très-marri que je suis de n'avoir subject meilleur ny plus agreable. C'est que dimanche passé les deux armées s'avançant devers Prague chacune taschant d'y estre la première, la nostre feust attaquée sur le point du soir par les Polaques de l'ennemy si que s'estant mise en bataille sur le Weissenberg, elle chargea les ennemis et les repoussa : mais depuis l'armée adverse fondant sur les nostres, elle a esté mise en deroute et defaicte et nostre canon perdu. Les nostres ont pris leur retraicte devers la ville où c'est qu'une partie sont entrez, mais ceux qui ne l'ont peu se sont escartez, qui ça, qui la! Sur quoy l'ennemi s'est approché de la ville l'a battue (et comme les dernières nouvelles portent) s'est saisi du Hradschin. Les deux princes d'Anhalt sont dans la ville et depuis quelques jours je n'ay reçu aulcun ordre ny commandement de S. A. (2). Or, monseigneur, V. A. peult juger comme nous sommes logez icy, environnez de touts costez des

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse 385, 3°.

(2) Le prince d'Anhalt, le père.



ennemis ayants faute de toutes sortes de munitions, sans espérance d'en pouvoir avoir d'ailleurs, faute aussy de gens, ny ayant passé 2,000 hommes céans pour en avoir mandé en l'armée assez bon nombre seulement ces jours passez, puis pour comble de nécessitez faute d'argent, n'en ayant receu dès longtemps des landofficiers combien que à diverses fois je les aye recerché et qu'ils le m'ayent promis, comme à la vérité ils le pouvoyent faire. De sorte que parmy toutes les incommoditez, je suis en danger d'encourir encores en la plus périlleuse qui est la rebellion des soldats. J'avois pris mon congé de S. A., et faisois estat de partir dans peult de jours pour m'en aller en Allemagne, mais par cest accident je me trouve engagé icy pour attendre ce qu'il plaira à V. A. me commander, la suppliant son bon plaisir soit de mettre en consideration l'estat auquel nous sommes et sur ce me faire entendre ce que j'auray à faire, puisque de Prague l'on ne m'escript rien. Et aussy qu'il plaise à V. A. me donner son bon advis comment je pourray faire pour recevoir le payement de ce qui m'est deu tant à mon particulier que pour mes regiments, revenant à la somme de 500,000 livres et de plus V. A. obligera perpetuellement celui qui est et sera toute sa vie, monseigneur,

De Vostre Alteze,

Très-humble et très-obeyssant serviteur.

COMTE ERNEST DE MANSFELT.

De Pilsen, ce 1er-11 novembre 1620 (1).

Le comte de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Messieurs, Ayant pleu cy-devant à S. M. me promectre que pour maintenir les garnisons de Bohesme et avancer mes levées elle me feroit toucher $\frac{m}{200}$ florins à Nuremberg, j'avois pourveu de telle

(1) Archives de la Haye. Duitsland.

sorte aux affaires de par deça qu'avec ceste somme je croyais faire un très-grand service à sadite Majesté, mais comme le payement d'icelle eust apporté un grand avancement au bien de la cause commune, ainsi le défaut l'a tellement acculé que la perte en est presque irréparable pour ce qui est du passé et toute évidente au regard de ce qui est du présent. C'est la cause du malheur de Pilsen et que mes levées qui avoyent pris un fort bon train en ont esté retardées : comme de fait je n'ai peu faire avancer les regiments de cavalerie et d'infanterie des ducs de Weymar qui estoient restés aux frontières seulement par faute de deniers. D'où c'est que maintenant par faute de gens nous ne pouvons assister ceux que l'ennemy va attaquant. Et qui pis est n'ayant les moyens pour fournir aux frais les plus necessaires, et mes trouppes croissant de jour à aultre, je ne peux attendre qu'une dissipation et totale ruyne d'icelles si de quelque costé je ne suis assisté et secourru.

Il a pleu à messieurs les Estats-Generaulx des Provinces-Unies du Païs-Bas (comme j'ay appris par celle dont il a pleu à S. E. de m'honorer), m'octroyer 50,000 florins pour l'entretien de cette guerre, dont je leur rend graces immortelles. Mais d'autant que pour mettre ceste armée sur pied et en tel estat qu'on s'en puisse servir au besoin, il faut necessairement fournir à toute la soldatesque un mois de gage, ceste somme ne me peult suffire. C'est pourquoy je vous ay voulu prier, messieurs, qu'il vous plaise y avoir de l'esgard et ne permectre que par faute d'un peu d'argent une armée qui pourroit rendre de si bons services au public se perde si misérablement, ains (puisque je suis abandonné de tout le monde) m'assister encore d'un telle somme de deniers que vous jugerez estre necessaire, la faisant distribuer par gens tels que bon vous semblera. Cela faisant, je vous promet en foy de cavalier d'honneur de la faire marcher la part où il plaira à messieurs les Estats-Generaulx de me commander, et de leur rendre si prompt et fidel service qu'avec l'ayde du Tout-Puissant ils en auront du contentement. Mais comme l'estat des affaires ne permet un long delay aussi je vous prie bien humblement de m'honorer d'une briefve résolution, pour laquelle,



recevoir je mande icy le sieur Frenken, porteur des presentes, avec charge de vous faire entendre, messieurs, plus particulièrement l'estat des affaires de par deça, vous priant lui adjouster foy en ce qu'il vous dira sur ce subject comme à moy mesme, qui suis et seray toute ma vie, messieurs,

Vostre très-humble serviteur,

COMTE ERNEST DE MANSFELT.

Hirschau, ce 29 mars 1621 (1).

Ernest de Mansfelt au roi de Boheme.

Sire, J'ay reçeu celle dont il a pleu à V. M. de m'honorer, marry que je suis qu'elle n'aist esté accompagnée d'un peu de moyens pour tant mieux pouvoir attendre ceste resolution tant desirée. Car, puisque le soldat veut estre payé une fois comme l'autre, il convient aussi en dilayant les resolutions y avoir de l'esgard. Et j'eusse reputé à un singulier bonheur s'il eust pleu à V. M. me faire ceste grace que de se declarer, si elle nous vouloit plus longuement en son service ou non, affin que suivant ce nous nous eussions peu conduire, et tellement pourveoir aux affaires que, à tout evenement, sortans du service de V. M. nous eussions peu estre employez en telle part que nous n'eussions laissé de servir à V. M. et au public presque autant que auparavant. Au lieu que trainant en ceste incertitude sans pourveoir à nos affaires de bonne heure, nous courons fortune de cheoir entre deux selles (comme l'on dict) et de rester inutils au public et à nous mesmes. Car si la paix se faict (encore que j'en doubte fort, et que je craigne que ces esperances que les adversaires en donnent ne soyent que des amusements à l'espagnole) et nous demeurons ainsi sans maistre, V. M. peut juger ce que c'est que nous deviendrons et notamment moi étant en oubly sans y estre comprins. Mais je suis bien asseuré que pour le regard de la paix, nous ne serons pas en ceste peine là, et peux jurer à V. M. que le duc de Bavière ne fera rien de ce qu'elle croit et que

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



V. M. si elle s'asseure là dessus se trouvera abusée. Très-marry que je suis, que ceux qui devroyent estre amis de V. M. la laissent emporter à de vaines esperances, pour en entretenir V. M. à son très-grand prejudice. Je luy (1) mande un trompette exprès pour sçavoir sa volonté, ce qu'il respondra je le fairay sçavoir promptement à V. M. Quant à ce qu'il a pleu à V. M. me commander une surséyance d'armes, je suis prest à lui obeir selon mon debvoir, pourveu que les adversaires facent de mesmes, c'est-à-dire qu'ils ne commectent aucun acte d'hostilité. Car V. M. scayt que Tabor, Wittingau et Klingenberg continuent en la fidelité qu'ils ont jurée à V. M.

Tabor investie des ennemis a refusé l'entrée au colonel Frenck qui estoit venu à la porte de la ville de nuict avec quelque cavalerie et infanterie qui le suivoit de près. La dicte place se trouvant en tel estat, les soldats et habitants avec tout plein de noblesse y réfugiée m'ont escript ces jours passez et m'ont demandé secours. Or ne peut V. M. le leur refuser estant en la puissance de les assister par mon moyen, si non que au préalable elle les ait liberez du serment qu'ils ont presté. Autrement ce seroit ruiner ces bonnes gens de fond en comble. Joint que j'ay veu par les lettres que V. M. a escrites au colonel Frenck (que j'ay ouvertes parce qu'il n'est plus icy, ains auprès des ennemis) qu'elle n'entend point que l'on abandonne ces places qu'à toute extremité. Tellement que si cependant les adversaires ne laissent en paix lesdictes places, ce seroit chose de dangereuse consequence et qui prejudicieroit à la réputation de V. M. de les abandonner ainsi en tenant les bras croisez par deça. C'est donc selon cela (à mon advis) qu'il le faudra reigler et ne doubte point que V. M. ne le trouve bon aussi. Cependant, je m'estonne de ce que V. M. par lesdictes lettres donne pouvoir au colonel Frenck de traicter touchant lesdictes places, et revoque celuy qu'elle m'avoit donné à moy auparavant. En quoy je desirerois estre mieux esclaircy s'il plaisoit à V. M., affin selon cela me sçavoir conduire à l'advenir. Au surplus, j'advertis V. M. que s'il faut secourir Tabor, nous sommes asseurez que nous serons

(1) Au duc de Bavière.



renforcez de beaucoup de cavalerie, parce que grand nombre de la noblesse, comme aussi du commun peuple, n'attend autre qu'un changement, à cause de la grande tyrannie que la Maison d'Austriche exerce; oultre que la plus part de la soldatesque qui a servy cy devant au païs Ob-der-Ens ne cherche autre que de trouver moyen de se venir joindre à nous, tellement que mesnageant ceste occasion je puis asseurer V. M. qu'elle conservera non seulement ses terres, ains en acquerra encores d'autres en Boheme, si elle n'emporte tout le royaume. A quoy je n'espargneray rien et s'en peult V. M. asseurer certainement. Mais d'autant que cependant la necessité parmy nous est telle, qu'il n'y a plus moyen de subsister sans deniers, et que l'importance des affaires presse, je mande le sieur Goldstein, capitaine de ma garde à V. M. pour luy représenter le tout plus particulièrement, suppliant V. M. luy adjouter foy, en ce qu'il luy dira de ma part, et faire en sorte qu'il puisse avoir lettre de change pour recevoir promptement par deçà 100,000 florins, attendant, que la commodité soit de nous mander davantage; autrement et cela n'estant, c'est chose asseurée que toutes les affaires de par deçà s'en iront en une totale ruine, de quoy j'ay bien voulu advertir V. M. ceste fois pour toutes, la suppliant très-humblement de vouloir expédier promptement ledict sieur Goldstein pour le bien propre des Estats de V. M. et du public, et estre asseurée que je suis et seray à jamais, Sire,

De Votre Majesté,

Très-humble, très-fidelle et très-obeissant serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

De Neustad, le 19 de may de l'an 1621.

P. S. Tout à cest heure je suis adverti que le duc de Bavière vient du costé de Boheme pour se joindre avecq ses trouppes et qu'ils entreront ensemble dans ce païs. Cela advenant nous sommes trop foibles pour leur resister. C'est pourquoy je prie de rechef V. M. de faire en sorte que la cavalerie du Païs-Bas avance, et que ledict capitaine Goldstein ou le comte de Lowenstein me soyt renvoyé promptement avec lesdicts 100,000 reichs-



thalers pour fournir aux plus pressantes necessitez. Cependant j'entretiendray les affaires encores trois sepmaines en l'estat qu'elles sont voire quatre si je peus : mais si dans ce temps lesdicts 100,000 reichsthalers avec suffisante résolution n'arrivent, V. M. me pardonnera si je me retire avec mes gens pour aller ailleurs. Car de subsister de la façon davantage, comme j'ay escript à diverses fois, il n'y a plus moyen (1).

Ernest de Mansfelt au roi de Bohême.

Sire, J'ay préveu et prédit les desseings des ennemis et se veoit maintenant par les effects que nous avons très-bien faict, que de nous fortifier le mieulx qu'il nous a esté possible, que si nous eussions eu les moyens de le faire encore davantage, il n'eust esté que bon, car il vault mieulx avoir beaucoup d'ouvriers tout-à-coup, qu'avecq peu laisser escouler la saison et les occasions, et puis les ennemis se trouveroyent desormais bien en paine, comme V. M. le cognoistra assez par l'estat des affaires de par deçà, qui est tel ; c'est que voyant le peu de compte que les ennemys faisoient de ce qu'au nom de V. M. je leur avoit escript à cause de Tabor, Wittingau et Klingenberg et que au contraire ils se fortifioyent de jour à autre aux frontières du Palatinat, avec des menaces de dangereuse consequence, je me suis venu loger avec toute l'armée à Weidhausen et environs, tant pour empescher une surprise que pour causer par ce moyen quelque diversion en faveur de ceux de Tabor. Pendant mon service, je suis esté adverti de diverses desseings qu'ils faisoyent sur ce païs et l'armée de V. M. à quoy ils ont adjouté des excès intolerables : enfin estant adverti, non seulement par mes espies, ains par les prisonniers et autres, qu'ils marchoyent desjà pour s'assembler et me venir charger, vendredy 6/16 de ce mois, je fust contrainct de me

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



resoudre à les prévenir (comme je fis) en les chargeant deux jours auparavant assavoir à Esselsdorff, où c'est que je défis trois cornettes de cavalerie et 200 mousquetaires, ayant emporté le principal estendart de ladicte cavallerie que je mande à V. M., et à Sainte-Catherine où il y avoit 3,000 fantassins, tous gens commandés, que je chassay et défis aussy et néantmoins eux ne laissèrent pour cela de marcher devers nous avec toutes leurs forces, en intention de nous enfoncer et s'emparer de tout le pays, comme desjà tout ouvertement ils en faisoient des triomphes, tellement qu'estant arrivez auprès de nous vendredy jour que dessus, l'escarmouche commença au matin et continua jusque au soir et y firent-ils tous les efforts à eux possibles pour nous emporter et nous pour les soustenir, notamment du costé gauche vers un petit blochaus que M. le comte de Solms avoit fait faire autresfois. Enfin, après une longue conteste de tout ce jour là, ils furent contraincts de se retirer avec leur courte honte, ayant laissé deux coronels, quelques capitaines, plusieurs officiers, et plus de 1,000 soldats morts sur la place avec un grand nombre de prisonniers, sans qu'ils nous ayent défait que bien peu des nostres, dont ils conservent une telle appréhension que grand nombre des leurs se sont mis depuis en fuite, et est chose toute asseurée, qui si nous eussions poursuivy nostre pointe, nous leur eussions bien faict de mal, mais la considération de ce qu'ils sont plus forts en cavallerie que nous, et autres, nous ont retenu pour ce coup ; depuis ils se sont tenus cois sur le mont Kabenkopff où c'est qu'ils se retranchent ; or n'est-il point le profit de V. M. ny de ses Estats que nous demeurions longtemps icy, comme il n'est mesmement possible ; c'est pourquoy il se fault résoudre de sortir et entrer en Boheme pour leur faire porter la charge dont ils nous menacent ; et c'est chose tout asseurée qu'aussitôt que nous entrerons en Boheme, tout le païs, qui est entièrement esmeu pour les cruautez de la Maison d'Austriche, se soulèvera en nostre faveur, comme de tous costez ils nous prient à mains joinctes de venir. Mais d'aultant que les ennemis sollicitent fort le secours de Saxe, et que le duc de Bavière menace de faire tous ses efforts, nécessairement il fault estre plus fort pour



leur resister, notamment de cavallerie. Je supplie V. M. de rechef qu'il luy plaise faire tant que monseigneur le duc de Brunswick puisse venir par deçà avec ces 1,000 chevaulx, comme aussy les deux compaignies de Gyff, celles de Ness et de Kynet. Et quant aux derniers qu'il a pleu à V. M. d'ordonner pour nous, encores qu'à la verité ce soit quelque chose, tant y a que pour tenir en train une affaire de telle importance, il y faudra encores pourveoir plus avant, notamment sur deux points : l'un qu'il plaise à V. M. d'ordonner un payateur tel que bon luy semblera, lequel reçoive les deniers et les débourse aux espèces, qui luy auront esté delivrez, et à tel que je luy ordonneray, asseurant V. M. que j'y tiendray main en telle façon qu'à mon sceu rien ne sera déboursé mal à propos, comme les comptes en font foy, par lesquels V. M. verra ce qui en est ; l'autre qu'outre les 150,000 reichsthalers, il plaise à V. M. face en sorte que nous puissions avoir par mois 50,000 reichsthalers d'Allemagne, avec quoy, et quelque peu que l'on pourroit tirer d'Angleterre, je fais estat d'entretenir la guerre tout cest esté : ceste affaire estant de très-grande conséquence pour le public et duquel dépend le salut de la couronne et tout l'Estat de V. M., j'ay trouvé bon de luy mander exprès le capitaine Ferentz, present porteur pour luy representer de bouche tout ce qui est de mes intentions et solliciter une resolution de ceste affaire, suppliant très-humblement V. M. luy adjouster foy en ce qu'il luy dira de ma part, et croire que de mon costé je ne manqueray à chose qui soit pour l'advancement du bien de ses dicts Estats, qui suis, Sire,

De Vostre Majesté,

Très-humble, très-fidelle et très-obeissant serviteur.

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

Du camp de Weidhausen, ce 13 de juillet 1621 (1).

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



Le comte de Mansfelt au roi de Bohême.

La lettre de change qu'il a pleu à V. M. de me mander est vraiement arrivée, mais outre que la somme de soy est petite, elle peut d'autant moins suffire, qu'elle n'est qu'en florins de Brabant. Au lieu que s'il eust pleu à V. M. de commander qu'on nous eust fait tenir la somme aux espèces qu'on les délivre là bas, à sçavoir pour exemple le reichsthaller payable par deça à deux florins et demy du Pays-Bas et quelques sols, on pourroit faire quelque chose, comme j'en ay donné advis à V. M. cy-devant. Que si cela n'est, il n'y a moyen d'effectuer chose qui vaille avec si peu. Et puis, si V. M. n'a espérance de furnir autrement à l'entretien de ceste armée et qu'elle veuille entendre à un accord, sera requis, s'il plait à V. M., que M. le comte de Solms et moy soyons advertis au plus tost comment c'est qu'il plait à V. M. que l'on traitte avec la partie adverse, affin de gaigner temps, autrement et à défaut d'argent la soldatesque se mutinera, se perdra voire l'armée avec la perte et ruine de tout le pays et particulierement des prétentions de V. M. et de nous tous, ses très-humbles serviteurs, tant en général qu'en particulier, à quoy, pour ma part, je desirerois de prévenir autant que possible. Conclusion, pour dire la vérité à V. M., il faut soit pour se mettre sur la défensive en ces pays, qui n'ont point des forteresses, soit pour se jetter sur l'offensive (qui est la résolution la plus salutaire pour V. M. et ses estats), il faut, dis-je, avoir une grande armée sur pied, et ne se peut rien faire avec une petite, ni d'une façon, ni d'autre, tellement qu'il est très-necessaire que V. M. se résolve d'une façon ou d'autre et qu'elle y pourvoye selon cela, comme j'ai mandé cy-devant, et ce au plus tost, afin que scachant la bonne volonté de V. M. nous puissions, suivant icelle, nous conduire, que si en tardant les résolutions tant necessaires il survient quelque mal, je la supplie



se vouloir resouvenir que j'ay fait mon possible, et que la coulpe ne s'en pourra attribuer à moy, qui suis, Sire,

De Vostre Majesté,

Très-humble, très-fidèle et très-obéyssant serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

Au camp de Weidhausen, le 21/31 de juillet 1621 (1).

Sire, V. M. sçait sans doute les progrez du roy d'Hongrie et ses desseins et qu'asseurément, si V. M. quitte les prétentions de Bohême, luy se saisira de ceste couronne-là, et y attirera les Turcqs, qui ne se peut faire sans le danger tout évident des estats de V. M. A quoy V. M. peut prévenir par une généreuse resolution, maintenant que l'Empire ne peut secourir la Bohême et que nous n'avons à faire qu'au duc de Bavière...

Le comte de Mansfelt au roi de Bohême.

Sire, Puisque la distance des lieux ne me permet de communiquer avec V. M. de ce qui est de son service, aussi souvent que je désireroy bien, elle m'excusera, s'il luy plait, si quand l'occasion se présente, je tasche de la mesnager pour m'acquitter de mon debvoir.

V. M. sçait désormais l'estat de la Bohême et le nostre, et est sans doubte assez informée des intentions du roy de Hongrie, lequel doit estre resolu de se saisir de la Bohême au cas que V. M. la quitte, chose qui merite d'estre considérée pour la conséquence. Car s'il faut avoir un roy tributaire des Turcqs pour voisin, il vaut mieux l'avoir pour voisin de la Bohême que du haut Palatinat l'avoir voisin faible que fort. Et puisque V. M. a le droict et le cœur de la plus part des subjets de la Bohême de son costé, pourquoy est-ce qu'elle quitteroit un tel avantage à celuy qui lui aidera volontiers à le conserver, pourveu que V. M. le veuille?

V. M. veoit que ses ennemys ont conspiré sa ruine et qu'il

(1) Archives de la Haye, Duitsland.



faudra qu'elle se conserve avec l'espée. Ce seroit doncques, à mon advis, le meilleur de le faire de bonne heure, plus tost qu'en quittant trop promptement d'affaiblir soy-mesme. Davantage V. M. aura désormais compris, tant par ce que je luy ay escript cy-devant, que par le cours des affaires mesmes, combien il a esté nécessaire d'avoir une bonne armée par deça, pour la conservation de ses estats. Et peut V. M. juger quelle difficulté il y a eu de la faire, veu le peu de moyen que j'ay eu en mains. Cependant la voilà par la grace de Dieu en tel estat, qu'estant conservée, elle peut faire des bons services à V. M., laquelle sachant elle-mesme, quel gouffre c'est que la guerre et les despens qu'il faut pour s'entretenir, peut juger, s'il luy plait, que c'est que nous pouvons faire avec ces 150,000 florins, qu'il a pleu à V. M. de nous mander. Car, outre ce que ceste somme est de soy petite, auprès de la nécessité que nous avons, il se rencontre encores d'autres inconvénients, qui nous incommodent estrangement, voire interrompent et arrestent tous nos meilleurs desseings. C'est que les Anglois et Hollandois, comme aussy mon vieux régiment, ne se veulent contenter des prests, et que ma vieille cavallerie, qui est estrangement incommodée, pour n'avoir de si longtemps reçeu aucuns deniers, presse fort le payement. Et puisque veritablement les choses sont en tel estat, et que sans deniers ils ne se peuvent plus conserver, voire qu'à défaut de meilleur contentement nous les perdrons avec la ruyne de toute l'armée, je n'ay voulu manquer de mander le sieur Jacques Ramsay, chev., lieutenant du sieur coronel Gray, présent porteur, exprès pour le faire entendre plus particulièrement à V. M. et luy représenter au long l'estat des affaires présentes de par deça, la suppliant très-humblement d'y vouloir avoir de l'esgard et y pourveoir par l'envoy de plus grande somme, seul et unique moyen pour conserver sur pied ceste armée et par ainsy tous ses estats du Palatinat superieur. Car je ne doubte aulcunement que V. M. n'ayt désormais descouvert les desseings du duc de Bavière, qui ne vise à autre but qu'à s'emparer de tout le Palatinat et estats circonvoisins, et ne se faut point imaginer que V. M. ayant accordé avec l'Empire, ledict duc veuille dé-



mordre de ses intentions, tant s'en faut, que plus tost il empiétera sur l'Empire mesme, comme les circonstances trop claires le tesmoignent assez, ce qu'il plaira à V. M. de bien considérer et y pourveoir pour n'estre surprise ni accablée par les ruses de ses ennemis. J'ay esté sollicité par M. de Chalon, au nom de l'Archiducq Albert et de Spinola, de remectre l'armée et le pays en la main de l'Empereur. Pour sonder le fond et le but de ceste semonce, j'ai respondu que pour ce qui concerne la Bohême, on en pourroit traitter à condition que ces pays demeurent du tout libres à V. M. et qu'alors je presteroy l'oreille aux ouvertures qu'on me vroudroit faire équitablement. Ledict sieur de Chalon en a escript au duc de Bavière, mais il fait assez entendre par sa responce qu'il ne demande pas la pacification, ains la possession du Palatinat, lequel il a desja dévoré par imagination. Que s'il ne s'en est emparé cy-devant, la cause est qu'il ne croyoit pas que V. M. se deust relever, pour luy pouvoir faire résistance. Tellement que maintenant l'on veoit par les effects, de combien ceste armée à servi à V. M. et que sans elle V. M. eust perdu ses estats. Et mesme, aux occurences présentes, il n'est que trop necessaire que V. M. conserve, voire accroisse, si possible est, ceste armée, car elle servira à tout événement. Si l'on traitte une paix, nous ferons des conditions meilleures, l'espée à la main. Que si la partie adverse ne se veut submettre à ce qui est de la raison, et qu'il faille venir aux mains, nous serons tout prêts à donner le coup plustost que de le recevoir. C'est pourquoy il est entièrement nécessaire que V. M. se roidisse et mette la main à bon escient à ceste besoigne, en pourvoyant ceste armée des moyens nécessaires et ce promptement et sans délay, affin de gaigner temps et l'avantage sur ses ennemis. Cependant V. M. se peut asseurer que je demeure jusques au tombeau inviolablement, Sire,

De Vostre Majesté,

Très-humble, très-fidèle et très-obeyssant serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

Au camp de Weidhausen, le 3/12 d'aoust 1621(1).

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



Jacques Ier d'Angleterre au comte de Mansfelt.

Monsieur le comte de Mansfelt, La première nouvelle et signalée que vous avez donnée de vostre vertu et constante affection au bien et service de nostre gendre, en portant si promptement l'opportunement de vos armes au lieu où elles pouvoient le plus servir pour la defense de ses pays et le bien de ses affaires, selon la bonne relation que le baron Digby nous en a faicte, pendant qu'on rebute les moyens et l'office de nostre intervention qu'il a faict représenter de nostre part, nous oblige à vous tesmoigner par noz lettres l'obligation estroicte que nous ressentons vous en avoir avec nostre dit gendre, en attendant les moyens de la recognoistre en vostre endroict par preuves plus dignes de vos merites, comme vous les pourrez asseurement attendre de nous aux occasions, vous priant cependant de continner vos bons efforts pour la défence et recouvrement dudict pays, vous reposant sur le soin que nous aurons de pourveoir à tout ce qui dépendra de nous pour vous assister à ceste fin, pour laquelle nous envoyons dez à present une bonne somme d'argent à nostre dit gendre pour subvenir aux necessitez les plus pressantes de l'armée, en attendant le fonds que nous sommes après à establir, tant d'argent que d'autres provisions, pour ayder à la manutention de la guerre, à quoy nous sommes résolu de pourveoir promptement et de tout nostre pouvoir et de ne manquer en rien de ce que sera requis à ceste fin, non plus que de vous gratifier pour vostre particulier en tout ce que nous sera possible, sur ceste asseurance nous demeurerons, M. le comte de Mansfelt,

Vostre très-affectionné cousin,

JACQUES, REX.

A Roston, ce 22 de novembre 1621 (1).

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience.



Le comte Ernest de Mansfelt au prince d'Orange.

Monseigneur, Je suis sommé par S. M. de faire responce à la lettre de V. Exc. du 26 d'octobre dernier, touchant la continuation de mes services. Or est-il qu'ayant desja à mon arrivée au Palatinat inférieur asseuré S. M. de mon intention tant par escript que par les effects ensuivis, je croiois estre chose superflue que d'en escrire davantage, et que S. M. en seroit desormais assez esclaircie et hors de tout doubte.

Cependant, puisque il plaist à V. Exc., je dis et déclare, monseigneur, que j'accepte les 50,000 florins, monnoye des Pays-Bas, ordonnez par MM. les Estats Generaulx pour l'entretenement de ceste guerre, et promets de continuer au service de S. M. le roy de Bohême pour la conservation et recouvrement de ses estats, mais d'aultant que, comme V. Exc. scait, il m'est impossible de faire la guerre avec si petite somme, je m'asseure que S. M. pourvoira au surplus de ce qui sera de besoin, selon les lettres que sur ce je luy escrips par Ferenz, comme par icelles V. Exc. aura peu veoir, demeurant éternellement, Monseigneur,

De Vostre Excellence,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

Hagenau, le 11 de janvier l'an 1622 (1).

A Son Excellence Monseigneur le prince d'Orange à La Haye.

Le comte de Mansfelt aux Estats Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, Le capitaine Ferenz présent porteur a charge de ma part de vous représenter mes intentions sur un subject qui regarde entièrement le bien public. Il vous prie

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



bien humblement luy donner favorable audience, et luy adjouster foy comme à moy mesme, qui suis véritablement, Haults et puissans Seigneurs,

Vostre très-humble serviteur,
ERNEST COMTE DE MANSFELT.

Hagenau, ce 3/13 febvrier 1622 (1).

Le comte de Mansfelt au maréchal de Raville.

Monsieur, Je ne me puis imaginer d'où cela peut procéder qu'aussitost que vous avez esté au Pays-Bas l'on a escript de Bruxelles à la Haye ce qui s'est passé entre nous ; or, est-il que le roy mon maistre m'ayant sur ce escrit et voyant d'ailleurs que le temps de trois sepmaines s'escouloit sans que Parisot, lequel vous aviez promis de mander au devant comparut par deça, je n'ay peu faire de moins pour la conservation de mon honneur que de respondre au roy mon maistre comme j'ay faict ces jours passez, tellement que je suis obligé d'en attendre la responce qui ne tardera guères, je désirerois certes de me pouvoir aboucher avec vous, mais estant prest de faire un voyage comme vous l'entendrez cy-après, cela ne se peut faire pour le present, c'est pourquoy je vous prie de patienter un peu et s'il vous plaist m'envoyer par ce trompette la resolution de l'Infante sur les articles proposez, nous gagnerons autant de temps et pourroy-je cependant voir ce qui en est pour, suyvant ce, me sçavoir conduire, qui suis, Monsieur,

Vostre très-humble serviteur,
ERNEST COMTE DE MANSFELT.

De Haguenau, 28 febvrier 1622 (1).

(1) Archives de la Haye. Duitsland.

(2) Archives de Simancas. Estado 2311, f° 57.



Le maréchal de Raville à Ernest de Mansfelt.

Monsieur, Je crains que l'advis que me mandez par les vostres avoir esté donné à la Haye de ce qu'avait esté traicté entre vous et moy ne vienne plus tost des vostres que non de Bruxelles, vous asseurant que cela n'at esté esclaircy qu'avec la Serenissime Infante, l'ambassadeur d'Espaigne et S. E. le marquis, et à ce qu'est de l'envoy de Parisot de vous avoir venu trouver dans les trois sepmaines, je vous prie de considérer le jour de mon partement de Haguenau qui fust le 15e de febvrier, et vous trouverez que je n'ay manqué d'ung seul jour non-seulement à vous avoir envoyé Parisot, mais aussi à m'avoir derechef transporté moy-même en ce lieu, nonobstant la longueur du chemin et rigueur du temps, affin de vous faire voir la résolution prinse par la Serenissime Infante sur les poins que luy aviez envoyés par moy, lesquels, puisque le desirez, je vous envoie par copie, ayant retenu les originaulx auprès de moy jusques à ce que j'aye le bonheur de vous voir, pour vous en donner plus d'ouverture et en attendre le jour et lieu qu'il vous plairat me dénommer avec une extrême impatience, pour ne m'estre rien plus cher que le temps et à vous la perte que j'en fay inutile, vous conjurant de regarder et bien considérer à ce coup ce qui est de vostre conservation ou perte et ruyne totale, laissant le surplus à vostre grand jugement qui ne se doibt porter aux affections particulières des conseillers, mais à sa propre prudhomie pour l'asseurance et maintenement de son estre et reputation, je dis ceci sans plus long discours, vous suppliant aultrefois que je ne me retienne icy plus que ce jour, pour estre, Monsieur,

Votre bien humble serviteur.

PETER-ERNEST DE RAVILLE,

Maréchal de la noblesse.

Bitsh, le 10 de mars 1622 (1).

(1) Archives de Simancas. Estado 2311, f° 57.

Le comte de Mansfelt aux Estats-Généraulx.

Haults et puissans Seigneurs, Je vous ay fait représenter par le sieur Ferentz la necessité en laquelle je suis, et comme il m'est de besoin d'estre assisté pour faire quelque chose de bon pour le service du Roy mon maistre et de toute la cause. Et ensuite, j'ay mandé par de là le sieur Dolbier, parent des Bitor, marchands de Strasburg, pour tirer de vous une particulière déclaration touchant les 50,000 florins du Pays-Bas qu'il vous a pleu d'ordonner pour l'entretenement de ceste armée. Et ce, affin de m'en pouvoir prévaloir en temps devers lesditz marchands. Car ayant une puissante armée sur les bras, sans armes et sans argent et la puissance de l'ennemy en teste, vous pouvez juger que c'est que je peux faire, si je ne suis assisté d'ailleurs. Et d'autant, haults et puissans Seigneurs, que vous estes l'asyle de tous les oppressez, je prens la hardiesse de vous recercher encores ceste fois et vous supplier qu'il vous plaise avoir en recommandation ledit Dolbier et commander qu'il soit expedié favorablement et au plus tost : affin que maintenant que c'est la saison, je me puisse prévaloir de vostre libéralité au proufict de la cause. Je ne vous peux dire le bien qu'en proviendra au public. Mais bien vous puis-je asseurer en verité que si ce subside sur lequel je me suis fié me vient à manquer ou bien à estre retardé qu'il m'est impossible de pouvoir subsister, encores moins de faire quelque chose au proufict du public, et comme j'ay mené l'armée de Bohéme en ces quartiers, et en icelle comprins ce qui restoit de l'armée de S. M. par deça, je vous supplie, haults et puissans Seigneurs, d'y avoir de l'esgard et me laisser parvenir aussi bien les 50,000 florins que nous avions de subside en Bohême que les 50,000 qu'il vous plaisoit de fournir à l'armée de par deça en l'Union, et que le commancement soit conté dès le soir que j'ay delivré Franckenthal du siége, veu que c'est lors que je me suis declaré par effect que je suis et demeure au service de S. M., considéré aussi que maintenant nous avons



autant et plus faute desdits subsides que jamais, et qu'ils apporteront à présent dix fois plus de proufict qu'ils n'ont fait auparavant. Au surplus, j'entends que l'on vous bat les aureilles, haults et puissans Seigneurs, si je suis tant dépourveu de jugement que de me fier à ces gens. C'est pourquoy je vous supplie ne juger de moy non selon semblables projects, ains selon mes actions, desquelles je fait ouvertement profession et vous asseurer que je suis et seray véritablement à jamais, haults et puissans Seigneurs,

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

De Haguenau, ce 3/13 de mars 1622 (1).

Ernest de Mansfelt au Roy d'Angleterre.

Sire, Ayant cejourd'huy eu l'honneur des lettres de V. M. datées du 10 du passé, je n'ai manqué d'y respondre selon mon debvoir par la commodité du mesme courrier qui me les a delivrées. Et d'autant qu'il a pleu à V. M. me faire la grâce que de m'offrir par icelles sa faveur aux fins que je puisse estre comprins au traicté de paix qui se doibt faire, je me sens tellement obligé à V. M., que j'ay creu manquer à mon debvoir si je laissois escouler cejourd'huy, sans en donner ceste confession par escript à V. M., qui n'est que pour l'asseurer, comme je fais très-humblement, que si bien je n'ay eu l'honneur d'avoir merité jusques à présent les grâces qu'il plaist à V. M. de me faire, tant y a qu'à l'advenir j'embrasserai d'un tel zèle toutes sortes d'occasions de m'en rendre digne, que V. M. verra par effect l'estime que je fais de l'honneur de sa bienveillance pour laquelle je la remercie très-humblement, de cœur et de bouche, en attendant que Dieu me fasse la grâce de le pouvoir faire par

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



effect. Cependant je vivray en ceste ferme asseurance que ledict traicté se faisant, j'y serai comprins en sorte que me sera un honneur et soulagement à l'advenir d'avoir esté employé au service du Roy, mon maistre, et d'aultant que j'ay à demander des grandes sommes qui monteront à quatre millions de florins d'Allemagne, et que je ne vois pas comment j'en pourray estre payé de mon dict Seigneur et Roy, autrement qu'en terres : je supplie à V. M. que la ville de Haguenau, la Landvogtée avec ses dépendances que j'ay conquis sur la Maison d'Austriche me demeurent en payement d'une partie de ce qui m'est deu ; sinon qu'il plaise à V. M. d'y pourveoir par aultre voie, afin que je ne sois frustré du fruict de mes fidelles services. V. M., par ce moyen, faira chose digne de sa grandeur et obligera à jamais celuy qui sera, tout le temps de sa vie, Sire,

De Vostre Majesté,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

De Selz, ce 7/17 mars de l'an 1622 (1).

Ernest de Mansfelt au Roy d'Angleterre.

Sire, Escripvant ces jours passez à V. M., je luy ay representé la necessité dans laquelle nous sommes par deça, et que au cas que l'on ne nous assiste de deniers nous serons contraints de nous en aller en d'autres pays pour pouveoir vivre. Comme de faict estant recherché du costé de Boheme, je suis résolu de prendre ceste route là, à défaut d'estre assisté.

Que si V. M. croit que la paix se face et qu'elle trouve bon que pour me payer de mes prétentions, j'accepte les conditions que les Espagnols m'offrent, je feray tout ce qu'il luy plaira me commander, ne cherchant pour mon particulier autre chose que

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience.



de pouvoir tesmoigner par effect que je suis veritablement (1), Sire,

De Vostre Majesté,

Très-humble, très-fidèle et très-obéissant serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

Gemersheim, 20 mars 1622.

Ernest de Mansfelt au Roy d'Angleterre.

Sire, Comme cy-devant j'ay esté marry de tout mon cœur de veoir aller en ruine tant de florissantes églises de l'Allemaigne, par la misérable perte que le Roy mon maistre a faict à défault d'estre secouru de ses alliez, aussy ay-je esté très-joyeulx d'entendre par les lettres de V. M. la bonne résolution que il luy a pleu de prendre que d'embrasser la défense de ce pays, résolution qui se résouldera infailliblement au grand honneur de V. M., et apportera un merveilleux soulagement à toutes les églises oppressées, car les secours de V. M. estant joints à ce que le général Veer a, il ne fault doubter que le Palatinat ne soit bien défendu. Bien vray est que toutes telles forces ne sont pas bastantes pour conserver le reste et regaigner quant et quant le perdu. S'il fault tascher le surplus, V. M. peult juger si cela suffit, elle se souviendra, s'il luy plaist, de ce que je luy ay escript cy-devant en un temps, que avec peu l'on pouvait maintenir tout.

Œgrius ejicitur quàm non admittitur hostis.

Pour moy, n'ayant aulcun moyen, ny estant assisté de personne, je laisse penser à V. M. ce que je peulx faire. J'ay entretenu jusqu'à présent un gros d'armée qui montera bientôt de cinquante jusqu'à soixante mil homme avecq toutes sortes de moyens que j'ay tirés deçà et delà, mais plus par quelque peu

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience.



de crédit que j'ay auprès d'elle que d'aultre chose. Continuer davantaige sans estre assisté, ce m'est chose impossible, comme de ce j'ay faict mes amples protestations au Roy, mon maistre, tellement que pour subsister, en quelque façon, il fault par nécessité que je quitte ce pays pour chercher un aultre où je puisse nourrir toutes ces trouppes et leur donner quelque sorte de contentement, je me vay jetter en travers du Palatinat pour trouver quelque meilleure commodité, au cas que entretemps il ne survient aultre résolution du Roy, mon maistre, avecq deniers.

Que s'il plaisoit à V. M. joindre au secours d'hommes un aultre de deniers pour nous en ayder, c'est chose asseurée que nous ferions de grands effectz, et seroit le vray moyen de recouvrer le perdu, voire d'avoir promptement une bonne paix que le party contraire ne nous accordera jamais, sinon qu'il soit forcé quelque mine que on face. . . . (*mot illisible*) car pour mon particulier j'ay consacré le peu que Dieu m'avoit donné au service du Roy, mon maistre, et ne me reste plus rien que mon espée, laquelle je tascheray de maintenir avec l'ayde du Tout-Puissant, au péril de ma vie (1), etc.

Selz, 14/24 mars 1622.

P. S. S'il plaist à V. M. de nous assister pour faire un effort au proufict de tous les pays oppressés, il sera besoing que nous puissions toucher la somme de quatre cents mil escuz, aultrement il nous faudra embrasser l'expédient que dessus, comme de faict je m'en iray droit devers la Bohême où c'est que je suis appellé.

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx

Haults et puissans Seigneurs, Par le rapport que les sieurs Ferentz et Dolbier m'ont faict de ce qui se passe par delà, touschant les affaires de S. M. le Roy, mon maistre, je remarque la

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État et de l'audience.



bonne affection qu'il vous plaist tezmoigner à moy et à ma soldatesque. C'est une obligation perpétuelle que nous vous en avons, de laquelle nous nous tascherons d'acquitter par toutes sortes de debvoirs, aux occasions qui se présenteront, vous priant d'estre asseurés que nos espées seront prestes et trancheront tousjours pour vostre service. Faites nous l'honneur, je vous supplie, de nous conserver ceste bonne volonté et ensuite de nous rendre jouissans des fruicts que nous en espérons par mes précédents. Ce n'est point de gayeté de cœur que nous vous en importunons, ains l'extrême necessité qui nous contrainct, estant chose plus que véritable, qu'il est impossible de subsister ainsi sans estre assisté de plus grande somme, laquelle sans doubte apporteroit un proufict inestimable au général de la cause. Au lieu qu'au deffault de cela tous les effects que les armes de par deça produiront ne seront que feu de paille et sans durée, le succès que nous avons eu ces jours passés contre l'armée de Bavière peult servir de fondement de la totale ruyne de nos ennemis, si nous sommes assistez plus vigoureusement et promptement, là où au contraire cela n'estant, cette défaicte se réparera aisément voire à nostre ruine. Ce que je vous en escript c'est afin que, à l'advenir et à tout évenement, ma conscience me rendra tesmoignage de n'avoir rien obmis de ce qui pouvoit estre de mon debvoir qui suis, haults et puissans Seigneurs,

Très-humble serviteur,

ERNEST COMTE DE MANSFELT.

De Brussel, ce 19e apvril 1622 (1).

Ernest de Mansfelt, à . . . . .

Monsieur, L'affection que vous portez à l'advancement du service de S. M. mérite bien que je vous fais part de l'heureux succès que Dieu nous a donné contre nos ennemis. A un lieu en avant

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



de Wisscloch, près du village de Mingelsheim, nous avons eu une rencontre avec Tilly, où c'est que nous luy avons tué un grand nombre de cavallerie et infanterie, et parmy iceux des gens de marque, prins un coronel et plusieurs haults officiers, sans comprendre un grand nombre de soldats, emporté plusieurs cornettes et drappeaux, avec 4 pièces d'artillerie. Tilly qui s'est trouvé dans la meslée, s'il n'est mort, au moins il est blessé, en somme, si nous eussions eu de la campaigne, nous l'eussions desfaict à platte coutture. Et espérons que Dieu nous fera la grace qu'en bref nous aurons une entière victoire. Cependant, je demeure (1), Monsieur,

Vostre très-humble serviteur,
COMTE DE MANSFELT.

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, Le sieur Dolbier retournant vers vous, je luy ay donné charge de vous parler d'affaires de ma part, je vous supplie doncques le vouloir entendre et me favoriser d'une bonne et prompte résolution. Laquelle attendant, je demeureray toujours avec vérité, Messieurs,

Vostre très-humble serviteur,
ERNEST COMTE DE MANSFELT.

Du Camp, ce 14/24 aoust 1622 (1).

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Messieurs, Ayans icy faulte de chariots pour mener tant nostre bagage que des necessités pour nos officiers et fouraiges

(1) Archives de la Haye. Duitsland. La date de cette lettre est du 28 ou 29 avril 1622.

(2) Id. *Ibib.*



pour les chevaulx, celle-cy est pour vous prier de vouloir donner ordre que nous puissions estre accomodés desdits chariots, en nombre que porte la liste cy-joincte, que vous recepvrez par le présent porteur, que nous estimons capable d'estre nostre waguemaistre general, et par luy-mesme il vous plaira nous en faire sçavoir vostre resolution là-dessus; espérant que pour ce subject il n'y aura faulte de vostre employ (1).

Je suis, messieurs,

Vostre très-humble serviteur,

MANSFELT.

Walraich, du 16 septembre 1622.

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, J'envoye par devers vous le sieur Weil, mon conseiller et capitaine, présent porteur, pour vous faire entendre mes intentions. Vous priant luy faire la faveur en ma considération de l'ouïr benignement et luy adjouster foy en ce qu'il dira de ma part comme à moy-mesme, et vous obligerez de plus en plus celuy qui est, haults et puissans seigneurs (1),

Vostre très-humble serviteur,

MANSFELT.

A Aurich, en Ost-Frise, ce 9/19 de décembre 1622.

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans seigneurs, Le sieur Soost de Bleere s'en va d'icy pour vous baiser très-humblement les mains de ma part et

(1) Archives de la Haye. Duitsland.
(2) Id.



vous supplier de luy permectre faire levée sur vos terres de quelques mattelots, chartiers et semblables gens et conducteurs servans pour l'artillerie, desquels ayant faute en mon armée, l'ay despesché exprès au Pays-Bas pour ce subject là, pourquoy que je supplie de luy vouloir octroyer, sur ceste mienne intercession, ce qu'il vous priera, et me tenir quant et quant pour celuy qui suis à jamais, haults et puissans seigneurs,

Vostre très-humble serviteur,

MANSFELT.

A Stikhausen, ce 19/29 de janvier 1623 (1).

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, J'ay donné charge à M. Goltstein de vous faire entendre de ma part ce qu'est de mes intentions sur les occurences presentes, je vous prie l'avoir en recommandation affin qu'au plus tost il puisse estre expedié, et moy, suivant ce, vous rendre le service que je désire, notamment qu'il vous plaise de commander que des deniers que je vous ay fait demander cy-devant et que j'espère que vous m'accorderez luy soient payez contant 2,400 ristals pour estre employez à ce que la nécessité des affaires publiques requiert et vous obligerez infiniment celuy qui est, haults et puissans seigneurs,

Vostre très-humble serviteur,

MANSFELT.

De Stickhausen, ce 14/24 de mars 1623 (2).

(1) Archives de la Haye, Duitsland.
(2) Id.



Ernest de Mansfelt au comte d'Anholt.

V. S. habia savido sin duda de otras partes que el Reynpmo, la Serenissima Republica de Venetia, y la Altezza Serenissima de Saboya han sido servido tomar me justamente con mi exercito en su protection y servicio, y comoya llega el tiempo que yo salga en campaña para encaminarme a donde me llaman sus ordines, y para executar sus disegnos, no he podido, dexar de dar cuenta à V. S. con la presente deque en esta mi jornada tendre necessidad de tocar y passar por alguna parte de los estados de la Altezza de Baviera, y del Serenissima elector de Colonia, su hermano, y aunque se cierto que en consideracion de la afecion que la Majestad del re de Francia y sus aliados han tenido siempre a su Altezza y al Rey por su respeto antes me dieron favor y assistencia, paraque yo puedo hazer mi viage con deligencia que me estorben d'obedezer los en lo que me mandan, como yo tambien por mi parte despondro las cosas de manera que S. A. siendo amigo de Sa Majestad y de sus confederados no tengan occasion de querel con todo para escusar qualquien rezela, he querido advertir esto à V. S. como aquien esta en servicio sus altezzas, y suplico le tenga por bien avisar me su intencion a cerca la su salidad, yo le tengo de esperar del exercito del senor de Tilly, general del Serenissimo de Baviera, sirvo se V. S. declarar se llano glisamente, y hacer me merced de darme una resolution diretta y clara, loqual yo estare aguardando con desseo quedando entretanto, Senor mio,

Muy humillimo servidor de V. S.
MANSFELT.

De Henerum, en la Frisa-Oriental, el 24 guigno 1623 (1).

(1) Bibliothèque royale, section des manuscrits.



Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, J'envoye le sieur Dolbier, mon trésorier-général, pour recepvoir les 300,000 florins accordés par les Estats de ce pays : Je vous supplie de le favoriser à ce qu'en vertu du pouvoir que je luy ay à ce faire donné, il reçoipve ladite somme le plus promptement que faire se peult; et que, par ce moyen, nous puissions sortir et vuider ce pays et rendre quelque bon service à la cause commune. Au reste, je vous prie de croire que je suis et demeure, haults et puissans seigneurs,

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,
MANSFELT.

De Gritsil, ce 3/13 octobre 1623 (1).

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, Il y a un an que j'ai reçeu du sieur Dolbier 40,000 florins sur les deniers que pour lors j'avois à recepvoir de vous; depuis il a solicité jusques à present ladite somme, sans qu'il en ait peu recevoir aucun payement. Cependant se trouvant iceluy incommodé et en grande necessité des dits deniers, il recourt à moy pour intercéder auprès de vous affin qu'il puisse tirer le payement d'iceulx. Or est-il, que je suis veritablement créditeur desdits 40,000 florins qu'il y a longtemps que je les devois payer, tellement qu'intervenant trop grand retard, il y va de son bien et de mon honneur. C'est pourquoy je vous prie, Messieurs, me faire la faveur que de luy faire avoir le payement desdits 40,000 florins, affin qu'il puisse pourveoir à ses nécessitez et moy estre quite de ceste debte.

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



Ayant aussy donné charge audit Dolbier, porteur de ceste, de vous parler, touchant les cinq mois de subsides que vous avez encores à demander à la Seigneurie de Venise, je vous prie l'ouyr et lui adjouster foy en ce qu'il vous dira sur ce subject, comme à moy mesme, qui suis, Haults et puissans seigneurs,

Très-humble serviteur,

MANSFELT.

D'Oldersum, le 18/28 de mars 1623 (1).

Mémoire de ce que le sieur Dolbier aura à négotier auprès de Son Exc. Monseigneur le Prince d'Orange et des haults et puissans Seigneurs Messieurs les Estats-Généraulx.

Après l'offre de mes très-humbles baise-mains, il leur représentera la pauvreté de l'armée, et comme, pour la conserver, il m'est nécessaire de ramasser toutes mes pièces et rechercher des moyens de touts costez, à l'effect de quoy j'ay pensé à un expédient qui par aventure me pourroit servir sans leur prejudice, c'est que d'aultant ils ne peuvent avoir les cinq mois de subside de la seigneurie de Venize, il leur plaise, en faveur du bien public, me remectre ceste pretention pour tascher de tirer de ces deniers aultant qu'il sera possible, et les appliquer aux nécessitez ordinaires de l'armée (2).

MANSFELT.

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, Pour avoir prompte résolution sur ce que monsieur Schaffer, les colonels Gray et Goltstein

(1) Archives de la Haye. Duitsland.
(2) *Ibid.*



vous auront de ma part proposé et me la faire tenir ici en haste, je mande exprès le porteur de la presente à la Haye. Car, par le retardement, l'on perd inutilement le temps. Aultrement ayant telle résolution comme je demande et le service des Provinces-Unies le requiert, je vous promets de monstrer aux effects que je m'employeray à leur soulagement de manière selon que je me dis à jamais, haults et puissans Seigneurs,

Vostre très-humble serviteur,

MANSFELT.

De Stickhausen, ce 18/28 april 1623 (1).

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, le désir et l'affection que je porte au bien de vostre estat, me convie à vous faire la presente et donner à entendre que le temps s'escoulant et la saison s'avançant pour se mectre en campaigne, je suis fort estonné que le colonel Goltstein, lequel j'ay expressément envoyé vers vous, ainsy qu'avez particulièrement entendu de luy, n'a peu tirer jusques aujourd'huy aucune résolution sur un subject de telle importance; c'est pourquoy je vous prie de me faire entendre au plus tost que faire se peult ce qui est de vos intentions; car, cela n'estant promptement mis en effect et le service que je vous désire rendre ne réussissant à vos desirs, je n'en veux estre blasmé ny chargé. C'est ce dont je vous ay bien voulu advertir, comme aussy prier, puisqu'ay encores besoing d'armes, de vouloir respondre de la somme de 200,000 francs pour l'achap d'icelles, selon ce que ledit colonel vous représentera, auquel il vous plaira octroyer foy, comme à moy mesme, et attendant une une bonne et prompte résolution, conforme à mon intention,

(1) Archives de la Haye. Duitsland.



qui est entièrement portée au bien de vostre service, je finiray en demeurant, haults et puissans Seigneurs,

Très-humble serviteur,
MANSFELT.

De Lyer, ce 2/12 de mars 1625 (1).

Ernest de Mansfelt à Dolbier.

Monsieur Dolbier, Suivant l'ordre que je vous ayt cy-devant envoyé, vous aurez à payer au baron de Kynsky la somme que vous sçavez, et en tirerez quittance convenable. Sur ce, je demeure, monsieur Dolbier,

Vostre affectionné à vous fer service,
MANSFELT.

De Lier, ce 11/21 de mars 1625 (2).

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, Le colonel Goldstein ayant esté une grande espace de temps à la Haye sur un subject qu'il vous aura particulièrement faict entendre, et ayant depuis entendu que jusques ores il n'avoit receu aucune responce, ny expedié sur le subject de sa levée de deux compaignies, j'ay estimé vous debvoir faire encores la présente et prier de me favoriser de tant que ladite levée soit concédée audit colonel, puisqu'elle ne vise ni ne tend à autre fin que pour le bien et service de vos estats. Je vous ay souventes fois recherché sur ce mesme et autre point, mais c'est l'affection ardente que je porte à vostre

(1) Archives de la Haye. Duitsland.
(2) *Ibid.*



service, et vous prie de me tenir comme je suis voué estre, haults et puissans Seigneurs,

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

MANSFELT.

De Liehr, ce 25 mai/4 juin 1623 (1).

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Haults et puissans Seigneurs, Voyant la nécessité dont les occurences présentes nous menacent et conséquemment le général et la liberté publique, j'envoye expressément sur ce subject vers vous le sieur Ferentz, lequel, s'il vous plaist, vous fera entendre la sincère affection que je porte au bien particulier de vostre service, vous suppliant d'octroyer autant de foy au récit qu'il vous fera de ma part qu'à moy mesme, et de le favoriser d'une prompte résolution, telle que jugerez que la manutention de la liberté commune le requiert, laquelle attendant en devotion, je demeure certes, haults et puissans Seigneurs,

Vostre très-humble serviteur,

MANSFELT.

De Liehr, ce 4/14 aoust 1623 (2).

(1) Archives de la Haye. Duitsland.
(2) Id.

Dénombrement des trouppes angloises et noms des officiers sous Mansfelt.

Derby,	150
Surrey,	200
Cambridge, suf.,	
Folk and Dorcet,	900
Lincoln,	500
Norfolk,	600
Somercet and Vilts,	900
Stafford,	150
Warwick,	200
Worcester,	150
Glocester,	400
Hereford,	150
Huntingdon,	50
Buckingham and Middlessex,	600
Bedford,	150
Northampton,	300
Essex,	700
Southampton,	600
Leicester and Rutland,	200
Londres et les Bourgeois,	2,000
Nottingham,	150
Berks and Oxford,	350
Sussex,	400
Devonshire,	300
York,	690
Kent,	750
	12,150

Officiers.

Mylord de Lincoln, colonel.
Cpt. Allen, lieutenant-colonel.
Cpt. Bougthon, sergeant-major.

Capitaines.

Sir Edward Fletchwood.
Cpt. Welt.
Cpt. Wirley.
Cpt. Skipwith.
Cpt. Reynolds.
Cpt. Babington.

Mylord de Doncaster, colonel.
Sir James Ramsey, lieut.-colonel.
Alexander Hamilton, sergt.-major.

Capitaines.

Cpt. Will. Stuart.
Cpt. Pell.

Les autres capts. seront nommez par le colonel ou son lieutenant.

Mylord Cromwell, colonel.
Sir Thomas Dutton, lieut.-colonel.
Cpt. Tibson, sergeant-major.

Capitaines.

Cpt. Basset.
Cpt. Lane.
Cpt. Vincent Wright
Cpt. Senner.
Cpt. Vaughan.
Cpt Puseley.

Sir Charles Rich, colonel.
Sir Raphael Hopton, lieut.-colonel.
Cpt. Killigrewe, sergeant-major.

Capitaines.

Cpt. Cromwell.
Cpt. Durton.
Les autres seront nommez par le colonel.

Sir Andrew Grey, colonel.
Cpt. Boswell, lieutenant-colonel.
Cpt. Coburne, sergeant-major.

Capitaines.

Cpt. Thomas Beaton.
Cpt. William Murray.
Cpt. Furbushe.
Cpt. James Carr.
La nomination du cinquième est laissée au choix du colonel.

Sir John Burrough, colonel.
Cpt. Brett, lieutenant-colonel.
Cpt. Willoughby, sergeant-major.

Capitaines.

Cpt. Will. Lake de Suffollie.
Cpt. Robert.
Sir Mathew Carge.
Cpt. Barlee.
Cpt. Thomas Woodhouse (1).

(1) Archives du royaume de Hanovre.

Ernest de Mansfelt au prince d'Orange.

Monsieur, Encores que ceste affaire touchant le crédit que l'on demande de Messieurs les Estats-Generaulx ne concerne simplement et purement que le service de S. M., tant y a que y allant par là dedans et de mon bien et de mon honneur, je ne peux qu'estre extrêmement obligé à V. E. de tant de peine qu'il luy plaist de prendre à la poursuite d'iceluy et de l'en remercier comme je fais très-humblement. Et puisque de là dépend la conservation de nostre armée, je renvoye vers V. E. le capitaine Weis pour la supplier de ma part, qu'il luy plaise au nom de Dieu, avoir pitié de ses trouppes qui restent et continuer envers elles sa bienveillance, en faisant résoudre ces Messieurs les Estats au plus tost affinque nous puissions éviter une totale ruyne desdictes trouppes, qui ne peut arriver qu'avec grand préjudice de S. M. et de toute la cause. Sur ce, je baise très-humblement les mains de Vostre Excellence et demeure, Monsieur, de Vostre Exellence,

Très-humble et très-affectionné serviteur,

MANSFELT.

Amsterdam, 15 juillet 1623 (1).

Ernest de Mansfelt aux Estats-Generaulx.

Messieurs, Avecq quelle affection et désir je cerche le bien et avancement de la cause commune, vous le pourrez apprendre s'il vous plaist du colonel Pœblitz que j'envoye expressément devers vous sur les occurences présentes. Je vous supplie d'octroyer foy à ce qu'il vous représentera de ma part et de le favoriser d'une prompte résolution telle que je l'espère de vous.

(1) Archives de la Haye, Duitsland.



Au reste, il vous plaira croire que plus grand contentement ne me sçauroit advenir que de pouvoir tesmoigner que je suis entièrement, Messieurs,

Vostre très-humble serviteur.

MANSFELT.

De Paris, le 16 septembre 1625 (1).

(1) Archives de la Haye. Duitsland.

FIN.

TABLE

du second volume.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.



CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.



CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.



CHAPITRE XX.

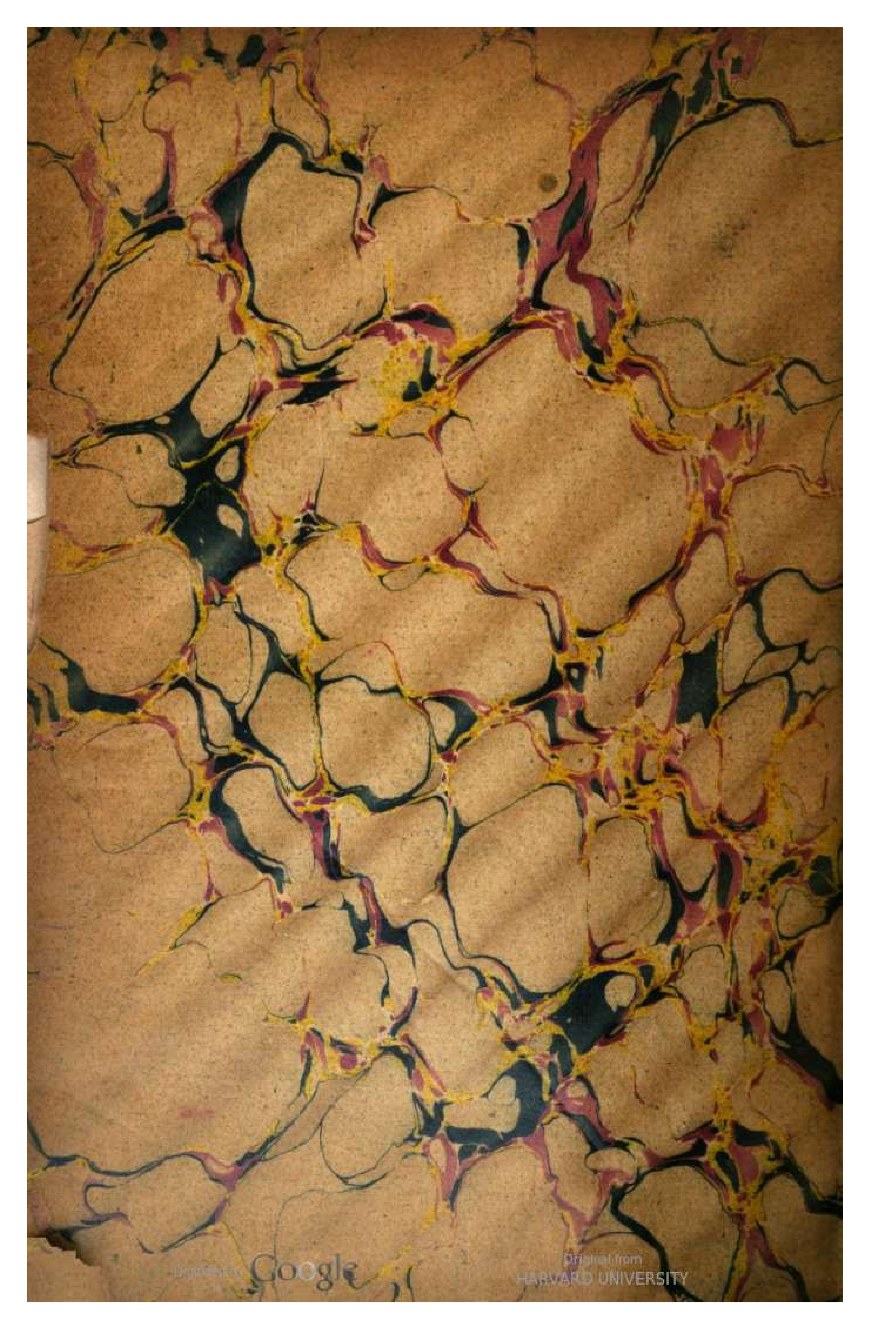
CHAPITRE XXI.

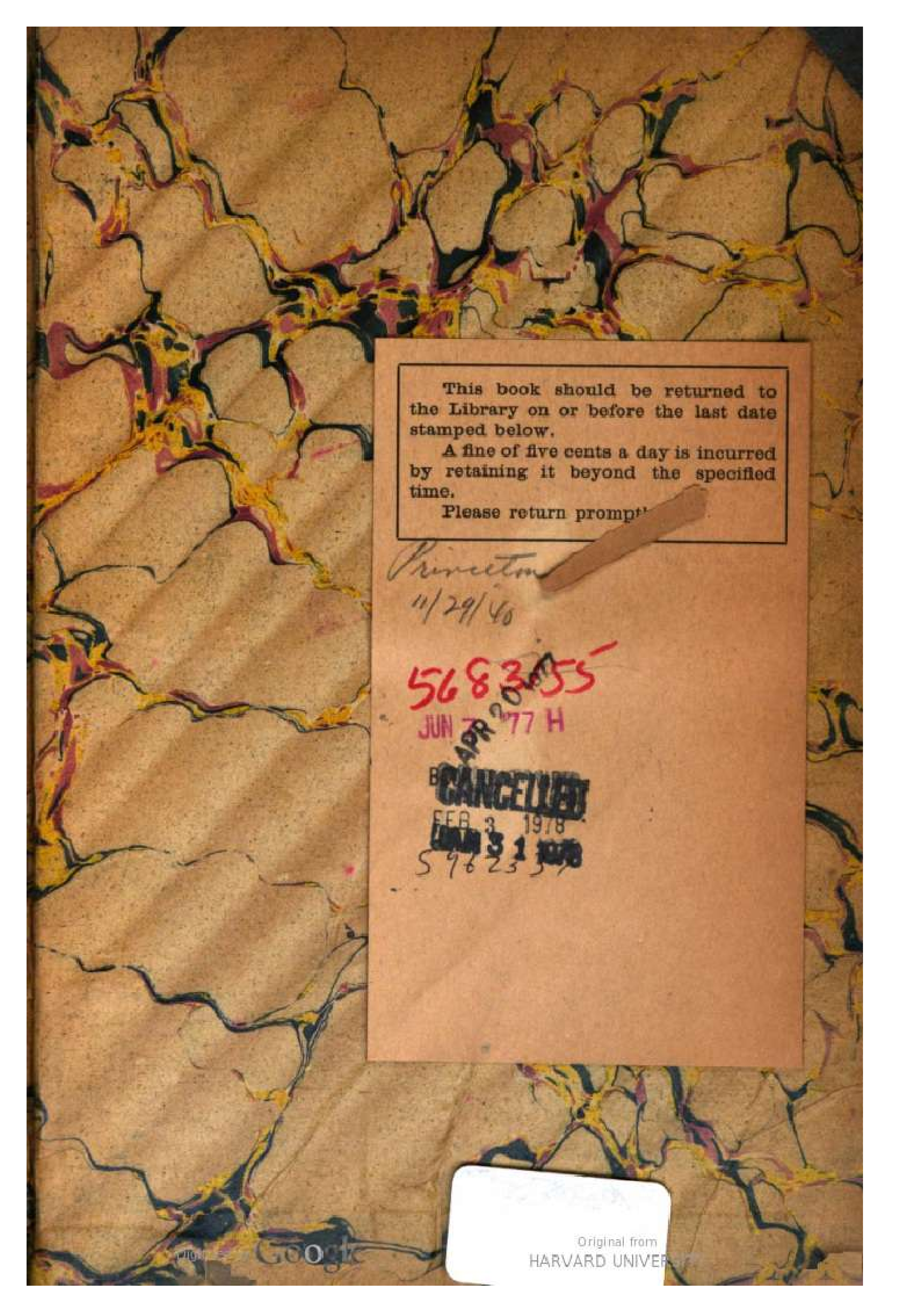


CHAPITRE XXII.

FIN DE LA TABLE.







This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return prompt
Princeton
11/29/40
5683355
JUN 7 '77 H
CANCELLED
FEB 3 1978
Original from
HARVARD UNIVER

